SUPPLEMENT

LE SOLEIL

—Automobilisme
—Causerie Féminine
—Variétés Littéraires
—Chronique Théâtrale

34 éAnnee o 79 — QUEBEC, SAMEDI 28 MARS 1925 — PRIX: DEUX CENTINS

La Ville de ROBERVAL

-L'Hotel-Dieu St-Michel-

-Le Monastère des Ursulines

Le Palais de Justice-

L'Honorable Emile Moreau-
Ministre sans portefeuille.

M. L'abbé S. Rossignol
-Curé actuel-

M. Georges P. Marcotte-
Maire actuel de Roberval.

Le Bureau de Poste-

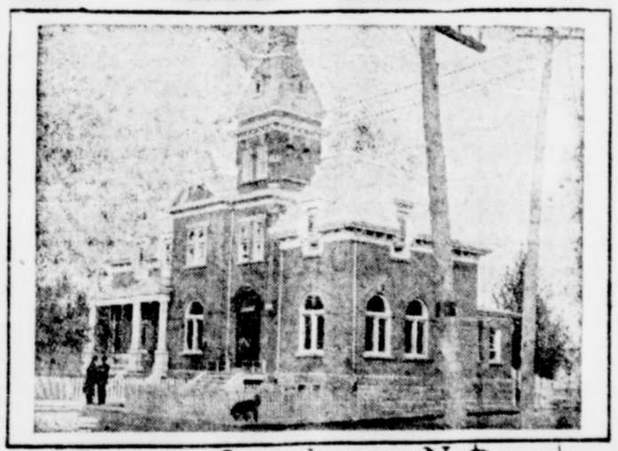

-La Banque Canadienne Nationale-

-L'Eglise-

- Le Collège des F.F. Maristes -

LA ville de Roberval est située vers la partie sud-ouest du Lac St-Jean, le long duquel elle s'étend avec une nonchalance toute orientale !!!

Roberval fut ainsi nommé en l'honneur de Jean-François de La Roque, sieur de Roberval, lequel en 1543 fit faire au nom du Roy une exploration du pays du Saguenay. A ce grand nom cependant s'attache un début très humble. En 1855, M. Célestin Boivin, venant de la Baie-St-Paul dressait sa tente sur les bords du grand lac. Avec l'ardeur et le courage qui caractérisèrent les véritables colons du lac St-Jean, il s'attaqua à la forêt vierge. Bientôt des moissons abondantes attirèrent d'autres colons et cela tant et si bien que dès 1860 M. l'abbé A. Bernier était nommé le premier curé de Roberval tandis que M. Israel Dumais N. P. en était le premier maire. Ce fut alors l'ère d'une prospérité grandissante. Mentionnons seulement quelques dates, quelques faits qui seront autant de jalons indiquant les étapes parcourues dans la voie du progrès.

Vers 1881 les Révdes Dames Ursulines y fondaient leur Ecole Ménagère, la première du genre en Canada, laquelle fit et fait encore tant de bien dans la région et dans toute la province car on y enseigne toutes les branches généralement suivies dans une école modèle supérieure.

Quelques années plus tard, en 1888, le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, dans un dernier bond à travers les Laurentides, atteignait Roberval et contribuait ainsi pour une large part au développement rapide de notre région.

En 1890 la vallée du lac Saint-Jean était érigée en circonscription électorale pour les fins de l'administration provinciale.

Chaque paroisse cependant a ses épreuves, Roberval devait aussi avoir ses heures tragiques. En 1897, le jour des Rois, le couvent des Ursulines, magnifique édifice de pierre à six étages, brûlait de fond en comble et ensevelissait sept religieuses dans ses ruines. Quelque temps après un nouvel édifice plus grand et plus beau s'élevait sur le site même du sinistre.

En 1903 Roberval était constituée en municipalité de ville et feu M. L.-P. Bilodeau en fut le premier maire. Notons en passant que M. L.-P. Bilodeau fut le type par excellence du citoyen dévoué pour toutes les bonnes causes. Il était le père de M. Ernest Bilodeau, l'auteur d'ouvrages que l'on ne saurait trop relire et qui lui font honneur. M. Ernest Bilodeau, aujourd'hui bibliothécaire à Ottawa, fut toujours et partout un Robervalois sans peur et sans reproche.

Enfin en 1910, le Lac-St-Jean était érigé en district judiciaire sous le nom de Roberval avec chef-lieu en notre ville. C'était là l'oeuvre de notre député, M. J.-B. Carbonneau.

Mais il serait trop long d'écrire ici l'histoire même succinte de Roberval. Puisse une plume plus alerte et surtout plus renseignée que la nôtre faire un jour le récit détaillé de tous les faits multiples qui composent l'histoire d'une paroisse et aussi mettre en relief les noms et ils sont nombreux de ceux qui se sont dévoués sans compter pour notre plus grand bien et celui de notre ville. Jetons donc un rapide coup d'oeil sur Roberval de nos jours.

Le curé actuel de Roberval est M. l'abbé S. Rossignol. C'est l'homme de devoir par excellence. Zélé et accueillant pour tous ils sait remplir sa tâche avec dignité. Prédicateur remarquable on aime son éloquence pénétrante et son style concis. Mais sa santé laissant à désirer, M. le curé s'embarquera le 5 mai prochain pour traverser les mers et visitera l'Europe. Puisse M. l'abbé Rossignol nous revenir rétabli et rester longtemps encore notre premier pasteur.

(Suite à la page 2)

Autour du foyer au pays natal
Cea Pepe Morris

Dans le vaste fauteuil, un livre à la main

Le papier mural semi-rogné de Staunton. Economise du temps

DIT L'EXPERT:

"Un ton chaud de tan ou de brun, voilà ce que je recommanderais pour ce coin familier. Les patrons 1076J ou 61, avec leurs bandes, sont un papier idéal pour cette fin. Les nos. 1027L et 73 sont encore des papiers qui conviendraient excellemment à cette pièce.

La largeur de 22 pouces permet des effets qu'il serait impossible d'obtenir avec une largeur moindre.

A L'AISE au milieu de vos livres et de vos trésors, votre personnalité s'épanouit; mais il faut que tout ce qui vous entoure vous offre aussi un ensemble harmonieux. Le choix de papier pour vos murs mérite réflexion et jugement.

La maison Staunton met son merveilleux assortiment à votre disposition. Ses papiers muraux sortent des mains d'experts capables de satisfaire tous les goûts.

Le papier mural semi-rogné de Staunton élimine toute inégalité dans le découpage. Il ne requiert ni ciseaux ni égaliseur. Imprimez simplement une légère secousse au rouleau sur la table ou le parquet et la lisière se détachera. Résultat: découpage parfait et égal.

Demandez à votre fournisseur de vous faire voir cette série célèbre.

Tapissiers, demandez par lettre le nom du plus proche marchand de produits Staunton.

Fabriqué exclusivement par Stauntons Limited, Toronto

18F

LE PAPIER MURAL
SEMI-ROGNÉ DE STAUNTON
Economise du Temps
Manufacturiers de Papiers Muraux depuis trois générations-Maison Fondée en 1856

Achetez la
TAPISSERIE STAUNTON à la **CIE PAQUET (ltée)**
RUE ST-JOSEPH

Qui Sème
aux
Quatre Vents
AUJOURD'HUI
Mendiera
DEMAIN!

LORSQUE vous avez une somme d'argent disponible, vous vous hâtez de la déposer à la banque ou de la placer sur des valeurs de tout repos, afin de la faire fructifier.

Cette manière de faire est tout aussi efficace lorsqu'il s'agit de nos achats. En dépensant notre argent dans notre province, nous avons la certitude qu'il nous reviendra sous une forme ou sous une autre, parce que nous savons qu'il continuera à circuler chez nous, profitant à tous et que la somme totale de ces achats déclanchera un mouvement de prospérité, tout à l'avantage des marchands, insustriels, cultivateurs, ouvriers et employés de la province.

Ne semons donc plus notre argent aux quatre vents. Laissons-le tomber là où nous savons que la récolte nous sera profitable et nous assurerons de la sorte un avenir prospère à notre province et à nous-mêmes.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec

La ville de Roberval

(Suite de la page 1)

Son prédécesseur M. l'abbé Georges Bilodeau a doté Roberval d'un Hôtel-Dieu, il a aussi réussi avec le concours de M. le docteur Jules Constantin alors maire de Roberval à faire voter le régime de la prohibition chez nous. Malheureusement M. Bilodeau dut prendre sa retraite à cause de sa santé déplorable. Il aimait beaucoup sa paroisse et il a laissé parmi nous un bon souvenir.

Il y a quelques jours à peine tout Roberval célébrait le cinquantième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé J.-E. Lizott. Il fut notre curé de 1878 à 1900. Grâce à son initiative et à son zèle infatigable, il a fait prospérer notre ville. Il était à la fois le directeur spirituel et temporel de ses ouailles pour lesquelles il s'est dépensé sans compter. Il fut particulièrement un père pour les Révdes Dames Ursulines qui ont trouvé en lui un dévouement à toute épreuve. Disons donc à M. l'abbé Lizotte avec notre reconnaissance, le souhait traditionnel mais bien sincère : **Ad multos et felices annos.** Notre clergé a été pour nous un précieux encouragement dans les heures mauvaises comme dans la prospérité et il en fut toujours ainsi avec messieurs les abbés Paradis, Delâge, Girard et Bernier, tous tour à tour curés de notre paroisse.

Le maire actuel de Roberval est M. Georges-P. Marcotte. M. Marcotte est actif et véritable homme d'affaires. Il a amélioré notre système d'éclairage par l'établissement de "compteurs" et réorganisé complètement la brigade du feu, laquelle secondée par la pression remarquable de notre aqueduc est devenue une protection réellement efficace contre les incendies. Enfin avec le secours du gouvernement il a doté notre ville d'un système de voirie excellent.

C'est à Roberval que réside l'honorable ministre E. Moreau. Il fut élu député du Lac St-Jean en 1919. En 1921 M. Moreau fut appelé à faire partie du cabinet provincial et devint alors ministre sans portefeuille. Il a toujours combattu sous le drapeau libéral. Ses œuvres nombreuses feront mieux que nous l'éloge de M. Moreau.

Le magistrat du district M. Robert Bergeron demeure aussi en nos murs Le Service Provincial d'Hygiène est représenté chez nous par M. le Dr Jules Constantin. Enfin le comté du Lac-St-Jean comprenant un district d'inspection des écoles catholiques primaires, M. J.-E. Boily en fut le premier titulaire nommé le 26 juin 1909 et réside aussi parmi nous.

Si l'on considère le vaste ruban que déroule la rue principale légèrement inclinée vers l'est, ses constructions imposantes et propres en même temps qu'agréablement disposées sur les bords de notre majestueux lac Roberval est agréable d'aspect et plait aux étrangers comme aux Robervalois.

A la partie sud de la ville est une grande maison légèrement isolée et aux multiples fenêtres, c'est l'Hôtel-Dieu St-Michel. Cet établissement est sous la direction des Sœurs Hospitalières qui sont arrivées à Roberval le 24 mai 1918 pour en prendre possession. Cet hôpital dont M. l'abbé Gagnon est actuellement l'aumônier s'imposait depuis longtemps dans notre région. Nous en sommes redevables à M. l'abbé Georges Bilodeau qui à force de courage et de démarches de toutes sortes réussit à fonder chez nous cet Hôtel-Dieu en dépit d'obstacles nombreux et souventes fois fort inattendus.

Notre église est aussi située là-bas, là-bas à l'extrémité sud de la ville. Elle n'est pas grande ; elle n'est pas non plus une merveille d'architecture. Elle n'est même pas au centre de la ville. Il y a cependant à l'intérieur un beau maître-autel, de bons bancs et un fort bel orgue. Elle a vu se déchainer bien des tempêtes, même à son sujet ; elle est toujours restée immuable. Quoique dépourvue de toute l'élégance des constructions modernes elle inspire la dévotion. Construite vers 1871 notre église garde son caractère d'antiquité et tous ses vieux souvenirs: tant d'autres y ont prié avant nous.

Vers le cœur de la ville le monastère des Ursulines dresse encore la grande coupole qui surmonte fièrement sa magnifique chapelle. L'aumônier M. l'abbé T.-V. Marcoux y exerce ses fonctions depuis de nombreuses années, toujours avec la même ponctualité, toujours avec la même dignité. Hélas le malheur s'est abattu une fois de plus sur cette grande institution. En janvier 1919 un incendie terrible en détruisait la moitié et c'est grâce à un secours providentiel et au dévouement de tous les citoyens de Roberval si l'on a pu épargner la partie reproduite par notre photo. Avec les années pénibles que nous traversons ce désastre semblait irréparable. Mais il ne devait pas en être ainsi et nous apprenions avec joie il y a quelque temps déjà la fondation d'une Ecole Normale dirigée par les Ursulines Le nouvel édifice s'élèvera bientôt à l'endroit même de la partie détruite. Cette école normale aura pour principal M. l'abbé Thomas Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi. Nous avons l'assurance que la nomination de M. l'abbé Tremblay à cette importante fonction est encore un gage de succès pour cette nouvelle institution.

Le bureau de poste construit depuis plusieurs années déjà est un bel édifice aux larges fenêtres. Il est surmonté d'une tour ornée de granit rose dans laquelle sonnent harmonieusement les heures gaies ou tristes. Ce bureau est à la fois bien tenu et bien entretenu. Il est intéressant de voir la foule qui se presse près des multiples cases attendant avidement chaque soir la distribution du courrier qui s'y fait fidèlement. Ce bureau a été construit par le gouvernement fédéral à la requisition pressante du député d'alors M. Joseph Girard.

Le Palais de Justice est une vaste construction de granit aux proportions grandioses. Les salles en sont vastes, modernes et bien éclairées. Nous en devons la construction à M. L.-P. Bilodeau qui mourut avant de voir réaliser son œuvre. En effet la construction en eut lieu alors que M. le notaire Dumais avait succédé à M. Bilodeau comme maire.

Le collège des Révds Frères Maristes, situé en plein centre de la ville, est un bloc spacieux aux formes rectangulaires. Il y a quelques années à peine il était détruit par un incendie pour se relever plus grand et mieux aménagé. Nombreux sont les anciens élèves qui grâce à l'éducation et à l'instruction puisées à larges mains chez les Révds Frères sont répandus dans toutes les classes de la société et font honneur aux professeurs dévoués de cette bienfaisante institution. Un grand nombre d'élèves fréquentent actuellement le collège et marcheront nous l'espérons sur les traces de leurs devanciers. Le gouvernement y a établi depuis nombres d'années une station météorologique.

La Banque Canadienne Nationale a des formes élégantes mais elle n'en inspire pas moins l'idée de solidité et de sûreté. La Banque de Montréal plus récente a pour gérant, M. P.-A. Mercure, et pour la Banque Canadienne Nationale, M. Eudore Lacombe. Tous deux par leur compétence méritent la confiance et sont à la hauteur de leur position.

Signalons en passant plusieurs importantes maisons de commerce aux vitrines bien achalandées et toutes relativement prospères en dépit de la crise qui sévit actuellement.

A la partie nord de la ville est le havre. Le port naturel constitué par une baie à eau profonde est de plus gardé par un brise lames ou longue jetée de 600 pieds de long. Le quai auquel le Gouvernement fédéral dans sa sollicitude fait faire actuellement d'importantes réparations est un centre de grande activité pendant la saison de navigation. Plusieurs bateaux à vapeur ont leur port d'attache à Roberval et relient presque toutes les paroisses du Lac à notre ville. Plusieurs navires sont ordinairement employés au remorquage du bois dont le commerce se fait sur une haute échelle. Le transport par eau prendra probablement plus d'importance par le rehaussement du lac grâce aux gigantesques écluses de St-Joseph-d'Alma. Dans les grandes eaux du printemps surtout les jours de "nordais" le lac cause parfois des torts considérables aux propriétés situées sur les bords. Espérons que cette énergie jusqu'ici redoutable sera transformée en force électro-motrice dans les nombreuses turbines de la Duke Price Co. Ltd.

Dans le port de Roberval se jette la rivière Ouiatchouaniche d'une capacité d'environ 2000 chevaux-vapeur. Cette rivière d'apparence modeste n'en est pas moins laborieuse. Elle amène le bois aux importantes scieries de Gagnon & Frère (limitée), fait marcher un moulin à rouleaux et alimente la dynamo qui nous fournit l'éclairage.

A proximité de la rivière s'élevait autrefois le luxueux hôtel de M. H.-J. Beemer, hôtel qui fut incendié en 1908 pour ne plus se relever de ses ruines. M. Beemer fut un de ceux qui ont tant fait pour rendre le chemin de fer à Roberval. Il était secondé dans son entreprise par M. Elisée Beaudet, M. J.-G. Scott et M. l'arpenteur Dumais. M. Beemer fut aussi le constructeur des grands moulins qui plus tard devinrent la propriété de M. B.-A. Scott puis de la Cie Oyamel, moulins qui employèrent pendant nombre d'années plus de 300 hommes.

M. B.-A. Scott, qui fut maire de Roberval, a travaillé longtemps avec persévérance en vue de l'éclusage de la Grande Décharge et c'est enfin son rêve qui se réalise dans les travaux presque surhumains qui avancent rapidement à l'île d'Alma.

C'est près du site même de l'hôte Bemmer qu'a lieu chaque année l'exposition régionale. Du côté est du chemin et presque en face est la station d'aviation avec ses hangars d'où s'élancent chaque printemps plusieurs hydroavions, gros oiseaux aux ailes déployées.

Au nord-ouest de Roberval il y a de grandes quantités de granit rose et bleu qui constitue un matériel de construction très estimé. Le Palais de Justice de Roberval, le nouvel agrandissement de la Citadelle de Québec et plusieurs églises de la région ont été construits avec ce granit. Il y a aussi dans la partie ouest de la ville des carrières dont la pierre à chaux est d'excellente qualité. L'industrie de la pêche est florissante et il serait étonnant de connaître la quantité de poisson expédié à Québec chaque semaine. Notons aussi que les envois considérables de fromage et de beurre en été représentent des valeurs énormes.

Roberval centre géographique et intellectuel du Lac-St-Jean est aussi un endroit de prédilection pour les touristes. L'hôtel principal de la ville, le "Château Roberval" propriété de M. Philéas Hamel, peut accommoder bon nombre de visiteurs et organiser rapidement toute expédition de pêche ou de chasse. Nombreux sont les étrangers qui sont repartis enchantés de leur voyage au pays de la ouananiche. Roberval, admirablement située près de cette vaste mer intérieure dont la réputation n'est plus à faire, est un endroit idéal pour y vivre tranquille et heureux. Observons en terminant que les étrangers ne sont pas les seuls à jeter un cri d'admiration en découvrant Roberval et son immense nappe d'eau douce. Rappelons-nous plutôt le témoignage de l'un des nôtres M. Ernest Bilodeau et concluons avec lui : "Pour bien apprécier les beautés du Lac-St-Jean il faut y avoir vécu, en être parti, et y revenir."

(Signé) **O. du LAC**

SOUFFRANCES D'UNE FEMME

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Verdun, Montréal, P.Q.—"Je suis une des milliers qui ont pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il a ma confiance. Il a soulagé mes maux et j'en aurai toujours une bouteille chez moi. Depuis la naissance de mon dernier bébé, j'avais des douleurs de dos et autres, et me sentais si fatiguée que je ne pouvais rien faire. Je suis bien différente depuis que j'ai pris le Composé Végétal et le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Je le recommande à mes amies et j'espère qu'il soulagera les autres qui souffrent comme j'ai souffert."—Mme Thos. H. Gardner, 821 rue Evelyn, Verdun, Montréal, P.Q.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fiable pour la nouvelle mère. Composé de racines et d'herbages, il ne contient aucune drogue nuisible, et la mère qui nourrit peut le prendre. Sa valeur tonifiante pour la mère a été maintes fois prouvée par des lettres comme celles de Mme Gardner.

D'une récente enquête chez celles qui prennent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il résulte que 98 femmes sur 100 en ont bénéficié. Elles écrivent et le disent. C'est la preuve que ce remède est fiable pour les femmes. Tous les pharmaciens le vendent.

L'EXTRACTEUR DES CORS DE PUTNAM EST SANS DOULEUR

SE SENTANT FATIGUE AU PRINTEMPS

Non pas malade, mais pas tout à fait bien—Vous avez besoin du secours des Pilules Roses du Dr Williams

Avec le passage de l'hiver une foule de personnes se sentent faibles, déprimées et se fatiguant facilement. Aucune maladie particulière, mais l'organisme manque de forces. Vous vous trouvez fatigués, abattus et souvent incapables de bien dormir la nuit. Tout cela est le résultat de la réclusion intérieure durant les mois d'hiver et montre que le sang est devenu pauvre et aqueux. Un sang nouveau riche et rouge est ce dont vous avez besoin pour vous remettre en bonne santé et il n'y a pas d'autre remède qui puisse vous donner ce sang nouveau aussi sûrement et aussi rapidement que les Pilules Roses du Dr Williams'. Ce sang nouveau se rend dans chaque partie de l'organisme et améliore rapidement la santé générale. La digestion est renforcie, vous avez un meilleur appétit, les nerfs sont renforcis et le sommeil est sain et réparateur.

La valeur des Pilules Roses du Dr Williams' pour quand l'organisme est épuisé est démontrée par l'expérience de M. William Mitchell, R.R. No 1, Bedford, I-P-E., qui dit: "Il y a quelques mois je me trouvai dans un grand état d'épuisement, mon appétit était restreint, je me fatiguais facilement et ne pouvais pas bien dormir. J'essayai différens prétendus toniques, mais ne retirai aucun soulagement. Je décidai alors d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et trouvai bientôt que je m'étais trouvé le bon remède. Peu à peu mes forces revinrent, la sensation de fatigue et d'épuisement disparut et après avoir employé les pilules pendant environ un mois, je pouvais manger avec goût et étais robuste et actif comme je n'avais jamais été auparavant. Je ne puis trop hautement recommander les Pilules Roses du Dr Williams comme un tonique incomparable."

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

Remède de famille fait vite cesser la toux

La meilleure médecine que vous ayez jamais prise contre la toux. Une provision de famille facile à faire en un rien de temps. Economise environ $2

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que ce que vous pouvez employer de plein contre une toux rebelle, c'est un remède qui se prépare facilement à la maison dans l'espace de quelques moments seulement. Ce remède ne coûte pas cher, mais par ses prompts résultats, il bat en brèche tout ce que vous avez jamais employé. D'ordinaire il lui suffit de 24 heures pour faire cesser la toux ordinaire ou le rhume de poitrine. Il goûte bon—tous les enfants en raffolent—et il est pur et excellent.

Versez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces que vous remplissez avec du sirop de sucre granulé ordinaire, ou encore servez-vous de mélasse clarifiée, de miel ou de sirop de blé d'Inde, à la place du sirop de sucre, si vous le désirez. De la sorte vous faites 16 onces—une provision de famille—mais qui ne coûte pas plus cher qu'une petite bouteille de sirop préparé d'avance contre la toux.

Et comme médecine contre la toux, il n'y a rien de réellement meilleur, quel que soit le prix. Ce sirop va droit au siège du mal et il procure un soulagement prompt et durable. Il ne tarde pas à calmer les membranes enflammées qui tapissent les passages d'air de la gorge, arrête ce chatouillement désagréable qui vous agace le larynx, détache le phlegme, et bientôt votre toux cesse complètement. Il est splendide contre la bronchite, le croupe l'enrouement et l'asthme bronchique.

Le Pinex est un composé fortement concentré de l'extrait du pin de Norvège fameux pour sa vertu curative sur les membranes.

Pour éviter toute déception demander à votre pharmacien "2½ onces de Pinex" avec instructions et n'acceptez rien autre chose. Garanti donner satisfaction absolue sans quoi votre argent vous est remboursé La Cie Pinex, Toronto, Ont.

VISAGE DEFIGURE PAR LES BOUTONS

Et les comédons. Irritation intense. Cuticura les élimina

"Je souffrais terriblement de comédons et de boutons. Les boutons étaient gros, s'envenimaient et s'écaillaient. Ils brûlaient en causant une forte irritation. Quand je me lavais le visage, ils s'écaillaient causant des éruptions. Je devais me dispenser de tout plaisir parce que mon visage était horrible.

"J'essayai une foule de remèdes, mais aucun ne me soulagea. Je commençai à employer le savon et l'onguent Cuticura et après avoir employé une boîte d'onguent et un morceau de savon Cuticura, je fus complètement soulagée." (Signé): Mlle Félicia E. Smith, 2271e, 46th St., Cleveland, Ohio.

Le savon, l'onguent et le talc Cuticura sont idéals pour la toilette quotidienne.

Echantillon de chacun gratuit par poste. Adressez à Dépôt Canadien "Cuticura Boîte Postale 2616, Montréal." Prix, savon 25c Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

☞ Essayez notre Bâton à Barbe.

12

Le beurre LAVAL pasteurisé est tout crème et il conserve son goût.

La marmelade est plus qu'un dessert, c'est un digestif :

Elle rafraîchit la bouche, l'estomac et stimule l'intestin.

Son léger goût amer éveille l'appétit.

OLD CITY MFG. CO., LIMITED
QUEBEC

Plus de digestions lentes et laborieuses
Grâce Aux
COMPRIMÉS Satural

DYSPEPTIQUES!!

¶ Quel que soit l'état de votre estomac ne craignez pas de manger à votre faim. Après le repas prenez un comprimé SATURAL et votre digestion se fera normalement. Car le SATURAL fournit à l'estomac les éléments qui lui manquent pour accomplir ses fonctions. Peu à peu, vous en venez à digérer, sans vous en apercevoir. **Plus de fermentations, plus de gaz, plus de "brûlements d'estomac", plus de malaises. Ce n'est plus avec angoisse que vous voyez arriver l'heure des repas. On dirait une autre personne.**

La santé de l'estomac, c'est la santé de l'individu, la condition de son bien-être et de son succès.

Les Comprimés SATURAL assurent la santé de l'estomac, une bonne digestion et en même temps une santé exhubérante.

Les Comprimés SATURAL sont en vente chez tous les pharmaciens à 50 cts la boîte de 50 comprimés. Si votre pharmacien ne les a pas en magasin, envoyez-nous 10 cts et nous vous enverrons 10 comprimés, poste payée. Les Comprimés SATURAL vous assurent

"UN BON REPAS POUR UN SOU"

PHARMACIE LACHANCE — Dépositaire
454, rue Ste-Catherine Est - - MONTREAL

Mangez de la Mélasse "Extra Fancy" de Barbade

La mélasse pure est un des aliments essentiels à la santé. Elle partage, avec le pain de blé entier, les propriétés nutritives nécessaires au bien-être. Nombre d'aliments sont privés de leur principale valeur par un raffinement excessif, condition aujourd'hui grandement réalisée par les diététiciens et les spécialistes en produits alimentaires.

La valeur de la bonne mélasse comme article de diète régulière est de plus en plus favorablement connue, et la demande de mélasse de qualité supérieure augmente constamment.

Dans votre intérêt, achetez la MELASSE "EXTRA FANCY" DE BARBADE. Les marques ordinaires sont sujettes à produire une impression défavorable à ceux qui ne savent pas que la meilleure mélasse vient de Barbade.

Ne prenez pas le risque d'acheter des succédanés, dont les fabricants cherchent à produire un article ressemblant autant que possible à la MELASSE "EXTRA FANCY" DE BARBADE, mais il leur est absolument impossible de l'égaler. Tous les bons marchands de gros l'ont en stock.

Barbados Molasses Importers Association of Canada
MONTREAL

CLOUEZ CECI DANS VOTRE GARAGE

LE SOLEIL

POUR CONSULTATION AU BESOIN

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

REPARATIONS

PNEUS et TUBES

GOODRICH

Réparations générales

Quebec Rubber Store

Reg.

29 de la Couronne, Tél : 2-5039

BATTERIES

ALFRED DION

602 St-Vallier Québec

Tél: 2-2942

Station de service de batteries d'autos et de radio.

Agent pour les batteries.... **HART**

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

DE TOUT GENRE

Le plus grand assortiment en ville comprenant:

BOUGIES
MANOMETRES
PARE-CHOC
ACCUMULATEURS

MIROIRS

PILES SECHES
CHAINES
NON-SKID
"WEED"

ANNEAUX DE PISTON

CRICS et aussi

LES PNEUS "DUNLOP"

Modèles basse-pression et réguliers toujours en mains — Prix cotés sur demande

MECHANICS SUPPLY CIE (limitée)

80-90 Rue St-Paul -:- Québec, P. Q.

RADIATEURS

Nous fabriquons les radiateurs neufs pour la moitié du prix que cela vous coûte ailleurs.

Vieux radiateurs réparés et remis à neuf bon marché. Vrai travail de manufacture.

VOYEZ NOS PRIX

NATIONAL RADIATOR REPAIRING

345 St-Vallier .·. Tel: 2-0163w

ALPH. DION

PEINTRE D'AUTOS

119 cote d'Abraham Tel: 2-7292j

NOTRE TRAVAIL ET NOS PRIX VOUS DONNERONT SATISFACTION

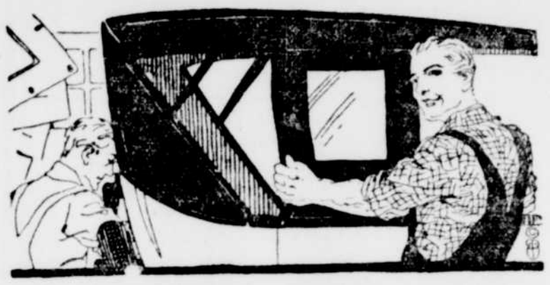

Ambroise Trépanier

283 MASSUE

Tél : 2-6666

CAPOTES D'AUTO L'expérience de 16 ans et un outillage moderne vous assurent chez nous un travail parfait.

Réparations de tous genres, fabrication de capotes, toiles, etc., etc.

PEINTURE - VERNISSAGE - REMBOURRAGE

DEMANDEZ MES PRIX

LAVOIE

Rectification de cylindres

173 rue du Pont, Québec

Nouveaux pistons en fonte, axes et segments ajustés

Chalmers	6	cylindres	$60.00
Chevrolet	4	"	35.00
Ford	4	"	22.50
Hudson	6	"	60.00
McLaughlin	6	"	55.00
Studebaker	6	"	60.00

Autres marques en proportion

Batteries - Caoutchouc

11 Plaques $18.00

Cercles dentés pour roues d'erre pour tous les chars

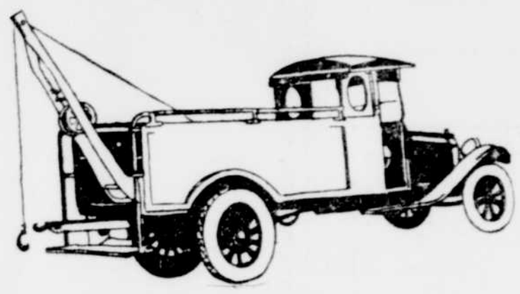

SAM. HUOT

34 de la Couronne

ST-ROCH -:- TEL: 2-5193

REMORQUAGE

Atelier de mécanique, travaux et toutes réparations à prix modérés.

GAZ-HUILE - AIR - PNEUS - SERVICE

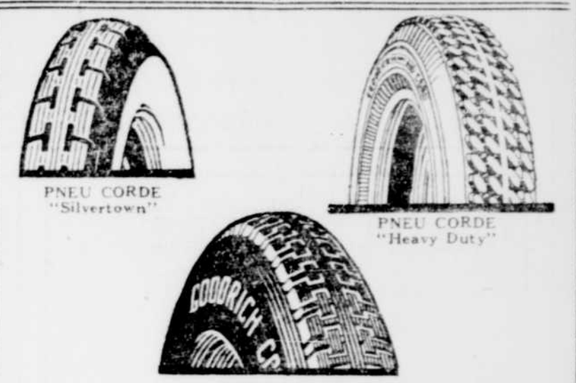

— DE —

"GOODRICH"

PAS PLUS CHER MAIS MEILLEUR

LE PNEU QUI EMBELLIT VOTRE CHAR ET VOUS DONNE PLUS DE MILLAGE

RENE TALBOT Distributeur General **205 RUE ST-PAUL** TEL: 2-3684

ACCESSOIRES

Nous avons l'assortiment qui nous permet de vous donner immédiatement l'accessoire, la pièce dont vous avez besoin sans retard.

Quand vous serez dans l'embarras, pensez tout de suite à nous. Et ce sera votre sauvegarde.

PAR MALLE

Les garages ou automobilistes du dehors désirant être servis promptement et honnêtement n'ont qu'à téléphoner, télégraphier ou écrire à A. LALIBERTE pour avoir livraison le jour même. Prix honnêtes..

Pièces Ford

Nous gardons en stock toutes les pièces FORD venant de la compagnie FORD même. Pas de substitutions ou imitations. Nous vendons les vraies pièces FORD aux plus bas prix.

A. LALIBERTE 3 RUE JACQUES-CARTIER

TEL : 2-5026 — (Juste en arrière du Merger)

SOUDURE AUTOGENE

SPECIALITE

de soudure des pièces d'autos, cylindres cassés par la gelée, cylindres rayés, cartère, caisses de transmission, essieux, etc. Réparation de radiateurs d'autos.

NOS SOUDURES SONT GARANTIES

CHARLAND, BERNARD & CIE

No 2, 1ère Avenue, Limoilou

Téléphone: 2-5080

LE FAMEUX PNEU

QUEBEC CUSHION TIRE

Pas de crevaison ni perçage ni retards

LE PNEU QUI A DONNE

80,000 MILLES DE SERVICE

MANUFACTURE PAR

QUEBEC RUBBER

COMPANY LIMITED

IMMEUBLE GUILMETTE

37 DE LA COURONNE

CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

CLUB

— des —

Automobilistes

— de —

QUEBEC

—X—

Protège ses membres

—X—

En faites-vous partie

69 BUADE, Tél: 2-5798

DESIREZ-VOUS PEINTURER VOTRE AUTO ?

Employez la Peinture

ENAMEL MURPHY "DA-COTE"

Facile à Poser, Fini Magnifique

— CHEZ —

LACHANCE & DESROCHES

3 RUE BAGOT -:- TEL : 2-2687

MECANIQUE

Il y a avantage de confier les réparations de votre auto à un mécanicien qui s'y connait en mécanique générale en outre de la mécanique d'auto.

Je serais heureux de vous démontrer ce que nous pouvons faire à notre atelier. Et nos dépenses étant limitées, nous pouvons travailler à des prix fort raisonnables.

Quant au Service, Satisfaction vous est Garantie

DONAT CAREAU

69 rue Bagot Québec Tél: 2-5169

PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS

Réparations générales

NOUS DONNONS A VOTRE AUTO

Un Fini qui Résiste à tout Grâce au

MURCOTE

Un fini à l'épreuve de la chaleur, du froid, de l'huile, de la graisse, de la boue, de la pluie, de la neige, de la gelée, des acides et des vapeurs d'ammoniaque

NELSON AUTO PAINTING Reg'd

336 RUE ST-VALLIER QUEBEC

JOS. ROUSSEAU

MECANICIEN

FABRICANT DE PIECES D'AUTO

SPECIALITES:

PERCAGES DE CYLINDRES AU GRINDER

LES PRIX LES PLUS BAS DU MARCHE

CERCLES D'ACIER SUR ROUES D'ERRE

121 RUE COLOMB

QUEBEC

TEL: 2-0409

- AUTOMOBILISME -

LE NOUVEAU FRANKLIN ET SES CHANGEMENTS

Vous ne manquerez pas d'être étonné lorsque vous verrez le modèle 1925 du Franklyn. Il est complètement changé, mais c'est toujours le même moteur et les mêmes qualités perfectionnés d'année en année et qui ont fait du Franklyn un auto de luxe et possédant toutes les commodités et toutes les améliorations modernes que les propriétaires du Franklyn connaissent.

Les caractéristiques du nouveau Franklyn sont le changement de forme du radiateur, carrosserie plus longue et plus basse. Il est construit en 5 modèles différents : fermés, sport sedan, coupé, cabriolet et limousine. Les autres modèles sont tourisme, sport runabout. Le sport sédan et le cabriolet sont de nouvelles unités dans la fabrication des Franklin. Le coupé est tout à fait nouveau.

Ces autos sont fournis complètement équipés aux acheteurs.

RECTIFICATION DES CYLINDRES

—Il y a des cas plus ou moins graves et il faut aussi faire une différence entre l'usure normale d'où découle l'ovalisation et l'accident: rupture d'axe de piston, grippage du piston, segment cassé qui peuvent rayer profondément un cylindre. Il est très difficile de se prononcer sur la valeur de certaines machines mais pour la rectification parfaite et surtout payée pour être parfaite, l'outillage fixe me semble préférable aux machines guidées à la main et soumises au vibrations. La compétition entre les deux systèmes est considérable, je dis comme vous mais le bon outillage ayant fait ses preuves, il y a quand même une raison pour qu'il soit préféré.

PAS DE STATIONNEMENT

En Allemagne, il n'est pas permis de laisser stationner un automobile près du trottoir sans qu'il y ait quelqu'un pour le surveiller.

JOINT DE CULASSE QUI NE TIENT PAS

—C'est une bien curieuse histoire que celle que vous me racontez dans votre lettre mais enfin il y a une raison pour cet incident répété et je pense que vous n'avez pas bien cherché. Votre serrage n'est peut-être pas aussi régulier que vous le pensez, les deux parties à mettre en contact pour éviter les fuites ne sont pas parfaitement égalisées ou il restait une saleté sur les surfaces. Les joints fabriqués pour un moteur sont généralement bien finis et votre cas est plus que rare.

LES CARROSSERIES EN SIMILI-CUIR

Le freinage sur quatre roues et les carrosseries en simili-cuir étaient l'une des caractéristiques du dernier salon de Paris.

Les moteurs à quatre cylindres représentaient 85 pour cent des exhibits. Les six cylindres suivaient par ordre d'importance.

ECONOMISONS LE COMBUSTIBLE

Le carburateur, nous le savons, a pour rôle de fournir un mélange d'air et de gazoline exactement dosé dans une proportion convenable. C'est à dessein que j'emploie ce terme un peu vague de proportion convenable, car il n'y a pas de définition rigoureuse de la proportion de gazoline et d'air qui convient pour la marche la plus économique : tout cela est fonction du moteur, de sa compression, de la qualité de l'allumage, du réchauffage des tuyauteries et autres. Ce n'est donc qu'expérimentalement qu'on peut déterminer le réglage convenable du carburateur.

Auparavant, il convient de s'assurer que tout est en bon état du côté moteur proprement dit.

On vérifiera d'abord l'étanchéité des cylindres, ce que l'on appelle vulgairement la compression. Il faut que quand on tourne lentement le moteur à la manivelle, on sente nettement la résistance élastique opposée par l'air comprimé et l'ascension des pistons.

Si les fuites se manifestent dans la chambre de compression, il faudrait procéder au rodage des soupapes, ou si le moteur était trop usé au remplacement des segments, voire même à la remise en état des cylindres. Ceux-ci, en effet, après un long fonctionnement, s'ovalisent peu à peu, et le joint des segments n'est plus étanche. C'est là une des principales causes de l'augmentation de consommation de gazoline survenant après le vieillissement des moteurs.

Pour qu'on puisse utiliser des mélanges d'air et de gazoline pauvres en combustible, mélanges qui procurent en général la marche la plus économique, il est indispensable que tout le système d'allumage soit en parfait état. Si vous avez une magnéto, sa visite et son nettoyage complet s'imposent de temps à autres.

De même les bougies devraient être examinées périodiquement, et en outre chaque fois qu'une irrégularité quelconque se manifestera dans le rythme de fonctionnement du moteur. L'écartement des pointes doit être rigoureusement contrôlé et le changement des bougies où l'étincelle ne passe que sous la forme d'un trait de feu blanchâtre et grêle devra être effectué. L'étincelle que donne une bougie à l'air libre doit être en effet bien nourrie, et présenter une couleur légèrement bleuâtre.

On ignore généralement l'influence que peut avoir le mauvais allumage sur la consommation. Des essais très nets ont montré qu'une seule des quatre bougies du moteur donnant non pas même les ratés francs, mais un allumage faible et retardé, amenait une consommation augmentée de 15 à 20%. Il faudra y penser si on constate que subitement la consommation de gazoline a augmenté sans qu'on puisse la

Si l'on veut marcher économiquement, il est à peu près indispensable même avec les petits moteurs d'avoir une avance à l'allumage variable. Les mélanges pauvres en effet brûlent plus lentement que les mélanges normaux, ce qui interdira leur emploi si le point d'allumage est fixe. Pour utiliser complètement une cylindrée formée de mélange pauvre, il faut pouvoir donner une avance à l'allumage assez considérable, faute de quoi, ou bien on aura des pétarades, au carburateur, ou bien le mélange brûlant encore pendant la période de l'échappement, les soupapes grilleront et manqueront d'étanchéité.

La légende qui veut que les mélanges très pauvres fassent chauffer les moteurs n'a pas d'autre origine que dans l'insuffisance de l'allumage. Au mélange pauvre, répétons-le, il faut beaucoup d'avance à l'allumage; un allumage réglé normalement pour un mélange normal amènera un échauffement du moteur avec un mélange pauvre. Mais la pauvreté du mélange ne sera qu'une cause accessoire, la cause principale étant due au retard de la propagation de la flamme dans la masse combustible.

Les autobus sont complètement remplacé les tramways, à Gloucester (Massachusetts). Une compagnie d'autobus a demandé une franchise exclusive de dix ans au conseil municipal.

LE SILENCIEUX

Pour diminuer le bruit des gaz d'échappement qui sont évacués dans l'air au quatrième temps du cycle de fonctionnement du moteur, on dispose un organe amortisseur de bruit : c'est le silencieux ou pot d'échappement formé par une série de "chicanes" sorte de chemin en zigzag que sont obligés de suivre les gaz d'échappement. Si le bruit est amorti, il en résulte quand même une contre-pression qui ne diminue pas sensiblement la puissance du moteur dans les conditions normales et ne s'améliore nullement par l'emploi de l'échappement libre.

Le silencieux porte bien son nom, car il est dissimulé dans le bas du châssis et il est très rare qu'on lui porte un peu d'attention. Le silencieux devrait pourtant être entretenu comme le restant du mécanisme, car il peut subir des avaries, avoir besoin d'un nettoyage et si l'on persiste à vouloir l'ignorer il devient plus silencieux que jamais, jusqu'au point extrême où il manque d'étouffer le moteur.

Qu'arrive-t-il alors ? A la mise en marche, le moteur part bien mais il ne tarde pas à fonctionner avec peine et sa puissance diminue pour devenir très inférieure à celle qu'il doit normalement fournir.

Que se passe-t-il ? Le silencieux auquel vous n'avez pas fait attention pendant longtemps, se trouve exposé aux projections de boue, aux introductions de poussières et également aux dépôts que produisent parfois les gaz d'échappement. Il s'est peu à peu encrassé et il est en partie obstrué. Il en résulte une contre-pression très élevée à l'échappement et le moteur perd une grande partie de sa force.

On constate immédiatement que c'est de là que vient le mal en fonctionnant à l'échappement libre; le moteur reprend son allure normale, sa gaieté d'autrefois, il n'éprouve plus aucune difficulté à fonctionner normalement.

C'est donc dans la tuyauterie d'échappement qu'il faut chercher et notamment dans le silencieux. Il faut tout démonter et l'on constate alors la présence de dépôts de crasse, de suie qui sont fournis par les gaz brûlés venant du moteur.

Pour brûler les crasses et nettoyer le silencieux, on chauffe tout l'appareil sur un feu de forge et l'on opère de même avec la tuyauterie. En frappant pendant cette opération de chauffage, avec un bâton de bois dur, sur les pièces à nettoyer, on provoque la chute des crasses et on facilite leur combustion. Ce nettoyage est assez rapide et remet au net la tuyauterie et le silencieux qui ne nuiront plus au moteur.

POUR CHARROI A BON MARCHE

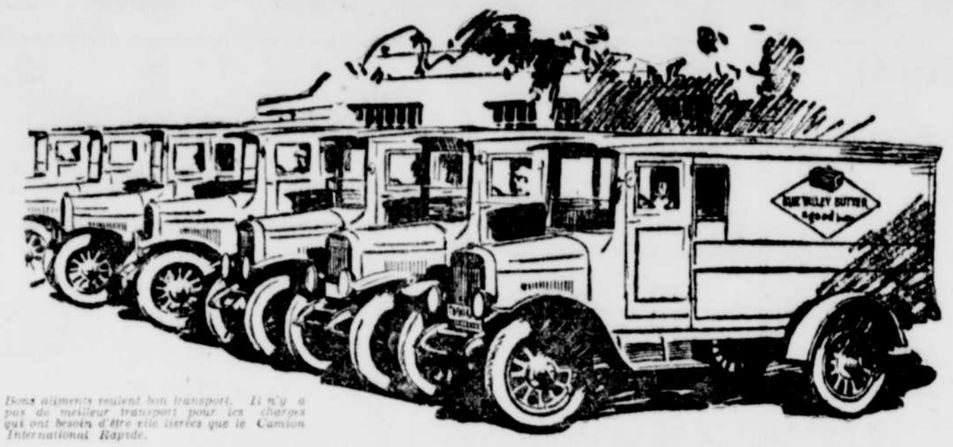

Bons aliments veulent bon transport. Il n'y a pas de meilleur transport pour les charges qui ont besoin d'être vite livrées que le Camion International Rapide.

Service certain

Le Camion International Rapide s'est fait une réputation nationale pour le charroi rapide à bon marché. Si votre travail demande de la rapidité, et cela avec économie, d'une journée à l'autre—ce service est certain avec le Camion International Rapide. Les "Internationaux" sont à l'ouvrage tous les jours dans pratiquement toutes les lignes d'affaires et plus de 6,000 marchands dans une seule ligne se servent du Camion International Rapide. Service certain! Depuis vingt ans les Camions Internationaux font honneur à cette réputation—et depuis près d'un siècle les autres produits de cette institution l'ont gagnée.

Le robuste Camion Rapide (de fabrication canadienne) est fourni avec n'importe quel type de carrosserie. Il est complètement équipé et possède une capacité maximum de 2,000 livres. Les camions de gros ouvrage International sont faits dans les capacités maxima de 3,000, 4,000, 6,000, 9,000 et 10,000 livres avec carrosseries pour convenir à tous les besoins. Les autobus se font pour toutes les exigences du transport des voyageurs.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LTD.

371 rue St-Paul, Québec Téléphone : 2-4566

INTERNATIONAL HARVESTER TRUCKS

FLEURY OLDS MOTOR SALES

Sam. FLEURY, prop. :-: 1200 St-Vallier

Téléphone: 2-3040

OAKLAND	OLDSMOBILE	CHANDLER
6	6	Tous les modèles
SEDAN de luxe	LANDEAU	
COACH	COACH	
TOURING sport model	SEDAN régulier	

Nos salles d'exposition sont ouvertes de 8 h. a. m. à 10 h. p. m.

L'Overland occupe un rang unique

AVEC SA REDUCTION DE PRIX DE

$105

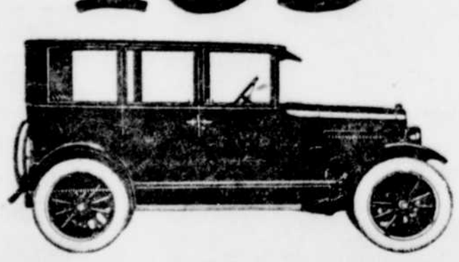

LE SEDAN A QUATRE PORTES

avec Transmission par Baladeur

LE MEILLEUR MARCHE AU MONDE

Sans aucun doute la plus grande valeur en fait de voitures fermées, dans l'histoire de l'automobile... une voiture légère qui présente un heureux contraste avec les voitures lourdes et lentes... un quart de million de personnes bénéficient actuellement des nombreux avantages reconnus de cette voiture... du confort de ses ressorts brevetés Tripex... de la puissance de son gros moteur sûr et efficace... de la force de résistance de ses solides essieux... de la facilité de sa conduite, avec son embrayage à disques moderne... de l'économie qu'offre son entretien excessivement bon marché... et de la somme qu'elle fait épargner sur le prix d'achat. Voyez ce Sédan. Conduisez-le. Renseignez-vous sur les conditions faciles de paiement.

OVERLAND

MOTORS LIMITED

19 RUE DE LA COURONNE - - QUEBEC

Desbiens & Gagnon Automobile Limitée, Chicoutimi — L.-P. Laberge, La Malbaie

Ecole Technique de Québec

DEPARTEMENT DE L'AUTOMOBILE

COURS DE CHAUFFEUR

Organisé en vue des examens à subir pour obtenir la licence de chauffeur d'automobile.

OUVERTURE: 1er AVRIL
DUREE DU COURS : un mois

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser au Bureau de l'Ecole 185 Blvd Lanelier. Téléphone 2-8694.

Attrayants Automobiles

DODGE BROTHERS

Type Spécial

Roulement Facile

MORISSET & FRERE

316 St-Joseph Tél: 2-7885 w

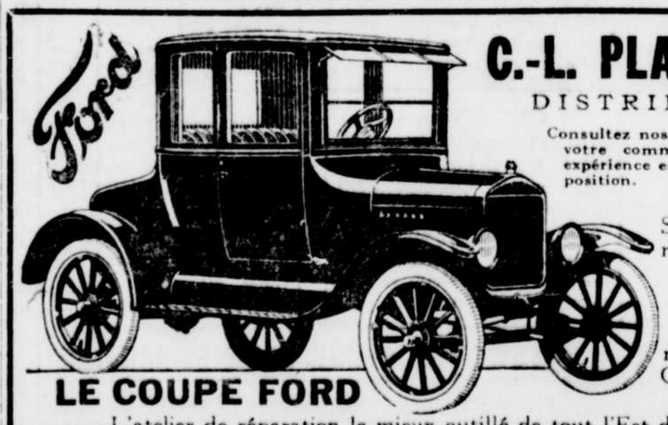

C.-L. PLAMONDON

DISTRIBUTEUR

Consultez nos prix avant de placer votre commande, notre longue expérience est à votre entière disposition.

Salle de vente, 266 rue St-Joseph.

Tél: 2-2161.

Atelier de réparation : 72 rue Charest.

LE COUPE FORD

L'atelier de réparation le mieux outillé de tout l'Est du Canada.

STAR — DURANT — FLINT

MAINTENANT A QUEBEC

Salon d'Auto

Venez voir le camion RoadKing

GARAGE DONNACONA (limitée)

12 rue de la Couronne Tél: 2-5336

Tous des produits de Durant Motors Canada Ltd.

- AUTOMOBILISME -

L'USAGE DU CAOUTCHOUC

Les Etats-Unis absorbent 72 pour cent de la production mondiale du caoutchouc et 3 pour cent de cela est employé dans l'insustrie automobile.

MEILLEURS PNEUS

La moyenne de la consommation des pneus aux Etats-Unis est de 2.74 par année par auto. Cette moyenne était de 4.15, en 1915, ce qui prouve que la fabrication des pneus s'est améliorée.

VILLE QUI SE MODERNISE

Les contribuables de Los Angeles (Californie) viennent d'autoriser les autorités municipales àdépenser $100-000.000 pour l'amélioration des rues de la ville, afin de les rendre propres à la circulation moderne. De toutes les villes du monde Los Angeles est celle qui possède le plus grand nombre d'automobiles en proportion de sa population. Elle est de plus visitée par près d'un demi-million de touristes annuellement.

A un encan publie, à Bayonne (New-Jersey), une petite voiture populaire s'est vendue $6.50. On croit que c'est le plus bas prix qui ait encore été payé pour un automobile.

PLUS DE CHEVAUX

Dans cinq ans le Conseil municipal de Londres ne tolèrera plus de chevaux dans les rues de Londres, parce qu'ils retardent la circulation.

A FROPOS D'ASSURANCE

Certains législateurs du Maryland veulent présenter un projet de loi qui non seulement obligerait les automobilistes à s'assurer contre les réclamations des tiers, mais encore taxerait tous les autoqobilistes pour créer un fonds devant servir à payer les indemnités.

L'AUTO EN CHINE

Il y a actuellement en Chine environ 15,000 voitures. Ce chiffre reste minime en regard des 330 ou 450 millions de Chinois. Cette disproportion tient au mauvais état du réseau routier, à la situation financière du gouvernement et à la superstition du peuple croyant à la profanation des sépultures par la route. L'importation se fait par Shanghai à raison de 600 unités par an. L'Allemagne rivalise avec les Etats-Unis pour les livraisons. Les autorités s'intéressent d'avantage au problème des routes. Elles étudient la mise au point de 1,500 milles de chemins et postes. Il existe déjà un service automobile du Nord-Ouest sous le contrôle du ministère des travaux publics. Il dessert avec des camions légers et un autobus le désert de Gobi. Ford aurait l'intention de construire à Shanghai une usine de montage pour ses voitures.

LES BALLONS SONT POPULAIRES

Les taxis de Paris ont été munis de ballons, ou pneus confort, comme on dit là-bas. Plus de 5000 jeux de ballons viennent d'être posés sur ces taxis.

LES AUTOS DANS LE DOMINION

Bien que les statistiques complètes ne soient pas encore données, par l'Industrie Automobile du Canada, il nous est possible de dire que le Dominion possède pour commencer 1925, un total de véhicules moteurs dépassant 622,560. Nous prendrons cette année si ce n'est déjà fait, la seconde place, occupée par l'Angleterre, à la fin de 1924.

On compte 555,321 voitures pour voyageurs ; 59,236 camions et 7,953 motocyclettes, ce qui serait le tout dernier dénombrement de ce que nous possédons. Une augmentation de 48,400 véhicules, en un an, et encore ne faut-il compter que sur les dix premiers mois de 1924.

La province d'Ontario a acheté, à elle seule, plus que toutes les provinces réunies et cela n'est pas pour nous surprendre, vu la différence énorme de la population et la centralisation des grandes industries.

La province de Québec a considérablement avancé ainsi que la Colombie-Anglaise. Malheureusement dans le petit tableau donné ci-après, il nous est impossible de fournir les chiffres de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Pour la première fois, depuis les débuts de l'automobilisme, les motocyclettes ne sont pas en progression. Ceci serait dû aux facilités de se procurer des machines d'occasion et le peu de différence qui existe entre le prix d'une bonne motocyclette et certains modèles d'automobiles populaires.

Le tableau ci-dessous nous montre les différences entre 1923 et 1924 dans toutes les provinces de Canada.

Provinces	1923	1924
Ontario	274,427	300,351
Québec	68,959	74,480
Saskatchewan	63,017	63,017
Alberta	41,933	41,933
Manitoba	41,515	42,000
Colombie-Anglaise	39,500	50,400
Nouvelle-Ecosse	18,103	20,457
Nouveau-Brunswick	16,642	19,405
Ile du Prince-Edouard	2,450	2,554

LES PNEUS

PAR F.-A. WHITTEN, CHEF INGENIEUR DE LA GENERAL MOTORS TRUCK CO

La surcharge des camions est la principale cause de l'usure excessive des pneus. Peut-être n'y-a-t-il pas une partie du camion sujette à une plus grande tension que les pneus lorsqu'il y a surcharge.

Les dommages sont surtout considérables pour les pneus à air. Il est aussi important de s'occuper de la surcharge que des régies du gonflement des pneus. Au sujet du gonflement, il importe grandement de toujours observer les instructions du fabricant. Le trop grand gonflement est aussi dommageable que le gonflement inférieur à la pression nécessaire.

Il faut aussi s'occuper des pneus pour obtenir le maximum de rendement des pneus. Le point le plus important du mécanisme pour faire l'ajustement des freins est au semelles (brake shoes). Il est important de faire régulièrement l'inspection des pneus et de voir en même temps à ce que le contact soit le même partout. Le contact inégal est la cause du grincement lorsque l'on applique les freins. Les conducteurs peuvent avoir tous les détails sur les soins à donner aux freins en obtenant le livre d'instruction du fabricant du camion.

Une rude collision, comme le fait frapper la chaine de pierre, peut faire plier le joint de la bielle, faisant perdre ainsi l'alignement aux roues d'avant. La conduite est alors difficile et l'usage des pneus, durs ou mous est excessive. J'ai été témoin dernièrement du fait qu'un conducteur avait absolument mis les pneus à air hors d'usage par une course de cinquante milles après un léger accident.

Les roues d'avant ne doivent pas être exactement parallèles. Elles doivent entrer en dedans d'un quart à un demi pouce. Pour faire l'ajustement qu'il doit être, il sera bon de consulter le livre d'instruction du fabricant et suivre les dimensions et les méthodes données.

Il faut, aussi régulièrement que possible, voir à la lubrification du volant et des parties qui s'y rattachent. La conduite difficile est presque toujours due au fait que la lubrification manque.

On doit voir à ce qu'il y ait le moins de jeu possible dans le volant. L'excès, comme dans toute autre chose cependant, doit être évité.

ON LES BRULE

Les marchands d'autos de Birmingham (Alabama), au lieu de faire reconstruitrz les autos usagés, prises en échange, et d'essayer de les revendre, les font brûler en d'énormes feux de joie.

L'EMPLOI DE L'HUILE DE RICIN

—Votre client ne s'est nullement moqué de vous en prétendant assez justement que l'huile de ricin est de toutes les huiles celle qui résiste le mieux aux hautes températures. Bien entendu il y a la question de l'odeur qui ne peut plaire à tout le monde et aussi la question du prix. Si vous avez une occasion de faire un essai, bornez-le au graissage de certaines parties de vos automobiles qui demandent une lubrification parfaite et difficiles à bien graisser. L'huile de ricin à l'avantage de bien adhérer aux surfaces métalliques surtout à la température de l'air ambiant. A recommander pour les pivots et axes de direction, les joints universels. Rien de meilleur aussi pour le graissage des boîtes de vitesse et l'essieu arrière.

TRANSPORT BON MARCHE

Un automobiliste de Telso (Washington), qui possède une voiture de prix moyen, a fait un voyage de 2,500 milles qui lui a coûté $53.00 en gazoline et en huile. Il n'a pas eu de réparations à faire exécuter.

Ford

VOICI LES DIFFERENTS MODELES FORD QUE NOUS AVONS A NOS SALLES DE VENTE, 251 RUE ST-JOSEPH

LE SEDAN FORDOR—un bel auto de famille; portes séparées pour sièges d'avant et d'arrière; loge cinq personnes; beau capitonnage, six grandes fenêtres.

LE SEDAN TUDOR—une excellente voiture pour la famille; sièges d'avant individuels; portes et fenêtres extra grandes; magnifique aménagement.

LE COUPE—un auto personnel idéal; loge trois personnes; confortable, élégant, facile à manoeuvrer et très économique.

L'AUTO DE TOURISME—le moins cher des autos de famille, insurpassable pour l'utilité générale dans la ville ou sur la ferme.

LE RUNABOUT—un joli auto à deux places pour usage personnel; se convertit en léger auto de livraison en se servant de la carrosserie boite à la place du pont arrière.

LA LIVRAISON LEGERE—châssis d'auto régulier ajusté avec carrosserie de livrairon; excellent pour livraison rapide.

LE CAMION UNE TONNE—n'importe quelle sorte de carrosserie peut s'ajuster sur ce châssis; très adaptable; peut servir pour pratiquement n'importe quel travail.

NOTRE NOM EST VOTRE GARANTIE

J.-A.-T. LAMBERT

VENDEUR DU FORD

Garage TEL: 2-1556 — 251 rue St-Joseph — Salle de vente TEL: 2-6815

LE STAR "BROUGHAM" est arrivé

VENEZ LE VOIR

GARAGE DONNACONA

12 de la Couronne

Tél: 2-5336

Attrayants Automobiles

DODGE BROTHERS

Type Spécial

Roulement Facile

MORISSET & FRERE

316 St-Joseph Tél: 2-7885w

Popularité comme celle-ci veut dire appréciation de plus grandes valeurs

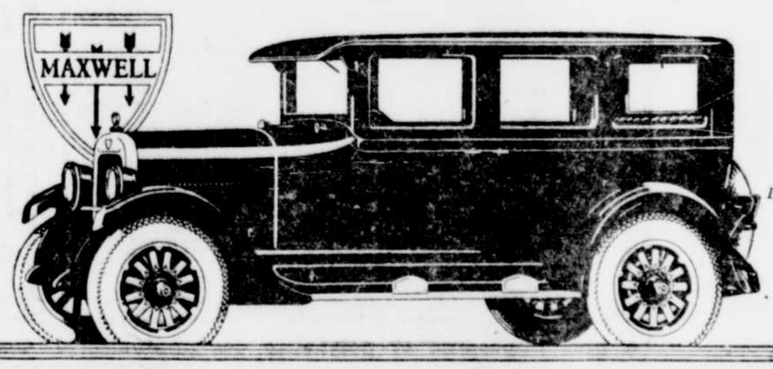

Le Sedan Régulier à quatre portes

Le nouveau bon Maxwell s'est acquis une telle approbation cordiale ici et partout, que sa popularité est une question de commentaires. Il ne saurait y avoir de doute que cet auto offre des avantages quon n'a jamais auparavant trouvé dans un quatre.

A cette avance sur les résultats conventionnels il y a des raisons logiques.

D'abord, la détermination des ingénieurs Maxwell-Chrysler de développer le principe du quatre cylindres jusqu'à son plus haut degré.

Ensuite, l'avantage marqué et reconnu en fait d'expérience et de ressources de l'une des plus grandes et des plus fortes organisations manufacturières de qualité qui soient dans l'industrie.

De plus, le nouveau bon Maxwell estvraiment un auto "manufacturé". L'auto en entier, presque jusqu'au moindre détail, se fabrique dans les grandes usines Maxwell.

Avec tous ces avantages, il va sans dire que le nouveau bon Maxwell offre de l'automobilisme de qualité supérieure à un prix d'une modicité surprenante.

La popularité de cette voiture veut dire que le public s'est rendu compte de ce fait. Bref, on n'a qu'à observer le nombre croissant des nouveaux bons Maxwells sur la route pour comprendre l'appréciation considérable dont sont l'objet la qualité supérieure et les plus grandes valeurs du Maxwell. Il nous tarde de vous le prouver par une démonstration.

Nous sommes heureux de vous offrir l'avantage des payements à termes. Renseignez-vous sur l'excellent système Maxwell. Marchands de Maxwell et service supérieur de Maxwell partout.

P.-L. LORTIE (limiteé)

405 rue St-Paul. Tél: 2-6335 2-6336

Le Nouveau Bon

MAXWELL

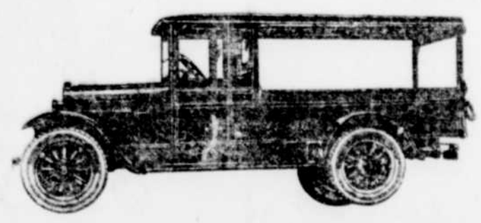

Une carrosserie pour chaque ligne

En achetant un Camion Graham Brothers vous avez le choix de la plus grande ligne de l'industrie en fait de carrosseries régulières. Quel que soit ce qu'il vous faut, Graham Brothers peuvent vous le fournir à prix minimum.

MORISSET & FRERE

316 RUE ST-JOSEPH - - Tél: 2-7885w

CAMIONS GRAHAM BROTHERS *EN VENTE PARTOUT CHEZ LES REPRESENTANTS DODGE BROTHERS*

Nous ne demandons que de prouver cet avancé:

"Les nouveaux modèles Studebaker offrent la plus grande valeur automobile que puissent acheter les dollars canadiens."

Nous savons que pas un autre automobile au Canada ne saurait se comparer avec le nouveau Studebaker --- en fait de qualité d'apparence, de confort et de performance --- et n'en pas moins se vendre à aucun prix approchant le bas prix de Studebaker.

Nous voulons aussi que le public le sache. Aussi invitons-nous les comparaisons. Nous avons hâte d'avoir l'occasion de prouver nos dires.

Venez. Il y a un auto Studebaker attendant qu'on vous en fasse la démonstration. On ne vous pressera pas d'acheter.

Nouveaux modèles! Valeurs nouvelles!

Avant d'acheter, voyez les nouveaux Studebaker; comparez-les sous tous les rapports avec tout autre auto que vous puissiez avoir en vue; et en particulier, comparez-en les prix:

SIX REGULIER

Phaéton-Duplex, 5 places	$ 1,800
Routier-Duplex, 3 places	1,775
Coupé Country Club, 5 places	2,120
Coach 5 places	2,045
Coupé 5 places	2,280
Brougham 5 places	2,310
Sedan 5 places	2,420
Berline 5 places	2,510

SIX SPECIAL

Phaéton-Duplex 5 places	$ 2,325
Routier-Duplex 3 places	2,255
Routier Sport 3 places	2,380
Victoria 4 places	2,965
Brougham 5 places	2,810
Sedan 5 places	3,100
Berline 5 places	3,210

SIX GROS

Phaéton-Duplex 7 places	$ 2,880
Coupé 5 places	3,815
Sedan 7 places	4,005
Berline 7 places	4,115

Freins hydrauliques aux 4 roues, avec roues-disque, au choix, moyennant surplus

(Ces prix comprennent taxe et fret. Ils couvrent les autos avec équipement régulier de fabrique, livrés complets et prêts à servir.)

MOTORS LIMITED

19 rue de la Couronne Québec

DESBIENS & GAGNON Automobile(ltée) Chicoutimi

C'EST L'ANNEE DU STUDEBAKER

DANS NOS THEATRES

AUDITORIUM
SEMAINE PROCHAINE

Commençant LUNDI
GRAND PROGRAMME
- DE -
VUE ET VAUDEVILLE

Un film qui raconte l'histoire de celles qui s'aventurent dans la nuit tandis que tout le monde dort.

Voyez
NORMA SHEARER
dans un double rôle dans

Un très beau programme

PRIX ORDINAIRES

DIMANCHE SEULEMENT
GRAND PROGRAMME DOUBLE

MARGUERITE DE LA MOTTE
DANS
"IN LOVE WITH LOVE"

Gaston Glass et Hel. Chadwick
DANS
"TROOPING WITH ELLEN"

ADMISSION 30c et 35c TAXE COMPRISE

LA SEMAINE PROCHAINE A L'AUDITORIUM

Norma Shearer, étoile de cette production, joue un double rôle. Dans le premier elle apparaît sous les dehors d'une jeune fille de la société, charmante et agréable; dans l'autre rôle nous la voyons sous une reine danseuse de cafés, la fille d'un condamné au bagne, essayant de gagner sa vie honorablement dans un café de réputation médiocre. Dans cette production Norma Shearer se surpasse.

Monta Bell qui a fait un si grand succès de "Broadway After Dark" dépasse ce dernier dans "Lady of the Night". Nul doute que cette vue plaira à tous et chacun. Elle sera présentée au Théâtre Auditorium, lundi le 30 mars pour se continuer toute la semaine.

(Communiqué par la direction du théâtre.)

DIMANCHE A L'AUDITORIUM

"In Love with Love", est une légère comédie qui plaira certainement à tout le monde, et dans laquelle Marguerite De la Motte, avec son charme habituel, tient le premier rôle.

C'est l'Histoire d'une jeune fille qui encourageait l'amour d'un grand nombre de jeunes gens parce qu'elle croyait les aimer, mais en réalité elle était en amour avec l'amour. Cette vérité lui apparut lorsqu'un jeune homme refusa de lui faire l'amour, quoiqu'elle fît tout en son pouvoir pour qu'il s'éprît d'elle. Cependant tout se termine bien.

Cette vue sera montrée au théâtre Auditorium Dimanche le 29 mars, avec la vue "Trouping with Ellen" dans laquelle figurent Gaston Glass et Helene Chadwick.

Ce programme double de dimanche ne manquera pas d'intéresser tous les amateurs.

I. N. R. I.

LES GRANDES PREMIERES DE "JESUS LE NAZAREEN" COMMENCERONT DIMANCHE LE 29 AU THEATRE IMPERIAL

Il n'est peut-être pas de spectacle à l'écran plus édifiant pour le temps du carême que le grand et sublime drame "I. N. R. I" ou Jésus le Nazaréen" que le Film de luxe exibera pour la première fois à Québec à partir de dimanche le 29.

Qu'on ne se trompe pas cette fois. Il ne s'agit pas d'un film montrant uniquement la Passion mais d'un drame illustrant toute la vie du Christ et toute son époque. Il ne s'agit pas d'un film dans le genre de ceux qui furent déjà montrés à Québec mais d'un spectacle entièrement différent dont l'action se passe de nos jours d'un spectacle où l'art absolu s'allie avec la vérité biblique

Il a fallu pour tourner ce film créer de toutes pièces une atmosphère une ambiance reconstruire selon les données historiques—Jérusalem, Nazareth, le palais d'Hérode etc. Le metteur en scène a dû se pénétrer les principaux évangiles selon St-Jean—St-Marc, saint Mathieu et il lui a fallu ensuite catéchiser toutes les immenses foules que nous voyons s'agiter dans le drame. Elle est certes bien belle cette histoire d'un condamné politique à la peine capitale qui passe son utlime nuit à relire les livres saints—alors que sur l'écran nous voyons ce matérialiser les visions consolantes qui défilent dans son imagination. Et la conclusion si inatendue alors qu'avant l'exposition le condamné est trouvé mort dans sa cellule tandis que son âme se détache de son corps pour monter vers le Dieu du Calvaire qui l'appelle à lui combien mystique et édifiante.

Les rôles en vedette sont supérieurement joués; le Christ, la Sainte Vierge, Jean-Baptiste, Marie Madeleine, Caiphe le grand prêtre, Ponce Pilate, Salomé, Saint-Pierre, Judas, Barrabas, etc., etc.

Ce spectacle de beauté, d'art et d'édification a été chaleureusement recommandé par les clergés d'Europe et de Californie et des milliers de maisons d'enseignement y ont conduit leurs élèves ; il arrive à son heure à une époque où l'on réclame tant contre le mauvais cinéma et il n'est pas douteux qu'on verra à l'Impérial des familles entières ainsi que des éducateurs et leurs personnels. Car les sermons mis en action se gravent mieux dans les esprits que les sermons parlés.

Les titres sont bilingues et cette fois il y a une rédaction française au lieu d'une traduction trop excessive du mot à mot. Dans plusieurs cas la Bible est citée textuellement.

"Jésus le Nazaréen" est une primeur digne des plus grands cinémas et il convient de féliciter Film de Luxe des constants efforts qu'elle fait pour relever le niveau des spectacles de l'écran dans notre population. Ne manquons pas les premières de ce spectacle à nul autre pareil.

Filles pas jolies et cygne noir

Si une femme n'est pas la joliesse incarnée, dit Helene Chadwick, la talentueuse actrice de cinéma, elle peut toujours être l'amie de son miroir, et par mille et un artifices remédier aux omissions de dame Nature.

C'est dans "Le Cygne Noir"—(The dark Swan)—que figure Mlle Chadwick. Cette vue est la version cinématographique du meilleur succès de librairie du même nom par Ernest Pascal. Dans cette vue Mlle Chadwick joue le rôle de l'héroine dénuée d'attraits, Eve Quinn dont l'âme cependant possède autant de charmes que son extérieur en possède peu. Eve devient amoureuse de Lewis Dike, et pour la première fois de sa vie elle croit qu'elle peut se faire attrayante, en dépit de son manque de charmes. Ses rêves se réalisent presque—car sa jolie sœur intervient et devient sa rivale.

Une distribution digne des mérites du roman a été organisé dans ce classique de l'écran par Warner Bros. Outre Mlle Chadwick, il y a Marie Prévost, Monte Blue, Arthur Rankin, Lilyan Tashman, Mary McLaren, Carlton Miller, Vera Lewis et John Patrick.

C'est Millard Webb qui en a la direction. "Le Cygne Noir" sera représenté au théâtre Victoria durant trois jours à commencer demain.

(Communiqué par la direction du théâtre.)

ETOILE EN VEDETTE

New-York, 28.—(Presse associée)—Y aurait-il eu une promesse de mariage entre Lilian Gish, l'actrice de cinéma bien connue, et Charles-H. Duell, le président de la Motion Picture Company? C'est ce qu'essaient d'établir les témoignages à l'audition de la cause de Duell contre Gish pour l'obliger à respecter le contrat qu'elle a signé avec lui.

Les déclarations faites au nom de Duell, quand l'action a été prise, laissaient entendre qu'il y avait eu pareille promesse, mais Mlle Gish nie la chose.

George-W. Newgrass, qui était l'avocat de Mlle Gish en 1923, lorsqu'elle nomma Duell son exécuteur testamentaire a été interrogé ce matin à ce propos. Il a déclaré qu'il avait compris que Mlle Gish et Duell étaient fiancés quand l'actrice fit son testament.

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour.

Le concert Dufranne demain après-midi au Château

C'est demain après-midi (dimanche), à 3 h. 30, qu'aura lieu dans la salle du Château-Frontenac, le concert du ténor canadien **Georges Dufranne**, qui promet d'être un des plus intéressants concerts de l'année. Nous publions plus bas le programme qui comprend quelques extraits d'opéra, des mélodies françaises d'auteurs modernes et classiques et un groupe de chansons anglaises.

— PROGRAMME —

1.—A—La procession ..... Frank
B—Caro Mio Ben (Star of my heart ..... Giordoni
C—Hérodiade. (Ne pouvant réprimer) ..... Massenet

2.—A—Chanson triste ..... Dupare
B—Les papillons ..... Fourdrain
C—Ariette ..... Vidal

3.—La Bohême. Que cette main est froide ..... Massenet

4.—A—Who knows ..... E.-R. Ball
B—In the dark in the dew ..... Wilfrid Pelletier
C—Mother O'Mine ..... Tours

5.—A—Le Secret ..... Fauré
B—L'heure délicieuse ..... Staub
C—Si tu le veux ..... C. Koehlin

Les billets sont en vente chez Gauvin & Courchesne, jusqu'à 10 heures, p.m., samedi, et dimanche au Château-Frontenac à partir de 2 h. 30, aux prix de 50c pour le balcon et $1.00, $1.50 à l'orchestre.

CHATEAU - FRONTENAC

Dimanche après-midi 3h.30

GEORGES DUFRANNE
TENOR

Balcon 50c
Orchestre - $1.00 et $1.50

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Faites durer votre argent.

L'UNE DES PRINCIPALES SCENES du film de la "PASSION" intitulé I.N.R.I. qui sera représenté à partir de dimanche, le 29 mars, par FILM DE LUXE, au théâtre IMPERIAL. Ce film n'a rien de commun avec "La Lumière Eternelle" ou les autres Passions qui ont été montrées jusqu'ici et comme il a déjà la plus haute approbation ecclésiastique, on s'attend à ce que ses représentations si artistiques et absolument inédites à Québec, aient non seulement l'encouragement unanime du public, mais aussi de nos principales maisons d'éducation et de notre clergé lui-même, surtout en un temps où l'on insiste sur le rôle que peut faire le cinéma éducationnel, le bon cinéma.

VICTORIA
POUR 3 JOURS SEULEMENT
Dimanche, lundi, mardi

ON LA DISAIT LAIDE
—MAIS ELLE RECLAMAIT SON DROIT A L'AMOUR!

"THE DARK SWAN"
(Le Cygne Noir)
AVEC
MARIE PREVOST
MONTE BLUE
HELENE CHADWICK

QUE PREFERE UN HOMME D'UNE FEMME—
UN BEAU CORPS OU UNE BELLE AME?

COMMENCANT DEMAIN DIMANCHE LE 29 MARS
ET TOUTE LA SEMAINE

Ce film n'est pas La Lumière Eternelle --- ne comparez pas cette vue à toute autre déjà montrée ou qui peut être montrée

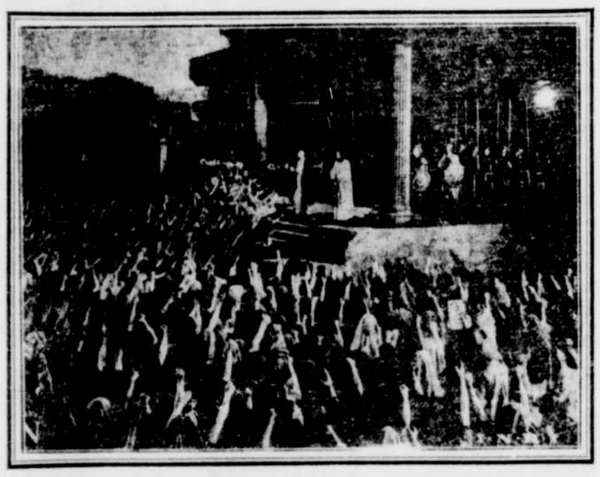

Aucun film si grand soit-il—si parfait soit-il—ne peut égaler cette œuvre magistrale absolument unique dans les annales de la cinématographie internationale.

Prieuré de Saint-Dominique,
2590, rue Bush,
San-Francisco, Cal.

Cher Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous exprime mon appréciation et mon approbation au sujet du superbe film dépeignant la vie de Jésus-Christ, une vue de ce genre est tout spécialement bienvenue depuis que le marché est inondé de productions inférieures, et en certains cas, tout à fait nuisibles.

Je bénis donc votre œuvre et vous adresse mes vœux les plus sincères pour son succès

Votre tout dévoué,
W.-F. LEWIS, O. P.

DIMANCHE
MATINEE ET SOIREE
35c

FILM DE LUXE

12 rue Mayor, Montréal - Plateau 5260

PRESENTE

D'après le plus Grand Livre du Monde
"Le SAINT EVANGILE"

I.N.R.I.

Sa Vie

Sa Mort

JESUS DE NAZARETH

(TITRES FRANCAIS)

DIMANCHE REPRESENTATIONS
1 h. 30 -- 3 h. -- 7 h. 30 -- 9 h.
THEATRE
IMPERIAL

PREMIERE FOIS A QUEBEC

C'est une vue tout à fait nouvelle--différente de toute autre. Il a fallu quatre ans pour la tourner. C'est l'art cinématographique.

La plus imposante et poignante des productions. Oeuvre grandiose et qui à travers le monde vient de s'imposer avec un triomphe sans précédent.—C'est le plus gros chef-d'œuvre de la cinématographie mondiale qui fera sensation dans tout le Canada.

Voici une Lettre du Cardinal Ferrari, Archevêque de Milan

J'ai eu le plaisir d'assister dans la grande salle du Collège à la projection du film I. N. R. I.

Je peux dire que l'exécution de cette vue est parmi les meilleures que j'ai jamais vues en cinématographie.

Le sujet délicat a été traité avec toutes les précautions désirables, le texte de la Bible adroitement combiné avec une mise en scène importante a été strictement suivi.

Tout le monde doit voir ce film lequel je considère le plus grandisoe jamais reproduit jusqu'à aujourd'hui. C'est le film de l'Humanité.

Signé; Andrea CARLO, Cardinal Ferrari

SEMAINE
MATINEES
25c
SOIREES
35c

COMMENCANT DIMANCHE LE 5 AVRIL
LA VIE DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

LEVIS

Au chantier Davie, à Lévis

Le navire "Plessis", de la Traverse de Lévis, est entré hier soir au chantier Davie, à Lévis, afin de faire poser deux nouvelles palettes à son hélice, ayant brisé ces palettes dans la glace des battures qui recouvre le fleuve depuis une couple de jours.

Mort de Mme Elie Sirois

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Elie Sirois, arrivée, hier, à sa résidence, rue Joliette, à Lauzon. La défunte était âgée de 36 ans. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 10 heures, à l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite dans le cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

L'état de nos malades

Mme Lucien Bégin, de Lauzon, a subi une opération chirurgicale très délicate, avant-hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'opération semble avoir bien réussi.

—Mme J.-I. Langlois, de Lévis, qui a subi une opératio chirurgicale très délicate, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y a quelques semaines, est retournée hier dans sa famille, pour compléter sa convalescence.

Assemblée des Forestiers Indépendants demain

Les officiers et membres de la cour Blanchet, No 4700, de Lévis, de l'ordre des Forestiers Indépendants, auront une assemblée importante, demain après-midi, à 2 heures, dans la salle de l'hôtel de ville, de Lévis. On procédera à l'élection des officiers pour 1925. Tous sont priés d'être présents.

La saison du sucre est commencée

La saison du sucre, saison intéressante pour un grand nombre, est commencée et déjà des parties commencent à s'organiser. C'est ainsi que deux ou plusieurs groupes de jeunes gens et jeunes filles de Lévis et des autres paroisses de la rive sud doivent se rendre aux cabanes à sucre déguster le délicieux sucre et la bonne tire d'érable.

Les joueurs de la Ligue Interne des Quilles

Tous les officiers et membres de la Ligue Interne des Quilles des Chevaliers de Colomb de Lévis sont invités à assister ce soir, à 9 heures, au grand banquet donné à la salle de M. Alphonse Dion rue St-Louis à Lévis. Plusieurs invitations ont également été faites à des amis et admirateurs de cette Ligue. Au cours de ce banquet on fera la distribution des coupes gagnées et des prix mérités par les joueurs au cours de la saison qui vient de se terminer.

Une collecte par la Société St-Vincent-de-Paul de Lévis

Comme nous l'avon déjà dit, l'hiver rigoureux que nous avons eu a été cause que la Société St-Vincent-de-Paul de Lévis, a dû secourir un plus grand nombre de familles que d'habitude et de ce fait, les provisions, le combustible et même l'argent que la Guignolée avait rapporté en décembre dernier ont été distribués et la Société se trouve maintenant dans l'obligation de faire de nouveau appel à la générosité des citoyens de Lévis, vu qu'elle a encore plusieurs familles à secourir, dont les chefs sont sans ouvrage depuis l'automne dernier. En effet, demain après-midi, on passera à domicile, à Lévis et que chacun donne suivant ses moyens et le plus généreusement possible en se rappelant que "Qui donne aux pauvres prête à Dieu".

Collecte en faveur des Ruthènes

Demain à l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite une collecte en faveur de l'Oeuvre des Ruthènes.

Des conférences pour les sourds-muets demain

Demain après-midi, à 2 h. 30 et demain soir à 7 h. 30, M. l'abbé Deschamps, de l'Institut des Sourds-Muets, de Montréal, donnera des conférences à l'Ecole des Frères, rue du Roi, à Québec. Les familles de la rive sud qui ont des sourds-muets ou sourdes-muettes voudront bien les conduire à cet endroit pour leur permettre d'assister à ces instructions.

Le euchre du Cercle des Fermières de Lévis

Les membres du Cercle des Fermières de Lévis donneront, lundi soir prochain, le 30 mars, à 8 heures, dans la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, un euchre qui sera sous la distingué patronage du Dr Alfred Roy député du comté de Lévis, de Mme Roy, ainsi que de M. Cyrille Vaillancourt, chef du service d'Apiculture et de Mme Vaillancourt. Le prix d'admission sera de 50 centins. De nombreux et riches prix que l'on peut voir exposés dans l'une des vitrines du Syndicat de Lévis, côte du Passage, seront distribués aux heureux gagnants. Les cartes sont en vente au Syndicat de Lévis. Nul doute que l'on assistera en grand nombre à ce euchre qui promet d'être un évènement social à Lévis.

Collecte pour l'église de Bienville

Demain, sera faite, dans l'église de Bienville, la collecte mensuelle en faveur de cette église.

Le euchre des Voyageurs de Commerce, hier soir

Le grand euchre, donné hier soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, par les Voyageurs de Commerce de Lévis, au profit des œuvres paroissiales, a obtenu un très beau succès sur toute la ligne. La salle était remplie de personnes de Lévis, des paroisses environnantes et même de Québec. De nombreux et riches prix ont été distribués aux heureux gagnants. Ce euchre était sous le distingué patronage de l'hon. juge Isidore Belleau et de Mme Belleau, de Lévis.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville de Lévis a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire Emile Demers. Etaient présents: MM. les échevins Théophile Larochelle, Eudore Lasnier, Adjutor Michaud, L.-B. Pelletier, Wilfrid Martin et L. Sylvio Durand.

Comme cette séance était la première du nouveau conseil, la salle était remplie de contribuables venus pour assister aux délibérations de leurs représentants.

Le greffier a donné lecture du rapport des élections municipales et du serment d'office prêté par M. le maire et les six échevins de Lévis, tel que l'exige la loi des cités et villes.

Les présidents des comités et la nomination du pro-maire

Le conseil a décidé de former comme suit ses différents comités:

Finances et hôtel de ville: M. l'échevin Théophile Larochelle.

Aqueduc: M. l'échevin Adjutor Michaud.

Chemins, tramway et traverse: M. l'échevin L.-B. Pelletier.

Police et feu: M. l'échevin Eudore Lasnier.

Hygiène, électricité et règlements: M. l'échevin Wilfrid Martin.

Marchés et terrains et industries: M. l'échevin Sylvio Durand.

Il est entendu que d'après la loi des cités et villes, M. le maire fait partie de tous les comités.

M. le maire Demers et MM. les échevins Larochelle et Michaud ont été nommés membres du comité conjoint de la Traverse, des villes de Québec et Lévis.

M. l'échevin L.-B. Pelletier a été nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

Lévis ira devant la Commission des Services Publics

Le conseil a chargé, MM. Bernier & de Billy, procureurs de la Cité de Lévis, de comparaître pour la Cité le 31 mars 1925 devant la Commission des Services Publics de Québec et de s'opposer à ce que l'ordonnance soit déclarée définitive pour toute la durée de la franchise de la Cie des Tramways Electriques de Lévis, mais demander à ce qu'elle ne soit continuée que pour un an, à un prix maximum de $9,000 par année.

Le lendemain de l'assemblée conjointe des conseils de Lévis et Lauzon, le greffier a écrit à la L. C. R. et lui a demandé si elle consentirait à accepter l'offre faite par cette assemblée.

M. Weyman a écrit, hier soir, au conseil que sa compagnie ne peut accepter aucune offre, mais est obligée de s'en rapporter aux conditions faites et établies par le jugement rendu par la Commission des Services Publics, en 1922.

L'état sanitaire de Lévis est excellent

Le conseil prend connaissance d'un rapport du Dr Leblond, en date du 27 mars 1925, dans lequel il dit qu'il n'y a aucune maladie contagieuse dans Lévis et que l'état sanitaire de la ville est excellent. Le Dr Leblond dit que depuis qu'il a fait diminuer de moitié la dépense d'alun, il a été constaté que l'eau ne contient à peu près aucun coli bacille et est exempte de tout danger. Le Dr Leblond ajoute qu'il serait dans l'intérêt de la santé publique que le conseil passe un règlement obligeant les boulangers, soit d'envelopper leur pain ou de le passer dans des paniers et aussi un règlement défendant aux marchands, bouchers et autres d'exposer sans avoir au préalable protégé leurs marchandises, afin qu'elles ne soient pas contaminées ni par les poussières, ni par les saletés de la rue.

On a retiré cet appel et payé les frais

MM. Bernier & DeBilly informent le conseil que dans la cause de dame Henriette Audet vs la Cité de Lévis, l'appelante a retiré l'appel qu'elle avait porté de la décision du bureau des estimateurs et dans lequel elle demandait que la valeur locative de sa propriété soit diminuée et aussi que les frais ont été payés.

Ce qu'ont coûté les élections municipales

Le conseil a pris connaissance d'un compte du greffier qui a agi comme officier-rapporteur aussi, du secrétaire et des sous-officiers-rapporteurs, lors des dernières élections municipales. Ce compte se chiffre à $203.

Un chemin de tolérance sur les terrains du gouvernement

L'ingénieur du district militaire No 5 de Québec informe le conseil que le dept. de la milice d'Ottawa est prêt à ouvrir un chemin de tolérance, sur le terrain loué au club de Golf de Lévis, pour l'usage des cultivateurs des environs afin de leur raccourcir le trajet, mais à condition que la Cité s'engage à entretenir ce chemin et les clôtures en bon ordre. Le conseil a décidé ne pouvoir prendre cette charge, tout en reconnaissant l'utilité de ce chemin qui fut fermé par le Club de Golf, ayan loué ces terrains du gouvernement. M. l'échevin Pelletier a dit que les cultivateurs qui passent dans ce chemin sont prêts à se charger à son entretien.

Le programme du nouveau conseil

Avant la fin de la séance, M. l'échevin Larochelle a pris la parole et a fait connaître le programme du nouveau conseil. Nous aurions voulu reproduire en entier les paroles de M. Larochelle, mais l'espace nous faisant défaut nous sommes dans l'obligation de ne donner que les grandes lignes de son discours.

Des emprunts absolument nécessaires, dit-il, ont été faits par l'ancien conseil pour des travaux de voirie et d'aqueduc qui s'imposaient, entre autres des chemins permanents, une usine de filtration, un réservoir et plusieurs autres améliorations, ce qui a augmenté la dette de la cité de plus de $500,000. Si nous ne voulons pas augmenter la taxe foncière, actuellement de $1.60, il va falloir pratiquer la plus stricte économie et cela dans tous les départements.

Il est une dépense toutefois, ajoute M. Larochelle, qui semble tout à fait urgente, c'est celle de la réparation et de l'ameublement de la bâtisse de l'hôtel de ville. Ceci s'impose pour l'honneur de la cité et cette dépense de $4,000 à $5,000 pourrait peut-être se faire sans pour cela être obligé d'augmenter la taxe municipale.

Une autre question de la plus haute importance, dit M. Larochelle, est d'annoncer notre ville et d'y attirer des industries. Cessons donc une fois pour toutes nos dissentions, unissons-nous, travaillons ensemble et nous verrons Lévis se transformer rapidement.

M. le maire Demers, prenant lui aussi la parole, dit qu'il croit avoir toujours accompli son devoir et que jour et nuit et se dévoue dans les meilleurs intérêts de Lévis. Il dit avoir contribué avec ses collègues à attirer à Lévis la Hadlow Lumber Co et que dans le moment il est en pourparlers avec une grande industrie de Philadelphie, s'occupant du fer, pour qu'elle vienne s'établir aux anciens chantiers de la St-Lawrence Dock, à Hadlow.

M. Demers dit que Lévis est en train de perdre une industrie importante, celle de la Gravel Lumber Co., qui a l'intention d'aller s'établir à Rimouski, parce qu'on veut la forcer à accepter une union ouvrière dans ses usines. Il ajoute qu'il a insisté pour que cette compagnie retarde sa décision et que M. Gravel vienne auparavant rencontrer les membres du conseil de Lévis.

M. le maire termine en demandant à tous ses collègues de travailler ensemble dans les meilleurs intérêts de la Cité de Lévis et qu'il ne demande qu'une chose que tout aille bien dans le conseil.

Les séances du conseil auront lieu le mercredi soir

Avant l'ajournement, M. l'échevin Larochelle demanda que les séances aient lieu à l'avenir le mercredi soir, au lieu du mardi, vu que comme commissaire d'écoles, il doit siéger assez souvent le lundi soir, ce qui lui fait deux soirs de suite. Les membres du conseil ont acquiescé volontiers à cette demande et le conseil siégera à l'avenir le mercredi soir.

M. l'échevin Larochelle a aussi suggéré que les séances de comité soient tenues dans l'après-midi, le mercredi, de 4 à 6 heures, afin de permettre que la séance du conseil commence à 8 heures précises et que tout le monde puisse y assister sans être obligé de veiller trop tard. MM. les échevins Lasnier, Martin et Durand ont dit qu'ils préféraient avoir les séances du comité le soir, vu qu'ils ne pouvaient venir siéger dans l'après-midi à l'hôtel de ville.

M. l'échevin Larochelle répondit qu'il avait simplement fait une suggestion et qu'il n'avait pas d'objection de faire les séances de comité le soir, si cela accommodait mieux la majorité des échevins.

La séance d'hier soir, comme on le voit, a été très calme et toutes les questions ont été discutées dans la plus parfaite harmonie. Les nombreux contribuables présents à cette première séance du conseil actuel ont été enchantés de leur soirée.

La séance a ensuite été levée à neuf heures et demie et ajournée à mercredi soir prochain, le 1er avril 1925.

Le club "Le Voltigeur" aura deux riches trophées

Les membres du club de raquette "Le Voltigeur" auront le plaisir, l'hiver prochain, d'avoir dans leur chalet deux jolies coupes en argent, gagnées par les équipes du souque-à-la-corde de ce club.

Le 15 mars courant, l'équipe du souque-à-la-corde du "Voltigeur", dirigée par le capt Odilon Octeau, gagna le trophée Des Baillets, donné pour le championnat des clubs de raquette de Québec et Lévis pour 1925.

M. Charles Moisan, président du club "Le Voltigeur", en 1905, possède chez lui le trophée Gagnon, gagné alors par l'équipe lévisienne du souque-à-la-corde.

MM. Octeau et Moisan ont dit, à l'assemblée du club, dimanche dernier, qu'ils seront heureux de voir ces deux trophées placés dans la salle du chalet du club "Le Voltigeur", l'hiver prochain.

FONDEURS

Nous pouvons couler toutes sortes de morceaux en Cuivre, Bronze, Fonte, Semi-Steel et Aluminium.

Si vous donnez une commande d'essai, vous deviendrez un de nos clients.

QUEBEC BRASS & IRON FOUNDRY CO., LTD.

57 rue Commerciale, Lévis, Qué.

VETERAN DE CRIMEE EN FAIT LE RECIT

"Fruit-a-tives" lui redonne la santé

MAJOR GEORGE WALKER

"Je suis vétéran de la guerre de Crimée et de la révolte de l'Inde, ayant servi sous lord Roberts. Je souffrais beaucoup de rhumatisme, par suite de batailles et de mauvais temps, tellement que mes jambes enflaient m'empêchant de marcher.

J'étais si constipé que mon état était affreux, lorsque j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives". Il m'a soulagé de mon rhumatisme et ma constipation. Je jouis maintenant d'une santé parfaite—plus de rhumatisme ou constipation Geo. Walker, Chatham, Ont.

"Fruit-a-tives" contient — sous forme de pastilles, les jus concentrés de fruits succulents — le remède naturel pour la constipation et ses conséquences douloureuses.

"Fruit-a-tives" surmonte tous les maux intestinaux, d'une manière inconnue pour tout autre remède. Chez les marchands 25c et 50c la boîte.

Mieux vaut tard que jamais

Dit une jeune fille de Québec, en nous faisant part du bienque lui a valu l'emploi des Pilules Dodd pour le rein

Mlle Marie Beaulieu souffrait de mal de dos, de névralgie et de mal de tête

St-Athanase, P.Q., 27 mars (Spécial) Le témoignage suivant, que nous envoie Mlle M. Beaulieu de cet endroit, atteste de l'excellente valeur des Pilules Dodd comme remède pour le rein.

"Je suis un peu en retard pour vous envoyer une preuve de l'efficacité de vos Pilules Dodd pour le Rein, mais pour répéter le vieux dicton, "Mieux vaut tard que jamais".

"Oui, deux boîtes seulement de vos merveilleuses pilules ont suffi à me soulager complètement d'une complication d'affections rénales dont je souffrais depuis sept ans. J'ai décidé de ne pas souffrir longtemps à l'avenir avant de faire appel aux Pilules Dodd pour le Rein".

Ce sont des témoignages comme ceux-là qui ont fait et maintenu la réputation que possèdent aujourd'hui les Pilules Dodd, comme le vieux remède canadien pour le rein.

On s'apercevra que les Pilules Dodd soulageront l'affection rénale peu importe où ou sous quelle forme elle se trouve.

CONCORDAT CONCLU ENTRE LE SAINT-SIEGE ET LA POLOGNE

(Suite de la page 38)

Il assure l'enseignement religieux dans les écoles et la protection religieuse dans l'armée. Créant pour certains cas l'institution des conférences des évêques il maintient le caractère national de l'Eglise catholique, caractère qu'avait, du reste, reconnu à cette église par la constitution du 17 mars. Il règle la nomination des évêques et fait dépendre d'eux le clergé, dont il règle la situation matérielle, et, détail curieux et symptômatique, il subordonne la propriété foncière ecclésiastique aux nécessités de la réforme agraire, exprimant ainsi la vigilance constamment bienveillante de l'Eglise par rapport à la prospérité de ses fidèles et sa capacité d'adaptation aux réformes les plus avancées, dès que celles-ci ne poursuivent pas des buts de vindicte politique ou sociale mais réellement et uniquement le bien de la nation et de l'humanité.

Conçu dans un esprit de libéralisme et de tolérance dont nous ne pouvons que louer la largesse, le concordat est un acte d'importance capitale pour la vie religieuse et nationale de la Pologne. Il est un pas en avant dans le chemin ardu de la consolidation de l'Etat et permet d'espérer pour l'avenir un grand essor de la nation dans la collaboration intime et harmonieuse de tous ses éléments fondamentaux.

X X

ARTICLE I

L'Eglise catholique, sans distinction de rites, jouira, dans la République polonaise, d'une liberté complète. L'Etat assure à l'Eglise la liberté de l'exercice de son pouvoir spirituel et de sa juridiction et lui garantit également l'administration, en toute liberté, de ses biens conformément au droit canon.

ARTICLE II

Les évêques, le clergé et les fidèles pourront directement et en toute liberté communiquer avec le Saint-Siège.

ARTICLE III

En vue du maintien des relations amicales entre le Saint-Siège et la République polonaise, un Nonce Apostolique résidera en Pologne et un ambassadeur de la République polonaise sera attitré auprès du Saint-Siège. Les compétences du Nonce Apostolique en Pologne s'étendront également sur le territoire de la Ville Libre de Dantzig.

ARTICLE IV

Les autorités civiles prêteront leur assistance en vue de l'exécution des décrets et ordonnances de l'Eglise, au cas de la destitution d'un ecclésiastique ainsi qu'au cas de la perception de taxes ou de prestations destinées à l'Eglise.

ARTICLE V

Au cours de l'exercice de leurs fonctions les ecclésiastiques bénéficieront d'une protection juridique spéciale. A l'égal des fonctionnaires d'Etat ils seront libérés de toute saisie sur leurs traitements. Les prêtres qui sont entrés dans les Ordres, les moines, les élèves des séminaires et des novciats qui y sont entrés avant la déclaration de la guerre seront libérés du service militaire à l'exception du cas d'une levée en masse.

ARTICLE VI

L'inviolabilité des églises, des chapelles et des cimetières est assurée, dans la mesure cependant que la sécurité publique ne puisse en souffrir.

ARTICLE VII

Les aumôniers exécuteront leurs fonctions sous la juridiction d'un évêque-aumônier. Le Saint-Siège accorde que, dans les questions du service, les aumôniers soient soumis aux autorités militaires.

ARTICLE VIII

Chaque dimanche et le jour de la Fête Nationale du 3 mai la messe sera suivie de prières liturgiques pour la prospérité de la République et de son Président.

ARTICLE IX

Aucune région de la république polonaise ne pourra être soumise à un évêque dont le siège se trouverait en dehors des frontières de l'Etat polonais.

En dehors du rite romain comprenant cinq provinces ecclésiastiques le rite greco-ruthène aura sa province ecclésiastique consistant de l'archevêché de Lwow, du diocèse de Przemysl et du diocèse de Stanislawow.

Le rite arménien aura un archevêché à Lwow.

ARTICLE X

La création et la modification des prébendes d'églises, des congrégations, des couvents ainsi que l'administration des immeubles et des établissements en faisant partie, seront soumis à la compétence des autorités de l'Eglise.

ARTICLE XI

Le choix des archevêques et évêques dépendra du Saint-Siège. Sa Sainteté accepte de prendre avis du président de la République avant la nomination des archevêques, et évêques des diocèses, des coadjuteurs, "cum jure successionis" ainsi que de l'évêque aumônier afin de s'assurer que le président de la République ne formule à ce sujet aucune objection d'ordre politique.

ARTICLE XII

Avant leur entrée en fonctions les ordinans ci-dessus désignés prêteront devant le président de la République un serment de fidélité.

ARTICLE XIII

L'enseignement de la religion est obligatoire dans toutes les écoles à l'exception des établissements de l'instruction supérieur.

Dans tous les diocèses seront erés des séminaires dont les professeurs seront nommés par l'Eglise.

ARTICLE XIV

Les biens de l'Eglise ne pourront être l'objet d'un acte juridique modifiant leur destination que sur l'assentiment des pouvoirs ecclésiastiques, à l'exception des cas prévus par les règlements, relatifs à l'expropriation en vue de la régularisation des voies de communication de la défense de l'Etat ou des buts analogues.

ARTICLE XV

Les ecclésiastiques, leurs biens ainsi que les biens des congrégations religieuses seront imposables à l'égal des autres contribuables de la République à l'exception des édifices consacrés au service Divin, des séminaires, des maisons d'habitation des moines et des nonnes qui ont prêté serment d'indigence.

ARTICLE XVI

Toutes les personnes juridiques d'églises ou des couvents jouissent conformément aux règlements en vigueur du droit d'achat, et de vente de la propriété et de l'administration conformément au droit canon des biens mobiliers et immobiliers. Ils jouissent également du droit de comparaître devant toutes les instances et autorités de l'Etat en vue de la défense de leurs droits civiques.

ARTICLE XVII

Les personnes juridiques ecclésiastiques et conventuelles jouissent du droit de fonder et d'administrer, suivant le droit canon, des cimetières destinés à l'ensevelissement des catholiques.

ARTICLE XVIII

Le clergé et les fidèles de tous rites se trouvant en dehors de leurs diocèse, seront soumis à la compétence des ordinants locaux conformément aux proscriptions du droit canon.

ARTICLE XIX

La République assure aux autorités compétentes le droit de conférer, conformément aux prescriptions du droit canon, des fonctions ainsi que des prébendes de l'Eglise. Les prébendes seront conférées conformément aux principes suivants; sur le territoire de la République polonaise les prébendes ne pourront être conférées, à l'exception d'une autorisation de l'Etat polonais; 1° aux ressortissants étrangers non naturalisés ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas suivi leurs études de théologie dans les instituts théologiques de Pologne; 2° les personnes dont l'activité est préjudiciable à la sécurité de l'Etat.

ARTICLE XX

Au cas où les autorités de la République polonaise auraient à formuler des griefs contre l'activité d'un ecclésiastique en tant que contraire à la sécurité de l'Etat, le ministre compétent présentera ses griefs à l'ordinant qui, d'accord avec ce ministre, prendra des dispositions nécessaires, dans un délai de trois mois.

ARTICLE XXI

La désignation des bénéficiaires des prébendes ecclésiastiques est faite par l'évêque ordinant dans les 20 jours à compter du moment où la prébende s'est trouvée vacante. Si dans le délai prévu le titulaire n'est pas désigné, le prébende est déclarée libre.

ARTICLE XXII

Règlement des conditions de la mise en accusation et de la comparution des personnes ecclésiastiques devant les tribunaux laïcs. Les autorités judiciaires sont tenues de faire connaître à l'ordinant tout acte d'accusation dressé et tout verdict prononcé contre une personne ecclésiastique. Celle-ci a droit à subir la détention dans un emplacement séparé.

ARTICLE XXIII

Aucun changement ne pourra être introduit dans les diocèses du rite latin quant à la langue employée dans les offices religieux, sermons, etc., sans une autorisation spéciale de la réunion des évêques du rite romain.

ARTICLE XXIV

Le droit est reconnu aux personnes ecclésiastiques physiques et morales de posséder et de bénéficier des mobiliers et immobiliers dont la propriété leur était reconnue jusqu'à ce jour.

La question de la restitution des biens dont l'Eglise a été privée en Pologne par les puissances copartageantes sera réglée par un accord ultérieur. Provisoirement l'Etat Polonais garantit au clergé catholique des donations annuelles énumérées dans l'annexe A. Sera maintenue la destination primitive des biens et des droits ecclésiastiques que la Pologne revendiquerait éventuellement des anciennes puissances copartageantes, à titre de succession.

Soucieux d'améliorer la situation matérielle de la population rurale le Saint-Siège consent à un rachat partiel des biens ecclésiastiques par le Gouvernement polonais. Les lots à racheter seront désignés par les personnes ecclésiastiques. Le prix en sera fixé en conformité de ceux qui seront appliqués aux autres terrains rachetés aux particuliers.

ARTICLE XXV

Toutes les lois, dispositions et décrets qui se trouveraient en contradiction avec les présentes stipulations sont déclarés nuls avec l'entrée en vigueur du présent concordat.

ARTICLE XXVI

Dans les trois mois à partir du jour de l'entrée en vigueur du présent concordat le Saint-Siège procédera d'accord avec le gouvernement polonais à une délimination des provinces ecclésiastiques et des diocèses. Les limites des provinces devront correspondre au frontières de l'Etat.

ARTICLE XXVII

Le présent concordat entrera en vigueur dans les deux mois à compter du jour de l'échange des documents portant sa ratification.

ECHO D'UNE SOIREE

Dimanche le 22 mars, un groupe de parents ainsi que le cercle "Thérèse de l'Enfant Jésus" de Limoilou se réunissaient à la demeure de M. et Mme Octave Vézina pour surprendre Mlle Alphéda Vézina à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de naissance. Une magnifique adresse fut lue par Mlle Gisèle Vézina, amie de la jubilaire; un superbe collier de perle fut présenté par sa nièce Charlotte et une belle gerbe de fleurs par son autre nièce Thérèse. Mlle Alphéda très émue de la chose, ne pu répondre à cette adresse, et c'est Monsieur J.-E Drouyn son beau-frère qui remercia ses amis en son nom et ceci par de belles paroles.

La soirée s'est ouverte par un joli duo "si j'étais roi," joué par Mlles Florence et Béatrice Drouyn. Ensuite il y eut chant et musique par Mlles Stella Lachance, Géraldine Lamontagne, Alice Plamondon, Corinne Bouré, Mme Gaudias Latulipe et MM. J.-E. Drouyn, Eudore et Gaudias Vézina.

A 11 heures tout le monde était invité autour d'une table richement décorée pour la circonstance; quand tous, furent régalés l'on commença une partie de euchre; les prix furent mérités par Mme J.-E. Drouyn et Alphonsine Lachance, chez les dames, et par MM. Alfred et Paul-Emile Vézina. Les prix de consolation furent gagnés par M. G. Dorval et Mme Delphis Vézina.

Quand cette partie de cartes fut terminée l'on organisa une partie de "peanuts", les prix furent gagnés par Mlle Stella Lachance et M. Gaudias Vézina.

Etaient présents à cette soirée: MM. et Mmes Octave Vézina, R. Vézina, D. Vézina, Eudore Vézina, Euch. Vézina, Gaudias Latulipe, Mademoiselles Alphéda Vézina, Stella Lachance, Gisèle Vézina, Alphonsine Lachance, Jeanne Lachance, Corinne Bouré, Marguerite Lachance, Lucie Vézina, Berthe Lachance, Alice Poulin, Alexina Perreault, Marcelle et Thérèse Vézina; Messieurs Maurice Vézina, Alfred Gaudias, Paul-Emile Vézina, Adjutor Hébert, Georges Dorval, Jean Therrren, L.-Philippe Lapointe, Pacifique, Pierre et Gabriel Vézina. Tous se séparèrent à une heure assez avancée de la nuit emportant un heureux souvenir de cette soirée.

—tt

M. PARIS FETE

Il y a quelque temps, un groupe d'amis s'est réuni pour fêter M. Paris, le nouveau maire de St-Jean-Deschaillons. Un adresse fut lue. Quoique très ému, M. Paris sut remercier ses nombreux parents et amis de cette marque d'affection. Il y eut, musique, chant, déclamations, discours; les organisateurs n'avaient rien épargné pour faire de cette fête un succès, ils avaient apporté fruits, bonbons, gateaux. Bref, on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Ceux qui ont pris part à cette fête sont MM. et Mmes Arthur Paris, Alphée Bédard, A. Castonguay, And. Massicotte, F. Lafond, Jos. Rivard, A. Chandonnet, Roméas Beaudet, Uld. Hamel, J. Tousignant, Ed. Grimard, Ph. Auger, Alph. Brisson, Jos. Chandonnet, Joseph Gervais, Faida Gervais, Henri Beaudet, Alcide Beaudet, Clovis Castonguay, Arthur Habel, Anselme Lagacé, Zéphirin Beaudet, Henri Chandonnet, Alfred Lagacé, E. Tousignant, Aug. Bédard, L. Bédard, H. Paris, Jules Paris, Alcide Paris, Richard et J.-Chs. Paris, Adj. Lemay, P. Bédard, Zoel Charland, L. Laliberté, P.-P. Brisson, Côme et Didace Gervais, L.-P. Chrétien, René Lafond, Mmes Edwid Lemay, N. Tousignant; Mlles Anna Annette, Madeleine et Gabrielle Paris, Ernestine, Cécile Noella & Helèna Rivard, Léda Beaudet, M.-Anna et Juliette Lemay, Y. Poirier, Marcelle Lagacé, Aline Tousignant, L. Hamel, C. Lafond, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Les organisateurs ont droit à nos sincères félicitations.—Un ami.

L'INTERROGATOIRE DE Mme NOLIN

Quatre avocats et le greffier de l'enquête municipale, un procureur des requérants, Me Antonio Langlais, C. R., Me Robert Taschereau et Me Fernand Choquette se sont rendus ce matin, à la résidence de M. Nolin, où ils interrogeront son épouse que le docteur Eudore Parent a déclaré incapable de se rendre au Palais.

Demandez

le lait de magnésie "Phillips"

N'acceptez que le vrai "Phillips", le lait de magnésie d'origine prescrit par les médecins depuis 50 ans comme antiacide, laxatif, correctif.

Instructions au long accompagnant chaque bouteille—chez tous les pharmaciens.

JACQUES-CARTIER

Il y aura mardi conférence à l'Académie Jacques-Cartier sous le patronage du cercle Bégin de l'A. C. J. C. M. l'abbé Cyrille Gagnon parlera des Sociétés Neutres. Les cartes d'entrée seront distribuées lundi à la sacristie. Comme de coutume il y aura chant et musique.

Roses Naturelles

Nous aurons encore cette année des roses naturelles à vendre, paquetées dans des boîtes fantaisie livrées au jour et à l'heure désirée.

Aussi nous avons des œufs de Pâques dans de beaux paniers de fantaisie.

F.-X. MARTEL

Marchand de vaisselle
311 rue St-Joseph
Jacques-Cartier
2-2667
(Vis-à-vis le théâtre Impérial)

LE TABAC A FUMER NATUREL l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs
10¢ le paquet

CLEF DU CASSE-TETE No 14

	J	A	S	E	R		B	E	R	Y	L			
P		R	I	T		C		G	O	A		E		
A	P	E	X		M	O	L		C	R	O	C		
L	A	C		L	A	Q	U	E		D	U	R		
I	L		B						C		F	I		
R		M	I		B	E	R		A	B		N		
	V	I	E		A	R	A		D	O	N			
B		E	R		R	E	Z		U	N		B		
E	R		E						C		J	E		
S	I	S		P	S	O	A	S		F	E	R		
A	Z	O	V		A	R	S		T	R	U	C		
S		R	U	E		T		B	O	A		E		
	E	T	E	U	F		P	U	N	I	R			

ST-MICHEL, Bellechasse

Divers

Mlle Léonie Marceau, qui a passé quelque temps chez sa sœur, Mme A. Santerre, rue Scott, est revenue à St-Michel.

—Après avoir passé six semaines ez des parents à Québec et Lévis Mlle Alexandra Roy est revenue dans sa famille.

—Mlle Yvonne Bissonnette est a Québec chez sa sœur Mme L.-P. Lavergne.

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Jos. Lamontagne. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, huit enfants.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

De retour

M. Edmond Bélanger, boucher, de St-Michel et sa dame sont de retour d'un voyage à Chicoutimi, Port-Alfred et Matabetchouan, chez des parents.

Les Rhumes des Bébés Sont Mieux Traités de Facon Externe

Une mère de Sorel recommande l'Onguent Vaporisant pour rhumes d'enfants. Il n'y a pas de dosage

Mme Joseph Ayotte, de Sorel, Que., est une autre maman qui a appris qu'il n'est plus besoin de "doser" les enfants qui ont le rhume. Elle dit: "Je désire vous dire combien je suis charmée de Vicks VapoRub. Je l'ai employé pour mon bébé qui avait un rhume de cerveau et ai obtenu un soulagement immédiat."—

Des millions de mères modernes traitent maintenant de "façon externe" toutes sortes de rhumes avec le Vicks VapoRub. Aux Etats-Unis origine du Vick, plus de 17 millions de pots sont actuellement employés annuellement.

Pour un rhume de cerveau, vous n'avez simplement qu'à faire fondre un peu de Vick dans une cuiller ou une tasse en fer-blanc et inhaler les vapeurs pénétrantes de Menthol, Camphre, Eucalyptus, Thym, etc., On peut aussi en priser un peu par chaque narine.

Pour gros rhumes de poitrine, croup ou bronchite, le Vicks se frotte sur la gorge et la poitrine recouverts avec de la flanelle chaude. Lorsqu'il est ainsi appliqué, il a une double action, toutes deux directes. Il est absorbé comme un liniment, et en même temps inhalé comme une vapeur.

Dans toutes les pharmacies.

ST-EDOUARD, Lotb.

Baptême

—M. et Mme Antonio Coulombe annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Georges-Antoine. Parrain et marraine, M. et Mme Eduard Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

En visite

—M. Patrick Ouellet est en visite pour quelque temps dans sa famille ici.

Malade

—Nous sommes au regret d'apprendre que Mme Napoléon Bernier est gravement malade. Nous lui souhaitns un prompt réablissement.

Protégez-vous contre

LA GRIPPE

Vous la surmonterez en prenant le

Sirop Mathieu

Au Goudron et à l'Extrait de Foie de Morue

Une bonne dose avec double quantité d'eau bien chaude, matin et soir, au coucher, non seulement vous en débarrassera, mais vous rendra capable de résister dans la suite au **rhume, à la toux, etc.**

S'il y a de la fièvre, prenez en même temps une **Poudre "NERVINE" Mathieu**, ou une **Tablette "NERVINE" Mathieu.**

EN VENTE PARTOUT

Cie J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke. - - - - Qué

NEUVILLE

Pénible accident

Un bien triste accident, qui a failli coûter la vie à deux jeunes gens de notre paroisse est survenu, mardi soir: M. Rosaire Beaudry et Lionel Léveillé s'amusaient a glisser et tombèrent si malheureusement que le premier eut la jambe cassée et le second a de graves contusions par tout le corps. Ils ont été soignés par le Dr Lavallée. Nous formons des vœux pour leur prompt rétablissement.

Dr ALPHONSE DION

CHIRURGIEN-DENTISTE
24 COTE DU PALAIS
EXTRACTION-DENTIERS
TEL: 2-2153 - TOUS LES GENRES DE TRAVAUX DENTAIRES

:-: VARIETES LITTERAIRES :-:

pour lire au temps de la Passion

Chaque année, en vertu d'une ordonnance déjà ancienne mais toujours renouvelée du Souverain Pontife, il se fait, le vendredi saint généralement, dans toutes les églises de la chrétienté, une quête pour la garde, le soin, l'entretien des Lieux Saints.

Les lieux saints, la terre promise des Hébreux, du peuple de Dieu, devenue le berceau de la chrétienté ! Les lieux saints, c'est-à-dire ces endroits historiques où naquit, vécut, prêcha et mourut le Christ, Fils unique de Dieu, notre Sauveur et notre Rédempteur !

Ces lieux, les connaissons-nous bien? Savons-nous leur emplacement, leur histoire, qui les ravit aux chrétiens, comment ils ont passé de la suzeraineté ottomane au contrôle effectif des descendants des déicides? Savons-nous qui a la garde du Saint Sépulcre, de la grotte de Bethléem, du Calvaire, du Cénacle? Savons-nous que depuis sept siècles les enfants de saint François, le Pauvre d'Assise, sont là-bas les custodes des sanctuaires les plus vénérés de l'Univers et qu'ils n'ont pour toute ressource que l'obole que verse la catholicité une fois l'an, au jour de la quête prescrite à cette fin? Que ces aumônes se raréfient alors que les besoins actuels requerraient qu'elles fussent plus abondantes, qui s'en doutera qui n'est pas informé des pénibles conditions auxquelles ont à faire face les chrétiens, les prêtres, le patriarcat, la Custodie de Terre-Sainte.

C'est pour renseigner utilement et en temps opportun nos lecteurs que nous publions les renseignements qui suivent sur les Lieux Saints, espérant qu'ils se sentiront portés à se montrer généreux durant la sainte semaine, pour cette mission, la première et la plus belle des missions de la Chrétienté.

HISTOIRE MOUVEMENTEE DE LA PALESTINE

"Heureux, dit Bossuet, les peuples dont l'histoire n'est pas intéressante !" Si jamais pays fut étranger à cette béatitude, c'est bien l'antique contrée de Chanaan. Dès les âges les plus reculés nous la voyons en proie à de terribles convulsions. Aussi tourmentée par les soulèvements géologiques que par les luttes armées, elle nous apparaît sans cesse agitée. C'est d'abord au temps d'Abraham, cinq rois qui se coalisent contre quatre. Le choc a lieu dans la vallée des Rois, devenue plus tard le lac Asphaltique. C'est ensuite Israel qui doit, par sa valeur, conquérir son héritage : Chananéens, Jébuséens, Phérézéens, Héthéens, Evéens, Amorrhéens, tombent successivement sous ses coups. Maître enfin du pays, le peuple de Dieu ne jouit pas en paix du fruit de sa victoire. Toujours harcelé par des ennemis qui se succèdent sans interruption : Moabites, Ammonites, Amalécites, Philistins, Egyptiens, Assyriens, Chaldéens, Perses, Syriens, il résiste avec des succès variés jusqu'à ce qu'enfin il devienne esclave des Grecs et des Romains.

Il ne convenait pas que le séjour du divin Sauveur ici-bas fût une période tourmentée. Mais à peine l'Homme-Dieu a-t-il terminé sa mission sur la terre, que recommencent les combats. Tour à tour apparaissent Vespasien, Titus et Adrien, semant partout la terreur, la dévastation et la mort.

Avec Constantin, la Palestine retrouve un peu de paix et de prospérité. Sainte Hélène, mère de l'empereur, quoique octogénaire et infirme, n'hésite pas à se rendre sur ces lieux désolés pour les relever et leur redonner de la splendeur. Par les soins de la pieuse impératrice, les sanctuaires sont purifiés ; de splendides basiliques sont élevées. Dieu est encore honoré et glorifié. C'est l'âge d'or du christianisme dans ces régions c'est le temps des Jérôme, des Eusèbe, des Sabas, des Paule, des Eustochium, des Mélanie, de cette sainte et brillante pléiade de religieux et de vierges.

Mais voici venir Julien l'Apostat. Avec ce prince impie qui a juré la défaite du "Galiléen" recommencent les épreuves. Elles se poursuivent sous Chosroes II, roi de Perse, qui envahit la Judée, en 614, se rend maître de Jérusalem, égorge le clergé, immole une quantité considérable de fidèles, dépouille et brûle des édifices sacrés, emporte la Vraie Croix, fait 80,000 prisonniers qu'il vend aux Juifs, et traînant à sa suite de nombreux captifs parmi lesquels se trouve Zacharie, patriarche de Jérusalem, rentre triomphant dans ses Etats.

Cependant, le Seigneur a entendu les cris de son peuple humilié et repentant, et a envoyé Héraclius pour le délivrer. Cet empereur, après une lutte de quatorze ans, triomphe de Chosroes, lui reprend la Vraie Croix et ramène à Jérusalem ce glorieux trophée, ainsi que le patriarche Zacharie, qui vivait encore.

Le malheur avait dompté le peuple chrétien ; la prospérité l'éblouit, de nouveau. Bientôt reparaissent les querelles religieuses, les divisions intestines, les excès de tous genres. Dieu alors envoie Omar qui, en 636, se rend maître de Jérusalem. Le conquérant pourtant, ne se montre pas intraitable. Mahomet avait maudit ceux de ses soldats qui s'étaient laissés entraîner à de mauvais traitements contre les Chrétiens ; son successeur s'inspire de ces principes de tolérance, assure aux vaincus la sécurité pour leurs personnes, leurs femmes, leurs enfants et leurs biens, leur laisse le libre exercice de leur culte et construit pour lui-même et pour ses coréligionnaires, sur l'emplacement du temple de Salomon une mosquée qui porte aujourd'hui encore le nom de Mosquée d'Omar ou de la Roche. Avec le temps, elle devient sainte pour les Musulmans qui la considèrent comme leur second sanctuaire.

Si les successeurs d'Omar avaient imité la modération de ce prince, la situation des Chrétiens eût été tolérable. Mais, comme les Pharaons avaient opprimé Israel, ainsi les Kalifes maltraitèrent les disciples du Christ, et Dieu entendit enfin leurs gémissements.

Quand fut arrivé le temps de la miséricorde, Dieu redit au cœur de son pontife, Urbain II, les paroles qu'il avait, autrefois, fait entendre aux oreilles de Moïse : "J'ai vu l'affliction de mon peuple, et la dureté des hommes qui président aux travaux m'a rendu attentif à ses cris. Je connais ses souffrances et voilà que je suis descendu pour le délivrer. Viens, je t'enverrai pour l'affranchir de cette servitude... "Qui suis-je, Seigneur, répondit Urbain, pour que vous m'employiez à cette œuvre?—Ne crains rien, répliqua le Très Haut, je serai avec toi. Va, avec confiance, rassemble le Sénat de mon Eglise et dis-lui: Le Seigneur, le Dieu de vos pères, m'a apparu ; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob m'a dit : Voie que je vous ai visités dans ma sollicitude : j'ai vu vos souffrances en Terre Sainte et j'ai résolu de vous affranchir du joug des Sarrasins. On écoutera ta voix et vous conviendrez ensemble de la résolution à prendre."

Bientôt, est réuni à Clermont un Concile que préside le Souverain Pontife en personne et où prennent place 13 archevêques, 225 évêques, 92 abbés ainsi qu'un grand nombre de laïcs de distinction.

Après avoir réglé les affaires de l'Eglise, Urbain donna la parole à Pierre l'Ermite. C'était un vertueux prêtre, du diocèse d'Amiens, qui revenait de Jérusalem. Il avait contemplé de ses yeux les tristesses qu'il allait dépeindre. "Il rappela, dit Rohrbacher, les profanations et les sacrilèges dont il avait été témoin, les tourments et les persécutions que les enfants d'Agar, les Sarrasins, faisaient souffrir à ceux qui allaient visiter les Lieux-Saints. Il avait vu les chrétiens chargés de chaînes, traînés en esclavage, attelés au joug comme des bêtes de somme ; il avait vu les oppresseurs de Jérusalem vendre aux enfants du Christ la permission de visiter le tombeau de leur Dieu, leur arracher jusqu'au pain de la misère et tourmenter la pauvreté elle-même pour en obtenir des tributs ; il avait vu les ministres du Très Haut arrachés au sanctuaire, battus de verges et condamnés à une mort ignominieuse. En racontant les malheurs et la honte des chrétiens, poursuit le même historien, Pierre avait le visage abattu et consterné, sa voix était étouffée par des sanglots et sa vive émotion pénétrait tous les cœurs."

Quand Pierre se tut, Urbain prit la parole. Il résuma le discours que l'on venait d'entendre ; il fit ressortir les douleurs du peuple, la profanation des sanctuaires, l'impiété et la barbarie des persécuteurs, puis conclut sa pathétique harangue, dit Rohrbacher, par l'exclamation suivante : "Guerriers qui m'écoutez, vous qui cherchez sans cesse de vains prétextes de guerre, réjouissez-vous, car voici une guerre légitime. Le moment est venu de montrer si vous êtes animés d'un vrai courage ; le moment est venu d'expier tant de violences commises au sein de la paix, tant de victoires souillées par l'injustice. Tournez contre les ennemis du nom chrétien les armes que vous employez injustement les uns contre les autres. Vous qui fûtes si souvent la terreur de vos concitoyens et qui vendez pour un vil salaire vos bras aux fureurs d'autrui, armés du glaive des Macchabées, allez défendre la maison d'Israel qui est la vigne du Seigneur des armées ; allez réprimer l'insolence des infidèles qui veulent soumettre les royaumes et les empires et se proposent d'éteindre le nom chrétien. Il ne s'agit plus de venger les injures des hommes, mais celles de la Divinité ; il ne s'agit plus de l'attaque d'une ville, d'un château, mais de la conquête des Lieux-Saints. Si vous triomphez, les bénédictions du ciel et les royaumes de l'Asie seront votre partage ; si vous succombez, vous aurez la gloire de mourir aux mêmes lieux que Jésus-Christ et Dieu n'oubliera pas qu'il vous aura vus dans sa milice sainte."

Ces paroles du Pontife suprême, électrisent l'assemblée. "Dieu le veut ! Dieu le veut !" crie-t-on de tous côtés, et, princes, évêques, chevaliers, manants prennent la croix, jurent d'aller combattre les infidèles et d'arracher de leurs mains le tombeau de Jésus-Christ. Ces faits se passaient en 1095. En moins d'une année, on réunit une armée de 400,000 combattants, 300,000 fantassins, et 100,000 cavaliers. On s'ébranle; l'Europe se précipite sur l'Asie. Les débuts sont malheureux pour les armées chrétiennes ; mais enfin guidés par des capitaines aussi valeureux que nobles les Croisés arrivent pourtant, après de nombreux faits d'armes, sous les murs de Jérusalem en 1099. Sans perdre de temps, on pose les tentes, on forme le camp, on dispose les combattants, on élève les machines et bientôt la cité sainte est enfermée dans un siège étroit. Les assauts se multiplient, mais si l'attaque est ardente et vigoureuse, la défense ne l'est pas moins. Enfin, après une procession faite par les guerriers, autour de la ville, dans les plus vifs sentiments de foi et de componction, un dernier et vaillant effort met les soldats de la croix en possession de la ville sainte. C'était le 15 juillet, un vendredi, vers le soir: le siège avait duré 29 jours.

Maîtres de Jérusalem et bientôt de la Palestine tout entière, les Croisés rendent de solennelles actions de grâces à Dieu ; puis, sans perdre de temps s'emploient à relever les églises, à purifier les sanctuaires, à en construire de nouveaux et à embellir les édifices sacrés.

Si ces hommes de foi songent d'abord à l'honneur de Dieu, ils ne négligent pas, pour cela, le soin des affaires temporelles. Godefroi de Bouillon, dont la sagesse et la vaillante intrépidité ont assuré le triomphe et dont la piété n'a cessé d'être un sujet d'édification pour l'armée tout entière, ceint la couronne royale. On partage ensuite entre les chefs le pays conquis : on institue des magistrats intègres : on pourvoit les emplois subalternes de titulaires, probres et capables ; on établit d'excellents règlements. Le siège patiarcal était alors occupé par Arnoff, homme intrigant et sans valeur ; ce prélat prévaricateur est privé d'une dignité usurpée et à sa place est élevé Daibert, archevêque de Pise et légat du Saint-Siège. Le Saint-Lieu réclamait des ministres : les pèlerins attendaient des hommes devoués pour les recevoir : la conquête, toujours précaire, demandait à être protégée. A ce triple effet sont créés des ordres religieux, militaires et hospitaliers. Une ère de prospérité semble se lever, enfin, pour ces malheureuses contrées.

Heureux débuts ! mais suivis de près, hélas ! d'une triste décadence. Non plus que les chrétiens du septième siècle, ceux du douzième ne surent résister à l'épreuve de la prospérité. L'esprit s'enfla, le cœur s'amollit et le désordre gagna la cour, la ville, la campagne et même le sanctuaire. Dieu justement irrité, se repentit d'avoir élevé le royaume latin de Jérusalem et jura par lui-même de l'anéantir : Saladin, soudan d'Egypte, sera le ministre des vengeances du Très-Haut.

Maître de l'Egypte, de l'Arabie, de la Syrie et de la Mésopotamie, ce prince tenait le royaume des Latins enclavé dans ses Etats. Il avait déjà guerroyé contre les Croisés, quand une circonstance malheureuse le mena sur leurs domaines.

Raymond, comte de Tripoli, ayant à se plaindre de Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, conclut un traité particulier avec le souverain maure et se mit sous sa protection. Sans perdre de temps, ce dernier pénètre sur les terres des Chrétiens, en 1187, à la tête d'une armée de 50,000 hommes. Son but n'est pas de soutenir la cause de son allié ; mais de s'emparer à sa profit du territoire chrétien. Il se rend bientôt maître de Nazareth et de Tibériade et la désastreuse bataille d'Hattine met entre ses mains la Vraie Croix, le roi Gui de Lusignan et l'élite de la noblesse et de l'armée.

Privées de leurs chefs, les places fortes succombent l'une après l'autre, et Saladin, triomphant, vient mettre le siège devant Jérusalem. Ce ne furent alors que cris et lamentations s'élevant vers le ciel. Mais Dieu n'écoute pas leurs prières à cause de leurs péchés.

L'attaque et la défense étaient vigoureusement menées. Réduits aux abois, les assiégés sollicitèrent de signer une capitulation honorable. Saladin l'ayant repoussée, ils lui dirent: "Si nous ne pouvons obtenir de vous aucune miséricorde, nous prendrons une résolution terrible et les excès de notre désespoir vous rempliront d'épouvante. Ces temples, ces palais que vous voulez conquérir seront renversés de fond en comble ; toutes nos richesses qui excitent l'avidité des Sarasins deviendront la proie des flammes. Nous détruirons la mosquée d'Omar : la pierre mystérieuse de Jacob, objet de votre culte, sera brisée et mise en poussière. Jérusalem renferme 5,000 prisonniers musulmans ; ils périront par le glaive. Nous égorgerons, de nos propres mains, nos femmes et nos enfants et nous leur épargnerons la honte de devenir vos esclaves. Quand la ville ne sera plus qu'un amas de ruines, un vaste tombeau, nous en sortirons le fer et la flamme à la main. Aucun de nous n'ira en paradis, sans avoir envoyé en enfer dix musulmans. Nous obtiendrons ainsi un trépas glorieux et nous mourrons en appelant sur vous la malédiction du Dieu de Jérusalem ! (Rohrbacher).

Saladin n'était pas d'une nature cruelle. Il avait bien juré d'immoler les chrétiens de Jérusalem, aux mânes des musulmans égorgés par leurs pères à la prise de la ville ; mais ces menaces, qu'il savait les Croisés prêts à exécuter, l'effrayèrent et après 24 heures de réflexion, il accepte la capitulation proposée. Les Croisés pouvaient racheter leur liberté; la rançon était fixée à dix pièces d'or pour les hommes, cinq pour les femmes et deux pour les enfants. Ces conditions sont signées de part et d'autre et le vainqueur entre, triomphant, dans la ville, tandis qu'en sortent les Croisés assez aisés pour se racheter ; ils ont à leur tête le patriarche Héraclius dont le scandale avait attiré la malédiction de Dieu sur son peuple et dont l'avarice aima mieux sauver ses trésors que de racheter ses ouailles pauvres. Ainsi finit après une durée de 88 ans la domination des Latins à Jérusalem.

A la nouvelle de cet irrémédiable désastre, l'Europe entière tressaillit de douleur : le pape Urbain III en mourut de chagrin. Philippe, roi de France, Frédéric, empereur d'Allemagne, prennent la croix et partent pour l'Orient. L'importance des armements, le nombre des combattants, leur expérience des choses militaires et leur bravoure, la présence de tant de souverains, leur intrépidité, leurs sentiments généreux, la fin sainte de la guerre, l'emblème de la croix, les succès des premiers faits d'armes, semblent de bon augure. Mais au moment où l'on se félicitait d'un succès qui ne semblait pas douteux, meurt inopinément l'empereur Frédéric et avec lui s'évanouissent toutes les espérances. Dieu ne voulait pas le relèvement de Jérusalem ; mais il ne voulait pas non plus que fussent interrompues les louanges de son divin Fils. C'est alors qu'il envoya François inaugurer auprès des sanctuaires une garde qui ne sera pas discontinuée jusqu'à nos jours.

SAINT FRANCOIS EN PALESTINE

Un jour, treize pauvres passagers prenaient place, au port d'Ancône, sur un navire en partance pour l'Orient : c'était en 1219. Leurs têtes étaient rasées ; ils avaient les pieds nus ; une corde ceignait leur reins et pour tout vêtemnt, ils ne portaient qu'une tunique grossière. Point d'argent, point de provisions de voyage, point de cargaison. L'attrait de l'inconnu, l'appât du gain, les découvertes de la science,la gloire des armes, ces mobiles, qui d'ordinaire font battre le cœur de l'homme et influent si fortement sur ses déterminations, les laissent froids et insensibles. Quels sont donc ces étranges navigateurs et quel ressort les fait agir ?

Voilà, déjà, quatorze ans que François a brisé avec les illusions du monde ; dix ans qu'épousant, par une alliance mystique, la dame Pauvreté, il a jeté les fondements de son Ordre et réuni les premiers compagnons de sa vie nouvelle Cependant en 1212, malgré les signes si manifestes de la volonté de Dieu, il devient hésitant sur sa vote. Il appelle donc près de lui ceux de ses Frères qu'il sait être plus éclairés d'En-Haût et leur soumet son doute.

La consultation était délicate et les religieux auxquels elle était adressée n'avaient reçu de Dieu aucune lumière à ce sujet. Le saint demeura donc dans sa perplexité. Ce fut pour lui une grande torture morale, une épreuve des plus cruelles qui dura plusieurs semaines et qui finit enfin, grâce aux **illustrations** que reçurent à cet égard le Fr. Sylvestre et la vierge sainte Claire.

A peine fixé : "Allons, dit François à ses frères, allons au nom du Seigneur!" et le voilà qui parcourt l'Italie, visite le midi de la France et pénètre en Espagne. Partout sur son passage se multiplient les fruits du salut : les pécheurs se convertissent, les justes s'affermissent dans le bien et sa famille religieuse s'accroit de nouveaux disciples.

Mais, cet homme apostolique croit n'avoir rien fait, tant qu'il reste une âme à sortir des ténèbres de l'erreur. L'Orient, berceau de notre foi, tombé maintenant dans l'infidélité, attire ses regards et excite son zèle. Il s'embarque donc une première fois en 1213 pour rallumer dans ces contrées le flambeau éteint de la vérité. Dieu devait lui ménager, un jour, la consolation de visiter cette terre à la fois bénie et réprouvée, mais l'heure n'en était pas encore venue. Des vents contraires contraignant le navire à relâcher sur les côtes d'Illyrie, d'où l'homme de Dieu devra regagner l'Italie.

Ce ne fut qu'en 1219 que sonna cette heure. Le célèbre chapitre des Nattes venait d'être célébré. Le monde alors connu, avait été réparti entre ces hommes apostoliques et François s'était réservé, pour sa part, l'Egypte et la Syrie. Il se met, sans différer, en route, suivi d'un certain nombre de compagnons, et arrive au port d'Ancône au moment où un navire se trouvait sous voiles pour l'Orient.

Cette heureuse coincidence, lui semble un signe manifeste de la sainte volonté de Dieu : mais il ne peut emmener avec lui tous les frères qui l'ont accompagné. D'un autre côté, faire lui-même un choix entre eux, c'eût été agir spontanément, s'exposant à embarquer ceux que Dieu voulait retenir et laisser en Occident ceux que le divin Maître appelait à cette mission. Il les réunit donc autour de lui et avisant un jeune enfant que la curiosité avait amené au port, il dit : "Frères bien-aimés, Dieu m'est témoin du désir que j'aurais de satisfaire votre soif du martyre. Mais vous le voyez : le navire ne peut nous recevoir tous. Il nous faut chercher la volonté de Dieu. Ceux, que le Seigneur aura désignés, viendront avec moi ; quant aux autres, ils demeureront ici dans la paix de leurs âmes. Voici, un petit enfant simple et innocent. C'est par de tels organes que Dieu se plaît à manifester ses volontés. Il ne nous connaît pas : si vous le trouvez bon, interrogeons-le: lui-même fera le choix."

Tous acquiescèrent de suite à cette proposition de leur père. Le saint appelant alors l'enfant : "Mon fils, lui dit-il, la sainte volonté de Dieu est-elle que tous ses Frères viennent avec moi au pays des Sarrasins. Non, répond l'enfant sans hésitation. Quels sont donc, mon fils, ceux que Dieu a choisis?" Inspiré du ciel, l'enfant désigne aussitôt Fr. Pierre de Catane, Fr. Barbaro, Fr. Sabattino, Fr. Léonard, tous trois d'Assise, Fr. Illuminé, de Riéti et sept autres dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms.

Les voilà donc sur mer, ces héraults de Dieu, prêts à répandre par la bonne semence de l'Evangile ou à la féconder par l'effusion de leur sang. Comme ils sont dégagés de tout souci humain, rien ne vient altérer la sérénité de leurs âmes. Que les flots mugissent ou se taisent, que le vent gonfle leurs voiles ou les laisse tomber le long des cordages, que la nef fende les ondes ou demeure immobile dans un calme plat, tout les trouve et les laisse entièrement abandonnés à la conduite de la divine Providence. Du reste les bons Anges semblent eux-mêmes diriger l'embarcation qui, après une traversée heureuse, touche l'île de Chypre.

De l'île de Chypre, le navire se dirige sur Saint-Jean d'Acre, l'ancienne Acco de la tribu d'Aser, dont Ptolémée en s'en rendant maître, fit Ptolémaïde.

Visitée par Saint Paul, Ptléna'de embrassa de bonne heure le christianisme et devint le siège d'un évêché qui relevait de Tyr.

En 1104, Beaudoin Ier roi latin de Jérusalem, s'en rendit maître après cinq semaines de siège. Aux mains des Croisés, elle devint l'un des principaux boulevards des Chrétiens de l'Orient et le centre de leurs opérations.

Devenue, en 1187, possession de Saladin, il y avait donc 27 ans que les chrétiens l'avaient reprise quand arrivèrent François et ses compagnons.

"En 1219, dit Victor Guérin, saint François y fonda la première maison de son Ordre en Palestine."

A cette occasion, le tendre inspirateur de la crèche de Greccbio, le futur stigmatisé de l'Alverne, eut la consolation de s'agenouiller au lieu de la naissance du Sauveur, au pied de son tombeau. Dans ses intimes communications avec Dieu, François aimait à se représenter les scènes de l'enfance, de la vie et surtout de la mort du Sauveur. Le voici proche de la terre fortunée, où s'est déroulée cette série d'insondables mystères. Pouvait-il se refuser le bonheur de fouler ce sol béni, de l'arroser de ses larmes,de le couvrir de ses baisers enflammés de l'amour divin ? Oh ! qui pourra nous révéler les ardeurs dont brûlait son âme quand il méditait les prodiges de dilection accomplis en ces lieux ! Que de secrets dut lui communiquer "son Dieu et son Tout" dans la grotte de Bethléem, au jardin de Gethsémani, au saint Calvaire!

Le saint partage l'Orient entre ses compagnons, et les envoie deux à deux dans les parties où la foi, plus chancelante, avait plus besoin d'être affermie et où même avant sombré elle devait être rétablie. Quant à lui-même, circonscrivant son action, dit Wadding à qui nous empruntons ce passage, aux localités avoisinantes qu'il parcourt et évangélise, pendant quelques jours, il y recueille des fruits de sanctification dans les âmes. De là, il se rend en Egypte, avec le frère Illuminé qu'il a seul conservé près de lui.

LES RECHERCHES DU R. P. TASTEVIN

On a déjà parlé des études géographiques et ethnologiques du P. C. Tastevin, dans le bassin de l'Amazone. Dans son dernier numéro paru, celui de juillet-août, la "Géographie" vient de publier un court mémoire de ce savant missionnaire sur la région de l'Autaz ou Autazes, c'est-à-dire sur le pays qui se trouve situé un peu au sud de la ligne équinoxiale, sur la rive droite du grand fleuve brésilien de l'Amazone, depuis le confluent du rio Negro jusqu'à celui du rio Madeira.

Au milieu de l'année 1922, du 15 juillet au 10 août, le P. Tastevin a fait, du port fluvial de Manaos, une excursion dans ce pays. Il en a profité non pas seulement pour réconforter dans leur foi les Indiens qu'il a visités et pour marier quelques-uns d'entre eux, mais aussi pour recueillir quelques notions grégraphiques et quelques vocabulaires linguistiques. S'il n'a pu obtenir des Indiens Mura, dont la région de l'Autaz est le centre de rayonnement, des indications sur leurs anciennes traditions, du moins a-t-il recueilli trois vocabulaires de la langue qu'ils parlent et constaté les différences de civilisation qui existent entre leurs différents groupes. Il a aussi constaté l'inexactitude des cartes consultées par lui; elles sont, dit-il, "tellement incomplètes et même tellement fantaisistes, que la moindre esquisse qui tiendra compte des faits, sera un progrès sur le passé, en attendant mieux".

LE PAPE ET LE SABRE

Depuis le temps lointain où saint Pierre trancha l'oreille de Malchus, on n'avait plus guère vu de pape, un sabre à la main. On a eu ce spectacle l'autre après-midi au Vatican, grâce à la tranquille audace d'un brave missionnaire français.

Pie XI inaugurant de nouvelles sections de l'exposition des missions visitait le pavillon du Japon et des îles. Pavillon merveilleux d'un exotisme savoureux, riche d'art et plein de fraîcheur. Le pape examinait tout avec attention, admirant, interrogeant, félicitant. L'une des montres de nos missions étrangères le retint particulièrement. Le père barbu qui la lui présentait en détailla les beautés et tira notamment de dessous la vitre un grand sabre qu'il mit dans les mains du Pape. Pie XI brandit d'une droite très ferme ce vieux glaive de Samourai, montrant en souriant cette forte lame au cardinal Van Rossum et aux prélats de sa suite.

Le soir tombait et aucun photographe n'a fixé sur la plaque sensible, ce spectacle inattendu.

Lettres Apostoliques

Par lesquelles

Notre Très Saint Seigneur le Pape Benoît XV, à l'occasion du septième centenaire du voyage de saint François d'Assise en Palestine, loue la tâche accomplie par les Frères Mineurs gardiens des Lieux Saints, et leur confirme les privilèges, droits et indulgences concédés par le Saint-Siège.

BENOIT XV PAPE

Pour perpétuelle mémoire de la chose

L'illustre fondateur des Frères Mineurs, François d'Assise, s'est rendu en Palestine, et y a vénéré le Sépulcre du Seigneur ; des documents tout à fait sûrs et authentiques ne permettent pas d'en douter. Les historiens ne sont pas moins d'accord pour lui faire entreprendre ce voyage en l'année 1219, alors que, deux ans auparavant, il avait envoyé quelques compagnons prêcher l'Evangile de Jésus-Christ en Syrie, où pour la première fois il avait été annoncé. De ce moment jusqu'à nos jours, sans interruption aucune, les Frères Mineurs y sont demeurés, possesseurs de la province de Terre-Sainte, la plus célèbre que le Saint Patriarche ait fondée dans tout son Ordre. La Providence voulut que les augustes monuments de la religion, que l'Auteur même du nom chrétien a consacrés, en Palestine, fussent remis à l'Eglise catholique, à titre de domaine et de propriété, et qu'il fussent placés sous la garde et sous la protection de l'Ordre des Frères Mineurs Depuis lors, à l'égard de ces derniers qui, en Palestine, ont travaillé avec ardeur, pour la gloire du Christ, le Siège Apostolique n'a cessé de donner des preuves de sa bienveillance. Les Lettres Apostoliques de Grégoire IX **Si Ordinis Fratrum Minorum** (1230), qui recommandent au Patriarche de Jérusalem et d'Antioche; et surtout les Missions apostoliques, qu'ils eurent plus d'une fois, à remplir pour la défense des chrétiens auprès des Sultans d'Egypte, en sont une preuve éclatante. Cette même bienveillance leur assura de bonne heure la possession des Lieux-Saints, et toujours depuis les Souverains Pontifes leur ont, à l'occasion, confirmé le privilège d'en être les gardiens : Tels Clément V dans la Constitution **Gratias agimus,** du 21 novembre 1342 ; Martin V dans la Constitution **Ad assiduum** du 7 juillet 1420 et Innocent XI dans la Constitution **Exponi nobis** de l'année 1586 ou il est dit : "De même que par concession du Siège apostolique, les Saints Lieux de Palestine ou de Terre Sainte et en particulier le Très Saint-Sépulcre de N.-S. J.-C. furent gardés jusqu'ici par les Frères Mineurs, de même Nous ordonnons et statuons, en vertu de l'Autorité apostolique, qu'ils soient encore à l'avenir gardés, administrés et gouvernés par ces mêmes Frères". Personne n'ignore les frais et les travaux multiples et variés qu'entraîne cette charge pour les Frères de la Custodie de Terre Sainte. C'est à eux, en effet, qu'il appartient d'entretenir le culte divin dans les Sanctuaires de Jérusalem, de Bethléem, de Nazareth et autres ...; d'offrir gratuitement l'hospitalité aux pèlerins que la piété y conduit de toutes parts ; de pourvoir au salut des âmes des catholiques latins de Judée, de Galilée, de Syrie d'Egypte et de Chypre, au moyen d'écoles, d'orphelinats et autres organisations de ce genre ; de travailler à la conversion des infidèles et des catholiques, surtout dans la Syrie supérieure et l'Arménie. Exprimer les vicissitudes et les contrariétés de tous genres, qu'ils eurent à supporter, dans un si long espace de temps, serait chose difficile. Un grand nombre ont donné leurs vies pour la foi ; beaucoup d'autres, au service des pestiférés, sont tombés victimes de leur charité. Pie IX, d'heureuse mémoire, dans ses Lettres Apostoliques **Romani Pontifices** (1846) a donc dit avec raison à leur louange : "Les enfants de Saint François ont admirablement répondu à l'attente des Pontifes romains quand pour s'acquitter de leur tâche ils n'ont reculé devant aucune fatigue, aucune épreuve, pas même devant le péril de la mort." Et Léon XIII d'heureuse mémoire, disait le 26 décembre 1887 dans ses lettres Apostoliques **Salvatoris ad Domini.** "Depuis longtemps, en effet, et dès la plus haute antiquité, les Souverains Pontifes, tournant les regards vers ces lieux empourprés du Précieux Sang du Verbe fait homme, excitèrent les nations catholiques à racheter le tombeau du Christ: Lorsque ces Saints Lieux furent de nouveau tombés au pouvoir des infidèles et que seuls les Frères Mineurs de l'Ordre de Saint François d'Assise eurent la permission d'en être les gardiens, les Papes ne cessèrent jamais de veiller, du moins autant qu'il leur fut possible, à leur conservation et de pourvoir, selon les circonstances, aux nécessités de ces religieux que ni les persécutions, ni les vexations, ni les plus cruelles tortures ne purent jamais détourner de leur glorieuse mission."

Comme les Franciscains, gardiens des Saints Lieux, ont entre les mains une œuvre qui exige de très grandes dépenses, pour lesquelles ils ne peuvent dans leur pauvreté, se porter garants, on ne peut qu'admirer la divine Bonté qui ne cesse d'exciter en leur faveur la libéralité des catholiques de tous rangs ; et en cela les Pontifes romains l'emportèrent assurément sur les autres, non seulement en leur portant secours selon leur moyen, mais encore, soit en ordonnant pour les besoins de la Terre Sainte des quêtes dans chaque diocèse de la chrétienté, soit en stimulant dans le même but, la piété publique par la concession d'indulgences.

Nous voulons rappeler toutes ces choses, à l'occasion du septième centenaire du voyage du Séraphique Patriarche en Palestine, d'autant plus qu'en considérant la manière dont se sont comportés en ces temps difficiles, les Frères Mineurs de la Custodie de Terre-Sainte, Nous jugeons ces derniers dignes des louanges méritées par leur devanciers.

C'est pourquoi, en même temps que Nous déclarons avoir en haute estime leur tâche sainte et salutaire, Nous les confirmons dans la charge que leur ont confiée nos prédécesseurs, de garder les Lieux Saints, avec tous les droits, privilèges et indulgences dont ils ont joui jusqu'ici. Enfin Nous avons pour **exclusive** la règle tracée par Léon XIII dans sa Lettres **Domici ac Salvatoris,** sur les secours aux Lieux Saints. Et comme il a décrété Nous décrétons en vertu de notre autorité apostolique, "que Nos Vénérables Frères, les Patriarches, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du monde entier soient tenus par la sainte obéissance, de veiller à ce que dans chaque église paroissiale de leurs diocèses respectifs, les nécessités de la Terre Sainte, soient recommandées à la charité des fidèles au moins une fois l'an, c'est-à-dire le vendredi de la Semaine Sainte ou un autre jour chaque année, au choix de chacun des Ordinaires. Nous défendons expressément avec la même autorité et Nous interdisons à quiconque, de changer la destination des aumônes recueillies de quelque manière que ce soit pour la Terre Sainte ou de les appliquer à d'autres usages. En outre Nous ordonnons que le produit de la Quête, faite comme il vient d'être dit, soit remis par le curé à l'Evêque et par l'Evêque au plus proche religieux de l'Ordre de Saint François nommé Commissaire de Terre Sainte. Nous voulons enfin que ce dernier, selon l'usage, transmette au plus tôt les aumônes à Jérusalem au Père Custode de Terre Sainte ..."

Nous voulons et ordonnons que ces Lettres soient tenues pour fermes et valides, nonobstant toutes les clauses contraires.

Donné à Rome près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, en la fête de Saint François d'Assise, 4 octobre 1918, la cinquième année de Notre Pontificat.

P. Card. Gasparri,

Secrétaire d'Etat

LA CUSTODIE DE TERRE-SAINTE

Custodie de Terre-Sainte, ou encore "La Sainte Custodie", est le nom officiellement reconnu à la "Mission Franciscaine" fondée en Orient par le Séraphique Père saint François lui-même. Son amour pour le Sauveur Jésus et sa vénération pour le pays où Il a vécu sa vie d'amour pour nous, lui avaient fait souhaiter les "Lieux-Saints" entourés, à jamais, du religieux respect, du zèle apostolique comme de la prière ininterrompue de ses Disciples.

Le Frère-Mineur à qui échoit le grand et responsable honneur d'être le Supérieur de cette plus belle des Missions confiées à l'Ordre Séraphique, prend le nom de Révérendissime Père "Custode", nom synonyme de "Gardien" et parfaitement approprié à la fonction du préposé au gouvernement de la "Garde des Lieux-Saints." Il porte aussi le titre de "Gardien du Mont Sion" parce qu'avant la spoliation opérée par les Turcs à l'instigation des Juifs en 1552, sa résidence était près du Saint Cénacle, au Couvent du Mont Sion, alors le principal de la Custodie.

Le champ d'action apostolique de la Custodie, sous l'Autorité ecclésiastique du Patriarche de Jérusalem et des Vicaires apostoliques d'Egypte et de Syrie, comprend la Judée, la Galilée, la Phénicie, la Syrie, l'Anatolie, l'Egypte inférieure et l'Ile de Chypre. La Custodie a de plus une résidence en Thrace, à Constantinople.

A côté du Patriareat latin de Jérusalem, rétabli par le Saint-Siège en 1848, et formant depuis lors un Diocèse régulier : normal épanouissement de la vie catholique organisée parmi les Orientaux latins ; la raison d'être spéciale de la Custodie est, dans la religion, l'amour et la bienfaisance, la garde officielle au nom de l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine qui lui en a confié la mission. des endroits bénis où, outre la Grotte de sa Naissance et le Roc glorieux de sa Sépulture, Notre Sauveur Adoré s'est plu à accomplir certains actes importants de sa vie rédemptrice.

Le Christ est à tous : à toutes les races, à tous les peuples, à toutes les nations comme à tous les individus. Son Eglise est universelle et, maternellement, elle jalouse pour tous ses enfants la liberté de vénération au Pays du Passage sur notre terre de son Divin Fondateur. Ces endroits sacrés—les Lieux-Saints — dont Elle tient à s'assurer légitimement la religieuse et libre jouissance, constituent à ses yeux un Patrimoine universel dont tous les catholiques doivent pouvoir faire bénéficier librement et facilement leur foi aimante envers le Sauveur du monde.

Rien d'étonnant, dès lors, que la Divine Providence ait amené l'Eglise à confier la "Garde religieuse" des Lieux, théâtres des grands mystères de la Rédemption chrétienne universelle, et des Sanctuaires élevés, là, par la piété catholique de l'univers, non à un clergé pris dans les rangs d'un peuple unique, mais bien à une famille religieuse se recrutant parmi toutes les nations, chez tous les peuples et étroitement unie, par engagement spécial de son Supérieur général, au Pontife Romain, Vicaire du Christ, Chef visible de son Eglise à l'Ordre de l'"Homme Catholique et tout Apostolique", l'évangélique François d'Assise, dont la vie est si évocatrice de celle de Jésus, de Jésus crucifié !

En fait, la Custodie franciscaine de Terre-Sainte avec ses 388 religieux rec

CAUSERIE FEMININE

NOTES DE VOYAGE

Edinbourg, 22 juillet 1925

C'est en Ecosse avec ses merveilleux paysages que nous avons évoqué le plus souvent notre beau pays. Ses lacs et ses montagnes ressemblent à ceux du Canada, peut-être en plus petit, du moins ceux que nous avons vus, et le pont sur le Forth serait le frère jumeau du pont de Québec s'il n'avait pas deux travées au lieu d'une, son pilier du milieu étant appuyé sur une île, et ses approches beaucoup plus longues.

Lorsqu'on arrive à Edinbourg à la brunante et que l'on aperçoit son château sur les hauteurs, le souvenir de notre citadelle vient tout de suite à la pensée. Au grand jour et vu de près il est sûrement beaucoup plus considérable. Nous avons beaucoup apprécié l'hospitalité et l'humour écossais, ces bonnes gens que l'on dit positifs ont le cœur sur la main et la répartie prompte.

L'on pense tout naturellement dans ces lieux à Marie Stuart, la belle et malheureuse reine d'Ecosse, victime des guerres de religions, de la jalousie et de l'ambition de sa cousine Elisabeth et aussi de son propre tempérament. Au château qui a beaucoup souffert des invasions étrangères et des ravages du temps, son souvenir demeure. Les appartements qu'elle occupait sont indiqués par les initiales entrelacées de Marie et de Darnley.

Les chambres étaient tendues de tapisseries de cuir guilloché de velours vert, de drap d'or et de taffetas broché; les parquets, recouverts de riches tapis. Les tables étaient de chêne sculpté et les chaises aux couvertures de cuir avaient des coussins de damas et de brocart. Marie Stuart qui avait vécu à la cour de France, dans un milieu cultivé, avait une bibliothèque de livres choisis qui lui furent un puissant secours dans sa carrière mouvementé. De sa chambre à coucher, dont les décorations anciennes plaisent au visiteur, elle pouvait voir le lac du Nord qui est maintenant desséché, mais qui baignait alors le pied des murailles, et l'église ou le farouche réformateur Jean Knox, qui combattit surtout en elle la religion catholique lui préparait des pièges.

En 1566, Jacques VI d'Angleterre et 1er d'Ecosse, naissait dans cette chambre. Une inscription en lettres noires surmontée des armes royales note la prière reconnaissante de la jeune mère en cette occasion, mais ce bonheur ne fut pas de longue durée. Quelques mois plus tard Darnley mourait tragiquement au Kirk of Field, et elle demeurait dans des murs tendus de crêpe.

Au pied de la côte du château était le palais de la reine Marie de Guise, veuve de Jacques V qui exhala le dernier soupir en recommandant avec instances aux seigneurs de sa cour devenus membres de la réforme sa fille la reine de France et d'Ecosse.

Bien que l'entrée fut sur la ruelle, la décoration du palais de Guise était supérieure à tout ce que l'on pouvait voir dans la ville. Marie Stuart y séjourna à plusieurs reprises, surtout après l'assassinat de Rizzio, parce qu'il était doublement sûr, à cause de sa proximité du château et aussi à cause de sa chambre secrète dans laquelle on pénétrait à l'intérieur par un panneau mobile et à l'extérieur, par un escalier en spirale qui courait le long de la muraille.

Lorsque Marie fit son entrée triomphale comme reine douairière de France, comme reine d'Ecosse et héritière du trône d'Angleterre, elle vint à cheval de Holyrood jusqu'à West Bow, au milieu des acclamations de la foule; et on lui présenta les clefs de la ville, une [illegible] et un psautier. Six ans plus tard elle y montait une dernière fois, poursuivie par les huées et les imprécations, prisonnière volontaire de Bothwell qui devait la trahir et l'abandonner à son tour.

C'est au palais de Holyrood que Marie Struart séjourna avec ses quatre dames d'honneur, les Maries écossais qui l'y avaient accompagnée et qui y étaient demeurées treize ans avec elle. Le temps et la guerre ont détruit une grande partie du château, mais ses appartements et la chapelle ont été conservés. On montre encore la salle des audiences où l'infortunée reine eut ses entrevues orageuses avec Knox, sa chambre à coucher avec son lit à colonnes et à baldaquin, et la petite salle où se donnaient les soupers fins, et où Rizzio fut saisi sous les yeux de la reine et entraîné dans l'antichambre de l'escalier d'honneur, où on le retrouva percé de cinquante-six blessures.

La chapelle royale qui faisait partie d'une abbaye, fondée par David 1er, garde des vestiges de l'architecture romane de l'époque, aussi des ornements gothiques du quinzième et du seizième siècles.

L'église collégiale de St-Giles bâtie au centre du vieil Edinbourg avait des boutiques de trafiquants entre ses arcs boutants, ce qui les faisaient ressembler à de gigantesques nieds d'hirondelles; en face du portail à une cinquantaine de pieds, il y avait une autre rangée de ces magasins qui se terminait à une des extrémités par le "Tolbooth" qui a été immortalisé par la plume de sir Walter Scott. Nous parlerons la semaine prochaine de cet écrivain qui partage avec Marie Stuart et avec Knox, l'intérêt historique que les visiteurs viennent chercher à Edinbourg.

Ginena

AU VIEUX CADRAN

O pauvre vieux cadran qu'on voudrait brocanter
Et qui reste muet sur l'antique console
Si tu savais combien j'aime te posséder
Ton cœur s'attendrirait à ma chaude parole.

Hélas ! je connais trop ton mutisme orgueilleux
On t'a blessé je sais, et l'on te blesse encore
En te disant parfois des mots injurieux
Mais ne suis-je pas là qui t'aime et qui t'implore ?

Tant de doux souvenirs se rattachent à toi !
A ton style ancien d'une lointaine époque
Qu'en me les rappelant, je sens vibrer en moi
L'âme d s êtres chers qu'en soupirant j'évoque

Pourquoi souffrir ainsi, et parfois t'attrister
Parce qu'on ne sait pas discerner ton langage
O fier et vieux cadran je vas e remonter
Et tu jouiras enc r d'un vénérable hommage

.....

Et plus tu seras vieux, et plus tu seras mien :
Car il est tant d'attraits, au cœur des vieilles choses
Qu'à les cueillir encor dans un rêve ancien
Les fleurs du souvenir ont le charme des roses !

CHANTERELLE

Causerie littéraire

LES ROULADES
par JOVETTE
Rimouski, 1924

Chantez! chantez, jeune inspirée!
Même au jaloux, même au pervers
La femme qui chante est sacrée:
Les beaux yeux sauvent les beaux vers!
Victor HUGO

Nous sommes en retard pour parler des Roulades.

Des circonstances incontrôlables nous ont jusqu'à ce jour empêché d'exprimer publiquement notre opinion sur cette œuvre. L'auteur en sait les causes et nous n'insisterons pas. Il est d'ailleurs toujours temps de dire du bien d'une œuvre de chez-nous, et doublement quand son auteur est une femme et que cette femme est un délicieux poète. Les Roulades, comme tout nouveau né littéraire qui se respecte ont déjà fait beaucoup écrire, beaucoup parler, et sans doute aussi, beaucoup rêver... Ce petit volume possède à son crédit, avec de belles et saines appréciations de censeurs distingués, des articles critiques dont l'incongruité choquerait le lecteur sérieux s'ils n'avaient pour premier effet de le faire sourire...

—Aussi, c'est sa faute à Jovette !

Pourquoi écrivit-elle avec cet élan, cette franchise, cette spontanéité ! Au lieu d'être originale, de tenir sa plume comme un scalpel et d'en fouiller son âme, pourquoi disons-nous n'a-t-elle pas suivi la vieille ornière et accordé (si elle possède encore des cordes !) cette fameuse lyre patriotique, et déclamé des vers banals sur le "Bleu Saint-Laurent" où autres sujets "sublimes" hors desquels il n'y a pas de salut !

—Pauvre "Bleu Saint-Laurent!" Ce nous est toujours un mystère qu'il ait gardé jusqu'à ce jour sa limpidité... tant de grenouilles et de rimeurs ont pêle-mêles, depuis deux siècles, barbotté dans ses flots ! !...

—Trève et plaisanteries.

La question est sérieuse, car il faut bien se mettre en tête qu'en sculpture peinture ou présie, le sujet à traiter n'est rien et que la façon de le rendre est tout. Ce qui fait, suivant nous, l'œuvre d'art, c'est l'artiste. Que celui-ci manie le burin, le pinceau ou la plume, s'il a du talent, s'il a du génie, c'est-à-dire de l'âme, son œuvre sera belle, qu'il ait pris pour modèle un monstr ; son œuvre sera vraiement grand- qu'il se soit inspiré d'un humble paysage, d'un nid dans les mousses, d'une touffe de violettes, d'un brin de jonc sur le miroir d'un étang...

A l'inverse, nous pourrions citer tel rimeur dont les vers prosaïques et dessalés ont réduit notre grand fleuve à l'état de simple ruisseau let décapité nos montagnes, Ne pouvant enjamber le St-Laurent ni escalader les Laurentides, ce nain voulait sans doute, pour paraître titan, les faire pygmées! Il est dit "qu'une petite monnaie grecque contient plus d'art que le groupe du 'Taureau de Dircé' Et ce qui est vrai pour le scupteur et le peintre l'est aussi pour le poète, car peinture et poésie sont sœurs et filles d'une même mère: L'Art.

Ceci dit, ouvrons maintenant les Roulades, et voyons comment Jovet- a travaillé.

A ce sujet, lectrices, il me vient à l'idée de vous poser un petit problème. J'ai ce soir sur ma table de travail, avec les Roulades de Mlle Alice Bernier, un autre volume, en vers du même genre : c'est "Le Cœur Innombrable" de la comtesse de Noailles, lequel volume, couronné par l'Académie Française, en est à sa 20ème édition. Maintenant nous allons citer de chaque auteur un poème sur le même sujet: L'Amour, et nous sommes certains que celles d'entre-vous qui ne connaissent ni l'un ni l'autre des volumes plus haut nommés, seront bien mystifiées pour désigner laquelle des deux pièces appartient à l'œuvre couronnée.

—Ecoutez :

I

"Amour, qui dès l'aube du temps
Flottais sur la terre et les eaux:
Toi qui dans l'arbre et dans l'étang
Meus les poissons et les oiseaux.

Toi qui dans la forêt mouvante
Troubles la sève sous l'écorce,
Et joins, aux heures violentes,
La soumission et la force.

Au delà du bien et du mal
Mêmes les cœurs phosphorescents,
Amour au regard d'animal,
O dieu des âmes et du sang.

II

Parlas que la vie entraine
Courbés sous des fardeaux trop lourds,
Pourquoi tant de soins et de peines?
Tant de soucis et tant de haines?
—Contentez-vous d'aimer toujours...

L'amour est roi! C'est le grand maître
De votre cœur ô parias!
Vous ne pouvez le méconnaître,
Il assujettira votre être.
Souffrez, mais ne blasphémez pas!

Un seul grand souvenir demeure
Survivant, à tous les émois.
Ce souvenir qui berce et pleure
Et tendrement tout bas nous leurre
C'est l'amour en qui l'on eut foi!

—Dites-nous maintenant quelles strophes ont pour auteur Noailles ou Jovette, et si, franchement, l'un et l'autre poète ne rivalisent pas de noblesse, de rythme et de pureté d'inspiration ? Pour notre part, nous serions certainement aussi fier de pouvoir signer la dernière pièce qui est de Mlle Bernier, et qui, nonobstant son nom plébéien, révèle une âme tout aussi noble, tout aussi "comtesse" que l'autre...

Et n'allez pas croire que si nous avons choisi le meilleur des poèmes de Jovette, nous n'avons pas agi de manière semblable envers l'auteur du "Cœur Innombrable". Un lecteur de bonne foi pourrait l'attester.

La seule différence est que la comtesse de Noailles se maintient à cette hauteur lyrique tandis que l'auteur des Roulades après de beaux coups d'ailes a de soudaines chutes. Ceci n'a rien de surprenant: le volume des Roulades est un début. C'est, à notre avis, déjà superbe qu'elle ait pu, ne fût-ce qu'une fois, s'élever à ce niveau.

Nous avons fait cette comparaison pour ajouter que l'engouement que le public canadien en général montre pour les talents de France au détriment de nos auteurs est souvent injustifié, et que s'il daignait accorder quelque attention à la littérature canadienne du dernier quart de siècle, il y trouverait tout aussi bien.

—Résumons les Roulades:—Peu de mètres savants, des obscurités, des chutes; soit !—mais de beaux coups d'ailes, mais des élans, de l'émotion, des cris, des sanglots, et, tant la sincérité a de puissance, des rencontres de vraie, de haute poésie.

Il y a là une âme—une âme écrite—une âme signée.

"En vérité, disait Plutarque de la Muse de Lesbos, ce que cette femme chante est mêlé de feu."

J. YEVRAH
Eldred, Sask.

Soir du 14 mars.

L'HIVER

C'est silence... sur la terre...
Que va-t-il donc arriver ?
Tout s'entoure de mystère....
L'homme regarde.... étonné !

Mais bientôt du fond des nues,
Des confins de l'univers,
Par des routes inconnues,
Nous arrive....Qui ? l'Hiver !

Sa bouche toute glacée
Nous respire des frimas
Et nous souffle une nuée
Qui tombe en de purs éclats.

Cette beauté cristalline
C'est la terre qui vivra....
Oui ! c'est un peu la farine
Le pain qui nous nourrira

Et la terre noire et nue
La reçoit comme manteau
Qui, dans sa beauté connue,
Demeure toujours nouveau.

Oh ! que de ressouvenances !
Ition de plus patriarcal....
Hiver ! combien de jouissances !
Tu touches à l'Idéal ! ! !

D. B.

Nostalgie

Qui n'a pas senti cet émoi incompréhensible à la rencontre d'un des nôtres où à la vue d'un simple paysage de notre place natale; nous semblons heureux, tout nous sourit, nous vivons dans une atmosphère de paix factice, nous oublions notre nouveau chez nous de souvenirs chers à notre cœur à nos habitudes et voilà que cette douce quiétude se fond brusquement dans une amertume indéfinie.

La nostalgie des lieux natals nous hante éperdument; telle retraite favorite... bocage fleuri, mystérieux de nos gais rendez-vous, amour naif et pur sous les grands chênes altiers, étendant sur nous leurs ramures protectrices près du regard maternel.

Nostalgie de nos hivers canadiens, des immenses plaines blanches scintillant au soleil où nous raquettions, des heures durant comme dans un rêve.

Nosta lgie de printemps iradiés d'espérance avec sa neige fondante, son majestueux fleuve charroyant d'énormes glaces dans un brouhaha assourdissant, de ces parties délicieuses à la cabane à sucre où nous nous régalions de succulentes crêpes de trempettes à la française.

Nostalgie des bonnes terres labourées fumant béatement sous le dégel.

Nostalgie encore d'étés radieux, de nos moissons ondulant gracieusement leurs têtes blondes sous les caprices de la brise; de nos piques-niques sous les ombrages de nos belles érables; de nos matins clairs et frais au ciel d'azur, de la messe matinale, de nos courses dans la fine rosée perlée, des foins nouvellement fauchés aux mille senteurs saines, odorantes que notre cœur en frisonnait d'intense vie de fous espoirs.

Nostalgie de nos soirs idéalement calmes, où la lune rayonne, se mire, coquette dans la mer transparente; où les forêts qui parent la grève regardent apeurées leurs ombres gigantesques ou les ensieux transatlantiques brillamment illuminés filent rapidement vers le vieux Cap Diamant.

Nostalgie d'automnes pourpres et roses, de récoltes abondantes, des battages attendus avec joie.

Nostalgie toujours de notre incomparable fleuve, quand la tempête mugit, qu'il soulève avec violence des montagnes d'eau qui vont se briser avec fracas sur le rivage et que délirante, rendue au paroxysme de la tourmente et menaçante, nous tombons à genoux afin d'implorer Notre-Dame-des-flots pour la rude vie des marins. Tu es sublime de grandeur et toujours il me semble nous voir où follement éprises de liberté d'espace infini, nous allions jouer sur la grève au sable fin, semé de ravissants petits poissons, nous baigner en nous laissant bercer mollement sur la crête des vagues où nous aurions voulu mourir ainsi sans bruit ; grande charmeuse". Nous nous contentions de regarder, enivrées, le calme enchanteur de tes flots étrangement bleus ou verts venir doucement expirer en baisant les pieds des timides restés sur la plage.

Calme trompeur qu'éveille ta voix formidable de tes grosses houles noires frangées d'écumes ou le frêle esquif se croit pas plus en sécurité que nous loin du clocher natal où il me semble toujours entendre l'unique cloche tinter l'Angelus ou le glas d'un proche qui de ces souvenirs exquis du jeune âge, nous détachent du présent pour revivre du passé.

"BERTHE"

Lettre ouverte à monsieur X.....

Le hasard m'a mise l'autre jour sur votre route, et sans que je le veuille, des souvenirs me sont revenus....

Nous allions chacun de notre côté, où nous mène la vie, à notre devoir de chaque jour, et je n'ai pu me défendre de philosopher un brin sur ce simple incident, car notre vie à tous deux se résume de même.

Ainsi un jour, il y a quelque temps... nous nous sommes rencontrés.—Peu à peu nous nous sommes aimés du meilleur de nous-mêmes; puis est venue la séparation et nous avons continué nos deux, routes différentes où nous appelait, croyions-nous, le bonheur.— Nous avons foulé aux pieds notre amour, nous en avons souffert sans doute mais le temps a fait son œuvre, si bien que nous ne sommes plus rien l'un à l'autre.... qu'un souvenir.

Vous serez heureux sans moi et moi sans vous.

Cependant si plus tard la vie nous est moins douce, en nous réfugiant dans le passé, nous y retrouverons toujours l'ydille de notre jeunesse comme un pastel aux tons pâlis.— Aucune amertume se mêlera jamais à ces heures de bonheur tendre que nous avons vécu, et si dans un jour lointain de notre vie, le hazard me remet sur votre route, j'aurai toujours le sourire attendri que m'a laissé la passé pour accueillir votre bonjour.

YSEULT

Ce 21 mars 1925.

A MES - Correspondants -

LULL.—Le paprika que l'on appelle aussi poivre de Hongrie est une sorte de piment desséché et pulvérisé. Il est excellent dans les ragoûts avec le poisson. Il donne une légère teinte rouge aux mets auxquels on l'ajoute.

LIERRE CUEILLI.—Il ne faut pas vous faire un épouvantail de ce que vous avez été longtemps sans écrire. Il y a tant de circonstances qui nous détournent de ce que nous voudrions faire. Il ne faut pas donner une telle interprétation à ce laissage des yeux d'un portrait surtout lorsqu'il est en papier à journal. Ce n'est pas du tout singulier que vous soyez ainsi attaché à ce cousin qui possède toutes les qualités puisque vous l'avez vu de plus belles que d'autres, et il est tout naturel que vous regardiez comme une petite sœur bien gentille, il ne vous aime pas d'amour. Cela n'a rien de tragique, cela se voit tous les jours et soyez certaine que malgré l'acrété de votre souffrance, vous en guérirez, et d'autant plus vite que vous n'élèverez pas un autel à votre chagrin. Essayez de vivre exactement comme s'il n'existait pas, rencontrez d'autres jeunes gens qui ont peut-être moins de perfection mais qui ont d'autres qualités, sortez, travaillez et dites-vous que d'autres ont passé par des épreuves semblables et en sont revenues. Je ne veux pas vous être sévère, je comprends très bien votre cas, et je suis positive que vous guérirez, le bon Dieu nous a fait des cœurs inconstants pour nous empêcher de trop souffrir.

N'écrivez rien au sujet de votre déception, cela ne vous fera pas de bien, et je serai probablement obligée de vous refuser de publier, trouvez quelqu'autre sujet, il y en a qui sont d'un intérêt plus général.

RIVE DU SAGUENAY.—Ce n'est pas un souhait téméraire et la localité n'y fait rien. J'ai d'autres correspondants de votre district, mais il y a de la place pour d'autres et je souhaite que vous vous plaisiez dans notre grande famille.

J'ai fait plusieurs fois la croisière du Saguenay et j'en ai gardé un très bon souvenir. Je serai enchantée de publier vos articles si vous avez des légendes à nous raconter. Vous n'avez qu'à m'envoyer vos articles et à les signer chaque fois de votre pseudonyme et de votre nom et de votre adresse.

ANTONIO S.—Je me souviens bien de vous, malheureusement je n'ai pu trouver la perle que vous désiriez avoir, et je le regrette.

LIEUTENANT DE L.—Il est certain que nous avons eu joliment de gens enrhumés cet hiver, mais il faut bien parler de ce qui nous intéresse, et la santé est la première condition pour pouvoir causer galement. Le petit poème a son charme et il sera sûrement publié.

YEVRAH.—Tout à fait comme je m'y attendais... pas au physique, car j'ai fort peu d'imagination sur ce point, je ne figure jamais les gens à l'avance, mais pour l'humeur, et pour le moral: très paisible, très cordial, mais avec une pointe de réserve et de scepticisme, comme un homme habitué à croire que la vie renferme des pièges, et à s'en tenir à l'écart. A l'heure où votre missive m'est arrivée, comme à celle où je vous répondis, je pense pas encore vers l'Ouest, mais il se peut que vous lisiez ma réponse ensemble. Il en aura long à vous raconter sur son voyage, aussi bien sur son séjour dans la Métapédia que sur son séjour à Québec. Il est qu'il sera reposé du trajet, il faudra le pousser à écrire ses impressions et à nous les envoyer, il se racontera mieux de cette façon que de n'importe quelle autre. Vous devez être satisfaite de compter les heures. Vos deux articles paraîtront à tour de rôle et j'attends le récit de la visite des Indiens à votre magasin, cela sera tout à fait couleur locale. Doll of my heart m'a plu aussi bien que l'appréciation par Roulades qui fera grand plaisir à Jovette.

GARDE E MONKEUR.—Nous jouirons d'autant plus du beau soleil après toutes ces bourrasques. Je lirai votre article et si possible je publierai.

Si l'hospitalité vous plait, ne manquez pas d'y revenir.

RAYNALDO.—Je suis très contente de la bonne nouvelle que vous m'annoncez, vous aurez ainsi l'occasion de constater si votre vocation est réelle. Je serai toujours prête à publier vos manuscrits lorsqu'ils rempliront les conditions que j'exige. Je vous souhaite du succès.

FLOT BERCEUR.—Vous êtes la bienvenue. Lorsque j'aurai examiné votre manuscrit je vous dirai ce que j'en pense, et c'est par la pratique que vous acquérez ce qui vous manque si vous êtes docile pour accepter les observations que je jugerai à propos de vous faire et si vous avez la patience de remettre votre travail sur le métier.

YOLANDE DE SALABERRY.—Je dis très volontiers à Lucianne tte qu'elle peut très facilement se procurer la Villa du Doux Repos et le dîner de la Sous Préfète, par Leroy Villars, à la librairie Granger, 45 Ouest rue Notre-Dame, Montréal au prix de 35c pour la première et de 45c pour la seconde. Votre article anniversaire a été publié dans la page féminine quotidienne de vendredi dernier. Je dis à Christo Christy que vous avez bien aimé son article. Les myosotis lentement se fanent. Je suis contente de croire que mes articles vous font voyager aussi agréablement.

CYCLAMEN.—Si il vous plait d'entrer dans notre cercle, de filleuls, vous êtes la très bienvenue. Tant qu'il vous plaira d'y rester, vous serez certaine du même accueil.

Je lirai vos essai mais je vous conseille plutôt la prose à moins que vous ayez étudié consciencieusement une bonne méthode de versification.

GISELE.—Vous êtes la bienvenue et vous ne pourriez avoir auprès de moi, meilleure recommandations, car j'ai pour votre belle-sœur une sincère amitié qui date déjà de plusieurs années. Je veux aussi que vous vous sentiez à l'aise chez nous et être sûre d'un bon accueil, même quand les circonstances vous forcent à être longremps silencieuse. Si vous trouvez plaisir et profit à fréquenter notre page féminine, je m'en réjouirai sincèrement. Ne craignez pas de me poser vos petits problèmes vos joies et vos chagrins. Le fait que vous avez étudié chez les Ursulines sera encore un point de contact entre nous, car j'ai fait mes études au vieux monastère de Québec, mais j'ai aussi de bonnes amies chez vous.

L. A. D. C.—La plupart de personnes porte ses divers deuils six mois. Quatre mois de noir et deux mois de demi-deuil. Il y a des circonstances qui changent les degrés de parenté, par exemple lorsqu'on habite avec le disparu, il convient alors de rallonger la période.

THERESA.—Je sais que vous menez une vie très laborieuse et que vous n'êtes pas libre de faire ce que vous voulez. Si notre page vous intéresse, c'est déjà une façon de vous unir à nous. Il y a une grande variété d'étoffes en ce moment, la gabardine et un manteau long, qui sont faits de façon à se compléter. On fait la robe comme la doublure du manteau, ou on garnit le manteau avec l'étoffe de la robe.

Je fais volontiers vos amitiés aux habitués de notre courrier.

PETITE EN PEINE.—Il n'y a pas de remède à cet état de chose et le mieux c'est d'en prendre votre parti, d'être polie quand ce monsieur va vous voir, mais de ne lui faire nulle avance qui pourrait être mal interprétée. Une jeune fille de vingt-deux ans qui demeure chez ses parents doit leur obéir dans tout ce qui est raisonnable. Il n'y a pas d'âge où l'on peut faire ce que l'on veut, même si on n'a plus ses parents, il y a des usages et des règles de conduite auxquelles il faut se soumettre si l'on ne veut pas être mal jugée.

MAGALI CECILE.—Voulez-vous choisir un autre pseudo, celui-ci appartient à une femme de cette qui a longtemps habité le Canada et qui y tenait beaucoup. Les petites filles ont droit à toute ma bienveillance et je leur souhaite de vieillir le plus tard possible et de garder leurs illusions et leur gaité. Votre demande est reçue et accordée. Il serait trop dommage de mettre du gris sur un ciel si bleu. Au plaisir de vous lire.

GARÇON GENE.—Je ne me suis pas moqué de vous, ce n'est pas d'ailleurs dans mes habitudes, mais je ne pourrais pas m'astreindre à corriger vos essais parce que je n'en aurais pas le temps. Il est certain qu'il y a beaucoup de gens qui ont de réelles dispositions littéraires et aux quelles il ne manque que la culture, mais il n'est pas facile d'y remédier. Quand à prélever des souscriptions de deux cent mille dollars ou même de deux cent mille sous, il n'en est pas question, et il vous faudra vous trouver un autre intermédiaire que la page féminine du Soleil. Je regrette d'avoir tant de mal à comprendre votre écriture, bien que ce soit une merveille que vous l'ayez formée en six jours. Je perds probablement beaucoup de belles choses que vous m'écrivez.

BOY.—Oui le printemps est joli, même quand il ne nous vient que par bouffées, avec un seul jour de soleil à la fois. En le voyant venir si tard et si peu demeurer, on lui trouve des ressemblances avec le bonheur qui est un hôte inconstant et qui n'a qu'une brève saison. Pour comprendre combien il est précieux on n'a qu'à songer à ce que serait l'année s'il ne revenait plus, et si nous ne pouvions l'espérer. Jouissez en bien petite amie, puisqu'il dure si peu de temps.

DO-RE-MI.—Vous revenez alors j'oublie volontiers votre absence, et je vous prie de vous installer dans le petit coin qui reste vôtre. Nous avons de bons collaborateurs qui ne tombent pas dans ces excès que l'on reproche aux jeunes et qui savent causer sérieusement, en vers comme en prose, de choses qu'ils connaissent.

Pourquoi ne réaliseriez-vous pas votre rêve, pourquoi ne le tenteriez-vous pas ? Ce serait une satisfaction, si plus tard vous aviez un autre idéal, vous n'auriez pas de reproches à vous faire. Votre déception ne doit rien avoir à faire là dedans bien que le bon Dieu se serve de divers moyens pour appeler à lui. Il vaut mieux que vous ayez constaté l'instabilité de nos chagrins comme de nos joies, avant de prendre un parti. L'article paraîtra tout probablement.

LUCILE B.—Vous feriez mieux d'attendre que cet ami vous écrive, puisque c'est pour sa demande que vous commenciez cette correspondance. Est-ce pour un manteau de costume ou pour un manteau ordinaire?

LEVRES SANS SOURIRE.—Il vaut mieux ne pas publier l'article qui est passablement sentimental et exalté, tant qu'à cultiver vos dispositions littéraires, cherchez des sujets qui soient d'intérêt général.

Ne vous rendez pas non plus malheureuse pour des événements sur lesquels vous n'avez aucun contrôle et qui se répéteront bien souvent dans votre vie. Vous trouverez d'autres sympathies et vous aurez du plaisir à revoir votre amie lorsqu'elle reviendra de son voyage. Il ne faut pas se désoler de ce que les nôtres regardent comme des bonheurs. C'est égoïste et ce n'est pas raisonnable. Je ne crois pas que cet article ait été écrit à cette heure, mais à mon avis c'est bien assez de lui en avoir dédié un. Il ne faut s'habituer de faire trop d'avances à ces messieurs. Il les apprécie moins.

PATTE DE VELOURS.—J'ai lu votre article, et dans votre intérêt, décidé de ne pas l'inscrire à la page, ou votre ex-ami ne vous reconnaitra pas, et alors, il sera perdu, où il vous reconnaitra et il aura peut-être le mauvais goût de s'en amuser. Si vous voulez d'autres sujets, vous les réussirez probablement mieux. Vous oublierez ma chère enfant et vous sourirez de vos préoccupations présentes.

BRUYERE.—Il n'est jamais trop tard pour s'amender et vous verrez que ce moyen est bien meilleur que l'autre, je vous souhaite d'avoir l'occasion de l'appliquer. Votre article a été envoyé à la composition et je crois qu'il a paru en page féminine quotidienne, en tout cas je m'en assurerai. Le bonhomme Mars s'en ira comme il est venu et bientôt mais il ne laissera guère de regrets. Il n'est pas nécessaire d'être éloquente pour que je lise vos lettres sans ennui, il suffit que vous soyez naturelle et sans prétention.

GAETANE DE KARANEZ.—Je me demandais justement ce que vous deveniez, et je ne songeais nullement à vous accuser d'oubli puisque je vous croyais au repos, n'avez vous pas repris trop tôt vos occupations, et cette fatigue dont vous ne vous plaignez pas, mais que vous constatez, n'aurait-elle pas cédé à un plus long congé. Je publierai l'article le plus tôt possible, il m'a beaucoup plu.

SOLANGE DE LER Y.—Je n'ai garde d'oublier cette charmante nièce qui n'écrit pas souvent mais que j'aime bien tout de même. Votre article paraitra aussitôt qu'il y aura de l'espace. Le secret ce serait d'utiliser les autres dessins de la même manière, si cela vous plait. Je félicite pour vous Claude M. de ses vers.

YVON D'ANGUS.—J'avais déjà appris la bonne nouvelle de votre retour, justement par Maurice et moi bonnes amies. Si nous n'étions en plein déménagement, j'aurais eu beaucoup de plaisir à réunir les principaux de nos collaborateurs anciens et nouveaux pour le rencontrer, ce sera pour la visite de son frère Joseph qu'il nous fait espérer pour un avenir rapproché. J'attends votre article, en attendant que vous trouviez le temps de venir me voir. Je dis à Vendredi votre reconnaissance pour son bon souvenir. Bonjour amical aux frères et sœurettes.

MARCEL BERNARD.—Il ne faut pas laisser ralentir votre verve et j'espère bien que ce n'est pas l'allusion à l'autre article qui l'a effarouchée, je me le demandais en constatant que vous n'étiez pas à la dernière réunion, telle n'était pas mon intention. Je remercie chaleureusement Claude M. pour le sonnet qu'il vous a dédié, et ainsi Roy de la bonne amitié qu'elle vous témoigne et que vous appréciez. Je dis à Christo Christy que vous acceptez volontiers ses félicitations et que vous lui faites des vœux de santé meilleure.

Le bon souvenir a été accueilli avec gratitude par qui de droit. Nos choses ont perdu leur aspect habituel par l'effet du prosaïque déménagement. Il m'est arrivé bien des fois de remuer plus de choses lourdes que je ne le ferai en cette circonstance, c'est pourquoi j'ai le temps de m'attendrir sur les vieilles lettres, même les horloges hors d'usage et sur une foule d'objets dont je dois décider la future destination: sous la couche de poussière, il y a souvent des souvenirs chers.

Je songe le moins possible qu'en changeant de logis, je perdrai un voisin auquel je m'étais beaucoup attachée: c'est la vie, on la passe à couper des liens qui repousseront plus loin et qui nous tiendront toujours.

PAULETTE.—C'est aussi une société secrète et du même genre. Pour ceux qui ne sont pas de notre foi, ce n'est souvent qu'une fraternité de secours mutuels, mais on s'en sert souvent pour faire de la propagande antireligieuse. C'est le danger qu'y voient les autorités.

HYACINTHE.—Vous avez manqué en ayant l'air d'accaparer ce monsieur que vous aviez raison d'inviter à cette soirée, mais que vous deviez traiter comme vos autres invités. Le fait de le mettre ainsi en évidence lui a sans doute déplu, car il pouvait vous trouver gentille sans avoir le moins du monde l'intention de vous faire la cour. Il s'est montré poli, mais il a cru qu'il valait mieux rester à l'écart puisque vous le preniez sans raisons au sérieux. Vous pouvez le réinviter pour une soirée, mais pas seul avec un de ses amis, laissez faire le temps qui arrange bien des choses.

GUY NEMER.—Il faut vous presser de m'envoyer l'article de l'Pégues qui je l'espère n'est pas trop long, vous avez un peu cette tendance d'écrire des manuscrits qui dépassent les cadres dont je dispose, je suis toujours enchanté de les publier quand je puis disposer d'assez d'espace. Je souhaite que nous fêtions longtemps entre nous l'anniversaire de votre venue à la page et vous pouvez être assurée que je tiens à vous garder parmi mes filleules. Nous avons eu un dur hiver que le gai printemps nous fera bientôt oublier. Je transmets vos remerciements affectueux aux bonnes sœurettes. Manon des Bois, et à Arlésienne en assurant cette dernière de vos meilleurs souhaits de succès en vue de la publication de son livre.

UNE DE VOS LECTRICES.—Je le retrette, mais je n'ai point le loisir de me livrer à des recherches bibliographiques, et je n'aime pas à citer celles des dates que je sais de mémoire.

REID.—Vous êtes le bienvenu au courrier, mais je ne puis publier les manuscrits que vous me joignez à votre lettre et qui seraient de nature à vous déprécier plutôt que de vous faire bien juger. Lisez des ouvrages sérieux et si vous voulez écrire des articles, prenez des sujets d'intérêt général au lieu de décrire vos déconvenues sentimentales.

D. R.—Plusieurs de vos pièces ont été envoyées à la composition, entre autres celle que vous mentionnez, elles attendent qu'il y ait de l'espace. C'est déjà un encouragement.

CHRISTO CHRISTY.—Votre article vient trop tard pour pouvoir paraître cette semaine et je le regrette car j'aurais aimé à faire plaisir à celui auquel il est dédié, mais ce n'est pas possible.

Son Moment Triomphal

Il aurait souhaité qu'elle fût moins ravissante lorsque d'autres hommes se présentaient.

"Vous êtes plus radieuse que jamais", disait l'un d'eux.

Il disait vrai! Elle était en effet radieuse! Et soudain il décida d'acheter une bague à diamants.

Et il se demandait pourquoi elle était beaucoup plus jolie ce soir. C'est qu'elle avait appris de Madame Jeannette comment choisir les nuances voulues de la poudre de beauté Pompeian (Pompeian Beauty Powder) et comment l'appliquer de façon à acquérir une beauté ravissante de jeunesse.

La poudre de beauté Pompeian (Pompeian Beauty Powder) est employée dans le monde entier par des femmes qui trouvent qu'elle est merveilleuse pour la protection et la pureté de la peau. Se servir de la nuance appropriée est le secret de beauté de Madame Jeannette, dont vous pouvez

Mélangeurs à Ciment "JAEGER" TOUJOURS EN STOCK UNE LIGNE COMPLETE

Le mélangeur à ciment "JAEGER" vous assure :

Un mélange parfait — **Un nettoiement facile**
Un vidage complet — **Un fonctionnement économique**

Le mélangeur "JAEGER" se fabrique en "25" variétés différentes.

Nos prix sont les plus bas et nos conditions de vente très faciles

Achetez un mélangeur à ciment "JAEGER", et laissez-lui gagner son prix d'achat.

Ecrivez pour catalogue, ou venez voir notre stock

BOURNIVAL & CIE 208-210 rue Notre-Dame Est MONTREAL

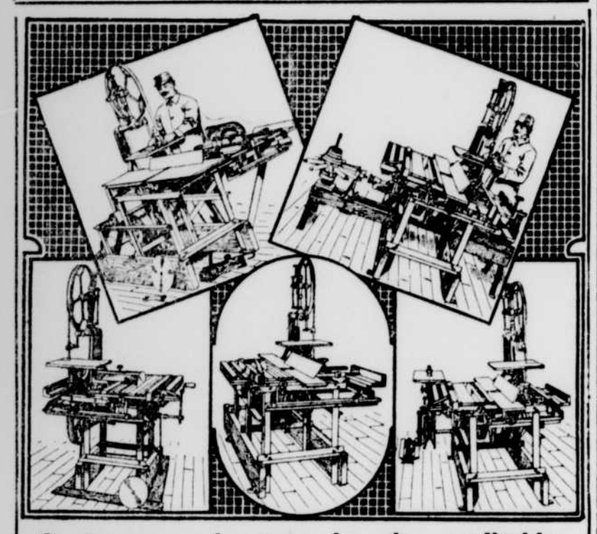

Quelques-uns des types les plus profitables de la Famille de nos Machines à Bois Combinées, dites

"FAMEUSES UNIVERSELLES" de BOURNIVAL

M. L'OUVRIER Pourquoi gaspiller votre temps en travaillant encore avec des outils à la main seulement. Nous fabriquons 36 modèles différents de Machines Combinées pour le travail du bois. — Il y en a certainement une qui convient à votre cas.

Ces machines font les découpages à la scie ronde ou à la scie à ruban, — les planages du bois, — les perçages, — les enfigurages, — les enraînures, — les moulures, — les tenons, — les mortaises, — elles sont aussi fournies avec meule émeri, — et toutes prêtes à marcher.

Une machine "BOURNIVAL" vous mettra sur le chemin de l'honnête aisance.

Ces machines prennent peu d'espace dans une boutique, exigent peu de pouvoir, et sont vendues à bas prix et à termes faciles.

N'attendez pas d'être riche pour acheter une machine si profitable, mais achetez une machine "BOURNIVAL" pour vous enrichir.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

BOURNIVAL & CIE 208-210 rue NOTRE-DAME Est MONTREAL

25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA MACHINERIE en général
INSTALLATION ET REPARATION DE MACHINES D'IMPRIMERIE aussi moteurs et outillages pour DENTISTES
Une spécialité
STANISLAS HUOT
Ingénieur-mécanicien
85 RUE DORCHESTER
TEL.: 2-8326 ET 2-0390 s. 6

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Le premier remede employé en Amérique contre la toux

Dès les premiers jours de l'histoire on peut voir que les Indiens connaissaient la valeur médicinale de la gomme de pin contre la toux, rhumes. Cette gomme mélangée à d'autres médicaments de nature végétale constitue la base du succès dont a joui pendant 60 années le

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY
Montreal D. WATSON & CO. New York

Des millions l'ont trouvée inoffensive et les médecins la prescrivent pour

Mal de tête — Rhumes
Douleurs — Névralgie
Mal de dent — Lumbago
Névrite — Rhumatisme

Sûre N'acceptez que le paquetage "Bayer" lequel porte les instructions voulues. Petites boîtes "Bayer" de 12 tablettes. Bouteilles de 24 et 100 — aux pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la Bayer Manufacture of Monoaceticacidester of Salicylicacid. "Acide Acétyle Salicylique. "A. A. S.". Il est bien connu que le nom Aspirine est synonyme de fabrication Bayer, toutefois pour mettre le public en garde contre les imitations, les Tablettes de la Cie Bayer seront estampées de la marque générale de fabrique de cette compagnie, la "Croix Bayer".

LA VOIX DU PAPE

Rome, 11 mars.—Sa Sainteté le Pape Pie XI, s'adressant le 9 mars, aux pèlerins français, à la fin de sa messe, s'est exprimé en ces termes:

Nous avons à cœur de bien interpréter votre désir en vous adressant un mot avant que les saints mystères ne soient achevés. C'est encore d'ailleurs un moyen de participer aux saints mystères: le pain divin, c'est le Verbe, et tout Verbe c'est du pain divin qui vient du ciel pour alimenter les âmes.

Mais que vous dire que vous ne portiez déjà dans votre cœur? La situation est heureuse pour celui qui parle, lorsqu'il a devant lui ce qu'un auteur exprimait avec autant d'esprit que de vérité: "Personne n'est plus éloquent que celui qui dit ce qu'il sait que son auditoire pense et aime."

Vous êtes venus à Rome pour gagner l'année sainte, que vous dire de plus opportun, que vous souhaiter pour cette France qui nous est si chère, sinon ce vœu que le cœur met aux lèvres: que cette année soit vraiment sainte et sanctifiante.

Sainte, sanctifiée par vos saintes pratiques, par votre piété, votre esprit de foi, vos prières, dont vous donnez l'édification dans les rues de Rome, édification que vous Nous donnez ici par votre tenue, votre piété, par vos chants priants et vos prières chantantes.

X X X

Avant de vous souhaiter, j'ai à vous féliciter à bien des titres.

D'abord, vous vous êtes placés sous les meilleurs guides que vous puissiez choisir, les bons Pères de l'Assomption, qui se sont si magnifiquement apécialisés dans l'œuvre des Pèlerinages non seulement en France, mais hors de France, aux Lieux Saints, à Rome; ces bons Pères représentés ici par la portion la plus autorisée de leur famille religieuse.

Vous faites votre pèlerinage sous la protection de Notre-Dame de Salut. Heureux auspices! Salut pour le corps, salut pour les âmes, salut pour vos âmes, pour chacune de vos âmes qui sont venues chercher ici l'abondance de la vie au cours de l'année sainte, répondant à l'appel de notre Mère la sainte Eglise qui, par Notre ministère, a ouvert le trésor de grâces et faveurs célestes. Salut que la Vierge méditatrice de toutes les grâces, corédemptrice due genre humain, toute-puissance de la prière qui fait descendre la toute-puissance de la divinité.

Et, en voyant resplendir ici les étoiles de Noel, il nous vient à l'esprit l'idée d'une autre splendide promesse: vous êtes en pèlerinage, vous allez, **per crucem ad lucem**, à une lumière plus resplendissante que toute autre, puisque c'est la lumière de Noel.

Noel! un mot bien à propos quand il s'agit de l'année sainte! Noel parole de reconnaissance et de renouvellement. N'est-ce pas ce que vous cherchez et ce que l'Eglise veut que vous trouviez?

Renaissance des âmes à la vie spirituelle, renouvellement de toutes nos énergies, des forces productives de vie divine. Renaissance et renouvellement par la contrition des cœurs, l'élévation des âmes, la consolidation des bons propos et une conduite parfaite.

Mes chers enfants, Nous pensons ce que vous pensez en ce moment. Un frémissement de renouveau passe à travers la France et donne confiance. Par l'intervention de tant de prières, ce mouvement, accompli pour le salut des âmes et avant tout pour le salut de la France, sera aussi pour la plus grande gloire de Dieu et de Notre-Dame de Salut.

X X X

C'est vous dire avec quel cœur, avec quels sentiments, le Père va bénir ses bons fils qui sont venus chercher la bénédiction du Père dans la maison du Père qui est leur maison.

Notre bénédiction à vous tous ici présents à tous ceux aussi dont vous portez le souvenir à vos maisons, vos familles, vos enfants, vos tout petits, vos malades, les œuvres auxquelles vous consacrez votre activité de citoyen et de Français; à vous prêtres, Nos chers collaborateurs, à vos œuvres, aux âmes qui vont puiser leur vie spirituelle à votre vie sacerdotale: Notre bénédiction à la France pour laquelle Nous prions, pensant souvent avec une reconnaissance paternelle que la France prie pour Nous.

Dites bien chez vous que le Père de tous prie pour la France.

Mme Albert Desrochers

"Depuis quelque temps je me sentais très faible, j'avais des douleurs dorsales, des maux de tête Mon appétit, autrefois excellent, était devenu capricieux, et je mangeais à peine pour me soutenir: cela n'empêchait pas mon estomac de me faire souffrir. Une voisine m'ayant conseillé les Pilules Rouges, je les ai prises. Mon état s'est amélioré tout de suite et je pus bientôt jouir d'une bonne santé comme autrefois".—Mme Albert Desrochers, 25, rue Mill, Brunswick, Me.

"Au retour de l'âge j'ai eu à souffrir beaucoup de rhumatismes; les douleurs nuisaient à mon travail et m'empêchaient de dormir la nuit. Mes forces avaient beaucoup diminué, j'avais des étourdissements souvent et des digestions pénibles. Une personne m'ayant recommandé les Pilules Rouges, j'ai pris ce simple remède dont les effets ont été rapides et des plus satisfaisants".—Mme François Trempe, 2455 rue Masson, Montréal.

QUAND LES

PILULES ROUGES

entrent dans une maison, c'est la santé pour la grand'mère, la mère et la fille. C'est en même temps le bonheur pour toute la famille.

Quelle pitié pour ces femmes malades qui n'ont pas encore compris que les Pilules Rouges leur offrent le grand avantage d'être un remède spécial pour les maladies qui leur sont particulières et qu'en, même temps, elles peuvent avoir pour rien les bons conseils de notre médecin qui s'est spécialisé dans le traitement des maladies suivantes :

Pauvreté du sang
Dépression
Irrégularités
Retour d'âge
Troubles nerveux
Chlorose, Anémie
Mélancolie
Tiraillements
Maux de reins
Sensations de chaleur
Palpitations de cœur
Perte de mémoire, Migraine
Douleurs périodiques
Troubles d'estomac
Dérangements

Les Pilules Rouges sont en vente partout, au Canada et aux Etats-Unis, et envoyés par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis (N. N. —Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville.) Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien.

Cie Chimique Franco-Américaine ltée, 1570, S.-Denis, Montréal.

Mme Jos.-Edouard Méuard

"J'étais d'une grande faiblesse: mes forces avaient diminué graduellement et je n'étais chaque jour trouvée moins capable de faire face à mes obligations. Mes jambes fléchissaient et une douleur de dos se déclarait dès les premières heures de la journée. Déjà j'avais pris différents remèdes prescrits par mon médecin sans remarquer de changement. Je m'inquiétais et craignais la consomption. Les Pilules Rouges que j'ai prises ensuite m'ont rapidement tonifiée et ont amélioré ma santé d'une façon plus que satisfaisante".—Mme Jos-Edouard Ménard, 17 rue DeMontigny, Sainte-Agathe-des Monts, P.Q.

"J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges parce que je souffrais de ma digestion, que je n'avais plus de force et que mes nerfs n'étaient plus contrôlables. En peu de temps mes forces se sont augmentées et je mangeais sans être trop incommodée. C'était certainement une amélioration encourageante, aussi, ai-je continué de prendre, ces pilules. Durant huit mois je n'en ai pas manqué. Elles m'ont si bien tonifiée que je me sens tout à fait à l'aise maintenant."—Mme Ovila Mongrain, Shawinigan-Falls, P. Q.

Conduisaient le deuil son époux ses enfants Rolande, Gemma, Maurice, ses frères et ses beaux-frères.

Dans le cortège on remarquai : outre les nombreux paroissiens, le Dr J.-O. Drapeau, de Rimouski; Roméo Côté, chef de gare à St-Fabien; Mlle Côté, aussi de St-Fabien; MM. Amédée Levesque, Célestin Bérubé, Mlle Lehenne Castanier, de Sayabec, M. V. St-Pierre, de S.-Moise M. et Mme A. Dadore de Mont-Joli; M. Ant. Martin, Mlle Emma Drapeau, garde malade de Mont-Joli; M. et Mme P. B rubé, J.-B. Bérubé, Mlle E. Bérubé, M. Tanerède Bérubé, M et Mme Pierre Dumont de St-Donat; M. Alfred Pineault, de Rimouski, M. et Mme O. Fréchette, M. P. Fréchette, J. Parent, Mlle A. Parent, M. et Mme E. Fortin, M. Chevron, Marconi M. et Mme Dionne, de Pointe-au-Père; et quelques autres, dont les noms nous échappent.

Offrande de fleurs: Jolie couronne n tur lle offerte par les télégraphistes du chemin de fer canadien national div sion du Saguenay.

Offrande de messes par les télégraphistes du chemin de fer Canadien National, division du Saguenay, M. et Mme Léo Carrier, de Chicoutimi, le Dr J. Beaulieu, de Sayabec, M. et Mme J. Bouchard de Chicoutimi Mlle E. Drapeau, de Mont-Joli, la famille Ls Michaud, M. J.-E. Perron de Chicoutimi, Adélard Bélanger, de Sayabec.

Bouquets spirituels: Les élèves de l'école Normale, Chicoutimi, M. Aug. et Laurent Luceville, M. J.-M. Morin, du Lac-Bouchette, M. P. Bérubé, de St-Donat, M. et Mme J.-A. Castanier, Adélard Bélanger, de Sayabec, la famille A. Drapeau, de Luceville, la famille J. Beaulieu, de St-Moise.

Lettres et messages de sympathies: M. l'abbé J.-Eug. Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, la Rév. Sr Marie Claudia, de l'hospice des sœurs de la Charité, Montréal; M. et Mme J.-O. Fraser, A. Allard, A. Côté, de Kénogami; MM. Tanerède Diégo Villeneuve, J. Lavoie de Chicoutimi, M. et Mme Madore de Mont-Joli; la famille Bélanger, de Riv.-du-Loup M. et Mme A Fraser, de Rimouski, Qué.; et Mme L. Richard, de Mont-Joli; M. et Mme J.-E. Bélanger, J.-E. Belanvance, de Sayabec; M. et Mme V. St-Pierre de St-Moise la famille Pierre Béanger, de Sayabec; la famille Pierre Bouchard, de Luceville; la famille J. Fournier, M. et Mme Nap. Fréchette, D. W. Brisebois, de St Luce; Mlle M. B. Lechasseur, St Luce; Mll M.-B. Lechasseur, inst. de St Anacet.

Cette jeune mère âgée de 24 et 4 mois laisse pour pleurer sa perte outre son époux inconsolable, 4 enfants, Rolande, Gemma, Alice, Madeleine Rita, 18 mois, et quatre sœurs, Mérilda, Adèle, Marie de St-Laurent.

Cette mort inattendue a causé beaucoup d'émoi parmi les nombreux amis dont Mme Bélanger avait su conquérir l'estime et l'affection.

RIVIERE-DU-LOUP

Naissance

M. et Mme Jean-Baptiste Pelletier, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Léon-Florentin. Parrain et marraine, M. Eusèbe Sénéchal, maire de St-Antonin, et Mme Sénéchal, oncle et tante de l'enfant.

Concert remis

Le concert qui devait être donné par la Chorale St-Patrice le 2 avril a été remis au mardi de la semaine sainte.

Prise d'habit

—M. et Mme Jos. Viel sont allés à Lévis, jeudi dernier assister à la prise d'habit de leur fille, Marie-Estelle, chez les Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang.

Bel âge

M. J.-G. Pilletier, protonotaire, a fêté cette semaine, ses 84 ans et a reçu à cette occasion les félicitations de ses nombreux amis.

M. Pelletier jouit encore d'une excellente santé et garde au travail l'activité de ses jeunes années.

Résolution de sympathies

A l'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb, conseil 2402, la résolution suivante a été adoptée proposée par J.-A. Therriault, secondée par Johnny Bélanger:

"Que c'est avec peine que les membres de ce conseil ont appris la mort de M. F.-X. Marcotte, père du confrère J.-E. Marcotte, de M. I. Gravel, père du confrère T. Gravel et de M. Eugène Raymond, père des confrères Charles-Eugène et Arthur Raymond, et ils prient leurs confrères d'accepter leur sincère et profonde sympathie."

Notes personnelles

M. le magistrat Romuald Fiset est de retour d'un voyage à Québec.

—M. l'abbé Eustache Santerre, curé de St-Arsène, était de passage en ville samedi dernier pour affaires.

—M. E.-M. Langlais, bijoutier, est allé à Québec, à la fin de la semaine dernière, pour affaires.

—Mme Arthur Samson, de Lévis, a passé quelques jours chez M. Lionel Laliberté.

—M. Camille Paradis a passé la fin de semaine à Rimouski.

NOTRE-DAME-DU-LAC

Naissances

M. et Mme Isidore Turcotte (née Ernestine Morin annoncent la naissance d'une fille baptisée le 22 mars sous les prénoms de Marie-Gemma-Bibianne. Parrain M. Charles Turcotte, frère de l'enfant. Marraine Mlle Yvonne Dumont cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Auguste Pelletier.

—M. et Mme Philippe Pednault née Eugénie Dumont, annoncent la naissance d'un fils baptisé le 21 mars sous les prénoms de Joseph-Roger. Parrain et marraine M. et Mme Cléophas Pednault grands-parents de l'enfant.

Décès

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Aglaé Dupont épouse de M. Ernest Bélanger, décédée le 26 mars à l'âge de 62 ans.

Va-et-vient

—M. le curé Gagnon, a été à Edmunston la semaine dernière.

—M Horace Lizotte est en visite chez le notaire C.-F. Beaulieu pour quelques mois

—M. Charles Edouard Beaulieu, étudiant au collège de Ste-Anne, est venu se reposer dans sa famille.

—M. Georges Guay, était de passage en notre paroisse, ces jours derniers.

—Mlle Gabrielle Tremblay était de passage en notre paroisse, la semaine dernière, l'invitée des demoiselles Aline, Suzanne et Germaine Coutier.

IL EST IMPOSSIBLE DE CACHER SA GRAISSE

L'embonpoint est une de ces infortunes qu'on ne peut se cacher à soi-même ni à ceux qui nous entourent. Si vous êtes trop maigre, votre modiste ou votre tailleur peut suppléer aux défectuosités, mais les personnes trop corpulentes portent un fardeau qu'elles ne peuvent dissimuler. Il y a un moyen sûr de réduire son poids de façon rapide et agréable—la fameuse Prescription Marmola. Cette prescription change les tissus adipeux et les aliments producteurs de gras en chair solide et en énergie. Elle aide à la santé générale et à la digestion. Elle vous permet de manger des aliments substantiels. Elle laisse la peau claire et douce. Cette fameuse prescription est maintenant condensée sous forme de tablettes. Chaque tablette contient une dose exacte des mêmes ingrédients qui ont rendu la prescription originale capable de réduire l'embonpoint de façon aisée et optimue sans le moindre mauvais effet. Prenez-en une tablette après chaque repas et une au coucher jusqu'à ce que le poids normal soit atteint et la santé du corps complètement restaurée. Demandez à votre pharmacien les Tablettes Prescription Marmola, ou bien envoyez un dollar à la Compagnie Marmola, 1770 Immeuble General Motors, Détroit, Mich., et vous en recevrez suffisamment pour bien vous mettre dans la voie de la sveltesse et du bonheur. Ne retardez pas à prendre de cette sveltesse—c'est là votre chance de vous rendre captivante—ainsi procurez-vous-en une boîte et commencez dès aujourd'hui.

LUCEVILLE

Les obsèques de Mme J.-W Bélanger de Chicoutimi

Le 18 mars est décédée à l'Hôtel Dieu St-Vallier-de-Chicoutimi, Mme Augustine St-Laurent, épouse de J.-Wilfrid Bélanger, télégraphiste de Chicoutimi.

Après avoir reçu avec une piété admirable les sacrements de pénitence d'Eucharistie et d'Extrême-Onction la mourante acceptait avec une grande résignation le genre de mort qu'il plaisait à Dieu de lui envoyer. L'abbé Cimon chapelain de l'Hôtel-Dieu et l'époux désolé étaient témoins des derniers adieux de la mourante ui garda sa pleine connaissance jusqu'au moment terrible de la séparation...

Les restes mortels furent immédiatement transportés à Luceville paroisse natale de la défunte, à la résidence de M. Jos. Bélanger son beau-frère.

Les funérailles de Mme Bélanger eurent lieu le 21 à 9 heures en l'église de Ste-Luce au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Sirois, ancien curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. le chanoine Sirois, curé du Bic, assisté de MM. les abbés Beaulieu, curé de la paroisse, et Fortin, vicaire de St-Donat, comme diacre et sous-diacre, assistait au chœur, le Rév. M. Lebel curé de St-Donat.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Napoléon Fréchette, maître-chantre ainsi que M. Tanerède Bérubé de St-Donat, et M. Jean Charette, de Rimouski ont chanté la messe de Proso. Mlle L.-L. Fournier de Mont-Joli, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Jos. Napoléon, et Auguste St-Laurent, frères de la défunte; Pierre, Adélard et Emile Bélanger, ses beaux-frères, portaient les coins du poêle; Mmes Napoléon Fréchet, Jos Beaulieu, Adélard Bélanger, ses sœurs Mme V. St-Pierre, de St-Moise; sa belle-

Attendez Notre Nouvelle Vente

Si les prix réduits au-delà du raisonnables, et le travail acharné comptent pour quelque chose, la vente du magasin le plus distingué de Québec ne peut manquer de faire impression sur l'esprit des acheteurs. TOUT SERA BIENTOT PRET.

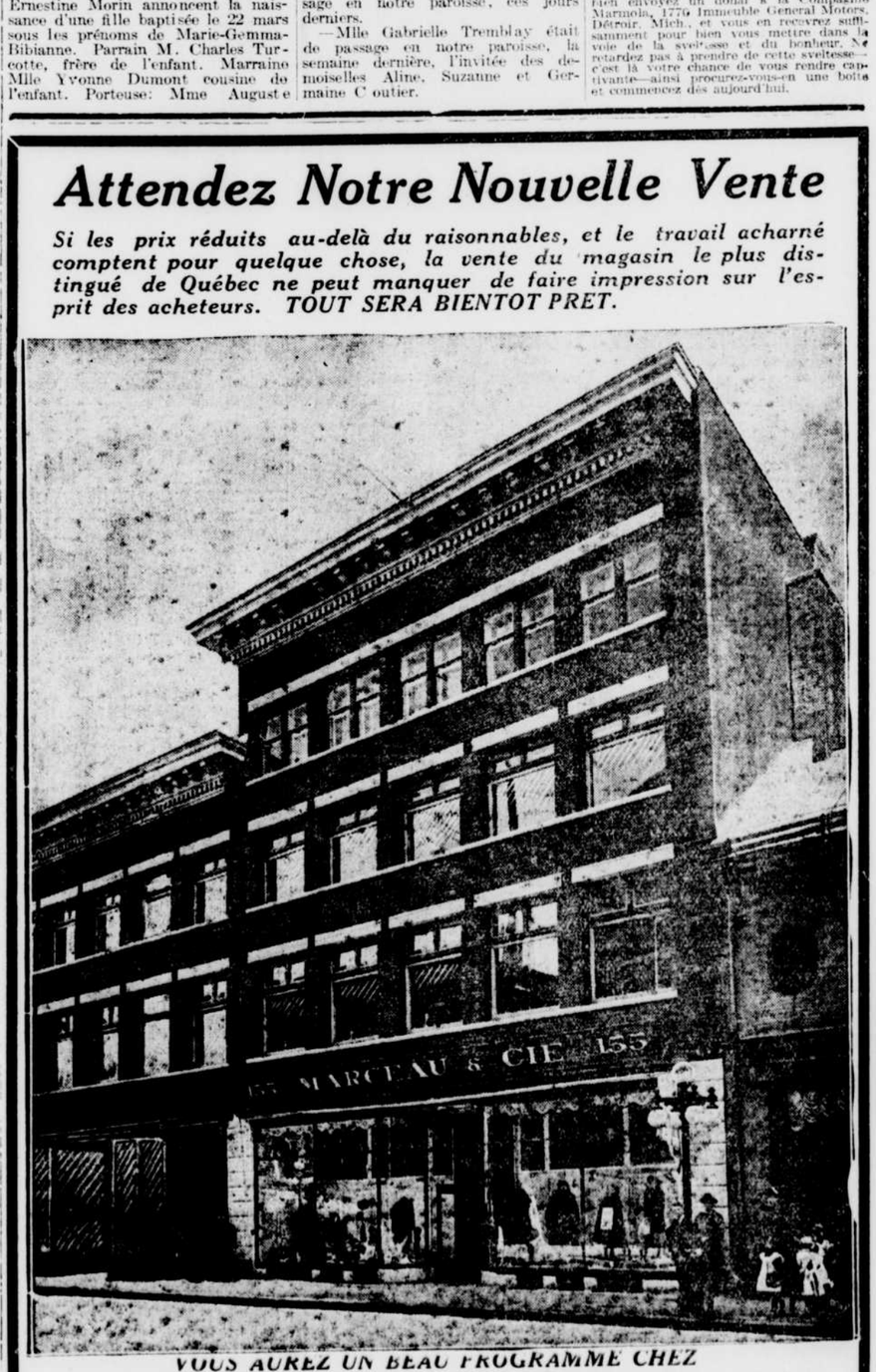

VOUS AUREZ UN BEAU PROGRAMME CHEZ

MARCEAU & CIE 155 RUE ST-JOSEPH St-Roch - - Québec

ST-TITE (Champlain)

Notes locales

—Mlle Blanche Rousseau, de St-Stanislas, est en visite chez M. Philippe Germain, N. P.

—M. John Bourgeois et son fils, Stanley, étaient de passage à St-Tite, dimanche dernier.

—Mlle Allard, de Grand'Mère, était en visite, ces jours-ci, chez Mlle Juliette L'Heureux, de notre ville.

—Mlle Bernadette Duval est de retour de Joliette, après avoir été chez sa sœur, Mme Levasseur.

—M. Alph. Duval, de la succursale de la banque Provinciale à Grand'Mère, était ici dimanche, chez ses parents, M. et Mme Pierre Duval.

—Mme Onésime Lebrun est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

—Mardi soir, a eu lieu à l'hôtel de ville, une très intéressante conférence agricole, donnée par M. C.-E. Foisy, agronome officiel, de Champlain-nord, et M. E. Marcoux, agronome de Lennoxville. On y a traité de l'élevage des animaux en général. Il y avait des projections lumineuses très instructives. La salle était comble.

—Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à M. O. Paquin, le nouveau gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, en notre ville.

—Mme Nap. Vadeboncœur est de retour de Limoilou, où elle était allée assister à la profession de sa jeune fille, Mlle Blanche Vadeboncœur, qui a pris en religion le nom de Sœur St-Grégoire, à l'Académie des Servantes du Sacré-Cœur-de-Marie, à Limoilou.

—M. et Mme Dupont, de St-Stanislas, comté Champlain, sont chez M. et Mme C.-E. Rioux, de notre ville.

—M. et Mme J.-P.-E. Dessureault, de Grand'Mère, étaient de passage à St-Tite, ces jours derniers.

LORETTEVILLE

A la salle Montcalm

C'est mercredi prochain le 1er avril, que sera déposé à la pharmacie Martel, le plan de la salle Montcalm, pour les deux concerts-opérettes du 13 et du 14 avril.

Des demoiselles charitables de Loretteville, sous la direction de personnes compétentes, interpréteront les deux opérettes suivantes: "La Poule Noire" par Bordèse et "Les Lunettes" par Dourny.

En plus de ces deux opérettes qui sont très jolies, il y aura duo de piano et chant. Un chœur puissant exécutera différents morceaux choisis. Un orchestre formé spécialement pour la circonstance est à préparer un joli programme.

Comme on peut le constater, ces deux soirées du 13 et 14 avril seront très intéressantes et nul doute qu'il y aura foule à la salle Montcalm.

Les actrices, les chanteurs et chanteuses, les musiciens et musiciennes sont tous de Loretteville. Le prix des cartes d'admission est de 35 cts seulement

On peut se procurer des cartes d'admission à la pharmacie Martel et chez MM. A. Moisan, A. Savard, A. Parent et Mlle E. Savard.

Ces deux soirées sont données au profit de notre couvent et les organisatrices ont l'approbation de M. le curé L.-R. Morissette.

Les Dames Religieuses font de grandes réparations à l'intérieure du couvent actuellement et c'est pour les aider à payer ces travaux, que ces soirées sont données.

Pour les enfants de la paroisse

Nous avons le plaisir d'annoncer aux enfants de la paroisse, qu'une représentation semblable à celles qui seront données les 13 et 14 avril, sera donnée à la salle Montcalm, spécialement pour eux samedi le 4 avril. L'admission sera de 10cts. La représentation commencera à 2 heures.

Assemblée

Dimanche, après la grand'messe, les promoteurs d'un club de raquette à Loretteville tiendront une grande assemblée dans l'ancien magasin, Falardeau et Savard.

PORTNEUF-VILLAGE

Décès

Le 17 est décédé subitement, à l'âge de 49 ans, le Dr Esdras Poliquin. Son service et son inhumation ont eu lieu mercredi dernier, à 10 h. 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, par M. le curé Larochelle et le service fut chanté par M. le vicaire Roy, assisté de MM. les abbés Paul Ouvrard et M. Charles Marcotte, comme diacre et sous-diacre.

Au bas chœur on remarquait : M. l'abbé F.-X. Laplante, ancien curé de Portneuf ; M. l'abbé L. Larochelle, curé de la paroisse, et M. l'abbé A. Picher, curé des Ecureuils, etc.

Le chœur de l'orgue, renforcé par plusieurs chantres étrangers, a exécuté avec succès la messe des morts et de touchants motets.

Le défunt laisse outre son épouse, quatre fils, MM. Maurice, Philippe, Roland et Camille Poliquin ; cinq filles, Mlles Fernande, Germaine Alice, Lucette et Julienne Poliquin

La famille a reçu un grand nombre de tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels.

A la famille en deuil nous réiterons l'expression de notre sincère sympathie.

Décès

Dimanche dernier est décédée après quelques jours de maladie Mlle Aphonsin Groleau, âgée de 78 ans

Son service et son inhumation ont eu lieu mardi à 8 hrs. Le service fut chanté par M. le curé Larochelle.

Le corps était porté par MM. Alfred Leclerc, Eugène Germain, Régis Loranger et Arthur Marcotte, M. Azarie Arcand portait la croix.

A sa famille nos sympathies.

Nos malades

M. Ferinand Labranche est dangereusement malade depuis quelque temps.

—Mme Aimée Frenette, malade depuis quelques semaines, est en bonne voie de guérison.

—Mlle Lucette Brière, fillette de M. Diogène Brière est gravement malade.

A la Banque

M. A. Mercure, employé à la banque de Portneuf depuis quelques années nous a quitté pour La Tuque. M. Lausiers le remplace dans sa charge.

Notes sociales

—M. l'abbé F.-X. Laplante était à Portneuf la semaine dernière chez sa mère Mme Clovis Arcand.

—La revde Sœur St-Félix de Valois accompagnée de la revde S. Marie de la Charité a passé une huitaine chez sa mère, Mme Aimée Frenette.

—M. Rosaire Paquin, de Montréal était à Portneuf, la semaine dernière.

—M. Zotique Frenette, de Montréal, a passé quelques jours dans sa famille.

—Mme et Mlle Darveau, de Québec sont à Portneuf chez des amis.

—M. et Mme Elzéar Lépinay ont passé quelques jours à Portneuf dans leur famille.

VILLAGE HURON

Décédé

M. Léopold Picard, âgé de 7 ans et 8 mois, fils de M. et Mme Joseph Picard, est décédé ces jours derniers, ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille du défunt, "Le Soleil" offre ses sympathies.

Soirée

Des demoiselles de Loretteville organisent une grande soirée dramatique pour lundi et mardi les 13 et 14 avril.

Ces soirées seront très intéressantes. Le prix des cartes est de 35c et les plans de la salle Montcalm, seront déposés à la pharmacie Martel, mercredi, le 1er avril.

Le germe du catarrhe donne le mal de gorge

Les croûtes sensibles du nez disparaissent quand on aspire du

Catarrhozone

Le soulagement se fait sentir tout de suite quand on aspire la réconfortante vapeur du CATARRHOZONE. Dès que les excellentes essences de pin touchent les tubes bronchiaux on se rend compte qu'un puissant traitement est à l'œuvre. L'irritation ne saurait persister dans la gorge d'une personne qui aspire du Catarrhozone, lequel est si calmant, si réchauffant, si plein de vertus médicinales concentrées qu'on se sent soulagé tout de suite. Le Catarrhozone renforcit la gorge faible, met fin à la toux, fait disparaître la nécessité de se débarrasser la gorge, agit en sorte que le malade chronique se rend compte qu'il a enfin découvert un ami véritable. Pour les toux, rhumes, catarrhe et maux de l'hiver, il ne saurait y avoir dans la famille rien de meilleur que l'appareil complet d'un dollar. Petit format 50c. Chez tous les marchands, ou par la poste de The Dr Hamilton Pill Co., 311 Notre-Dame Ouest, Montréal.

La toux sèche annonce le danger

Les toux sont toujours dangereuses et le danger s'accroît d'autant plus que persiste la toux.

Commencez dès maintenant à refaire vos forces pour résister aux germes des rhumes et de la grippe. Prenez un tonique alimentaire pur fait d'huile de foie de morue combinée scientifiquement avec d'autres ingrédients précieux, tel que

Father John's Medicine

"Refait la santé à neuf"

"CASCARETS" 10c POUR BILE, VERTIGE ET CONSTIPATION

Pour se nettoyer l'intestin sans crampe ni réaction, qu'on prenne des "Cascarets". Mal de tête, vertige, biliosité, gaz, indigestion, aigreur, dérangement d'estomac et autres malaises semblables, tout cela est disparu le lendemain matin. C'est là le meilleur laxatif et cathartique sur terre pour adultes et enfants. Boîtes de 10c, 25c et 50c.—chez tous les pharmaciens.

GRANDE VENTE DE 37e ANNIVERSAIRE

NOS PRIX DISENT NOTRE HISTOIRE ET EXPLIQUENT NOTRE SUCCES

FAITES COMME TANT D'AUTRES, et venez profiter de nos offres avantageuses et toujours réelles, et qui sont pour vous une source de grandes et nombreuses économies.

Et notre vente d'ANNIVERSAIRE est dans toute l'année la plus belle occasion qui soit pour vous de faire se multiplier la valeur de votre dollar et d'augmenter son rendement; négligerez-vous d'en prendre avantage?

FAITES COMME TANT D'AUTRES: venez nous voir et nous vous garantissons pleine et entière satisfaction.

"SATISFACTION TOUJOURS" C'EST NOTRE DEVISE

LISEZ LES BELLES VALEURS DE LUNDI

SERGE - POIRET - RATINE - SOIE - CREPE

Un lot de cinq pièces seulement de beau Poiret français pure laine, de 54 pouces de largeur, dans les couleurs bleu marine, noir et drab, valeur régulière de $3.00 la verge, offerte au prix spécial d'anniversaire, lundi, la verge **$1.97**

Belle serge pure laine croisée très fine, de 54 pouces de largeur, couleurs noir, bleu marine, taupe, brun, gris, rouille, vieux-rose, drab et bleu-paon, valant régulier $2.50 la verge, prix spécial d'anniversaire, la verge **$1.57**

Un lot de 1000 verges de soie Fugi de toute première qualité, dans toutes les teintes nouvelles et en vogue, que nous offrirons à un prix très spécial à cause de notre vente de 37e anniversaire, commençant lundi, la verge **97c**

Un autre belle ligne de Poiret français pure laine, de 54 pouces de largeur, qualité supérieure, dans les couleurs bleu marine, noir et brun, valant régulier $3.50 la verge, autre beau spécial d'anniversaire, la verge **$2.49**

Nous avons aussi un très grand assortiment de ratines françaises de la dernière nouveauté, dans les teintes et patrons les plus appropriés et les plus en vogue, prix spéciaux de notre vente anniversaire, la verge ..... **57c - $1.27 - $1.50**

Beau crêpe Canton soie et laine pour robes combinées ou pour doublure, dans toutes les nouvelles couleurs comprenant le noir, à deux prix très spéciaux à cause de notre vente anniversaire, la verge ..... **$1.59 et $1.87**

COSTUMES

Un lot de costumes Tailleur très longs, en Tricotine ou Poiret bleu marine ou noir, avec travail de fantaisie à même l'étoffe, par conséquent une nouveauté et qui vaut régulier $25.00, au prix d'anniversaire de **$19.95**

Un autre lot de costumes Tailleur très longs pour dames, en Tricotine ou Poiret bleu marine, une nouveauté avec travail de fantaisie à même l'étoffe, une valeur régulière d'au moins $30.00, au prix spécial d'anniversaire **$24.75**

ROBES

Un beau lot de robes en crêpe Canton ou en soie, dans toutes les nuances nouvelles, toutes les grandeurs pour dames, valant $12.50 régulier, spécial d'anniversaire pour **$7.87**

Un lot de robes en Tricotine ou Poiret noirs ou bleu marine, pour dames, soldes de lignes comprenant des valeurs régulières jusqu'à $16.50, à un prix très spécial d'anniversaire **$9.97**

MANTEAUX

Manteaux en étoffe de fantaisie bleu marine, gris et drab toutes les grandeurs pour dames, valeurs nouvelles à un prix très spécial de vente anniversaire et qu'il ne faut pas manquer **$8.97**

Manteaux en Tricotine ou en Poiret bleu marine, la dernière nouveauté pour le Printemps, toutes les grandeurs pour dames, une très belle valeur à un prix spécial de vente anniversaire **$13.47**

Sous-Vetements de Dames

CORSETS

Un lot de soldes de lignes désassorties de corsets en bon coutil rose et blanc pour dames, grand choix de différents modèles, comprenant des valeurs jusqu'à $2.50, au prix spécial d'anniversaire **77c**

CAMISOLES

CAMISOLES en fil demi-pesanteur, manches demi-longues, toutes les grandeurs pour dames, article idéal pour la saison et à un prix très bas à cause de notre vente d'anniversaire **27c**

CAMISOLES marque "Wooltex" pesanteur demi-saison, manches courtes, toutes les pointures pour dames, une belle qualité, un autre beau spécial de vente anniversaire **67c**

ECHARPES EN FOURRURE

Echarpes en Sealette noir et en imitation de taupe, belle valeur en vogue, 11 pouces de largeur sur 72 pouces de longueur, un prix spécial très bas à cause de notre vente anniversaire **$8.69**

RIDEAUX ET TENTURES

INDIENNE cretonne nouvelle, dans un grand choix de couleurs jolies, de 36 pouces de largeur, une valeur épatante à un prix spécial d'anniversaire et qu'il ne faut pas négliger, la verge **33c**

INDIENNE cretonne légère pour fines draperies, 36 pouces de largeur, dans toutes les teintes nouvelles, un très beau choix, autre valeur épatante et également spéciale pour l'anniversaire, la verge **24c**

Un beau lot de MADRAS en coupons, 36 pouces de largeur, un grand choix de couleurs, longueurs utilisables, un spécial digne de notre vente de 37e anniversaire, tant qu'il y en aura, la verge **27c**

Belle MARQUISETTE blanche, à carreaux simples ou doubles, pour rideaux, 36 pouces de largeur, valant 35c la verge régulier, pour un prix spécial à cause de notre vente anniversaire, la verge **24c**

Myrand & Pouliot LIMITEE
Rue St-Joseph
St-Roch

Au Rayon des Cotonnades

FLANELLETTE crème, belle qualité, régulier 25c la verge, prix d'anniversaire **12c**

Beau COTON jaune de 32 pouces de largeur, valant régulier 22 et 25c la verge, spécial d'anniversaire, la verge **17c**

SERVIETTES de coton avec rayures rouges aux bouts, valant régulier au moins 15c chacune, prix d'anniversaire **10c**

Belle TOILE à nappes blanche de 56 pouces de largeur, valant régulier 90c la verge, pour le prix très spécial d'anniversaire, la verge **69c**

COTON à draps blanc, largeur 8-4 (72 pouces), valeur régulière de 90c la verge, au prix spécial d'anniversaire, la verge **57c**

Un beau lot de SERVIETTES de bain de 34 pouces de longueur, valant régulier 40c chacune, offertes lundi au prix d'anniversaire de **27c**

Les Vents — et le Teint

Comme les vents du printemps ne sont pas lents à vous assécher la peau, la rendant rude et rugueuse!

Il n'y a pas de saison de l'année où vous devriez user de plus de prudence si vous voulez conserver la beauté de votre teint.

L'emploi de la Crème Hinds au miel et à l'amande devrait être un article de votre programme quotidien. A de fréquents intervalles durant le jour, faites-en pénétrer quelques gouttes dans la peau au moyen de frictions avec le bout des doigts. Les résultats sont presque magiques. Chaque parcelle de surface rugueuse ou rouge disparait. L'éclat triomphal de la jeunesse vous monte aux joues et y demeure. La peau, rafraichie et revivifiée, se conserve douce, souple et claire et trouve protection contre les atteintes préjudiciables du vent et du soleil.

Gardez une bouteille de Crème Hinds dans la salle de bain, la chambre à coucher et la cuisine. Faites-en chaque jour de fréquentes applications. Elle vous aidera à conserver votre teint de jeune fille.

Crème Hinds
au Miel et à l'Amande
Indispensable dans Tout Foyer

En vente à tous les comptoirs d'articles pharmaceutiques et de toilette.

Si vous en désirez un échantillon d'essai, envoyez 5c. en timbres pour frais de poste, à Stenhouse Limited, seuls distributeurs au Canada, 35 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

DEUX GROSSEURS 60¢ et 15¢

DONNE LA SAVEUR D'ERABLE
SUPRÊME ESSENCE
DELICIEUSE DANS LES DESSERTS
DEMANDEZ LA "SUPREME ESSENCE"

Beauté

Une masse de cheveux soyeux

35 cents de "Danderine" fait des merveilles pour les cheveux des jeunes filles

Jeunes filles! Essayez ce qui suit! En vous peignant et arrangeant les cheveux, humectez simplement votre brosse d'un peu de "Danderine" et passez-la-vous dans les cheveux. L'effet en est épatant! On peut s'arranger les cheveux immédiatement après cette opération et ils paraîtront deux fois plus fournis et abondants—une masse de cheveux lustrés, brillants de vie et possédant cette douceur, cette fraîcheur et cette luxuriance incomparables.

Tout en embellissant les cheveux, la "Danderine" en tonifie et stimule chaque mèche et les fait pousser épais, longs et forts. Les cheveux cessent de tomber et les pellicules disparaissent. Procurez-vous à la pharmacie ou au comptoir d'articles de toilette une bouteille de "Danderine" et voyez tout bonnement comme les cheveux vous paraissent sains et jeunes après ce délicieux traitement rafraîchissant.

JONQUIERES

Le lac Kénogami

Les travaux de prélèvement des eaux du lac Kénogami, exécutés par la Commission des Eaux Courantes, ont produit des résultats tout à fait satisfaisants, dès cette année, bien que les eaux du lac n'aient été élevés que jusqu'au point 102 alors qu'elles atteindront le point 115 lorsque tous les travaux seront terminés.

Avant l'exécution de ces travaux importants le point maximum d'élévation était 92 et à cette époque de l'année, les usines de Jonquières et de Kénogami ne recevaient qu'environ 150 pieds cubes d'eau par seconde.

Actuellement, le niveau du lac est au point 88, et 750 pieds cubes d'eau par seconde alimentent les usines de Price Bros. Ceci permet à tous les défibreurs (meules) de fonctionner à pleine capacité, comme à l'époque des hautes eaux, à la grande satisfaction des ouvriers qui sont sûrs d'un travail régulier, même pendant les mois les plus rigoureux de l'hiver.

Le Curling

Le cham ionnat du curling, pour la région Chicoutimi-Lac-St-Jean, a été remporté haut la main par l'équipe dont M. Narcisse Joncas, gérant local de Price Bros, est capitaine (skip). Les deux prix offerts par le club Price Bros, dont l'un pour le club ayant gagné le plus grand nombre de parties et l'autre pour l'équipe occupant la première position à la fin de la saison ont été gagnés par le club Joncas. Lors de la distribution des prix, sept équipes défièrent les vainqueurs et les sept furent vaincues. Le club champion se composait de MM. N. Joncas, Thomas Bouchard, Elzéar Harvey et Edmond Foster.

Chauffage à l'électricité

Jonquières sera probablement la première ville de la province à utiliser l'électricité pour le chauffage des écoles et des résidences privées. En effet, nos édiles prévoient qu'à l'automne la ville aura un bon nombre de forces électriques disponibles et ils se proposent de s'en servir pour chauffer les écoles et d'en offrir aux contribuables qui voudront remplacer le charbon par l'électricité. M. Jean Grenon, I. C., a été chargé par le conseil de lui suggérer les taux qui devront être chargés.

Mutations de propriétés

M. Raoul Gagnon, avocat, a acheté la propriété de M. Omer Harmegnies, qui a laissé Jonquières pour aller se fixer à St-Joseph-d'Alma. M. Arsène Doyer a acquis la propriété de M. Godefroy Lachance, rue St-Dominique, et ce dernier a acheté la maison de M. William Lavoie.

Notre eau

—Le public peut boire sans crainte l'eau que lui fournit la ville. M. le docteur Savary, qui veille à la santé de ses concitoyens avec zèle et dévouement, envoie, plusieurs fois par semaine, des échantillons de notre eau aux laboratoires du bureau central d'hygiène, pour analyse, et les rapports qu'il en reçoit sont des plus satisfaisants.

Nouvelle machine

—La Cie Price Bros, a décidé d'installer une machine pour fabriquer le carton, dans ses usines de Kénogami. Jusqu'ici les commandes de carton étaient exécutées au moulin de Jonquières qui, vu les commandes de plus en plus nombreuses, ne peut plus suffire à la tâche. La nouvelle machine sera spécialement affectée à la fabrication du carton d'emballage, dont la compagnie se sert en quantité considérable. Les cartons de qualité supérieure continueront à être fabriqués au moulin de Jonquières.

Notes sociales

M. John Price, président de la Cie Price Bros, était à Kénogami cette semaine, en voyage d'affaires.

—Mme Alfred Turgeon, de St-Laurent, I. O., est en visite chez son gendre, M. le Dr Pouliot.

—Mlle Anna-Marie Pelletier, qui a passé quelque temps chez sa sœur, Mme (notaire) J.-M. Lacroix, est retournée à Québec.

A l'hôtel de ville

Lundi, le 16 mars 1925, le greffier donna lecture des procès-verbaux des séances de ce conseil en date du 16 février 1925, du 18 février 1925 et du 2 et 9 mars 1925.

Proposé par l'échevin D. Bilodeau, appuyé par l'échevin P. Deschênes et résolu unanimement.

Que chacun des procès-verbaux précités des séances de ce conseil, en date du 16, du 18 février et du 2 et du 9 mars 1925, soit homologué et approuvé. Adopté.

Rapport

(a) Du comité ou commission spéciale, nommé pour la perception des taxes et licences prélevées par le règlement No 71 de cette ville, et particulièrement en ce que lesdites taxes ou licences concernant les établissements de commerce produisant la liste des retardataires et en même temps le Trésorier de cette ville, produit annexé à la susdite liste, une liste des arrérages dus pour taxes foncières et pour eau et lumière :

Proposé par l'échevin D. Bilodeau, appuyé par l'échevin P. Deschênes et résolu unanimement:

Que les listes d'arrérages précités soient renvoyées pour être prises en considération à la première séance de ce conseil. Adopté.

(b) Rapport de Son Honneur le maire, disant que relativement à la question du passage à animaux en dessous de la rue projetée, Kénogami, Jonquières, et sollicité par M. Oliva Boily, qu'il n'a rien encore d'arrêté définitivement à ce sujet et qu'il fera rapport de nouveau à une séance ultérieure de ce conseil.

(c) Que la police d'assurance patronale, de cette ville a été renouvelée dans une nouvelle compagnie par l'entremise de M. J.-E. Bergeron, agent de cette ville.

(d) Du département d'électricité de cette ville, recommandant le paiement du compte de Ludger Parent, en date du 15 février 1925 au montant de $104.15 et de celui de Leblanc & Frère, en date du 14 février 1925 mais pour jusqu'à concurrence d'une somme de $159.73, seulement en disant qu'il fera un nouveau rapport à ce conseil à sa prochaine séance relativement aux cas de MM. Lalime et Thomas-Ls Simard et au contrat proposé par Packard Electric Co. Ltd.

Proposé par l'échevin Achard, appuyé par l'échevin Harvey et résolu unanimement.

Que le compte ci-dessus de M. Ludger Parent et celui de MM. Leblanc & Frères, pour jusqu'à concurrence de la dite somme de $158.73 soient approuvés. Adopté.

Demande de M. Adj Gagnon, électricien de cette ville en date du 16 mars 1925, référée au Département d'électricité de cette ville :

Lu une lettre de la ville de Kénogami en date du 3 mars 1925, disant que cette ville est prête à signer un contrat pour l'approvisionnement d'eau, avec cette ville, aux conditions imposées et exigées par ce conseil en date du 17 novembre 1924, en y apportant cependant la clause suivante savoir Qu'avis de trente jours soit donné par Kénogami pour cessat ion de service ;

Pré posé par l'échevin P. Deschênes; appuyé par l'échevin J.-F. Gauthier et résolu unanimement:

Que la demande de la ville de Kénogami, telle que précitée, soit approuvée et qu'en conséquence cette clause soit ajoutée au contrat projeté, entre les deux villes, relativement aux objets précités et que son Honneur le maire Treffié Gauthier, qui avait été autorisé par le conseil à signer le dit contrat en date du 17n nov. 1925, aux conditions y mentionnées le soit à le signer avec la susdite clause. Adopté.

Lu une lettre de M. Gustave Delisle, M. P. P., de Chicoutimi en date du 9 mars 1925, demandant la passation d'une résolution par ce conseil aux fins de prier le département de la voirie de la province de Québec, de prendre sous sa charge, la route Jonquière-St-Bruno, etc.

Proposé par l'échevin J.-F. Gauthier.

Appuyé par l'échevin A. Maltais et résolu unanimement:

Que ce conseil prie le département de la voirie de la province de Québec, dans l'intérêt public des comtés de Chicoutimi et Lac-St-Jean, de bien vouloir prendre sous sa charge la route Jonquières-St-Bruno, et espère que les autorités de ce département voudront bien acquiesser à sa demande. Adopté.

A la connaissance de ce conseil.

Lettre de Médéril Guérin en date du 16 mars 1925, offrant ses service à cette ville pour être constable. Lettre de Canada Machinery and Manufacturing News, en date du 10 mars1925, offrant ses services pour faire valoir les avantages de cette localité pour fins d'y établir, des industries référées au département des brigades de feu et police de cette ville. Adopté.

Offres de services comme évaluateurs pour cette municipalité, présentées par M. Charles Lessard, en date du 8 mars 1925, Donat Lessard sr. en date du 6 mars 1925, et de Louis Bouchard en date du 1er mars 1925, référées à la séance de ce conseil à laquelle il sera traité de cette question. Adopté.

Lettre de la corporation de la cité de Joliette, en date du 7 mars 1925, demandant certaines informations au sujet du département d'électricité

Lettre de J.-C. Gagné, avocat de Chicoutimi, en date du 9 mars 1925, réclamant $3050.00 aux noms de la succession de M. Jos. Thibault, employé de cette ville, décédé à la suite d'un accident alors qu'il était à son travail, et lettre de The British Canadian Insurance Co., en date du 14 mars 1925, relativement au sujet précité et à qui une copie de la lettre de M. J.-C. Gagné, susmentionnée avait été adressée, disant que son intention était bien arrêtée de contester la réclamation précitée;

Proposé par l'échevin Bilodeau, appuyé par l'échevin Deschesne et résolu unanimement:

Que copie de la lettre de The British Canadian Ins. Co., susmentionnée soit adressée à M. J.-C. Gagné en réponse à la sienne susmentionnée. Adopté

Lu une lettre de M. Henry Tremblay de cette ville en date du 11 mars 1925 demandant à être exempté d'acquitter une réclamation de $3.40 que lui fait cette ville, pour certains travaux de dégelage d'aqueduc et ce pour les fins y alléguées.

Proposé par l'échevin P. Deschenes, appuyé par l'échevin J.-R. Gauthier et résolu unanimement.

Que d'après le rapport de M. Elz. Guérin qu'une note de crédit de $3.40 soit accordée à M. Henry Tremblay, en libération de la réclamation ci-dessus. Adopté.

Référées au département de l'aqueduc de cette ville.

A) Lettre de Simon Bouchard, de cette ville, en date du 9 mars 1925, relative à certains travaux à être exécutés sur sa propriété, pour empêcher certains éboulis de terre qui se produisaient par suite de la pose d'un tuyau d'aqueduc par cette municipalité.

)B Lettre de Standard Wood Pipe Co. en date du 6 mars 1925, offrant du tuyau en bois pour aqueduc.

(C) Lettre de Francis Hankin & Co. Ltd en date du 28 février 1925 offrant un certain appareil pour faire le nettoyage des canaux d'égouts.

(D) Lettre de Kennedy & Co. Ltd en date du 26 fév. 1925 au sujet du tuyau de fonte pour aqueduc;

Référées au département de la Voirie de cette ville.

A) Lettre de Francis Hankin :& Co. Ltd. en date du 28 fév. 1925 relative aux rouleaux à gazoline pour les chemins.

B) Lettre de M. Ursin Bergeron, cultivateur de cette ville, en date du 25 fév. 1925, relative à certaines améliorations à être faites pour un certain trottoir.

C) Lettre de Canada Ingot Iron Co., Ltd., en date du 16-3-25, relative aux niveleurs à chemins.

Référées au département d'électricité de cette ville.

A) Lettre du ministère du commerce du Dominion du Canada en date du 27 fév. 1925, demandant de fournir un nouveau certificat d'enregistrement pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1926.

B) Lettre de la compagnie Northern Electric, en date du 28 février 1925, soumettant des prix relativement à certains appareils électriques.

C) Lettre de Packard Electric Co., en date du 24 fév. 1925, relative à un certain compteur ordonné par cette ville.

D) Lettre de Canadian General Electric Co., en date du 17 février 1925, relative à des lampes de rues.

Soumises à la considération de ce conseil.

1. Lettre de Chs-Ed. Chayer, avocat, en date du 4 mars 1924, re jugement en appel dans l'affaire de la ville contre les restaurants ouverts le dimanche et en date du 19 fév. 1925, concernant le règlement de l'aqudue de cette ville.

2. Lettre de T. McAvisty & Sons Ltd en date du 25 février 1925.

3. Lettre de The British Canadian Ins. Co., en date du 16-3-25 re établissement des salaires payés par cette ville, à ses différents employés.

4. Lettre de la ville de Kénogami en date du 17 février 1925, re abattoir conjoint pour le deux villes.

Proposé par l'échevin P. Deschênes

Appuyé par l'échevin Jos. Harvey et résolu unanimement:

Que chaque département de cette ville, soit prié d'adresser une lettre ou instruction au chef de son département respectif l'informant qu'à l'avenir, il devra faire rapport à ce conseil, quotidiennement de l'emploi de son temps et de celui de ses hommes qui travaillent sous sa direction. Adopté.

Proposé par l'échevin Achard,

Appuyé par l'échevin Bilodeau et

Résolu unanimement:

1. Qu'instruction soit donnée à M Alfred Dallaire, percepteur de cette ville, de bien vouloir faire tout son possible pour faire la lecture de tous les compteurs d'électricité au moins une fois par mois. Adopté.

2. Que soit approuvé chacun des comptes entrés au livre des comptes approuvés de cette ville et portant les Nos 3394 à 3437, inclusivement et qu'instruction soit donnée à M. le trésorier d'en effectuer le paiement. Adopté.

ETES-VOUS TORTURE PAR L'ECZEMA?

L'eczéma, ou herpès, comme on l'appelle communément, est une des maladies les plus angoissantes de la peau.

Le feu, la démangeaison et la cuisson intenses, surtout la nuit ou quand les surfaces affectées sont exposées à la chaleur, sont toujours intolérables ; aussi le soulagement est-il accueilli avec grand plaisir.

Le remède le plus recommandable et le plus efficace à cette affection ce sont les

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mme J.-R. Johnson, R. R. No 1, Oshawa, Ont., écrit : "Des années durant, j'ai souffert d'eczéma, sans pouvoir trouver de soulagement à cette terrible démangeaison et cuisson. Finalement on me conseilla de prendre des B.B.B. et une fois la seconde bouteille finie je commençai avoir une grande différence ; aussi maintenant, à quiconque souffre de cette affection je recommande de prendre ce remède merveilleux."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands, préparés seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Mon traitement vous offre la santé

Femme, j'ai subi comme vous maux de tête, maux de reins, constipation, attaques de nerfs et insomnies. L'expérience et l'étude m'ont enseigné les remèdes à ces maux. Je puis maintenant vous venir en aide. Envoyez-moi simplement des détails sur votre compte et je vous expédierai absolument gratuit, un traitement d'essai de dix jours. Je suis venue en aide à des centaines de femmes.

MME. M. SUMMERS
BOITE 17 WINDSOR, ONT.

ON VOIT RAREMENT un genou gros comme celui-ci, mais votre cheval peut avoir une protubérance ou une meurtrissure à la cheville, au jarret, au grasset, au genou ou à la gorge.

ABSORBINE
TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF.

les fera disparaître sans obliger le cheval au repos. **Pas d'ampoules, pas de perte de poils. Concentré** — seulement quelques gouttes nécessaires pour une application. $2.50 la bouteille livrée. Ecrivez votre cas pour instructions spéciales et pour le livre 8 R gratis.

ABSORBINE JR., liniment antiseptique pour les personnes. Réduit enflures douloureuses, glandes dures, loupes, contusions, veines variqueuses. Soulage la douleur et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille et à tous pharmaciens ou livrée. Bonne bouteille d'essai franco pour 10c.

W. F. YOUNG, Inc., 80 Immeuble Lymans Montreal, Can.

FONDS DE BANQUEROUTE
de l'épicerie de M. Emile Plante sera vendu au
MAGASIN DES JOBS T.-D. DUBUC
228 ST-JEAN

La vente commencera à 9 heures — **LUNDI le 30 MARS** — Voyez nos vitrines pour les prix

REDUCTIONS SPECIALES

En même temps que la vente du fonds de banqueroute d'épiceries, nous avons fait des réductions dans tous les départements. Profitez de nos occasions.

COTON demi blanchi pour tapisser 36 et 40 pc pour 9c
COTON demi blanchi très fin valeur 18c pour 14c
COTON demi blanchi, Bengal 36 pces valeur 25c pour 19c
SHIRTING de belle qualité pour lingerie pour 19c
SHIRTING 36 pouces de largeur bonne qualité pour 14c
COTON blanc imitation de toile valeur 35c pour 29c
COTON à draps blanc 8-4 valeur 65c pour 49c
COTON à oreiller circulaire 40 pouces pour 34c
42 pouces pour 39c
FLANELLETTE blanche valeur 24c pour 19c
FLANELLETTE rayée 27 pcs de largeur pour 18c
INDIENNE pour robes valeur 30c pour 22c
CREPON de fantaisie (Serpentine) 36 pouces pour kimonos valeur 60c pour 39c
ETAMINE pour serviettes pour 25c
COTON pour rouleaux pour 9c
DIMITY blanc et couleur pour lingerie pour 24c
SERVIETTES blanches 36 x 18 fini toile ouvrée valeur 35c pour 22c
SERVIETTES de bain, 44 x 21 avec couleur valeur 60c pour 37c
TRICOLETTE de soie pour lingerie pour 57c
VOILE de fantaisie pour robes pour 33c
SOIE paillette de couleur 36 pces pour $1.19
SOIE fugi toutes les couleurs pour 98c

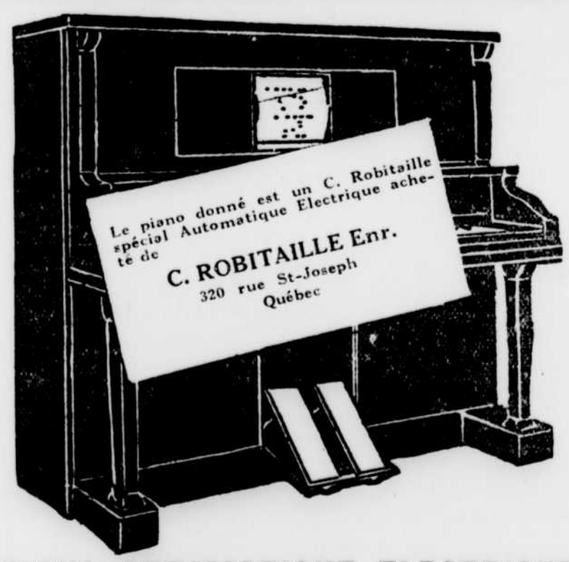

PIANO AUTOMATIQUE ELECTRIQUE
--- A GAGNER ---

Tout achat de 25 centins qui sera fait à notre magasin vous donnera droit à un coupon de tirage du Piano Automatique Electrique.

CALOTTES en tweed pour garçons pour 49c
CALOTTES en tweed pour hommes pour 98c
CHEMISES négligées pour hommes pour 59c
CAMISOLES en coton ouaté pour hommes pour 69c
CHAUSSETTES en soie pour hommes pour 49c
Un lot de CLAQUES pour dames pour 10c

— CLAQUES —
Un lot de CLAQUES pour hommes pr 25c
Un lot de SOULIERS, brun et noir, talons hauts pour dames pour 25c

ROBES en serge et Tricotine pour dames pour $7.49
ROBES en soie noire et couleur pour dames pour $5.95
COMBINAISONS (Slip) blanc et noir pour 98c
JAQUETTES en mull avec dentelle et broderie pour dames pour 89c
Un lot de Brassières pour 39c
PANTALONS en tricot pour dames pour 29c
CAMISOLES avec demi-manches et épaulettes pour dames pour 29c
UnLOT de chandails pour filettes pour 29c
UN LOT de chandails en soie pour enfants pour 59c
GANTS en chamoisette pour dames pour 59c
GANTS en soie noire et couleur pour dames pour 74c
BRODERIE de 18 pouces de largeur, pour 15c
BAS de soie noire et couleur pour dames pour 15c
BAS de laine fine pour dames pour 49c
BAS soie et laine de couleur pour 69c
BAS de soie carreautés, couleur à la mode pour dames pour 98c
PANTALONS en tweed pour garçons pour 98c
PANTALONS en tweed pour hommes pour $1.74

Nous ne remplirons pas de commandes par la malle ni par téléphone pendant cette vente

M. NOLIN ET LES TRAVAUX DE LA RUE SAINT-OLIVIER

(Suite de la page 21)

le mur de soutènement ?
—Oui.
—Avez-vous eu un plan de la cité de Québec pour construire ce mur ?
—Oui.
Le témoin produit ce plan signé par l'ingénieur, M. Hamel.
—Qui vous a remis ce plan ?
—Il a été donné au contremaître sur le chantier.
—Et vous avez construit d'après ce plan ?
—Oui.
—Sur la direction de M. Hamel ?
—Oui.
—Avez-vous fait des profondeurs plus considérables que celles indiquées sur le plan ?
—Certainement, c'est ce qui explique les extras.
—Comment cela ?
—J'étais obligé de débarrasser la rue de la terre et de la pierre.
—Réalisez-vous une économie pour la ville en mettant ces pierres près du viaduc?
—Certainement.
—En faisant vos excavations vous avez rencontré un mur de pierre de taille?
—Oui. J'ai pris cette pierre pour construire le mur de soutènement, avec en plus, celle que j'ai achetée de la carrière de Québec. Si je n'avais pas employé cette pierre, il aurait fallu la charroyer sur un terrain vacant.
—Connaissez-vous les directeurs de la Carrière de Québec?
—Je ne connais que le gérant, M. Allaire, qui est mon ami.
—Qui a fixé le prix pour les autres que vous avez faits?
—M. Tremblay, ingénieur du département de l'aqueduc.
—Vous avez produit comme exhibit R-30 des factures venant de chez Samson et Filoin, voulez-vous nous dire si elles se rapportent au mur de soutènement ou au canal de la rue St-Olivier?
—Au mur de soutènement, surtout, mais une partie se rapporte à des matériaux dont je me suis servi dans mon garage.
—Tout ce qui se rapporte à Samson et Filion vous l'avez produit?
—Certainement.
—Avez-vous aussi acheté ailleurs?
—Certainement; j'ai aussi acheté chez Terreau et Racine.
—Avez-vous produit les factures des différentes maisons où vous avez acheté du matériel pour le mur de soutènement?
—Oui.
—Vous achetiez depuis un certain temps chez Samson et Filion?
—Depuis longtemps.
—Le maire ne vous a jamais demandé d'acheter chez lui?
—Jamais.
—Et vous n'avez jamais acheté directement de lui?
—Non plus.
—Aviez-vous des prix spéciaux chez Samson & Filion?
—Je payais les prix ordinaires de gros dans la cité de Québec.
—En aucune circonstance, soit le 12 décembre ou avant, le maire vous a-t-il demandé de passer des télégraphes?
—Jamais, ni lui ni d'autres.
—Avez-vous eu des conversations avec lui à ce sujet?
—En aucun temps.
Par Me Choquette :
—Les travaux que vous avez faits au canal de la rue St-Olivier étaient autorisés en vertu du règlement 64?
—Je ne sais pas, mais c'était avant le règlement 69.
—Le 5 août ?
—C'est ça.
—Où avez-vous commencé vos travaux ?
—Près du transfert des charretiers, côté du Palais.
—Le canal passait-il près du tunnel de la rue St-Vallier ?
—Oui, on a dû couper le mur pour passer le canal.
—Et c'est avec les matériaux provenant du mur que vous avez commencé vos travaux ?
—Oui, parce que, sans cela, nous aurions été obligés de transporter ces matériaux ailleurs et cela aurait coûté cher à la ville.
—A part ces contrats et votre contrat de neige, c'est tout ce que vous avez eu de la ville ?
—Oui, monsieur.
—Et votre contrat d'enlèvement de la neige vous l'aviez l'an dernier?
—Oui.
—M. C.-N. Paradis vous a-t-il aidé directement ou indirectement à obtenir ces contrats?
—En aucune manière, j'étais le plus bas soumissionnaire et c'est pour cette raison que j'ai eu les contrats.
—M. Paradis vous a-t-il jamais accordé sa protection ?
—Jamais, et je ne la lui ai jamais demandée.
—Vous a-t-il aidé à vous faire payer vos comptes?
—Je présentais mes comptes à l'ingénieur Tremblay, comme ça se fait toujours.
—M. C.-N. Paradis a t-il jamais profité de vos contrats?
—Jamais.
—A-t-il profité de la garantie qu'il a donnée à la banque en votre faveur?
—Non plus.
—Quelles étaient vos relations avec M. Paradis?
—Je faisais pour lui depuis longtemps du charroyage comme je le faisais pour beaucoup d'autres.
—Avez-vous jamais renoncé au salaire que vous devait M. Paradis?
—Jamais; c'est au contraire une une des maisons qui paient le plus cher.
—Expliquez-nous donc comment il se fait que M. Babin s'était d'abord porté caution pour vous et qu'il s'est ensuite retiré?
—On m'avait demandé deux cautions et quand est venu le temps d'avoir la signature de M. Babin, celui-ci était parti dans la Beauce. Il m'a fallu en trouver un autre à sa place.
—Un dernier mot maintenant au sujet des télégraphes; vous avez dit que M. Paradis était venu deux fois au bureau le 12; vous a-t-il parlé de cette question.
—Pas du tout.
Par Me Antonio Langlais :
—Voulez-vous prendre connaissance du contrat d'enlèvement de la neige passé entre la cité et vous-même et nous dire si vous aviez soumissionné avant que le contrat soit accordé?
—C'est le contrat de l'an dernier et j'étais le plus bas soumissionnaire
—A quoi servait le mur de soutènement?
—Il servait à retenir la terre que nous mettions pour faire le chemin.
Par Me Robert Taschereau, procureur du témoin entendu.
—Madame Nolin nous a dit, ce matin, qu'un M. Picard se trouvait chez vous le soir du 11 décembre; voulez-vous nous dire ce qui en est?
—M. Picard est un ami de la famille et il est parti vers 11 heures 30. Il n'a pas travaillé avec Parent et moi.
Par Me Belley.
—Vous avez produit un état de compte de $5,637.00 représentant le coût du mur de soutènement et vous dites que c'est d'après votre contrat, voulez-vous nous dire que contrat vous aviez?
—Je ne me rappelle pas avoir dit ça.
Comment se fait-il que vous avez produit un plan?
—Le mur de soutènement était un extra du canal de la rue St-Vallier.
—Mais un mur ce n'est pas un canal?
—J'avais un contrat pour le canal de la rue St-Olivier.
—Suivant les plans de l'ingénieur Tremblay à $10.46 le pied et vous dites que vous avez fait le mur de soutènement suivant les plans de l'ingénieur Hamel ?
—C'est un extra du contrat.
—C'est un travail tout à fait différent cependant ?
—Dans les ouvrages que nous faisons, il survient toutes sortes de difficultés.
—Qui vous a demandé de faire ce mur ?
—Ils sont venus plusieurs, MM. Baillargé, Tremblay, le maire, M. Paradis et presque tous les échevins.
—Qui vous a fait les conditions et fixé le prix de votre travail ?
—Je crois que c'est le maire.
—Vous n'avez pas passé d'écrit ?
—Non j'ai fait le travail sur parole.
Me Fernand Choquette fait remarquer qu'une résolution du conseil avait endossé ces instructions et que, par conséquent, on ne peut dire que c'est sur la parole du maire que les travaux ont été exécutés.
Par Me L.-A. Cannon :
—Vous n'avez pas fait ces travaux sur la seule parole du maire mais parce qu'il s'agissait de faire passer par là le canal et qu'il fut décidé de donner le contrat à celui qui travaillait déjà à cet endroit ?
—Oui.
—On ne voulait pas mettre deux hommes dans le même trou !
—C'est cela.
Par Me L.-G. Belley :
—C'est cependant le maire qui vous a autorisé ?
—Oui.
—La résolution du conseil dont on vient de parler, dit Me Belley, passée le 18 décembre, n'était pas pour donner le contrat, mais parce que le maire reconnaissant qu'il était urgent de faire certaines réparations au mur le coût du travail devait être pris à même l'emprunt autorisé par le règlement 69. Où est le contrat de Nolin dans tout ça ?
—Le témoin rend témoignage et dit les choses telles qu'elles se sont passées à sa connaissance, fit remarquer l'hon. juge Letellier.
Par Me Belley.
—Quelles conditions vous a-t-on posées ?
—Aucune.
—Vous avez commencé sans conditions ?
—C'est ce qui se fait habituellement. Nous commençons les travaux en fournissant le matériel et nous avons 10% sur les estimés.
—Avez-vous eu des "extras" pour le canal de la rue St-Olivier?
—Oui.
—Ils sont mentionnés dans les comptes des 8 novembre, 5 décembre et 5janvier?
—Je ne sais, ces comptes sont préparés par les employés de la ville.
Me Belley exhibe alors au témoin des comptes représentant un total de $3,508.00.
—Ces comptes sont allés devant M. Paradis pour adoption?
—Comme tous les autres comptes de ce département.
—Vous avez dit, cependant, que vous n'aviez jamais eu de faveur de M. Paradis?
—Ce n'est pas lui qui examinait les comptes. Ils étaient d'abord acceptés par le comité et revenaient ensuite devant lui.
Par Me Choquette:
—Vos cautions ne s'étaient pas portés garants de votre contrat?
—Non.
Me Maurice Dupré demande la permission de faire entendre M. Parent, le comptable de M. Paradis, qui avait été chargé de faire certains calculs, mais il n'est pas présent en cour.
M. Nolin est rappelé de nouveau par Me Belley.
—Avez-vous réglé tous vons comptes avec MM. Samson et Filion?
—Je leur dois encore de l'argent, et je leur ai donné un billet.
—Tout votre compte est réglé par billets?
—Non, j'en ai payé une partie.
—Quand avez-vous donné votre dernier billet?
—La semaine dernière.
—Que, en était le montant?
—Environ deux ou trois cents piastres.
—Combien devez-vous encore ?
—La balance est réglée par des billets pour des choses que j'ai prises dernièrement.
M. Joseph Boiteau, chef du bureau du Rétablissement Civil des Soldats, entendu la veille comme témoin, vient faire une nouvelle correction à sa déposition. L'entrevue qu'il aurait eue avec M. Vigneault aurait eu lieu le 9 et non le 10 janvier.
—Vous n'avez pas voté, demande Me Choquette ?
—Non, je n'avais pas droit de vote.
Me Dupré déclare que la preuve des requérants sera terminée sur la question du referendum quand M. Parent, le comptable de C.-N. Paradis, limitée, aura produit le livret de banque et les chèques de son employeur.
—Vous aviez déclaré que votre preuve était close, interrompit Me Choquette.
—Elle le sera quand nous aurons entendu ce témoin.
L'enquête est ensuite ajournée à lundi matin alors que commencera la preuve en défense de M. C.-N. Paradis.

ELECTIONS

Le syndicat national des plombiers élira ses officiers, ce soir, au Secrétariat, rue Saint-Joseph.

L'EVEQUE DE GLOUCESTER CONFIRME TOUS SES DIRES

Le prélat anglican maintient ce qu'il a déjà affirmé relativement à la prépondérance qu'aura notre race au Canada, à cause de sa natalité plus forte

L'INFLUENCE CATHOLIQUE

Londres, 27.—(P. C.)—Le très révérend Arthur Cayley Headlam, évêque anglican de Gloucester, a écrit dans le Guardian, un 2me article dans lequel il exprime ses craintes pour l'avenir de l'anglicanisme et de la race anglaise au Canada.

"En dépit de l'immigration, dit-il, la population d'origine britannique maintient difficilement ses positions. Si l'immigration cessait soudain, les Canadiens français, grâce à leur forte natalité, auraient tôt fait de dominer les Anglais. Dans le diocèse d'Ottawa, j'ai entendu parler de l'invasion française ; dans le diocèse de Huron, du petit nombre d'enfants dans les villages, et en Saskatchewan des difficultés causées là-bas tant par la population de langue française que par les étrangers.

"Toutes les forces de l'Eglise catholique tendent à accroître la population française. L'Eglise dispose de beaucoup d'argent pour l'achat des terres, et elle a ses agents à cet effet disséminés dans l'Ouest. Personne ne peut blâmer les catholiques ou les Canadiens-français d'en agir ainsi, mais je soutiens que l'Eglise anglicane, le gouvernement et le peuple canadiens devraient faire en sorte que le Canada reste dans l'avenir un pays de langue anglaise, avec l'idéal la religion et la vie sociale de l'Angleterre. Je crois qu'il y a lieu d'insister sur les mauvais résultats qui devront fatalement se produire, si, du fait de la natalité, la race anglaise se voit éliminée graduellement."

L'ACCIDENT FIT 51 VICTIMES

Strasbourg, 27. (Presse Canadienne).—Le nombre des morts dans l'accident de la mine Merlebach, en Lorraine, où la rupture d'un cable a précipité au fonds du puits une cage remplie de mineurs est de 51 aujourd'hui. Il y avait 79 mineurs dans la cage lorsqu'elle tomba d'une hauteur de 460 pieds. Sur ce nombre 47 ont été trouvés morts, et 4 des 32 blessés sont morts depuis.

Paris, 27. Presse Canadienne).—Le cabinet a décidé de présenter à la chambre aujourd'hui, le vote de 150,000 francs pour les familles des victimes de l'accident survenu hier dans une mine près de Metz. M. Peytral, ministre des travaux publics, et M. Godart, ministre du travail et de la santé publique, sont partis pour Metz, où ils vont mener une enquête.

LA SCIENCE ET LES CANADIENS

Ottawa, 28—(P.C.)—Le Dr H.-M. Tory, président du Canadian Research Council et de l'université d'Alberta, portant la parole hier devant l'Engineering Institute of Canada, a invité les Canadiens à développer chez eux plus de conscience scientifique.

"Si la science nous laisse indifférents, dit-il, nous serons les scieurs de bois et les porteurs d'eau des autres nations. Le Canada ne contient pas une seule institution scientifique en dehors de ses universités. Le Canada n'a pas encore produit un type d'homme d'affaires comme John-D. Rockefeller, Andrew Carnegie et plusieurs autres dont la fortune a servi au progrès des sciences dans leur pays."

UN MEURTRE

Grand-Forks, N. D., 27.—(P. C.)—Rendu fou à la suite de libations continues depuis mercredi dernier, un journalier, M. J.-P. Cole, à la suite d'une querelle avec son épouse a tué d'une balle son jeune enfant, Robert, âgé de quatre ans, hier après-midi. Une demi-heure plus tard il se faisait justice dans l'automobile du chef de police qui le conduisait à la prison. Au moment de son arrestation, on ignorait encore qu'il avait tué son enfant.

LE LOCKOUT CESSE EN SUEDE

Stockholm, 27. (P. C.)—Le lock-out qui affectait toute la Norvège a été contremandé aujourd'hui, et les 130,000 ouvriers concernés vont reprendre le travail. A la fin d'une conférence qui durait depuis hier soir les délégués travaillistes et le comité de médiation du gouvernement en sont arrivés, ce matin à 7 heures, à un compromis qui met fin au conflit dans les cinq industries les plus importantes de Suède.

RETOUR AU PAGANISME

Hilo, Hawaï, 28.—(Presse associée).—Des cérémonies religieuses et et des rites en l'honneur des anciens dieux d'Hawaï, auront lieu, dimanche prochain, afin de supplier Pele, la déesse du feu de l'île, de faire renaître les flammes dans le cratère du volcan Kilauea, en l'honneur des marins américains qui doivent visiter l'île cet été.

Les cérémonies auront lieu à la bouche même du cratère qui a été inactif depuis la dernière irruption de mai 1924, alors qu'une personne fut tuée et plusieurs autres blessées.

Il n'y aura pas de lumière à la bouche du cratère, le soir de la cérémonie, sauf celle des torches que tiendront dans leurs mains les vieux hawaiens de l'île qui participeront aux rites du feu.

Ces rites seront la reproduction exacte de ceux que l'on observaient jadis en l'honneur de la déesse.

Il y aura des chants et des danses comme au temps de la monarchie. On fera aussi l'offrande de la racine d'awa. On dansera enfin la danse des bambous qui n'a pas été dansée depuis bien des années.

BARRICADE IL ATTEND

Calgary, 27.—(P. C.—Barricadé dans sa ferme, à 20 milles à l'ouest de Youngstown, où un constable provincial était venu le relancer pour lui servir un mandat d'amener pour cause de folie, Colin Campbell s'est mis en défense, armé d'un fusil et d'une mitrailleuse.

On tentera ce soir un assaut général pour s'emparer du forcené de façon à éviter l'effusion du sang.

Un Grand Pèlerinage Canadien à Rome

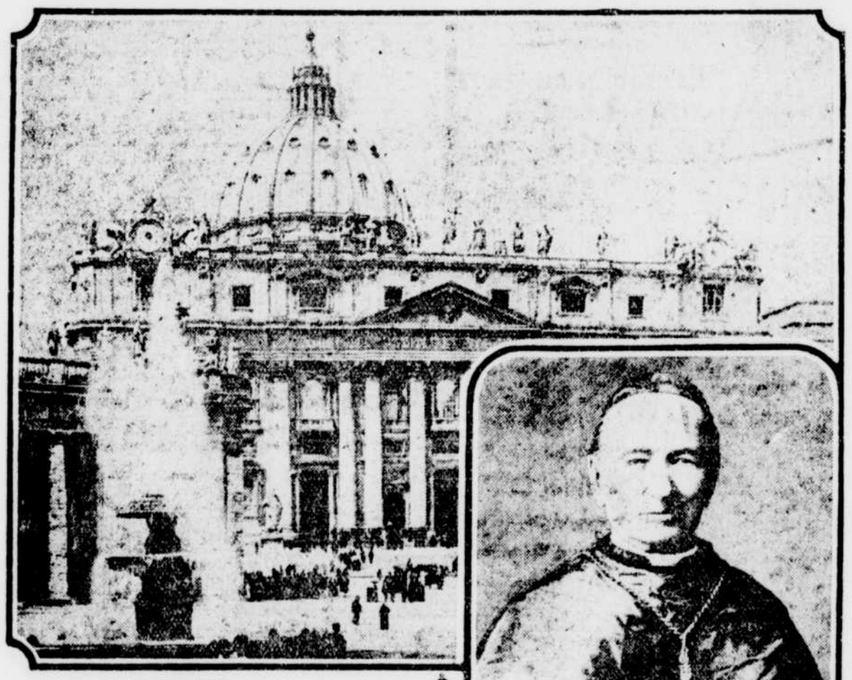

St-Pierre de Rome.

Son Eminence le cardinal Bégin, qui a fait part de son intention d'accompagner le pèlerinage canadien à Rome, en mai prochain.

LA Ville Eternelle verra affluer dans son antique enceinte au cours de cette année jubilaire, des milliers de pèlerins qui viendront de tous les coins du monde catholique, rendre hommage au successeur de St-Pierre, Sa Sainteté le Pape, et visiter en même temps les pieuses reliques et les merveilles artistiques de Rome.

Du Canada, les pèlerins seront aussi nombreux, et déjà, les compagnies de navigation prennent des mesures pour faire face à l'augmentation qui ne manquera pas de se produire du fait de l'Année Sainte, dans le trafic transatlantique. Mais la majorité des Canadiens qui feront cette année le voyage de Rome, voudront profiter des avantages que leur offre le grand pèlerinage national organisé actuellement sous les auspices de Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable prélat qui doit lui-même accompagner les pèlerins, par l'agence des Voyages Hone Inc., l'une des agences de tourisme les mieux connues en Amérique.

Ce pèlerinage, qui a été recommandé par Sa Sainteté Pie XI et approuvé par tous les prélats canadiens, procurera à ceux qui y prendront part, en outre de tous les avantages matériels et sociaux que peut offrir un voyage collectif, l'occasion de faire un superbe et intéressant tour d'Europe. Le départ de Mont réal et Québec, aura lieu le 5 mai prochain et la traversée se fera à bord du vaste et luxueux paquebot du Pacifique Canadien, le "Minnedosa", spéciale ment mis à la disposition des organisateurs du voyage. Les pèlerins débarqueront à Bordeaux, après quoi ils suivront en Europe l'itinéraire suivant: Lourdes, Carcassonne, Nimes, Marseilles, Monaco, Gènes, Rome, Florence, Venise, Milan, la Suisse, Paris, Cherbourg ou l'Angleterre, d'où pourra s'effectuer le retour. Le voyage aura duré près de deux mois.

Son Eminence le Cardinal Bégin, le Vénérable Primat de l'Eglise du Canada, a été le premier dans notre pays à répondre aux désirs du Souverain Pontife et à réclamer, de concert avec NN. SS. les Archevêques et Evêques, qu'un grand Pèlerinage National soit organisé. De son côté, le Comité Romain de l'"Année Sainte", témoignant de son désir d'accorder aux Canadiens la plus cordiale hospitalité, a daigné réserver la dernière semaine du mois de mai comme "Semaine Canadienne de l'Année Sainte" et a joute la très grande faveur de places spéciales pour la grandiose célébration des fêtes de la Pentecôte.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a manifesté le désir d'accorder une audience à tous les pèlerins et de les bénir, eux et leurs familles.

Le "Minnedosa" du Pacifique Canadien, qui transportera les pèlerins à Bordeaux.

UNE SUGGESTION

En attendant la prochaine date d'un congrès plénier en Acadie, pourquoi un certain nombre des nôtres, des provinces maritimes, n'iraient-ils pas célébrer notre fête nationale en août prochain, avec nos frères des Iles-de-la-Madeleine ?

Il y a longtemps, au moins vingt ans, qu'on parle de cela. Mais autrefois, les facilités, de traversée étaient des plus primitives, n'offrant d'accommodation que pour un nombre restreint de passagers, pas même de garantie contre le mal de mer.

Aujourd'hui, qu'il y a sur cette route un très bon bateau faisant le trajet en cinq ou six heures, un pèlerinage dans ces Iles serait chose facile, pratique et agréable. Nos frères les Canadiens y sont déjà allés tenir des congrès pédagogiques. Ce serait notre tour de leur connaissance avec nos frères et soeurs de là-bas.

Qui n'aimerait pas saluer cette corbeille de verdure placée dans le Golfe comme une sentinelle avancée entre les Acadiens des provinces maritimes et ceux de l'Ile-du-Prince-Edouard, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Terre-Neuve ? Et quel bien ne ferions-nous pas à ces frères qui nous recevraient à bras et à cours ouverts. Nous-mêmes ne manquerions pas d'en retirer grand profit car, nous dit-on, ce sont tous de braves patriotes intéressants au possible par la conservation des anciennes traditions, de notre langue dans toutes ses beautés archaïques avec leurs moeurs simples et paisibles ces siècles passés.

Ce serait la première réunion depuis la Dispersion, des enfants de la même famille. Quand on parle de fête de famille et de souvenir, celle-ci en serait une dans le vrai sens du mot, qui ferait plaisir à ces bons Madelinots.

Il n'est pas nécessaire que les pèlerins soient très nombreux une dizaine de braves serait déjà quelque chose, une vingtaine serait encore mieux. L'idée étant lancée, nos autres journaux pourraient en dire quelque chose et, dans quelques semaines, nous serions fixés suffisamment sur les adhésions au projet.

Il s'agirait ensuite d'organiser l'excursion et de tâcher d'en faire un succès. Cette agréable besogne irait tout naturellement au comité exécutif de notre Assomption nationale, dont le président est Son Honneur le juge Arsenault, de l'Ile-du-Prince-Edouard.

D.-F. LEGER, ptre

EN COUR DE POLICE

Le chef de police de La Tuque a amené à Québec, hier après-midi, un nommé Félix Bédard contre qui une plainte de tentative de suicide avait été portée. L'individu qui se trouvait dans un hôtel de l'endroit s'était, dans un moment de découragement, entaillé la gorge avec un couteau de poche. Sa malheureuse tentative n'eut cependant d'autres résultats que d'occasionner une hémorrahagie bien vite guérie et... une accusation de tentative de suicide contre le désespéré.

Félix Simard a comparu devant l'hon. juge Choquette, a plaidé nonculpabie et a aussitôt choisi un procès expéditif. Me Fernand Choquette est son défenseur.

Un individu a été arrêté, ce midi, pour assaut sur une vieille femme âgée. L'accusé se serait porté à des voies de fait sur la plaignante et, dès l'émanation du mandat, un détective provinciale est allé appréhender l'accusé.

Un ancien waiter d'un restaurant fashionable et son copian ont été arrêtés, ce matin, par les détectives Bussières et Beaudoin, de la force municipale et traduits devant l'hon. juge Choquette ou ils ont plaidés non coupables et ont été envoyés en prison en attendant leur procès.

Les deux accusés, deux habitués de l'hôtel Carbonneau, auraient volé un centaine de livres de poissons chez M. Abel Turcotte, épicier, rue St-Jean.

LES MELANGES DE LA COMMISSION

(Suite de la page 21)

il est mis en vente ?—C'est un mélange de whiskies de différentes distilleries, auxquels on mêle du "prune wine", un sherry, etc.—Y ajoute-t-on de l'eau ?—Assurément il est réduit généralement à 15.20 en bas de preuve. — C'est une pratique suivie parsout ?—Oui. — Le "blender" est un homme précieux, un expert qui doit connaître son métier. Quel est l'élément le plus important dans la préparation de scotchs ?— Il y a plus de distillateurs que de "blenders".—Combien entre-t-il de sortes de scotchs pour faire un "blending"? —Dix ou douze. C'est la pratique suivie partout. —C'est la pratique que vous avez suivie ?—Oui.

Le témoin explique comme quoi il était mieux pour le commerce de faire les mélanges ici, vu que l'on ga gne sur l'exportation environ $2.00 par caisse en important en fûts.

Quel était le montant des pertes du temps que vous faisiez économiser au commerce?

—Environ 2 1-2 p. c. Le témoin énumère tous les avantages qu'il y d'importer le scotch en fût.

L'alcool que l'on retire du bois des fûts est très précieux?—Je faisais cela.—Cela se faisait ailleurs?—Je le pense.—Avez-vous remarqué que la Commission se servait de scotchs peu connus, pour les "blends"?—Auriez-vous fait cela?—Certainement, on ne peut faire mieux. Même certains blendings de la commission faits avec certains scotchs sont trop généreux.

Interrogé par M. Duranleau, le témoin déclare n'avoir envoyé à M. Lord que 2,000 caisses de liqueurs pour un montant d'environ $20,000, à St-Pierre de Miquelon, où M. Lord avait parfaitement le droit de faire le commerce de liqueurs. Quant au commerce fait en haute mer, ce n'est pas la même chose. A St-Pierre de Miquelon M. Lord payait les droits au gouvernement de l'endroit.

M. Wilson s'est fait transporter la réclamation de Peter Dawson contre M. Lord, que la maison Boivin & Wilson s'est fait donner une garantie sous forme d'hypothèque pour un montant de $8,000 à $10,000.

La maison Boivin & Wilson n'existe plus.

Le témoin n'a pas, depuis 1921, fait vendre de la marchandise de la maison Peter Dawson à d'autres que M. Lord, dans la circonstance relatée ci-haut. M. Wilson ne connait rien des mélanges de liqueurs faits dans les autres établissements. Les formules de mélanges de la Commission qu'il a entendu dire, hier par M. Thaddée Michaud, sont approximativement celles dont la maison Boivin & Wilson se servait.

A M. Mercier, de Trois-Rivières, M. le sénateur Wilson répond que les mélanges de la Commission sont raisonnables et qu'il les aurait faits lui-même, ils sont sains et de bonne qualité et ils constituent une excellente boisson.

A l'hon. M. Perrault le témoin dit que les vins commerciaux sont également mélangés.

A M. Langlais de Témiscounta, le témoin répond qu'il aurait vendu des liqueurs vieilles de 12 ans, "25 on the proof", quant au résidu il l'aurait vendu comme du bon cognac.

A M. Bouchard, le sénateur dit que le Brandy concentré, dit arômatisé, est un brandy pur. Si la base du mélange est un cognac de 12 ans, le produit constitue du cognac de 12 ans.

M. Lord revient, ensuite, comme témoins, produit quelques documents tel que ses livres de banque. Interrogé par M. Bouchard le témoin explique comment il se fait que M. Bray, à la demande de M. Brien, lui a prêté $4,000 circonstances que nous avons relatés précédemment. M. Lord ne connaissait pas alors, M. Bray et c'est la seule action qu'il a faite avec M. Bray, à la duande de son ami M. Brien, pour former un montant de $14,000 qu'il devait envoyer en Angleterre. Il a consenti à investir la somme de $10,000 dans le Syndicat. Les $14,000 lui ont été demandés par MM. Brousseau et Lavallée qui étaient alors en Angleterre. La correspondance à ce sujet a été faite avec M. Brier. Le premier chèque envoyé en Angleterre l'a été le 4 décembre 1922, pour un montant de $10,000.

A MM Sauvé et Duranleau M. Bercovitch répond que personne cherche à incriminer qui que ce soit. Les questions posées au témoin par M. Nicol et M. Bouchard sont pertinentes et ont pour but d'obtenir les détails nécessaires concernant les transactions de liqueurs de M. Lord.

Nous avons intérêt, dit M. Bouchard à vérifier la crédibilité des témoins que nous assignons devant le comité.

L'hon. M. Perrault précise en réponse à M. Duranleau qu'il s'agit d'avoir les éclaircissements au sujet des $4,000 que M. Lord a versé au Syndicat dont il faisait partie, en plus des $10,000 qu'il avait promis d'y verser. Le billet de $4,000 en question a été fait à 15 jours. Le témoin l'a signé mais ne se rappelle pas s'il l'a escompté. Il croit que M. Bray l'a escompté à la banque.

Ce billet n'a pas été escompté par M. Lord à sa banque de Saint-Jean, P. Q.

Le billet a été signé par M. Lord, a été endossé par M. Bray et a été escompté à la Banque Royale, succursale dont M. Bulley est gérant, et qui est située sur l'avenue Laurier.

M. Lord n'avait jamais vu M Bray avant cette époque. Depuis M. Lord est allé souvent au bureau de M. Bray et le rencontra à plusieurs reprises, coin des rues Saint-Laurent et Sherbrooke. Le témoin ne se souvient pas d'avoir jamais discuté avec M. Bray la question de l'achat de liqueurs en Angleterre. M. Beaulieu, de Montréal, était l'avocat du Syndicat et a vu à tous les arrangements légaux, MM. Lavallée, Brosseau, Godbout et Lebel ont discuté avec le témoin la question du partage des intérêts. M. Bray est arrivé alors et dit qu'il a un intérêt de 7 p. c, à payer sur les emprunts faits en Banque. On demanda à M. Beaulieu si 5 p. c. taux de l'intérêt légal ne serait pas légal pour les prêteurs qui n'étaient pas des banquiers. M. Beaulieu répondit que oui.

A M. Duranleau, M. Lord répond qu'il a été crédité pour $14,000 dans les documents légaux dressés pour le remboursement des sommes prêtées au Syndicat.

Le témoin est alors libéré.

M. Thaddée Michaud continue, ensuite de rendre témoignage, questionné par M. Duranleau. M. Michaud produit six volumes contenant le rapport de tous mélanges faits par la commission en conformité à la loi. Ces mélanges ne se sont pas fait ailleurs qu'à Montréal et Québec.

Les documents G.-G et H-H contiennent la liste des marchandises achetés par les anciens vendeurs et livrées à la commission lors du début de ses opérations commerciales dans la province.

Le témoin dit à M. Duranleau qu'il croit que ce sont les Commissaires euxmêmes qui se sont occupés de la question de l'assurance prise en faveur des employés de la commission. Il s'informera de la chose et reviendra devant le comité avec les personnes en question et tous documents relatifs à la question.

Le comité s'ajourne à 1 heure.

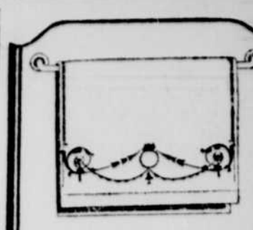

Serviettes de toile pure

Les serviettes de toile pure sont indispensables aux personnes de goût délicat, soit que les serviettes soient de tissu fin, soit qu'on les destine à des usages journaliers.

Le tissu à petit dessin de trèfle ou portant dans le coin de chaque article l'estampe: Toile Trèfle de Brown vous est la garantie qu'il s'agit de toile irlandaise authentique et pure.

Demandez à votre fournisseur de vous faire voir cette marque célèbre.

TOILE IRLANDAISE PURE
MARQUE TREFLE de BROWN
John S. Brown et Fils, Limitée
Belfast, Irlande

Succursale au Canada:
John S. Brown et Fils, (Canada) Ltée.
33 rue Wellington O.
Toronto.

LUNDI LE 30 ET MARDI LE 31 MARS

Dans la salle du Collège, aura lieu un grand euchre paroissial, organisé par les Dames et Demoiselles du Comité des Bonnes Oeuvres, au profit de l'église de Stadacona.

"Qui donne à l'église, prête à Dieu".

Venez en foule.

La partie commencera à 8 hrs précises.

Admission: 25 sous.

PHARMACIE MARTEL

Notre grande vente à réduction est intéressante. Nous donnons 2, 3 et parfois même 4 pour un.
Hâtez-vous; profitez-en.
Pour détails voyez notre annonce dans "Le Soleil" du 25 et l'"Evénement" du 26 mars.
Nous continuerons ces réductions encore lundi et mardi, le 30 et 31 mars.
Venez à notre magasin et vous épargnerez beaucoup d'argent.

PHARMACIE L.-E. MARTEL
36 Côte du Palais . . Tél: 2-2483
(EN FACE DU THEATRE VICTORIA)

AVIS AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS
7% 1ère Hypothèque
St. Maurice Lime Company Limited

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs d'obligations 7%, 1ère hypothèque St. Maurice Lime Co. Ltd, sera tenue en l'Edifice de la Chambre de Commerce, 39, rue St-Paul, Québec, lundi le 6 avril 1925 à 2 heures p. m. Cette assemblée est convoquée dans les buts suivants:

1. Ratifier la nomination comme fiduciaire de M. Léon Côté, suivant acte de substitution en date du 7 octobre 1924 passé devant Octave Roy, N. P.

2. Soumettre aux détenteurs d'obligations et leur faire accepter, s'il y a lieu, une offre pour la vente de l'actif de ladite Compagnie à eux transporté en vertu de l'acte de fiducie en date du 18 février 1922 passé devant Monsieur Art. Villeneuve, N. P.

3. Nommer M. Léon Côté mandataire spécial pour et au nom des porteurs d'obligations, en vue d'exercer tous leurs droits comme créanciers garantis, tant en vertu de la loi de faillite qu'en celui de l'acte de fiducie, et exercer tous autres droits appartenant aux porteurs d'obligations.

Les porteurs d'obligations ratifiant à l'avance tout ce qui se fera en leur nom par ledit M. Léon Côté.

4. Recevoir rapport de toutes les procédures et démarches faites jusqu'à date dans l'intérêt des porteurs d'obligations et accepter toutes obligations résultants de telles procédures et démarches.

5. Discuter et résoudre toutes autres questions interessant les porteurs d'obligations.

Ladite assemblée pourra être ajournée à telle autre date qu'il sera jugé opportun.

Les détenteurs d'obligations au porteur, pour avoir droit de vote à l'assemblée, devront produire leurs titres ou produire un certificat d'une Banque à charte canadienne attestant que leurs titres y ont été déposés.

Des formules de procuration et de certificat de dépôt peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné.

Québec, ce 27 mars 1925.

Le Fiduciaire,
LEON COTE
116 côte de la Montagne
Québec

SUR LA COLLINE

Suite de la page 19)

l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour être un frein salutaire à l'arbitraire, à l'injustice, ainsi que pour maintenir les pouvoirs de nos législatures et les droits acquis des minorités.

"Cet objet est justifié par une résolution que le parlement fédéral a adoptée le 9 du mois courant et qui, telle qu'amendée, se lit comme suit:

"La Chambre est d'avis que le Sénat tel qu'il est actuellement constitué et recruté n'est pas très avantageux pour le Canada: en conséquence, il y a lieu d'approuver la convocation prochaine d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des diverses provinces pour étudier l'opportunité de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord relativement à la constitution et aux pouvoirs du Sénat."

Vu que les gouvernements provinciaux seront appelés à se prononcer, je crois qu'il est opportun qu'auparavant les représentants de la province dans son Assemblée législative expriment une opinion sur cette question dont l'extrême importance ne saurait être contestée.

"Si j'ai greffé la chambre haute de Québec à ma résolution, c'est pour montrer que notre province est encore attachée à cette institution qu'elle croit "nécessaire à l'équilibre et à la pondération des pouvoirs", et qu'elle tient à garder dans sa constitution, tous ses éléments de force et de garantie.

"L'Acte de la Confédération n'est pas parfait les Canadiens-français et les Acadiens pourraient demander que leurs droits y soient mieux sauvegardés devant l'accroissement de la population qui n'a ni leur langue ni leur foi, mais ils préfèrent respecter le pacte qui a été signé par les provinces fédérées et sanctionné par le roi. Nous considérons qu'il y a danger à attaquer notre constitution en voulant lui retrancher ou amoindrir l'un de ses principaux facteurs d'ordre et de saine législation. Il est possible que plus tard nous soyons forcés de toucher à notre constitution, mais le temps est-il venu? Quant au Sénat, nous voulons son maintien, parce que c'est lui, s'il est indépendant, qui pourra nous protéger contre les empiètements de gens qui n'ont ni nos traditions ni nos intérêts."

"Depuis 1865, plusieurs modes de réformes furent suggérés au sujet des Chambres Hautes. Le parti libéral a tantôt prêché l'abolition des Chambre Hautes, tantôt leurs réformes. Les chefs conservateurs s'opposèrent toujours à ces changements. Quant au Conseil législatif, quelques députés conservateurs se prononcèrent pour l'abolition ou l'amélioration. De nouveau la question s'agite pour le Sénat, et il est probable qu'à la prochaine session quelques députés libéraux de cette Chambre, pour être fidèles à leur vieille école et vu que le parti libéral est le même à Ottawa et à Québec, proposeront eux aussi d'abolir le Conseil législatif ou de l'amender. Dans un discours fort intéressant et important prononcé récemment aux Communes du Canada, M. Shaw, député progressiste, a émis une opinion importante à la suite d'une motion déclarant que la constitution et le mode de recrutement du Sénat ne sont pas très avantageux pour le Canada". Il soutient d'abord que le choix des sénateurs "par le gouverneur général en conseil est absolument incompatible avec notre système fédéral."

"Les gouvernements ont affaibli les chambres hautes par leurs nominations souvent étonnantes et difficiles à justifier. Les considérations de partisannerie ont trop souvent servi à ces nominations. Quand des gouvernements élèvent à une chambre haute les organisateurs de leurs partis et que ceux-ci continuent à remplir les mêmes fonctions de partisan; je dis que ces nominations ne sont pas conformes à l'esprit et au caractère de nos chambres hautes.

"Nous croyons que les chambres hautes doivent être composées des plus indomptables compétences de tous les grands corps de notre organisation sociale et économique: université, commerce, industrie, agriculture et travail.

"Les deux organismes de la chambre basse, gouvernement et opposition, devraient être représentés à la chambre haute, et ces nominations devraient être faites par les chefs des deux partis sur le système de la représentation proportionnelle.

"Actuellement, tous les conseillers législatifs sont des libéraux militants, moins deux indépendants sinon neutres. Voilà un fait qui démontre que cette chambre n'a pas l'indépendance que lui voulurent les pères de la confédération.

"Le Conseil législatif, tel que composé, apporte-t-il à la législation une attention sérieuse, un examen judicieux et un jugement juste et efficace?

"Je ne le crois pas. Tout se passe à la vapeur. Si le Conseil législatif devait avoir à l'avenir, le même caractère qu'il a aujourd'hui, je demanderais son abolition. Mais s'il y a abus ou faiblesse, c'est à cause des nominations et non du principe.

"Il faut entreprendre une campagne d'éducation pour forcer le gouvernement à faire de meilleures nominations, des nominations qui pourront nous donner les garanties que nous exigeons de nos Chambres Hautes pour maintenir leur existence. Certes il y a eu de bonnes nominations, mais d'autres pourraient être meilleures.

"Gardons à nos grandes institutions, le vrai caratère que lui ont donné leurs créateurs. Soyons à leur hauteur dans l'accomplissement de nos devoirs." (Appl.)

DISCOURS ET AMENDEMENT DE L'HON. A. GALIPEAULT

C'est le ministre du travail et des travaux publics qui, en réponse à M. Sauvé, exprima l'opinion du gouvernement.

—Le chef de l'opposition, dit-il, a su élever le débat à la hauteur du sujet. Il a traité la question avec un vif intérêt et il a parlé comme il sait le faire souvent, en maître. Je veux lui dire tout de suite que, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes aussi traditionalistes que lui-même et que notre thèse n'est pas aux antipodes de la sienne.. L'institution du sénat, même du conseil législatif, est l'une des clauses essentielles du pacte fédératif, car elle offre aux minorités des garanties qu'elles chercheraient vainement ailleurs. Cependant, le pays a évolué. Depuis 1865, l'Ouest a surgi et a fait entendre sa voix plus puissante. Les minorités elles-mêmes ont une garantie moindre. Les idées et les situations ont changé. Ce qui, autrefois, était considéré comme intangible, ne l'est plus autant. La Chambre des Lords, en Angleterre, a été modifiée, et les plus hautes autorités de ce pays ont avoué que d'autres réformes devaient y être apportées. Peut-on s'étonner que des voix aient réclamé une modification dans nos chambres hautes? Resteront-elles inaltérables? Qu'adviendra-t-il de ces corps dans vingt ou trente ans? Il serait présomptueux de prétendre le deviner.

"Là où je m'entends parfaitement avec le chef de l'opposition c'est lorsqu'il dit que nous ne serons jamais assez circonspects dans le choix des sénateurs. Ce serait manquer de prévision et de patriotisme que de ne pas choisir des hommes de première valeur et aptes à jouer les premiers rôles dans tous les domaines. Ce problème est important pour tout le pays, surtout pour la province de Québec. Il serait inexcusable de ne pas appeler à ces hautes fonctions les premiers des Canadiens. On peut être justifiable de nommer un juge médiocre mais probe et judicieux; on ne le serait pas d'appeler au sénat des hommes de second ordre. Comme le disait tout à l'heure le chef de l'opposition, seuls les hommes de cette trempe sont capables de faire jouer à ces corps un rôle conforme à leur esprit et à la pensée des pères de la confédération.

"Cependant, il n'appartient pas à ces corps d'empiéter sur les privilèges des mandataires du peuple, dont ils ne doivent pas contrecarrer les décisions. Quand ceux-ci se trompent, leur meilleur juge est le peuple, qui applique la sanction en les renvoyant chez eux. Cette sanction n'appartient pas à un corps de mandataires. Vouloir agir autrement, c'est agir contre l'esprit de la constitution. (Appl.)

"Toutes les provinces sont grandement intéressées dans le contrat confédératif et elles ont plus que leur mot à dire dans la constitution de ces corps et dans les modifications à y apporter. Rien donc ne devrait être fait sans qu'elles soient consultées. C'est pourquoi, à la motion de l'honorable chef de l'opposition, je proposerais l'amendement suivant.

"Que tous les mots après "Que" soient remplacés par les suivants:

"Cette Chambre est d'opinion que la création des deux Chambres fut une des conditions essentielles du pacte de la Confédération. Elle exprime sa satisfaction que le Parlement du Canada, avant d'étudier aucun changement se rapportant à la constitution et aux pouvoirs du Sénat, ait approuvé le projet du gouvernement du Canada de convoquer une conférence de toutes les provinces du Dominion afin de considérer l'opportunité de tels changements qui ne pourraient se faire qu'avec la consentement de toutes les provinces. La Chambre exprime de plus sa confiance que le gouvernement de cette province saura défendre et sauvegarder les droits, privilèges et prérogatives accordés aux provinces par la constitution et spécialement en ce qui concerne tout les droits garantis aux minorités." (Longs applaudissements.)

—Sur un sujet de cette importance, dit alors M. Plante, député de Beauharnois, j'aurais désiré unanimité plus complète. Il me semble que l'on aurait dû se rallier tous à la motion du chef de l'opposition. Il a exprimé simplement le voeu que cette province se prononçât contre toute atteinte aux prérogatives du Sénat et du Conseil législatif. Or, voici que l'amendement vient jeter une ombre au tableau. La motion du chef de l'opposition venait à son heure, alors que le Sénat, pour une fois encore, se trouvait en butte aux assauts de ses adversaires. Par la voix de son chef, notre parti s'est affirmé de nouveau comme l'élément de l'ordre et du progrès en cette province! (Appl. à gauche.)

"Alors que j'étais jeune député en cette chambre, il y a 25 ans....

—Vous êtes encore tout jeune! crie une voix de droite.

—J'avais l'honneur, en ce temps-là, de défendre la chambre haute contre des attaques semblables, et je disais qu'il était nécessaire de conserver hors de toute atteinte un pouvoir de surveillance et de modération. Ce pouvoir existe dans tous les grands pays de l'Europe, non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique, en Italie et dans cette république séculaire qu'on appelle la Suisse! C'est la sagesse des nations qui parle, et nous ferions mal de frapper une institution dont les civilisations les plus avancées reconnaissent la nécessité". (Appl.)

M. Patenaude, dont on attendait un beau discours en cette circonstance, fut de nouveau à la hauteur de sa réputation. Il parla avec beaucoup d'habileté.

—Je concours bien plus dans la motion du chef de l'opposition, dit-il, que dans l'amendement du ministre des travaux publics. Celui-ci a fait remarquer que le sénat résultait du pacte confédératif et devait être maintenu. Fort bien. Mais son amendement me semble infirmer ses premières déclarations.

"D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le sénat devait être formé des représentants de trois divisions nationales: les provinces maritimes, la province de Québec et ce qu'on appelait alors l'Ouest. Les premières avaient en vue des intérêts locaux; la dernière, les intérêts de la grande culture; la seconde, la nôtre, les droits des minorités dans tout le pays. Les débats de l'époque nous éclairent là-dessus. Or, on avait convenu de donner à l'est et à l'ouest une représentation égale.

"Actuellement et de par le contrat fédératif, nous avons 65 députés de notre province à la Chambre des Communes. Par l'augmentaion de la population dans les autres parties du Dominion, il se peut, un jour, que notre race ne soit pas suffisamment représentée aux Communes, tandis que dans le sénat, le nombre nous restant inchangé, nous trouvons toujours la même protection.

"On nous dit que l'Ouest est intervenu avec ses problèmes. C'est vrai; mais est-ce une raison pour briser le contrat que cette partie du pays accepta délibérément en 1867? Non, il ne faut pas y toucher!

"Il se peut qu'il faille un jour élever le nombre des sénateurs: mais si le nombre change, la constitution doit demeurer. Il ne faut pas permettre à l'esprit nouveau de l'Ouest de s'imposer dans l'enceinte du sénat.

"L'amendement présenté rend possible une considération de changement. J'aurais préféré une déclaration tranchée et bien définie que la province n'y veut rien changer. Et pourquoi discute-t-on cette question? D'où vient la demande? De l'Ouest. S'il est nécessaire de faire quelque sacrifice pour cette partie du pays, j'en suis, mais nous ne lui permettrons pas de toucher à la constitution et de modifier le sénat canadien. (Appl. à gauche.)

"On nous objecte que la Chambre des Lords a subi une évolution. Peut-être; mais est-ce à comparer? Les Lords y sont nommés par un pouvoir supérieur, en sorte que le peuple peut exiger plus d'emprise sur ce corps des chambres britanniques.

"Dans notre pays, le sénat a été créé librement par le peuple, et c'est le peuple qui y est représenté. C'est pourquoi nous devons dire à l'Ouest: "Vous avez accepté le contrat de 1867. Vous ne pouvez plus y toucher!" (Appl. à gauche).

—Je dois déclarer, dit M. Tétreau à son tour, que je n'approuve pas toutes les déclarations faites en cette Chambre au sujet du sénat et du Conseil législatif. On connaît mon attitude en politique bien que je sois opposé à certaines mesures du gouvernement de Québec, je suis libéral à Ottawa, et j'ai confiance en mon chef, M. Mackenzie King! (Appl. prolongés à droite). En cette qualité, je dois remarquer que le premier ministre du Canada n'a fait encore aucune déclaration spécifique au sujet des modifications possibles à faire subir à la Chambre haute. Par conséquent il y a lieu de s'étonner qu'à émotte ici des opinions sur des réformes dont il n'est pas encore question. Notre mouvement est donc prématuré.

"On met de l'avant l'utilité des pères conscrits au point de vue du droit des minorités. Notre députation de 65 représentants de Québec est là pour nous défendre, et je sais qu'elle saura toujours combattre pour ce que nous avons de plus cher au monde! (Appl.)

"On semble présupposer que le gouvernement a l'intention d'abolir le sénat. Il n'en a jamais été question. Et puis, le pacte fédératif a-t-il satisfait pleinement aux aspirations des législateurs de 1867? Quel est le sort des minorités françaises dans le Dominion? Comment son envisagées les questions scolaires dans le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario. En cette dernière province, une loi inique, le réglement XVII n'est-elle pas un instrument contre l'enseignement du français? Si Cartier revenait, il serait bien désillusionné.

"La grande cause du malentendu actuel, entre les Communes et le Sénat, c'est que, dans tout conflit entre les deux corps, la division de la Chambre Haute est sans remède. La Chambre des Lords, en Angleterre, est beaucoup plus élastique que notre Chambre Haute."

Ensuite, le député de Dorion, fait un court historique du pacte confédératif, rappelle comment Cartier refusa de soumettre la question du sénat au peuple, et affirme que ce dernier aurait choisi un sénat électif si on avait demandé son opinion.

En terminant, il déclare de nouveau que la question soulevé par M Sauvé est prématurée. Il fut applaudit par une partie de la droite.

Le premier ministre crut alors devoir intervenir.

—Comme mon collègue le ministre des travaux publics a exprimé les vues du gouvernement et de la députation, je n'ajouterai que quelques mots au débat. Personnellement—et je crois refléter l'opinion générale—je crois que la constitution de 1867 est une chose sacrée et intangible que nous avons toutes les raisons possibles de sauvegarder. (Appl.). Nous étions libres d'entrer dans la Confédération, nous ne sommes plus libres d'en sortir. Je m'accorde avec la pensée du chef de l'opposition dans les grandes lignes, et l'amendement qui nous proposons est conforme à sa motion. Il n'y a qu'une légère différence. Alors que nous sommes convoqués à une conférence entre les diverses provinces, il semble dire à celles-ci: "Nous ne voulons pas discuter avec vous, car nous sommes opposés à toute idée de changement dans le sénat." C'est aller un peu loin. Quand il s'agit d'une constitution vieille de 58 ans, alors que tant d'éléments de progrès, d'idées nouvelles, de transformations sociales et économiques sont survenues il faut admettre que la discussion sur le sujet est acceptable.

"Quoiqu'il en soit, la province de Québec peut être certaine que ses représentants ne toucheront à aucune des prérogatives du sénat qui protègent nos droits, et ce que nous avons de plus sacré. (Appl.)

"Par là, nous collaborons au maintien de la constitution; mais si nous prenions l'attitude d'abstention de l'opposition, nous sapetions plus sûrement le pacte de 1867 par la base. (Appl.)

"Quant au Conseil législatif, je suis entièrement favorable à son maintien. Aussi faudrait-il adopter unanimement l'amendement du ministre des travaux publics, où il est dit qu'aucun changement au sénat ne devrait être fait sans l'assentiment de toutes les provinces de la Confédération." (Appl.)

Ce discours sage et modéré ne peut guère au chef de l'opposition, toujours un peu absolu dans ses opinions, chaque fois qu'il en a. Il représenta au gouvernement que sa motion devait rester telle qu'elle, et, en passant, il réginta son sujet indiscipliné, M. Tétreau:

—Le député de Dorion, dit-il, s'étonne que l'on pose cette question. Il la prétend prématurée. Je me permettrai de lui faire remarquer qu'il ignore ce qui s'est passé à la Chambre des Communes, où M. Shaw, secondé par M. Denis, a fait passer une motion à l'effet de convoquer les provinces de la Confédération pour discuter de la réforme du sénat.

—Le député de Dorion ne devait pas ignorer cela? demande le premier ministre.

—De ce côté-ci, dit M. Sauvé avec mauvaise humeur, nous n'empêchons aucun député d'exprimer des opinions personnelles. Il n'y a pas de férules ici. Je ne réprimanderai pas le député de Dorion après la séance.

M. Sauvé continue à déplorer l'amendement et s'étend sur la Conférence des provinces.

—Si nous y sommes invités, dit le premier ministre, nous vous y ammènerons. (Appl.)

—Je n'accepterai une telle invitation, répond le chef de l'opposition, que quand elle me sera faite avec des sentiments convenables. (Murmures).. Le premier ministre dépense trop d'esprit (Une voix: "Qu'il est bête!")

Cette intéressante discussion, l'une des plus belles de la session, prit fin par un vote sur l'amendement, qui fut adopté par 42 contre 17.

M. Tétreau, qui continue à faire le désespoir de son chef futatif, votait avec le gouvernement.

SEANCE DU SOIR.—DELUGE DE PAROLES SUR UN DESERT D'IDEE

Rarement vit-on séance plus longue et plus ennuyeuse. M. Sauvé y prit le moyen de la faire durer en endormant son monde. Il était minuit et demi, et sa voix de pluie tombait encore dans l'Assemblée avec des mots, des mots et encore des mots. Dans la discussion des subsides de la voirie, il répéta pour la millième fois ce qu'il avait dit cette année et l'année dernière, et comme les journalistes baillaient, tout ce flux de paroles est complètement perdu, aucun journal n'ayant le courage d'en publier une seule.

Au début, on adopta les amendements du Conseil législatif sur le bill des écoles protestantes de Montréal, après une courte et vive discussion entre le premier ministre ,le trésorier provincial et le vice-chef de l'opposition, M. Patenaude.

Ensuite, on aborda un projet de loi relatif aux liqueurs alcooliques, dont ont fit la deuxième lecture. Il s'agit de quelques changements à la loi, entre autres, de permettre aux magasins et hôtels munis de permis de commencer la vente de la bière à 8 h. au lieu de 9 h. Ainsi donc, on accorda une heure de vente de plus, ce qui doit plaire aux commerce. Dans ce même bill, on fixe à $400 le maximum de la licence. C'est une baisse de $100, attendu que la loi actuelle fixe le minimum à $300 et le maximum à $500.

On termina cette longue journée par les subsides de la voirie, qui s'élèvent à plus de trois millions. Le chef de l'opposition, ainsi que MM. Bray et Faucher discoururent à perdre haleine sur le sujet, sans y apporter aucune lumière nouvelle. On crut, en général, que leur intention était de faire de l'obstruction.

Enfin, on ajourna à samedi midi.

Benjamin DORE

TRAGEDIE DANS LA REGION DE NEWPORT, VT.

Le cadavre d'Edith Young, d'Orléans, trouvé près d'une voiture et d'un cheval enlisés dans un marais, près du lac Memphremagog.— Disparition de George Hutchins.

Newport, Vt., 27. — Les détectives continuent leurs recherches ici, sur les causes de la mort de Mlle Edith Young dont le cadavre a été trouvé dans une voiture alors que le cheval n'avait que la tête sortie de la vase dans une marais près du lac Mmphremagog. Il est impossible de dire encore si la jeune fille a succombé au froid et aux privations après avoir été enlisée dans la boue ou si elle a été victime d'un crime et le cheval lancé ensuite dans ce marais.

Tout l'intérêt tourne maintenant autour du marais. Si on ne trouve pas le cadavre de George Hutchins qui devait être avec elle le soir de sa mort et qui a été vu la dernière fois avec elle, les soupçons vont se porter sur lui et on commencera immédiatement les recherches dans tout le pays.

Newport, Vt., 25.—Au lever du jour des chercheurs ont continué leurs fouilles dans le marais en haut du lac Memphremagog pour trouver le cadavre de Charles-H. Hutchins qu'on croit être caché quelque part. A quelques milles de la gare de Coventry hier un trappeur a trouvé le cadavre de Mlle Edith-M. Young, 24 ans, ouvrière d'Orléans et ex-institutrice. Elle était dans une voiture. Le cheval qui avait traîné le "buggy" était mort n'ayant que la tête sortie de la vase. Mlle Young et Hutchins, marié et père de deux enfants étaient disparus depuis quatre mois. La première nouvelle donnée hier disait qu'on avait trouvé le cadavre de Hutchins, mais c'était celui de la jeune fille. Les deux étaient partis de Newport dans une voiture louée en route pour Orléans où la jeune fille demeurait.

Mme Hutchins a demandé le divorce hier en apprenant la découverte. La jeune fille avait travaillé à la crémerie où Hutchins était gérant à Newport Center mais était retournée à Orléans où elle demeurait et travaillait dans une fabrique de mouchoirs. On ne sait si les deux se sont noyés quand leur cheval a plongé dans la vase entraînant leur voiture ou si Hutchins est encore vivant et caché quelques part mais on n'a pas eu de nouvelles de lui depuis son départ. Le cadavre de Mlle Young a été tansporté chez un entrepreneur de pompes funèbres où il y a eu enquête.

LES DEUX VAISSEAUX ARRIVENT

Le "Laval" et le "Beaumont" ne vont pas tarder à nous parvenir et prendront aussitôt la place du "Lévis" et du "Lauzon"

LES QUAIS

Les deux nouveaux bateaux en acier que la compagnie de la Traverse de Lévis mettra en service l'été prochain après les avoir fait construire en Angleterre, arriveront ici en mai prochain.

Ils porteront es noms de "Laval" et de "Beaumont" et quelques semaines après leur arrivée dansle port le "Lévis" et le "Lauzon" devenus trop exigus pour les exigences du transport entre les deux cités riveraines seront retirés du service.

Ce ce sera cependant pas, croit-on, avant juillet.

Les nouveaux bâteaux commandés par des officiers d'expérience feront le voyage océanique sans être remarqués et cet entraînement de long cours leur permettra vraisemblablement d'être mis en activité aussi promptement que l'exigeront les circonstances. Le "Laval" et le "Beaumont" sont de forme et de capacité identiques.

Ils ont une longueur de 150 pieds et une largeur de 64 1-2 pieds. Ils pourront transporter un maximum de 50 voitures dans un seul voyage alors que les anciens traversiers n'en pouvaient prendre que 17 ou 18. Un pont spécial, le pont inférieur, sera réservé à ces véhicules. Les passagers, qui pourront embarquer aussi en très grand nombre, auront tout le pont supérieur à leur disposition.

Vu la forme particulière des deux traversiers, les quais de Lévis et de Québec devront s'adapter aux exigences des nouveaux venus.

Le même taux de cinq sous sera conservé par la compagnie pour le transport des voyageurs.

La compagnie de la Traverse de Lévis a reçu dernièrement des offres alléchantes d'une compagnie qui voulait acheter l'un ou l'autre des vieux traversiers. L'offre a été acceptée et le navire sera livré le ou vers le 1er juillet. Le second sera mis en veuto sous peu.

En attendant les deux vaisseaux nouveaux, les deux navires d'été feront leur service comme à l'ordinaire, aussitôt que la glace sera partie. Le changement se fera cette année quelques jours plus tôt que l'année dernière, soit vers le 20 du mois d'avril.

L'ADMINISTRATION HERRIOT FAIT DES SIENNES

Perpignan, 27. — (P. C.)— Deux ecclésiastiques, les abbés Ferdinand Izard et Jules Puy, ont été condamnés à 300 francs d'amende chacun par le tribunal correctionnel, hier, pour avoir incité à la contravention aux lois et usé d'un langage séditieux dans leurs discours contre la politique anticléricale du gouvernement français, à une récente réunion de la Fédération catholique. Les deux prêtres sont en outre sous le coup d'une sentence de prison suspendue. Leur procès avait déterminé une grande affluence au prétoire. Les discours des avocats, tant du ministère public que de la défense, soulevèrent de telles clameurs que le président du tribunal dut faire évacuer la salle d'audience à plusieurs reprises. Les deux ecclésiastiques furent acclamés à leur sortie.

LE BUDGET

Ottawa, 27.—(P. C.)—On s'attendait chez les libéraux, aujourd'hui à ce que le budget reçût suffisamment d'appui des progressistes pour être adopté sans encombre. On rappelait à ce sujet qu'il y a deux ans, bien que le gros des progressistes fût rallié aux conservateurs sur la question du budget, ce dernier n'en avait pas moins été voté. Le débat n'est pas encore suffisamment avancé pour qu'on puisse pronostiquer qu'elle sera la majorité, mais on présume généralement qu'elle sera de dix ou douze.

NOLLET PARLE

Paris, 27. (P.C.)—Le général Nollet, ministre de la guerre, a informé aujourd'hui le cabinet français qu'il avait mis la dernière main au projet de loi réorganisant l'armée française.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, a annoncé de son côté que l'état du marché au blé, en France, offrait la possibilité d'une diminution dans le prix du pain.

Varsovie, 27.—(P. C.)—La Banque de Pologne, qui cherche à augmenter son encaisse or par l'achat du précieux métal à l'étranger, vient de recevoir des Etats-Unis le premier envoi d'or. Il y en avait pour $1,100,000 qu'un wagon scellé, sans gardes spéciaux, a apportés de Rotterdam.

UN FERMIER S'OFFRE A LA TORTURE

Victime d'un groupe de sectaires fanatiques il subit volontairement l'application du fer rouge sur son corps et meurt de l'expérience

Oroville, Cal., 27.—Herman-A. Schalow, fermier, s'est offert en holocauste à une fête religieuse à laquelle il a été soumis à la torture du fer chaud dont il mourut. Maintenant il y a des mandats émis contre quatre de ses parents accusés de lui avoir appliqué la torture.

L'application du fer rouge a été faite à la résidence d'Edward Rhodes, beau-frère de Schalow samedi le 28 février.

Le procureur du district dit qu'il a des preuves qu'il y avait au moins deux autres personnes dans la même pièce quand on a fait rougir un tisonnier et qu'on l'a appliqué aux mains, aux pieds, et à la poitrine de la victime.

Les détectives disent qu'un groupe de fanatiques avait décidé qu'il fallait une victime humaine dans une cérémonie religieuse et que Schalow a accepté le supplice de bon gré.

La femme de Schalow était dans des transes depuis trois jours quand on l'a trouvée et on dit qu'avant de sacrifier Schalow on avait brûlé des moutons vivants, toujours dans le même esprit fanatique.

ELECTION CHEZ LES PLOMBIERS

Le syndicat national des plombiers, sympathique nouveau-né du travail organisé catholique, procéda, hier soir, à l'élection de ses officiers.

En voici le résultat; président, M. E. Dubé; secrétaire, M. Chs.-Ed. Côté; trésorier, M. J.-F. Bédard; sentinelle, M. A.-W. Andrew; délégués au Conseil Central; MM. Bouchard, Dubé, Langlois et Latulipe.

UN MALHEUR NE VIENT PAS SEUL

Worcester, Mass., 27.—Fred Souda, 33 ans propriétaire d'une épicerie sise au no 213 rue Chandler, avala du poison à sa résidence de la rue Pilgrim, hier matin, dans un accès de désespoir causé par le fait que son commis lui avait volé $217.

D'après le rapport fait aux autorités policières de la ville par Souda, il confia la susdite somme à son commis Léo Gagnon pour la faire ajouter à son compte de banque. Gagnon ne revint pas au magasin et les détectives assignés à l'affaire rapportent qu'il a quitté son chez-lui avec tous ses bagages.

Ensuite, Souda d'après des membres de sa famille, tombant après avoir avalé le poisson, se fractura l'os du nez. Il fut transporté à l'hôpital civique. Plus tard dans la journée, les traitements reçus à l'hôpital l'ayant remis sur pied, il fut renvoyé chez lui et y resta juste assez longtemps pour être mis en état d'arrestation sous une plainte de voies de fait formulée par son épouse et se vit écrouer au poste de police pour comble des malchances du 24 heures. Tous les malheurs s'enchaînent.

SON DEFENSEUR

Ottawa, 27.—(P. C.)—Le procès de George-E. Alexander, un Arménien de Galt, Ontario, accusé d'avoir conspiré avec David Mesropian alia Krikar Ossifion, pour obtenir frauduleusement un certificat de naturalisation canadienne a été interrompu fort inopinément, ce soir, à la suite d'objections soumises au juge Rose par le défendeur qui dirige lui-même son procès.

Alexander a prétendu que la signature arménienne que l'on prétend être celle de Krikar Ossifion, sur un certificat de naturalisation, était la même qu'une autre signature arménienne apparaissant sur une lettre reçue de David Mesrofion.

Cet argument de fait a été jugé valable par le tribunal et le procès a été ajourné à mercredi prochain, afin de permettre à des experts en écriture de décider du cas.

DES ELECTIONS

Winnipeg, 27 (P. C.)—Une lettre que l'hon. S.-J. McMurray, solliciteur-général du Canada vient d'adresser à l'Association libérale du Manitoba laisse entrevoir qu'une élection générale aura lieu au cours de la présente année.

Dans son message qui a été lu aujourd'hui à une assemblée de l'Association, l'hon. M. McMurray exprime l'avis qu'un appel à l'électorat du pays serait accueilli avec beaucoup de faveur à la suite de la prorogation des Chambres.

ON NE SAURAIT SE PASSER DES CONSEILS QUE DONNE LE COURTIER EN IMMEUBLE

Lui seul peut déterminer à coup sûr la valeur de la propriété et en recommander l'acquisition— Les dangers de l'échange

COMMENT ON CHOISIT SA MAISON

Si l'on s'adresse de préférence à un architecte pour se faire construire, pourquoi plusieurs personnes ne s'en rapportent-elles pas à un courtier en immeuble, lorsqu'elles ont décidé d'acheter une propriété? L'architecte prend d'abord en considération les besoins de son client, puis il lui soumet des esquisses jusqu'à ce qu'il se montre entièrement satisfait. N'en est-il pas de même du courtier? Il est vrai qu'il n'a pas, comme l'autre, des esquisses à produire, mais ses dossiers sont combles de descriptions qui sont de nature à aider considérablement à un choix. L'homme qui désire se faire construire, bien qu'il sache parfaitement ce qu'il veut, ne s'en raporte pas moins aux connaissances de l'architecte. Il devrait en être de même de celui qui se propose d'acheter. Il a visité plusieurs maisons; on lui a dit que telle propriété rapporte plus qu'une autre; que tel quartier est plus facile d'entretien; que telle maison satisfait plus ou moins ses besoins domestiques. Il tâtonne.

LES DEVOIRS DU COURTIER

De tous les gens qui s'intéressent à la propriété, le courtier en immeuble est le seul qui connaisse parfaitement jusqu'à quel point une maison est convenable à tel ou tel cas. C'est un véritable architecte qui sait comprendre les besoins du futur propriétaire et qui y pourvoit. De plus, il s'y connaît en construction et les observations qu'il fera sur la structure de la maison sont des plus profitables. Lui seul peut déterminer le prix d'une maison par rapport au matériel, la localité, l'intensité de trafic et ses effets immédiats sur la charpente. L'architecte vous présentera des esquisses, le courtier en immeubles vous fera visiter des maisons. Ce que vous voyez sur le papier dans le premier cas, vous le trouvez concrétisé dans le deuxième cas. Non pas que nous conseillons celui qui désire se faire construire d's'adresser de préférence au courtier en immeuble sous prétexte que celui-ci possède des maisons toutes construites, mais nous voulons souligner, par cette comparaison, l'inconséquence de ceux qui achètent une propriété en se fiant à Pierre, Jean, Jacques.

COMMENT ON CHOISIT UNE PROPRIETE

Dans plus d'un cas, le futur propriétaire ne trouve pas ce qui lui convient. Il désespère d'arriver et abandonne ses recherches. Le courtier en immeuble le perd de vue. Il est pourtant facile, en visitant une maison, de se demander non pas si elle nous convient mais pourquoi elle ne nous convient pas. Alors on découvrirait tout de suite qu'elle peut être transformable. Un escalier placé ici changerait tout l'aspect de l'intérieur, l'entrée principale s'ouvrant sur telle pièce donnerait plus de commodité. Il n'est pas rare de constater qu'il suffit quelquefois de jeter bas un mur pour transformer avantageusement la relation des pièces entre elles. Ici encore, le courtier en immeuble, expert dans la plupart des cas en construction, sera d'un grand secours. L'habitude qu'il a des différents arrangements d'intérieur lui fera voir d'un coup d'oeil les modifications possibles que peut subir la maison en question.

Le côté financier du propriétaire demande aussi très souvent l'intervention du courtier en immeuble. Car il s'agit de déterminer la proportion qui devra aller au fond d'amortissement, quel percentage l'on doit réserver pour les réparations usuelles, les taxes, les hypothèques, les imprévus, etc. Le courtier en immeuble vous dira aussi si vous avez les moyens d'acheter, si vous pouvez garder la propriété ou si vous devez la revendre le plus tôt possible avec profit évidemment dans le cas où elle vous coûterait trop cher d'entretien.

LES ECHANGES

Ce procédé, qui tire magnifiquement d'affaire dans plusieurs cas, ne manque pas non plus d'être extrêmement dangereux. Il faut être bien ferré en la matière pour tirer avantage d'un échange. On est accoutumé d'entendre dire qu'en échange il en est toujours un qui est roulé. Il faut remarquer ici que le roulé est toujours celui qui n'était pas seconde par un bon courtier. L'échange est recommandable, par exemple, dans le cas d'une personne qui dispose de plusieurs lots vacants et dont les moyens ne lui permettent pas de les entretenir tous. Plutôt que de payer en taxes des sommes gênantes, ne vaut-il pas mieux vendre de ces terrains pour acheter une maison qui rapportera tout de suite? Certainement. Mais encore faut-il sacrifier ses terrains avec prudence. On a vu souvent des successions à peu près mangées dans de mauvais échanges. Pour une maison devant rapporter des revenus à la famille, on a sacrifié des terrains qui valaient énormément. Le courtier en immeuble connaît la valeur prochaine d'un terrain et vous conseillera d'attendre ou de proposer ailleurs. L'échange d'une propriété pour une autre demande aussi beaucoup d'attention. Le désir de réaliser quelques dollars de commission pousse certaines personnes à s'intituler courtier en immeuble du jour au lendemain. On imagine facilement quel danger présentent leurs conseils. Plus d'un propriétaire eut à se plaindre des échanges que leur ont proposés des courtiers dits colporteurs.

Si l'on choisit avec déférence l'architecte qui dessinera notre maison, nous devons de même agir en toute prudence dans le choix d'un courtier en immeuble. Ces colonnes en offrent plusieurs à votre suffrage, choisissez, ils sont tous réputés.

OH! TOUTES CES COMMISSIONS DE BOXE!

New-York, 26—Le champion de boxe Jack Dempsey a été placé sur la liste des inéligibles par la commission athlétique de l'Etat de New-York à la réunion régulière de cette association dans l'édifice du Flatiron.

Cette mesure a été prise par la commission quand elle eut acquis la certitude que Dempsey ni son manager Jack Kearns n'avaient l'intention de répondre comme il faut à la demande de la commission que le champion réponde aux défis qui lui avaient été lancés par Harry Wills et Tom Gibbons.

AVIS

Toutes personnes qui ont des réclamations ou sont endettées envers la succession de feu Dr Esdras Poliquin, de Portneuf, sont priées d'aller régler avec madame Poliquin d'ici au 15 avril.

Madame Poliquin acceptera un règlement en argent ou par billet.

Mme (Dr) POLIQUIN

Soumissions demandées

L'annonceur est au courant de plusieurs nouveaux édifices dont la construction est projetée cette année, ainsi que de plusieurs autres déjà commencés, pour lesquels les propriétaires demandent des soumissions, dans les métiers suivants: Macons, charpentiers, plombiers, chauffage, toiture, posage de fils électriques, plâtrage, peinture, etc. On peut obtenir toutes informations à ce sujet en envoyant sa carte d'affaires casier 314, "Le Soleil".

T.-E. ROUSSEAU (limitée)

INGENIEURS-CONSTRUCTEURS-SPECIALISTE

Tél: 2-7865 Pour tous les départements

48 2e Ave., LIMOILOU

Le No 201287

est le gagnant de l'auto "CHEVROLET SEDAN".

La personne en possession de ce numéro devra se présenter à notre bureau principal.

Nous remercions cordialement nos nombreux clients qui ont pris part à ce concours, et les invitons à s'intéresser immédiatement à celui déjà commencé pour un auto "ESSEX COACH".

JOS. COTE (limitée)

188 rue St-Paul Québec

Bois choisi pour réparations

SONGEZ à tous ces menus petits travaux de réparations que vous allez être appelés à faire d'ici quelques semaine, et rappelez-vous que nous avons tous les bois préparés pour vous, quel que soit le travail que vous ayez à exécuter.

Tous nos bois sont traités dans un atelier en tous points moderne et il sera à votre avantage de vous renseigner sur nos prix modiques.

E.-T. NESBITT

LOUIS HAMEL, prop.

70 10e Ave. Québec

Tél: 2-6550

Construisant un bébé

Mère—le corps de votre bébé est à se construire maintenant pour la vie. Aujourd'hui vous pouvez exercer une action sur sa santé future comme vous ne le pourrez jamais quand les muscles et les tissus nerveux seront plus développés et que les os seront formés C'est la nourriture et la nourriture seule qui supplée la matière qui fait croître le corps, mais pour remplir ses fonctions, cette nourriture doit convenir à la force d'assimilation de l'enfant.

VIROL est une nourriture qui a été spécialement préparée par des médecins experts et des spécialistes en alimentation pour faire face aux besoins particuliers de la croissance. Il contient précisément ces principes vitaux qui jouent un rôle si mystérieux dans la transformation des aliments en tissus vivants.

Le Virol avec du lait fournit dans les proportions voulues tous les éléments nécessaires à un développement sain et augmente chez le bébé la force de resistance à la maladie.

VIROL

Pour la croissance et le développement

Seuls importateurs:
BOVRIL LTD., 6201 AVE. DU PARC, MONTREAL

ESTOMAC "DROLE" GAZ, INDIGESTION

Mâcher quelques agréables tablettes soulage l'estomac tout de suite !

Si, on se sent chargé, malade ou mal à l'aise après manger, voici un inoffensif soulagement pour l'estomac. La "Diapepsine Pape" rétablit l'estomac et corrige la digestion dès qu'elle arrive à l'estomac.

Ce correctif garanti de l'estomac ne coûte que quelques sous dans n'importe quelle pharmacie. Gardez-en à la commodité !

OIGNONS !

Le mal cesse à l'instant La bosse disparait
L'ESSAYER A MES FRAIS

Nouveau dissolvant merveilleux pour traiter les oignons. Arrête le mal tout de suite—fait disparaître la vilaine bosse, fatigue, douleur, enflure, feu. On peut porter à l'aise **une plus petite chaussure.** L'essayer à mes frais. Premier essai **convainct.** C'est **PEDODYNE, le traitement complet des oignons.** Vous le direz **merveilleux—étonnant,** tant il agit vite et sûrement. Ne pas souffrir. **Essayer PEDODYNE à nos frais.** Ecrire aujourd hui avant de faire autre chose. Dire simplement "Je veux essayer **Pedodyne.** Adresse:
KAY LABORATORIES, Dept. H. 722, 186 N. LaSalle St., Chicago, Illinois

CONTRE LE
RHUMATISME

¶ Le rhumatisme sous toutes ses formes peut être soulagé. Infortunés rhumatisants, bonne nouvelle !

¶ L'illustre Dr. Weil a inventé un remède "AREX COMPOUND", qui soulage pour longtemps, dès les premières doses. C'est le remède idéal, l'une des plus utiles découvertes de la science ! ! !

Chez tous les pharmaciens

Prix $1.00

The Arex Company, Lévis, P. Q.

SHAWINIGAN-FALLS

Une soirée du bon vieux temps

—Une soirée du bon vieux temps, voilà une chose que nous n'avions jamais vue à Shawinigan-Falls, et maintenant que la chose a été faite nous sommes surpris qu'on n'y ait pas songé plus tôt avec tous les éléments que nous avons ici pour faire d'une telle soirée un succès incroyable.

Lundi soir, à la salle du Poste No 1, un groupe d'amateurs et d'anciens de Saint-Marc donnaient, sous le patronage de S. H. le maire et de Mme la mairesse, au bénéfice des RR. SS. Dominicaines du Jardin de l'Enfance, une soirée du Bon Vieux Temps qui a obtenu un succès monstre. La salle du Poste No. 1 était littéralement bondée et l'on dut même refuser l'admission à un très grand nombre de personnes. Il convient de dire ici que cette soirée avait déjà été donnée, la semaine dernière, deux fois à la salle du Poste No 2, au profit de l'église de Saint-Marc, et à la suite du succès remporté, les organisateurs décidèrent de la répéter au Poste No 1, et ce à la demande d'un grand nombre de citoyens. On a dû de nouveau donner cette soirée, mardi soir, pour se rendre au désir de la population.

Les amateurs de Saint-Marc ont interprété d'une façon remarquable une pièce en deux actes : "Le petit-fils de Pierre Gagnon", de E. Dupont, qui constitue une fine étude des mœurs des anciens Canadiens. On peut dire que tous se sont acquittés de leur tâche d'une façon impeccable, mais nous voulons cependant faire une mention spéciale à M. Henri Leclerc, dans le rôle de Pierre Gagnon, de Mme D. Mailhot, dans celui de Mme Pierre Gagnon, et de Mlle Marie-Anne Leclerc, dans le rôle de Mme Pépin, une personne très obligeante mais qui aime à savoir ce qui se passe chez ses voisins. Ces trois rôles ont été remplis avec un réalisme remarquable. M. Achille Houde, dans le rôle du fils qui, malgré les exhortations et même les menaces de ses parents, quitte la maison paternelle pour aller demeurer "en ville", de même que M. Jos. St-Ours, dans le rôle de Valère Landry, ont également été très bien.

"Le Mariage par Téléphone", de M. Hennequin, a été interprété de magistrale façon par MM. W. Lamy, N. P., et Aldège Ménard.

L'orchestre Filion, sous la direction de M. le prof. L.-P. Filion, a exécuté plusieurs belles pièces qui lui ont valu une bonne part de succès, si l'on en juge par les applaudissements de l'assistance. Au piano d'accompagnement, Mlle Lucette Naud, pour l'orchestre, et Mlle Marguerite Cloutier, pour le chant, ont été tout à fait à la hauteur de leur tâche.

Dans "Les Quêteurs qui chantent", M. et Mme D. Mailhot ont remporté un beau triomphe. Mais ce qui incontestablement a été le clou de la soirée, c'est la "Grosse Veillée chez Pierre Gagnon" pour célébrer le retour de Jacques, l'enfant prodigue, qui revient au foyer paternel malade et dégoûté de la ville. Le père Gagnon, malgré les sollicitations de sa vieille et du Dr Jean Larose, qui a soigné Jacques à Montréal, a été un peu lent à pardonner, mais c'est un bon chrétien, il veut bien oublier la désobéissance de son fils et finit par se montrer tout heureux de le revoir chez lui. C'est pour célébrer cette circonstance extraordinaire que les voisins sont invités à une "veillée"; ils viennent nombreux et plusieurs d'entre eux emportent leurs instruments de musique: violon, accordéon, guimbarde (bonmbarde) musique à bouche, car comme le dit le père Gagnon "il faut avoir du plaisir". Les voisins, ce sont de nos excellents concitoyens de St-Marc; M. et Mme Hector Fréchette, M. et Mme Majorique Boucher, Mme Camille Boisvert, MM. Grégoire, Boisvert et O. Bernaquez et les personnages de la pièce. Et ce n'est pas long avant qu'on se mette à danser parce que le maître de la maison a dit: en enlevant les "catalognes": "Ah ben, une affaire comme ça, ça n'arrive pas souvent, profitons-en". "Mina" (Mme Hector Fréchette), commence par jouer un "air" d'accordéon puis M. Grégoire Boisvert danse une gigue. Il est suivi par Mme Camille Boisvert.

M. Majorique Boucher, le "violonneux" qui est aussi un danseur, et M. O. Bernaquez, le Roger-Bontemps du village, MM. Grégoire Boisvert et Hector Fréchete chantent ensuite des chansons à répondre; la maîtresse de la maison chante "La bonne soupe aux pois" et la veillée se termine par une gigue exécutée avec brio par Gaspard (M. Bernaquez).

Ceux qui ont assisté à cette soirée du bon vieux temps, qui nous rappelle des mœurs que nous voyons, non sans quelque regret peut-être, disparaître de plus en plus, ont certainement passé quelques heures très agréables. Nous devons en remercier les dévoués organisateurs et en particulier M. le vicaire Emile Boutet, de St-Marc, qui consacre beaucoup de son temps et de son énergie à l'organisation de soirées au bénéfice de l'église de sa paroisse.

PROGRAMME

1. Orchestre "Connecticut March" W. Nassau
2. Le Petit-fils de Pierre Gagnon 1er acte
3. Orchestre: "Divon Shout" W.-B. Myddleton
4. Danse: Buck-in-wing Jos Broo Hoo
5. Un Mariage par téléphone Comédie
6. Les Quêteux qui chantent M. et Mme D. Mailhot
7. Orchestre: "High Shool Cappers" N. Brown
8. Le petit-fils de Pierre Gagnon 2ème acte
9. Grosse veillée chez Pierre Gagnon O CANADA

Un Mariage par Téléphone

Personnages

Rissolet, notaire — M. W. Lamy, N.P.
Edouard de Chèvrefeuille — M. Aldège Ménard

Le petit-fils de Pierre Gagnon

Personnages

Pierre Gagnon — M. Henri Leclerc
Mme P. Gagnon — Mme D. Mailhot
Jos. Gagnon, fils — M. Do. Lapointe
Jac. Gagnon, fils — M. Achille Houde
Paul Rivard — M. W. Lamy, N.P.
Gus. Rivard — M. Roll. Guillemette
Raoul Michelin — M. John Archer
Mme Pépin — Mlle Marie-A. Leclerc
Valère Landry — M. Jos. St-Ours
Jean Larose, méd. — M. Ad. Sévigny

Grosse veillée chez Pierre Gagnon

Personnages

M. et Mme Majorique Boucher, Mme Camille Boisvert, M. et Mme Hector Fréchette, MM. Grégoire Boisvert et O. Bernaquez, et les familles Gagnon, Rivard, Mme Pépin et M. Landry.

LES SUCRES A L'ANGE-GARDIEN

Notre correspondant de l'Ange-Gardien nous apprenait ce matin que la "saison des sucres" est ouverte à cet endroit et qu'elles laisse entrevoir de très alléchantes perspectives de production pour les semaines qui vont suivre.

La plupart des érablières ont été "entaillées" et il ne leur reste plus qu'à verser, avec l'aide d'une température favorable, la sève précieuse qui fait les délices des gourmets et des excursionnistes de fin de semaine à "la Cabane".

La neige abondante que nous avons eue ces derniers temps promet d'entretenir convenablement la fraîcheur du sol au pied des arbres et les vieux observateurs de la campagne en augurent pour cette année une excellente récolte de sucre d'érable.

L'AVANCE DE L'HEURE

Trois-Rivières, 27.—Les manufacturiers de notre ville ont décidé d'adopter l'heure d'été du 3 mai prochain au 27 septembre. Cette mesure affectera plusieurs milliers d'ouvriers.

Le maire Bettez a déclaré ce matin qu'il demeurait partisan de l'heure d'été, mais qu'il ne pouvait pas dire quand le conseil municipal sera appelé à se prononcer.

Remède à la faiblesse de vessie

"Je souffrais de faiblesse de la vessie et de fréquence urinaire. J'avais essayé d'autres remèdes pour les reins, mais sans en obtenir de soulagement. On me conseilla de prendre les Gin Pills; je le fis et, après en avoir pris une demi-boîte, éprouvai beaucoup de mieux."
George F. Doetterl, Buffalo

Pourquoi-souffrir ? Procurez-vous aujourd'hui même une boite de Gin Pills chez votre pharmacien.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Ltd., Toronto, Ont. Les Gine Pills des Etats-Unis sont la même chose que les Gin Pills au Canada.

64F

CHARBON

Anthracite -- charbon à vapeur, charbon de forge. Coke Besto.

MADDEN & SON

116 St-Pierre — Tél : 2-6520

Presentez Simplement ce Coupon a votre Marchand

PALMIER AFRICAIN

OLIVIER

COCOTIER

Gratis

Savon Provenant des Arbres !

LES *seules* huiles qui composent le Savon Palmolive sont les inappréciables et merveilleuses huiles de ces trois arbres—sans aucune autre matière grasse.

Voilà ce qui explique la couleur naturelle du savon Palmolive—car ce sont les huiles de palme et d'olive, rien d'autre, qui donnent au Palmolive sa couleur verte. C'est le secret de la nature pour "conserver ce teint d'écolière".

Lavez, blanchissez, nettoyez avec le savon que vous voudrez — mais quand la beauté est en jeu, employez le Savon Palmolive spécialement fait pour la protéger.

Le Savon Palmolive ne subit le contact d'aucune main, jusqu'au moment où vous brisez son enveloppe—sans laquelle il ne doit jamais être vendu.

Madame:—

Présentez le coupon ci-dessous à votre marchand. Avec l'achat de trois Savons Palmolive, il vous remettra un savon supplémentaire, gratis. Le coupon vous donne droit de participer à cette offre spéciale.

Les teints clairs et frais que vous voyez partout aujourd'hui sont le résultat de l'emploi du Palmolive—un savon fait par des experts en beauté et non par de simples fabricants de savons—un savon qui conserve et embellit le teint. Une étude de 60 ans préside à sa fabrication.

Il n'y a rien de caché dans le Savon Palmolive, car il n'y a rien à cacher. L'homme ne peint pas la Nature pour essayer de l'embellir. Le seul secret du Savon Palmolive réside dans son mélange. Et ce mélange est considéré comme un des plus grands secrets de beauté au monde.

Dans votre propre intérêt, ne manquez pas de profiter de cette offre spéciale. Présentez le coupon ci-dessous à votre marchand. En vous remettant les trois Savons Palmolive que vous achèterez, il vous en donnera un quatrième *gratuitement.*

Puis remarquez l'amélioration de votre teint et de *celui de vos enfants* grâce à l'emploi du Savon Palmolive. Notez la différence au bout de quelques jours seulement.

Ce coupon sera accepté par les marchands de toute localité où ce journal est en circulation, pourvu qu'il soit présenté dans le quinze jours qui suivent la date de sa publication.

Nous ne rembourserons pas les coupons provenant de journaux achetés en grande quantité des marchands de journaux.

Presentez ce Coupon a tout commercant Vendant du Savon

Achetez trois (3) Savons Palmolive au prix courant et vous recevrez en plus,

Gratuitement, un Savon Palmolive Format Habituel

Vous aurez alors quatre savons pour le prix de trois.

Avis aux marchands:—Envoyez ce coupon à La Compagnie Palmolive du Canada, Ltée., 3, rue St. Nicolas, Montreal

qui vous remplacera le Savon Palmolive que vous avez donné gratuitement.

J'ai reçu gratuitement de mon marchand un Savon Palmolive avec l'achat de trois Savons au prix courant.

Nom ..... Ville .....

PHARMACIE NYAL

GRANDE VENTE D'APRES FEU A LA Pharmacie O. COUTURE

ANGLE ST-JOSERH ET DU PONT

qui durera toute la semaine prochaine (30 mars au 4 avril) Durant cette semaine nous ferons bénéficier nos clients des prix vraiement extraordianaire3, tels que vous le voyez dans cette annonce.

En plus nous écoulerons la balance de marchandise qui nous reste encore de nótre vente de 2 pour 1, tel que spécifié ci-dessous.

Nous vous conseillons fortement de suivre nos annonces qui paraîtront cette semaine. Il y aura des occasions sans pareil. Durant cette vente, il nous sera impossible de prendre par téléphone ni de délivrer les articles de la vente.

(ARTICLES 2 POUR 1)

25c Pommade pour Lèvres R. & G. — 2 pour .25

10c Papier d'Arménie — 2 pour .10

$1.25 Dreco le fameux tonique — 2 pour $1.25

$1.00 Abbey's salt — 2 pour $1.00

15c Papier à toilette gros rouleau — 2 pour .15

10c Filets à cheveux balance de stock — 2 pour .10

REMEDES FRANCAIS A PRIX EXTRA REDUITS

Rhino Goménol	$0.45
Sirop Goménol	79
Sirop Famel	1.16
Sirop Roche thiocol	1.15
Caféine Houdé	69
Carmine Lefrancq gde	2.89
Kola Astier	79
Iodone Robin	99
Peptonate de Fer Robin	99
Past. Paterson	59
Cach. Plurigl. Fournier	1.25
Sir. Rami	1.05
Néol gde	99
Beratol Pastille	19
Past. Boratol	35
Urodonal	55
Hémoglobine Deschiens	99
Castricite Duhourceau	1.05
Elixir Ducro Aliment	95
Gyraldose	39
Fandorine	79
Pagéol	99
Sinuberase	49
Jubolitéires	45
Eau des Carmes Boyer	39
Lortural	99
Lin Tarin	35
Pulmosérum Bailly	1.25
Colchicine Houdé	
Sulfoléine Rozet	99
Past. Vichy Etat et Sel de Vichy Etat	00
Baume Bengué	69

— SPECIAL —

Globéol	45

REMEDES BREVETES

Sirop Fellows	99
Elix. Dr Montier	1.29
Tanlac	79
Waterbury C.L.O.	69
Composé Végét. Lydia	1.10
Phospho-Lecithin	1.10
Cro-Terpine	1.09
Vin Créosote Morin	49
Ong. Mentholatum	19
Ong. Mentholatum	39
Leonard Ear Oil	69
Ong. Menthol Davis	15
Iodex	39
Savon Pompeian	15
Emplâtres Camphocine	10
Emplâtres Strenghtening	10

Comme tonique fortifiant, pour ceux qui ne peuvent prendre l'huile de foie morue pur essayez-les

Tablettes McCoe à l'huile de foie morue. Vous obtiendrez les mêmes effets.

60 tablettes pour 60

ENFANTS ET MERES

Embrocation Roche	1.29
Bovril	39, 95 et 1.10
Virol	39, 69 et 1.19
Horlicks Milk	39c et 69
Horlcks Milk Hospital	2.79
Lait de Magnésie	39
Robinson Barley	35
Tetines Rigo, 4 pour	25
Nestlé's Food	65
Peptonine	45
Poudre Steedman	21
Sucre de lait	59
Kepler Malt pt	99
Kepler Malt gd	1.69
Mellins Food	69

OVALTINE 50c pour 35

EXTRA SPECIAL EN CHOCOLAT

Smile's N. Chuckles 1 lb. 70 pour	59
Chocolats Mont-Royal, 5 lbs pour	1.45
Chocolats Assortis, 5 lbs, pour	1.29
Chocolats Assortis, 1 lb 39c 2 btes pour	60
Chocolats Assortis, 1 lb 49c 2 btes pour	80
Caramels Moirs, 1 lb	35
Chocolats Rosebuds, 1 lb	32

Acide Borique, lb 35c — 2 pour 35c

Sel à Médecine, lb 10c — 2 pour 10c

Graine de Lin Ronde, lb 25c — 2 pour 25c

Huile d'Olive pure, lb $1 — 2 pour $1.00

Sidlitz frais, 35c — 2 pour 35c

Huile de Foie Morue, Pur, 60c — 2 pour 60c

Huile de Paraffine livre $1.00 — 2 pour $1.00

Sirop Iodotannique, livre $1.00 — 2 pour $1.00

Tr. Iode Forte, 35c — 2 pour 35c

Miel pur, 35c — 2 pour 35c

Sirop Stokes, 30c — 2 pour 30c

Créoline, lb 65c — 2 pour 65c

Glycérine, 20c — 2 pour 20c

Coconut Oil Shampoo, 25c — 2 pour 25c

Citrate de Magnésie, lb 75c — 2 pour 75c

Huile de Castor Pure 15c — 2 pour 15c

Sel de Vichy eff., livre $1.35 — 2 pour $1.35

Alcool Camphré, 35c — 2 pour 35c

Talc Palmolive, 25c — 2 pour 25c

Peroxide Hydrogène 25c — 2 pour 25c

Peroxide Hydrogène 50c — 2 pour 50c

Gingerola (Vin Gingembre), 50c — 2 pour 50c

Huile d'Olive Plagniol, 40c — 2 pour 40c

Caps Huile de Castor, boîte de 100, $1.00 — 2 pour $1.00

Caps Huile de Foie Morue, boîte de 100 $1.25 — 2 pour $1.25

Sucre pour bouteilles, bandes noires 10c — 2 pour 10c

Hanson Corn Salve, 15c — 2 pour 15c

Cachets Morin, 20c — 2 pour 20c

Bay Rum, 35c — 2 pour 35c

Savon Castille véritable, gros morceau, 25c — 2 pour 25c

Pilules Quinine, 2 grains, doz. 15c — 2 pour 15c

Pilules Quinine, 3 grains, doz. 20c — 2 pour 20c

Ess. de Vanille, 30c — 2 pour 30c

Cold-Cream Gouraud, tube, 25c — 2 pour 25c

Poudre à toilette Flouroy, 75c — 2 pour 75c

Chasse Liver Cure, $1.25 — 2 pour $1.25

POUDRES DE TOILETTE

$1.00 Poudre de Toilette Nylotis — 2 pour $1

50c Poudre de Toilette Nylotis — 2 pour 50c

75c Poudre de Toilette Nylotis — 2 pour 75c

50c Baume de Beauté Nylotis — 2 pour 50c

$1.00 Poudre de Toilette Luxury — 2 pour $1.00

TALCS

25c Talc Bébé de Nyal — 2 pour 25c

25c Talc Lilas de Nyal — 2 pour 25c

25c Talc Mayflower de Nyal — 2 pour 25c

25c. Talc Rose Nylotis — 2 pour 25c

25c Talc Violette de Nyal — 2 pour 25c

25c Talc Nysis — 2 pour 25c

35c Talc Nylotis — 2 pour 35c

Articles pour la Barbe

35c Crème à Barbe de Nyal — 2 pour 35c

50c Lotion à Barbe Nylotis — 2 pour 50c

ONGUENTS ET LINIMENTS

35c Baume Analgésique de Nyal — 2 pour 35c

25c Onguent Carbolique de Nyal — 2 pour 25c

35c Baume Mentholate de Nyal — 2 pour 35c

50c Liniment Blanc de Nyal — 2 pour 50c

PREPARATIONS POUR LES DENTS

Pumo-Dent de Nyal

Le Traitement Moderne pour les Dents. Nettoie, Polit, Blanchit

Reg. 50c

2 pour .50

50c Pâte Dentifrice Dentaclor de Nyal — 2 pour 50c

50c Liquide Dentaclor de Nyal — 2 pour 50c

25c Pâte Dentifrice de Nyal — 2 pour 25c

POUR LES ENFANTS

25c Sirop de Nyal Pour La Toux pour Bébés — 2 pour 25c

25c Pastilles Bébé de Nyal — 2 pour 25c

25c Talc "Bébé" de Nyal — 2 pour 25c

25c Sirop Anti-Coqueluche de Nyal — 2 pour 25c

25c Fig-Sen de Nyal — 2 pour 25c

50c Fig-Sen de Nyal — 2 pour 50c

TONIQUES

$1.00 Vin Fer et Boeuf Nyal — 2 pour $1.00

25c Pilules Ferrugineuses Composées de Blaud — 2 pour 25c

60c Tablettes Fer Laxatives de Blaud — 2 pour 50c

$1.00 Sirop Composé Hypophosphites de Nyal — 2 pour $1.00

50c Elixir de Foie de Morue de Nyal — 2 pour 50c

$1.00 Elixir de Foie de Morue de Nyal — 2 pour $1.00

$1.00 Tonique Digestif de Nyal — 2 pour $1.00

50c Tonique Neuro de Nyal — 2 pour 50c

$1.00 Pastilles Vitamines de Nyal — 2 pour $1.00

ARTICLES DIVERS

25c Pilules Ferrugineuses Composées Nyal — 2 pour 25c

25c Preparation de Nyal pour les cors — 2 pour 25c

50c Lotion pour les yeux Nyal — 2 pour 50c

25c Peroxide Nyal — 2 pour 25c

35c Poudre de Bain de Nyal — 2 pour 35c

25c Glace Camphrée de Nyal — 2 pour 25c

25c Lotion Antiherpetique de Nyal — 2 pour 25c

25c Exo de Nyal — 2 pour 25c

25c Poli Pour Meubles — 2 pour 25c

50c Poli Pour Meubles — 2 pour 50c

25c Cachets pour mal de tête de Nyal — 2 pour 25c

25c Comprimes Pour Mal de Tête et Nevralgie — 2 pour 25c

35c Poli à Ongles Nylotis — 2 pour 35c

25c Eas'em de Nyal — 2 pour 25c

POUR LES CHEVEUX

Hirsutone de Nyal

Reg. $1.00

2 pour $1.00

35c Shampoo Huile de Coco Emulsifiée de Nyal — 2 pour 35c

60c Anti Pellicules de Nyal — 2 pour 60c

60c Quin et Sauge Nylotis — 2 pour 60c

$1.00 Quin. et Sauge Nylotis — 2 pour $1.00

LAXATIFS

50c Cascara Aromatique de Nyal — 2 pour 50c

25c Laxatifs Cascara de Nyal — 2 pour 25c

25c Fig Sen de Nyal — 2 pour 25c

50c Fig Sen de Nyal — 2 pour 50c

Articles de Caoutchouc

$2.25 Sac à Eau Chaude Suprema, format de 2 pintes, garanti pour deux ans

2 pour 2.25

50c Culottes de Bébé — 2 pour 50c

15c Tétine My Pet — 2 pour 15c

15c Amusette My Pet — 2 pour 15c

$1.00 Tabliers en Caoutchouc — 2 pour $1.00

TONIQUES POUR PRINTEMPS

Purificateur de Nyal Pour le Sang

Reg. $1.00

2 pour $1

$1.00 Celri Nervine de Nyal — 2 pour $1.00

$1.00 Tonique Digestif de Nyal — 2 pour $1.00

LOTIONS POUR LES MAINS

35c Crème Rose Rouge de Nyal — 2 pour 35c

35c Lotion pour les Mains Nylotis — 2 pour 35c

50c Lotion pour les Mains Nylotis — 2 pour 50c

35c Crème D'Amande Nylotis — 2 pour 35c

CRÈME D'AMANDE NYLOTIS

Reg. 50c.

2 pour .50

BROSSES A DENTS

25c Brosses à dents — 2 pour 25c

50c Brosses à dents — 2 pour 50c

DROGUES

25c Comprimés d'Acetyl Salicylic Acid 2 douzaines dans une boîte — 2 pour 25c

40c Comprimés d'Acetyl Salicylic Acid 50 dans une bouteille — 2 pour 40c

75c Comprimés d'Acetyl Salicylic Acid 100 dans une bouteille — 2 pour 75c

25c Tablettes A. B. S. & C. 100 dans une boîte — 2 pour 25c

40c Tablettes A. B. S. & C. 200 dans une boîte — 2 pour 40c

50c Tablettes Manganèse de Blaud Co. 100 dans 1 boîte — 2 pour 50c

25c Pilules de Fer Améliorées de Blaud, 100 dans 1 boîte — 2 pour 25c

50c Tablettes Cascara, 3 grains, 100 dans 1 boîte — 2 pour 50c

25c Comprimés Menthe Soda et Pepsine, 35 dans 1 boîte — 2 pour 25c

POUR TOUX ET RHUMES

PINOL

Expectorant de Nyal Remède sûr et Prompt

Reg. 25c.

2 pour .25

50c Pinol de Nyal — 2 pour 50c

25c Sirop de Cerisier pour la toux de Nyal — 2 pour 25c

50c Sirop de Cerisier pour la toux de Nyal — 2 pour 50c

$1.00 Elixir de Foie de Morue Co. de Nyal — 2 pour 1.00

Creophos de Nyal

Reg. $1.00

2 pour $1

25c Laxacold de Nyal — 2 pour 25c

25c Spécifique pour le Mal de Gorge de Nyal — 2 pour 25c

CREMES

Crème de Nyal Adoucissante et cicatrisante

Reg. 50c.

2 pour .50

35c Créme à Massage de Nyal — 2 pour 35c

35c Crème Disparaissante Nylotis — 2 pour 35c

60c Crème Disparaissante Nylotis — 2 pour 60c

35c. Cold Cream Nylotis — 2 pour .35

60c Cold Cream Nylotis — 2 pour 60c

PARFUMS NYAL

$1.50 l'once. Parfum en vrac de Nyal — 2 pour $1.50

$2.00 l'once. Parfum en vrac de Nyal — 2 pour $2.00

$1.00 Eaux de Toilette Nylotis, —Lilas, Rose, Violette, Lavande — 2 pour $1.00

ACHETEZ MAINTENANT

La vente est pour un temps limité seulement

REMARQUEZ LES DATES AU-DESSUS

PAPETERIE CLÉOPÂTRA

50c Boîte de Papier et d'Enveloppes Toile — 2 pour 50c

40c Boîte de Papier et d'Enveloppes Toile — 2 pour 40c

60c Boîte de Cartes de Correspondance et Enveloppes — 2 pour 60c

40c Boîte de Cartes de Correspondance et Enveloppes — 2 pour 40c

50c Papier à Lettres Toile, Une livre — 2 pour 50c

15c Paquet d'Enveloppes Toile (25 dans un paquet) — 2 pour 15c

15c Bloc-note de Papier Ivoire, format note, Réglé ou uni — 2 pour 15c

20c Bloc-note de Papier Vellum, format note — 2 pour 20c

15c Bloc-note de Papier Toile, format note — 2 pour 15c

35c Bloc-note de Papier à Lettres Vellum pour Dames — 2 pour 35c

35c Bloc-note de Papier à Lettres Toile pour Dames — 2 pour 35c

25c Bloc-note de Papier Vellum, format lettres — 2 pour 25c

35c Bloc-note de Papier Toile, format lettres — 2 pour 35c

RASOIRS

Rasoirs Auto-Strop avec lames, strap et mis dans une boîte, format de poche, régulier $1.00 pour 39c

Tant qu'il y en aura.

BATON A BARBE

Bâton à barbe Albert, 35c — 2 pour 35c

PILULES

Pilules Carter, 25c pour 15c

PASTILLES

Pastilles Peps, 25c pour 17c

HUILE

Huile Foie Morue Wampole, bout. ... $1.00

REMÈDES POUR L'ESTOMAC LE FOIE ET LES REINS

25c Pastilles Digestives de Nyal — 2 pour 25c

50c Pastilles Digestives de Nyal — 2 pour 50c

25c Pilules pour les Reins de Nyal — 2 pour 25c

50c Pilules pour les Reins de Nyal — 2 pour 50c

25c Petites Pilules pour le Foie de Nyal — 2 pour 25c

25c Pilules pour l'Estomac et le Foie de Nyal — 2 pour 25c

LINIMENT

Liniment Minard, 25c pour 19c

KOTEX

Kotex, $1.00 pour 59c

VACUUM

Bouteilles Vacuum, $1.00 pour 49c

SNAP

Snap, 25c pour 15c

ASPIRINE

Aspirine Bayer (100), $1.50 pour 99c

CASTORIA

Castoria, 35c pour 27c

Arex Compound, $1.00 pour 69c

Sirop Mère Seigel, 50c pour 29c

Ouate Thermogène, 50c pour 39c

Woodward's Grippe Water, 80c — 2 pour 80c

Crème Pivert assot., 75c — 2 pour 75c

Eau de Vichy Célestin, 35c pour 25c

Sirop Shilow, 65c — 2 pour 65c

Sirop d'Epinette, 25c — 2 pour 25c

Douches Granit complet, $1.75 pour 99c

Pilules Gin, 50c pour 39c

Poudre à bébé Johnson 25c — 3 pour 50c

Sel Krushen, 75c pour 49c

Neol, $1.25 pour 99c

Tab. Baby's Own, 25c pour 15c

Pilules Roses Williams, 50c pour 29c

Sirop pour Rhumes Desautels, 25c — 2 pour 25c

25c Aspirine Française 5 grs. — 2 pour .25

35c Tablettes Bromo-Quinine véritable — 2 pour .35

10c Pastilles Ludens Menthol — 2 pour .10

$1.00 Coton Absorbant bonne qualité — 2 pour $1.00

80c Woodward Gripe Water, le véritable — 2 pour .80

75c Aspirine 5 grains, 100 — 2 pour .75

ARTICLES DE TOILETTE EXTREMEMENT REDUITS

Cold-Cream Dagget Ramd.	10
Cold Cream Dagget Ramd.	25
Lait des Dames Rom	29
Dépilatoire Bazin	39
Crème Cimon	20
Crème Cimon	39
Crème Orientale	45
Crème Orientale	1.10
Emulsi Coconut Oil	39
Orlex Comp	39
Blanc de Perles	25
Hinds Almond Cream	39
Mavis Vanish Cream	39
Hair Lustrite	35
Hair Fixer	35

EXTRA SPECIAL

Poudre Coty véritable $1. pour 59

Poudre Pompeian	45
Crème Pompeian	45
Lotions Pivert	1.10
Listerine	23
Listerine	45
Listerine	89
Delatone	79
Eau de Floride Murray	69
Savon Goudron Packer	29
Hazeline Snow	39
Pastilles Araby	29
Danderine	39
Compact Pompeaian	79
Newbro's Herpicide	49
Compact Armand gd	50

SPECIAL

Crème Ponds 50c pour 29

ARTICLES POUR MESSIEURS

Rasoirs Gilletts	$3.75
Rasoirs AutoStrop	3.75
Rasoirs King Cutter	2.99
Mennens Shaving Cream	29
Lames AutoStrop	75
Lames Durham Duplex	45
Lames Ever-Ready	39
Shavaid	29
Savon à barbe, lb	65
Bay-Rum	45
Bâton à barbe Colgate	29

LAMES GILLETTE

$1.00 pour 69

SPECIAUX DIVERS

Eno's Fruits Salt $1.00 pour	79
Sal Hopatica, 35c pour	26
Sal Hepatica, 75c pour	59
Sal Hepatica, $1.50 pour	1.19
Sel Lithofos, $1.50 pour	1.19
Bromo Seltzer $1.20 pour	85
Thermos véritable $1.75 pr.	99
Tr Dyola, paq. 10, 4 pour	25
Tr Diamand, paq. 10, 3 pour	25
Savon Sunset, 15c pour	10
Brosse à Dents Prophylactique 75c pour	49
Enere Waterman, 15c pour	10
Sel Jad, 75c pour	59
Pilules Rouges, 50c pour	35
Pilules Chase foie 35c pour	25
Tab. Cascara 100, 35c pour	19
Ong. Zam-Buk, 50c pour	32
Tab. Nervines, 25c pour	15
Magnésie Bisuraté 75c pour	55
Tab. Femo l $1.00 pour	79
Tab. Bon-Opto, $1.50 pour	1.19
Pilules Hamilton, 25c pour	17

PHARMACIE NYAL

LE PROFESSIONALISME

Le choix d'une carrière, d'un état, d'une profession est un acte d'une gravité exceptionnelle, qui entraine heur ou malheur pour l'individu et par action réflexe pour son entourage.

Ce mouvement susceptible d'être inspiré et dirigé, dès l'âge le plus tendre, s'opère à la première époque de l'existence, au printemps de la vie, alors que le jeune homme est forcément sans expérience, à la merci d'illusions, de ses propres faiblesses, de ses caprices, il s'opère, le plus souvent au petit bonheur du plongeon avec une bonne foi des plus naives.

On fait ses classiques, cours complet, indispensable à tout homme qui veut savoir. On croit savoir et l'on se sent une sorte de supériorité: on éprouve quelque chose comme l'impression que peu de gens peuvent vous en montrer. Tous les collégiens finissants en sont là. Que sont-ils après tout ? De jolis poulets, tout frais éclos, aux ailes fort courtes. Ils possèdent une armature littéraire et scientifique, des notions d'art rudimentaires, qui ne seront jamais complétées si ce n'est par un cours abrégé de médecine en attendant de devenir médecins et des principes de droit et de procédure pour ne pas perdre trop de procès.

Au sortir de ce mijotement cérébral, qui place le collégien sur une sorte de piédestal, quelle voie prend donc celui-ci d'ordinaire ? Presque toujours, il étudie pour devenir ou médecin ou avocat ou notaire. Certes il n'y a pas de mal à cela, si au-dessus de sa profession, en plein ciel de rêves il s'est fixé un idéal à atteindre. Mais ce qui dicte trop souvent le choix d'une profession, c'est la perspective d'y faire de l'argent, bon ou mal an.

Les vrais médecins, les vrais avocats, en un mot les vrais professionnels sont ceux qui de prime abord exercent leur profession parce ce qu'il y a un service à rendre et non exclusivement de l'argent à gagner.

De nos jours, cette élite tend à diminuer en nombre sinon en valeur.

Loin de moi l'idée que les membres de ces professions ne doivent pas recevoir juste indemnité en retour de leur intervention auprès d'un malade ou d'un client au contraire ils ont droit à leurs, honoraires pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

En cela comme en toute autre chose, c'est la plaie d'avarice qui devrait disparaitre de tout travail professionnel.

Le travail doit puiser sa noblesse dans sa bonté propre et dans son utilité.

L'envisage-t-on généralement sous cet angle? Pas souvent dans l'aveuglement où nous plongent notre infériorité native, nos multiples et absorbantes faiblesses.

Heureux ceux qui doués d'une faculté maitresse, s'en rendent compte et en la développant en bénéficient et en font bénéficier la société! Chacun a son talent, son pouvoir, son rôle: Donum Dei! Don de Dieu! Mais il le faut découvrir, on ne peut s'en écarter ou ou en sortir à la légère par caprice, dépit, faiblesse, égoisme ou sensualisme sans causer plus ou moins de désordre quelque part dans l'ordre social.

Qu'il s'agisse du choix d'un état, d'une profession, il en est'de ce choix comme de celui d'une femme, suivant un axiome d'un écrivain français dont le nom m'échappe:

"Népousez que la femme dont vous feriez votre ami pour la vie... si c'était un homme!"

SIMONIDE

"LE JEUNE GARÇON IDEAL"

Imbécile, oui je me suis faite appeler imbécile et par votre faute, monsieur "Lumberman"!!

Hier soir je lisais votre article à haute voix devant une amie; arrivée au dernier mot, je remarque" "Il n'est pas exigeant, non, ce monsieur. tiens il faut que je lui réponde pour rire" "Toi écrire, dit mon amie, d'un ton plus surpris que flatteur, croyez-le, je ne comprends pas que des gens sensés, surtout des étudiants qui ne devraient penser qu'à leurs études, dépensent un temps aussi précieux à écrire des simplicités, à moins d'avoir un réel talent littéraire et vouloir l'exercer ou d'être malade et se désennuyer, il faut être des... imbeciles"... "Chacun son goût ma chère, repliquai-je, moi j'aime mieux que les étudiants emploient leurs soirées à "écrire des simplicités" qu'à les passer en des lieux où malheureusement il ne se dit ni ne se fait pas que des "simplicités"; tant qu'à moi je préfère occuper mes loisirs avec ceci plutôt que manger mon prochain".

Cette décharge ne m'a pas contentée cependant et pour punir ma peu gentille amie, je vais vous faire part de ses confidences qui vous donneront une idée de l'idéal que se fait une jeune file idéale (car elle l'est en tous points, mon ami) sur le jeune garçon idéal.

Caractère ferme et doux, il sera croyant, consciencieux, d'un idéal élevé, s'appréciera à sa juste valeur sans prétention ni fausse humilité, saura se dévouer à sa profession même au détriment de ses intérêts et de sa famille, détestera les thés et réunions mondaines.

Le jeune garçon idéal ayant fait des études sérieuses occupera une belle position sociale et aura un avenir assuré. Il aura quelques connaissances musicales et si Dieu ne l'a pas doué d'une voix douce et sonore qu'il développera sous les conseils d'un "maitre", il devra toucher quelques instruments de musique que son âme d'artiste aura préféré. D'un physique agréable, il sera grand, avec un air distingué et sérieux, un visage régulier assez joli et des yeux noirs ou bleus qui réfléteront la bonté, la droiture. Ajoutez à ceci une foule de qualités que j'oublie et vous aurez le type parfait du jeune garçon idéal.

Si monsieur Lumberman répond au portrait qu'imagine mon amie, je serai heureuse de la mettre en relation avec elle, qui possède même plus de qualités qu'il n'en désire. Quelle revanche pour moi si je pouvais prouver, en lui découvrant cette perle rare qu'est le jeune garçon idéal, que je suis moins imbécile que j'en ai l'air ! ! !...

"RIEUSE"

MA FIANCEE

Ma fiancée, que sera-t-elle? Naturellement je la veux aussi parfaite que possible et heureusement que la perfection n'est pas de ce monde, car je la voudrais absolument parfaite. Mais impossible, et alors?... Ma fiancée ! Oh, je la veux belle... ce qui vous étonnera... Mais si je la veux belle, ce n'est pas tant de cette beauté physique qui flatte seulement les yeux et qui se fane avec les années, que de cette beauté morale qui la rendra forte et en fera une compagnie soucieuse de ses devoirs et de ses obligations. Non, je ne veux pas pour fiancée une de ces jeunes filles "à la peau satinée, et aux joues roses au teint de pêche qui annoncent une santé resplendissante et cachent souvent une irrémédiable misère physiologique."

Ma fiancée, je la veux distinguée. En effet, la distinction indique généralement une véritable noblesse de cœur et une certaine douceux de caractère. Et qui dit noblesse de cœur, dit noblesse de sentiments et conséquemment affection, tendresse, dévouement... qualités que toute jeune fille désireuse d'être femme devrait avoir. Et qu'il est beau le caractère qui sait envisager la vie avec ses douleurs et ses misères ! Qu'il est noble le caractère qui supporte courageusement les contrariétés passagères et qui, au moment opportun, sait se maitriser !

Ma fiancée, je la veux encore gracieuse. N'est-ce pas "la grâce qui rend jolies les femmes ordinaires ou peu favorisées"? N'est-ce pas elle qui communique aux mouvements la souplesse, aux paroles l'à-propos et la délicatesse, au sourire le tendre et le moelleux, à tout l'être cet air aimable, doux et insinuant qui captive les cœurs"? Contrairement à la beauté, la grâce est durable et assure à l'âge mûr et à la vieillesse même un reflet séduisant et enchanteur". On admire la beauté, mais on aime la grâce."

Ma fiancée, je la veux telle que l'ai rêvée un soir et telle que je puisse dire avec le poète :

"Couler ses jours dans le sein du ménage
"Auprès d'un ange à qui l'on fait la cour,
"Qui met nos jours à l'abri de l'orage"...
"C'est ce qui fait les plaisirs de l'amour".

HARRY E.E.L.

"AU BORD D'UN RUISSEAU"

Là-bas, au loin, à l'horizon d'opale, majestueusement se levait le soleil. Les feuilles des arbres s'agitaient légèrement sous le souffle d'une brise tiède, et de quelques nids perchés ici et là, s'élevait un gazouillement joyeux; l'on entendait par intervalles le cricri monotone du grillon. La joie semblait régner partout, et les fleurs encore humides de rosée étalaient orgueilleusement leur corolle multicolore, en répandant un parfum suave.

Sur la longue route grise, conduisant à la campagne, et au bord de laquelle, s'élevaient, superbes et forts, tantôt un chêne, tantôt un érable, une jeune fille cheminait, rêveuse et triste. Ses longs cheveux blonds flottaient sur ses épaules, et encadraient une figure douce d'où brillaient, comme des perles deux grands yeux bleus.

La brise en caressant son jeune front las, murmurait à son oreille de douces choses ; mais, la jeune fille absorbée par ses sombres pensées, oublia pour un instant les beautés de la nature, et quittant la route poudreuse, elle dirigea ses pas vers un petit ruisseau d'argent qui serpentait non loin de là.

Elle s'assit au bord de l'eau et le regard perdu dans le vague, elle se mit à songer à tous les incidents qui depuis un an avait comblé son existence.

Quelques fois elle souriait au souvenir de telle ou telle soirée, passée près de l'être aimé, mais soudain, un nuage passa sur son beau visage, et deux larmes apparurent sur le bord de ses longs cils bruns.

Elle le revoyait encore, si grand si beau ! Ses cheveux, renvoyés en arrière, légèrement ondulés et si noirs. Mais, ses yeux, tels que'elle se les rappelait étaient froids et durs, car le souvenir de leur dernier entrevue en avait effacé bien d'autres. Elle entendait encore sa voix sèche et tranchante lui dire : "Ma chère, je te fais mes adieux, je pars ce soir !"

Et elle, qui avait appris à l'aimer, à le chérir !

—"Oh! que les hommes sont cruels et égoïstes !

—"Les desseins de Dieu sont insondables "dit soudain une voix grave, derrière elle. C'était le bon vieux curé, qui, passant par là, avait entendu les plaintes de la jeune fille.

—Solange, continua-t-il, il faut se plier sous la volonté de Dieu.

"Comme un lis penché par la pluie"
"Courbe ses rameaux éplorés."
"Si la main du Seigneur vous plie,"
"Courbez votre tête, et pleurez."

Priez mon enfant, et l'oubli viendra." Ces paroles tombèrent sur le pauvre cœur meurtri de Solange comme une rosée bienfaisante.

Cinq ans se passèrent et voilà que nous retrouvons, la jeune fille d'autre fois, au même endroit. Seulement sa beauté, s'est affermie, et ses yeux brillants de joie, regardent avec anxiété, un petit bambin de deux ans, qui sautille sur le dos du papa, en laissant échapper de grands éclats de rire.

Un autre avait trouvé ce cœur meurtri, et il l'avait soigné, guéri! Maintenant elle était heureuse la petite Solange

Vous voyez, jeunes filles, que s'il y a sur terre des hommes méchants, cruels, trompeurs, il y en a aussi de bons et honnêtes. Ne soyez pas si injustes dans vos jugements envers nous, et avez foi en nous.

"Edouard le BON"

Casier Postale 442 — Directeur : JEAN-PAUL LESSARD, E. E. D.

Billet de la semaine

L'INCONNUE

Ce, soir là... j'avais dit un amical bonsoir à tous mes Romains, Barbares, ainsi qu'à leurs lois si si compliquées... pour aller au cinéma et voir s'agiter devant mes yeux des ombres fantaisistes qui souvent vous font oublier la réalité, et brodent, pour quelques instants, la vie de roses.

Mes quartiers généraux établis, je jetai un coup d'oeil furtif sur mon entourage. "O dieux hospitaliers, que vois-je apparaitre!"... Une belle jeune fille assise à ma droite... là... tout près de moi. C'est émouvant d'avoir une belle jeune fille assise à côté de soi au théâtre c'est très naturel, d'avoir une voisine au lieu d'un voisin. Je voulais lui parler, lui dire de douces paroles, délicieuses même... il me semblait que nous avions quelque chose à nous dire. Quelle chose ? Je restais muet. Heureusement, mes yeux devinrent bavards... les siens aussi.

Bientôt il y eut des œillades enflammées... des sourires exquis s'épanouirent sur ses lèvres roses. Je risquai un mot... elle me répondit... puis deux... elle me répondit encore, la conversation allait déjà bon train, quand un regard réfrigerant de sa mère qui l'accompagnait me glaça d'effroi. Je redevins muet... et je n'eus plus qu'à admirer la beauté qui s'offrait à mes yeux éblouis. Mon regard semblait lui dire les vers du poète toscan:

"Bel ange, descendu d'un monde aérien" "Laisse-toi regarder et ne rgarde rien!"

Je vais donc commencer par vous donner une description de sa toilette. Cette méthode est usée, ce qui prouve qu'elle est bonne, puisque tout le monde s'en sert... et cela tout en me réservant un paragraphe spécial pour vous peindre les yeux et les cheveux. Le bas de sa jambe laissait deviner un pied parfait, non pas mignon; encnâssé dans un joli petit soulier, qui faisait mentir l'axiome géométrique: le contenu doit être moindre que le contenant.

Quant à sa robe elle était simple... mais c'était une de ces robes, dont certaines couturières seules savent le secret. Une coupe parfaite, rencontrée de loin en loin par Palmyre dans ses jours d'inspiration. Son manteau de taffetas noir, quoique encore à la mode... O douleur !... devait avoir l'expérience de quelques années. Son chapeau ? ? ? non ! je ne vous le décris pas, car j'ai pour les chapeaux, une aversion profonde. Je dois cependant vous faire remarquer, qu'il lui allait très bien, et que sa jolie figure sous ce nid de tendresses ressemblait à une rose épanouie, ses cheveux, ses beaux cheveux noirs, avaient des ciseaux reçu l'insupportable outrage... victimes eux aussi de la mode. Quant à ses yeux noirs, ils scintillaient sous un front où résidait la jeunesse comme deux diamants; baignent mon âme dans les molles clartés de leur tendre et limpide regard.

Amant passionné de la forme, lévite ardent de la beauté, j'étais en extase. Vous riez Jacques Il ne pouvait supporter l'éclat d'une épée, Roger Bacon tombait en défaillance à la vue d'une pomme... et moi je n'aurais pas le droit de tomber en extase à la vue de non... qu'on me pardonne l'anticipation du pronom possessif... oui à la vue de mon inconnue ?

Voyant que je m'intéressais encore beaucoup à elle, elle me sourit avec lassitude, et me dit de sa voix argentine et fraiche : "Il fait chaud !" La musique brodée par elle sur ces trois mots: il fait chaud... me traversa l'âme comme un motif de Mozart, et je sentis naitre dans mon cœur un sentiment qui, bien cultivé, pourrait devenir de l'amour ! Je ne sais ce que que je lui répondis, toujours est-il que nous nous lançâmes de nouveau dans le tourbillon des mots doux et suaves, pendant que la mère de mon inconnue semblait ne plus se préoccuper de nous. Je ne sais comme il se fit que ma main effleura délicatement la sienne... sa jolie main blanche resta immobile sous la mienne. A ce moment je fus près de pousser le cri triomphant du Chevalier de Bertin :

"Elle est à moi, divinités du Pinde !"

Depuis lors, nous avons causé la main dans la main, jouissant du bonheur dont parle Bordeaux, "contenu dans un serrement de mains". O vertu... ne te voile pas la face. Ne vous récriminez pas, ô puritains ! Ce n'était que l'attraction, l'harmonie ardente et sublime de deux cœurs qui voulaient se connaitre et battre à l'unisson l'un de l'autre. C'était l'affinité mystérieuse de deux instincts fraternels, la sympathie irrésistible, l'écho mutuel, l'échange réciproque de deux cœurs, le désir de connaitre l'Inconnu portant au front l'auréole de l'idéal ! Peu à peu sa petite main, pressée légèrement par la mienne, devint brûlante... et et cela pendant que nous effleurions cent sujets ; car il y a tant de choses à se dire pour se connaitre. Je venais de lui demander son nom... ses deux lèvres roses venaient de s'ouvrir pour me le dire le nom tant désiré... quand tout à coup... je m'éveillai ! ! Je venais de faire un heureux songe... et ma belle Inconnue était encore pour moi : Mademoiselle X... !

JEAN COMTE
E.E.D.

"MON OPINION"

A Cyrano, E.E.M.

Il y a quelque temps déjà, je lisai sur la Chronique universitaire votre intéressant article intitulé : "Tout en songeant" et savez-vous que j'ai songé à mon tour ; ai-je eu tort après tout ? non pas, que je me dis, car notre thème dans lequel vous vous montrez si perplexe, ne nous suggère-t-il pas réflexion ? Par l'article en question, vous demandez conseil aux demoiselles de la page, à propos d'une réflexion qui a laissé votre cerveau dans l'aberration. Il faut, je l'avoue bien, du sans-gêne à un écrivain en herbe tel que moi pour se permettre de simuler les grandes intelligences et surtout de réfuter quelque peu la perspicace mentalité d'un savant étudiant ; mais si j'ose émettre ici mon opinion, c'est que je médis : puisque un gentil Carabin, pour sortir du labyrinthe où son imagination l'a conduit, demande aide à la gente féminine, serait-ce pas pusillanime que de ne point y aller de son jugement et sur ce, sans ambages et le plus pacifiquement du monde, je lance ma plume à la rescousse.

L'autre jour, monsieur Carabin, tout en laissant votre imagination planer aux sphères rétrospectives, vous avez eu présent à la mémoire le péché mignon dont dites-vous, on accuse parfois les Universitaires : "La légèreté". Après avoir envisagé la chose de près ? pesé le pour et le contre, le possible et l'impossible, le vrai et le faux ; voilà que votre esprit se perd dans un dédale d'imbroglios ; votre imagination s'enlise et n'y a-t-il pas jusqu'à votre cœur qui n'ose répéter l'hypothèse. Aie, monsieur Carabin, de grâce ! assez de perplexité ou sinon je vous juge incontinent. Ah ! il me semble vous voir d'ici froncer les sourcils et vous entendre me dire : C'est facile à vous, jeunes filles, de juger, vous êtes toujours prête à nous jeter la pierre. Allons donc ! pas trop de sévérité ; les pierres qu'on vous lance ne vous blessent même point, et vous ne savez pas : nos suggestions sont un préventif, nos représailles un talisman. Pourquoi avons-nous cette tendance à accuser les jeunes gens d'être inconstants ? si je disais, la plupart du temps, ce sont eux qui le veulent ainsi ; lorsqu'il s'agit par exemple d'une rupture d'amour, se disent-ils éconduits ? non, au contraire, tous prétendent qu'ils se retirent de leur plein gré. Alors, devant cette ténacité du sexe fort à proclamer son instabilité, n'avons-nous pas raison de le juger quelque peu volage? Mais voici Monsieur l'Etudiant que quelque plume décidée parle de légèreté, même chez les universitaires ; et vous au lieu de protester énergiquement, vous dites : je ne rejette pas tout à fait l'hypothèse, et vous ajoutez en plus : "Si c'est vrai que nous fussions volages, de quoi cela pourrait-il bien dépendre". Vous tentez de nous proposer la raison, mais voilà que votre plume hésite, s'immobilise presque et ce n'est qu'après d'indescriptibles efforts que vous parvenez à déclarer : "Si l'exemple vous venait du parti opposé". Ah ! monsieur Carabin, comme il vous en coûte de nous accuser ! d'où vient donc cette pusillanimité ? de votre délicatesse peut-être ; mais qui sait aussi si votre réticence ne provient de ce que vous perceevez chez l'âme féminine une constance sans bornes ! !... A tout événement soyez constant, M. Carabin, et s'il vous plait pardonnez le sans-gêne de

"MARIQUITAS".

BILLET A CYRANO

Non seulement les hommes sont volages mon petit Cyrano, mais ils ont le toupet d'être tous un tantinet cruels.

Pour vous bien persuader de ce que j'avance, sans prendre la peine d'enfiler mes gants, je commence.

Comme tous vos contemporains soyez attentif, et si à la longue je vous ennuie jetez les yeux sur tous les petits riens de la corniche.

Pour une fois soyez sage, et veuillez s. v. p., ne pas regarder ainsi mon image. D'ailleurs vous vous lasserez comme bien d'autres de me lancer des œillades.

Votre regard interroge, et M. CYRANO est je crois en pays de connaissance en face d'un disciple D'ESCULAPE ?

Oui mon cher, il est de votre famille, et malgré la peine que je ressens à le savoir si peu constant, mon œil bleu est incapable de se détacher de sa figure un instant.

Si comme vous le dites l'inconstance de l'homme dépend de la femme, je puis vous assurer mon cher Cyrano que pour cette prétention vous devriez jeter votre billet à l'eau. De ce jugement je ne vous félicite nullement, car dire que la femme est inconstante, ça n'a pas de bon sens.

Lorsque monsieur lance un sourire à mademoiselle, il ne faut pas rire, si cette dernière soupire, et que le lendemain il va la relancer chez elle.

Les amoureux s'aiment durant quelques semaines.

A bout de quelque temps, monsieur part pour sa famille et dit à sa mie: "NE PLEURE PAS MA CHERIE, je ne t'oublierai pas, sois tranquille".

Le temps que dure l'absence, mademoiselle fait des rêves bleus, des rêves roses et même des jaunes, et sourit de plaisir croyant tous les jours voir l'aimé revenir.

Cet instant désiré arrive pourtant, mais pour ne laisser aucun charme, car dans les yeux de l'adorée d'hier il ne reste plus aujourd'hui que des larmes.

Monsieur, à la plage, a rencontré plus d'un joli visage, et ne se souvient nullement que lorsqu'il est parti il a recommandé: "SOIS BIEN SAGE."

Trop sage elle a été puisque, sans pitié, on l'a mise de côté.

C'est pourquoi je dis qu'en fait d'inconstance, si on met les hommes et les femmes dans une balance, sans vouloir vous blesser, je ne crois pas mentir en disant que ce n'est pas du côté des dames qu'elle penche.

MIDINETTE

UNE PETITE HISTOIRE

Il était une fois dans une ancienne province de **Bretagne** un jeune prince qui avait l'esprit très vif et qui possédait beaucoup de jugement et de repliques! Partout on le recevait et partout on l'acclamait comme excellent orateur! Et c'était chose entendue que notre petit sire parlait du **"féminisme"**!!

Mais un jour advint où il se vit tout à coup en face une rivale ou plutôt d'une "bachelière" fort puissante qui engagea un petit "duel" d'esprits et de mots, fort intéressant!

A bas le féminisme!" s'écria le jeune orateur!

Holà! cria la petite duchesse rouge comme une cerise l'est en juin! Ne vous glorifiez pas tant, et dites-moi de quel droit vous en prenez-vous? D'avoir été le premier fait, tout d'abord dit fièrement notre persécuteur!

Ah! Vraiment mon prince..." et mon roi" savez-vous bien pourquoi l'on vous a fait le premier? et vous si savant et si infaillible qui vivez de science, vous n'ignorez donc pas que la femme est un chef-d'œuvre?

Certes, mademoiselle non seulement je ne l'ignore mais j'en suis convaincue et même je la proclame!

Mais nous, si vous sexe faible et ignorant tes une chef-d'œuvre, dites maintenant qu'est-ce nous sommes?

Vous, mon sire, dit-elle en faisant la plus gracieuse référence,—ne vous en déplaise— puisque nous sommes le chef-d'œuvre vous êtes précisément le **"brouillon"** car Dieu avant de faire un tel "chef-d'œuvre" a été fort sage puisqu'il s'est fait un brouillon avant de créer la femme! N'est-ce pas toujours sage de faire un brouillon lorsqu'on veut faire quelque chose de bien?

Et qu'en dites vous, Jean Comté,?

Je vois vos yeux se fixer sur moi et votre bouche s'entr'ouvrir pour me lancer quelques paroles malignes. Mais je vous en prie Jean Comté, soyez indulgent pour le sexe faible, car je vous avoue... que je suis quelque peu timide.

RIRETTE

UTOPIE...

Si j'étais riche !... Que ne ferais-alors ? jouir paisiblement de la vie... Fi du toit de chaume et du foyer rustique ! J'irais, oh! oui, j'irais errant de par le monde, lui demander ce qu'il a de joyeux, de captivant et puis admirer ses chefs-d'œuvre et contempler ses magnificences artistiques ou naturelles.

Ainsi j'irais à New-York regarder de près la vie mondaine sans m'y trop plaire d'où je filerais vers Londres pour reprendre haleine chez la froideur anglaise. Mais afin d'éviter ses brumes, je courrais à Paris et là, en sûreté, je déploierais bagages à l'hôtel des "Millionnaires". Quelle vie, alors... Aujourd'hui, les courses où l'on tombe en extase devant les mille petits bibelots parisiens, de ces bagatelles et de ces riens qui charment l'oeil du riche et qui font rêver le pauvre.

Je n'oublierais certes pas les librairies desquelles je dévorerais livres et revues à l'esprit si français, si parisien... Demain ce sera théâtres, concerts, opéras, que sais-je; Car c'est bien ici qu'on peut avoir un festin, un régal de magnifiques pièces, de splendides décors et des acteurs émérites. Puis lassé, fatigué de tant de plaisirs, et d'insomnie, posément et gravement j'irais en artiste étudier, palper et scruter de près les chefs-d'œuvres du Louvre, du Luxembourg et des autres musées nationaux. Je ne me lasserais d'admirer ces œuvres d'art ainsi que les monuments publics dont la puissance et l'originalité sont si remarquables.

Après, direz-vous... Mais j'irais certainement dans la délicieuse Espagne, précisément parce qu'on y dit les hôtels rares et peu mondains et que les gens y sont si exquisement beaux. Je verrais l'Escurial, l'Athombra et le Prado où je gouterais surtout le coloris des Velasquez. Et enfin les châteaux qu'on dit d'Espagne, puisqu'alors ils ne seraient pas qu'en mon imagination.

Pour terminer cette course je glisserais dans une gondole de Venise; de là un pas pour découvrir les estiges de cette grandeur ancienne que posséda l'Autriche D'où j'irais "nach Berlin"; peut-être même me faufilerais je jusqu'à Leninegrad afin de voiri comment on peut-être révolutionnaire et barbare. Sans doute effrayé je plierais bagages pour l'industriaux Japon, l'indolente et capricieuse Chine. Regorgé de riz je naviguerais jusqu'au Dahomey; et là reprendre le pays de l'illustre Rach-Mâdou-Ghézô en même temps qu'y sentir l'odeur de l'or.

Et puis... et puis, j'irais suivant l'exemple de tant d'illustres mortels, mourir... à Rome, et regretter l'inutilité de ma vie.

Mâdou GHEZO

SOUVENIR

La séparation est triste, brutale; on ne s'y habitue pas. Pauvre cœur humain, combien tu es avide des charmes d'une affection tendre et constante. Souvent, hélas ! le hasard te refuse les tendresses que tu désires.

Il y a des êtres qu'on a aimés avec une ardeur sincère, des rêves dont il faut regretter le triste dénouement, la cruelle privation au moment où tout nous souriait, où tout chantait l'allégresse de notre insouciante jeunesse. Nous goûtions les joies du présent, l'avenir se plaisait à nos folles espérances! hélas tout va s'évanouir, demain il ne restera plus que le souvenir.

Mais il restera vivant ce souvenir de cet heureux passé ! je n'oublierai pas les heures délicieuses écoulées ensemble, ces lieux enchanteurs que nos pas ont tant de fois parcourus, ces nombreuses avenues qui furent témoin de nos premières amours, tout me parlera de mes vingt ans, et quand je serai ridé par l'âge, que mon front s'inclinera vers la tombe, lorsque le temps dans sa course rapide aura mis entre vous et moi un large espace, n'oubliez pas complètement celui qui se souviendra toujours.

JACQUOT

A CYRANO, E. E. M.

Tous mes compliments pour votre article. "Vous qui riez". Plusieurs sont de votre idée; comme vous, ils songent, et peut-être sont-ils du nombre de ceux qui pleurent et souffrent en silence. Mais s'il nous était permis de pénétrer au plus intime des cœurs pour y découvrir ceux qui souffrent le front baissé, cachant leur grande douleur, peut-être, alors, une affection sincère et une bonne petite âme, pour panser les blessures, sauraient relever le front songeur, qui, sous les plis d'un rire amer, voile la souffrance.

Rappelez-vous toujours Cyrano que la jeune fille à l'âme consolatrice se rencontre au foyer et rarement au dehors. Je souhaite courage à tous ceux qui souffrent seuls, un jour viendra où, tout heureux d'avoir trouvé la main amie pour essuyer vos pleurs, vous lèverez haut le front et vous rirez de bon cœur.

M.-THERESE

REVERIE

Dans le silence de mon humble chambrette, seule, le cœur las, je sens le besoin de m'épancher de dire à quelqu'un toute ma tristesse.

En parcourant tes missives affectueuses, mon esprit toujours voyageur a vite franchi la distance qui nous sépare et s'en est allé vers toi. Ces messagères dans lesquelles se révèle ton bon cœur, sont un sujet de douces réminiscences pour l'amie éloignée et rendent moins amères les regrets de l'absence. Avec quel bonheur je savoure ces lignes qui me donnent l'illusion de te voir près de moi ! ! En un rêve charmant, dans tes grands yeux noirs pleins de mystère, où se reflète ta bonté angélique, j'y vois comme jolis, de la tendresse de l'amour de l'absente.

Mais le cœur se lasse bientôt de ces expéditions fictives au pays des rêves et réellement il regrette l'absence du cœur ami qui savait si bien dissiper les nuages qui assombrissaient le ciel de l'"étoile d'amour". Se connaitre, s'aimer, se séparer et enfin se réunir pour toujours, voilà le bonheur.

Oublions donc les tristesses du présent, pour ne songer qu'à l'avenir que le bon Dieu nous réserve.

Sin cère

UN SOIR

Il faisait si beau et si bon que lentement je m'acheminai sur la grande rue par une soirée étoilée. J'avais pour compagne cette moqueuse Phebé, qui semblait vouloir rire des zigzags de la pensée que je laisse parfois voltiger lorsque je ne suis pas en veine de causerie.

Je marchais toujours quand un "bonsoir" précipité me fit sortir de ma rêverie.

Revenant sur mes pas, je constatai que mille et une choses avaient traversée mon esprit.

Il est bien vrai que l'âme des femmes est trop mobile pour ne s'en tenir qu'en présent : elle entrevoit toujours mais si le sexe fort se mode lait sur nous en prenant quelques moments de solitude afin de comprendre le pourquoi de l'existence il serait peut-être moins oublieux. Rappelez-vous ces paroles de Mme de Staël : "Oublier si vite ce que lon a aimé, c'est flétrir le passé au moins autant que l'avenir."

MESSA

Mal de gorge et rhume
Soulagés à l'instant par le
Radway's Ready Relief
35c Chez tous les pharmaciens

Le Coin des Poètes

J'AI CHERCHE...

J'ai cherché dans l'azur un coin pieux et calme
Où le bleu, mariant sa candeur au rayon
Erre dans les lointains où va rôder notre âme.
Quand lasse, elle s'arrache aux fades passions.
J'ai cherché... j'ai plongé dans ces abîmes vides
Dans cette vasque bleue, afin de voir aux cieux
Quelque regard d'amour inlassable et limpide,
Mais j'ai vu plus d'azur dans vos chastes grands yeux.

JOVETTE

110,000 assurés dans la Mutual Life of Canada

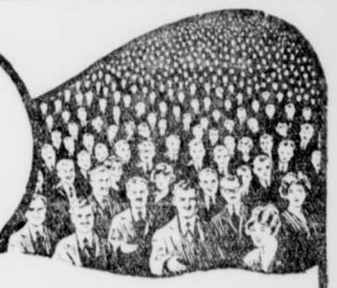

La sécurité dans le nombre

LA Mutual Life of Canada est une compagnie d'environ 110,000 assurés liés ensemble pour se protéger mutuellement et se supporter dans les temps d'épreuves. Ils obtiennent l'assurance pour ainsi dire au prix coûtant. Les surplus de profits, après avoir fait les réserves nécessaires, sont divisés entre les assurés qui détiennent des polices à participation aux profits.

L'an dernier, la somme de $2,689,000 a été ainsi distribuée en dividendes aux assurés de la Mutual.

Les assurés de la Mutual qui détiennent des polices à participation aux profits ont trois options: (1) ils peuvent appliquer leurs profits à l'augmentation de la valeur nominale de leurs polices; (2) ils peuvent les appliquer à la réduction de la prime; (3) ils peuvent retirer leurs profits en argent.

Le livre de la Mutual vous renseigne au long. Faites-le venir.

The MUTUAL LIFE OF CANADA Waterloo Ontario

M. Menaghan & Fils, gérants pour la ville
J.-N. Roy, gérant pour le district, 4014 imm. Banque Nationale, 71 rue St-Pierre, P. Q.

820

"Le Bon-Opto m'a renforci la vue et amélioré la vision de 50%"

Osceola, Wisconsin—Je suis fier d'attester que le Bon-Opto m'a grandement soulagé alors que je souffrais de douleurs et d'efforts aux yeux. Cette préparation m'a considérablement renforci la vue et elle m'a amélioré la vision d'au moins la moitié au cours de l'année. Avant cela j'avais presque perdu la vue à la suite de l'influenza, et de l'infection aux dents. A.-P. EULER, surint., Osceola High School

Le Bon-Opto est prescrit par les médecins pour la faiblesse et l'effort aux yeux causé par le travail et il est recommandé par les milliers de ceux qui en font tous les jours usage. Les manufacturiers le garantissent pour renforcir la vue et aiguiser la vision. Il nettoie, calme et réconforte les yeux, surtout après les randonnées en automobile. Tous les pharmaciens le vendent avec garantie de remboursement d'argent.

LIVRE GRATUIT BREVETS ADRESSEZ-VOUS AVIS GRATUITS

Nous en confiance. Et c'est pour connaitre si votre invention est nouvelle ou modèle de votre invention MANUFACTURERS PATENT Co. Inc. 76 WALL ST., NEW-YORK

"C'est du Reno"

LE THÉ RENO
SE DISTINGUE PAR SA FORCE ET SON ARÔME RICHE

J.B. RENAUD & CIE, INC.

Les enfants pleurent pour avoir le

Fletcher's CASTORIA

MERE:— Le Castoria de Fletcher est un agréable succédané inoffensif à l'huile de ricin, au parégorique, aux gouttes pour la dentition et aux sirops calmants, spécialement préparé pour les bébés dans les bras et les enfants de tous âges.

Pour écarter les imitations, voyez toujours la signature de Chas. H. Fletcher
Instructions voulues sur chaque bouteille. Les médecins le recommandent

J.-F. Vachon & Cie
Libraires, gros et détail
67 rue Sault-au-Matelot
QUEBEC TEL: 2-6834w
Nous avons tout ce qu'il faut pour bureau. Ce que nous n'avons pas nous pouvons l'avoir

ST-HYACINTHE

—Nous apprenons la mort de Victor Flibotte, décédé samedi dernier à l'âge de 29 ans. Il laisse après lui son père Arthur Flibotte, bourgeois, de notre ville, ainsi que sa mère, ses frères Eugène Flibotte, propriétaire de l'hôtel du Grand-Trone, de cette ville, et Wilfrid Flibotte, au logis paternel. Une sœur, Mlle Ernestine Flibotte, de cette ville. Ses oncles: Siméon Flibotte, de Cleveland, Ohio, et Louis Flibotte, de Worcester, Mass., ses tantes Mélina Flibotte, veuve de Jos. Fontaine de cette ville, Léopoldine Flibotte, veuve de Joseph Lemoine, de notre ville; ses oncles Gédéon Beaupré, Arthur Beaupré et Benoît Benoit de notre ville.

Ses funérailles ont eu lieu le 24 au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Dans le long cortège nous avons remarqué, outre ceux précités, ses cousins Victor Champigny et Joseph Champigny, de Montréal, Ernest Benoit, Omer Benoit, A. Benoit, Arthur Chenette, Arthur Bilodeau, Joseph Flibotte, Albert Flibotte, Louis Flibotte, Rodolphe Flibotte, Romuald Flibotte, Stanislas Flibotte, Arthur Girard, Emile Lemoine, Gaston Lemoine, et Eugène Lemoine.

Le service a été chanté à la cathédrale par M. l'abbé Benoit, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Petit et Lalime.

La chorale a rendu avec beaucoup d'âme la messe des morts.

Les porteurs: J. Fournier, Joseph Dufour, Welly Gagnon, Léo Orsali, Joseph Sénécal, Fortunat Brodeur.

Nombreux ont été les offrandes de messes, les bouquets spirituels et les tributs floraux.

Cérémonie religieuse

Le 19 mars, jour de la fête de St-Joseph, 17 jeunes filles entraient au postulat de cette institution.

Cette cérémonie était présidée par le Chanoine Frédéric-Arthur Laroche, de l'évêché, assisté de MM. les abbés J.-A. Monfet, curé de St-Théodore, et J.-E. Roy, aumônier.

Assistaient au chœur MM. les abbés J.-B. Tétreault, ancien curé, V. Roy, curé de Ste-Rosalie, J.-M. C-adieux, prêtre retiré, P.-A. Trudeau, chapelain du Précieux-Sang, C. Cournoyer, vicaire à St-Dominique, le Rév. Père N. Cotnoir, O. M. I., de Québec.

Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père N. Cotnoir, frère des Révérendes Sœurs Thérèse-du-Carmel et St-Narcisse.

Voici les noms: Hélène Cotnoir, dite Sr Thérèse-du-Carmel, de St-Robert; Julia Rajotte, dite Sr. St-Léonard-de-P.-M.; de Ste-Anne-de-Sorel; Blanche Rajotte, dite Sr. St-Jean-du-Cénacle, de Ste-Anne-de-Sorel; Béatrice Bornoir, dite Sr. St-Narcisse, de St-Robert; M.-Lse Capistran, dite Sr. St-Josaphat de St-Robert; Jeanne Asselin, dite Sr. Angéline-de-Jésus, de Clarenville; Iréne Dumaine, dite Sr. Année-de-la-Providence, St-Théodore; Rita Morin, dite Sr. St-Théodore, de Saint-Théodore Rosalie Jodoin, dite Sr. Marie-Eustelle, de St-Simon; Thérèse Corriveau, dite Sr. Madeleine-du-Calvaire, de Pike-River; Cécile Ménard, dite Sr. Marie-St-Isidore, de Bedford; Marie-Jeanne Lussier, dite Sr. Hélène-de-Jésus, de Ste-Hélène; M.-Berthe Martin, dite Sr. Thérèse-de-Lisieux de St-Ours; Adonilida Fontaine, dite Sr. Aimée-de-Bon-Pasteur, de St-Hugues; Monique Ménard, dite Sr. Ste-Lucielle, de St-Dominique; Clatre Tétreault, dite Sr. St-Honoré, de Westher, E.-U.; Germaine Lusignan, dite Sr. St-Didace, de La Présentation.

En la chapelle de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, une bien touchante cérémonie avait lieu ces jours derniers, présidée par M. l'abbé Honorat Gendron, chapelain de la communauté.

Il s'agisait d'une prise d'habit de 17 jeunes filles, dont voici les noms: Mlles Caroline Lebrun, dite sœur Guy, de Van-Buren, Main; Marie Sansoucy, dite sœur St-Hyacinthe, de St-Hyacinthe; Marie-Jeanne Côté, dite sœur Ste-Jeanne-de-Chantal, de Sherbrooke; Germaine Després, de St-Hyacinthe; Yvonne Gournoyer, dite sœur Ste-Jeanne-d'Arc, d'Acton-Vale; Jeanne Laplante, dite sœur St-Barthélemy, de St-Simon; Annette Trudeau, de Sherbrooke; Léona Boucher, dite sœur Marie-Arthur, de Sorel; Yvonne Boucher, dite sœur M. de la Réparation, de Lewiston; Anna Routhier, de Berlin; Graziella Villeneuve, de Berlin; Florida Richer, dite sœur St-Wilfrid, de Manchester, N.-H.; Vizinalda Péloquin, dite sœur Ste-Rita, de Ste-Rosalie; Blanche Millette, dite sœur Lacouture, de Sorel; Emérentienne Richer, dite sœur St-Camille-de-Lillis, de Woonsocket, R.-I.; Claire-Agathe Veilleux, de Lewiston, Maine; Alice Vallières, dite sœur Praxède, de Manchester, N.-H.

Une autre cérémonie eut lieu le lendemain dans la même chapelle.

Ce sont : Sœurs Angélina Beauchard, dite sœur Ste-Angèle Marie, de Montréal, Alice Véronneau, dite sœur St-Fulgence, de South-Durham, Antoinette Courcy, de Lowel, Mass., Marie-Ange Roberge, dite sœur Ste-Berthe de Sanford, M.— Yvonne Cantin de Warwick, Yvonne Dupré, dite sœur Brunette, de Woonsocket, R.-I. Simonne Demers, de Lewiston, Maine, Ursule Lemay, dite sœur Marie-Joseph, de Lewiston, Blanche Grégoire, de Drummondville, Christine Fournier, dite sœur Thibodeau de Lewiston, Rolande Yergeau, de Sorel, Evangéline Paradis, de Ste-Sébastien, Albertine Leblanc, de St-Camille de Cookshire, Aldéa Robert, de l'Ange-Gardien, Alice Sylvestre, de Sherbrooke, Adrienne Lemay, dite sœur Marie-Adrienne, de Concord, N.-H., Cécile Lefebvre, dite sœur Sicard, de Abestos, Germaine Dupré, dite sœur Giguère, de St-Robert, Marie-Anne Lemay, dite sœur Marie-Bernard, de Ste-Hélène, Marie-Berthe Guilmette, de Sherbrooke, Gertruda Boucher, d'Ascot-Corner, Juliette Paul, dite sœur Marie de l'Annonciation, de Sorel, Noellette Dumais, de Berlin, Yvonne Dorais, de Ste-Anne de Stuckly, Marie-Louise, de Hillhurst, Béatrice Potvin, de St-Ours, Aline Plante, de St-Simon, Antoinette Magnan, de Attleboro, Mass., Blandine Nault, dite sœur Ste-Blandine, de Attleboro M.-Rose Picard, dite sœur Benoit, de Ste-Thérèse d'Acton, Léonie Coutu, dite sœur St-André de la Croix, d'Acton Vale, Rose Lemieux, de St-Marcel, Anna Cournoyer, dite sœur Raphael, de Montréal, Marie-Rose Benoit, dite sœur Maxima, de Leominster, Mass., Diana L'Heureux, dite sœur Alexandra, de St-Norbert Arthabaska.

LISEZ LES ANNONCES
Choisissez avec sagesse.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

C'est aujourd'hui le dernier jour de notre grande Exposition de meubles et garnitures de maison. Voyez notre Maison Modèle, comprenant sept pièces entièrement meublées et décorées de la façon la plus moderne. Venez vous serez intéressé.

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142

CINQUANTE PRIX A GAGNER

Chaque visiteur à notre Exposition reçoit un billet numéroté qui lui donne droit de participer au tirage de Cinquante Jolis Prix, sans autres obligations que de visiter notre magasin. Venez aujourd'hui, c'est le dernier jour; le tirage aura lieu mercredi, 1er avril.

Aubaines Remarquables Pour les Trois Derniers Jours de Mars
Ces Valeurs en Appellent aux Connaisseurs

MOBILIERS CHESTERFIELD

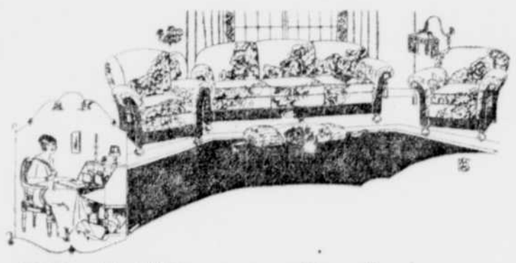

Cette vente mémorable prendra positivement fin le mardi, 31 mars. Que ceux qui désirent s'assurer un de nos luxueux mobiliers Chesterfield se hâtent de venir faire leur choix. Nos prix actuels sont plus bas que les prix réguliers au comptant et nous accordons, en plus, des conditions de paiement extraordinairement avantageuses. Prix de Mars.

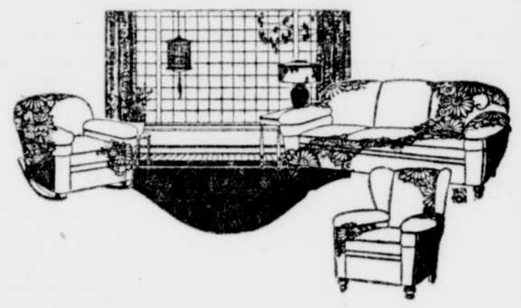

$119.00 à $199.00

$5 Comptant-- 12 Mois Pour Payer, Sans Intérêt

Mobiliers de Luxe POUR Salle à Manger

S'il est un temps dans l'année où vous pouvez être assuré d'un choix incomparable, c'est bien celui que nous avons choisi pour notre exposition des dernières nouveautés. Vous avez donc tout à gagner à faire vos achats dès maintenant. Nous vous en ferons livraison sur demande.

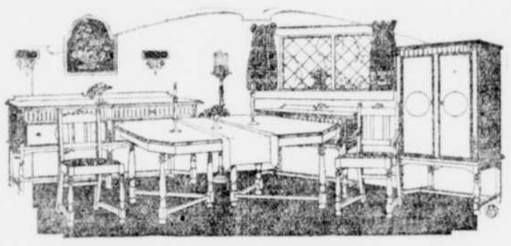

Style Reine Anne, riche fini noyer deux tons, comprenant: Buffet de 56 pouces, Vitrine à porcelaine, Table oblongue extensible, 5 chaises et 1 fauteuil. Valeur très désirable, à **$157.85**

Style Reine Anne, d'un beau fini noyer, comprenant: Buffet de 56 pouces, Table extensible, Vitrine à porcelaine, 5 Chaises et 1 Fauteuil, avec sièges en cuir. Une excellente valeur à **$186.25**

Style Renaissance Italienne, noyer solide, fini Huguenot, deux tons, comprenant: Buffet de 66 pouces; Vitrine à porcelaine, Table oblongue extensible. 5 chaises et 1 Fauteuil.
Voyez cette beauté, à **$250.90**

Style Renaissance Italienne, noyer solide, comprenant: Buffet de 60 pouces, Grande vitrine à porcelaine, Table oblongue, 5 Chaises et 1 Fauteuil, sièges en cuir.
Une de nos grandes valeurs à **$355.00**

Style Louis XVI, noyer solide, comprenant: Buffet de 72 pouce, Vitrine à porcelaine, Table oblongue extensible, 5 Chaises et 1 Fauteuil, avec sièges en cuir de choix.
Un ravissant mobilier, à **$450.00**

Style Renaissance Italienne, en noyer solide fini Huguenot comprenant: Buffet de 75 pouces. Vitrine double, Table extensible, Desserte, 5 Chaises et 1 Fauteuil.
Un chef-d'œuvre d'ébénisterie **$657.15**

Carrosses de Bébé
Deux Grands Spéciaux

Véritable "LLOYD".—Sulky en fibre tressé très fin, en gris, bleu ou ivoire. Train en acier avec roues bandages en caoutchouc. Cette v iturette est confortable et très bien balancée.
Valeur extraordinaire, à **$10.65**

Véritable "LLOYD".—Carosse en fibre tressé très fin sur monture en acier; en gris, bleu et ivoire; roues de 12 pouces avec bandages caoutchouc; Frein sur les roues; dossier mobile; couverture amovible et moelleusement rembourré en corduroy blanc.
Valeu extraordinaire, à **$22.75**

Nous avons la ligne complète de carrosses "LLOYD" renommée dans le monde entier. Tous les styles, toutes les couleurs, à des prix qui défient toute concurrence.

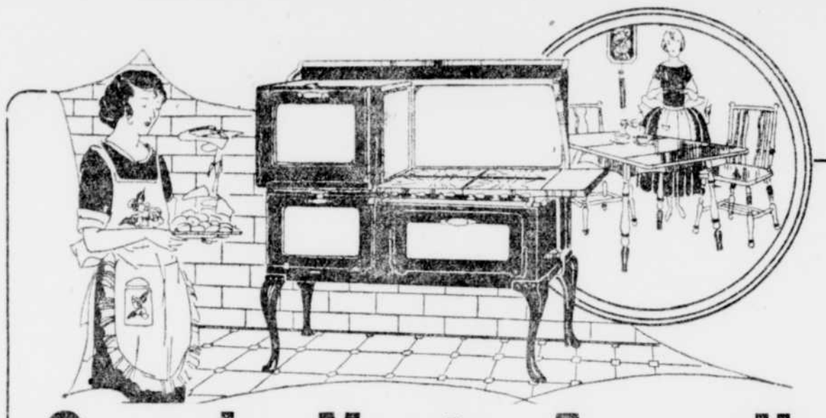

Grande Vente Annuelle
--- DE ---
POELES A GAZ
à conditions très faciles

Dès demain, vous pourrez bénéficier des bas prix et des conditions particulièrement avantageuses que nous consentons sur tous nos poêles à gaz sans exception. Les modèles 1925, sont remarquables par leur beauté et la richesse des différents finis. Tous sont absolument garantis et vous n'aurez que l'embarras du choix parmi le plus grand assortiment à Québec.

Démonstrations Dans Nos Vitrines

Vous serez à même de juger de l'excellence de nos poêle à gaz par les démonstrations de cuisson qui seront données tous les jours dans nos vitrines. Entrez et faites-vous expliquer les points de supériorité des poêles à gaz "Legaré" et "Moffatt".

$60.20

"Legaré" Style Cabinet, exactement comme la vignette, quatre grands brûleurs et un petit un grand fourneau et un plus petit.

$5 Comptant et $5 Par Mois

$13.75

"Legaré" Deux Brûleurs et un grand fourneau. Exactement comme la vignette. Vrai modèle pour les petites familles.

$5 Comptant et $5 Par Mois

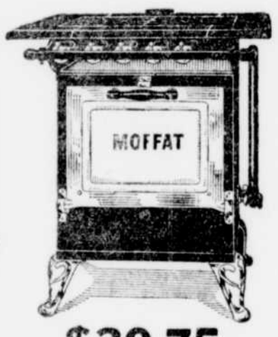

$30.75

"MOFFATT" Cuatre Brûleurs et un petit. Grand fourneau. Exactement comme la vignette: le dessus mesure 21 x 30½ pouces.

$5 Comptant et $5 Par Mois

$5.00 Comptant -- $5.00 Par Mois

Mobiliers de Luxe POUR Chambre à Coucher

La beauté artistique, la qualité exquise, la main-d'oeuvre supérieure, le fini soigné, telles sont les caractéristiques de nos ameublements de chambres à coucher. Notre immense assortiment vous permet de réaliser tout plan d'ameublement que vous pouvez avoir en vue.

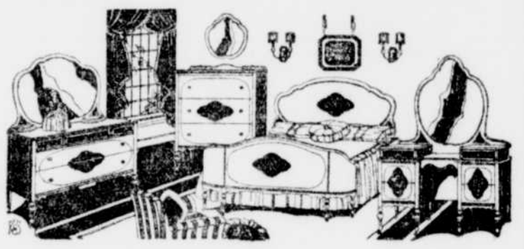

Style Reine Anne, beau fini noyer deux tons, comprenant: Bureau de 42 pouces, Chifforette, grande Coiffeuse Vanité, Lit à coins ronds. Construction et fini soignés.
Un grand favori, à **$161.85**

Style Renaissance Italienne, d'un riche fini Ivoire, deux teintes, et comprenant: Bureau de 46 pouces, Chifforobe Grande Vanité avec miroir du centre de 48 pouces, Lit à coins arqués.
Grande nouveauté **$206.00**

Style Renaissance Italienne, en noyer français (Huguenot), comprenant: Bureau de 44 pouces, Chifforette, Grande Vanité, Miroir de 46 pouces, Lit à coins arqués.
Une dernière création **$264.55**

Style Louis XVI en noyer solide, fini Français, 2 tons, comprenant: Bureau de 50 pouces, avec miroir de 30 x 36 pouces; Chifforette. Très grande Vanity et Lit à coins arqués
Gracieuse création 1925 ..... **$351.15**

Style Renaissance Italienne, en noyer noir de choix. Le mobilier comprend: Bureau de 50 pouces, miroir 30 x 40", Chifforette, grande Coiffeuse Vanity et Lit à coins arqués.
Rien de comparable, à **$501.50**

Sryle Reine Anne, en noyer noir spécialement choisi. Six morceaux, comprenant; Bureau de 50 pouces, Chifforette, Grande Vanity avec Banc, Berceuse et Lit à coins arqués.
Un modèle exclusif **$553.50**

Cabinets de Cuisine
Chêne Solide Fini Doré

Valeur de $60.00 comptant. L'intérieur de la section supérieure est fini émaillé blanc et contient: un farinier à bascule; une jarre sanitaire pour le sucre; huit jarres en verre pour les épices et un grand compartiment pour la vaisselle, etc, etc. Dans la section du bas, il y a des tiroirs spacieux pour les toiles et la coutellerie; un tiroir doublé en métal pour le pain et les gâteaux; un grand compartiment pour les ustensiles; une grande table de 25 x 41 1-2 pouces, extensible et recouverte en porcelaine blanche, et des centaines d'autres commodités grandement appréciées des ménagères. Ne perdez pas cette occasion, à .....

$49.50

$1 Comptant -- 12 Mois Pour Payer, Sans Intérêt

AU RAYON DE
LA MUSIQUE

Pianos et Phonographes
FAVEURS SPECIALES POUR PAQUES

$10 Comptant achètent n'importe quel Piano Droit. Solde à conditions très faciles.

$15 Comptant achètent n'importe quel Piano-Automatique. Solde à conditions très faciles.

GRATIS.—Un superbe miroir de salon, sera donné gratuitement avec chaque piano neuf acheté avant Pâques. Ces miroirs valant de $25 à $40, vous aurez le choix.

Grandes Occasions en Pianos, Pianos automatiques et Phonographes Usagés.

"Le Soleil" est lu dans 100% des familles canadiennes - françaises de Québec

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" certifié par l'A. B. C. en fait le deuxième journal français du Dominion

34e Année No 97 Température: Averses — QUEBEC, SAMEDI 28 MARS 1925 — EDITION QUOTIDIENNE PRIX: DEUX CENTINS

PATRONS ET GREVISTES S'EN TIENNENT A LEURS CONDITIONS

UN CAN.-FRANÇAIS, PRESIDENT DES EPICIERS EN GROS DE L'ONTARIO---FAUX BILLETS DE BANQUE EN CIRCULATION

ONTARIO DESIRE HONORER LA MEMOIRE DE SIR WILFRID

Un député libéral de la Législature ontarienne propose d'élever un monument à sir Wilfrid—L'hon. M. Ferguson approuve l'idée— Portraits de nos grands hommes dans les écoles publiques

DEBAT SUR LA TAXE SUR LA GAZOLINE

Toronto, 27. (Presse Canadienne.)—L'opposition libérale de la législature de l'Ontario a combattu la taxe sur la gazoline, hier après-midi, quand la loi a été soumise au comité général de la chambre. Elle ne s'est pas attaquée au principe de la loi, mais à certaines de ses clauses.

Le leader libéral, M. Sinclair, voulut savoir de qui la taxe serait directement perçue, le projet de loi ne donnant aucune spécification à ce sujet. On lui répondit que la taxe devrait venir du consommateur mais que le mode de perception en était laissé au gouvernement qui décidera plus tard cette question.

Etant donné que la province de Québec érige actuellement un monument à sir John MacDonald, M. Mageau, député libéral de Sturgeon-Falls, demanda au gouvernement s'il ne serait pas de sage politique pour Ontario, province-sœur, d'en faire autant en l'honneur de sir Wilfrid Laurier. Le premier Ferguson répondit que cet acte de la province de Québec était splendide et qu'il espérait que l'Ontario en ferait autant pour son grand compatriote, bien qu'on n'y ait pas encore pensé. Il déclara, cependant, que c'était son intention de placer les portraits de tous les grands hommes de tous les partis depuis la confédération dans les écoles publiques, afin d'enseigner aux enfants de l'Ontario quelque chose sur les hommes d'Etat du pays.

C'est dans la même intention que M. Finlayson, représentant conservateur de Simcoe-est, suggéra que l'édifice que fait actuellement construire le gouvernement au Queen's Park soit nommé l'édifice Whitney ou qu'on lui donne le nom de quelque autre homme d'Etat de l'Ontario.

IL Y A DE LA FAUSSE MONNAIE EN CIRCULATION AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 27.—(De notre corr.)—De faux billets de $10.00 de la Banque Canadienne Nationale, émission du premier février 1925, circulent dans notre ville sans qu'il ait été possible jusqu'ici de retracer leur provenance. On s'est aperçu de la présence de ces faux billets pour la première fois hier après-midi, quand deux furent présentés à la Banque Canadienne Nationale. On se rendit facilement compte qu'ils avaient été forgés. De suite ils furent expédiés au bureau-chef de la Banque à Montréal. Voici la description que donne de ces faux billets, M. Maurice Marcotte, gérant de la Banque Canadienne Nationale.

"Leur caractéristique la plus évidente, dit-il, c'est qu'ils sont de dimension moindre que le billet régulier de $10.00. Ils ont un quart de pouce de moins en longueur et une ligne à peu près de moins en largeur. La teinte brune propre à notre billet de $10.00 n'a pas été bien imitée. Notre chiffre de 10 qui est sur un fond brun a dans le billet forgé un fond se rapprochant du noir violacé. Il en est de même pour les signatures. Les photographies de MM. J.-A. Vaillancourt et Beaudry-Leman ne sont pas bien réussies, particulièrement la dernière. L'endos du billet est assez bon, mais, là encore, le brun a une teinte violacée. De plus le billet semble après coup avoir été traité à une préparation à base de cire. Il est graisseux. Les chiffres sont mal réussis et l'on peut assez facilement découvrir qu'ils sont forgés.

"Nous avons mis toutes les banques locales sur leurs gardes."

LE CARDINAL MERCIER ET LE CINEMA

Bruxelles, 28.—Son Eminence le cardinal Mercier) de Malines vient d'introduire en Belgique une série de projections cinématographiques qui font assister les habitués des théâtres aux cérémonies d'une ordination sacerdotale où lui-même préside. "Il a semblé à Son Eminence, dit une revue belge, que pour mieux faire comprendre aux jeunes gens et aux fidèles les grandeurs du sacerdoce et orienter d'une manière discrète leurs aspirations vers la prêtrise, il fallait les mettre directement en contact avec les rites de l'ordination sacerdotale elle-même en évoquant devant eux l'ensemble cérémonial de cette fonction si imposante.

Voilà de l'action bien comprise confiée à une méthode d'éducation la plus excellente qui soit. Si le cinémamel dirigé, fait tant de mal sa puissance est là quand même, et il reste de la mettre au service du bien. C'est ce qu'a fait le cardinal de Malines.

Le cinéma est comme les langues d'Esope : une invention merveilleuse pour ceux qui s'en servent pour le bien et un fléau dévastateur dans les mains de ceux qui le consacrent à la propagation du mal.

ELLE EST BIEN SENSIBLE SOUDAIN!

San-Francisco, 28.—(P. A.)—Le procès de Dorothy Ellington, âgée de 16 ans, accusée d'avoir tué sa mère procède lentement, le choix du jury n'étant pas encore terminé.

En un seul jour, la jeune fille s'est évanouie quatre fois au tribunal. Au point que ses avocats ont aujourd'hui demandé au juge la permission de la faire examiner chaque jour avant de l'amener en cour.

Au dire du père, elle ne pourra jamais tenir bon jusqu'à la fin du procès et il faudra plus d'un ajournement étant donné la dépression nerveuse dont elle souffre. Apparemment, l'accusée souffre des questions sans nombre posées à tous les jurés avant leur acceptation. Il s'agit de cette jeune fille qui tua sa mère après une querelle, pour ensuite aller faire la noce plus à son aise et qui ne rentra chez elle que le lendemain.

CONTRE LA HAUSSE DU PRIX DU BLE

Paris, 28. (Presse Canadienne). — Le sénat français adopta, hier, par un vote de 224 contre 72, un projet de loi dont l'objectif est de faciliter la distribution des comestibles à la population civile.

Ce projet de loi comportait aussi l'attribution d'un crédit de soixante millions de francs pour l'introduction de mesures destinées à empêcher la hausse du prix du blé.

UNE MOTION DE M. SINCLAIR

Toronto, 28 (P. C.)—M. E.-N. Sinclair, chef de l'opposition libérale à la Chambre ontarienne, a présenté hier matin, à la séance initiale de la Commission des comptes publics, une motion demandant la comparution devant cette Commission de Peter Smith, ex-trésorier provincial; Charles Matthews, jeune, ci-devant sous-ministre dans le département du trésor; M. J. Hane, jadis président de la Home Bank; le colonel Clarence Smith, Casey Wood, R.-P. Gough, tous anciens directeurs de cette institution et J.-T. White. Le leader libéral voudrait recevoir leur déposition touchant les commissions payées pour la vente d'obligations provinciales à la Home Bank.

INCONNU

Montréal, 28.—(P. C.)—Le corps d'un inconnu, d'un homme d'environ 25 ans, revêtu d'un complet de couleur bleu, fut, hier après-midi, repêché du Canal Lachine où il a apparemment séjourné depuis l'automne dernier.

Sur la dépouille l'on a trouvé ceci : une médaille sur laquelle apparaissait l'initiale "P", un billet de chemin de fer dont la destination était New-York, daté du 14 octobre 1924, et aussi huit cartouches propres à une carabine du calibre 22.

PAS DE DANSE A LA COUR PENDANT L'ANNEE SAINTE

Rome, 28.— La profonde signification religieuse attribuée à l'Année Sainte est démontrée par la récente décision de la cour italienne qui ne permettra pas la danse pendant les réceptions de l'année.

Cette décision a été connue à une récente réception royale. Après la réception, il y eut, comme c'est l'habitude, un concert qui s'est prolongé pendant une heure; puis la reine, au lieu d'inviter l'une des personnes présentes à danser, a annoncé qu'on ne dansait pas à la cour, durant toute l'Année Sainte.

L'ITALIE AURA 2,000 AEROPLANES

L'effectif aérien de l'Italie sera considérablement augmenté — Il sera porté de 60 à 90 escadrons

LA FRANCE

Rome, 28. (Presse Canadienne).—Le rapport officiel du gouvernement, rendu public, aujourd'hui, est à l'effet que l'effectif militaire aérien de l'Italie, qui à l'heure actuelle, est de soixante escadrons, comprenant 1500 aéroplanes, dont 650 sont des machines de combat, sera augmenté cet été.

Si le plan actuel est réalisé, l'Italie aura quatre-vingt-dix escadrons aériens, comprenant 2000 aéroplanes dont 900 appartiendront au type aéros de combat.

Le rapport soumis, hier, nous apprend que la France possède cent trente-huit escadrons aériens.

AUCUN DOMMAGE

Valentine, Nébraska, 27.— Au cours d'une inspection on a constaté que l'incendie qui a causé pour $100.00 de dommages aux champs de foin et aux prairies du Nébraska et du Dakota-sud s'est éteint de bonne heure aujourd'hui Aucune perte de vie n'a été rapportée dans le Nébraska. Les dernières informations donnent comme également fausse la nouvelle que les villages de Tietbill, Vetal et St-Francis, dans le Dakota sud avait été détruits. On apprend, au contraire, qu'ils n'ont subi aucun dommage.

DECEDE

Delhi, 28 (P. C.)—Le général Lord Rawlinson, commandant en chef des troupes britanniques dans l'Inde est mort aujourd'hui des suites d'une opération pour l'appendicite. Le général occupait le poste où la mort l'a trouvé depuis 1920 et il fut l'un des officiers anglais qui se signalèrent sur les champs de bataille de 1914, où il commanda le 4ième corps d'armée.

Il était né le 20 février 1864 et il débuta dans l'armée 20 ans plus tard, en 1884.

M. A.-J. MAJOR HONORE

Alliant un choix judicieux à un geste très chic, l'Association des épiciers en gros de l'Ontario a, hier, à son assemblée annuelle, tenue dans la ville-reine, appelé à la présidence, M. A.-J. Major, d'Ottawa, En honorant M. Major l'Association des épiciers en gros a ajouté du lustre au prestige dont elle jouit.

Le grand mérite personnel du nouvel élu et ses hautes qualités intellectuelles ont motivé son arrivée à la tête de cet important corps. Vice-président et gérant de la maison S.-J. Major Ltd., dont le siège social est à Ottawa, M. A.-J. Major est l'un des plus brillants hommes d'affaires de la capitale. Ayant à peine doublé le cap de la trentaine, M. Major est au tout premier rang de l'élite canadienne-française d'Ottawa. Ses succès sont d'autant plus marqués qu'aucune démarche ne les a précédés. Alors qu'on l'élisait président de l'Association des Epiciers en gros de l'Ontario, au cours des délibérations tenues à Toronto, M. Major, qui demeure à Ottawa, vaquait à ses occupations journalières. Récemment élevé au poste avantageux de président de la Chambre de Commerce d'Ottawa, il semble que la distinction soit l'apanage de ce homme jeune, devant qui s'ouvrent, en effet,des portes jusque-là fermées à des Canadiens-français. C'est là un fait notable, et, en le soulignant, nous ne pouvons nous empêcher de féliciter le récipendiaire de ces témoignages d'estime, témoignages dont la meilleure éloquence est à la base même des honneurs dont notre distingué compatriote est l'objet.

M. Major est fort populaire à Québec où il compte des légions d'amis. Il est presque des nôtres, ayant épousé une Québecoise, Mademoiselle Corinne Parent, fille de feu l'honorable S.-N. Parent, ex-premier ministre de la province, et ancien maire de Québec.

SUR LA COLLINE

La motion Sauvé et le maintien du Sénat et du Conseil législatif—Le gouvernement accepte de défendre les prérogatives essentielles des chambres hautes, mais il ne refuse pas de discuter des modifications possibles avec les autres provinces du Dominion—Un amendement de M. Galipeault moins absolu que la motion Sauvé, l'emporte par 42 contre 19—Surprenantes hérésies de M. Patenaude: voulait-il combattre indirectement M. King? — M. Tétreau vote avec le gouvernement — Séance du soir: une petite loi sur les liqueurs

Le sénat canadien est-il intangible et inamovible comme un dogme? La question s'est posée hier, à l'Assemblée législative, et les membres de l'opposition, qui ne sentent pas la loi du l'évolution qui entraîne toutes les institutions humaines, y ont répondu dans l'affirmative. C'est dans des discussions comme celle-là que l'esprit fossile de certains tory se manifeste dans tout son archaïsme.

Dans une motion, d'ailleurs fort bien commentée, le chef de l'opposition exprimait le désir que rien ne fût modifié des pouvoirs et de la constitution du sénat et du Conseil législatif, et il demandait à la Chambre de prononcer là-dessus un jugement absolu, sans appel, comme s'il se fût agi de l'Evangile.

En réponse, le ministre des travaux publics, l'hon. Antonin Galipeault, déclara, avec le chef de l'opposition, que le principe de l'institution du sénat et de ses prérogatives, ainsi que sa nature de protecteur des droits des minorités, devaient être sauvegardés à tout prix mais il resta dans les bornes du bon sens et de la démocratie en ajoutant que la proposition de réforme du sénat pouvait être mise en discussion par les parties intéressées du Dominion, mais que pas un iota ne pouvait être changé à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord sans le consentement de toutes les provinces.

De là un amendement à la proposition de M. Sauvé, dont voici le texte: "Cette chambre est d'opinion que la création des deux Chambres fut une des conditions essentielles du pacte de la Confédération. Elle exprime sa satisfaction que le parlement du Canada, avant d'étudier aucun changement se rapportant à la constitution et aux pouvoirs du sénat, ait approuvé le projet du gouvernement du Canada de convoquer une conférence de toutes les provinces du Dominion, afin de considérr l'opportunité de tels changements quine pourraient se faire qu'avec le consentement de toutes les provinces. La Chambre exprime de plus sa confiance que le gouvernement de cette province saura défendre et sauvegarder les droits, privilèges et prérogatives accordés aux provinces par la constitution et spécialement en ce qui concerne tous les droits garantis aux minorités."

Cette attitude est la seule digne d'hommes sérieux. Au lieu de se renfermer, comme l'opposition, dans un traditionalisme étroit qui exclut même la discussion, le gouvernement de Québec, tout en déclarant respecter des principes sacrés, accepte de rencontrer toutes les provinces en champ clos et de faire valoir les opinions générales de notre province.

L'erreur de la gauche, en toute cette affaire, était de prendre pour acquis que l'existence même du sénat était en jeu. Tel n'est pas le cas. Jamais il n'a été question de couper la tête aux pères conscrits de l'avenir. En effet, si on lit la résolution adoptée à cet effet, le 9 mars dernier, à la Chambre des Communes, on se rend compte que la disparition de la Chambre haute n'est nullement en question. On y dit simplement: "La chambre est d'avis que le sénat, tel qu'il est actuellement constitué et recruté, n'est pas très avantageux pour le Canada; en conséquence, il y a lieu d'approuver la convocation prochaine d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des diverses provinces, pour étudier l'opportunité de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, relativement à la constitution et aux pouvoirs du sénat."

On ne demande donc rien que de très raisonnable, c'est-à-dire, la revision d'un acte qui dure depuis 58 ans et qui, par certains détails, pourrait ne pas convenir à toutes les parties de notre immense pays. Toutes les lois sorties des mains de l'homme sont perfectibles. Il faudrait avoir l'orgueil de Lucifer, qui s'égalait à Dieu, pour prétendre que des êtres de chair et d'os, comme ceux de 1867, eussent pu concevoir des formules adaptables à plusieurs siècles de vie nationale. Tout change, dans la vie d'une nation, surtout chez un peuple jeune et en pleine croissance, comme le nôtre. Insensés sont les législateurs qui croient en l'éternité de leurs faibles œuvres.

Aussi n'est-ce pas sans surprise que j'entendais hier, l'un des membres les plus intransigents de l'opposition, M. Patenaude, déclarer sans sourciller: "Nous ne permettrons à personne de toucher à la constitution et de modifier le sénat canadien". Ou bien: "L'Acte de l'Amérique britannique du Nord est intangible." Aucun homme au fait de l'histoire et de la psychologie des nations n'oserait formuler de telles hérésies. A moins que...

Au fait, pourquoi ne pas le dire? L'opposition a rapetissé le débat à des intentions purement politiques. C'est pour atteindre indirectement M. King, premier ministre du Canada, et pour augmenter le "stock" de M. Meighen que l'opposition a pris, sur la question, une attitude aussi absolue et insoutenable.

A la fin, le vote pris sur l'amendement Galipeault donna au gouvernement 42 contre 19. M. Tétreau, député de Dorion, toujours fidèle à sa formule: "Libéral à Ottawa" vota encore une fois avec M. Taschereau. Pour cette action, il reçut des représentations de M. Sauvé en pleine Chambre.

LA MOTION DE M. SAUVE AU SUJET DU SENAT

La motion soulevée, hier, par le chef de l'opposition a absorbé presque entièrement la séance de l'après-midi. Elle a donné lieu à six discours et à des expressions d'opinions vraiment intéressantes. Elle se lisait comme suit :

"Que vu l'importance capitale pour notre province de garder intact dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord tout ce qui est propre à assurer le maintien de son autonomie, de ses institutions et de sa législature, ainsi que le respect des droits des minorités.

"Cett Chambre considère que le Sénat et le Conseil législatif doivent conserver les pouvoirs qui leur ont été conférés par la constitution, et que le choix de leurs membres doit toujours être fait dans le but de donner à ces deux corps l'indépendance et la compétence voulues et proclamées par les auteurs de la Confédération."

—L'objet de ma motion, dit M. Sauvé, est de fournir aux membres de cette Chambre l'occasion de se prononcer sur le maintien du sénat canadien et du Conseil législatif de Québec, deux corps également constitués par

(Suite à la page 14)

LA GREVE DES MINEURS EST TOUJOURS DANS LE MEME ETAT

Après trois semaines d'arrêt, aucune entente ne se dessine à l'horizon—Pas d'intervention officielle—Une déclaration du premier ministre

WOLVIN REFUSE DE PARLER

Halifax, 28.—(P.C.)—La "British Empire Steel Corporation" et ses mineurs en grève, restent encore ce soir, après trois semaines de dispute et d'essais infructueux de compromis, sur leurs positions respectives de combat, apparemment décidés à le poursuivre jusqu'au bout.

Le premier ministre Armstrong a déclaré ce soir qu'il n'avait rien de nouveau à communiquer au sujet des perspectives d'une nouvelle intervention officielle. On continue de chercher la solution au problème et l'on travaille à faire rouvrir les mines le plus tôt possible.

Le moment psychologique de l'intervention efficace et fructueuse n'existe pas davantage aujourd'hui qu'il n'exista depuis le premier moment de la grève.

Du reste, a déclaré le premier ministre, il n'est jamais entré dans les desseins du gouvernement de mesurer la valeur de son propre effort sur celle de l'endurance qu'auront mise les mineurs à supporter la misère et la faim.

Ray-N. Wolvin, président de la Besco, est arrivé à Sydney ce matin, mais a refusé de se laisser interviewer à propos des motifs de son voyage.

Mlle Agnes MacPhail, de retour à Halifax, a refusé de son côté d'adresser la parole à une assemblée, sous le prétexte que son geste pourrait être mal interprété.

POUR LES LIEUX SAINTS!

Moins de deux semaines nous séparent du Vendredi Saint. Ce jour-là, suivant la prescription et la coutume traditionnelles, une quête sera faite dans les églises catholiques en faveur des lieux saints.

Les lieux saints, c'est-à-dire ces endroits de la Palestine où naquit, vécut et mourut N.-S. Jésus-Christ, lieux chers à toute âme chrétienne, et pourtant situés en pays non chrétien ! Pendant 700 ans, la Palestine fut sous la suzeraineté du croissant islamique, elle est passée sous le contrôle des israélites, descendants des Juifs qui crucifièrent le Fils de Dieu. Mais depuis 700 ans aussi les pauvres disciples du Pauvre d'Assise veillent sur ces lieux sacrés Voyez donc à la page 8 de cette édition quelques détails intéressants à ce sujet.

IL ECHAPPE A UNE MORT CERTAINE

Un attelage à deux chevaux est frappé par un tramway et son conducteur est blessé

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 28.—(De notre corr.) —Grâce à la promptitude d'un wattman, Thomas Dupont, 45 ans, de Rockforest, a échappé à une mort certaine à 7 heures ce soir, vendredi, lorsque son attelage de deux chevaux fut frappé par un tramway du circuit ceinture, sur la côte Prospect.

Dupont, qui s'en retournait à Rockforest après sa journée passée au marché, n'était pas familier avec la ligne de tramways, car il prenait une nouvelle route. Le tram frappa l'arrière de sa voiture et le projeta sur la voie. Le "wattman" réussit à arrêter le tramway à quelques pouces de Dupont.

Il souffre de coupures à la figure et aux mains, et est gardé sous observation à l'hôpital St-Vincent-de-Paul.

Les chevaux effrayés s'enfuirent au galop, et ce n'est qu'une heure plus tard qu'ils furent retrouvés par la police et conduits aux étables de la municipalité.

EN ATTENDANT

Hull, 28.—(P. C.)—Télesphore Demers, de Masson, Qué., accusé d'avoir voulu assassiner son épouse, puis subséquemment devant la Cour d'Assises, trouvé coupable d'assaut simple sur elle, fut, hier, remis en liberté par Sa Seigneurie l'hon. juge Lorranger, sous sentence suspendue.

Demers devra cependant fournir deux cautionnements de $500 de garder la paix, pendant un an, et, en outre, faire trois mois de prison.

SON SUCCESSEUR

SIR WILLIAM BIRDWOOD, qui vient d'être nommé commandant aux Indes succédant à lord Rawlinson qui vient de mourir

LE CARDINAL RAPPORTA QUATRE PIERRES DE ROME

S. E. Mgr Mundelein, archevêque de Chicago, rapporte de son voyage dans la Ville Eternelle un souvenir tangible—Ce qu'il dit de l'exposition missionnaire

New-York, 28.—(Spéciale au "Soleil").—Le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, est arrivé d'Europe cette semaine, apportant avec lui une brique de chacune des quatre portes de sa basilique à Rome, et l'esquisse des plans pour le congrès eucharistique qui se tiendra à Chicago en juin 1926.

Les quatre briques seront placées sur l'autel de la chapelle du nouveau séminaire de sainte Marie-du-Lac, à Mundelein, Ill.

Le cardinal a été absent six semaines et en a passé trois à Rome. Il a exprimé tout le regret que lui causait la catastrophe dont le Middle West a été victime récemment. "Vous autres, dans l'Est, dit-il, pouvez difficilement vous faire une idée de ce qu'est une tornade. Je ne figure sans peine l'état des pauvres gens frappés par ce cataclysme, et mes premières paroles doivent être paroles de sympathie pour eux."

Abordant ensuite le sujet du prochain congrès eucharistique de Chicago, qui lui tient tant à cœur, le cardinal dit :

"Le Saint Père veut que ce congrès soit le plus imposant qu'on ait encore vu. Il prétend que l'Amérique le peut, surtout dans une ville où bouillonnent l'énergie et la vitalité de Chicago. Les plans n'ont encore été qu'esquissés. Tout ce que je puis dire, c'est que le pape se fera représenter au Congrès par un cardinal. Comme l'entrevue prenait fin, il me dit : "Si j'étais encore à Milan, j'irais à votre congrès. La nouvelle que le pape viendrait en Amérique est erronée."

Le cardinal Mundelein compte sur la présence d'un million de visiteurs au Congrès. Il dit que l'exposition missionnaire, à Rome, vaut une exposition universelle. "Si elle se tenait à Chicago, dit-il, elle susciterait un intérêt tel qu'on pourrait payer la dette nationale avec les recettes qu'elle nous vaudrait." Il ajoute que rien n'est réconfortant comme les progrès réalisés par certaines tribus sauvages sous l'influence de la religion. La partie chirurgicale de l'Exposition est d'un intérêt tel que le gouvernement italien a invité le corps médical à la visiter.

IL FERA CINQ ANS DE GEOLE

Montréal, 28—Vous êtes un des plus dangereux trafiquants de drogues du Canada. Votre correspondance a été saisie et elle prouve que vous étiez en communication avec les plus gros trafiquants de narcotiques de l'Allemagne et des autres pays d'Europe. Vous êtes responsable de la perte d'un grand nombre de jeunes gens. C'est vous qui fournissiez les colporteurs de drogues. S'il y a tant de crimes qui sont commis par des habitudes de la drogue, cela est dû à des gens de votre espèce.

Ces paroles ont été prononcées par le juge Amédée Monet, jeudi matin, en cour des sessions, à l'adresse d'un agent manufacturier bien connu de cette ville, E. Freyvogel, qui s'est avoué coupable à l'accusation d'avoir fait la contrebande des drogues entre la Suisse et le Canada.

Freyvogel avait fait expédier au Canada une quantité considérable de drogues dans une consignation de rubans de soie à destination d'une maison de commerce importante de cette ville. Cette maison de commerce, dit-on, n'était pas au courant du complot.

Freyvogel a demandé au juge de le laisser en libe té conditionnel pendant quinze jours pour qu'il pût mettre ordre à ses affaires avant de recevoir sa sentence.

"Je vais vous donner cinq ans, au pénitencier, répondit le juge Monet. Vou spourrez "mettre ordre à vos affaires" au pénitencier. Vous aurez le temps d'y penser. Je pourrais même vous condamner à sept ans de bagne mais je crois que cinq années seront suffisantes pour vous corriger".

Freyvogel qui croyait s'en tirer à meilleur compte, baissa la tête et prit le chemin des cellules.

Freyvogel avait été arrêté par le sergent Salt et le détective Courtois, de la police fédérale, après une enquête qui dura plusieurs mois. Il avait ses bureaux au No 26 square Victoria et il demeurait à Outremont.

Toronto, 28.—(P. C.)—Les principaux actionnaires de "La Rose Mining Co." vont tenter un effort, cette année, pour prendre la prépondérance au conseil de direction.

PROTESTATION

Jerusalem, 28.—(P. C.)—La visite de lord Balfour, l'administration de sir Herbert Samuel en Palestine et l'actuelle politique du gouvernement anglais, voilà trois choses contre lesquelles Omer Bittar, qui s'intitule président d'un comité conjoint de musulmans et de chrétiens envoie sa protestation à la Ligue des Nations et à la presse britannique.

Cette protestation est contenue dans un manifeste répandu parmi la population arabe de Palestine et dont la teneur est la suivante :

"Les populations musulmane et chrétienne de Palestine considèrent que la visite de lord Balfour à leur pays, visite dont l'objectif (il l'a déclaré au nom du gouvernement britannique) est de faire de la Palestine la patrie des Juifs, signifie la ruine pour les musulmans aussi bien que pour les chrétiens de Palestine.

"Dans tout le pays nous faisons des prières publiques dans les églises et dans les mosquées suppliant tous le Très-Haut de nous débarrasser de l'aggression sioniste qui est supportée par les armes anglaises.

"Nous protestons de nouveau contre le gouvernement anglais et en appelons au public d'Angleterre aussi bien qu'au monde entier contre tout le mal fait à notre cher pays. Sir Herbert Samuel, le haut commissaire, qui, alors qu'il était secrétaire d'Etat britannique, appliqua de mesures draconiennes contre l'invasion de l'Angleterre par les aliens, permet que la Palestine, sous son actuel gouvernement, soit envahie d'immigrants venus des ghettos allemand et polonais."

ENFIN !

Sandy Hook, 28 (P. C.—Le bateau contrebandier SB,117, autrefois utilisé pour la chasse aux sous-marins et sa cargaison de 1800 cargaide liqueurs ont été submergés ici au large de la jetée aujourd'hui après que les seize hommes dont se composait l'équipage eussent été capturés hier soir par les gardiens de la côte.

La poursuite s'est effectuée sur une distance de sept milles avant que le SB,117 prit feu et que les douaniers fussent capables de l'aborder.

GRATIS

Magnifique service en porcelaine richement décoré.

13 MORCEAUX

(valeur $4.50)

donné GRATIS avec le Thé et le Café

MIKADO

VERT, NOIR ou JAPON

Demandez-le à votre fournisseur

GLOBE TEA CO.
309 rue Notre-Dame O., Montréal
Tél. Main : 5036

Le beurre LAVAL pasteurisé est tout crème et il conserve son goût.

FOURRURES BRUTES

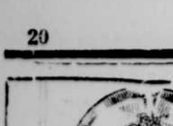

Nous sommes acheteurs de fourrures brutes au plus haut prix du marché. Attention spéciale aux expéditions par malle.

ALEX. BASTIEN LTEE
96 rue St-Joseph - Québec

COQUERELLES, PUNAISES

Pour débarrasser vos logements des **Coquerelles et ne jamais en revoir,** employez pour cela **La Poudre K-KREL;** elle est employée avec succès, garanti dans les institutions religieuses et les grands hôtels. **La Poudre K-Krel est en vente partout à 35c la grosse boîte.** Dépositaire: W. Brunet & Cie, pharmaciens, Québec. Manufacture, The Universal Insect Mfg. Co., No 130 rue St-Vallier, Québec, P. Q. Téléphone: 2-6532J.

Exigez sur chaque boîte la vignette ci-bas

K-KREL

TRADE MARK — MARQUE DÉPOSÉE

Dispensaire de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

1234 RUE ST-VALLIER

Lundi, de 9 à 10 a. m. Dr René Fortier, médecine infantile. De 10.30 à 11.30 a. m., Dr F.-E. Chabot, médecine infantile.

Mardi, de 9 à 10 a. m., Dr J.-Ed. Samson, chirurgie infantile. Maladie des os. De 10 à 11 h. a. m., Dr Charles Tucot, médecine infantile.

Mercredi, de 9 à 10 h. a. m., les docteurs Paquet, chirurgie infantile. De 10 à 11 a. m., Dr Jos. Vaillancourt, le nez, les oreilles, les yeux la gorge. De 10 à 11 a. m., Dr J.-Alex. Edge, anesthésie, médecine générale.

Jeudi, de 9 à 10 a. m., Dr Willie Verge, affection des poumons, du coeur, du tube digestif, 10 à 11 a. m., le docteur Paul Marceau, chirurgie infantile.

Vendredi, de 9 à 10 h. a. m., Dr Joseph Morin, médecine infantile.

Samedi, de 9 à 10 a. m., Dr Albert Drouin (sur entente), médecine infantile. Le docteur Alexandre Lemieux, dentiste tous les jours.

Ce dispensaire est ouvert aux enfants pauvres malades gratuitement. Personne n'est admis sans certificat de son curé.

Toussez-vous?

Elle rendait les siens misérables autant qu'elle l'était elle-même. Quelques gouttes de Shiloh auraient soulagé son rhume immédiatement. Shiloh est efficace, inoffensif et économique. Chez votre pharmacien 30c., 60c. et $1.20.

SHILOH contre le Rhume

Employez Celery King

une infusion légèrement laxative et tonique, pour toute la famille

Chez votre pharmacien 30c et 60c.

"Après en avoir pris deux bouteilles ma femme revint vite à la santé."

Le Carnol est un des meilleurs remèdes pour les femmes pendant la grossesse. Il n'y a pas d'époque dans la vie d'une femme où il est d'une plus haute importance de sauvegarder sa santé. Non seulement faut-il qu'elle protège sa propre santé dans cette période très critique, mais elle doit aussi avoir égard à la santé de l'enfant qui va naître. Lisez ce que le Carnol a fait pour Mme. Perry,—"Ma femme, il y a deux ans, justement avant la naissance de notre bébé, souffrait d'anémie et d'indigestion. Son estomac ne gardait rien. Nous avons fait l'essai d'un grand nombre de prétendus remèdes, des phosphates, et même des toniques à base de boeuf, fer et de vin, mais sans résultats. Un jour j'entrai dans une des pharmacies de l'endroit du nom de Crawfords et je demandai au pharmacien de me donner un tonique recommandable pour ma femme. Il me présenta une bouteille de Carnol avec force recommandations en me demandant d'en faire un essai loyal. Après en avoir pris deux bouteilles ma femme revint vite à la santé. Les couleurs lui remontèrent aux joues et elle recouvra complètement l'appétit. Nous trouvons le Carnol presqu'inappréciable pour notre bébé. Il constitue un remède utile, spécialement au temps de la dentition, nous n'en manquons jamais à la maison. J'éprouve un grand plaisir à recommander les mérites du Carnol. Comme reconstituant, comme remède pour les nerfs et merveilleux restaurateur dans tous les états d'épuisement, je ne pense pas qu'il y ait nulle part de remèdes comparables au Carnol"—Arthur T. Perry, 527-10th St., Brandon, Man. 5-24

SAVON BABY'S OWN

4-25

Cinq générations de Canadiennes l'ont recommandé

Lait Sain *pour Bébés, Malades, Enfants, et personnes âgées.*

Lait riche, ext. de grains maltés en poudre. Digestible—Pas de cuisson. Une collation délicieuse.

Exigez de votre fournisseur la Pastille de Peppermint.

RIVAL

faite par

PEPIN & ST-GERMAIN

816 Parthenais, Montréal

7-14-21-28 fév. 7-14-21-28 m. 4-11 a

CHICOUTIMI

EXPOSITION A HEBERTVILLE

Paiement du lait suivant sa richesse

Tout comme à Chicoutimi les cultivateurs de la partie est du Lac-St-Jean ont tenu une exposition annuelle de grains de semences et de graines fourragères. Ils rivalisent pour en faire un succès qui couronne chaque fois leurs louables efforts. L'exposition s'est terminée par un lunch improvisé à l'entrepôt de la Coopérative Fédérée et des discours et conférences comme les juges savent toujours en donner. Les conférenciers furent MM. Bernier et Morin, J.-H. Bois, A. Bleuin et Prince l'agronome de district qui chaque année, se fait remarquer par son grand sens pratique et sa facilité de parole.

Voici la liste des prix accordés aux exposants.

Classe "A". Cette classe comprend les semences enregistrées ou primées dans le concours de récoltes sur pied.

Section 1 Avoine : 1er prix, Wenceslas Bouchard, St-Gédéon; 2e, Eugène Plourde, St-Jérôme; 3e, Johnny Tremblay, St-Jérôme; 4e, Philippe Lapointe, Hébertville; 5e, Arthur Plourde, St-Jérôme.

Section 2 Blé du printemps: 1er prix Eugène Plourde, St-Jérôme; 2e, Joseph Boily, St-Gédéon.

Section 3, patates: 1er prix, Joseph Boily, St-Gédéon; 2e, Joseph Côté, St-Gédéon; 3e, E.-D. Claveau, St-Gédéon.

Classe B.—Cette classe comprend les grains nettoyés non enregistrés mais de variétés pures.

Section A.—Avoine Bannière (Banner): 1er prix, Arthur Plourde, St-Jérôme; 2e, Raoul Tremblay, St-Jérôme; 3e, Joseph Tremblay, St-Gédéon.

Sections 5, Avoine de toute autre variété que l'avoine Bannière : 1er prix, Philippe Lapointe, Hébertville; 2e, E.-D. Claveau, St-Gédéon, 3e, J.-A. Lessard, St-Gédéon.

Section 6: Blé de printemps; Fèves rouges et fèves blanches; 1er prix, Edgar Gagnon, St-Jérome; 2e, Johny Tremblay, St-Jérôme; 3e, J.-Arthur Brassard, St-Gédéon.

Section 7. Blé de printemps : cette section comprend toutes les autres variétés que le blé fève : 1e prix, Raoul Tremblay, Saint-Jérôme; 2e prix, Emilien Gagnon, Saint-Jérôme ; 3e prix, Wenceslas Bouchard, Saint-Gédéon.

Section 8, patates blanches : 1er prix, Philippe Lapointe, Hébertville; 2e prix, Emilien Gagnon, Saint-Jérôme ; 3e prix, Wenceslas Bouchard, Saint-Gédéon.

Section 9, patates rouges ; 1er prix, David Gauthier, Station d'Hébertville ; 2e prix, Wencelsas Bouchard, Saint-Gédéon ; 3e prix, André Bouchard, Saint-Gédéon.

Section 10 : 1er prix, Arthur Plourde, Saint-Jérôme ; 2e prix, Emilien Gagnon, Saint-Jérôme.

Section 11, fèves blanches : 1er prix, Arthur Plourde, Saint-Jérôme 2e prix, Eugène Plourde, Saint-Jérôme ; 3e prix, Odina Potvin, Saint-Jérôme.

Section 12 graines de Mil : 1er prix, E.-D. Claveau St-Gédéon, 2e, Philippe Lapointe Hébertville.

Section 13 graines de trèfles rouge : Prix David Gauthier Hébertville.

Section 14 graines de trèfles alsique 1er prix, E.-D. Claveau St-Gédéon, 2e, David Gauthier Station d'Hébertville.

Section 16 Sarrasin : 1er prix, André Bouchard St-Gédéon; 2e, Wenceslas Bouchard St-Gédéon.

Section 17 graines de lin : 1er prix J.-A. Brassard St-Gédéon; 2e, Wenceslas Bouchard St-Gédéon.

A Chicoutimi, certains cultivateurs se sont plaints du fait, qui est encore vrai que ce sont toujours les mêmes qui gagnent les prix. Nous supposons que la même chose se produira à Hébertville. La réponse est très courte. Les prix sont toujours gangés 1er par ceux qui exposent 2e par les cultivateurs qui comprennent l'importance de la Société d'Agriculture et qui en font partie. Nous applaudissons à ce sujet M. Pierre Bergeron de Jonquière qui est membres de la Société mais qui n'a pas exposé. L'an prochain dit-il je serai ici pour prendre part à l'exposition comme exposant. Le père de M. Bergeron feu Pascal Bergeron fut lon gtemps directeur et même président de la Société d'Agriculture du Comté de Chicoutimi.

De retour d'une importante délégation

Joachim Jobin maire du Canton de Chicoutimi, M. Arthur Tremblay ancien maire et M. Georges Maltais membre du conseil, nous arrivent de Québec où ils sont allés avec le concours du député M. Delisle plaider (il n'y a pas que les avocats qui plaident) la fameuse question soumise aux tribunaux et qui a été jugée en dernier ressort contre le Canton. C'est devant le premier Ministre lui-même et devant l'hon. M. Perron que nos représentants ont exposé leur cause. Ils reviennent très satisfaits de l'accueil dont ils tnt été l'objet et de l'empressement de M. Delisle à les supporter. Dans la paroisse, on a appris avec plaisir le résultat de cette mission importante et qui assure un résultat final favorable.

Les délégués ont aussi rencontré l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture et ont exprimé leur approbation du système mis en force concernant le paiement du lait suivant sa richesse.

Cette question fera l'objet d'un article spéciale sur l'un des prochains numéros de notre journal.

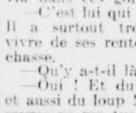

Gratis 200 belles primes. Demandez 50 paquets de graines de légumes assorties et notre catalogue. Quand vendus retournez $3.00 Pour $1.00 vous recevrez 250 morceaux de rose ou 2 lbs de coton poste payé. Adressez: **Allen Nouveautés, St-Zacharie, Que.**

AMOS

Mascarade Mi-Carême

Dimanche dernier nous avons eu à la patinoire locale une magnifique mascarade, des beaux et nombreux prix ont été distribués aux concurrents. Parmi les gagnants il faut citer M. Pierre Gervais, premier prix pour costume et 1er prix pour course en patin, Mlle Lilianne Lacasse, 1er prix des dames pour costume, M. René Nadeau, 1er prix pour homme course à pieds, un grand nombre d'autres prix ont été aussi distribués mais nous n'avons pu nous procurer les noms des gagnants. Les juges étaient: MM. Aurèle Drouin, Jos. Gouin, Paul Vincent H. Lemieux Julien Dumont et autres. Organisateur, M. Lucippe Yvon.

Partie de hockey

Malgré la saison avancée notre patinoire était encore assez belle dimanche dernier pour permettre aux joueurs de hockey de former un Pick Up et de jouer une partie. Après 60 minutes de jeu les deux équipes faisaient partie nulle. Nous croyons que cette partie sera la dernière sur notre patinoire cette année.

Soirée intime

Dimanche dernier le 22 courant Mlle Elianne Nault donnait à la demeure de M. et Mme Philippe Massicotte une soirée à ses amis. Parmi les invitées on remarquait: Bernadette Veillet, Flore Trudel, Simone Cossette, Reine-Blanche Nault, Elouise Nault, Anna Langevin, Catherine Baribeau, Marie-Jeanne Houde Thérèse Bigué, MM. J.-Aug. Gagnon, J.-V. Sirois, Pierre Trudel, Jean Trudel, Raoul Giguère, Pierre Gervais, A. Riley, et quelques autres. La musique, le chant et la déclamation furent les principales attractions de la soirée! Vers minuit un réveillon fut servi à toutes les personnes présentes.

Notes sociales

M. l'abbé Jules Michaud, curé de Genier, Ont., est venu passer quelques jours au presbytère, la semaine dernière.

—M. le curé J.-O.-V. Dudemaine est allé a Privat dans le cours de la semaine pour prendre part au concours des confessions pour Pâques.

FEU M. ALPHONSE LANGLAIS

Nous apprenons avec regret le décès, survenu hier, après une longue maladie, de M. Alphonse Langlais, de cette ville.

Le défunt, qui était l'un des citoyens les plus estimés de Saint-Sauveur, était âgé de 65 ans et 6 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse, née Clara Desjardins, deux fils, MM. Arthur et Joseph Langlais, et trois filles, Mme Rosario Brousseau, Mme Ernest Robert, et Mlle Marie-Jeanne Langlais.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 mars, à 9 heures à l'église Notre-Dames-de-Grâce. Le cortège funèbre quittera la résidence mortuaire, 94 rue Signal, à neuf heures moins un quart.

"Le Soleil" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

Pourquoi certains hommes échouent sur le chemin du succès

"L'insomnie", nous dit le docteur Kennedy, est l'un des signes les plus communs de la nervosité. Un autre c'est l'agitation physique. Vous montrez des signes de nervosité quand vous ne pouvez vous empêcher de froncer les sourcils, hausser les épaules, vous balancer un pied quand vous avez les jambes croisés; ou quand vous ne pouvez vous asseoir à un pupitre ou à une table sans continuellement pianoter des doigts."

LES symptômes d'avertissement, qu'on vient de décrire, valent bien la peine qu'on les étudie avec soin parce que, grâce à cette connaissance, on peut découvrir les indices de baisse d'énergie nerveuse tandis qu'il est encore temps d'en prévenir les résultats graves.

Votre système digestif n'a pas réussi à fournir la nourriture voulue au système nerveux.

A cause de quoi il vaus faut de l'aide de l'extérieur, comme la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, avant que vous puissiez reprendre votre force et votre vigueur.

Vous n'aurez pas à suivre longtemps ce traitement restaurant avant de dormir mieux, de vous mieux reposer; l'appétit et la digestion s'amélioreront et vous vous trouverez comme il faut sur le chemin de la santé et du bonheur.

La Nourriture du Dr. Chase Pour les Nerfs

60cts la boite chez tous les marchands ou de chez Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto.

LAXATIF INOFFENSIF

Tous les enfants en aiment le goût agréable

Mère!

Votre enfant malade, constipé a besoin du "Sirop de Figues Californie"

Vite la mère! Même un enfant fiévreux, bilieux ou constipé aime le goût agréable du "Sirop de Figues de Californie". Ce gentil laxatif inoffensif ne manque jamais d'adoucir l'estomac et de faire évacuer l'intestin. Une cuillerée qu'on donne aujourd'hui peut empêcher un enfant d'être malade demain. Il ne cause ni crampes ni réactions. Il ne contient ni narcotiques ou drogues calmantes.

Demandez à votre pharmacien l'authentique "Sirop de Figues de Californie" dont les instructions pour bébés et enfants de tout âge sont imprimées sur la bouteille. Mère! Il vous faut dire "Californie", sans quoi on s'expose à avoir une imitation de sirop de figues.

PRELARTS A BON MARCHE

Feltol depuis, la verge	36c
Prélarts depuis, la verge	39c
Linoléum anglais, la verge	75c
Prélarts anglais, la verge	60c

VENEZ VOIR NOS PATRONS NOUVEAUX

Demandez à l'un de nos nombreux clients.

J.-R. CROTEAU, 42 ST-JOSEPH

QUELQUES SYMPTOMES des TROUBLES VISUELS

Lorsque la FATIGUE, la NERVOSITE, les MAUX de TETE vous troublent, dites-vous que probablement vos YEUX en sont la cause.

FAITESV-OUS EXAMINER LES YEUX PAR

T.-E. DUPLESSIS, D. O. Spécialiste

Si le service D'OPTIQUE DUPLESSIS est POPULAIRE c'est qu'il a fait ses PREUVES

T.-E. DUPLESSIS, D. O. 139 ST-JOSEPH Angle Laliberté

W. BRUNET & CIE LTEE. — Tél : 2-2751

GRATIS Beauté, Fermeté de la Poitrine

DISPARITION DES CREUX DES EPAULES ET DE LA GORGE PAR L'EMPLOI DU REFORMATEUR MYRRIAM DUBREUIL EN 25 JOURS.

Le Réformateur Myrriam Dubreuil, garanti absolument sans danger, approuvé par les sommités médicales, développe et raffermit très rapidement la POITRINE.

Il exerce une action reconstituante certaine et durable sur le BUSTE.

Très bon pour les personnes NERVEUSES.

Bienfaisant pour la SANTE comme TONIQUE pour RENFORCIR femmes et filles.

"ENGRAISSERA LES PERSONNES MAIGRES EN 25 JOURS."

Envoyez 5c en timbres et nous vous enverrons GRATIS une brochure de 32 pages, avec échantillon du REFORMATEUR.

Mme MYRRIAM DUBREUIL, 230 Parc Lafontaine
Dept 10. Boite Postale 2753 MONTREAL

Les Enfants Préféreront LES DATTES OLD CITY

parce qu'elles sont préparées au sucre granulé, ce qui les rend encore plus délicieuses, et elles sont conservées dans des boites cirées, à l'épreuve de la poussière.

FOURNISSEURS EN GROS

J.-B. Renaud & Cie Inc.

QUEBEC

Pratts

La Nourriture Pour les Poussins Conserve Toute Votre Couvée

Malgré leur délicate emprise sur la vie, on peut sauver tous les poussins si on en prend bien soin et si on les nourrit comme il faut. La Nourriture de Pratt pour les Poussins est un excellent aliment : elle fait VIVRE et PROFITER les poussins; elle leur aide à faire des os, des muscles et des plumes et, grâce à ses vertus antiseptiques, elle écarte bien des maladies mortelles auxquelles les poussins sont sujets. L'expérience nous justifie de dire que si vous voulez sauver 100 pour cent de la couvée, il faut la soigner à la

Nourriture de Pratt pour les Poussins

Les poussins sont sujets à la diarrhée blanche, qui est fatale si on ne l'arrête et ne la soulage pas tout de suite avec les Tablettes à Diarrhée Blanche de Pratt, dissoutes dans l'eau à boire. Les poux de tête font une autre affliction fatale, à laquelle on remédie par l'Onguent Pratt pour les Poux de Tête. Les remèdes Pratt sauvent chaque saison des centaines de milliers de poussins en élevé. En vente chez tous les marchands.

Ecrire pour avoir le Manuel de Pratt sur les Volailles — GRATIS

Pratt Food Co., of Canada, Limited
305 Carlaw Ave., Toronto, Ont.

Feuilleton du "SOLEIL"

LE CHATEAU d'un NOUVEAU RICHE

par Jean DRAULT

No 3

—Quand je suis parti de Monistrol-d'Allier, je croyais n'aller qu'à Paris... J'allais à Moscou...

LES CHOSES BIZARRES QUI RATTACHENT A LA VIE

Ils prenaient le café. De sa poche le comte de Foulayronnes sortait un étui plat en or ciselé, à ses armes. Il offrait au grand-due des cigares bagués, d'une dimension imposante.

—Ils ne vaudront pas ceux que vous m'avez offerts jadis! fit-il. Ceux-là étaient, m'avez-vous dit, de la provision de l'empereur.

—Exact!... Ainsi donc, disiez-vous, vous avez aussi des bolcheviks dans votre existence, cher ami?

—J'en ai un!

—Oh! racontez-moi cela!...

—J'habite un pays qui fut le théâtre des guerres de partisans, au moyen âge, à la Renaissance, sous Louis XIV et à la Révolution, principalement au Directoire. C'est le Gévaudan, à la croisée des Cévennes et des montagnes de l'Ardèche. Les gorges profondes de l'Allier créent un des sites les plus solitaires et les plus sauvages qui soient en Europe. Mon château, mon burg, pourrais-je dire, domine une petite ville située à un endroit où s'élargissent ces ravins prodigieux.

C'est Monistrol-d'Allier. Un chemin de fer passe d'un bout à l'autre des gorges, moitié à l'air libre, moitié sous de longs tunnels. Il conduit de Clermont-Ferrand à Nîmes. Les guides et les indicateurs ont évité de signaler à l'excès ce coin sauvage où l'Allier, tantôt coule sur des cailloux qui permettraient à un enfant de le traverser sans danger, tantôt s'endort en des coudes, où son lit s'élargit et forme des poches. La surface de ses eaux apparaît là calme et sombre. On a renoncé à trouver le fond de certains de ces gouffres. Vienne un orage ou la fonte des neiges, l'Allier devient torrent furieux. Avez-vous entendu parler de l'auberge sinistre de Peirebeilhe?

—Ma foi non, mon cher comte.

—On y assassinait les voyageurs, sous l'Empire, sous la Restauration et la monarchie de juillet. Cette auberge n'est pas si loin de mon burg. Elle ne fut pas le seul coupe-gorge de ce pays perdu.

"Telle est l'atmosphère de mon pays natal, couvert de ruines de châteaux, d'abbayes, de grottes, de souterrains et où il existe encore une trappe, celle de Notre-Dame des Neiges.

—Un peu déserte, votre région natale! Mais vous y faites de grandes chasses!

—Oui!

—Et vous avez trouvé du bolchevik dans ces gorges de l'Allier!

—C'est lui qui m'a trouvé, pardon. Il a surtout trouvé le moyen de vivre de ses rentes sur mes terres de chasse.

—Qu'y a-t-il là du sanglier?

—Oui! Et du cerf! Du sanglier et aussi du loup!... Ah! si Boucasseyres ne me tuait que des loups...

—Boucasseyres?

—C'est mon bolchevik, un braconnier féroce et dangereux, qui rabat mon lapin, avec ses complices, jusque sous mes fenêtres, dans mon parc!... Une légende s'est faite autour de moi! Mon grand-père, pauvre et ruiné, vivait dans la petite partie du château de Monistrol qui n'était pas encore crevée ou éboulée. Il lui restait deux fermes sur seize qui avaient dépendu du domaine. Mon père fit le riche mariage que vous savez, racheta quelques fermes et réédifia le château. Ma mère était fille du parfumeur qui s'enrichit dans le vinaigre de Bully. Un frère de ma mère, en Amérique, décupla sa fortune déjà grande et devint le roi des fourrures. J'héritai de lui il y a quelques années. Je rétablis alors le château dans sa forme première. Je devins le nabab, je suis un roi dans ce pays pauvre, où il y a de braves gens auxquels je n'ai jamais rien refusé, tant en services d'argent qu'en délais de paiement de fermages. Il y a aussi des descendants d brigands auxquels des politiciens ont monté la tête, redoutant que l'ambition politique ne s'emparât de moi. Quels imbéciles! Ils auraient éveillé en moi l'ambition politique si je n'avais pas été le dégoûté de tout que je suis très vite devenu. Boucasseyres a donc décrété que mes terres et mon gibier étaient aussi bien à lui qu'à moi, en vertu des lois naturelles, et sur trois départements.

—Le communisme, comme à Moscou!...

—Bouscasseyres a ressuscité la ligue des affouagers,née de la Révolution, pour faire renaître le droit, d'ailleurs humain, de couper une certaine quantité de bois dans les forêts de seigneur. Ce droit existait avant 1789, car la Révolution avantagea le ppriétaire capitaliste. Si Boucasseyres n'avait fait que préconiser l-retour à certains bienfaits de l'ancien régime détruits par 1789, passe!... mais Boucasseyres a prêché à Chanteuges, à Prades Saint-Julien, à Chapeauroux, à Langogne, à Montpezat, à la Bastide, qu'il n'était pas juste que je me gorgeasse de perdreaux, de râbles de lièvres, de cuissots de sanglier et de filets de chevreuil, tandis que le peuple en était réduit à la soupe au ventre de mouton et à "lou cousina"!... Imbécile!... Je mange "lou cousina", moi aussi!

—"Lou cousina"?

—La soupe de châtaignes!... La femme de mon jardinier la réussit merveilleusement.

—Elle réussit donc tout, la femme de votre jardinier?

—Tout! Elle et son mari sont peut-être les deux êtres au monde qui me soient dévoués sans arrière-pensée d'intérêt.

—Cela se trouve davantage parmi les petits.

—N'est-ce pas, Altesse?

—On s'en aperçoit lors de la dégringolade!

—Encore ne suis-je pas bien sûr que Jacques Neigles...

—Jacques Neigles?

—C'est le nom de mon jardinier... ne regarde pas ma situation de fortune avec un oeil d'envie... Il a été cocher de fiacre à Paris, vous ai-je dit. On ramène toujours de Paris, des idées de révolution. Sa femme, qui est toujours restée en Auvergne, est plus simple et moins raisonneuse. Jacques Neigles ne commence jamais une phrase que par ces mots: Un supposition que je serais investi de la fortune de M. le comte..." Et alors, tout serait bien il ne pleuvrait que lorsque Jacques Neigles daignerait autoriser Dieu à laisser tomber la pluie. Et Boucasseyres, n'aurait qu'à bien se tenir. Boucasseyres serait déjà au fond d'un gouffre de l'Allier avec une pierre au cou... Car Jacques Neigles a peur de Boucasseyres... Un jour, une balle a sifflé aux oreilles de Jacques Neigles, tandis qu'il sarclait une planche de fraisiers. Le coup de feu avait été tiré tout près. Le tireur était resté invisible. Neigles crut que c'était Boucasseyres. Et je le crois aussi.

—Ah! Vous le croyez?

—Je le crois parce que Boucasseyres a tiré également sur moi, quelques jours après!

—Il tire donc sur tout le monde?

—Sur beaucoup de gens qu'il n'aime pas... Il sait que Neigles l'espionne et me renseigne sur ses braconnages. Croiriez-vous que cette balle qui a sifflé à mes oreilles m'a peut-être arraché aux humeurs noires qui empoisonnaient ma vie?

—Un bon médecin, ce bolchevik de l'Allier?

—Mais oui! Vous allez voir! Ce fus comme une insulte, un soufflet qui font se redresser une âme. J'avais la conviction, mais non la preuve, que c'était lui qui avait tiré sur moi. Huit jours durant, je me mis à l'affût dans les gorges selon les indications que me fournit Jacques Neigles.

—Ah! ah! l'affaire se corsait...

—J'ai tiré sur le bandit aux environs d'Alleyras, à dix kilomètres de chez moi; il passait au fond des gorges, traversant l'Allier sur un petit barrage de pierres, et moi je planais à cinquante mètres au-dessus de lui, caché à demi dans un massif de chênes verts et de petits châtaigniers. Je l'ai manqué...

—L'homme a-t-il su que vous aviez tiré sur lui?

—Sans contredit!... Il a riposté.

—Bah! sans vous voir?

—Sans me voir!... Mais il avait soupçonné, guidé par la fumée, d'où j'avais tiré. La balle a sifflé à l'oreille droite de Jacques Neigles, qui a déclaré: "Une supposition que serais investi de la fortune de M. le comte, j'achèterais, quand j'irais à Paris, une canardière ou un fusil à plus longue portée."

—On s'amuse chez vous!... Vous risquez de vous faire tuer!

—Et après?

Vous vous seriez intéressé à l'existence à Moscou, vous!... plaisanta le grand-due qui ajouta: Et vous êtes venu à Paris justement pour acheter la canardière?

—Je vais l'acheter! Mais je ne suis pas venu surtout pour cela!

—Excusez-moi, comte, je viens d'être indiscret!

—Pas du tout! Je vais vous dire ce qui m'amène à Paris... Je vous ai dit que la seule femme que j'aie jamais songer à épouser était morte. Ce mariage aurait modifié mon existence. Je n'en serais pas réduit à me distraire avec des duels au fusil! J'ai relu un passage des "Mémoires d'outre-tombe" où Châteaubriand a célébré le souvenir de Mme de Beaumont en des pages qui valent un monument commémoratif. J'ai tenté d'en faire autant pour la femme que j'ai perdue!

—Hein?

—Avec des moyens moindres, évidemment. Mes débuts d'homme de lettres ont été inspirés ainsi par un deuil! J'ai composé une pièce intime dans laquelle une passion mutuelle fut rompue par la mort!

—Une pièce de théâtre!... L'avez-vous présentée au Théâtre-Français?

—L'éclat de cette scène m'a épouvanté. Et puis, je veux voir ouer ma pièce...

—Comment pouvez-vous être sûr de la voir jouer?

—J'ai payé pour ça!... La date de la représentation est fixée. C'est dans un théâtre nouveau.

—Mondain?

—Pas pour deux sous!... Cela s'appelle "La Soupente de Thespis". Théâtre d'avant-garde. Théâtre de jeunes. On répète ma pièce, j'ai lu, en chemin de fer, dans l'**Echo de Paris,** que la répétition générale a lieu dans quatre jours. J'ai mon service : deux fauteuils que m'a adressés le directeur, un nommé Claquette!

—Et le titre?

—Voyez! fit Foulayronnes, en tendant au grand due un organe d'informations théâtrales.

Tout haut, le grand-due Kalixt lut ce "communiqué":

"Mardi soir, 9 janvier 1924, pour l'ouverture de "La Soupente de Thespis" : répétition générale de **Glas nuptial,** pièce en trois actes, de M. Blaise Peyrolle, pour les débuts au théâtre de **Mlle Clairette de la Vallée d'Ormelles.** On sait que cette jeune artiste s'est déjà rendue célèbre au music hall par son talent d'imitation des vedettes hommes, notamment Dranem et Dorville. Ses dons dramatiques la destinent au théâtre, car elle imite également Bartet, artiste regrettée. A côté de ce début sensationnel, on applaudira, dans **Glas nuptial,** l'artiste célèbre Polydore Vernouillet, que beaucoup de critiques dramatiques croyaient mort. Arrêtons-nous là pour aujourd'hui. A demain d'autres surprises concernant la "Soupente de Thespis". Ajoutons, toutefois, que la "Soupente de Thespis" a pour secrétaire général notre distingué confrère Hubert Moulinet, bien connu par son volume de poésie: l'**Ame Parfumée.**

—C'est ce Moulinet qui a rédigé cela? fit le grand-due.

—Oui!.. Et il tient à ce qu'on le sache.

—Cette annonce est longue et a dû coûter cher. Ils ont donc de l'argent!

—Ils ont le mien! fit Foulayronnes. Je voulais être joué vite. J'ai écrit au premier théâtre qui se fondait. Depuis la guerre, on en crée, à Paris, deux par semaine en moyenne. Il y en a partout : dans les greniers, dans les caves, à l'entresol, dans des souterrains.

—Je connais le nom de ce vieux comédien, figurez-vous!

—Vernouillet? Mais moi aussi...

—Mais oui!.. Il jouait au Gymnase. Il faisait le père dans une pièce où Jane Hading faisait sa fille.

—Sapristi!... A ce point-là!... Je commence à être inquiet!...

—Je le serais davantage, à votre place, de la demoiselle d'Ormelles de la Vallée!.. sourit le grand-due. Elle imite beaucoup de gens.

—Si encore elle imite Bartet sans discontinuer, cela ira bien!.. rétéchit Foulayronnes. Elle doit jouer le rôle d'une demoiselle postière arriviste, ambitieuse et jalouse. Mais si elle s'oublie et se met à imiter Dranem dans une scène de passion, cela risque de devenir fâcheux!...

—Je vois que vous prenez la chose assez gaiement. Cela vaut mieux!

—Pourquoi la prendrais-je au tragique? Je pressens que j'ai été roulé par ce Claquette... Ça m'apprendra à présenter mes pièces autre part qu'à l'Odéon... Je suis joué sous un pseudonyme. Que risqué-je?

—Quelqu'un sait-il que c'est vous l'auteur?

—ersonne, à part vous, Altesse! Après avoir écrit cette pièce, j'aurais dû l'ensevelir dans un tiroir-mausolée. Mais nous sommes tous les mêmes... l'orgueil d'auteur se développe en nous. J'ai tellement pâli sur cette pièce, que j'ai pu croire qu'elle constituait vraiment un monument littéraire. Une fois écrite, je la proposai à cette **Soupente de Thespis** alors en projet seulement.

—Ne dit-on pas plutôt Chariot de Thespis? Pourquoi Soupente?

—Le directeur l'expliqua dans son programme de lancement. Thespis, dieu forain, dieu saltimbanque des

A suivre

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le Sentiment n'y Fait Rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

34e Année No 79 — QUEBEC, SAMEDI 28 MARS 1925 — EDITION QUOTIDIENNE PRIX: DEUX CENTINS

LA COMM. DES LIQUEURS RECOIT UN BEAU TEMOIGNAGE

LE CONSEIL LEGISLATIF ETUDIERA LE BILL DE QUEBEC LA SEMAINE PROCHAINE--LA LOI DES LIQUEURS AMENDEE

M. NOLIN ET LES TRAVAUX DE LA RUE SAINT-OLIVIER

Le témoin produit les comptes relativement à la construction du canal de la rue ci-haut mentionnée—Une courte séance—Les extras

MADAME NOLIN INTERROGEE CHEZ ELLE

Monsieur Joseph Nolin, contracteur, après avoir témoigné pendant trois jours presque sans interruption a de nouveau été entendu, hier après-midi, à l'enquête municipale. Il a été l'objet d'un interrogatoire serré de la part des avocats des requérants et particulièrement de Me L.-G. Belley qui lui a fait produire tous les comptes qu'il a envoyés à la ville pour ses travaux du canal de la rue St-Olivier et du mur de soutènement, dont on a tant parlé depuis une quinzaine de jours. Après une très courte séance, la cour a été ajournée à lundi matin pour entendre les témoins de la défense sur la question du referendum.

Comme nous le disions hier, à 11 h. 30 deux des requérants, MM. Brulotte et Bélanger— leur procureur Me Maurice Dupré, C. R., Mes Choquette, Langlais et Taschereau et un avocat du public se sont rendus au domicile de M. Nolin avec le greffier de l'enquête pour y prendre la déposition de Mme Nolin dont l'état de santé ne permettait pas de se rendre à la cour.

Aucune déclaration importante ou même intéressante n'a été faite par le témoin.

SEANCE DE VENDREDI APRES-MIDI

Le premier et le seul témoin entendu, hier après-midi, conformément aux conventions passées entre les parties jeudi, est M. Jos. Nolin.

Par Me Belley:

—Avez-vous eu, depuis le 9 août, différents montants de la cité?

—J'ai reçu tous les montants mentionnés dans l'exhibit R. 14.

—Qu'avez-vous fait de cet argent? L'avez-vous déposé à la banque?

—Je ne m'en suis servi pour payer mes hommes.

—Avez-vous fait le calcul des sommes que vous aviez ainsi reçues?

—J'ai reçu $19,255.28.

—Combien avez-vous payé à la maison Samson et Filion?

Je ne sais combien; il me faudrait référer à mes comptes.

—Tout l'argent qui n'a pas servi à payer vos hommes a été payé à Samson et Filion?

—Ah! non! j'ai également payé d'autres choses.

—Alors, faites le calcul et produisez-nous le résultat.

Me L.-A. Cannon, procureur du public, s'objecte à cette preuve.

—Il a été entendu, hier, dit-il, que la preuve des requérants était close et je m'objecte à ce que de nouveaux documents soient maintenant produits.

L'objection est maintenue et Me Antonio Langlais, avocat du maire, transquestionne le témoin Nolin.

—Vous avez un contrat de la ville, M. Nolin, pour la construction d'un canal partant du carré Parent et allant jusqu'à la côte Samson?

—Oui.

—Qui vous a indiqué l'endroit où devait se faire la tranchée?

—C'est l'ingénieur du département, M. Tremblay.

—Vous a-t-on montré un plan quand vous avez soumissionné?

—Un plan m'a été montré par M. Tremblay.

—Le plan que vous avez vu alors est-il celui que je vous montre?

—Il n'était pas encore terminé.

—Voulez-vous regarder ce plan et me dire si les profondeurs des élévations qui y sont indiquées correspondent à celles que vous avez vues sur le plan que vous a montré l'ingénieur Tremblay?

—C'est exactement la même chose.

—D'après quelles instructions avez-vous construit le canal en question?

—Sur les instructions de l'ingénieur du département.

—Et je comprends qu'à un certain moment vous avez commencé

(Suite à la page 13)

COMMISSAIRE?

M. PIERRE BEAULE, président des Unions Nationales Catholiques, qui deviendrait le représentant des ouvriers dans la Commission de l'Exposition

UNE FEMME DE BIEN DECEDEE

L'épouse de l'ex-échevin Dr V. Martin meurt presque subitement hier soir à sa résidence, succombant à la congestion cérébrale

REGRETS UNANIMES

Le "Soleil" a le regret d'annoncer ce matin la mort foudroyante de l'épouse du Dr Valmont Martin, survenue hier soir, vers dix heures, à la résidence du Dr Martin, 189 rue des Fossés.

Jusque vers quatre heures, hier après-midi, rien, dans l'état de santé apparemment florissant de Mme Martin, ne permettait d'entrevoir qu'elle dût créer quelques heures plus tard, au sein du foyer familial, un deuil aussi cruel et aussi inattendu.

La regrettée défunte a succombé à une congestion cérébrale, dont les soins les plus diligents de la science médicale et des membres de la famille réunis ne purent empêcher les progrès jusqu'à l'issue fatale.

La société féminine de Québec perd en Mme Martin une femme distinguée, qui l'honorait, tandis que la famille déplore la perte d'une mère d'une épouse modèle.

La défunte, née Eugénie Brunet, était âgée de 47 ans.

Outre son mari elle laisse après elle pour la pleurer quatre enfants: Paul, Yvonne, Jacqueline et Jean.

Elle était la sœur de MM. Willio Brunet, pharmacien bien connu de Québec, de l'abbé Eugène Brunet, de Mme Chs-A. Parent, de Mme J.-N. Miller du département de l'Instruction publique et Mme de Hubert Cimon, avocat la belle-sœur de Mmes Ludovic et Georges Brunet, de la Rvde Sœur Ste-Jeanne, de l'Hôtel-Dieu de Québec et la tante de notre estimé collaborateur M. Pierre Brunet.

Parmi ses beaux-frères et belles-sœurs, relevons les noms de M.M. Henri Gingras, de Mme Bidgeon, de MM. Clovis, Edouard, Antoine, Eugène et Berchmans Martin, fils du Dr Martin, de Carleton, son beau-père, de MM. Arthur Arsenault, de Bonaventure et Arthur McIssac de New-Carlisle.

Feu Mme Martin avait étudié au couvent des rvdes Dames Ursulines de Québec.

Elle faisait partie du Cercle des Dames Canadiennes où la nouvelle de sa mort sera accueillie avec un vif regret.

Au moral, la défunte était douée des plus remarquables qualités de l'esprit et du cœur. Sa grande charité s'exerçait discrètement mais, dans une large mesure au profit de l'Oeuvre de Notre-Dame du Bon-Conseil pour la protection des jeunes filles.

A la famille cruellement éprouvée par le deuil qui vient de la frapper le "Soleil" offre ses meilleures condoléances.

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

C'est ce soir, à 8 heures 30, que le Cercle des Voyageurs tiendra son assemblée générale qui promet d'être très importante et très intéressante, si l'on en juge par le programme qui sera exécuté.

La réunion s'ouvrira sous la présidence de M. J.-L. Lamonde, le président actuel, et l'on procédera immédiatement aux affaires de routine. Vers 9 heures, M. G.-E. Marquis, le chef du bureau provincial des statistiques, donnera une conférence. Il traitera, avec talent et érudition, comme toujours, un sujet qui devrait vivement intéresser les voyageurs de commerce: "L'Expansion industrielle de la province de Québec".

Après cette causerie, quelques membres du cercle, dont la renommée artistique n'est plus à faire, se feront entendre dans un répertoire choisi et qui devrait obtenir un grand succès. La partie musicale de la soirée est sous l'intelligente direction de M. Maurice Bouliane et il aura pour le seconder, MM. Placide et Laurent Morency, et plusieurs autres. C'est tout dire.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'EXPOSITION?

M. Gustave Langelier représenterait le ministre d'agriculture d'Ottawa et M. Pierre Beaulé serait le représentant des ouvriers

DE SIMPLES RUMEURS

Il y a quelque temps, à l'expiration de leur terme, les commissaires de l'exposition, par une résolution du conseil, étaient continués en office jusqu'au 1er avril.

Hier soir, au comité des finances, l'échevin Bertrand, se basant sur l'amendement qui a été inséré dans le bill de la cité, au comité des bills privés de la législature, puis du comité du Conseil législatif, qui décrète que les commissaires devront rester en fonctions aussi longtemps qu'on ne leur aura pas nommé de successeur, a attiré l'attention de ses collègues, sur la nécessité qu'il y avait, avant le 1er avril, de décider si on doit en nommer d'autres ou renouveler leur mandat.

L'échevin Bédard, qui présidait la séance, a fait remarquer que le comité ne pouvait rien faire avant que le bill de la cité soit sanctionné par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire qu'il faudra attendre qu'il ait franchi la dernière étape.

Après la séance, comme on lui demandait ce qui adviendrait, par exemple, dans le cas où le bill de la cité ne serait sanctionné qu'après le 1er avril, et que cette clause, autorisant la ville à laisser les commissaires actuels continuer leur terme jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés serait biffée, le président du comité nous répondait: "Il nous faudra en nommer d'autres, mais il est toujours loisible au conseil, après cet interrègne, de nommer les mêmes, pour un autre terme d'un an."

On sait que dans l'amendement qui a été inséré dans le bill de Québec, il est dit qu'à l'avenir la ville pourra nommer trois commissaires, dont un ouvrier, un industriel et un représentant du conseil, laissant aux ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, le soin de désigner les deux autres commissaires, avec le proviso que le maire sera président de la Commission "ex-officio".

C'est en conformité avec cela, lorsque le bill de la cité aura été définitivement adopté, au Parlement, que nos édiles devront agir, à l'avenir, dans le choix des commissaires et, bien qu'il n'y ait rien de fait, pour le moment, on dit l'hôtel de ville, qu'il n'y aurait couramment dans les couloirs de rien d'impossible, à ce que le représentan du ministère de l'Agriculture d'Ottawa soit tout désigné, dans la personne de M. Gustave Langelier, directeur de la Ferme Expérimentale au Cap-Rouge.

La rumeur désigne également, comme représentant des ouvriers, dans la commission, M. le chevalier Pierre Beaulé, président des Unions nationales catholiques.

Nous donnons ces rumeurs sous toutes réserve, cependant.

LES MELANGES DE LA COMMISSION DES LIQUEURS SONT BIEN FAITS

CHEVALIER

M. l'abbé CAMILLE ROY, recteur de l'Université Laval, qui va recevoir la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

C'est ce que déclare le sénateur M. Wilson qui possède une grande expérience dans le commerce des liqueurs qu'il a abandonné en 1921—Un témoignage intéressant devant le comité des comptes publics

SAINS ET DE BONNE QUALITE

Le comité des comptes publics, reprend sa séance vendredi matin, à 10 h. 30.

M. Duranleau demande d'abord l'assignation du major René Larocque, de l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue, MMo se . 23, rue Laurier, Sherbrooke; M. René Bouchard, gérant du magasin No 1, rue Peel, Montréal (Commission des Liqueurs); M. E.-P. Dupuis, gérant du magasin de la Commission, à Coaticook; M. Stanislas Dupuis, son fils, du même endroit, M. le Dr A. Dupuis, de Coaticook; M. R.-M.-Bouley, de Coaticook, et M. John Goudreau, chef de police de cette même ville; MM. C.-E. Lemoine et V.-E. Lemoine, marchands, de Coaticook; M. W.-J. O'Neil et M. Arthur Vincent, de Coaticook; MM. Jos. Deslauriers et Henri Deslauriers, 21 1-2, 5e rue, Limoilou; M. W. Georges, 1185 rue St-Jacques, Montréal; M. Chs Stuart, même adresse, J.-James Wright, même adresse; M. J.-Adélard Gravel, entrepreneur, 23, rue Sherbrooke-est, Montréal; M. Adélard Villeneuve, 253, 3e avenue, Pointe-au-Tremble, près Montréal; MM. Boucher, F.-J. Venning, employés de la Commission à la rue Hunter, Montréal; M. P.-N. Carr, 561b, rue Wolfe, Montréal; M. Nightingale, rue Orléans, Montréal; ces témoins devront apporter tous documents, qu'ils ont en leur possession.

M. Damien Bouchard demande l'assignation de M. F.-X. Degrand, pré, surintendant de la Commission à Montréal, M. E. Duluth, d'Ontario, M. Ralph. Scott, de la Commission de Montréal.

M. le sénateur Wilson est assermenté pour rendre témoignage. Interrogé par M. Damien Bouchard le témoin dit que M. Lord, en 1922, lui demanda de lui aider à lui faire expédier de la marchandise à St-Pierre de Miquelon sur promesse de paiement faite par M. Lord qui devait remettre le montant à la maison Dawson.

Le témoin n'avait aucun intérêt quelconque à cet envoi de marchandises, fait à la demande réitérée quatre ou cinq fois par M. Lord.

M. Lord n'ayant pas remis le montant convenu pour l'envoi de marchandises, nous l'avons poursuivi après lui avoir accordé le délai voulu. Le témoin dit qu'il a expédié des marchandises à St-Pierre de Miquelon pour rendre service à M. Lord qui était un client de la maison Boivin, Wilson & Cie.

Le témoin donne lecture de documents donnant, entre autres, la liste des maisons qu'il représentait alors au Canada depuis plusieurs années.

M. Wilson, avant de se retirer des affaires, présenta les maisons à l'hon. Geo.-A. Simard afin de lui faciliter l'importation de bonnes liqueurs dans la province de Québec. Il l'a fait dans l'intérêt du public consommateur.

Les grands exportateurs exportent le produit de plusieurs distilleries qu'ils mélangent au goût des pays auxquels ils vendent leurs liqueurs, chaque distillerie a ses produits d'un goût particulier.

MEME FACON

Depuis quand êtes-vous dans ce commerce?—Quarante ans. J'ai été aussi distillateur. Avant la commission, le "blending" se faisait de la même façon que le fait la commission.

M. Duranleau objecte. M. Bouchard insiste. On renouvelle la question. M. Langlais objecte, mais en vain.

Oui, les mélanges que j'ai vu faire sont des mélanges raisonnables.

M. Nicol interroge: Vous êtes sorti du commerce le 1er mai 1921?—Oui.—Depuis, avez-vous été directement ou indirectement intéressé dans le commerce des liqueurs dans Québec?—Non.—Pouvez-vous dire ce que c'est qu'un scotch potable? Et ce qu'il contient quand

(Suite à la page 13)

LES HOMMES DE POLICE DEMANDENT

Nos policiers s'adressent au comité de police pour obtenir une augmentation de salaire—$3.00 de plus par semaine

LES POMPIERS

Les hommes de police de la ville ont fait une demande officielle, hier soir, au comité des finances, que présidait l'échevin Bédard, pour qu'on leur accordât une augmentation de salaire.

Ils veulent que leurs émoluments soient augmentés de $3 par semaine, tout comme on l'a fait, il y a quelque temps, pour les sergents.

Actuellement, le minimum des salaires pour les constables de 1ère année est de $19 et le maximum de $23.50, tandis que le constable de deuxième année reçoit $21.50.

L'an dernier, ils obtenaient $1 d'augmentation par semaine, mais plus de la moitié de ce montant, soit 55 cents par semaine, est absorbée par la contribution qu'ils sont obligés de payer pour le fonds de pension qui a été créé par la ville.

Les conditions d'existence ne se sont guère améliorées, disent-ils; il en est qui ont de nombreuses familles et leur budget ne suffit pas pour rencontrer les dépenses de chaque jour.

On considère que l'augmentation demandée est juste, si l'on tient compte du fait qu'à Montréal, le constable de 1ère année reçoit à peu près le même salaire qui est payé aux sergents, à Québec, soit $1,500 par année, ou $30 par semaine.

Le comité des finances, sans se prononcer sur le mérite de cette requête, a convenu d'ajourner sa décision au temps des appropriations, c'est-à-dire dans une semaine ou deux, alors que l'on commencera à préparer le budget pour la prochaine année fiscale.

Bien qu'il n'y ait pas eu de demande officielle soumise au comité, les pompiers, veulent eux aussi, que leur sort soit amélioré. C'est ce que nous annonçait le président du comité du feu, l'échevin J.-M. Dessureault, hier soir, après la séance.

Les pompiers ne demandent pas, à proprement parler, une augmentation de salaire, mais une classification. Ils veulent qu'à l'avenir, celui qui aura six ans de service dans la brigade, puisse atteindre le maximum du salaire et que les promotions soient données par ordre de séniorité, pourvu que le candidat ait les qualifications requises.

Le minimum des salaires, chez les pompiers, aujourd'hui, est de $20 par semaine et le maximum, de $30.

Leur cas sera étudié, également au temps des appropriations.

PAR LE GAZ

Sherbrooke, 28—Théophile Héroux, un employé du département du gaz et de l'électricité a failli perdre la vie hier matin lorsqu'il fut asphyxié par une fuite de gaz en creusant un canal à l'angle des rues King et du Couvent. Il fu secouru à temps par des camarades qui le virent chanceler et tomber.

Le docteur J.-A. Demers, médecin de la ville, fut mandé et après quinze minutes de respiration artificielle réussit à ramener Héroux qui fut conduit à l'hôpital St-Vincent-de-Paul.

LA POLICE FERA UNE ETROITE SURVEILLANCE

Pour ce qui concerne les règlements de la circulation—Un avis aux automobilistes

EN PRISON

"Les autorités policières de la ville, nous déclarait, hier soir, le sous-chef A.-S. Bigaouette, vont exercer une étroite surveillance, cette année, sur les propriétaires et les chauffeurs d'automobiles qui n'observent pas assez rigoureusement les lois de la circulation, dans les rues de la ville".

Il existe un règlement qui oblige les automobilistes à garder la droite, mais dans un trop grand nombre de cas, on ne paraît pas s'en soucier beaucoup, au risque de causer de très graves accidents.

Le sous-chef Bigaouette, commentant la chose, faisait remarquer que la loi ne devrait être jamais trop sévère et que, non seulement, ceux qui enfreignent ainsi les règlements devraient être condamnés à l'amende, mais envoyés en prison, ce qui aurait, sans doute, un effet salutaire.

"Il y a aussi, nombre d'automobilistes, ajoutait le sous-chef Bigaouette, " qui persistent à ne pas arrêter, quand un tramway est au coin d'une rue et que les passagers en descendent ou montent à bord.

C'est un autre danger auquel les autorités vont tenter de mettre fin, mais le plus sérieux, celui contre lequel on ne sévira jamais assez sévèrement, c'est le peu de cas que font les automobilistes des lois qui les obligent à garder la droite et ne pas passer à gauche d'un tramway en marche.

"Si ces conducteurs d'autos ne se soucient pas de leur vie, qu'ils considèrent au moins celle des autres qu'ils exposent ainsi", concluait le sous-chef Bigaouette qui nous faisait observer, en même temps, qu'il arrive souvent que des propriétaires d'autos se plaignent de s'être fait voler leur machine, faute de précautions de leur part.

A la veille de l'ouverture de la saison, on ne saurait jamais assez recommander aux propriétaires d'automobiles d'avoir le soin de barrer leur machine lorsqu'ils arrêtent quelque part et s'en absentent le moindrement longtemps.

Là encore, il ne faut pas oublier, non plus, qu'on ne doit pas trop se fier à cela et laisser stationner une automobile toute une nuit à la porte d'une maison.

Les voleurs d'autos sont rusés, de nos jours, et l'on ne doit pas se fier seulement sur la police qui n'a pas le don d'ubiquité pour se protéger contre ces dangereux individus.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER

Notre distingué collaborateur parisien, M. H. Bunle, nous a envoyé aujourd'hui une fort intéressante étude sur "l'industrie de la pâte à papier et du papier en France". Nous la publions aujourd'hui avec nos articles éditoriaux, page 22. Nos abonnés ne voudront sûrement pas omettre la lecture d'une étude aussi bien faite sur un sujet qui, pourrions-nous dire, nous touche de près, puisqu'il a trait à une industrie connexe de celle qui occupe chez nous une place si importante. Nos lecteurs liront, compareront et réfléchiront. De toute manière la lettre de M. Bunle les intéressera au plus haut point.

FEU M. ELZ. GIROUX

Nous avons appris avec regret la mort de M. Elzéar Giroux, de la paroisse de Beauport, survenue hier soir à la suite d'une douloureuse opération subie il y a quelques jours.

Le défunt était à l'emploi du département des travaux publics à Québec depuis un grand nombre d'années où il ne comptait que des amis.

Les funérailles auront lieu lundi matin à Beauport à 9 heures.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, Joséphine Bélanger, ainsi qu'un garçon et trois filles, M. Hébert et Mlles Alma, Yvonne et Erva Giroux à qui vont nos sincères sympathies.

EN N.-E.

Halifax, 27—(P. C.)—L'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, à la suite d'une brève séance, est après-midi, s'est ajournée à huit heures lundi soir.

UNE COURTE SEANCE DU CONSEIL HIER

Le débat sur l'avance de l'heure remis à la huitaine—La raison de l'ajournement—Aide aux avocats des requérants dans l'enquête municipale

DES RAPPORTS ADOPTES

Ceux qui s'étaient rendus sur le parquet de la salle des délibérations du conseil et dans les galeries, hier soir, dans l'espoir d'assister à une séance intéressante, ont dû, véritablement, être désappointés.

De très courte durée d'abord, cette séance n'eût rien de "pâmant", pas même l'ombre d'un débat et l'ajournement suivit de quelques minutes, la prière officielle, au début et la lecture des minutes de la dernière réunion.

Contrairement à l'habitude, pas une lettre, pas une requête ne furent présentées, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas. La tâche du greffier et de l'assistant greffier fut simplifiée.

Comme nous l'avons laissé prévoir, hier, le débat sur l'avance de l'heure, n'eût pas lieu; il fut, illico, remis à la prochaine séance, l'échevin Alfred Savard, C. R., ayant demandé, avec la permission de ses collègues, de laisser sur l'ordre du jour, pour une huitaine, son avis de motion qu'il présentait, vendredi dernier, informant le conseil qu'il demanderait, avec son collègue de Belvédère, l'échevin J.-A. Lesage, de décréter, cette année, l'économie de la lumière solaire, à partir du 3 mai au 27 septembre, au lieu d'attendre au 18 juin, pour éviter la répétition du gachis des années précédentes, si l'on considère, que cette année, dans pratiquement toutes les cités et villes du dominion, l'on s'est entendu pour adopter l'avance de l'heure d'une manière uniforme.

La raison de cet ajournement repose dans le fait que, ne pouvant changer la date qui avait été fixée l'an dernier, par voie de referendum, sans tenir un autre plébiscite, ce qui eut entraîné des dépenses dont on pouvait se dispenser, maintenant que l'on connait le sentiment de la population qui est favorable à cette mesure, la ville s'adressera au Conseil législatif, mardi prochain, pour qu'une clause soit insérée dans son bill, l'autorisant à décréter l'avance de l'heure aux dates suggérées par les échevins Savard et Lesage.

Les aviseurs légaux de la cité devaient faire connaître leur opinion, hier soir, sur une question que leur posait l'échevin J.-P. Paradis, de Limoilou, la semaine dernière, pour savoir quelle était la procédure à suivre et si l'on avait le droit de passer outre le règlement passé l'an dernier et basé sur le referendum, mais comme la décision du Conseil législatif aura une influence assez considérable sur le règlement du problème de l'avance de l'heure, ils attendront à la prochaine séance, avant de répondre.

Avant l'ajournement, l'échevin Télesphore Simard, secondé par l'échevin Hunt, au temps des motions, proposa, ce qui fut adopté, du reste, sans discussion, qu'instruction fut donnée aux avocats chargés de défendre les intérêts de l'administration dans l'enquête judiciaire qui se poursuit devant l'hon. juge Blaise Letellier, d'aider par tous les moyens possibles, les avocats des requérants, dans la procédure.

Au comité des finances, les marchands d'occasion ont envoyé une requête, demandant à la ville, d'être exemptés de la licence de $50 qu'ils sont tenus de payer. L'an dernier, ils avaient fait une semblable démarche, mais n'eurent pas de succès. Ils font une nouvelle tentative, cette année. Cette demande a été renvoyée au temps des appropriations.

EN INSPECTION

M. G.-H. Rainville, le courtier bien connu de Montréal et de toute la province, l'un des chefs de la maison de courtage Bruneau & Rainville, est en ville, en inspection.

Il s'est rendu ce matin à la succursale de sa maison pour y rencontrer les clients.

M. Jean Pérodeau, qui vient d'être nommé à la direction de ce bureau, accompagnait M. Rainville.

LE BILL DE QUEBEC VIENDRA MARDI

Il est retardé devant le Conseil législatif parce que les pouvoirs d'emprunt ont été augmentés

SEANCE D'HIER

Une courte séance du Conseil législatif a eu lieu hier matin et suivi d'un ajournement à mardi prochain à onze heures. Il y aura beaucoup d'activité à la Chambre haute à en juger par le fait que des réunions des différents comités ont été convoquées et que la chambre elle-même siégera plusieurs fois par jour si nécessaire pour disposer de la législation, qui lui viendra de l'Assemblée législative.

Le bill de Québec devait venir devant les conseillers ce matin pour étude finale mais il appert que certaines objections ont été soulevées parce que des pouvoirs d'emprunt additionnels ont été donnés permettant à la ville non seulement d'emprunter les $225,000, autorisés par l'Assemblée mais encore $115,000 de plus. Le bill viendra mardi et plusieurs amendements seront présentés. Pour permettre à Québec d'être dans la même situation que Montréal et Toronto en rapport avec l'avance de l'heure il est entendu que l'hon. Monsieur Power présentera une clause autorisant la ville à proclamer l'avance de l'heure du 2 mai au 27 septembre.

A la demande de l'hon. M. Kelly, l'étude du bill No 179, loi modifiant les statuts refondus 1909, relativement à la tenue des termes de la Cour Supérieure dans certains districts a été retardée jusqu'à la semaine prochaine. L'hon. M. Perron expliqua que l'objet de cette mesure, qui devait subir sa dernière lecture à cette sance, était de permettre au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser la tenue des termes de la cour ci-dessus mentionnée en d'autres endroits que le chef-lieu de ces districts et même dans un autre district. Le but était d'après lui de réduire les frais considérables de déplacement des témoins et autres intéressés. Il ajoute que la mesure s'appliquait surtout au district de Pontiac. L'hon. M. Kelly suggéra alors que la loi fut amendée dans ce sens. Comme résultat, la troisième lecture n'aura lieu que la semaine prochaine. Les mesures qui sont passées en troisième lecture sont les suivantes: une loi concernant l'avis qui doit être donné aux greffiers et aux secrétaires trésoriers de municipalités en cas de transfert de propriétés; une loi amendant la charte de la St-Maurice Lumber Company; une loi amendant la charte de la corporation du collège de Valleyfield; une loi amendant les statuts refondus en rapport avec les immeubles et le droit des acheteurs. Le conseil s'est ensuite ajourné à mardi.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

UNE OFFRE DE PIANO

Occasion exceptionnelle de se procurer un bon piano à un prix très bas, chez Lavigueur & Hutchison

La Maison Lavigueur et Hutchison annonce de ce temps-ci des pianos d'une valeur exceptionnelle à des prix vraiment remarquables pour leur modicité.

Toute personne désireuse de se procurer un bon instrument à des conditions faciles de paiement n'a qu'à lire l'annonce qui paraît aujourd'hui en dernière page de notre journal. Elle y trouvera un chic extraordinaire et sera assurément surprise aussi des avantages qui lui sont offerts.

Les marques de pianos en vente par la maison Lavigueur & Hutchison sont reconnues comme étant des meilleurs qualités, tant à cause de la sonorité qu'ils déploient que pour le fini très riche et le bas prix si raisonnable qu'on en demande.

Ainsi, sur les pianos automatiques Saint-Saens, transpositeur, la maison fait aujourd'hui une réduction de plus de $200.00 sur chaque instrument, tout en accordant des conditions faciles de paiement.

Il en est de même pour les autres marques.

L'assortiment de la maison est des plus complets et dans tout autre article que l'on peut désirer, on aura aussi un grand choix à des prix très bas.

FAIS CE QUE DOIS

"LE SOLEIL"

ORGANE DU PARTI LIBERAL

QUEBEC, 28 MARS 1925

LA REFORME DU JURY

La bonne administration de la justice est un élément essentiel de la stabilité sociale. On peut à bon droit la considérer, jusqu'à un certain point, comme la fontaine de l'ordre dans la société ; de l'ordre physique et, dans une assez large mesure, de l'ordre moral. A son rouage participe intrinsèquement le système du jury, tel qu'il existe depuis des siècles dans l'organisation des nations britanniques. Ces derniers mois, on l'a critiqué en des milieux divers et fort respectables. D'aucuns ont cherché à l'ébranler même au point de vouloir le saper. Toutefois il convient de déclarer que, si certaines attaques paraissaient pleinement motivées, rien n'était moins fondé en raison que l'attitude des démolisseurs. Il y avait des défectuosités à réformer ; on le reconnaissait. Mais la forteresse érigée par les années autour de l'institution du jury restait inexpugnable ; il fallait également l'admettre. Telle est, en somme, l'opinion de la plupart des esprits dirigeants. Tel semble être aussi le sentiment de la masse.

Mais si vénérable qu'apparut l'organisme lui-même, il ne fallait pas craindre d'y toucher pour en corriger les défauts devenus manifestes. La promptitude avec laquelle les gouvernants ont pris l'initiative d'apporter les modifications nécessaires dont la demande se discernait vaguement sous les clameurs populaires à la suite de procès retentissants indique bien que nos hommes publics ont l'esprit de progrès conforme aux besoins de l'heure. Et l'unanimité que l'Assemblée législative a mise à seconder cette initiative du ministère est le signe de son intelligence, de sa compréhension des problèmes sociaux.

Les uns et les autres méritent des éloges. Ils ont eu la hardiesse qui coupe les verrues lorsqu'elles grossissent nuisiblement, et la sagesse qui évite les témérités à l'égard d'un organe sain. Nous leur sommes redevables à tous de la nouvelle législation, autant qu'à l'opinion publique qui s'est émue.

On a introduit dans la loi une plus grande équité en biffant de trop nombreuses exemptions de servir comme jurés. Il y a là en même temps une question éminemment pratique. En appelant sur le jury presque toutes les classes ou professions, l'on utilise le meilleur moyen de le rendre plus complet, plus représentatif et plus compétent. Ce retour à une conception plus juste de ce qui est un devoir social comporte donc en même temps des avantages très appréciables au point de vue administratif.

Telle est la grande ligne de la réforme. Sans entrer dans les détails, disons qu'elle est bien dessinée, de manière à rénover le jury et à le replacer mieux dans son rôle traditionnel.

LA PROTECTION OUTRANCIERE

La discussion du budget fédéral a permis aux conservateurs de reprendre le thème sur lequel ils désirent insister devant le peuple : la protection tarifaire. Nous devrions dire la protection élevée, car la protection toute simple nous l'avons en ce pays depuis la Confédération.

Sir Henry Drayton veut hausser le mur tarifaire. Il ne tient pas compte du coût de la vie qui affecte déjà si péniblement la classe innombrable des consommateurs. Il paraît croire que cette barrière profiterait à la masse, comme si la haute protection avait jamais servi à faire baisser le prix des articles manufacturés, à donner de meilleurs salaires aux ouvriers. Cet effet n'a jamais été démontré à l'état de généralisation. Au contraire, cette politique tory a souvent eu une répercussion néfaste sur les conditions de celui qui gagne sa vie à la sueur de son front, tandis que certains industriels s'enrichissaient à leurs dépens et à leur nez. De ce côté, nous avons l'expérience des faits.

Il est assez étrange d'entendre M. Drayton nous tenir son langage. Il fut, pendant plusieurs années, jusqu'en décembre 1921, ministre des finances sous le régime conservateur, répéta à chaque session que son gouvernement reviserait le tarif (à la hausse, naturellement) mais ne le fit jamais. C'est un procédé singulier pour un parti que de reprocher à son adversaire ce qu'on n'a pas eu le courage de faire soi-même quand on en avait pleinement l'opportunité.

Si M. Drayton veut blâmer le gouvernement d'avoir changé certains item du tarif, il aura fort à faire devant l'électorat. Les modifications de l'an dernier n'ont pas altéré les grandes lignes du tarif général. Elles ont porté surtout sur certains instruments de production de façon à améliorer la situation des agriculteurs, des pêcheurs, des exploitants de la forêt et des mines. Les industriels directement concernés, avantagés d'un autre côté, se sont déclarés satisfaits, ont même avoué qu'ils pourraient offrir leurs machines à meilleur compte pour les acheteurs. Tous les autres ont vu leur position rester la même, et ce sont les plus nombreux, la grande majorité. De vrai, il y a lieu d'affirmer que l'industrie en général, sauf les exceptions déjà mentionnées, n'a nullement souffert des bouleversements du tarif, car il n'y en a pas eu.

De plus, M. Drayton parle des $700,000,000 d'importations canadiennes, comme si le mur protecteur qu'il veut ériger devait les faire disparaître au bénéfice de l'industrie canadienne. C'est tout simplement une plate utopie. Si nous fermons la porte aux matières étrangères, où l'Etat prendra-t-il ses revenus de douane ? Par des taxes directes ? Par une augmentation de l'impôt sur le revenu, qui est pourtant une charge assez lourde à porter ? Si tel est le programme du parti tory, qu'il le dise, et le peuple aura tôt fait de lui apprendre son opinion. Et M. Drayton pense-t-il vraiment que, ces importations une fois arrêtées (ce qui ne peut être qu'une supposition théorique), il se ferait au Canada un mouvement de production équivalente dans les usines existantes ou nouvelles ? N'oublions pas que l'effet normal d'une position aussi privilégiée que celle que l'ancien ministre des finances voudrait créer pour nos industries domestiques serait plutôt de limiter la production aux besoins des marchés locaux, d'où la concurrence serait disparue. Non seulement il resserrerait le travail producteur, mais il nuirait à l'efficacité des méthodes que stimule un peu de compétition. Nous courrions ainsi toutes les chances de rétrograder dans les voies du progrès.

Il est aussi une loi que M. Drayton semble ignorer et qui est pourtant vieille comme le monde : celle d'après laquelle les produits importés se paient avec le prix des exportations. Elle régit le commerce entre les peuples.

M. Drayton a cité les Etats-Unis comme un exemple à imiter dans le domaine tarifaire. M. J.-J. Hughes, député de l'Ile-du-Prince-Edouard, lui a répondu que la République américaine, avec ses quelque quarante-huit états, pratique une sorte de libre-échange entre ses multiples parties, qui constituent tout un monde, et que, relativement à sa politique tarifaire, elle jouissait d'une certaine prospérité non grâce à la protection, mais en dépit d'elle. Comment se fait-il qu'un pays aussi énormément enrichi par la guerre, souffre à tel point du chômage qu'un chef ouvrier américain estimait, ces jours derniers, à 20,000,000 le nombre des sans-travail de son côté de la frontière ? Pourquoi tant de banques américaines sont-elles devenues banqueroutières, et tant de milliers d'agriculteurs crient-ils famine après avoir déclaré faillite ?

Il ne faut pas se leurrer de mots et de théories absurdes. La protection outrancière du parti conservateur est une idée morte. Qui en voudra dans notre pays, excepté quelques groupes de politico-financiers qui ne songent qu'à leurs écus et à leur ventre ?

PORTONS-LEUR SECOURS

Sous ce titre, nous intervenions samedi dernier en faveur des colons de la région du Lac-Saint-Jean et nous suggérions que le conseil d'administration des chemins de fer nationaux leur construisît un tronçon de communication pour les tirer de leur isolement et les mettre en mesure d'écouler leurs produits.

Nous citions sur l'exode des chiffres que nous n'avions pu vérifier. Or, un correspondant des plus dignes de foi, le maire de Normandin nous écrit—et nous publions sa lettre dans cette page— que nos informations étaient exactes et que les conditions difficiles qu'éprouvent certains colons sont dues à l'éloignement des réseaux de transport.

Par conséquent, nous avons raison de rapporter de nouveau les faits pénibles que nous signalons alors tels qu'à nous communiqués par un citoyen de cette ville bien au courant de la région :

"Il appert que, dans la région sise entre Saint-Félicien et Péribonka, soit une distance de 50 milles, pas moins de 164 familles ont quitté leur foyer depuis 1922, dans les paroisses telles que Péribonka, Normandin, Albanel, Mistassini, etc. Le fait est plutôt pénible. Ces paroisses, nous l'avons toujours cru, furent le centre du plus beau mouvement colonisateur dans la province de Québec. Ce coin de terre provinciale est des plus fertiles, les colons y produisent tout ce dont ils ont besoin. Mais ils sont trop éloignés des points de transport, et le tiers ou la moitié du prix de leur production de foin, de blé, d'avoine ou d'autres articles périssables se trouve englouti, pour eux, par la coûteuse nécessité d'avoir à rendre ces produits jusqu'à la gare la moins éloignée.

"Il y a une population de 8 à 10 mille colons dans le district compris entre Saint-Félicien et Péribonka. Quelques-uns sont à une distance de 55 milles du chemin de fer. C'est une situation impossible. Dans l'Ouest canadien, lorsqu'un groupe de colons sont à dix milles de la voie ferrée, ils font entendre leurs protestations, ils s'agitent jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un embranchement construit aux frais de l'Etat. Combien plus méritoire est la condition de nos gens ! Il est temps de leur porter secours".

MALHONNETETE, LEGERETE, AVARICE OU QUOI ?

M. David Lloyd George continue dans les feuilles américaines de M. Hearst à fausser l'opinion par ses articles sur la guerre, les traités et les conditions de l'heure présente. Il fausse l'opinion parce qu'il fausse les faits, et ce n'est pas parce qu'il affirme aujourd'hui effrontément le contraire de ce qu'il a vu, de ce qu'il a dit, de ce qu'il a promis, que les faits ne sont plus les mêmes. M. Lloyd George oublie, du moins paraît trop oublier, que ses écrits demeurent, pour comparaison, comme demeurent les minutes des délibérations auxquelles il prit part lors de la préparation des traités de paix ou des amendements à ces traités.

Que dans la chaleur d'une campagne électorale, dans l'emportement d'une discussion parlementaire, un politicien pèche par l'inexactitude, l'imprécision, une certaine contradiction, cela s'explique, même si ça ne s'excuse pas. Mais qu'un homme public en vienne comme M. Lloyd George à déclarer blanc aujourd'hui ce qu'il affirmait hier être noir, qu'il blâme maintenant ceux qu'il reconnaissait hier être victimes, qu'il défende par tous les moyens ceux qu'il proclamait naguère les plus grands coupables, qu'il vilipende ses amis, tout cela par écrit, c'est de basse politique pour dire le moins. M. Lloyd George, fût-il payé très cher pour sa collaboration, perd à ce vilain jeu, plus encore qu'il ne gagne, mais surtout l'Angleterre, la Grande-Bretagne, le monde anglo-saxon tout entiers, perdent par ricochet le bon renom d'honnêteté et de fair play qui leur est acquis. Les peuples sont prompts à appliquer la règle : *ab uno disce omnes*, surtout quand celui qui donne un mauvais exemple est un homme public de premier ordre, un ancien chef de gouvernement, celui-là même qui présida aux destinées de sa patrie pendant la guerre et au lendemain de la guerre.

De tous les hommes d'Etat européens nul ne fut plus sévère contre les Allemands qui firent fi d'un engagement, parce que leur intérêt immédiat le leur suggérait, que M. Lloyd George, ministre d'Angleterre. A-t-il assez condamné, fustigé la politique du *scrap of paper* de Bethmann-Hollweg ! Et pourtant que fait-il lui-même aujourd'hui par ses écrits sinon un *scrap of paper* du traité de Versailles, dont il fut l'un des principaux auteurs, qu'il signa et fit ratifier ? Ne travaille-t-il pas de tout son pouvoir à en entraver l'exécution qui gêne ses amis d'aujourd'hui, lesquels amis sont précisément ces infâmes ennemis d'hier contre lesquels il ne tonnait jamais trop fort ?

Qu'à part lui, aujourd'hui, il estime pour une raison ou pour une autre, qu'il serait désirable que certaines clauses des traités fussent amendées ou même abrogées, passe ! Mais qu'il affirme publiquement qu'il n'en faut pas faire de cas, et que pour gagner l'opinion à son sens, il allègue des faits qu'il sait être faux, voilà qui est impardonnable, c'est plus que de la légèreté, c'est de la malhonnêteté, et des écrivains anglais ne se gênent pas pour le lui dire et lui reprocher de salir ainsi la réputation honorable de l'Angleterre.

Ainsi M. Lloyd George écrivait, pas plus tard que dimanche dernier : "La façon dont les Français et les Polonais, avec le concours des Tchécoslovaques, ont par intrigue obtenu de la S. D. N. une décision contre l'Allemagne dans la question de Silésie, est connue ; c'est un fait historique. Il est évident que l'Allemagne n'a pas l'intention d'accepter cette décision." Or, rappelle un périodique très anglophile—et qui le rappelle précisément parce qu'on a honte dans les milieux respectables de l'effronterie du Gallois dont l'indélicatesse rejaillit sur tous les britanniques—, M. Lloyd George joua un rôle de premier plan lorsqu'on traça le plan suivant lequel se ferait le partage de la Silésie, et c'est lui-même qui insista au conseil de la Ligue pour le faire adopter et le rendre obligatoirement exécutoire, lui-même et pas les Français ni les Polonais.

De même, c'est à lui comme à MM. Wilson et Clemenceau qu'est due la clause X du pacte de la S. D. N., en vertu duquel les membres de la Ligue s'engagent à respecter et à faire respecter les territoires de chacun et à protéger contre toute agression l'intégrité et l'indépendance politique de toutes et de chacune des nations de la Ligue. Cependant aujourd'hui, M. Lloyd George déclare : "L'opinion publique, en Grande-Bretagne, indique qu'on est bien résolu à ne pas risquer la vie d'un seul homme pour soutenir une dispute (d'où peut s'ensuivre une guerre), relativement à l'une ou à l'autre des stupides frontières de l'Europe orientale ou centrale." Etrange langage ! qui donc a fait ces frontières, quel fut l'artisan de leur délimitation, de la réfection de la carte d'Europe ? N'est-ce pas M. Lloyd George avec les autres ? Il les a étudiées ces frontières et trouvées équitables dans le temps, et c'est après cela qu'il fit passer l'article X du pacte. Aujourd'hui tout cela est nul ? Qu'est-ce à dire ? Qu'un traité cesse d'obliger dès qu'il gêne. Ainsi le fameux traité qui protégeait la Belgique. Bethmann Hollweg avait raison. Guillaume II avait raison, ou, s'ils avaient tort, s'ils étaient coupables et criminellement coupables en 1914, M. Lloyd George confesse qu'ils ont bien fait ou qu'à l'occasion il en ferait autant. Pour lui il n'y a pas d'engagement solennel qui vaille, pas de signature qui engage, pas de pacte qui soit sacré. C'est du cynisme ! Le malheur est que son exemple sape la confiance populaire en ceux qui détiennent l'autorité, et que sa conduite présente éclabousse les hommes d'Etat britanniques. On ne peut plus se fier à personne ni à rien. Seul l'intérêt compte. La vérité et la justice sont des mots creux désormais. Que M. Lloyd George se comporte comme il le fait pour un intérêt sordide ou pour ce qu'il croit être maintenant l'intérêt national, sa conduite, ses écrits sont néfastes; son exemple, pernicieux.

GLANURES

L'AVION ET LA POLITIQUE

Le "Tevere" signale de Milan un événement curieux.

Un aéroplane se mit à survoler Milan, en lançant des tracts antifascistes et révolutionnaires.

Immédiatement, d'autres aéroplanes se lancèrent à la poursuite de l'avion antifasciste; mais celui-ci disparut.

On n'avait pas prévu le rôle politique de l'avion...

RESTITUTIONS

Les catholiques et les protestants suisses d'Arbon en Turgovie ont fêté un événement qui marquera dans leurs annales. Les protestants, ayant inauguré un temple à leur usage, ils ont restitué aux catholiques l'ancienne église de Saint-Martin. Les uns et les autres se sont réunis dans un banquet où des promesses de paix et de coopération ont été échangées.

M. Herriot, si attaché à "faire la paix", prendra-t-il exemple sur les protestants de Turgovie ?

A PROPOS DU MARIUS' BAR

Dans certains pays, notamment en Italie, on a frappé d'une taxe toutes les enseignes rédigées en langue étrangère.

Notre aimable confrère M. Emile Massard conseiller municipal, demande au préfet de la Seine si la direction des finances ne pourrait étudier une taxe de ce genre sur les enseignes parisiennes.

Cette mesure déciderait peut-être certains commerçants à modifier, dans le sens français, des inscriptions comme Terrass' Hôtel, Paris Hôtel, Sodain's Lavatory ou American Glacag's, qui feraient prendre notre capitale pour une ville étrangère.

Paris n'aurait rien à perdre, et nous aurions le plaisir de voir la langue française reprendre la place qu'elle doit occuper chez nous.

Au surplus, les finances de la ville ne sont malheureusement pas dans une situation tellement brillante qu'on puisse négliger une nouvelle source de revenu.

LE DOIGT DE S. JEAN

L'incendie causé par la foudre, qui menaça de détruire la célèbre église de Saint-Jean-du-Doigt, le lieu le plus célèbre des pèlerinages bretons, rappelle l'attention sur la précieuse relique qu'on y vénère traditionnellement.

Sait-on l'histoire de cette relique? En voici la pieuse légende:

En ce temps-là l'empereur Julien l'Apostat, qui détestait la religion chrétienne, avait donné l'ordre de brûler le corps de saint Jean, conservé en Samarie. Mais une pluie miraculeuse éteignit les flammes et les fidèles sauvèrent les reliques, notamment le doigt de la main droite du saint.

Cette relique précieuse passa des mains pieuses du patriarche de Jérusalem dans celles de sainte Thècle, puis—bizarre succession—dans celles d'un Bas-Breton qui le porta chez lui, à Plougasnou.

Dès que la relique eut atteint la ville, les miracles succédèrent aux miracles, ce qui détermina le duc Jean de Bretagne à élever là une église à son saint patron—église qui fut achevée en 1513

La guérison de la reine Anne est parmi les plus célèbres miracles obtenus par l'intercession du doigt de saint Jean. La "Bonne Reine" pleine de reconnaissance, dota le sanctuaire d'un trésor qu'on y voit encore.

M. CAMERLYNCK SUR M. RAMSAY MACDONALD

Espérons que M. Camerlynck, au soir de sa vie (il n'en est à peine qu'à l'après-midi) publiera ses souvenirs sur tous les puissants du monde qu'il a approchés, en sa qualité d'interprète du Conseil Suprême. En attendant hâtons-nous de grappiller, dans la "Revue Anglo-Américaine", cette petite note incidentelle de M. Camerlynk au cours d'un compte rendu de livre. Elle éclaire d'un jour curieux le Biblisme de M. R. Macdonald :

"Veut-on me permettre un souvenir personnel qu'il n'y a aucune indiscrétion à rappeler ? A l'Assemblée de la Société des Nations en septembre dernier, M. R. Macdonald a prononcé un discours qui a fait quelque bruit. Quelques instants avant la séance, je suis allé le trouver pour lui demander s'il avait écrit son discours et s'il me permettrait d'y jeter un coup d'œil avant que j'aie à le traduire. Non, M. Macdonald n'avait pas le texte à me montrer, il ne devait se servir que de notes, rédigées au brouillon ; il n'y avait, d'arrêté à l'avance, qu'une brève citation d'une déclaration antérieure du gouvernement britannique. "Au moins — lui dis-je, en partant — si vous nous réservez quelque verset de la Bible, j'aimerais autant le connaître d'avance. — Je ne puis rien vous promettre, me fut-il répondu, cela dépend de l'inspiration qui me viendra au moment." Qu'arriva-t-il, en effet ? Au beau milieu d'une période, une parabole de l'évangile, selon saint Matthieu (XIII, 31) celle du "mustard seed", la plus petite de toutes les graines, qui grandit jusqu'à devenir presque un arbre. Cette petite graine a failli me faire trébucher et j'avoue n'avoir pas, sur le moment, repéré le grain de sénevé."

CONFUSION

—Oui, il a tué sa femme. C'est un inexplicable coup de tête!

—Je croyais que c'était un coup de revolver.

Le bonheur ?... Une activité suprême dans une imperturbable paix. (S. François de Sales.)

LETTRE DE PARIS

de notre collaborateur M. H. BUNLE

L'INDUSTRIE DE LA PATE A PAPIER ET DU PAPIER EN FRANCE

La province de Québec jouit d'une situation prépondérante dans l'industrie mondiale du papier et de la pâte à papier. On estime, en effet, que la consommation du papier dans le monde a atteint environ 10 millions de tonnes au cours de l'année 1923. L'annuaire statistique de la province de Québec, pour 1924, montre que, dans l'année antérieure, la province avait produit 1,235,000 tonnes de pulpe, valant plus de 50 millions de dollars et environ 700,000 tonnes de papier, dont la valeur dépassait 58 millions de dollars. Ces deux industries, représentant un capital engagé de 205 millions de dollars, occupaient environ 14,000 personnes. Au cours de l'année fiscale 1924, la province de Québec a exporté 20 millions de dollars de papier, autant de pulpe de bois et 7 millions 1-2 de dollars de bois à pulpe.

A elle seule, elle fournit donc les sept centièmes du papier produit dans le monde. Ses exportations en papier, pulpe et bois de pulpe représentent à peu près le septième de ses exportations totales. On perçoit l'intérêt qu'elle doit attacher à être renseignée le plus exactement possible, sur l'industrie du papier dans les différents Etats étrangers.

On s'est efforcé de résumer brièvement ici les tendances qui, dans ces derniers mois, se sont manifestées en France pour la constitution d'une politique de la cellulose et d'une industrie nationale du papier. Dans le courant du mois de décembre dernier, M. R. THERY, rédacteur en chef de l'"Economiste Européen" faisait paraître une importante brochure sur ce sujet. Peu après, au début de janvier, M. MAUBAN, **président du Syndicat des fabricants de papier et de carton de France,** faisait à la "Journée Industrielle" des déclarations très précises, insistant sur le point que la papeterie française devait s'assurer la maîtrise de ses matières premières. Il n'est nullement besoin d'insister sur l'importance que présentent ces manifestations. Avant de les analyser dans le détail, il convient de montrer d'abord l'état de l'industrie du papier et de la pâte de bois en France avant la guerre et depuis la cessation des hostilités.

x
x x

Au dernier recensement industriel ayant précédé la guerre, la fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton occupait en France 41,000 personnes réparties dans 546 établissements. Un seul de ces établissements, fabriquant le papier, groupait 8,700 salariés. 111 autres établissements, de plus de 100 salariés chacun, utilisaient le concours de 29,300 personnes au total. Les usines de papier proprement dites donnaient du travail à plus de 30,000 salariés. Elles se trouvaient principalement dans l'Isère, la Seine-et-Oise et les Vosges.

Les usines de pâte à papier étaient plus modestes. Elles groupaient seulement 600 salariés et se trouvaient dans les régions montagneuses boisées qui servent de frontières à la France : 33% des ouvriers occupés dans cette industrie travaillant dans le département de la Haute-Saône, 15 p. 100 dans les Vosges, 13 p. 100 dans la Savoie et 10 p. 100 dans l'Ariège.

Vers 1914, on consommait, en France, environ 675,000 tonnes de papier, alors que la production atteignait 700,000 tonnes. Mais on ne fabriquait guère que 330,000 tonnes de pâte à papier se répartissant comme suit : 90,000 tonnes de pâte mécanique de bois, autant de pâtes chimiques et mi-chimiques de bois ; et enfin, 120,000 tonnes de pâtes obtenues en partant de l'alfa, des vieux papiers et des vieux chiffons. La France était donc tributaire de l'étranger pour environ 409,000 tonnes de pâte à papier, dont la valeur atteignait près de 100 millions de francs. En fait, elle importait chaque année 150,000 tonnes de pâte mécanique de bois, 200,000 tonnes de pâtes chimiques ou mi-chimiques et 50,000 tonnes de pâtes provenant des vieux chiffons ou des vieux papiers. Mais, en outre, une partie non négligeable des bois utilisés dans les usines de pâte à papier était également achetée à l'étranger. Les Etats scandinaves étaient le principal fournisseur de la France, pour les 2-3 de ses besoins environ. L'autre tiers était fourni, par parts sensiblement égales, par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Vint la guerre, amenant la disparition comme fournisseurs des Allemands et des Austro-Hongrois. La production du papier fut fortement réduite. Elle ne reprit que lentement d'abord. En 1921, la production du papier n'était plus que de 490,000 tonnes. En 1923, elle était montée à 660,000 tonnes. Mais la consommation s'était également accrue à 760,000 tonnes, d'où un déficit de 100,000 tonnes pour une année. D'exportatrice avant la guerre, la France est devenue importatrice dans ces dernière années. C'est là le fait nouveau caractéristique des conditions nouvelles amenées par le conflit mondial dans cette branche de l'industrie.

La fabrication des pâtes de bois, presque négligeable pendant la période des hostilités, ne reprend que lentement. De 70,000 tonnes en 1921 elle est montée simplement à 95,000 tonnes en 1923, fournies par moitié par les pâtes mécaniques et par les pâtes chimiques. Quoique la production des pâtes de vieux chiffons et de vieux papiers ait atteint entre 260,000 et 280,000 tonnes, la France a dû acheter des quantités de plus en plus importantes de pâte à papier à l'étranger. De 140,000 tonnes en 1921, les importations de pâtes de bois ont augmenté jusqu'à plus de 300,000 tonnes en 1923, dont 190,000 pour les pâtes mécaniques.

x
x x

On connait maintenant la situation d'avant guerre et celle actuellement existante dans les industries du papier et de la pâte à papier, en France. En avril 1921, par la fusion des Usines Bergès et de diverses manufactures établies dans l'Isère, dans l'Oise et dans la Seine, la Société anonyme des papeteries de France a été constituée. Celle-ci entend continuer la politique, suivie antérieurement par les papeteries Bergès, qui vise à s'assurer la matière première nécessaire par l'achat ou le contrôle de forêts situées sur le territoire national. Elle tend également à accroître la production des usines de pâte à papier dans la mesure nécessaire pour dispenser la France d'acheter au dehors la matière première qui lui fait actuellement besoin. C'est cette même politique qu'a exposée le **Président du Syndicat des fabricants de papier et de carton de France.** On saisit donc ici l'accord qui s'est établi sur ce point entre tous les industriels français de cette catégorie Il reste encore à examiner s'il est possible de réaliser une telle politique

En premier lieu, il semble que, d'un commun accord, les papetiers français rejettent l'emploi dans le pays des fibres coloniales, susceptibles d'être transformées en papiers, et préfèrent les voir utiliser sur place pour les besoins mêmes des colonies. Ils désirent ainsi éviter des transports coûteux, peu assurés en temps de guerre. D'autre part, ces fibres coloniales, à l'exception de l'alfa, ne peuvent fournir que des pâtes secondaires, de remplissage, qui ne donnent pas des papiers de bonne qualité au meilleur prix possible.

Il faut donc trouver, en France même, les matières brutes susceptibles de donner les fibres et les pâtes de qualité suffisante, pour la production d'un bon papier marchand. M. Thery estime que la France pourrait produire les qualités de paille, de vieux chiffons, vieux papiers et d'alfa qui lui sont nécessaires. Mais resterait à se procurer annuellement 2,100.00 mètres cubes de bois, dont 1,700.000 mètres cubes de sapin et d'épicéa; 200,000 mètres cubes de pin sylvestre et maritime, le reste provenant d'autres essences telles que le tremble, le peuplier et le bouleau.

Or, il ne faut pas se le dissimuer. La production annuelle actuelle est fortement déficitaire, de 900,000 mètres cubes environ pour les espèces les plus recherchées, pin, sapin épicéa. Et, de plus, dans la région de l'Est, de grandes étendues forestières sont mises en coupe par l'étranger qui revend ensuite à la France pour un prix très élevé les pâtes qu'il en retire.

Les premières réformes à réaliser sont donc un inventaire des ressources forestières françaises, le contrôle et la réglementation des coupes et des replantations. Les forêts françaises comportent une trop forte proportion de taillis. M. R. Thery propose leur transformation en futaies et le remplacement des essences à rendement médiocre par d'autres plus utiles et plus rémunératrices. Il demande également que soient supprimées les coupes sombres et que des travaux soient effectués pour diminuer le risque des incendies. La politique à suivre dans l'avenir tient donc, pour lui dans ces simples mots : reboisement, aménagement et protection des forêts existantes.

Si l'on estime qu'un hectare de bois peut produire 2-5 mètres cubes de bois propre à la fabrication du papier, la production des quantités annuelles, nécessaires en France exigerait une superficie totale de 850,000 hectares. Le reboisement s'impose donc sur près de 400,000 hectares où les espèces seraient réparties suivant la nature du sol. L'exploitation pour la pâte à papier commencerait dès que les arbres auraient atteint leur 15e année. Sans doute, s'agit-il d'un effort considérable. Mais les étendues nécessaires peuvent être facilement récupérées sur les landes, bruyères et terres laissées en friche, par manque de main-d'œuvre ou en raison de leur faible revenu.

Ces reboisements qui entraîneraient une amélioration des conditions climatériques et du régime des cours d'eau, devraient être entrepris par les groupements à forme coopérative, sociétés propriétaires de grandes étendues, municipalités et par l'Etat lui-même. Les pouvoirs publics devraient prêter leur concours matériel à cette œuvre de longue haleine.

x
x x

On a résumé ainsi, aussi fidèlement que possible, les idées voisines et complémentaires de MM. Thery, Mauban et de la grande majorité des fabricants de papier en France. Rien selon eux, ne semble devoir s'opposer à l'évolution de la papeterie française vers son autonomie réelle par l'effort indispensable et possible du reboisement. A la condition que l'Etat prête à cette œuvre de grande envergure son appui moral et matériel. Il est évident en effet que pendant la période prévue, dans ce plan, pour la reconstitution du domaine forestier, l'industrie française du papier sera encore en grande partie, tributaire de l'étranger. Pour que la réforme puisse être entreprise et aboutir, une élévation des droits d'entrée sur les pâtes à papier devra être appliquée, cette protection douanière devant suivant les propres termes de M. Mauban, être suffisante pour que puissent vivre les fabricants de pâte à papier existants ou qui viendraient à s'établir en France.

Les tendances ainsi manifestées de cette industrie nous ont semblé devoir attirer l'attention des exploitants de forêts et des fabricants de pulpe de la province de Québec. Ils sont principalement intéressés dans le monde entier, aux transformations qui peuvent se produire, sur quelque point et dans quelque direction que ce soit, dans une industrie où ils occupent le premier rang et qui est une des sources de la prospérité de leur patrie.

Henri BUNLE.

LA REGION DU LAC-SAINT-JEAN

Monsieur le Rédacteur en chef,
"Le Soleil"
Québec

Cher Monsieur

Dans un article de rédaction intitulé **Portons-leur secours,** paru dans "Le Soleil" le 21 mars dernier, après avoir énuméré le tableau déconcertant de l'arrêt du mouvement de colonisation qui se manifeste dans la partie nord-ouest du Lac-St-Jean, vous ajoutez :

"Nous ne sommes pas en mesure de vérifier si le chiffre de l'exode rural mentionné dans cette communication n'est pas exagéré. L'auteur se base apparemment sur une nouvelle parue dans la presse régionale qui elle-même a pu s'en rapporter de bonne foi à des ouï-dire."

Permettez-moi de vous dire que je ne connais pas l'auteur de cette communication mais ce que je sais bien, c'est que les chiffres publiés sont le résultat d'une enquête minutieuse faite à la demande de la Chambre de Commerce de Roberval, par des personnes les plus autorisées dans chaque localité intéressée. Ces chiffres ne sont hélas que l'expression de la triste vérité.

Oui, M. le Rédacteur, le nord du Lac-St-Jean a perdu depuis une couple d'années 164 familles, l'équivalent d'une bonne paroisse; et ces nombreux départs continuent toujours à s'effectuer. Dans certaine paroisse, des arrondissements presque entiers sont abandonnés, arrondissements où école et fromagerie jetaient la vie et l'activité, et qui annoncent aujourd'hui la désolation.

Du reste, les faits sont là brutals dans leur réalité décourageant les passants où tout le long des chemins publics ce n'est que maisons fermées avec planches brutes clouées aux fenêtres ajoutant encore à la désolation générale.

Et en voulez-vous une autre preuve de la désertion du sol dans nos parages: dans la seule paroisse de Normandin la production du fromage est tombée de 823,289 lbs en 1922 à 573,289 lbs en 1924, laissant un écart de 250,000 lbs en deux années.

Comment expliquer cette baisse anormale sinon à ces départs nombreux qui se sont opérés car de l'aveu de tous la production du lait a été plus abondante en 1924 à cause des pluies fréquentes alors qu'en 1922 la grande sécheresse a privé nos troupeaux de s'abreuver régulièrement.

Et sans poser au prophète de malheur, mais en connaissance de cause du triste état où la casse agricole se débat dans notre région à cause de l'éloignement des voies ferrées, tout le monde s'accorde à dire que si les chars ne nous arrivent pas cette année la population du Nord du Lac St-Jean est appelée à diminuer considérablement d'ici à peu de temps.

Dans le même numéro du Soleil, dans un article immédiatement au bas de celui ci-dessus désigné, vous écrivez le principe suivant.

La vérité et la justice sont les armes invincibles de la classe populaire, des humbles, des ouvriers. L'erreur et l'injustice engendre la répulsion.

Depuis des années, nous l'analysons ce principe dans ses causes et ses effets.

J'espère, M. le Rédacteur que vous voudrez bien publier ces faits qui ne sont exposés que dans l'unique but d'avoir du secours.

Merci d'avance. De votre tout dévoué.

Médéric VALOIS
Maire de Normandin.
Normandin, le 25 mars 1925.

LE PRIX DES POULETS

De l'"Etoile Belge": Nous avons vu, dans certains de ces grands élevages, des "parquets" de plusieurs milliers de poulets gros comme le poing, prêts à partir chez l'engraisseur.

Nous questionnons les propriétaires:

—A quel prix "de vetter" achètt-il ces petites bêtes?

—Aujourd'hui, ça vaut soixante-dix francs la couple!

—Trente-cinq francs pièce?

—Oui, et encore je ne les cède pas à ce prix. J'en aurai davantage dans quinze jours.

—Cela me paraît énorme. Ne s'agit-il pas d'un cours exceptionnel?

—Pas du tout. L'année passée, le prix moyen, pour les poulets de dix semaines, a été de 70 francs la couple. Certains ont même atteint 80 francs.

—Mais l'engraisseur, lui, à quel prix les vend-il alors?

—Après trois semaines de suralimentation à l'épinette—ce qui peut faire gagner au sujet jusqu'à une livre par semaine—les poulets sont à point. Ils valent alors en gros, 10, 110, 120 francs la couple.

—Mais le grossiste, lui, qui les revend au détaillant, doit, lui aussi prélever un bénéfice et cela nous mène bien à 150 francs?

—Sans doute!

—Et le détaillant qui approvisionne la clientèle privée ne travaille pas non plus pour l'amour de l'art. Cela fixe le prix d'un bon poulet aux environs de 100 francs!

—Evidemment! Mais il y a une chose que vous ignorez, c'est que la clientèle privée, belge en général et bruxelloise en particulier, ne mange pas ces poulets.

—Comment, les "kickefretters" eux-mêmes ne mangeraient pas de poulets de Bruxelles?

—Non, monsieur; on n'a pas les moyens chez nous de s'offrir des rôtis à ce prix et, d'ailleurs, toute notre production est vendue d'avance. Il y a en ce moment trois acheteurs pour un vendeur.

—Où donc vont-ils alors, ces morceaux de roi?

—En Allemagne!

—En Allemagne? chez ces pauvres gens qui crient misère?

—Parfaitement. Tous nos gros poulets partent le vendredi pour l'Allemagne par wagons entiers. Quant aux pièces de deuxième choix, elles sont destinées à l'Angleterre.

Le CULTE DES LETTRES AU PAYS DES SOVIETS

On a retrouvé récemment, chez un épicier d'Orel, parmi les papiers dont il se servait pour envelopper ses marchandises, un manuscrit de Tourgueneff, l'ami de Flaubert, le peintre puissant de la vie rurale dans la Russie d'autrefois.

L'épicier avait eu ce manuscrit dans un lot de vieux papiers acheté pour un rouble et demi au président du Soviet de son village.

Voilà un épisode de la vie à la campagne que n'avait pas prévu Tourgueneff.

"Jamais je n'ai goûté de pareil Gâteau au Chocolat"

Avec une crème et un glacé faits de

Baker's Chocolate

(PREMIUM NO. 1)

Le chocolat le plus satisfaisant pour la cuisine et la table.

Marque de Fabrique enregistrée — PRODUIT AU CANADA PAR

Walter Baker & Co. Limited

ETABLIS EN 1780

Montreal, Canada — Dorchester, Mass.

Livre de Recettes Choisies envoyé gratis sur demande.

LE THE DE SAUGE FONCE LES CHEVEUX

Beaux tant que vous voudrez, les cheveux gris sont un indice de l'âge qui s'avance. Nous connaissons tous l'avantage qu'il y a d'avoir l'air jeune. Votre chevelure fait votre charme. Elle vous embellit ou enlaidit le visage. Quand les cheveux changent, grisonnent ou paraissent striés, il suffit de quelques applications de thé de sauge et soufre pour en rehausser au centuple l'apparence.

Ne restez pas grise! Ayez l'air jeune! Préparé le récipé chez vous ou bien procurez-vous chez le pharmacien une bouteille de "Composé Wyeth Sauge et Soufre", lequel n'est rien autre chose que l'ancienne recette améliorée par l'addition d'autres ingrédients. Des milliers de personnes recommandent ce produit prêt à servir parce qu'il fonce magnifiquement les cheveux, sans compter que personne ne peut s'apercevoir de son usage, tant son action est naturelle et uniforme. Vous et humectez une éponge ou une brosse molle que vous passez dans les cheveux mèche par mèche. Le lendemain les cheveux gris ont disparu; il suffit alors d'une couple d'autres applications pour leur rendre leur couleur naturelle. La chevelure paraît bien fournie, lustrée et luxuriante et vous-même paraissez des années plus jeune.

Notre corps au printemps

C'est le moment du nettoyage. Chaque membre de la famille aide à embellir le foyer, à l'intérieur et à l'extérieur, et c'est avec surprise que vous considérez la quantité de poussière qui s'est accumulée pendant les mois d'hiver noirs et froids malgré la diligence incessante de la maîtresse de maison Mais alors, pour le foyer de notre corps? L'effet que les mois d'hiver ont sur le corps humain est plus prononcé que pour une maison d'habitation. Des matières nuisibles et de dangereux toxiques se sont rassemblés dans différentes parties du système, ralentissant et dérangeant la régularité des fonctions des organes. Comme resultat, le sang s'est épaissi et alourdi et est devenu un terrain fertile pour les germes de maladies, les nerfs sont émoussés et les sensations incalculables. Au lieu de se sentir vigoureux et plein de vie comme on devrait se sentir à cette saison quand la nature se renouvelle et se fortifie, quand des vagues de vie rajeunissantes touchent l'entière création, on se sent faible et fatigué.

Pour mettre notre santé en bon état, pour donner à chaque nerf une nouvelle force et pour fortifier notre corps contre les maladies, il est nécessaire d'avoir recours à un bon tonique de printemps, digne de confiance, "une purge pour le sang" comme nos aïeux l'appelaient. L'expérience faite par quatre générations a démontré que le Novoro du Dr Pierre répond à ces demandes mieux que n'importe quel autre remède connu. Les pures matières végétales avec lesquelles il est composé ont un effet merveilleux sur le système. Il débarrasse le corps des matières viciées et nuisibles, régularise et fortifie les organes et a une influence merveilleuse sur les nerfs et le sang. Essayez juste une bouteille et vous verrez ce que cela vous fera, après cela vous vous joindrez au grand nombre de ceux qui le prennent régulièrement chaque printemps. Si vous êtes fort et en bonne santé, c'est le moment de faire le nécessaire pour y rester. Si vous êtes faible et maladif, il n'y a pas de meilleure époque dans l'année pour vous fortifier et restaurer votre santé. Le Novoro du Dr Pierre mettra le foyer de votre corps en bon ordre. Cette fameuse préparation végétale n'est pas un article de pharmacie, elle est fournie par des agents spéciaux ou directement du laboratoire du Dr Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

RADIO

Programmes de dimanche le 29 mars 1925

WSAI - Cincinnati (326 mètres)

3.00 pm. — Sermonette et concert de cloches sacré.

8.00 pm. — Service des Eglises.

WBCN - Chicago (266 mètres)

10.30 à 12.00 am. — Sermon par le Rév. R.-A. White et exercices du matin à l'église Libérale du peuple.

4.00 à 5.00 pm. — Concert classique par la Compagnie Lain & Son, sélections vocales et instrumentales avec accompagnement sur orgue.

5.15 à 6.15 pm. — Service des Vêpres à l'église Presbytérienne.

7.00 à 8.00 pm. — Heure classique.

8.00 à 10.30 pm. — Programme populaire ; musique et chant ; orchestre et danse.

KYW - Chicago (536 mètres)

11.00 am. — Service à l'église Centrale, Chicago.

Rév. Dr Frederick-F. Shannon, pasteur.

Programme musical sous la direction de Daniel Protheroe.

4.00 à 5.00 pm. — Concert classique de la station KYW.

7.00 pm. — Club Chicago Evening de la salle d'orchestre, Chicago, ce programme musical est sous la direction de Edgar Nelson, l'annonceur de la veillée sera Albert Parker Fitch, du collège Carlton-Northfield, Minn.

KYW : "The World Crier", émettra toutes les dernières nouvelles du monde à toutes les demi-heures, soit à l'heure et à la demi-heure, jour et nuit. Ce service est fourni de 5.00 am. à 5.00 pm. par le Chicago Evening American Special wire service.

Les bulletins du KYW sont fournis de 5.00 pm. à 5.00 am. par le Chicago Heald & Examine Special Wire Service.

WPG : Atlantic City, N.-J. (Est, 299.8

3.15 pm. — Récital d'orgue.

4.15 pm. — Servie à l'église Episcopale Saint-James.

10.00 pm. — Concert du studio par le trio Galen Hall.

CKAC : Montréal (Est, 411)

4.30 pm. — Concert par la fanfare de Magog, Qué.

CHYC : Montréal (Est, 411)

7.00 pm. Programme musical et service de l'église Presbytérienne Américaine.

WEAF : New-York (Est, 492)

7.20 à 9.15 pm. — Programme musical spécial du théâtre Capitol New-York.

9.15 à 10.15 pm. — Récital d'orgue direct de la chapelle de l'université Columbia, New-York city.

WGY : Schenectady (Est, 379.5)

10.30 am. — à 7.30 pm. — Service d'église.

3.35 pm. — Orchestre du WGY, Ida Mae Paul, soprano.

5.00 pm. — Récital d'orgue par le Dr Frank Sill Rogers assisté par T. Roy Keefer, violoniste de l'église Episcopale St. Peter, Albany.

8.45 pm. — Orchestre Waldorf-Astoria, sous la direction de Joseph Knetch.

10.00 pm. — Programme par Rose Mountain, soprano ; et Ralph Jones, baryton, accompagné par Stephen-E. Boisclair, organiste.

WOO : Philadelphie (Est, 508.2)

10.30 am. — Service 10.30 am. ny.

2.30 pm. —Exercices musicaux au Sunday School, Béthany.

6.00 pm. — Hymnes de l'ancien temps concert sueré sur cloches. Récital sur le Grand Orgue Wanamaker.

KDKA - Pittsburg (Est, 309).

10.45 am.—Service à l'Eglise Episcopale Calvary, Pittsburgh.

2.30 pm.—Concert par lafanfare Westinghouse.

4.00 pm.—Récital par le Dr Charles Heinroth de la salle de musique Carnegie.

4.45 pm.—Service des Vêpres à la Shady Side Presbyterien Church.

6.30 pm.—Orchestèe de l'Association athlétique de Pittsburg.

7.45 pm.—Service à la First Baptist Church.

WCAP: Washington (Est, 469).

11.00 am.—Service de la United Presbyterian Church.

4.00 pm.—Cantate "Olivet to Calvary".

7.20 pm.—Programme du théâtre Capitol, New-York.

9.15 pm.—Récital d.orgue direct de la chapelle de l'Université Columbia, N.-Y.

WGR - Buffalo (Est, 319).

3.00 pm.—Service des Vêpres à 4.00 pm.—Récital d'orgue par John-F Gudermman, Jr.

7.30 pm.—Service du soir.

WREO- Lansing, Mich. (Est, 285).

10.00 am.—Concert de cloches, à la Congretional Church.

10.30 am.—Service de l'Eglise Episcopale St-Paul.

7.00 pm.—Service de l'Eglise Centrale, M. E.

PROGRAMME DE LUNDI 30 MARS 1925

WOR: Newark, N.-J. (405 mètres)

2.30 pm.—Récital par Ben Gordon, ténor, Bella Hetch, pisniste.

2.45 pm.—Benjamon-R. Fairbanks, solos de saxophone.

3.00 pm.—Causerie par Frank Shephard.

3.15 pm.—Récital par Ben Gordon, ténor.

3.30 pm.—Benjamin Fairbanks, solos de saxophone.

3.45 pm.—Causerie sur "The Use of the Camera by Amateurs".

6.15.Pm.—"Music While You Dine". Orchestre Dave Herman.

7.30 pm.—Trio de harpe Sevastra.

8.15 pm.—Causerie patriotique en temps de paix.

8.30 pm.—Al Reids Hour, direct du théâtre Branford, Newark.

9.45 pm.—Critiques musicales par le Dr Sigmund Spaeth.

10.45 pm.—Perry & Russell, chants.

11.30 pm.—The Commanders du New Hofbraus Haus, New-York City.

WGP: Atlantic-City (Est, 299.8).

9.00 pm.—Double trio de l'hôtel Chalfonte-Haddon Hall.

10.45 pm.—Orchestre de l'hôtel Knickerbocker.

WBCN: Chicago (Est, 266).

6.25 pm.—Période juvenile.

6.45 à 7.00 pm.—Bulletins de la police.

WSAI : Cincinnati (Est, 326).

10.00 pm.—Chants par Little & Small; Orchestre Cliff Perrine.

Pittsburgh, Pa.— Des faits étranges se sont produits dans le passé et se produiront encore dans l'avenir. Un fait étrange pour le radio est le rapport que deux pays différents a fait sur la réception de programmes. L-S. McDonale de la Nouvelle-Zélande fait rapport qu'il a entendu clairement le concert de la station Westhinghouse & Electric Mfg. KDKA alors que le Soleil brillait de son éclat le plus pur. Pendant que dans l'est du Transvaal, Afrique Est, alors qu'il pleuvait abondamment et que la température était humide, M. G.-W. Smith nous fait rapport qu'il a entendu très clairement le même programme. Cette étrange chose qui fait que deux personnes différentes habitant des pays si lointains l'un de l'autre aient entendu le même poête au même instant est un vrai succès pour la station KDKA.

KDKA ENTENDU EN GRANDE-BRETAGNE

M. J.-Gordon Ritchie, écossais demeurant à Glasgow dans une lettre écrite à KDKA, le premier poste émetteur de radio de la Westinghouse Electric & Mfg Company nous dit qu'il compte sur KDKA pour lui fournir les programmes de radio qu'il entend. M. Ritchie nous dit aussi que travaillant la nuit il ne peut entendre le radio qu'aux petites heures du matin. Les postes Anglais se font entendre pendant que M. Ritchie est à son travail alors KDKA vient juste à point c'est-à-dire vers 3.00 ou 4 heures du matin alors que M. Ritchie est libéré de son travail. Il entends si bien les programmes que chaque jour du mois de février il s'est empressé d'écrire pour féliciter le poste KDKA.

PROGRAMME DE LUNDI 30 MARS 1925 (Suite)

CKAC: Montréal (Est, 411)

1.45 pm.—Concert par le trio de l'hôtel Windsor.

4.00 pm.—Rapports sur la température et le marché.

4.30 pm.—Cours de Français par le prof. A.-P. Beauchemin.

CFCF: Montréal (Est, 411)

11.45 a.m.—Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal; rapports sur la température et la marché.

7.15 p.m.—Contes pour les enfants.

7.30 pm.—Orchestre de l'hôtel Mount-Royal.

WEAF: New-York (Est, 492)

6.00 à 11.30 pm.—Dner-concert à l'hôtel Waldorf-Astoria.

Henri Rose, pianiste;

Programme musical du théâtre Mark Strand;

James MacDonald, baryton; A.-N. & P. Gypsies;

Kiutus Tecumseh, chant indien;

Club de l'Université Columbia; Orchestre de l'hôtel Russolvelt:

KDKA: Pittsburg (Est, 309)

6.15 pm.—Diner-convert par la symphonie du poste KDKA.

8.30 pm.—programme spécial éradié pour lesud Africain.

WGY, Schenectady (Est, 379.5)

6.40 pm.—Diner-concert par le trio de l'hôtel Ten Eyck, Albany.

7.30 pm.—Programme musical par le club de pharmacie du Collège Albany.

WCAP : Washington (Esy, 469)

9.00 p. m.—Concert par l'orchestre A. & P. Gypsie du studio de la station WEAF de New-Yotk.

WHAZ : Troy (Est, 380)

9.00 p. m.—Orchestre.

WOO : Philadelphie (Est, 508.2)

7.30 p. m.—Orchestre de la salle Française de l'hôtel Adelphia.

8.00 p. m.—Programme musical du théâtre Mark Strand, New-York City.

8.30 p.m.—James MacDonald, baryton.

8.45 p. m.—Henri Rose, pianiste

9.00 p. m.—Musique par A. & P Gypsies.

10.00 p.m.—Kiutus Tecumseh, chant indian.

10.10 p.m. —Club Glee de l'Université Columbia, New-York.

10.40 p.m.—Orchestre de l'hôtel Rossenvelt.

1.00 p. m.—Orchestre de l'hôtel Sylvania.

WGR : (Esy, 319)

8.15 p. m.—Récital populaire de piano par Ben Good de Niagara Falls, N.-Y.

8.30 p. m.—Orchestre Lafayette.

9.200 p.m.—Récital par Bradley Yaw et ses amis.

10.00 p.m.—Programme de sélections vocales.

CONSUL RAPPELE

Montréal, 27.—(P. C.)—M. Ryznar, consul général tchécoslovaque par intérim au Canada, a été rappelé pour occuper une importante situation au ministère des affaires étrangères, à Prague. Le Dr Ryznar représentait la république tchécoslovaque au Canada depuis le traité de Versailles Les bureaux du consulat sont à Montréal.

70 Postes en une semaine sur un MARCONIPHONE

H. R. L., de Gimli, Man., écrit :

"J'ai obtenu sur mon Marconiphone des résultats bien au-delà de toutes vos réclames et égalant les records d'appareils de 4 ou 5 lampes. J'ai entendu plus de 70 postes en une semaine, y compris, Ottawa, Dallas, Hollywood, Memphis, San-Francisco et Schenectady. Tous clairement en haut-parleur."

35-25

Pourquoi donner le prix d'un appareil de 5 ou 6 lampes quand vous pouvez acheter un Marconiphone 11 à trois lampes, tout compris pour $95.50.

Ecrivez pour livret gratuit "F 11"

THE MARCONI WIRELESS TEL. CO. OF CAN. LIMITED
MONTREAL

Pour avoir catalogues, prix et conditions de payement du Marconiphone, écrire à

CHEZ **LINDSAY**

C.W. LINDSAY LIMITEE

201-203 RUE ST-JEAN
QUÉBEC

"LES MEILLEURES" disent les experts

PEERLESS RADIO VALVE CORPORATION
207 ST. JAMES ST., MONTREAL

Marchands—écrivez pour nos Conditions

Plus Puissants Encore!

Les Appareils Radiophoniques, marque "Northern Electric", doivent leur renommée au Tube Peanut, perfectionné, avec de merveilleux résultats, par les spécialistes de la Maison "Northern Electric".

Plus de puissance! Plus de netteté! Et un plus vaste rayon de perception! Le Tube Peanut vous apporte des postes que vous n'avez jamais entendus et il atteint les zones les plus difficiles.

Sa Construction Solide Assure Sa Longue Durée

Exigez le carton vert. Voyez à ce qu'il soit scellé

$3.50

Nouveau TUBE PEANUT

Northern Electric

28

DISTRIBUTEUR **G.-A. VANDRY**

73 rue Grant - - Tél: 2-4787

VENTE DE MEUBLES

A DES PRIX FIN-DE-MARS

AMEUBLEMENTS CHESTERFIELDS

AMEUBLEMENT Chesterfield, rembourré en tapisserie de bonne qualité, sièges à ressorts, bras oreillers, combinaison de mohair bleu. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $135.00

AMEUBLEMENT Chesterfield, rembourré en mohair fleuri, avec combinaison de velours bleu, sièges à ressorts, coussins Marshall, aussi avec fauteuil de foyer. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $156.00

AMEUBLEMENT Chesterfield, bras et dossiers rembourrés en mohair uni taupe, Marshall, rembourrés en mohair fleuri de très bonne qualité. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $230.00

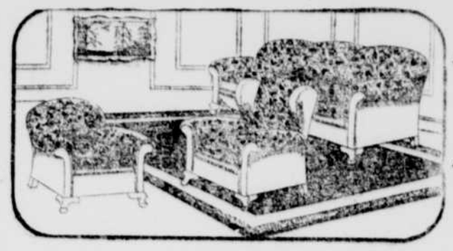

AMEUBLEMENTS DE VIVOIR

AMEUBLEMENT de vivoir en noyer noir, dossier en canne, siège à ressorts, rembourré en velours fleuri de bonne qualité, avec deux coussins mobiles. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $120.00

AMEUBLEMENT de vivoir en noyer noir, dossier en canne, sièges à ressorts, coussins Marshall, rembourré en "mohair" fleuri de qualité supérieure. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $105.00

AMEUBLEMENT de vivoir en noyer noir, dossier en canne, pouvant se transformer en un lit très confortable pour la nuit, sièges à ressorts, coussins Marshall, aussi coussin mobile pour chaque siège, rembourré en mohair fleurie de bonne qualité. PRIX FIN-DE-MARS, les 3 morceaux $207.00

NE MANQUEZ PAS CES SPECIAUX

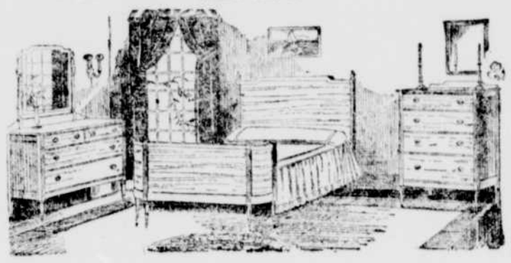

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, fini noyer noir, comprenant : Lit à pied arqué, Bureau, Table Vanité à trois glaces, Chiffolette. PRIX FIN-DE-MARS, les 4 morceaux $142.00

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, fini noyer noir, comprenant : Lit à pied arqué, Bureau, Table Vanité, Chifforette et Banc. PRIX FIN-DE-MARS, les 5 morceaux $125.00

AMEUBLEMENT de chambre à coucher fini chêne doré, comprenant : Lit, Bureau, Table Vanité, Chiffonette. PRIX FIN-DE-MARS, les 4 morceaux $110.00

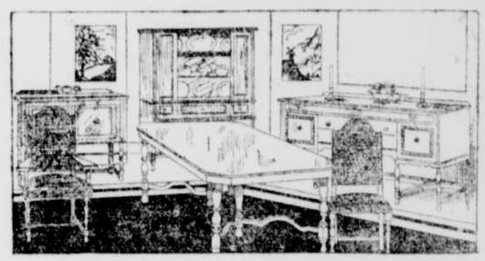

AMEUBLEMENTS DE SALLE A MANGER

AMEUBLEMENT de salle à manger, fini noyer noir, comprenant : Buffet avec glace, armoire à argenterie, table extension ronde, 5 chaises et un fauteuil, rembourrés en cuir. PRIX FIN-DE-MARS, les 9 morceaux $113.00

AMEUBLEMENT de salle à manger, fini noyer noir, comprenant : Buffet avec glace, armoire à argenterie, table extension oblongue, 5 chaises et un fauteuil, rembourrés en cuir. PRIX FIN-DE-MARS, les 9 morceaux $133.00

AMEUBLEMENT de salle à manger en chêne solide, comprenant : Buffet avec glace, armoire à argenterie, table oblongue, 5 chaises et un fauteuil, rembourrés en cuir. PRIX FIN-DE-MARS, les 9 morceaux $177.00

MUSIQUE EN FEUILLES A PRIX TRES SPECIAUX

POUR 15 JOURS SEULEMENT

Commençant Lundi matin, le 30 Mars, nous allons mettre en vente, pour une période de 15 jours, les compositions ci-après aux bas prix suivants:

Comme les quantités sont limitées, nous vous conseillons d'agir promptement.

LA CASCADE DES ROSES, par Ascher	20c	BATTERIE A, marche, par Lowe	35c	PALAIS DE LA PAIX, marche, par Lincoln	40c
DERNIERE ROSES D'ETE, 5ème. grade, par Herz	20c	SOUVENIR, fantaisie, par Drola	35c	"FIRE DRILL", marche, par Lincoln	40c
ECOUTEZ-MOI, mélodie expressive, par Funke	25c	LA CASTAGNETTE, par Ketten	35c	PLUIE DE CORAIL, caprice, par Durand de Grau	40c
"JAPANESE FAN DANCE", par Bonheur	25c	"GENTLE WIND", valse, par Owen	40c	DANS TES YEUX, par Waldteufel	40c
"CORN FLOWER", valse, par Coote	25c	TESORO MIO (Mon Trésor), valse, par Becucci	40c	"SUNRISE ECHOES", par Vandersloot	40c
ANITA, valse, par Holden	25c	HELENE, valse, par Rouillard	40c	"THE STEEPLE CHASE", par Lincoln	40c
VALSE DIVINE, par Tice	35c	L'HIRONDELLE ET LE PRISONNIER, par Croisez	40c		

SPECIAUX DU SOUS-SOL

PERCOLATEURS en aluminium pur, 8 tasses. Spécial $1.49

ROTISSOIRES ovales avec couvercle en aluminium pur, 15 x 11 pouces. Spécial $2.29

18 x 12 pouces. Spécial $2.99

CANARDS (bombes) en aluminium pur, 7 pintes. Spécial $2.19

PLATS à vaisselle en aluminium pur, 14 pintes. Spécial $1.19

POELONNES en aluminium pur, poignée en bois, 9 pouces. Spécial 89c

10 pouces. Spécial 99c

11 pouces. Spécial $1.09

12 pouces. Spécial $1.19

PLACEZ EN ENTREPOT VOS FOURRURES D'HIVER

C'EST LE TEMPS DES MITES

Ces petites pestes ruineront assurément vos fourrures à moins que vous ne preniez les précautions nécessaires pour les protéger.

Si vous désirez mettre vos fourrures à l'abri des dommages que les mites peuvent leur causer, il n'y a pas de meilleur endroit que dans nos voûtes spéciales.

Un appel téléphonique bannira toutes vos inquiétudes à ce sujet. Nous irons chercher vos fourrures chez vous et les mettrons en sureté. Nous les assurerons aussi contre le feu si vous le désirez. Nos conditions sont très faciles.

Pour plus d'informations, vous pourrez appeler 2-6900—Salon des Fourrures.

PARURES DE COU EN FOURRURE

Après que vous aurez mis vos fourrures d'hiver en entrepot, il vous faudra assurément un tour de cou.

Nous vous invitons à venir faire l'inspection du magnifique assortiment que nous possedons en parures de cou de toutes sortes et à des prix très moderes.

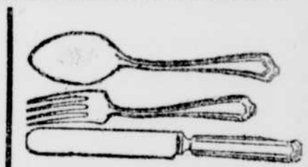

OFFRES SPLENDIDES DU RAYON DE LA PORCELAINE

COUTEAUX et FOURCHETTES plaqués nickel. Boites de 6 couteaux et 6 fourchettes. TRES SPECIAL $1.50

PLATEAUX en verre pour céleri, 10 pouces. Spécial 25c

8 pouces. Spécial 20c

TASSES et SOUCOUPES en pierre anglaise blanche. Nous en avons 200 DOUZAINES à vendre pour, la douzaine $1.20

TASSES et SOUCOUPES en porcelaine allemande, avec petites décorations de fleurs. Spécial, la douzaine $1.60

GOBELETS en pierre anglaise. Très spécial, chacune 5c

Pour une journée seulement

LUNDI

3000 Ampoules électriques, 40 watts. Spécial, l'unité. **15c**

TEL: 2--6900

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

TEL: 2--6900

DIVISION DU DETAIL - - - - - - - 157-173 RUE ST-JOSEPH

COMMERCE — FINANCE — INDUSTRIE

L'ASBESTOS ET LA BROMPTON

Ont été au premier plan de la liste hier — La première a touché son record de hausse, la seconde, son record de baisse — Séance calme

A MONTREAL

Montréal, 27. (Presse Canadienne). — La séance au cours de la journée d'hier fut calme et la liste de façon générale fut moins ferme. Rien d'intéressant à noter au cours de la journée. Ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut le record de hausse atteint par l'Asbestos et un record de baisse par le Brompton.

La National Breweries au point de vue activité fut au premier plan et à la fermeture elle était cotée plus bas alors que la Steel of Canada a fait une avance de fraction.

Le total des transactions fut de 7,792 actions alors que jeudi, il avait été de 10,691 actions et le jour correspondant de l'an dernier de 7,559 actions.

Les transactions totales de la National Breweries furent de 1,720 actions; à la fermeture, elle était cotée 47 1-2 (ex-div.). Elle fit une perte nette de 1 1-4 point.

Au second rang au point de vue des transactions fut la Steel of Canada, dont 927 titres changèrent de mains. Elle fit une avance de 7-8 de point à 85 7-8.

L'Abitibi sur un échange de 705 actions fit un gain de 3-4 de point et à la fermeture était cotée 66 3-4 de point.

L'Asbestos fut le titre le plus ferme; elle toucha un nouveau record de hausse de 57 1-2 après avoir fait une avance nette de 2 points. Les transactions, pour ce titre ont été de 530 actions.

La Lyall a fait la plus lourde perte sur un recul de trois points à 15, sur un échange de 85 actions seulement.

Autres changements :

Atlantic Sugar, recul de 1 3-4; priv. recul de 2 points; B. C. Fishing, avance de 7-8 point; Brompton, recul de 1 1-4 point au nouveau minimum de baisse de 23; Howard Smith, recul de 2 points; Montreal Power, recul de 1 1-8; Spanish River, recul de 3-8 de point; St-Maurice Paper, avance d'un point; Winnipeg Railway, recul d'un quart de point. Sur le marché des obligations l'activité ne fut pas grande, mais les prix ont été fermes.

Le total des ventes fut de $18,200.

LE PERE ET LE FILS REUNIS

Buffalo, 27. (P. C.)—Le premier avril la Rand Company Inc. et la Kerdex Co., deux entreprises de Tonawanda, N.-Y. se fusionneront en la The Rand Kerdex Company Inc.

Le père et le fils étaient présidents de ces deux compagnies rivales.

La Rand Kardex Co. Inc. aura un capital autorisé de $10,000,000.

Ce merger aura des propriétés au Canada, en Allemagne et aux Etats-Unis.

MOUVEMENTS CONTRADICTOIRES

Malgré la faiblesse des cours sur le marché des céréales, malgré la hausse des taux de l'escompte, des gains nets ont été faits hier

A WALL STREET

New-York, 28.—(P.C.)— A l'ouverture, les prix étaient fermes sur la liste; avant midi, ils avaient cédé de façon assez sensible à la suite d'une pression de vente assez forte contre les chemins de fer du Nord-Ouest et les vedettes industrielles; à la fermeture, des gains nets avaient été réalisés de petites fractions à 2 1-2 points. Cette amélioration est surtout remarquable à cause de la chute concommittante des prix sur le marché des céréales et de la hausse des taux de l'escompte sur les effets à demande.

La publication d'un rapport financier par le C. & N. W. faisant voir des profits nets d'exploitation de $341,000 alors que les profits nets avaient été de $1,298,394 au cours du mois correspondant de l'an dernier, fut la cause d'une nouvelle attaque contre les chemins de fer du Nord-Ouest.

Chicago and North Western perdit 4 1-2 points à un nouveau minimum de baisse de 52 5-8 ; le maximum de hausse de l'année a été de 75 3-8; plus tard, ce titre se rallia de près d'un point.

La Omaho privilégiée perdit 10 1-2 points à 86 sur une seule vente.

La U. S. Steel ordinaire toucha un nouveau record de baisse à 116 3-8, remonta ensuite à 117 1-4, en mieux d'un quart de point.

La Baldwin dépassa 114, descendit au nouveau minimum de baisse de 110 3-4 et se rallia à 112 5-4, en mieux de 1 1-4 de point au cours de la journée.

Les commandes d'achats de la Pan American "B" étaient fortes ; ces commandes venaient de la publication de rapports à l'effet que les propriétés mexicaines étaient séparées et à la publication de rumeurs d'une augmentation de dividende.

Le stock de la Pan American "B" a passé de 74 3-4 à 79; descendit ensuite à 78. A cette cote, ce titre avait fait une avance de 2 1-2 au cours de la journée.

Les transactions totales de ces titres ont dépassé cent mille actions, soit à peu près un douzième des transactions de la journée.

Les titres suivants ont fait aussi de substantielles reprises: American Can, American Locomotive, General Electric, Dupont, Coca Cola, International Harvester, Maxwell Motor, Postum Cereal, Savage Arms, Sears Roebuck, Sloss Sheffield Steel, Worthington Pump. Toutes ces valeurs ont fait une avance d'à peu près 1 1-2 à 2 1-2 points. Les changes étrangers ont été légèrement réactionnaires en réponse à une augmentation de l'offre d'effets de l'Europe Centrale.

La livre sterling à demande a cédé de près de trois quarts de cent à $4.77 1-2 et le franc français a cédé aussi à 5.28 cents. Des chutes substantielles ont été enregistrées par les devises scandinaves.

Moyenne du marché :

20 industrielles, vendredi, 116.83; jeudi, 116.25 il y a une semaine, 120.78; maximum de 1925, 126.10 minimum, 116.25.

POUR CONTRE-BALANCER L'EFFET DU TARIF

Les chemins de fer américains veulent réduire le taux de transport sur le charbon mou afin de conserver une clientèle qui leur échapperait

REDUCTION DE 37 CENTS

Montréal, 27. (Presse Canadienne).—Les chemins de fer américains projettent une baisse de 37 cents, dans les taux de fret afin de rendre moins efficace le droit sur le charbon bitumineux américain, fixé par le tarif canadien à 36 cents, d'après la "Gazette de Montréal".

Les chemins de fer américains, d'après cette information qui est reçue comme vraie de plusieurs ici, vont faire parvenir bientôt à Washington, une demande de réduction des prix de l'Etat de Pensylvanie à Montréal de $4.49 à $4.13 la tonne.

Cette diminution est demandée parce que l'on craint que par l'augmentation des droits de douane, le charbon des provinces maritimes supplante celui de l'Etat de Pensylvanie dans l'est du Canada. C'est seulement la clientèle de la région du St-Laurent que les Etats-Unis craignent de perdre, parce que dans les autres parties du pays, le charbon des Etats-Unis, à cause des coûts de transports trouvera de préférence acquéreur, étant encore moins cher malgré le nouveau tarif.

Pour les Etats-Unis, Montréal est le centre de distribution d'un district qui consomme près de 1,000,000 de tonnes de charbon mou annuellement. C'est là une clientèle importante qu'ils veulent conserver.

LES DERNIERES INCORPORATIONS

Toronto, 27.—Soixante-neuf nouvelles compagnies ont été ce cer au cours de la semaine qui a pr fin le 31 mars. Leur capital autorisé at de $13,063,000. La semaine correspondante de l'an dernier, 52 compagnies avaient été créées au capital total de $6,554,600.

LA LUTTE CONTRE LE FEU DE PRAIRIES

St-Paul, Minn., 27.—(P. C.)—Des équipes sont à l'œuvre pour combattre les feux de prairie qui, après avoir rasé trois villages, fait périr 4 personnes et dévasté plus de 300 milles carrés de territoire, menaçaient encore d'étendre leurs ravages. Le Dakota sud a été le théâtre de cet incendie dévastateur.

FAIBLESSE DES FONDS FRANÇAIS

Une augmentation de la circulation fiduciaire de la Banque de France semble être la cause de l'offre plus grande de ces fonds

OBLIGATIONS

New-York, 28 (P. C.)—Les cours ont été irréguliers et à la baisse sur le marché des obligations. La situation sur le marché de l'escompte y fut pour quelque chose; a aussi contribué à cette situation, la rumeur d'une avance prochaine du taux d'escompte de la Federal Reserve Bank.

Quoique le taux de l'escompte ait été laissé à 3 1-2 p.c. hier, l'augmentation constante de crédits qui apparaît au rapport publié par la Banque, laisse croire à une hausse prochaine de cet escompte. Les obligations de première valeurs ont subi l'influence de telles nouvelles.

Une vente abondante des obligations Liberty, des chemins de fer fut suivie d'une faiblesse générale des prix du groupe des obligations d'entreprises industrielles.

Les fonds français ont subi la pression des ventes et plusieurs émissions, y compris l'emprunt français 8 p.c., le Framarican 6 1-2 p.c., le Zinc 7 p.c. ont perdu à peu près un point et touché leur record de baisse de l'année.

Il n'y avait pas d'autres raisons pouvant montrer une offre aussi libérale, si ce n'est l'effet que pourrait avoir sur la liste une nouvelle augmentation de la circulation fiduciaire de la banque de France.

FORD MOTOR COMPANY

Boston, 27.—(P.C.)— Une augmentation de plus de $100,400,000 du surplus de la Ford Motor Company, au cours de l'exercice financier qui a pris fin ce mois, apparaît au rapport financier qui vient dêtre publié.

Le rapport financier fait voir que le surplus est de $342,476,496.39, contre $442,041,081.12 en mars 1924.

BONS DE L'ETAT

Fournis par L.-G Beaubien & Cie

1925a	5%	100.90	4.08
1927A	5½%	102.90	4.59
1927	5½%	102.10	4.25
1928	5%	101.05	4.62
1931	5%	102.25	4.64
1932	5½%	103.40	4.93
1933	5½%	106.35	4.63
1934	5½%	104.20	4.96
1937a	5½%	104.45	4.52
1937A	5%	100.00	4.85
1943	5%	102.45	4.89
1944	4½%	96.70	4.77

En date du 25 mars 1925

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à 3 heures p.m. par la maison Neuville Beileau & Cie, immeuble Morin, 109 côte de la Montagne,

Valeurs	Cl. préc.	Ouv.	hausse	baisse
Amer. Woolen	39 1-2	38 1-2		1-4
Amer. Sugar Refining	63	62 3-4		1-4
American Can	176 1-2	170 1-8		6 3-8
Am. Int. Corp.	34 7-8			
Am. Bosch. Magneto	29 7-8	27 1-2		2 3-8
Am. Sumatra Tobacco	15			
Alcohol	80	80		
Anaconda	38 7-8	37 1-4		1 5-8
Am. Car Foundry	212 3-4	200		12 3-4
Am. Locomotive	132 1-4	125		7 1-4
Atchison Ry.	120 1-2	119		1 1-2
Allis-Chalmer				
Baltimore & Ohio	79 1-2	75 7-8		3 5-8
Best Sugar	37 3-4	40 1-4	2 1-2	
Bethleem Steel	41 7-8	41		7-8
Baldwin Locomotive	128	112 7-8		15 1-8
Butte & Superior	18 1-8	17 7-8		1-4
Cosden Oil	30 1-8	27 3-4		2 3-8
C. P. R.	146 7-8	140 1-2		6 3-8
Crucible Steel	70	67 1-4		2 3-4
Corn Products	39 3-4	38 1-8		1 5-8
California Petroleum	30 3-8	29		1 3-8
Chesapeake & Ohio	96	92 5-8		3 3-8
Central Leather				
Cuban American Sugar				
Cuban Sugar, privilégié	59 3-8	57 1-2		1 7-8
Chandler	32	33 3-4	1 3-4	
Davison Chemical	35 1-4	33		2 1-4
Erié	30 5-8	30 5-8		
Erié 1st. privilégié	40 1-8			
Endicott Johnson	65			
Famous Players	95 1-2	93 3-4		1 3-4
Great Northern privilégié				
Gulf State Steel	73 1-2	68 3-4		4 3-4
General Asphalt	48 1-8	47		1 1-8
General Motors	72	69 1-2		2 1-2
Goodrich	51 3-8	52 5-8	1 1-4	
Hudson Motor	43 7-8	42 5-8		1 1-4
Independent Brewing com.				
Independent Brewing privilégié				
Inspiration Copper	25 7-8	23		2 7-8
Int. Paper	50 1-2	50 1-4		1-4
Kennecott	50	48 1-2		1 1-2
Kansas City & Southern	35 3-4	32		3 3-4
Lehigh Valley	74	72 1-2		1 1-2
Marine	12	12		
Marine privilégié	42 3-8	41 3-4		5-8
Miami Copper	12 1-8	11 1-8		1
Mexican Seaboard	14	12 1-8		1 7-8
Marland Oil	39	34 5-8		4 3-8
Missouri Pacific	37	34		3
Missouri Pacific, privilégié		74 5-8		
Maxwell Motors "B"	54 1-2	56 3-4	2 1-4	
Maxwell Motors "A"	87	88 1-2	1 1-2	
Middle States Oil	1 1-8	1		1-8
New-York Air Brake				
Norfolk & Western	132 7-8	128 1-2		4 3-8
Northern Pacific	65 1-2	61 3-4		3 3-4
New Haven	32	29 1-4		2 3-4
New-York Central	118 5-8	116 1-8		2 1-2
Nevada Copper				
Pittsburg Brewing common				
Pan. Amer. A	80	77 3-4		2 1-4
Pan. American B	81 3-4	78		3 3-4
Producers & Refiners	25 1-8	24 3-8		1 1-2
Père Marquette	66 7-8			
Pressed Steel Car	58 3-4	54		4
Pacific Oil	57	55		2
Philippe Petroleum	39 3-4	37 1-2		2 1-4
Reading	76 1-2	72 1-2		4
Radio	54 1-2	48 7-8		5 5-8
Rubber	36 7-8	35 7-8		1
Republic Steel	50 1-4	46 1-4		4
Royal Dutch	52 1-8	48		4 1-8
Reiogle				
Studebaker	43 5-8	42 5-8		1
Southern Ry.	87 3-4	84		3 3-4
Smelter	96 1-4	93 3-4		2 1-2
Southern Pacific	102 3-4	99 7-8		2 7-8
St-Paul	6	6 1-4	1-4	
St-Paul privilégié	10 7-8	10		7-8
Stromberg Carburator	65	62 7-8		2 1-8
Sinclair Oil	20	18 3-4		1 1-4
St-Louis Southwestern, privilégié	71 1-4			
St-Louis Southwestern, com.	50 1-4	46 7-8		3 3-8
Tennessee Copper				
Texas Pacific	54 3-8	50 1-4		4 1-8
Union Pacific	143 3-8	137 1-4		6 1-8
U. S. Steel	122 1-8	117 1-4		4 7-8
Union Bag				
Utah Copper	83	83 1-4	1-4	
Vanadium	27 1-2			
Westinghouse	69 7-8	67		2 7-8
Willys-Overland	12 1-2	12 3-4	1-4	
White Motor	61 1-4	58		3 1-4
Virginia Chemical privilégié	11			
Wabash "A"	66 3-8	63 3-4		2 5-8
Wabash com.	25 3-4	22 5-8		2 1-8
Packard				
Utrecht Transit	40 3-4	38 1-2		2 1-4
Chicago & Alton, privilégié	14 1-2	12 3-4		1 3-4
Chicago Great Western, privilégié	76 3-4	72 1-2		4 1-2
Western Maryland, 2nd, privilégié	18	17		1

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN et CIE, 70 rue St-Pierre, Que.

Valeurs	20 mars	27 mas	Hausse	Baisse
Abitibi	66 3-4	66 3-4		
Asbestos Corp.	49 1-2	57 5-8	8 1-8	
Asbestos Corporation, privilégié	92	94	2	
Atlantic Sugar	27 3-4	26		1 3-4
Atlantic privilégié	68 1-2	66		2 1-2
Bell Telephone	137	135		2
Brazilian Traction	53			
British Empire Steel				
British Empire Steel, 1er, privilégié	29	29 3-4	3-4	
British Emgire Steel, 2e	10			
Brompton Pulp	25			
Canadian Car Foundry		47 1-8		
Canadian Car Foundry, privilégié	81	84 1-2	1-2	
Canadian Cement	102 7-8	101 1-2		5-8
Canadian Cement, privilégié	115	1-5		
Canadian Converters				
Canadian Cottons		105 1-2		
Canadian Cottons, privilégié	92	92		
Canadian Id Alcohol	17	16 7-8		1-8
Canadian General Electric, Pfd.	54			
Canada SS. Lines	12 1-2			
Canada SS. Lines Pfd.		43 1-2		
Consolidated Smelters	65	63 1-4		1 3-4
Detroit United	10			
Dominion Bridge	85			
Dominion Canners		94 1-2		
Dominion Glass		111		
Dominion Steel, Pfd.		92		
Dominion Textile	68 1-4	68 1-4		
Dominion Textile, Pfd.	115			
Howard Smith	26 1-4			
Howard Smith, Pfd.		180		
Laurentide Pulp	82	81		1
Mackay Co.		115 5-8		
Montreal Power	177	176		1
National Breweries	49 1-4	47 3-4		1 1-2
Ogilvie Flour Mills				
Ontario Steel Products	44 1-2			
Penmans Ltd.	145			
Peter Lyall Cons.		15		
Price Bros.		38		
Quebec Ry.		21		
Quebec Ry. Bonds				
Quebec Power				
Southern Canada-power	74	72		
Shawinigan	136 1-2	135		1 1-2
Spanish River	107			
Spanish River, privilégié				
Steel of Canada	83	85 1-8	2 1-8	
Steel of Canada, privilégié		108		
St-Lawrence	34	36	2	
St-Maurice Pulp & Paper	83	84	1	
Sherwin Williams				
Twin City	62 1-2	62		1-2
Toronto Rails				
Wayagamack				
Wabasso				
Winnipeg Ry.	42	41 1-2		1-2
Winnipeg Ry. privilégié	96	95 3-4		1-4
BANQUES:				
Commerce	202	200		2
Canadienne-Nationale	150			
Montréal	247 1-2			
Nova Scotia				
Royal	235			
Union	111	111		
Bons de la victoire (Non imposables):				
1933 5½	106.85	106.35		.50
1927 5½	102.70			
1937 5½	109			
Emprunts de guerre, (Non imposables):				
1937 5	104.30			
Bons de la victoire, (Imposables):				
1934 5½	101			
Renouvellements (Imposables):				
1927 5½	101.50			
1932 5½	103.50			
1943 5%	102.25			
1944 4½	96.40			

DES EDITEURS QUI SE PLAIGNENT

Où il est question d'importation de papier à journal aux Etats-Unis — Un arrêté de M. Mellon, les décisions d'experts sont attaquées

QUESTION DE TAUX

Washington, 27.—(P. C.)—Des protestations renouvelées par les éditeurs de journaux contre un arrêté de la trésorerie, définissant le papier à journal standard, a été présentée à une réunion tenue devant l'assistant-secrétaire Moss. Cette réunion a duré deux heures.

Le plaidoyer des éditeurs n'a pas réglé la question si discutée et une nouvelle réunion aura lieu le 17 avril.

Dans une décision rendue en août 1923, le secrétaire Mellon a décrit le papier à journal standard comme étant "composé de pulpe mécanique et de sulphite contenant pas plus de 30 p.c. de sulphite et variant quant au poid de pas plus de 10 p.c. de 13 livres pour 500 feuilles de papier de 24 par 36 pouces".

Cette définition permettait dans le temps d'après ce que l'on avait en vue l'entrée libre sous la loi des douanes de tout papier actuellement utilisé dans la publication de papier et imposait un droit d'entrée contre les autres.

Les éditeurs ont déclaré aujourd'hui que le taux de 10 p.c. était trop élevé et ont demandé un taux de 5 pour cent. Les officiels de la trésorerie, n'étaient pas convaincus que ce taux fût juste et décrétaient la réunion d'une commission d'enquête. Les experts firent connaître leur opinion qui ne contredit pas l'arrêté de Mellon.

Les éditeurs ont persisté à dire que d'après cet arrêté des exportations plus grandes que celles que l'on avait en vue se faisaient à la suite de l'application de cette loi.

UNE REVUE DES MARCHES

Les arrivages d'œufs sont de meilleure qualité généralement — La demande fut plus forte sur le marché des céréales à l'exportation

AILLEURS

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 27.—(P. C.)—Fermeture. Blé, mai, 137 1-4; juill. 142 1-4; sept. 132 1-2.

Blé d'Inde, mai, 109 ; juill. 112 3-8; septembre, 112 1-2.

Avoines, mai 43 1-2 ; juill. 45 1-2 ; sept. 45 5-8.

Riz, mai, 123 ; juill. 113 3-4 ; sept. 102 3-4.

Lard, mai, 16.35; juill. 16.52.

Entrecôte, mai, 17.60 ; juill. 17.60

Ventre, mai, 20.35 ; juill. 20.15.

MARCHE D'OTTAWA

Ottawa, 27.—(P. C.)—La qualité des arrivages est bonne et uniforme. Les rapports reçus de points de l'ouest de l'Ontario disent que les arrivages augmentent beaucoup mais que la demande les absorbe facilement.

Généralement les prix sont moins fermes et les marchands s'attendent à une réduction de prix. Les prix de gros sur le marché de Toronto ont enregistré un nouveau recul aujourd'hui. Toronto, prix de gros: spéciaux, 37c; extras, 35c; premiers 33c; seconds, 30c.

Le marché de Montréal est ferme.

LE MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 27 (P. C.)—La demande fut bonne de la part d'exportateurs de grains hier et à la suite de la réduction des prix sur le marché de Winnipeg, les marchands étaient prêts à accepter les offres conséquemment le volume des affaires fut très élevé. Le total des ventes de blé d'avoines, d'orge, de riz ont été évaluées entre 600,000 à 700,000 boisseaux.

Le gros des ventes fut fait avec le continent et ont été pour livraison en mai du port de Montréal.

Par suite de l'activité sur le marché d'exportations, la demande fut pareillement bonne de la part des marchands pour consommation intérieure de céréales de moins bonne qualité et les prix suivants furent enregistrés: orge No 3, 7 sous le boisseau, option de mai Winnipeg c. i. f. bay ports; l'orge No 4 1-2, sous le boisseau sous la même option alors que l'avoine canadienne No2, s'est vendue à dix sous le boisseau, option de mai, c. i. f. Montréal et l'avoine No 2 à nourriture un sou le boisseau c. i. f. bay ports.

Le marché pour livraison immédiate de l'avoine au wagon fut faible et les prix de la plupart des catégories ont diminué de 1 1-2 cent à 2 1-2 cent le boisseau.

Les caractéristiques du marché de la farine furent la tendance décidément à la baisse des catégories d'avoines du printemps et les prix ont baissé de 30 sous le boisseau. Ce recul est attribué à la chute des prix sur le marché du blé au comptant à Winnipeg.

L'avoine d'hiver fut aussi vendue à des prix moins fermes et on a enregistré une chute de 20 sous le boisseau.

Sur le marché des œufs, les cours sont toujours fermes parce que l'offre est juste suffisante pour satisfaire la demande.

La demande des pommes de terre ne s'améliore pas et le marché est toujours calme.

Sur le marché du beurre, les prix sont à la baisse les arrivages sont labondants et la demande est limitée.

Pas d'autre changement sur le marché du fromage qui reste ferme.

Le fromage d'automne No 1, coloré fut vendu 22 1-2 à 23 cents la livre et le fromage No 2, à 21c et 22c la livre. Le fromage de Québec, caisse de 20 livres, 24c à 24 1-2c la livre.

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 27. (Presse Canadienne).—Le marché du sucre pour livraison immédiate est resté sans changement aujourd'hui à 4.68, droit payé mais les ventes pour livraison fin d'avril ont été faites à 4.71.

Des ventes de 5,000 sacs de sucre cubain à 4.68; d 38,000 sacs $ 4.71 pour seconde moitié d'avril de 18,200 sacs de sucre Porto-Rico pour livraison en mai à 4.71 ont été enregistrées.

Le marché du sucre brut pour livraison future fut plus ferme, sur des opérations de couverture et des achats pour le compte de marchands.

Les prix ont monté de 1 à 4 points; mais vers la fin des transactions, ils cédèrent sur des ventes de réalisations; finalement, ils étaient de 1 à 2 points nets plus haut. Mai, fermeture, 2.97; juillet, 3.11; septembre, 3.27; décembre, 3.33.

Le marché du sucre raffiné gour livraison future fut moins ferme; les prix n'ont cependant pas bougé à 20 cents. Les dernières cotes enregistrées furent 5.90 à 6.00 cents pour le granulé fin. La demande ne fut pas meilleure.

Le marché du sucre raffiné pour livraison futur est resté à des cotes nominales.

COURRIERS D'OUTRE-MER

Les courriers européens seront expédiés comme suit dans le cours de la semaine prochaine :

Courrier de lettres, journaux et colis, par le vapeur "Antonia", via Halifax. Fermés à 9 h. pm., le 28 courant.

Lettres seulement, par le vapeur "Mauretania", via New-York. Fermés à midi le 30 courant.

Lettres portant adresse spéciale, par le vapeur "Homerie", via New-York. Fermés à midi le 2 avril.

Lettres, journaux et colis, par le vapeur "Marloch", via St-Jean, N.-B., Fermés à 1 h. pm. le 2 avril.

Lettres, journaux et colis, par le vapeur "Montreal", via St-Jean, N.-B., Fermés à 1 h. pm. le 3 avril.

E.-A. VERRET
Directeur

HOMME A PENDRE

Fredericton, 27.—(P. C.)—Le sherif John-B. Hawthorne est revenu de Montréal cet après-midi après y avoir retenu les services d'Ellis, le bourreau, pour l'exécution de Harry-D. Williams, le 23 avril prochain. Williams a été condamné à mort pour avoir tué ses deux demi-nièces à Fosterville en novembre dernier.

PLACEMENTS

	Rendement
Donnacona (scolaire)	5.25
Amos (municipalité)	5.30
La Compagnie Electrique de Chicoutimi	6
Institut des Frères de St-Gabriel du Canada	5.50
Fabrique Notre-Dame-de-Grâce, Québec	5
Canton Bourget (scolaire)	5.30
Commission Scolaire de St-Joseph-d'Alma	5.30
Paris	6
Lyon-Bordeaux-Soissons environ	7.50

PROVINCIAL SECURITIES Ltd
105 côte de la Montagne Tél : 2-6377

Argent à Prêter
Argent à prêter et à placer sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne, aux particuliers, aux fabriques et aux municipalités. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.
Ed. Boisseau-Picher
NOTAIRE
Prêts et placements
111 côte de la Montagne
Québec - - Tel: 2-0115

M. LUCIEN COTE

La maison ERNEST SAVARD ltée vient d'appeler à la direction de sa succursale de Québec, un jeune qui a déjà fait sa marque dans le monde financier. M. Lucien Côté. Celui-ci qui fut à l'emploi de la maison René-T. Leclerc jusqu'à ces derniers temps, saura bien remplir la nouvelle situation de confiance qui lui est faite.

Tableau démontrant les différentes obligations allemandes, avec les prix auxquels elles se vendent aujourd'hui et les prix auxquels elles se vendaient il y a environ deux ans.

Obligations	1923	1925
Gouv. Allemand 5% 1914-18	$5 du million	$2.000
Gouv. Allemand 3%	5 - -	2.500
Gouv. Prussien 3%	10 - -	2.750
Ville de Hambourg Pre-War	15 - -	6.500
Ville de Berlin Pre-War	15 - -	15.000
Ville de Danzig Pre-War	25 - -	22.000
Ville de Darmstadt Pre-War	25 - -	15.000
Ville de Frankfurt Pre-War	20 - -	14.000
Ville de Magdeburg Pre-War	25 - -	12.000
Ville de Munich Pre-War	10 - -	15.000
Ville de Stuttgart Pre-War	25 - -	19.000
Industries:		
Badische Anilin	150 - -	20.000
Krupp 4%	150 - -	80.000
Hamburg American Line	25 - -	25.000
North German Lloyd	100 - -	26.000
Parts de Banque:		
Reichbank	- - -	200.000
Berlin Electric Elevated	- - -	215.000
Hamburg Elevated Railway	- - -	96.000
Badische Anhilin	- - -	79.000
Deutsche Luxembourg	- - -	225.000
Disconto Gesellschaft	- - -	45.000

E.-L. HARDY & CIE
31 RUE ST-PIERRE QUEBEC
EXPERIENCE 21 ANS
INDEPENDANTS des ASSOCIATIONS TEL: 2-8630
CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES PARTIES DE L'EUROPE

Nous recommandons les obligations à 10%
de l'UNION CENTRALE des villes
de PRUSSE émission de janvier 1923
par coupures de 1 million comptant ou par termes: $3.00
AUTHENTICITE GARANTIE
La BOURSE des CHANGES Enr.
Téls : 2-6145 (Soir) 2-8508j 39 ST-PAUL - QUEBEC
(DEMANDEZ CIRCULAIRES)

Barry & McManamy
Membres de la Bourse de Montréal
18-20 rue St-JACQUES
Nous vous invitons à venir consulter notre service d'informations
Tél: 2-7007, 2-7008 Québec

ARGENT A PRETER
sur propriétés de ville et terres en culture
AUCUNE COMMISSION
S'adresser :
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
TEL: 2-1139 — 96 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Nouvelle Emission
International Paper Company
Obligations 6% — 30 ans
Capital et intérêt semi-annuel (mars et septembre) payables à New-York.

L'International Paper Company est une des industries du papier les plus puissantes du monde. Ses usines, au nombre de 24, se répartissent sur tout le territoire américain depuis Niagara jusqu'à la Nouvelle-Angleterre. Sa seule production canadienne de papier à journal s'élèvera bientôt à 1000 tonnes par jour. Vastes ressources forestières au Canada et aux Etats-Unis. Forces hydrauliques abondantes et très heureusement réparties, leur puissance totale atteint 600,000 h. p., dont 181,000 actuellement utilisés.

La moyenne des profits annuels, pour les dix dernières années terminées le 31 décembre 1924, représente 3.5 fois le montant exigé pour le service des intérêts obligataires totaux.

Nous n'hésitons pas à recommander les obligations actuellement offertes comme un bon et solide placement. Leur rendement est très rémunérateur et elles jouiront d'un large et facile marché tant aux Etats-Unis qu'au Canada

Demander notre circulaire

Prix: 96 et l'intérêt — pour rapporter 6.30%

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE
MONTRÉAL 160, rue Saint-Jacques — QUÉBEC 74, rue Saint-Pierre
(Maison fondée en 1901)

COMMERCE — FINANCE — INDUSTRIE

MARCHE DES OBLIGATIONS

Cotations fournies par la Maison "LE PRET MUNICIPAL LIMITEE" de Quebec

	%	Ech.	Prix	Rend.
GOUVERNEMENT				
Québec	5½	1956	103.50	5.10
Québec	6	1930	105.00	5.05
Alberta	5	1939	100.00	5.00
Ontario	5	1948	101.40	4.90
Ontario	4½	1944	96.17	4.80
Québec	4½	1950	97.75	4.65
MUNICIPALES				
Chicoutimi	6	1925	100.00	6.00
St-Vital	6	1933	100.00	5.00
Edmonton	5½	1952	99.50	5.55
Greenfield	5½	1934	100.75	5.40
Almaville	5½	1934	101.25	5.35
Fort-William G.	5	1928	98.75	5.30
Régina	6	1926	101.00	5.25
Pointe-Claire	5½	1938	102.00	5.20
Québec	5½	1938	102.00	5.15
Trois-Rivières	5	1934	99.25	5.10
Outremont	5	1950	100.00	5.00
Maisonneuve	5	1954	100.00	5.00
INDUSTRIELLES				
Howard Smith	7	1941	95.00	7.50
Spanish River	8	1941	108.50	7.10
Asbestos Mfg	7	1933	100.00	7.00
Can. Loco	6	1951	98.75	7.00
Brompton	8	1941	110.00	7.00
Maple Leaf Mill	6½	1943	104.25	6.10
Abitibi	6	1940	100.00	6.00
Belgo Can. Pap.	6	1943	100.00	6.00
Brompton	6	1939	100.00	6.00
Can. Cons. Rubb.	6	1946	100.00	6.00
Donnacona Pap.	6	1940	100.50	5.95
Price Bros.	6	1943	100.50	5.95
Can. Car Found.	6	1939	102.75	5.70
Dominion Coal	5	1940	93.00	5.70
Sherw. William	6	1941	103.00	5.70
Dom. Textile	6	1949	104.50	5.65
Canada Bread	6	1941	104.00	5.60
Steel of Canada	6	1940	104.90	5.60
UTILITES PUBLIQUES				
Duke Price Power	6	1949	101.00	5.95
Bell Telephone	5	1955	99.25	5.05
East Kootenay P.	7	1942	102.50	6.75
Manitoba Power	7	1941	103.00	6.70
Ottawa River	6½	1933	100.00	6.50
Quebec Power	6	1953	102.00	5.85
Quebec Ry	5	1939	93.00	5.70
Mont. Pub. Ser.	5	1942	93.00	5.65
Mont. Trams	6	1929	102.00	5.50
Laurentide Power	5½	1946	100.25	5.50
Montreal Trams	5	1941	97.80	5.20
Mont. L. H. & P.	4½	1932	97.65	4.90
Canadian Pacific Ry	5	1934	100.75	4.90
Canada Steamship Lines	7	1942	100.00	7.00

POUR L'INDUSTRIE DE L'ACIER DE L'INDE

Calcutta, 5 février 1925.—Il y a environ un an, l'industrie de l'acier recevait une protection de 20 à 25 p. 100 **ad valorem** sur le coût après livraison, du fer importé en barres, en poutres, équerres, longrines, feuilles, clous, rails, etc. écrit M. H.-A. Chrisholm Commissaire du Commerce. En ces derniers mois, le coût c.a.f. de l'acier du continent, assisté par la hausse de la roupie, a tellement baissé que même avec cette protection, il est impossible au produit hindou de soutenir la concurrence. C'est pourquoi l'Indian Variff Board a reçu ordre de faire un rapport sur les mesures nécessaires à la conservation de l'industrie domestique du fer et de l'acier. Ce bureau a siégé en plusieurs endroits, entendant des témoins, et le rapport a été soumis au gouvernement il y a deux mois. Sa recommandation, si mise en effet, serait pratiquement de doubler la protection accordée il y a un an. Les législateurs hindous, au lieu de se rendre à la demande des industriels et de doubler le tarif protecteur, ont préféré, la semaine dernière, d'accorder, en plus de l'impôt de protection déjà existant, une subvention de 50 lakhs de roupies (environ $1,700,000) à l'industrie de l'acier dans l'Inde. Il est considéré que cette subvention est suffisante et qu'en même temps elle pèsera moins lourdement que de nouveaux impôts recommandés par le bureau du tarif.

L'ensemble du plan de protection de l'industrie de l'acier avait en vue, par la création de ces droits de protection, d'assurer au manufacturier hindou un prix moyen de Rs. 180 ($60) la tonne pour différentes classes d'acier. Les droits alors proposés par le Tariff Board et acceptés par la législature hindoue comblaient l'écart entre ce prix et le prix de lac'ier importé. Les prix de l'acier importé étaient, en franchise, comme suit : barres ordinaires ou rails légers, Rs. 140; acier de construction, etc., Rs. 145 ; plaques, Rs. 150.

En 1924, les prix européens ont baissé rapidement, et comme résultat l'industrie hindoue n'a pas pu bénéficier de la protection qui lui était donnée. La loi de la protection de l'industrie de l'acier donnait au gouvernement de l'Inde le pouvoir d'augmenter ces droits dans la mesure qu'il considérerait nécessaire dans le cas où une classe quelconque de marchandises seraient importées dans l'Inde à des prix qui rendraient inefficace l'impôt destiné à protéger la fabrication des mêmes marchandises en l'Inde.

L'enquête du Tariff Board a montré qu'en 1924, les importations d'acier ont grandement augmenté et que les ventes d'acier domestique ont grandement diminué. Ainsi, pendant les six mois, d'avril à septembre, les importations d'acier belge en barres ont augmenté de 40,000 tonnes en 1923 à 68,000 tonnes en 1924 ; d'acier en équerre belge, de 10,800 tonnes à 19,000 tonnes, de poutres, etc., d'acier belge, de 32,000 tonnes à 42,000 tonnes. En même temps, les importations d'acier anglais sont restées stationnaires. A la fin de l'année il y avait une grande accumulation d'acier domestique à Jamshredpur (le centre de l'industrie de l'acier de l'Inde) parce que les manufaacturiers hindous n'avaient pas pu vendre leurs produits à moins que ce fût à des prix ruineux.

Voici l'échelle des prix de l'acier après tous droits payés par tonne de l'acier importé vers la fin de 1924, barres britanniques, Rs. 182; barres européennes, Rs. 182, poutres anglaises, Rs. 162; poutres continentales, Rs. 127; équerres anglaises, Rs. 168; équerres continentales, Rs. 127; plaques anglaises, Rs. 175; plaques continentales, Rs. 145.

(Un dollar peut représenter ici trois roupies.)

Pour donner à l'industrie domestique toute la protection dont elle a besoin, il faudrait élever les droits suffisamment pour combler l'écart entre ces prix et Rs. 180, qui est considéré comme un prix raisonnable pour les industriels hindous. Mais au lieu de droits plus élevés, l'industrie recevra des primes. La somme de 50 lakhs de roupies sera payée à la Tata Iron and Steel Company, qui produit pratiquement tout l'acier domestique de l'Inde.

SUR LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Obligations	Ache	Vend
Abitibi Pow. & Paper	99 1-4	100 1-8
Alabama T. L. & P.	87	87 3-4
Algoma Steel	32	33
Belding Paul Corticelli	85	
Brandram Herderson	90	
Belgo Can. Paper	98 3-4	
Brompton P. & P.	100 1-2	100 3-4
Brompton P. & P.	99 1-4	
Burns P. & Co.	100 1-2	101 2-1
Calgary Brewing	78	
Can. Steamship Lines	98 3-4	99 1-8
Can. Steamship Lines	77	78
Can. Light & Power	56	
Can. National Ry	99 7-8	100 5-8
Canadian Pacific Ry	99 3-8	100 N
Connors Bros		100
onsumers Glass	87	
Dom. Power & Trans	96 3-4	
Dom. Textile	104	
East Kootenay Power	100 3-4	102
Electrical Development	98 7-8	
Frontenac Brewery	85 1-2	
Grand Trunk Pacific	75 1-2	
Grand Trunk Pac., Sup.	76 1-2	
Holt, Renfrew	85 3-4	
Howard Smith Paper	94	94 3-4
Howard Smith Paper	95 1-2	
Lake Superior Paper	105	
Laurentide Power	97 1-2	98 3-4
Laurentian Power	98 1-2	99 1-4
Maple Leaf Milling	103 3-4	
Manitoba Power	101 1-2	102 1-4
Mattagami & P. Deb.	30	40
Mont. Public service	93 1-4	93 3-4
Mont Tram. & Power	100 7-8	101
Montréal W. & P	94 3-4	
Montreal W. &	85 3-4	
North. Ont. Power	96 3-4	97 7-8
Nova Scotia Steel		63
Ottawa Gas	102	
Ontario Pulp	106	
Ottawa River Power	98	99
Ottawa Hull Power	100	
Price Bros	99 3-4	
Paton M fg Co.	96	97 1-2
Porto Rico Ry	70	
Province of Ontario	100 5-8	101 1-2
Quebec Power	101	101 1-2
Quebec Jacques	93	
Shawinigan Cotton		76
South. Can. Power	102 1-4	
Span. River P. & P.	106 3-4	107 1-4
St-Lawrence Sug. Ref.	89	
St-Maur. Vancy Cotton	77 1-2	
St-Maurice Power	105 1-4	106
Windsor Hotel	102 1-4	
West Kootenay Power	101 3-4	
Western Power	92 1-2	
Western Power Deb.	99	
Dominion Government Bonds:		
War Loan	100.60	100.90
War Loan	102.05	102.35
War Loan	104.25	104.35
Victor. Loan	102.95	103.15
Victory Loan	106.45	106.75
Victory Loan'	103.90	104.20
Victory Loan	108.90	109.20
Renewal	101.90	102.25
Renewal	103.40	103.70
Refunding	101.85	101.05
Refunding	102.10	102.40
Refunding	96.45	96.60

Cbligations Allemandes
Vente et achat au meilleur prix du marché. Demandez nos prix.
J.-A. ROY & CIE
Obligations et Assurances Générales, 103 rue St-Pierre, Québec, P. Q. Téléphone : 2-4611.

C.-L.PLAMONDON
Vendeur du Ford
266 RUE ST-JOSEPH
Tél: 2-2161
Après le 1er mai
Pour un meilleur service
72 rue Charest
Ancien Garage Jacques-Cartier

OBLIGATIONS ALLEMANDES
Ecrire pour avoir circulaire 80
Foreign Exchange & Securities Company
29 Broadway, New-York
7-14-21-28.

COMMERCE DU GRAIN DANS LES PAYS-BAS

Rotterdam, 17 février 1925.—Au cours des douze mois terminés avec décembre 1924, il est passé par le port de Rotterdam 3,575,328 tonnes de grain comparativement à 2,538,226 en 1923 et 2,668,330 en 1922, écrit Frederick-H. Palmer, Commissaire du Commerce. Pendant les onze premiers mois de 1924, Rotterdam a reçu 1,192,841 tonnes de grain (blé seigle, avoine et orge seulement) pour consommation en Hollande et 1,272,246 tonnes pour réexportation en Allemagne. Du grain consommé par la Hollande en 1924, il y avait 153,664 tonnes venant du Canada, tandis que 93,169 tonnes de grain canadien ont été réexportées en Allemagne.

Règle générale, tout le grain arrivant à Rotterdam est vendu avant son arrivée et peut par conséquent toujours être considéré sur une base de c.a.f. Le Comité du Graanhandelaren, une organisation de marchands de grain, compte 72 membres. Seulement les plus importants parmi les marchands et les importateurs directs appartiennent à cette organisation. Il y a en plus une multitude de plus petits acheteurs qui sont toujours à l'affût d'une occasion.

Les principaux marchands maintiennent une organisation d'acheteurs à New-York, qui se tient toujours en contact avec les principaux courtiers de l'Amérique du Nord, soit de Winnipeg, Chicago et de New-York. Chaque jour, ces représentants newyorkais câblent un aperçu de leurs offres à Rotterdam. En même temps l'importateur de Rotterdam a fait le tour des acheteurs et a pris des commandes, soit sur les prix de la veille, soit susceptibles de confirmation aux prix du jour quand ils seront câblés de New-York. Ces commandes sont ensuite câblées à New-York. A moins que l'acheteur, et non pas l'importateur qui a pris la commande, ne fasse ses propres arrangements pour l'expédition, ce qui arrive rarement, ou à moins qu'il ne spécifie un certain port d'embarquement, l'acheteur ne connaît absolument rien de la route suivie par son grain.

Cela a donné lieu à certaines plaintes assez graves l'an dernier, du grain expédié des ports américains étant arrivé ici avec des certificats d'inspecteurs canadiens, et cependant ce grain n'était pas conforme à sa classification.

Quand le représentant de New-York a reçu assez de commandes, il retient à bord d'un transatlantique l'espace nécessaire pour la traversée du grain. Ce grain est généralement chargé en vrac, sur des vaisseaux à long cours s'occupant presque exclusivement du transport du grain. Il se fait de plus petites consignations, généralement sous forme d'échantillons, par les paquebots de la ligne Holland-America, au commencement de la saison des récoltes, alors que les marchands veulent analyser les qualités et propriétés du blé de la nouvelle récolte.

Les minotiers ont généralement un représentant au port qui prend livraison du grain à son arrivée et s'occupe de son déchargement au compte du meunier.

—NOTAIRES—
TASCHEREAU & TASCHEREAU
NOTAIRES
71 RUE ST-PIERRE - QUEBEC
Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

FITZPATRICK, DUPRE GAGNON & PARENT
AVOCATS-PROCUREURS
Bloc Morin
111 côte de la Montagne
Art. Fitzpatrick, C. R.
Maurice Dupré, C. R.
Onésime Gagnon, C. R.
Charles Parent, LL. B.
TELEPHONE - 212

—MEDECINS—
Dr J.-Eudore PARENT
EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon. Medecine générale. Spécialité: Maladies mentales et nerveuses, (épilepsie), chorée, neurasthénie.
HEURES DE CONSULTATIONS
L'après-midi: de 3 à 5 heures et le soir: de 7 à 8 heures.
201 RUE ST-VALLIER—Tél: 3144

HOTEL CHELSEA
ATLANTIC CITY, N.J.
Directement sur la baie, dans la section de Chelsea
AMELIORE ET REDECORE
Toujours ses caractéristiques exclusives
Faites demander la brochurette
J.-B. THOMPSON & CIE

BREVETS D'INVENTION
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - Montréal
112½ rue St-Pierre - - - Québec
Washington, D. C.

BELLEAU, AUGER & TURGEON, LTEE
ASSURANCES
FEU, VIE, MARINE, CAUTIONNEMENT
71 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

GOULET & BELANGER
Entrepreneurs Electriciens.
Travaux municipaux, commerciaux, brique et particuliers.
190 Richardson Québec
TELEPHONE 4623

MATTE, L. A. C. G. A.
MATTE & MATTE
Comptables licenciés, Syndics autorisés
Vérification de livres, administration, collection, inventaires, bilan liquidation de faillites, compromis etc.
116 COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC. TELE

Changes à N.-Y.

Fournis par L.-G Beaubien & Cie

	Prime	Argent	Américain
New-York			
Londres	une liv. stérl.	4 78 1-4	
Copenhague	une couronne	.1826	
Stockholm	une couronne	.2695	
Paris	un franc	.0530 1-2	
Rome	une lire	.0410	
Rotterdam	une couronne	.3988	
Bruxelles	un franc	.0115 1-2	
Genève	un franc	.1929	
Vienne	une couronne	.0000014 1-8	
Christiania	une couronne	.1574	
Madrid	un peseta	.1479	

A la date du 27 mars 1925

LES EMPRUNTS FRANÇAIS A NEW-YORK

Fournis par L.-G Beaubien & Cie

Bordeaux Lyon-Marseille	83 3-4	84 1-4
Dépt. de la Seine	83	84 1-2
Gouv. français 2½%	97 3-8	98
Gouv. français 7½%	88 3-4	89
Paris-Lyon-Méditerranée	76	76 1-4

NOUVELLE EMISSION
La Corporation Episcopale Catholique Romaine
Diocèse de Hearst
$35,000 5½% 10 Ans
Echeance 1er Mars 1935—Dénom. $100 et $500
Prix: Pour rendement 5.25
Le diocèse de Hearst est un centre canadien-français de l'Ontario et situé voisin de la province de Québec.
Nous ne pouvons trop recommander à notre clientèle cette émission non seulement au point de vue d'entière et absolue sécurité mais à celui du rendement. Il faut donc profiter sans délai de cette véritable occasion.
LE PRET MUNICIPAL (limitée)
107 côte de la Montagne -:- Tél: 2-4200 -:- QUEBEC

VALEURS HORS LISTE

Cours fournis par BRUNEAU & RAINVILLE

Valeurs	Off.	Dem.
Belgo Can. Pap. Co. Ltd.,	84	85
Belgo Can. Pap. C. Ltd. pr	96 1-4	97
East Kootent Pow. Co. Ltd.	77	80
Fesey Exp. Co. Ltd.	7	8
Laurentide Power	95 1-2	95 3-4
National Brick Co.	18	
Nat. Brick Co. 7% priv.	77 1-2	78
Ont. & Trini Pow. Co. Ltd.	40	45
Paton Man. Co. Ltd.	45	50
Paton Man. Co. Ltd. pr.		95
St-Law. Paper Mills Ltd.		34
St-Maur. Pow. Co. Ltd.	66	67
MINES		
Arg. Gold Mining Co.	34	35

Buenos-Ayres, 27 (P. C.)—On mande de Rosario, Argentine, qu'une tornade s'est abattue sur une partie de la province de Santa-Fe, hier soir, causant plusieurs pertes de vie et infligeant de grands dommages à la propriété.

OBLIGATIONS ALLEMANDES ET AUTRES
Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande une liste de prix concernant les obligations que vous détenez ou que vous désirez acheter.
LA CORPORATION DES **OBLIGATIONS EUROPEENNES** (LIMITEE)
65 ST-PIERRE QUEBEC
TEL : 2-6143

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats.

SUPREME DANS LE MONDE DE L'ASSURANCE-VIE

Rapport de l'année se terminant le 31 décembre 1924, de la

Metropolitan Life Insurance Company

BUREAUC-HEF : OTTAWA, ONTARIO, CANADA

ACTIF

Obligations et valeurs	$ 693,554,206 82	
Obligations et hypothèques	709,536,506 13	
Immeuble	27,710,363 10	
Argent en caisse	15,987,104 88	
Prêts aux assurés	114,647,449 02	
Primes différées et en cours de collection (net)	39,341,271 71	
Intérêt composé, loyers, etc.	27,397,446 54	
	$1,628,174,348 20	

(Plus considérable que toute autre Compagnie d'Assurance-Vie du monde entier)

PASSIF

Fonds de Reassurance		$1,451,693,897 00
Réserves pour dividendes payables en 1925, sur		
Polices Industrielles, déclarées décembre 1924	$12,779,005 00	
Polices d'Assurance Ordinaire, déclarées en 1924	8,001,793 49	
Polices d'Assurance Ordinaire, déclarées janvier 1925	11,913,333 00	
	$19,915,126 49	
Total dans l'Ordinaire		32,694,131 49
Tout autre passif		52,698,249 00
Fonds non assignés		91,088,070 71
		$1,628,174,348 20

Assurances Emises Payées, Augmentées, et Ravivées en 1924, $2,515,728,846

(La plus forte somme jamais placée en Un An par aucune Compagnie du monde entier)

Assurances ordinaires, $1,093,892,089 ; dans l'Industrielle, $995,313,476 ; Assurances collectives, $426,523,281

Assurances en vigueur, $10,522,484,769 (Une Augmentation d'un billion et quart)

(Plus considérables que celles d'aucune Compagnie au monde)

Assurances ordinaires, $5,307,887,075 ; Assurances Industrielles, $4,352,250,399 ; Assurances collectives, $862,347,295

Revenu en 1924	$457,173,167 10	
Augmentation en 1924	$60,861,502 85	
Augmentation d'actif en 1924	$196,774,929 93	
Surplus en 1924	$91,088,070 71	
Nombre de polices en vigueur, 31 décembre 1924	32,447,644	
(Plus considérable qu'aucune autre compagnie au monde et plus que toutes les autres compagnies en Amérique réunies, moins une).		
Augmentation dans le nombre de polices en vigueur durant l'année	2,225,917	
Augmentation dans l'assurance en vigueur durant l'année	$1,284,230,701	
Nombre de réclamations de polices payées en 1924	427,057	
(Une moyenne d'une réclamation pour chaque 21 secondes de la journée de travail de 8 heures.)		
Montant payé aux assurés en 1924	$153,125,204 35	
(La moyenne payée aux assurés est de $1,049.38 par minute de chaque jour de travail de 8 heures.)		

BONIS, DIVIDENDES ET CONCESSIONS AUX ASSURES DANS L'INDUSTRIELLE

Bonis payés ou crédités durant les années 1897-1915 inclusivement, en plus de toutes obligations spécifiées ou comportées dans les polices de la compagnie		$ 49,062,029 14
Dividendes durant les neuf années depuis que la compagnie est devenue mutuelle, plus la déclaration pour 1925		74,943,515 00
Coût additionnel de concessions en réserve de passif, 1894-1924 inclusivement		5,292,317 00
Total		$ 129,297,861 14
Somme dépensée durant les années 1909-1914 inclusivement pour le travail du Bien-Etre dans tous les départements et toutes les divisions		37,380,232 31

La moyenne quotidienne des affaires de la Compagnie durant 1924 a été :

1,405 par jour est le nombre de réclamations payées.
17,813 par jour est le nombre de polices émises et revisées.
$8,275,424 par jour en nouvelles assurances émises, ravivées et augmentées.
$1,033,684 par jour en paiements aux assurés et ajoutés à la réserve.
$ 647,286 par jour d'augmentation d'actif.

ACCROISSEMENT PAR PERIODES DE DIX ANS

ANNEE	REVENU POUR L'ANNEE	ACTIF A LA FIN DE L'ANNEE	FONDS NON ASSIGNES A LA FIN DE L'ANNEE	NOMBRE DE POLICES EN VIGUEUR A LA FIN DE L'ANNEE	ASSURANCES EN VIGUEUR A LA FIN DE L'ANNEE	FIN ANNEE
31 déc. 1884	$ 2,915,937 86	1894 $ 2,304,002 87	1884 $ 613,120 25	1884 $ 675,447	$ 77,658,420	1884
31 déc. 1894	18,208,742 75	1884 22,326,622 16	1894 4,034,628 21	1894 3,574,909	441,375,367	1894
31 déc. 1904	55,985,757 00	1904 128,084,315 24	1904 14,835,740 99	1904 8,029,906	1,470,424,281	1904
31 déc. 1914	127,997,891 78	1914 493,864,397 02	1914 26,140,571 28	1914 14,843,168	2,991,114,069	1914
31 déc. 1924	457,173,167 10	1924 1,628,174,348 20	1924 91,088,070 71	1924 32,447,644	10,522,484,769	1924

OFFICIERS

HALEY FISKE, *président*
WALTER STABLER, *contrôleur*
JAMES-V. BARRY, *quatrième vice-président*
THOMAS-H. WILLARD, M. N., *directeur médical*
WILLIAM-S. NORTON, *assistant contrôleur*
JACOB CHADEAYNE, *asst. sec. et gérant du dépt. ord. du bureau-chef*
THOMPSON-B. GRAHAM, *assistant secrétaire*
GILBERT-M. HERRICK, *assistant secrétaire*
EUGENE-M. HOLDEN, M. D., *assistant dir. médical*
FREDERICK-H. ECKER, *vice-président*
JAMES-D. CRAIG, *actuaire*
STEWART-M. LA MONT, *quatrième vice-président*
AUGUSTUS-S. KNIGHT, M. D., *directeur médical*
LEONARD-E. FACKNER, *assistant contrôleur*
ALEXANDER-C. CAMPBELL, *assistant secrétaire*
GEORGE-C. PENHALLOW, *assistant secrétaire*
CLETIS-EUGENE TULLY, *assistant secrétaire*
J.-BERGEN OGDEN, M. D., *assistant dir. médical*
FRANCIS-O. AYRES, *deuxième vice-président*
RAYMOND-V. CARPENTER, *actuaire*
JOHN-C. KNIGHT, *cinquième vice-président*
LOUIS-I. DUBLIN, Ph. D., *statisticien*
EDWIN POWELSON, *assistant secrétaire*
EARL-O. DUNLAP, *assistant secrétaire*
JOHN-L. ADAMS, M. D., *assistant dir. médical*
GEORGE-L. MEGARGEE, M. D., *assistant dir. médical*
ROBERT-LYNN COX, *deuxième vice-président*
ERNEST-H. WILKES, *troisième vice-président*
JAMES-S. ROBERTS, *secrétaire*
CHARLES-L. CHRISTERNIN, M.D., *assistant directeur médical*
JAMES-C. BROWN, *assistant actuaire*
DONALD-B. ARMSTRONG, M. D., *assistant secrétaire*
EDWARD-G. GALT, *assistant secrétaire*
HARRY-J. MILLER, *dixième vice-président*
ARCHIBALD-F.-C. FISKE, *troisième vice-président*
FREDERICK-W. ECKER, *assistant trésorier*
WILLIAM-S. MANNERS, M. D., *assistant directeur médical*
SAMUEL MILLIGAN, *assistant actuaire*
ALEXANDER FLEISHER, Ph. D., *assistant secrétaire*
LOUIS-J. SCHMOLL, *assistant secrétaire*
FREDERICK-J. WILLIAMS, *assistant secrétaire*
ROBERT-J. KISSOCK, M. D., *assistant directeur médical*
HENRY-G. TUTTLE, M. D., *assistant directeur médical*
LEE K. FRANKEL, Ph. D., *deuxième vice-président*
HENRY BRUERE, *troisième vice-président*
HENRY H. SHEEHAN, *auditeur*
HORACE R. BASSFORD, *assistant actuaire*
CHARLES-C. ROSE, *assistant secrétaire*
HORACE-J. HOWK, M. D., *assistant dir. méd. et surintendant du sanatorium*
SAMUEL-W. MEANS, M. D., *assistant dir. médical*
ALBERT-O. JIMENIS, M. D., *assistant dir. médical*
JAMES-E. KAVANAGH, *deuxième vice-président*
GEORGE-B. SCOTT, *troisième vice-président*
WILLIAM-J. TULLY, *avocat légal général*
DONALD-MacD. GEDGE, M. D., *assistant directeur médical*
FRANCIS-M. SMITH, *assistant actuaire*
THORNTON-R. RICHARDSON, *assistant secrétaire*
WILLIAM-C. FLETCHERM, *assistant secrétaire*
WADE WRIGHT, M. D., *assistant secrétaire*
HOWARD-B. SPEER, M. D., *assistant directeur médical*
HENRY-W. GEORGE, *trésorier*
WILLIAM-F. DOBBINS, *quatrième vice-président*
LEROY-A. LINCOLN, *solliciteur général*
JOHN-N. COOLIDGE, M. D., *assistant directeur médical*
MORRIS-W. TORREY, *assistant directeur médical*
EDWARD-O. WIETERS, *assistant secrétaire*
HOWARD-I. DOHRMAN, *assistant secrétaire*
JOHN-C. MEDD, M. D., *assistant directeur médical*
EDWIN-W. KOFF, *assistant statisticien*
OTTO FOLIN, Ph. D., *directeur du laboratoire*
STANLEY-R. BENEDICT, Ph. D., *directeur du laboratoire*
FRANCIS-B. KINGSBURY, *chimiste en charge du laboratoire*
LUTHER-B. LITTLE, *gérant de la dir. de publicité*
RALPH-T. HINES, *gérant de la dir. des impressions*

DIRECTEURS

JOSEPH-P. KNAPP,
HALEY FISKE,
WILLIAM-C. CROKER,
HENRY OLLESHEIMER,
MORGAN-J. O'BRIEN,
FREDERICK-H. ECKER,
ROBERT-W. de FOREST,
JOHN ANDERSON,
ALANSON-B. HOUGHTON,
WALTER-C. HUMSTONE,
OTTO-T. BANNARD,
MITCHELL-D. FOLLANSBEE,
WILLIAM-B. THOMPSON,
JOSEPH-P. DAY,
LANGDON-P. MARVIN,
ALBURT-H. WIGGIN,
FRANK-B. NOYES,
ARTHUR WILLIAMS,
Richard-Bedford BENNETT
FESTUS-J. WADE,
FRED-M. KIRBY,
L.-A. TASCHEREAU,
GORON ABBOTT,
CHARLES-M. SCHWAB,
WILLIAM-L. DeBOST.

Boxe Ski
Lutte Raquette

LA VIE SPORTIVE

Curling Quilles
Billard Hockey

LES CANADIENS ONT GAGNE LA TROISIEME JOUTE DE LA SERIE

Ils ont défait les Cougars de Victoria hier soir par 4 à 2—Joliat et Morentz se distinguent—Jeu rapide et habile de part et d'autre

NOUVELLES TACTIQUES

Les Canadiens ont gagné, hier soir, la troisième partie de la série mondiale, contre les Cougars de Victoria, les battant par 4 à 2 et réduisant ainsi l'avance des champions de l'ouest dans leur course vers le championnat suprême. Le jeu fut rapide comme lors des deux premières joutes et il donna lieu à d'intéressantes tactiques.

Joliat a brillé particulièrement chez les visiteurs. Il aida à compter le premier point de la joute passant la rondelle à Morenz qui la poussa dans le filet. Anderson du Victoria égalisa le score, cinq minutes plus tard.

Il n'y eut aucun point dans la deuxième période. Les Cougars déclanchèrent alors sans succès une offensive furieuse et le jeu fut extrêmement rapide.

A la troisième période les champions de la N. H. L. eurent l'avantage. Ils se montrèrent plus rapide que leurs adversaires et comptèrent les trois derniers points de la soirée.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire :

VICTORIA	CANADIENS
Buts	
Holmes	Vézina
défenses	
Loughlin	Cleghorn
Fraser	Coutu
Ailes droites	
Walker	Boucher
Centres	
Frederickson	Morenz
Ailes gauche	
Hart	Joliat
substituts	
Halderson	Mantha
Foyston	Headley
Meeking	Matz
Anderson	O. Cleghorn

Arbitre: Ion.

Première période :

1—Canadiens, Morenz 4.32
2—Victoria, Anderson 9.00

Seconde période :

Pas de point.

Troisième période :

3—Victoria, Hart 1.19
4—Canadiens, Joliat 4.01
5—Canadiens, Morenz 1.40
6—Canadians, Morenz 11.22

MONTREAL EN AURAIT DEUX

Montréal, 28.—Il est probable que l'on verra à Montréal deux séries de tennis pour la coupe Davis au cour de l'été prochain. Car c'est l'intention du club Mont-Royal d'obtenir les matchs Canada-Nouvelle-Zélande et Australie-République Hawaienne. Il a été dit que les matchs, disputés au Mont-Royal, l'an passé, avaient été les plus payants de toute la tournée pour la coupe Davis et il se peut que cette année, au lieu de ne voir qu'une série, les amateurs locaux aient la bonne fortune d'en voir deux.

AU DAMIER QUEBECOIS

M. Jos. Coulombe, champion de la Province de Québec, jouera des parties simultannées contre lesjoueurs du Damier Québecois demain à 2 h. à la salle Union St-Joseph,coin Notre-Dame-des-Anges et Caron. Tous les amateurs sont invités à s'y rendre demain, après-midi.

Voici les résultats, à date, du tournoi de jeu franc au Damier Québecois, et la position des joueurs:

Joueurs	PARTIES g.	p.	a.j.
Ouellet	15	0	3
Bilodeau	15	2	1
Marceau	7	1	10
Langlais	14	4	..
Lavigueur	9	4	5
Pépin	12	5	1
Gosselin	11	5	2
Gingras	6	6	3
Lecroix	9	7	2
Berthiaume	8	9	1
Villeneuve	5	7	6
L. Heureux	5	8	5
Huot	6	9	..
[illegible]	5	9	4
[illegible]on	5	10	3
[illegible]et	5	11	2
[illegible]mbert	3	12	2
[illegible]	2	16	..
[illegible]sault	0	18	..

SUR LE "GREEN"

St-Augustine, F.o., 28.—Stanley Thompson, de Toronto, s'est qualifié hier pour jouer dans les finales du tournoi Ponce de Léon, lorsqu'il a défait Eddie Von Vleck, de Garden-City, N.-Y., par un en avant. Frank Thompson, le champion canadien amateur, et le frère de Stanley, a été éliminé par George Morse, de Rutland, Vermont, par 4 et 2.

DOUZE AU LIEU D'UNE

Chicago, 28.—Harry Savage, Jr., 15 ans, de New Britain, Conn., capitaine d'un club de baseball recevra une douzaine de balles neuves, au lieu d'une vieille qu'il avait demandée. Le jeune sportsman écrivit au major John-L. Griffith, vice-président de la Amateur Athletic Federation, lui demandant une vieille balle pour son club, disant que les finances de son équipe se chiffraient à trente sous. Au lieu d'une vieille balle, il en recevra douze neuves.

A PRICE, CTE MATANE

Price, 28.—9. A. Fortin a enlevé à 2 h. hier après-midi à Ls-Ph. Fontaine, le titre de champion de Price au billard à la salle Parent pour un enjeu.

LE SAUT D'UN ATHLETE

R.-H. BAILEY, un célèbre coureur anglais exécutant un saut sensationnel en longueur pendant les jeux de Oxford. Bien qu'il paraisse ici avoir perdu complètement l'équilibre, Bailey exécuta un saut parfait, tombant sur les pieds et déclassant tous les autres concurrents dans cette épreuve

LA VENUE DU COUREUR P. NURMI A MONTREAL

Montréal, 28.—Le programme officiel, arrêté par M. Bourdon, de la A. A. U. of Canada, est maintenant pour la grande soirée athlétique du 4 avril au Forum, à laquelle participeront le sensationnel coureur finlandais Paavo Nurmi, son compatriote, Willie Ritola, Jimmy Connolly, Phil. Granville, Ugo Frigario, Léo Larivée, Edouard Fabre, Ed. Marquis, Eug. Clouette, Lawrence et plusieurs autres étoiles locales de la course ou de la marche, et il est facile de se rendre compte que ce programme est le plus considérable et de beaucoup le plus important du genre qui ait jamais été donné à Montréal et peut-être dans tout le pays.

Paavo Nurmi, qui vient de refuser des offres se totalisant à $195,000 pour rester amateur et auquel le "Star" de Montréal consacrait le plus élogieux éditorial, louant son patriotisme et exaltant dans son geste le triomphe le plus complet de l'amateurisme le plus pur, constituera la principale attraction de cette mémorable soirée du 4 avril au Forum sous les auspices du club Libéral-Athlétique Richmond. Celui-là même pour qui les records sont des jeux d'enfant, le "Fantôme finlandais", qui, depuis 3 mois, stupéfie le continent américain par ses victoires sans parallèle dans l'histoire du monde athlétique, viendra à Montréal avec la détermination de briser le record qu'il a déjà établi dans le mille et demi. Admirablement servi par une excellente piste de bois que la direction du Forum est actuellement à faire ériger, Nurmi courra contre son propre temps et comme il aura parmi ses adversaires des concurrents redoutables comme Willie Ritola, Jimmy Connolly, Léo Larivée, etc., on peut s'attendre à ce qu'il soit vivement stimulé pour se surpasser et éclipser sa marque antérieure.

EN TERRE ETRANGERE

Montréal, 28.—Charlie Slater, un et de hockey de cette ville, alors qui a porté les couleurs du club Victoria, a signé un contrat pour diriger le club de hockey amateur de New-York, l'hiver prochain.

LA BOXE ET SON HISTOIRE

XXVI—suite

Par Paul-E. PARENT

A la retraite de Sayers, Sam Hurst se porta en avant et réclama le titre de champion. Il eut l'occasion de prouver certaines capacités le 5 novembre 1860, alors qu'une rencontre était organisée entre Sam Hurst et Tom Paddock. Hurst mit Tom hors de combat, au bout de 5 rounds.

Hurst ne devait cependant pas tarder à rencontrer son maitre, en la personne de Jem Mace.

Une bataille mit aux prises ces deux pugilistes le 18 juin 1861, près de Londres; elle se termina par la victoire de Mace, après 8 manches qui durèrent 55 minutes.

Mace devait encore l'emporter dans un autre combat qu'il engagea le 28 janvier 1862, à London Bridge. Il triompha ce jour de Tom King, dans une rencontre de 43 rounds. L'enjeu de ce pugilat était d'une ceinture et de $1.000, de part et d'autre.

Néanmoins l'ordre des choses se renversa bientôt; le 26 novembre 1862, Tom King triomphait de Mace en 21 rounds, détenant ainsi le championnat; mais King déclina cet honneur et annonça sa retraite. Ce fut là une circonstance heureuse, puisqu'elle permettait à Mace de continuer à assumer les fonctions de champion et à en conserver le titre.

Tom King devait cependant encore faire son apparition sur le ring, où le 10 décembre 1863, à Wadhurst, il eut raison de l'Américain John-C. Heenan, en 24 rounds.

Le 1 septembre 1863, Jem Mace mit hors de combat, en 19 manches, Joe Goss à Wootoon-Bassett.

Jem Mace et Joe Coburn furent mis en présence dans une rencontre en Irlande, mais cette bataille fut un fiasco complet.

En l'an 1864, après une période assez calme, un nommé Joe Wormald tentait de se placer en première ligne et réclamait le titre. Dans une bataille qui eut lieu cette même année, Wormald vainquit Andrew Marsden en 18 reprises.

Jem Mace lança alors un défi à Wormald et il furent placés face à face dans un combat, qui eut lieu le 1er novembre 1865 Wormald s'étant blessé au cours de la bataille, celle-ci dût prendre fin sans décision, Mace conservant toujours son rang.

Nous voyons ensuite le 24 mai 1866 Jem Mace se mesurer avec Joe Goss à Longfield Court, pour un enjeu de $1,000.00 de part et d'autre. Après 74 minutes de combat, si toutefois on pouvait appelé cela un combat, les adversaires n'ayant pas encore tenté de se cogner, la lutte fut arrêtée et le titre, ainsi que les enjeux reportés sur un nouveau match à venir entre ces deux adversaires.

Le 6 août 1866, Jem Mace et Joe Goss se rencontraient de nouveau. Cette fois le combat fut régulier et Mace l'emporta sur Joe Goss, après 21 rounds de lutte, gardant ainsi son titre, en plus de la gageure qui était de $1,000.00.

Un peu plus tard, en octobre 1867, Jem Mace et Ned O'Baldwin se mesurèrent, pour décider auquel des deux devrait rester le titre, mais, comme cela s'était produit en de précédentes occasions, une intervention de la police empêcha le conflit de se terminer.

Jem Mace prit la décision de se retirer et partit faire un voyage en Australie tandis que O'Baldwin, Wormald et Goss partaient pour l'Amérique.

O'Baldwin fut tué dans une taverne de New-York, le 27 septembre 1875.

UN MATCH

Montréal, 28—Anthone Matysek a relevé le défi que lui avait lancé Philippe Fournier pour un match au poignet. La rencontre aura lieu mardi soir au club Joffre. Le vainqueur de Giroux a accepté toutes les conditions de Fournier. Un admirateur de Matysek a déposé $10 comme pari sur ses chances entre les mains de Dominique Masson et Louis Lavigueur, gérant de Fournier, a couvert le montant.

EN SEMI-FINALE

Montréal, 28.—La semi-finale de la séance de boxe organisée au Forum pour le 20 avril, par le promoteur local Alex. Moore, sera entre Bert Schneider et George Fifield, de Toronto. Ces deux boxeurs se feront certainement un dur combat, car l'un et l'autre possèdent une vaste expérience et sont des favoris du public local. On sait que le match final sera entre Léo Kid Roy et Bobby Garcia.

BASEBALL

PARTIES D'EXHIBITIONS

A San Francisco—

	R.	H.	E.
Pittsburgh, National	8	11	2
San Francisco, Pacific	4	8	1

Batteries: Adams, Shelton, Cullotan et Smith, Gooch, Griffing et Agnew.

CHEZ NOS HERCULES

Montréal, 28.—Il y aura dans quelques semaines un tournoi d'hommes forts, sous les auspices de la Fédération Canadienne de Poids et Haltères. Une invitation sera lancée à tous les hommes forts, mais si l'on ne réussit pas à se procurer assez de concurrents pour faire un tournoi, il y aura de toute façon un match entre Antone Matysek et Art. Giroux, qui se fait fort, cette fois, de battre son adversaire et de défendre victorieusement le trophée de la Fédération. Les détails seront réglés dans quelques jours.

LA BOXE AUJOURD'HUI

Londres, 28.— C'est cet après-midi qu'aura lieu la course en canots entre les équipes d'avironneurs d'Oxford et de Cambridge. Le parcours est de Putney à Mortiake. La course d'aujourd'hui sera la 77e disputée entre les deux universités rivales. L'équipe de Cambridge est favorite. Des milliers et des milliers de personnes seront témoins de l'épreuve.

ON PREPARE LA SAISON

L'assemblée que des amateurs de cette ville et de la rive sud devaient tenir cette semaine pour organiser une ligue intermédiaire de baseball a été remise à demain. Elle aura lieu à 2 heures à l'hôtel Victoria.

Les promoteurs déclarent qu'ils auront six clubs ou sept, soit le National, le St-Roch, de Québec, le St-David, le Charny, le Lauzon, de la rive sud, le Coca-Cola et le gymnase Montmigny, de Québec

Le Strachan, le Loyola et tout autre club s'intéressant à ce circuit sont cordialement invités à envoyer deux délégués dimanche.

Il est rumeur que le Strachan et le Loyola joueront dans la ligue de Québec et district, s'ils peuvent se procurer une franchise

Le projet de former une ligue intermédiaire a été lancé par le National le Coca-Cola et le St-David.

On dit que la présidence de la ligue intermédiaire sera offerte à M. J.-A. Lachapelle, l'un des directeurs du Québec et le secrétariat à M. Jos. Labreeque

EN VOYAGE

Ralph McNaughton, le poids-coq local, Adélard (Kid) Gagnon, poids-plume, et Gene Wells, un poids-mouche, partent à midi pour New-Bedford, Mass., en compagnie de leur gérant Joe Montminy. McNaughton doit se battre, lundi, à New-Bedford avec Bobby Dyson, un poids-coq de la Nouvelle-Angleterre, et le même soir les deux autres pugilistes québecois seront au programme en préliminaire et en semi-finale.

EMBAUCHE

Toronto, 26.—Irvin Bailey, aile droite du club de hoc,ey Peterboro, cette saison, a eu une entrevue avec Eddie Gerard, du club Montréal, et l'on dit qu'il a accepté les offres de ce dernier et qu'il jouera l'hiver prochain au Forum à Montréal.

A LA RAME

GEORGE SMYTHE, le rameur canadien qui a entrepris de faire, seul, en canot, le voyage de Pictou, N.-E., à Rome, Italie, excepté la traversée de l'Atlantique, et qui est depuis hier, rendu à Marseille, France

McNEELY PROMET DE FAIRE PARLER DE LUI

New-York 28—Il y eut l'an dernier, une recrue qui brilla d'un vif éclat dans les grandes ligues et ce copain n'est autre que Earl McNeeley, l'homme du jour à Washington. Earl fit ses débuts sur les terrains de jeu de Sacramento et peu à peu, il apprit la technique du jeu national sous la tutelle des grands ligueurs qui passent l'hiver en Californie.

Il devint un des plus dangereux frappeurs sur le littoral et tous les clubs mineurs se disputaient ses services.

Quand Washington, pressé de tous côtés, par ses adversaires, entreprenait sa dernière lutte pour agrafer les honneur de l'Américaine, la gérance fit demander le jeune McNeeley et le mit en tête des frappeurs.

Earl vint donc à la rescousse et l'on sait ce qui se passa. Il joua comme un vétéran, prit part à 44 joutes, ne commit que trois erreurs et maintint une moyenne de 325 au bâton.

McNeeley fit de l'excellente besogne durant la série mondiale et même s'il contribua à la défaite de Walter Johnson en marquant deux coups dans la première partie, il était là dans les moments critiques.

C'est son coup opportun qui enregistra Juddy Ruel, avec le point décisif qui faisait les Sénateurs champions du monde.

Earl est grand, rapide et solide ; il n'a pas de faiblesses, aux dires des lanceurs de l'Américaine.

McNeeley est courageux. Rien ne l'abat; s'il fait une erreur, il se remet à l'ouvre plus sérieusement et comme on l'a vu l'an dernier, il sait changer en applaudissements les cris de dérision de la foule.

Le gérant Harris est convaincu qu'il a dans ce jeune athlète de 23 ans, une étoile de première grandeur.

GREB BATTU

St-Paul, Minn, 28. — Gene Tunney, de New-York, le champion poids-lourd-léger des Etats-Unis, a, hier soir, défait aux points, Harry Greb, de Pittsburgh, champion poids-moyen, dans un assaut de dix rondes sans décision.

PAS AVANT

New-York, 28—Harry Wills ne considérera aucune offre avant le 1er avril, a déclaré hier Paddy Mullins, son gérant. "Avant d'entrer en pourparlers avec qui que ce soit, je veux être sûr que Wills n'a pas une chance de se battre avec Dempsey, a-t-il" dit. Des promoteurs ont essayé d'arranger un match pour le mois de juin, avec Tommy Gibbons, au parc de baseball des Yankees

Le Tabac Sportsmen

(en paquets, en boîtes et en palettes)

se recommande aux connaisseurs par le choix, la maturité, l'arome, le conditionnement parfait des meilleurs tabacs.

Un essai vous convaincra de son excellence.

NAP. LANDRY & CIE

MONTREAL Fabricants QUEBEC

Les cheveux restent peignés, lustrés!

Le "Hair-Groom" est une excellente crème à peigner qui communique à vos cheveux ce lustre naturel et cet effet de bien mis—touche finale de bonne tenue, qu'exigent et les affaires et les réunions sociales.

Même les cheveux obstinés, rebelles ou passés au shampooing restent peignés toute la journée de la façon qu'on veut les avoir.

Le "Hair-Groom" n'est pas graisseux; il ide aussi à la croissance d'une chevelure épaisse, abondante et lustrée. Des milliers en font usage. Il suffit de quelques sous pour en acheter un pot dans n'importe quelle pharmacie. Se méfier des imitations graisseuses, rouives.

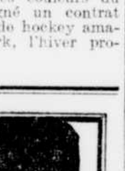

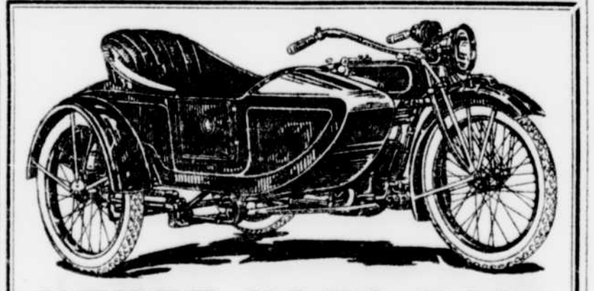

VENEZ NOUS VOIR

Nous avons maintenant en stock tous nos modèles 1925 : Indian Prince, Scout, Big Chief & Side Car.

Notre système de ventes à terme est sans précédents. Conduisez une motocyclette. Le moyen de transport le plus économique.

BICYCLES A PEDALES NEUFS, MARQUE C. C. M.
$10 comptant, balance payable $1 par semaine

JOBIN & LAFERRIERE Enr.
412 ST-JOSEPH -- TEL: 2-7739f

DANS LES CENTRES FRANCO-AMERICAINS

COURRIER DU RHODE-ISLAND

CHEZ LES FORESTIERS

Woonsocket, R.-I., 28. — L'Ordre des Forestiers Catholiques va bientôt commencer une campagne de recrutement pour porter le nombre de ses membres, en notre Etat, de 1,500 à plus de 2,000. Telle est la nouvelle donnée par le haut-chef-ranger, M. William-O. Bouvier, lors d'une assemblée de la Cour Ste-Anne, le 23.

ACCIDENT D'AUTO

Woonsocket, R.-I., 28.—M. et Mme Alfred Larose, 345 rue Summer, ont été grièvement blessés quand un auto, dans lequel ils se trouvaient et que menait M. John-F. Wheeler, a heurté un cheval tombé sur la route Greenville, tout près d'ici. Le cheval a été tué, M. et Mme Larose, ainsi que le chauffeur, ont été précipités sous l'auto qui s'était brisé, après un ricochet, sur une muraille. Les trois blessés ont été ramenés ici et sont soignés par un médecin.

ACCUSE DE VOL

Blackstone, Mass., 28.—Joseph-Xavier Pouliot, de Linwood, a comparu, le 25, devant le juge Thayer, de la Cour de district, sous l'inculpation de vol de $500 au détriment de Philippe Bergeron, de Linwood. On avait dû le rechercher plusieurs jours avant de pouvoir l'arrêter à Hopedale. Il a plaidé non coupable et comparaîtra de nouveau samedi prochain il est sous caution de $1,000.

DECES D'UN CANADIEN

Central-Falls, R.-I., 28.—M. Napoléon Racine, un des plus vieux résidents de notre ville, est mort, le 24, chez lui, 66 rue Perry. Originaire de la province de Québec, il était venu tout jeune ici où il exerça la profession de maçon. Il laisse sa femme et plusieurs enfants.

LES "RUM-RUNNERS"

Washington, 27 (P. C.)—L'Association contre l'amendement de prohibition annonce que l'arrivée du printemps a été le signal d'un renouveau d'activité chez les "rum-runners", à la frontière, et que le whisky est introduit aux Etats-Unis par milliers de caisses.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

Trams vs autobus

Concord, N.-H., 28.—Un bill permettant à certaines compagnies d'exploiter un service d'autobus au lieu de tramways, a passé à la Chambre

Echos de Manchester

—Manchester, N.-H., 27.—Mlle Bernadette Ducharme, 21 ans, née à Lowell est décédée mardi soir.

—Charles Laflamme, électricien, élira domicile en Floride.

—M. Henri Gervais s'en va en Europe pour deux ans.

—M. le maire et Mme Geo.-E. Trudel passent deux semaines à Détroit.

—M. Edmond Gagnon, chef forestier de la cour St-Antoine F. F.-A., sera délégué à la convention de Worcester, Mass.

—Mme Rodier, épouse de feu le Dr Charles Rodier, de Montréal, était de passage chez Mme Charles Daoust.

Echos de Nashua

Nashua, N.-H., 27.—Le conseil des échevins a voté l'élargissement de la rue Main, principal artère de la ville. Pour lui donner 100 pieds de largeur, on achètera les propriétés Flaherty, pour $35,000 et l'édifice Willens. Le budget dépasse $1,000,000.

—Une belle fête a eu lieu en l'honneur de Ernest Dubé, 87 rue Palm, pour ses 39 ans. On lui a présenté $50 en or.

Demandez **Bengué** et exigez le

BAUME BENGUÉ

a été en usage depuis plus d'un quart de siècle et aujourd'hui il est considéré comme une nécessité domestique. Votre pharmacie n'est pas complète si vous n'en avez pas un tube. Il soulagera un grand nombre de maux, tels que:

Mal de tête	Lumbago
Mal de dos	Sciatique
Mal d'oreilles	Rhumes de poitrine
Mal de dents	Rhumes de cerveau
Névralgie	Mal de gorge
Rhumatisme	Foulures

The Leeming Miles Co. Limited, Agents, Montreal

Assurez-vous d'avoir le Baume Original Français

L'OFFICIER DE MARINE

SON ROLE

L'officier de terre est mieux connu du public que l'officier de marine parce qu'il ne vit pas, comme ce dernier sur un terrain réservé. C'est lui qui sert de modèle à tous ceux qui veulent se faire une opinion sur l'officier en général.

Pendant la paix, l'existence de l'officier de terre s'écoule paisiblement, accompagnée de nombreux loisirs. Ses occupations consistent à surveiller l'instruction des recrues, faire des manœuvres de garnison et quelques conférences. La monotonie de la vie de garnison n'est troublée que par les grandes manœuvres. En guerre, la scène change. Le rôle de l'officier de terre grandit subitement. Et ce n'est pas dans le calme et la tranquilité du foyer ou du bureau que l'action des officiers doit s'exercer. C'est sur les routes poudreuses ou pendant les journées de marche exténuantes.

Si tous les hommes de lettres et les hommes de science travaillaient dans des conditions semblables, qu'auraient-ils produit ?

Nul d'eux n'a connu le poids du fardeau de la responsabilité de la vie de ses semblables.

Les hommes sont vainqueurs ou vaincus selon le degré de confiance qu'ils accordent à leurs chefs. Ce fait seul démontre que tout le monde n'a pas les aptitudes nécessaires pour exercer le commandement. C'est pourquoi l'on dit qu'une armée vaut ce que valent les officiers. Ainsi, le métier militaire est à la fois le plus facile et le plus difficile à exercer. Le plus facile, s'il se borne au train de vie de garnison; le plus difficile s'il embrasse la préparation à la guerre et la guerre elle-même.

La situation de l'officier de marine est différente de celle de son camarade de l'armée de terre. Dans l'armée, il semble—ce n'est d'ailleurs qu'une apparence—que l'exercice de chaque grade, de celui de simple soldat jusqu'à celui de général, permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour satisfaire aux exigences du grade supérieur.

Dans la marine, il n'en est pas ainsi. Les officiers opèrent dans un domaine inaccessible à leurs hommes; ils se livrent à des besognes mystérieuses auxquelles ces derniers ne comprennent rien. Il leur arrive même d'avoir avec les astres des relations d'un caractère qui parait étrange. Qu'il s'agisse de navigation, de la mise en action de l'artillerie, du torpillage ou du fonctionnement si compliqué des navires modernes, les hommes sont plutôt étrangers à ces travaux des officiers. Cette situation donne aux officiers de marine une autorité morale que les officiers de terre ne peuvent acquérir qu'en s'imposant par leurs qualités personnelles; car eux seuls sont capable de naviguer et de commander le navire, et personne ne peut les suppléer. Aussi le marin accepte leur autorité comme une chose nécessaire et il y trouve comme une garantie de sa sécurité.

Une autre particularité de l'officier de marine. C'est que, lorsqu'il est embarqué il est en lutte constante avec les éléments. Personne ignore les périls de la navigation. Les tempêtes, les écueils, les collisions sont des ennemis permanents. La vie maritime fournit ainsi des occasions journalières de tremper les caractères.

Le commandant d'un bâtiment de guerre se trouve fréquemment en face de questions délicates, ne pouvant puiser des inspirations auprès du pouvoir central. Il lui faut agir sous sa propre responsabilité de façon à maintenir le prestige du pays sans l'engager dans une aventure. Aujourd'hui, avec l'établissement des communications instantanées, ces situations délicates ne sont pas envisagées aussi souvent. Personne ne regrette le développement, mais cependant à l'ancienne école, le jugement et l'initiative étaient plus développés.

En cherchant à définir le rôle de l'officier, nous avons voulu démontrer que celui qui aura à le remplir ne saurait être choisi au hasard.

Il aura certainement des défauts, mais il ne devra pas avoir certains défauts. Quelqu'un a écrit que l'officier de marine vit en tournant le dos au public, aux gens de terre. Il ne faut pas prendre au tragique ce petit travers qui a aussi son utilité; parce qu'il contribue à développer en lui le sentiment de sa mission. Les masses, comme les individus ont leurs faiblesses qui sont compensées par de solides qualités.

SES QUALITES

Le caractère

Le caractère d'un homme consiste à faire passer son devoir avant son intérêt.

Le caractère est la première qualité de l'officier.

C'est par le caractère beaucoup plus que par les galons que l'officier impose son autorité. Nous avons tous rencontré de ces natures molles qui malgré leur grade ne savaient se faire obéir; nous en avons rencontré d'autres qui malgré leur jeunesse et leur inexpérience, faisaient accepter leur volonté sans discussion.

Un officier sans caractère restera toujours un déclassé.

Les officiers de la marine anglaise comparés à ceux des autres nations ont probablement moins de science mais plus de caractère. L'amirauté a toujours préféré des "hommes" à des savants et ne s'en est jamais mal trouvée.

L'ACTION

L'action est cette aptitude spéciale qui prédispose à agir, à surmonter les résistances, à vaincre les difficultés.

Dans la marine, l'action est nécessaire à tous, mais elle a une importance infiniment plus grande pour les chefs que pour les subordonnés. Ces derniers sont obligés d'obéir et s'ils ont confiance en leur chef, ils y puisent un réconfort moral qui les soutient.

Les chefs,eux, ont toujours des décisions à prendre. S'ils ne sont pas gens d'action il reculeront souvent devant le moindre obstacle. Heureusement, sur la mer, mieux que partout ailleurs, un marin peu devenir homme d'action. La mer est un champ d'action; la lutte y est perpétuelle. Lutte de volonté pour entraîner les équipages, lutte contre les éléments dans la navigation, lutte contre l'ennemi en temps de guerre.

La vie active entretient la santé de l'esprit autant que celle du corps. Plus on surmonte de difficultés, plus on est disposé à en surmonter d'autres.

On s'habitue à l'action comme l'on s'habitue à la paresse, on s'habitue même à la guerre et à l'idée de mourir.

N'oublions pas que l'action demande une vigueur corporelle. Les sports athlétiques développent certaines qualités qui sont nécessaires à l'officier.

Le sentiment du devoir

Le sentiment du devoir est le plus puissant soutien, aux heures difficiles, parce qu'il nous montre le chemin.

L'ambition

L'ambition dont nous voulons parler ici est celle qui se manifeste par le désir d'accomplir de grandes choses, de marquer son passage. L'ambition est un aiguillon qui stimule les facultés.

LA DISCIPLINE

Lorsqu'on est familiarisé avec les question militaires, la signification de ce mot est aisée à comprendre; il est plus difficile à définir parce que ses manifestations extérieures ne donnent pas une idée exacte de ce qu'est la chose.

La définition qui dit que la discipline se manifeste par la subordination des inférieurs aux supérieurs; est incomplète et insuffisante.

La discipline à pour but d'obtenir la concentration des énergies des individus. C'est un ciment moral qui d'une cohue fait un bloc solide. La cohésion qui résulte de la concentration des énergies individuelles permet d'obtenir le maximum de puissance.

Suivant les époques la discipline revêt des formes différentes. A l'origine elle se manifestait d'une façon cruelle et barbare. Rome, par exemple, plaçait ses légionnaires entre deux dangers dont l'ennemi était le moins redoutable.

Dans les armées composées de mercenaires la discipline était brutale. Pour maintenir sous le feu des hommes qui changeaient de côté au lendemain d'une défaite, on ne pouvait guère avoir recours à des arguments de sentiments.

Sur les galères, la discipline se manifestait à coups de garcette. Aujourd'hui la discipline fait appel à la raison.

De nos temps la guerre, se fait pour protéger le bien commun et la nécessité du sacrifice a mieux pénétré dans les masses.

Le peuple a réalisé peu à peu que le premier devoir d'un citoyen c'est de défendre sa patrie.

Anciennement, les armées se composaient de tous les éléments douteux. Aux premières rumeurs de guerre toute les prisons ouvraient leurs portes pour le recrutement des forces.

Aujourd'hui, les armées ne son plus composées d'éléments douteux; au contraire, on cherche à s'en débarrasser ou à les isoler.

Sans doute, les punitions existent encore; cependant ce n'est pas sur les châtiments corporels que nous comptons pour affronter le choc de l'ennemi et faire endurer les fatigues de la guerre.

Aujourd'hui la discipline doit consister à former la mentalité de combtants.

À Rome pour l'Année Sainte!

Tous les Fidèles sont instamment invités à ces Fêtes Solennelles.

PÈLERINAGES

sous la Conduite de Directeurs et Guides Expérimentés

DEPARTS:

Les 2 - 9 - 16 - 30 mai
6 - 13 juin
11 - 15 - 16 juillet

Les paquebots renommés de la Compagnie "White Star Dominion" offrent un confort parfait à des prix convenant à toutes les bourses.

Selon l'itinéraire, les pèlerinages dureront 32 jours ou plus.

Prix minimum: $352.00

Renseignements complets par lettre, au téléphone, ou à nos guichets.

53 rue Dalhousie, Québec

Les plus grands navires de Montréal

WHITE STAR DOMINION LINE

CANADIEN-NATIONAL

Service entre Québec et St-Raymond le dimanche

à partir de dimanche, le 5 avril, le train No 151 partira de Québec (Gare du Carré Parent) à 9.15 a. m. le dimanche seulement et arrivera à St-Raymond à 10.50 a. m. Au retour, le train No 152 partira de St-Raymond à 7.00 p. m. le dimanche seulement et rentrera à Québec à 8.35 p. m. Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser à n'importe lequel des agents du Canadien-National ou téléphoner à 2-8200

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS DES PASSAGERS

DE HALIFAX

30 mar.	—Antonia	à Ply., Cher., Lond.
30 mar.	—xSaturnia	- Glasgow.
10 avr.	—Caronia	- Q'town, Liverpool
20 avr.	—Andania	- Ply., Cher., Hamb.
	xDe Portland le 28 mars.	

DE MONTREAL

1 mai	—Saturnia	à Glasgow.
2 mai	—Aurania	- Liverpool
8 mai	—Letitia	- Glasgow.
9 mai	—Antonia	- Ply., Cher., Lond.
15 mai	—Cassandra	- Glasgow.
16 mai	—Lancastria	- Liverpool.
22 mai	—Athenia	- Glasgow.
23 mai	—Ausonia	- Ply., Cher., Londres
29 mai	—Aurania	- Liverpool.

DE NEW-YORK

28 mar.	—Antonia	à Ply., Cher., Lond.
28 mar.	—Carmania	- Q'town, Liverpool
28 mar.	—Cameronia	- L'derry, Glasgow
1 avr.	—Mauretania	- Ply., Cher., S'aton
4 avr.	—Aurania	- Q'town, Liverpool
8 avr.	—Aquitania	- Cher., S'champton
11 avr.	—Athenia	- L'derry, Glasgow
11 avr.	—Caronia	- Q'town, Liverpool
11 avr.	—Ausonia	- Ply., Cher., Lond.
18 avr.	—Scythia	- Q'town, Liverpool
18 avr.	—Columbia	- L'derry, Glasgow
18 avr.	—Andania	- Ply., Cher., Hamb.
	!De Boston, 19 avril.	

EXCURSIONS CABINE de troisième, $330.00—36 jours,
G-Bretagne, France, Hollande et Belgique.
x19 juin x3 juillet x27 juin
ATHENIA LETITIA AUSONIA
xGuy Tombs, Ltd. W.-H. Henry Ltd Montréal

EXCURSIONS de l'ANNEE SAINTE
36 jours, $390.00 — 42 jours, $240.00
AUSONIA de Montréal, le 27 juin
W.-H. Henry, Limited. - Montréal

Brochurettes illustrées -listes des départs etc., sur demande
THE ROBERT REFORD CO., LTD., Québec, ou agents locaux

Marlborough-Blenheim

ATLANTIC CITY

L'HOTEL DE VILLEGIATURE PAR EXCELLENCE AU MONDE

est particulièrement attirant, avec ses deux blocs de front sur l'océan, faisant face au sud sur la promenade ensoleillée, durant la fameuse saison printanière de l'Atlantique s'étendant de janvier à mai inclusivement. Il a 400 bains privés, chacun avec eau de mer, avec musique exquise, tous les soirs de l'année, et soin spéciaux de fin de semaine. Service par des blancs dans les salles à manger à l'américaine ou à la carte. Théâtres, chaises roulantes, golf, promenades à cheval et autres amusements sont en pleine activité.

Gérance des propriétaires:
JOSIAH WHITE & SONS CO.

Radio par WPG

UN "CHEZSOI" ELEGANT

— A —

NEW-YORK

Qui n'a de l'hôtel ordinaire que le nom. Tout le confort désirable. Situation idéale à proximité de tout. Peu coûteux.

HOTEL BRISTOL

129-136 Ouest 48e Rue

DEPUIS

$2.50 par jour

GRAND'MERE

Une nouvelle industrie ici

L'installation en nos murs, de la Dominion Electric Heating Co, est une affaire décidée et cette importante industrie commencera son installation dans les anciennes usines de la Beaver Stove & Machinery, en notre ville d'ici à quelques semaines.

Les membres de notre conseil municipal se son réunis à, cet effet, tout dernièrement, pour prendre en considération le projet de contrat soumis aux deux parties et préparé par M. le notaire J.-H. Desroches, de notre ville. D'après les termes de ce contrat signé par les autorités d'ici, M. le maire J.-Ed. Guibord, maire, et M. Henri Neault, secrétaire-trésorier, et par le président de cette nouvelle Compagnie, M. Rolland-J. Gazelle, la ville s'engage à fournir l'électricité nécessaire pour forces motrices, d'une capacité maximum de 250 chevaux-vapeur à $10.00 le c.v. par an qui devront être employés entre 7 a.m. et 6 p.m. pour l'opération de la manufacture, avec 50 forces additionneles qu'on pourra utiliser en tout temps pour le système de chauffage desdites usines. La cité s'engage, en plus, de fournir une quantité de 3,500 chevaux-vapeur (en énergie électrique) qui pourront être utilisés par les contribuables de notre ville pour servir à alimenter un système de chauffage que la Dominion Electric Heating Co. manufacturera, vendra et installera elle-même, chez ses clients, cette énergie électrique devant être chargée au prix de $25,00 par ch.-v. par année. La cité gardera le plein contrôle sur cette consommation et devra en faire la collection.

La Dominion Electric s'engage de son côté à employer au moins 100 personnes après la première année qui est considérée comme période d'organisation et à établir en notre cité son industrie principale. Elle devra employer, à Grand'Mère, plus d'ouvriers que dans toutes les filiales de cette compagnie qui pourront s'établir à l'étranger.

La Cie devra se mettre en opération dans six mois, si elle ne veut pas voir résilier son contrat avec la cité.

Comme on le constatera l'installation de cette nouvelle industrie en notre ville est due au bon travail des membres de notre conseil, de la Chambre de Commerce de Grand'Mère et de la Banque Canadienne-Nationale et de son gérant local à Grand'Mère qui ont réussi dans leurs négociations pour nous attirer cette industrie, qui selon les espérances que l'on fonde devra employer plus de 500 hommes dans un avenir prochain.

Le contrat d'achat doit être signé entre la compagnie intéressée et les autorités de la banque Canadienne-Nationale sous peu et alors commenceront les opérations du nettoyage, améliorations, etc., des usines, puis l'installation des machineries, etc. La rumeur veut que M. H.-S. Kerr, ancien ingénieur-dessinateur de la Cie Laurentide, soit le surintendant des nouvelles usines à Grand'Mère.

La durée du contrat entre la ville compagnie est pour une duré de 10 ans.

PRICE, Cté de Matane

Va-et-vient

M. Rosario Fournier et sa sœur, Mlle Anne-Marie, opératrice du téléphone Bell, à Mont-Joli, étaient, ces jours-ci, en visite chez leur frère, M. Emile Fournier, bijoutier.

—M. Nap. Gauvreau, employé du C. N. R., était de passage ici la semaine dernière, chez M. Israel Fontaine.

—M. H. Fortier, marchand, est en ce moment à Rimouski, pour affaires.

—Mlle Alice Ouellet, de la Tuque, est de passage, ici, elle rend visite à son beau-frère, M. Phil. Beaulieu.

OBSEQUES DE MADAME ERNEST TESSIER

Le 21 mars ont eu lieu, à St-Charles-de-Limoilou, les obsèque des Mme Ernest Tessier, épouse de Ernest Tessier, ancien épicier du Faubourg St-Jean-Baptiste.

Le cortège nombreux qui suivit la dépouille mortelle de la résidence de la défunte à l'église fut une impressionnante manifestation de sympathie pour la famille. Les funérailles étaient sous l'habile direction de J. Bouchard & Fils. Enr. de Limoilou, et l'église avait été décorée de ses larges tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par le R. P. Séverin. Le service fut chanté par le même R. Père, accompagné du R. P. Placide comme diacre et du Frère Dominique comme sous-diacre. Des messes basses ont été dites aux autels latéraux par le R. P. Urbain, curé de la paroisse, et le R. P. Vital; durant la cérémonie quelques soli furent exécutés "Miserermini mei" par M. F.-X. Robitaille, "Arrête ici passant" par M. Joseph Lavoie, neveux de la défunte, aussi les chantres de la paroisse, Mlle Beaudoin organiste, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. A. Vézina, P. Laberge, R. Laberge, O. Côté, L. Bédard, et E. Paquet.

Conduisaient le deuil, son époux Ernest Tessier, son fils Charles Tessier; ses beaux, frères, Joseph Lapointe, Octave Lavoie, Charles Delâge, Napoléon Garneau; ses neveux, Lucien Lapointe, Henri Lapointe, Joseph Lavoie, F.-X. Robitaille, J.-N. Dorval, Albert Santerre, J. -Louis Santerre, Alex. Grenier, Albert Garneau, J.-C. Garneau, Robert Garneau' Paul Garneau, Hector Godbout, et David Bilodeau; son cousin, François Pouliot.

On remarquait dans le cortège: MM. Léger Genest, F.-E. Brousseau, Rogatien Brousseau, Lagniste Brousseau, Marcel Brousseau, F.-X. Juneau, E.-P. Raymond, J.-A. Beaulieu, Gérard Beaulieu, F.-N. Corriveau, Gustave Gosselin, René Gosselin, Dr E.-V. Boulanger, P.-E. Croteau, J.-Ed Warren, Joseph Simard, Ulric Dubé, Geo.-T. LeVallée, Christi-H. LaVallée, Joseph Drapeau, Capt. Edgar Pelletier, F.-X. Gilbert, Jos.-N. Legaré, Emile Laprise, L.-N. Marchand, Adélard Faucher, Ludger St-Pierre, M. Barras, Alphonse Genest, E.-N. Rioux, Onésime Bélanger, David Robitaille, Théophile Royer, O. Brochu, Gaston Sirois, P.-N. Bergeron, M. Morency, Henri Talbot, Honoré Lamontagne, Joseph Lacroix, Joseph Cloutier, G. Poulin, Ernest Allard, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Après la cérémonie funèbre, le corps a été conduit et inhumé au cimetière St-Charles.

Mme Ernest Tessier était âgée de soixante-dix-neuf ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte, un époux inconsolable et un fils, Charles, un frère, Siméon Pouliot, de Escanaba, Michigan, deux sœurs Mme Octave Lavoie, Mme Charles Delâge, de Québec.

Nous réitérons nos cordiales sympathies à la famille de la regrettée défunte.

CASSE-TETE

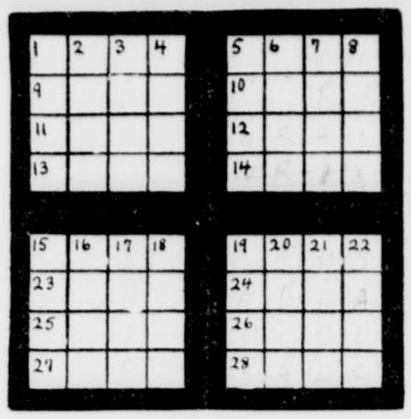

LEGENDE

1—Filet sous l'ove d'un chapiteau.
2-9—Ce que l'on ne peut avoir.
3-11—L'acteur d'équilibre.
4-13—Manche d'un pinceau.
5—Partie d'un harnais.
6-10—Borne.
7-12—Qui n'est pas fictif.
8-14—Ce que plusieurs femmes portent toujours sur elles.
15—Eruption érythémateuse.
16-23—Titre légal de l'or.
17-25—Une des grandes industries de la Chine.
18-27—Ce que l'on ne peut voir.
19—Nom d'un jeu de carte.
20-24—Ennui.
21-26—Synonyme de douceur.
22-28—Ord.

RESOLUTION TYPIQUE

Providence, R.-I., 27.—Le sénateur Archambault a présenté à la chambre du Rhode-Island hier la résolution suivante:

"Attendu que depuis la première Pâques ça toujours été la coutume d'étrenner une toilette et

"Attendu que cette coutume s'est continuée dans ce pays depuis sa fondation

"Et attendu qu'on ne peut pas vendre de chapeaux neufs à moins de jeter les vieux, et

"Attendu que l'argent ne vaut rien à son propriétaire ni à personne autre à moins d'être mis en circulation et

"Attendu que si le peuple de ce pays suivait l'exemple donné par le président qui fait repasser son vieux chapeau, des milliers d'hommes et de femmes employés à fabriquer des chapeaux seraient privés du moyen de gagner leur vie et que des milliers d'autres seraient affectés indirectement.

"Il est résolu que le congrès soit prié d'exhorter le président à s'acheter un chapeau neuf pour Pâques.

"Et il est de plus résolu que copie de ces résolutions soit expédiée au président, à l'orateur de la chambre et au président du sénat national.

La motion aurait eu quelques chances d'être adoptée peut-être si le sénateur Max Saugy ne s'y était pas opposé. Comme question de fait elle a été mise de côté et le président restera libre en matière de chapeau.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

SPORT

(Suite de la page 26)

PETITES QUILLES A SHAW.-FALLS

Les parties de la ligue de petites chez M. A. Salois se sont terminées mercredi soir et, comme il avait été prévu, les S. B. C. sont arrivés bons premiers avec 17 parties gagnées sur 18 jouées. Les S. B. C. ont perdu la dernière partie mercredi soir contre les A. A. A. D'un autre côté, les Héros ont gagné deux parties sur les B. C. P. et ils ont ainsi pris la deuxième position.

DETAIL DES DERNIERES PARTIES

B. C. P.:

Chrétien, E.	107	94	101—	302
Bellemare, E.	98	99	107—	304
Guay, L.-P.	118	88	94—	300
Bellemare, A.	73	149	90—	312
Bourque, R.	99	86	96—	271
	495	516	478—	1489

Héros:

Perron, P.	107	114	105—	326
Bergeron, E.	118	103	134—	355
Cimeau, A.	105	86	111—	302
Parent, T.	99	97	111—	307
Poirier, D.	116	105	102—	323
	545	505	563—	1613

Les Héros gagnent deux parties.

S. B. C.:

Comeau,	110	90	86—	286
Langlois,	97	120	97—	314
Aboud,	97	120	97—	314
Aboud,	104	102	—	206
Ferron,	—	—	116—	116
Lapointe,	113	112	96—	320
Larose, J.-A	90	119	99—	308
	514	543	493—	1550

A. A. A.:

Pruneau, A.	100	97	128—	325
Tessier, A.	81	89	84—	254
Guay, E.	90	92	117—	299
Bertrand, J.	110	110	—	220
Hébert,	—	—	80—	80
Lebrun,	95	95	129—	319
	476	483	544—	1503

Les S. B. C. gagnent deux parties.

POSITION DES CLUBS

	Parties jouées	G.	P.
S. B. C.	18	18	4
Héros	18	14	4
B. C. P.	18	4	14
A. A. A.	18	4	14

Résultats des dernières parties du concours aux petites quilles chez les C. de C.

Baril, And.	113	112	112—	337
Cyr, L.-A.	103	80	109—	292
	216	192	221—	629
Baril, P.	121	82	106—	309
Maillette, J.-A.-V.	95	113	94—	302
	216	195	200—	611
Baril, Alp.	76	94	90—	260
St-Arnaud, S.-G.	77	86	85—	248
	153	180	175—	508
Bigué, J.-O.	86	104	96—	286
Gélinas, J.-R.	115	114	105—	334
	201	218	201—	620
Dumas, Eus.	90	93	91—	274
Bellefeuille, M.	88	102	85—	275
	178	195	176—	549
Dion, Ls.	80	92	75—	247
Ladouceur, T.	95	104	80—	279
Dauray, J.	98	104	86—	288
Ladouceur, T.	117	109	89—	315
	215	213	175—	603
Baril, And.	120	94	112—	326
Cyr, L.-A.	86	103	90—	279
	206	197	202—	605
Beaumier, O.	76	92	104—	272
Labrecque, J.	77	86	90—	253
	153	178	194—	525
Béland, L.-G.	95	94	77—	266
Ladouceur, T.	122	114	126—	362
	187	178	203—	568
Dufresne, E.-V.	117	98	123—	338
Meunier, A.-J.	101	109	102—	312
	218	207	225—	650
St-Onge, A.	89	121	87—	297
Fournier	79	90	74—	243
	168	211	151—	549

A L'ETRANGER

Trois chevaux québecois, Ensigh Tige, aMoquillin et Perin's Gift, propriétes de M. Alex. Bastien, sont partis pour Worcester, Mass., où on les préparera pour les stakes du Bay State Circuit et de l'Orange County Circuit. Ensigh Tige, qui a figuré l'an dernier dans le Grand Circuit, est inscrit dans onze stakes formant un bourse de $50,000. L'ambleur Moquillin est inscrit dans sept courses, Ensigh Tige, 2.11 1-4; aMoquillin 2.16 1-4, et Ferin's Gift, poulin de quatre ans, qui a marqué 2.12 3-4 dans une course essai à deux ans, sont partis sous la direction de l'entraineur Jack Neville.

Voici la listes des stakes dans lesquels Ensigh doit partir:—

Worcester, Mass., 12 juin, 2.12, $5,000.

Norwick, Conn., 18 juin, 2.12, $5,000;

Avon, Mass., 26 juin, 2.17, $5,000; Windsor, Conn., 2 juillet, 2.15, $10,000;

Springfield, Mass., 11 juillet, 2.15, $1,000;

Northampton, Mass., 15 juillet, 2.15, $2,000;

Greenfield, Mass., 22 juillet, 2.15, $2,000

Endicott, N.-Y., 30 juillet, 2.15 $5,000:

Monroe, N.-Y., 6 août, 2.12, $5,00
Goshen, N.-Y., 13 août, 2.15 $5,00
Middletown, N.-Y., 20 août, 2.12, $5,000.

Voici maintenant les stakes de Moquillin:—Worcester, 2.20, $500, Norwick, 2.18, $1,000; Avon, 2.24 $1,000 Windsor, 2.18, $1,000; Springfield, 2.15, $1,000, Northampton, 2.15, $2,000, et Greenfield, 2.15, $2,000.

GIN CANADIEN Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros	40 onces	Prix $3.80
Moyens	26 "	" 2.55
Petits	10 "	" 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE A BERTHIERVILLE

NOUVEAU
NOUVEAU

PORTER ANGLAIS

REAL STOUT

Nous sommes fiers d'offrir au public connaisseur, notre nouveau porter anglais REAL STOUT qui sera en vente partout le 1er avril.

Depuis des mois, avec le concours d'un laboratoire réputé, nous travaillons à produire cette liqueur exclusive.

Enfin, elle a atteint le degré de perfection que nous visions et le public peut maintenant se la procurer dans dans les tavernes partout.

Nous pouvons dire, aujourd'hui, avec un orgueil légitime, que nous sommes la seule brasserie au pays qui ait pu mener semblable entreprise à aussi bonne fin.

BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE QUEBEC

Old Dutch

Pour le
NETTOYAGE GENERAL
Donne de meilleurs résultats avec moins de travail.

Old Dutch
est doux et floconneux.
Ne contient ni lessive, ni acide, ni particules dures

FABRICATION CANADIENNE

Notes Sociales

Leurs Excellences le gouverneur-général et Lady Byng de Vimy, ont reçu à dîner, jeudi soir, les invités suivants: L'honorable et Mme Edward-M. MacDonald, l'honorable et Mme A.-K. Copp, M. A.-L. Beaubien, M. P. et Mme Beaubien, M. E. Roberge, M.P., et Mme Roberge, M. J.-F. Fafard, M.P., et Mme Fafard, M. C.-W. Kyte, M.P., et Mme Kyte, le colonel Murray Maclaren, M.P., et Mme Maclaren, M. Pius Michaud, M.P., le brigadier-général, A.-E. Ross, M.—, et Mme Ross, le Dr et Mme E.-S. Archibald, le lieutenant-colonel A. Gillies, Mme D. Harris, Mlle Lucy Kingsford, M. D'Arcy McGee, M. et Mme F. McLean, Mme A.-E.-G. Mackenzie de Newcastle, N.-B., le colonel et Mme G.-P. Murphy, le lieutenant-colonel C.-J. Panet, sir Joseph et Lady Pope, M. et Mme D'Arcy Scott, M. et Mme J.-R. Wlaker.

Mme Lucien Cannon, a reçu à déjeuner intimement, mercredi midi, au Club de la Garnison, en l'honneur de Mme B.-A. Scott et de Mme Peter Bercovitch.

Mme James Murdock, d'Ottawa, a lancé des invitations pour une réception qu'elle donnera à sa résidence, mardi prochain.

M. le commandeur P.-E. D'Anjou et Mme D'Anjou, de Rimouski, sont actuellement en ville, les invités de M. et Mme J.-Eug. Gauvin, de l'Avenue Salaberry.

M. Edmond Quévin, de Montréal, est de passage à Québec, et loge au Château.

L'hon. J.-E. Perrault, est allé passer la fin de semaine à Arthabaska et sera de retour à Québec, lundi.

M. et Mme Horace Pérodeau, de Montréal, sont arrivés à Québec hier, et sont les hôtes de Son Honneur le lieutenant-gouverneur l'hon. Narcisse Pérodeau, à Spencer-Wood.

M. Louis St-Laurent, C.R., de cette ville, est revenu d'Ottawa, où il a passé quelques jours. Mme St-Laurent qui était à Montréal, est rentrée en ville aussi.

M. Maurice Janieu, de Montréal, est arrivé à Québec, hier, et s'est enregistré au Château.

Mme G.-F. Maguire, qui a passé trois semaines à Montréal, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme Duncan-F. Maguire, est revenue à Québec. Mlle Isabel Maguire, qui était aussi à Montréal, l'invitée du juge et de Mme Purcell, est rentrée en ville.

Mme J.-T. Clarke et Mlle Norah Clarke, passent une semaine à Toronto, les invitées de Mme Charles Gilmour. Mme Clarke reviendra à Québec, mardi, accompagnée de son fils, M. Andrew Clarke, qui passera ses vacances de Pâques à Québec.

M. T. Leavitt, de Montréal, a passé la journée d'hier en notre ville.

Mme Ramsay, épouse du Canon Ramsay, de Montréal, est à Québec, l'invitée de Mme G.-B. Ramsay, rue Ste-Famille.

L'honorable Honoré Mercier est parti pour Châteauguay, où il passera la fin de semaine.

Mme T.-C. Denis est revenue d'Ottawa, où elle a passé quelques semaines, en visite chez des amies.

M. Y.-D. Mason, de Sarnia, Ont., est arrivé à Québec hier, et s'est enregistré au Château.

Mlle Camille deGuise est revenue mercredi de Montréal et Ottawa, où elle a passé six semaines.

Mme Romuald Fiset est retournée à la Rivière-du-Loup après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de Mme A. Thériault.

M. Charles Baillargeon, inspecteur de la Banque de Commerce, est à Québec, chez ses parents, M. et Mme Jules Baillargeon, rue Ste-Ursule.

Mlle Françoise Dufour, qui est revenue d'un voyage aux Etats-Unis est partie hier après-midi pour Saint-Joseph-de-Beauce.

M. J. Dulude, de Carbyville, Ont., est de passage à Québec, et loge au Château.

Mlle Grace Rowby est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de sa tante, Mme W.-W. Dunham.

M. et Mme Norman-J. Dawes et Mlle Constance Dawes sont retournés, mercredi à Montréal, après avoir passé six semaines dans le sud des Etats-Unis.

M. et Mme J.-E. Warrington de cette ville, passent quelques jours à Montréal, enregistrés au Mont-Royal.

Sir Joseph et lady Pope sont de retour à Ottawa, après avoir passé quelques jours à Perth, les invités de Mme J.-A. Stewart.

M. Joseph Laferté, préfet du comté de Dummond, a passé une partie de la semaine à Québec, en visite chez son fils, M. Hector Laferté, C. R., vice-président de l'Assemblée législative.

M. et Mme Jos. Boldue, de Limoilou, et leur fillette Hélène sont de retour d'un court séjour à Montréal, les hôtes de Mme Jos. Bernier.

JOLIE SOIREE

Dimanche soir, 22 mars, avait lieu à la résidence de M. et Mme G. Foisy, de St-Roch, une réunion de parents et d'amis pour fêter le 20e anniversaire de naissance de mademoiselle Thérèse Foisy.

On lui lut d'abord une jolie adresse contenant les souhaits de tous, très délicatement exprimés puis un grand nombre de cadeaux lui furent offerts.

Il y eut ensuite plusieurs parties de cartes, chant et musique.

Au cours de la soirée pendant laquelle régna la plus franche gaîté, un succulent goûter fut servi aux invités qui se retirèrent à une heure avancée de la nuit emportant avec eux, le meilleur souvenir de cette jolie fête d'anniversaire.

Plus de gaz d'estomac ni de fermentation Aide à la digestion

Si on peut empêcher la fermentation des aliments dans l'estomac, on n'est pas loin de mettre un terme à l'affection la plus fréquente du jour. Les docteurs qui ont étudié la formule des Pilules du Dr Hamilton disent qu'il serait difficile de trouver un remède plus efficace dans le cas de maux d'estomac. Une fois qu'on a pris des Pilules du Dr Hamilton, l'estomac se trouve débarrassé de la matière aigre, en fermentation qui cause les gaz, la gastralgie, l'indigestion et les maux de tête. On sera agréablement surpris de la façon douce et aisée dont les Pilules Hamilton donnent du ton au foie, à l'intestin et à l'intestin.

Il est réellement merveilleux de voir l'amélioration qui se se produit dans, l'appétit le teint, le bien-être général qui résulte directement de l'emploi des Pilules du Dr Hamilton. Ces pilules mettent fin au vertige, au trop-plein et au gonflement de l'estomac, elles corrigent la constipation, les mauvais rêves et les pustules de la peau.

Pour renforcir le système musculaire, aiguiser l'appétit, donner de l'élasticité à la démarche et du brillant aux yeux, il n'y a rien de comparable aux Pilules du Dr Hamilton. En vente partout en boîtes de 25c, cinq pour $1.00, ou par la poste de La Cie Catarrhozone, Montréal.

LA TUQUE

Conduisaient le deuil : ses fils, Joseph, David et Charles-Henri, de St-Joseph-d'Alma ; Eugène, de Détroit Michigan ; Albert, Maurice, Paul et Edmond-Louis, de La Tuque; ses filles: Mme Emile Gagné (Marie-Anna), de Trois-Rivières; Bernadette, Marie-Blanche et Antoinette, de La Tuque ; son frère, Albert Savard, de Lorretteville ; M. Elzéar Martel, représentant de la famille Savard, de Lorretteville ; ses beaux-frères, Joseph Martel, de Lorretteville Philéas et Georges Rousseau, Omer Gagnon, Joseph Pelletier et William Brière, tous de Québec ; Charles Rousseau, de La Tuque ; ses neveux : Alexandre et Edouard Boutet, de Lorretteville ; Albert, David et Alp. Rousseau, de La Tuque.

Dans le cortège on remarquait : M. et Mme Donat Dufour, M. et Mme J. Dion, D. Côté, H. Lamothe, W. Riberdy, le Dr Geo.-Elie, Ernest Desbiens, J. Lamontagne, T. Lavoie, H. Lefebvre, C. Pelletier, R. Bouchard, Geo. Guillemette, N. Pross, A. Laberge, Geo. Gingras, R. Lamarche, F. Millard, F.-H. Lamontagne, A. Roy, Nap. Langelier, R. Ducharme, A. Fortin Ernest Gauthier, J.-C. Plourde, Ludger Lavoie, Alfred Bouchard Adélard Bouchard Dr Riberdy, Léo Leclerc, P. Drolet, Sem Guilbault, P. Savard, Edm. Villeneuve, Osc. Fontaine, B. Gagner, A. Gagner, Cyr. Duchaîne, A. Duchaine W. Rivard, E. Beaudet, Tèles. Gravel, Réal Gravel, Jos. Rossignol, R. Gravel, Ad. Pelletir, E. Bertrand, le Dr Tousignant, W. Savard, W. Manger, I. Duval, Ald Dupont, Ed. Belleau, Les Rvds Frères Maristes, le Révdes Srs de l'Assomption, les Révdes Srs de l'Hôpital St-Joseph, les Révdes Srs de l'Orphelinat de LaTuque, Cyr Gosselin, Alph. Tremblay A. Paquin A. Bertrand, E. Lamothe, O. Potvin, W. Potvin, M. Fortin, R. Simard, H. Hamel, T. Menard, M. Hervey, L. Goudreault, M. Lepire, A. Duchesneau, Jean Duchesneau, J. Linteau A. Dion, A. Boutet, A. Perron, J.-L. Fusey, J.-Bte Martel, O. Greffard, A. Greffard, M. Lefrançois, E. Comeau, R. Drolet, M. Arcand, A. Pagé, Ph. Lacasse, M. Champoux, Jos. Dufour, Jch. Gauthier, Alfred Riberdy, M. Crête, Ad. Marchand, Ph. Marchand, D. Tremblay H. Roy, E. Hardy, P. Forest, Geo. Desaliers, E. Simard, A. Tremblay, Ernest St-Cyr, Chs. Tremblay, J.-B. Boutet, D. Bainville M. Simard, M. Maltais, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échapent.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels. L'assistance était très nombreuse aux funérailles et a prodigué les marques de sympathie à la famille si cruellement frappée.

Le défunt était âgé de 54 ans et 7 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse inconsolable, et onze enfants, un frère et cinq sœurs.

La famille en deuil remercie de tout cœur les nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes, bouquets spirituels ou condoléances.

INDEPENDANCE LINGUISTIQUE

Ottawa, 26.—Mardi soir, à l'association technologique de langue française d'Ottawa, M. Marcel Bernard, traducteur des Débats à la Chambre des Communes et ancien journaliste, prononça une fort éloquente causerie sur "notre indépendance linguistique". L'hon. sénateur Pascal Poirier et M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, discutèrent aussi se sujet.

Au début de son discours, M. Bernard fit d'abord bon marché de la légende du patois canadien-français. "Elle a été répandue, dit-il, par des Américains qui ne savaient que l'anglais ou par des français qui ne connaissaient pas leur langue".

Il démontra ensuite que notre parler populaire ne pèche pas par les anglicismes, ni même par des canadianismes. Ses particularités sont plutôt des provincialismes, des expressions que l'on retrouve dans les vieilles provinces de France, surtout en Normandie. Le conférencier retraça l'origine d'un grand nombre de mots "canadiens". Il cita, dans ce but, plusieurs linguistes et, en particulier, M. Geoffrion, dont les "Zigzags autour de nos parlers" sont une mine de renseignements précieux. M. Bernard fit aussi appel à ses souvenirs d'enfance. "Je fut élevé, dit-il, dans un collège de Normandie, avec des fils de cultivateurs de la province. J'y entendis parler la même langue qu'au Canada français. J'appris donc le "canadien" très jeune et je ne fus aucunement dépaysé en arrivant sur les bords du Saint-Laurent".

Le conférencier s'appliqua à établir que beaucoup de mots employés au Canada, et considérés comme des anglicismes, sont simplement de vieux mots français que les Anglais nous avaient empruntés.

Au point de la langue, dit-il, nous ne nous sommes pas détachés de la France. Notre langue est celle de la France, mais elle est restée stationnaire. Nous n'avons pas suivi l'exemple des Américains, dont le parler populaire s'est séparé absolument de celui de la souche, de l'Anglais. "Hilaire Belloc affirme que seuls les gens très cultivés des deux peuples, anglais et américain peuvent communiquer entre eux." Ici, rien de tel. Notre français peut être désuet; il n'est pas nouveau.

Nous ne faisons pas d'anglicismes de mots, mais plutôt de syntaxe. M. Bernard recommanda fortement de n'avoir pas peur d'employer les bons vieux mots conservés par le peuple. C'est de cette seule façon que notre littérature aura un caractère d'originalité. Car nous ne pouvons prétendre à faire une littérature exclusivement canadienne. Comme les Belges et les Suisses romands, nous pouvons écrire une littérature "en marge de la littérature française", mais bien intéressante".

En conclusion, l'auteur rappelle cette parole : "Quand la France mourrait, la langue française se conserverait sur les bords du Saint-Laurent". Il n'est pas de cet avis. Nous ne garderons le français, que si la France demeure forte, si elle demeure la nation la plus policée, et l'avant-garde des lettres et des art. Dans une magnifique péroraison, le conférencier déclara que la France n'est pas près de mourir. Elle flotte sur les mers agitées, mais ne sombre pas.

L'hon. sénateur Poitier remercia le conférencier, dont il partage les idées. "L'histoire d'un peuple, dit-il, comprend sa langue aussi bien que les faits". Il ajouta : "La conservation de la langue française au Canada est un fait philologique très important". Il démontra que cette langue est vivante chez nous, puisque le peuple a formé des néologismes délicieux.

M. Arthur Beauchesne rappela le temps où il était journaliste à Montréal avec M. Bernard. Lui aussi croit que notre langue s'est bien conservée. "Depuis quelques années, dit-il, on étudie plus logiquement nos parlers populaires. On n'a plus la religion du dictionnaire; on ne condamne plus tous nos vieux mots. Mais on a recherché l'origine de ces mots et découvert qu'ils étaient bien français". C'est Gaston de Montigny, avec son "Corrigeons Fréchette" qui inaugura ce mouvement.

M. Beauchesne fit l'éloge de l'œuvre du sénateur Poirier qui, dans ses chroniques au "Moniteur acadien" recherche l'origine des mots populaires de l'Acadie. "Le peuple fait la langue, dit M. Beauchesne. Soyons moins scrupuleux et n'hésitons pas à employer nos bons vieux mots". Il ajouta: Nous n'employons pas de mots étrangers, mais une syntaxe étrange. Nous ne pensons pas en français". A son avis, cela est dû à ce que nous vivons parmi des Anglais et il rappela que Rochefort, exilé à Londres, refusa d'apprendre l'anglais pour ne pas corrompre son français. M. Beauchesne dit enfin qu'il faut employer la langue des grands siècles de la littérature française et éviter les néologismes modernes, les tournures de phrases bizarres de certains écrivains français actuels. "Inspirons-nous du peuple, qui a conservé la pure langue française".

QUATRE GENERATIONS

Une belle famille de Kénogami : Mme Joseph Tremblay, âgée de 72 ans; Mme Adélard Bilodeau, 50 ans; Mme Thomas Thibault 21 ans; Lucille Thibault, 2 ans

ST-NICOLAS

A une séance du conseil municipal tenue régulièrement lundi le neuf de ce mois formaient quorum Monsieur le maire Eugène Demers; les conseillers: Alfred Plante Théodore Dubois, Joseph Frechette Alfred Demers.

Plusieurs questions importantes furent discutées, entre autres, celle d'adopter une résolution demandant aux autorités des chemins de fer Nationaux, de mettre à la disposition des passagers de St-Nicolas, et des paroisses environnantes un train qui partirait de la station de St-Nicolas tous les samedis vers cinq heures am, ce qui serait commode pour le public. Une copie de cette résolution a été transmise à M. J. Boutin-Bourassa, M. P., F. à M. le Dr Alfred Roy M. P. P. ainsi qu'à M. Thomas Vien M. P., pour le comté de Lotbinière, en leur demandant de bien vouloir prêter leur concours pour la réalisation de ce projet.

Le conseil procéda ensuite à la nomination de ses officiers, qu'il doit nommer tous les deux ans dans le cours du mois de mars.

Voici les noms des officiers choisis:

Evaluateurs de la municipalité : MM. Jean-Baptiste Croteau, Omer Huot, Onésime Filteau.

Inspecteurs de voirie : MM. Alfred Alard, Edouard Gingras, Adélard Demers, Joseph-A. Dubois, Isaïe Aubin, jr. Aimé Mercier, Télesphore Rousseau, Nazaire Fréchette, Alphonse Desrochers.

Inspecteurs agaires : MM. Delphis Doyon, Timothée Gagnon, Geo. Fréchette.

Gardien d'enclos publies : M. Philippe Desrochers.

Officier d'hygiène pour la municipalité: M. Georges Lemieux. Puis M. le maire donna lecture d'une lettre du département de la voirie, annonçant que la demande de la municipalité adressée au département au sujet des travau relatifs à la route No 1 et 2 de cette municipalité sera prise en considération dès que les appropriations pour l'année fiscale auront été votés par la Législature de la province de Québec.

Puis la séance fut ajournée "sine die".

CLEF DU CASSE-TETE No 15

A	C	O	N	S			M	Y	O	P	E			
O	R	E	S		U		A		B	A	T	E		
P	R	E	S	T	I	D	I	G	I	T	A	T	E	U	R
I	N	T	E	R	P	R	E	T	A	T	R	I	C	E	S
N				E		U		A	N	E		U		
T		U	R	N	E	S		G		O	R		R	
A			A	M	I		U	R	F		O			
C		P	E	S	A	S		S	O	C		I		
T		A	V	A	I	T		T		O	N		T	
S	Y	N	A	L	L	A	G	M	A	T	I	Q	U	E	S
R	A	F	R	A	I	C	H	I	S	S	E	M	E	N	T
	S	O	I	R		I		U		M	A	R	E		
		I	S	A	R	D			R	O	U	T	E		

AUSSI INOFFENSIF QUE DE LA ROSEE

La femme qui prise son apparence prend soin de son teint, sachant que les désastreux résultats du soleil et du vent par ces journées froides de mars sur la peau délicate sont douloureux et laids à voir. Les femmes avisées font usage du

BAUME ITALIEN DE CAMPANA

qui ne tarde pas à embellir et qui soulage la rudesse et l'irritation de la peau. En vente aux pharmacies et magasins à rayons.

LAC-MEGANTIC

A l'église

Mercredi le 25 mars ont eu lieu les funérailles de Mme Dollard Gagnon, de Sherbrooke, née Emma Leblanc, fille de M. Cyrille Leblanc de notre vile. Le service fut chanté par M. le vicaire Labrosse assisté comme diacre et sous-diacre de M. le curé Dodier, de Ste-Cécile et de M. le vicaire R. Poitras qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient : M. Louis Lachance, M. Jos. Letellier, M. Alphonse Cauchon, M. Edgar Morin La défunte était membre du tiers, ordre. Mmes Alphonse Côté, Zéphirin Roy, Aimé D'allaire, Mme Vve Genest représentaient cette société.

Dans le cortège funèbre on remarquait : son père M. C. Leblanc; ses frères M. Alfred Leblanc, de St-Ludger, M.Joseph Leblanc de Mégantic, ainsi que M. Cyrille et Wilfrid Leblanc M. J.-L. Danose, de St-Evariste, M. Odilon Martel, de Mégantic, le Dr A. Dubé, M. J. Favreau W. Poirier, D.-L. Lippé, Eusèbe Huard, Ls Bécigneul et une foule d'autres citoyens dont les noms nous échappent.

Mme D. Gagnon âgée de 31 ans laisse pour déplorer sa perte, son époux et cinq enfants : Marguerite, Marcel, Simone, Madeleine et Marie; cinq frères nommé plus haut et cinq sœurs; Mme Louis, de St-Pierre d'Asbestos, Mme Alfred Pépin, de Valley Jet., Mme P.-A. Dion, de St-Anselme, Mme D. Laferté, de La Sarre-Abitibi, Mlle Fernande Lebanc, de Mégantic, ses beaux-parents : M. et Mme Anaclet Gagnon, de Sherbrooke.

Les parents éloignés venus pour l'enterrement sont M. et Mme St-Pierre d'Asbestos, M. Alfred Leblanc, de St-Ludger M. et Mme Wilfrid Leblanc, de Sherbrooke, M. et Mme P.-A. Dion de St-Anselme M. et Mme A. Pépin de Valley Jet, Mlle Maria Leblanc, de St-Ludger, Mlle Marie-Anne de St-Père d'Asbestos, Mme Nap. Buteau, de St-Evaris, M. Cléophas Gagnon M. Antonio Gagnon, de Ste-Cécile.

Offrandes de messes par la chorale Notre-Dame Cours St-François no 776, fraternité des employés du chemin de fer.

M. J.-B. Cadrin fils, M. Aimé et Albert Fournier, M. J.-B Fortier, MM. Dion et Rioux Ltée M. et Mme Clément Williams.

Bouquets spirituels offerts par M. et Mme Napoléon Gagnon, M. et Mme V. Gagnon, M. et Mme Grégoire Mercier, M. et Mme Désiré Boucher M. et Mme J.-A. Charest, M. Cléophas Gagnon, M. et Mme J. Fortin, M. et Mme A. St-Cyr, Mme Adrien Beaulieu M. et Mme Omer Paulhus, Mlle Antoinette Roeque.

Témoignages de sympathies par cartes : La famille Herménégilde Paradis, Mlles Léonia et Adéla Beauchemin, les Forestiers Catholiques de la Cour no 236, du Lac-Mégantic.

Une couronne de fleurs offerte par la famille Leblanc Gerbe de fleurs par MM. Aimé, Henri et Rosario Roy.

La famille éprouvée remercient très sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie en cette triste circonstance.

MGR HEYLEN

St-Jean, N.-B., 27.(P.C.)— Retournant en Europe de Chicago, où aura lieu le grand congrès eucharistique en 1926, Mgr Heylen, évêque de Namur, Belgique, s'est embarqué aujourd'hui sur le "Montcalm". Il s'attend à ce qu'un million de personnes assistent au congrès dans la grande métropole américaine de l'Ouest.

REMEDE INDIEN

M. Maxime Paradis, 439 rue Colomb, Québec

Depuis plusieurs années, je souffrais beaucoup de dyspepsie, je ne pouvais presque rien manger. Tout ce que je prenais me blogtais à tel point que je pensais d'étouffer. Tout mon système était malade. Depuis que j'ai fait usage du R mède Indien, je suis parfaitement bien, je mange ce que je veux. Je recommande beaucoup le Remède Indien.

Fabriqué par **J.-A. TREMBLAY**, Ste-Anne-de-Beaupré, B. P. Rivière-aux-Chiens.

Dépositaires: W. Brunet & Cie, J.-E. Livernois, limitée.

Teinture AMPOLLINA en tube

Produits de la plus haute quanité qui ne connaissent pas de rival.

Quel que soit le tissu que vous ayez à teindre, un essai des Teintures "Ampollina" en tube vous convaincra de leur supériorité. Teint la laine, la soie ou le coton, dans une seule opération et d'une manière parfaite.

Un article teint avec l'Ampollina ne se décolore jamais. Vendu partout en 22 teintes différentes, à 15c le tube.

BARIBEAU & FILS
B. P. 471, QUEBEC

COLOREZ-LA EN NEUF AVEC LES "TEINTURES DIAMANT"

Les Teintures Diamant assurent un beau teinturage à domicile. Il suffit de plonger le linge dans l'eau froide pour lui faire prendre de douces et délicates nuances, ou le faire bouillir pour le teindre en riches couleurs permanentes. Chaque paquet de 15 cents contient des instructions si simples que toute femme peut teindre ou teinter tout en neuf—lingerie, soies, rubans, jupes, matinées, robes, manteaux, bas, chandalls, draperies, couvertures, tentures.

Achetez les "Teintures Diamant"—pas d'autre sorte—et dites à votre pharmacien si l'article que vous désirez colorer est de laine ou de soie, ou s'il est en toile, coton, ou tissus mélangés.

AVIS

M. L.-A. Audet s'est porté acquéreur du magasin d'épiceries A. Dionne, rue St-Louis, qui sera désormais connu sous le nom de Epicerie St-Louis, le numéro du téléphone restera le même 2-7830. Gardons les épiceries les plus fines, fruits, légumes, enfin la ligne générale, service irréprochable, personnel courtois et empressé, commandes exécutées avec soin et promptitude, ordres par téléphone recevront une attention toute spéciale.

Epicerie St-Louis
ancien Poste A. Dionne
L.-A. Audet. prop.
28 rue St-Louis Tél: 2-7830

L'ELIXIR TONIQUE DU Dr MONTIER

Vrai Tonique du printemps

Ce qu'en dit une Garde-Malade Distinguée

Au cours de ma longue carrière j'ai souvent vu le médecin prescrire l'Elixir Tonique du Dr Montier pour combattre la faiblesse, la pauvreté du sang, l'épuisement, la fatigue physique et nerveuse qui amène la transition de l'hiver à l'été. Je l'ai vu prescrire pour bâtir la convalescence de toutes le maladies; toujours les effets de ce merveilleux tonique ont été infaillibles. J'en ai pris moi-même à la suite d'un épuisement et mes forces me sont revenues immédiatement.

GARDE DE BEAUPRE

EN VENTE dans toutes les bonnes PHARMACIE
Une bouteille suffit pour un traitement de 5 semaines

L'Ouate Thermogène "Le Dragon"
Soulage immédiatement et guérit souvent en une nuit
TOUX, RHUME, BRONCHITE, GRIPPE
EN VENTE PARTOUT

A.-E. Francœur, 394 St-Jean, J.-E. Livernois, W. Brunet & Cie, Ottawa, P. Baril.

Soulagement sûr et rapide de la **DOULEUR**

TRC's CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON
contre **RHUMATISME**
névrite, lumbago, sciatique
NEVRALGIE-MAUX DE TETE
ENVOYEZ 10¢ ET VOUS RECEVREZ UN ECHANTILLON DE BONNE GROSSEUR

T29F

Templetons, 41 St. Francois Xavier, Montreal

En vente chez : W. Brunet & Cie, Henry Willis, Pharmacie Soucy W.-P. Laroche, J.-Ed Dubé.

IL VOUS FAUT UN PIANO

TOUT LE MONDE EN A BESOIN D'UN

Et si vous ne pouvez jouer, vous vous laisserez gagner par les merveilles du piano automatique.

Il est bon, cependant, pour vous de ne pas oublien qu'il y a une différence entre une marque de piano automatique et une autre et qu'il y en a très peu capables de vous donner satisfaction comme le

PIANO AUTOMATIQUE LINDSAY

dont le prix, lequel comprend $25.00 valant de musique nouvelle en rouleau à votre choix, est aussi bon marché que

$ 675

Si vous préférez ne pas payer comptant, vous pouvez verser en acompte disons $50.00, en prendre livraison dès aujourd'hui et vous arranger pour en payer la balance en petits versements mensuels

Si vous avez déjà un piano, nous vous en allouerons un bon montant, en portant ce montant à votre crédit sur l'achat du piano Automatique Lindsay.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
FONDEE IL Y A 48 ANS
201-203 RUE ST-JEAN *QUEBEC*
Montréal - Trois-Rivières - Ottawa - Kingston

La meilleure place en ville pour les

Prélarts

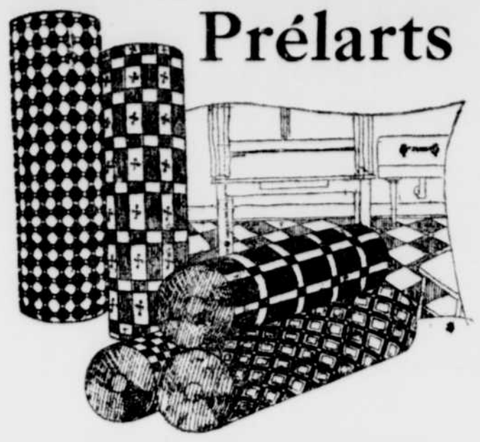

81 RUE DU PONT

La **Ménagère** achète chez nous parce qu'elle sait que si elle n'a pas **satisfaction son argent lui est remis.**

"Nous gardons les **Prélarts et Carpettes**

LINOLEUM, CONGOLEUM, TOILE FELTOL BLABON

A des prix défiant toute concurrence

ECRIVEZ pour catalogue et liste de Prix.

Le même accueil au visiteur qu'à l'acheteur

Le Magasin de Prélarts de Québec Enr.

81 RUE DU PONT J.-A. Dulac Prop. **Tél: 2-3769**

PAGE FEMININE QUOTIDIENNE

BILLET DU JOUR

L'Alliance

Une cousine qui sait combien j'ai le culte des souvenirs de famille, m'a apporté l'autre jour un cadeau qu'elle savait être très apprécié: un mince anneau d'or, aminci par l'usage et qui fut l'alliance de ma grand'mère.

Née dans la première partie du siècle dernier, et décélée octogénaire, elle a porté pendant plus de cinquante ans, à l'annulaire de sa main gauche, ce témoin de la foi conjugale au jeune mari que la mort avait emporté dans la fleur de la trentaine.

En contemplant l'anneau, je crois voir la main laborieuse et ferme de l'aïeule guider seule, en l'absence de son protecteur naturel, appuyée sur sa confiance en Dieu et son attachement au devoir, les destinées de sa jeune famille.

Elle ne se para plus des bijoux qu'elle aimait tant et qu'elle devait à l'amour de son époux disparu, mais le cercle d'or qui symbolisait son souvenir fidèle, demeure à son doigt, s'usant avec les jours de sa vie bienfaisante

Ginevra

LA VIE ERRANTE DE ROBERT L. STEVENSON

Le vieux Gladstone, chargé d'ans et de soucis revenait du Parlement britannique après une accablante séance de nuit. En passant dans la chambre d'un de ses petits-fils, il vot sur a table un livre ouvert. Machinalement, il l'examine. Le livre a pour titre "l'Ile au trésor", et son premier chapitre met en scène un vieux marin à figure basanée marquée d'un coup de sabre, dont les allures paraissent mystérieuses... Gladstone, séduit, continue le récit et le poursuit si bien qu'il l'achève. Mais à ce moment il fait grand jour...

Cette œuvre qui arrachait au sommeil un premier ministre d'Angleterre beaucoup d'entre nous l'ont lue. Elle fait partie de ces romans d'aventures et de voyages qui enchantent l'imagination de la jeunesse. Mais comme dans les autres livres de son auteur, Robert-Louis Stevenson, les hommes mûrs, poètes, artistes et moralistes, peuvent y trouver leur compte.

La vie de Stevnson est une de ces existences translucides qu'on ne peut évoquer sans un sentiment de sympathie profonde. Son père était inspecteur des phares, et dès son enfance, le jeune Robert-Louis (il était né à Edinbourg, le 13 novembre 1850) prit le goût de choses de la mer, au cours des randonnées officielles, le long des côtes sauvages et pittoresques de l'Ecosse. Le souvenir du pays natal demeura toujours vivace en lui, et sa dernière œuvre, écrite dans les îles du Pacifique, est un hymne à la terre écossaise, à ses mœurs, à ses légendes, à ses traditions, à ses grandes collines couvertes de bruyères.

Stevenson fut dirigé vers la carrière paternelle, mais sa voie véritable était ailleurs. Ses premiers essais littéraires datent du collège, et il avait publié dans diverses revues plusieurs nouvelles quand sa famille lui demanda à tout le moins d'embrasser la carrière juridique... Il s'y essaya sans goût et sans succès. Peu à peu, devant ses premiers succès d'écrivain, l'opposition des siens céda.

Une grave complication troublait son existence: la fragilité de sa santé. Pour renforcer son enfance maladive, sa tante Jane l'avait comblé de confitures, de biscuits et de gelées de viande, mais sans appréciable résultat. Et, maintenant, il fallait accepter la vie d'homme dans de dures conditions. Stevenson nous semble paré d'un honneur charmant et fier parce qu'il l'accueillit d'une âme ferme, sans effort apparent. Il découvrit des charmes naturels aux hommes, aux choses, aux paysages et l'univers lui rendit son sourire.

Le soir de sa santé, les hasards d'une rencontre, son mariage, l'instinct de la vie errante, le conduisirent sur les points du globe les plus variés. On le rencontre dans la Forêt-Noire, en Hollande, en Italie, dans l'Engadine... En 1872, menacé de phtisie, il part pour Menton, où va le rejoindre son ami Colvin. Il vit là, couché sur les bois d'oliviers, assis dans une barque, respirant les brises salubres qui portent la senteur des pins maritimes. Quelques années après, il descend l'Escaut et l'Oise en périssoire. Sir Walter Simpson l'accompagne. Chacun d'eux a son petit bateau : "l'Arethuse" et la "Cigarette". Une autre fois il s'en va dans les Cévennes, avec un âne chargé d'objets de campement et de cuisine, et bivouaque en plein air. Il a pénétré dans la véritable vie française; il l'a comprise et aimée fait rare chez les Anglais !

Ses romans d'aventures, ses romans historiques écossais, ses récits de voyage, toute son œuvre est exquise, vivante des portraits. Sa langue, souple et variée, sent l'air vif, les grads chemins, les fleurs la lumière. On a recueilli ses lettres écrites avec un enjouement naïf et subtil, pleines de colères et d'enthousiasmes; mieux que tout le reste, peut-être, elles révèlent la qualité de son âme, celle d'une sorte de grand enfant de génie.

En 1879, il décide d'aller rejoindre sa fiancée, que des affaires de famille ont rappelée à San-Francisco. Il part, par économie, sur un paquebot d'émigrants. Personne ne le connaissait à bord. Arrivé à New-York, descendu dans une pauvre pension irlandaise, il eut le plaisir de voir des jeunes filles lire son livre : "Voyage à dos d'âne". Mais, ô douleur! bientôt il eut le chagrin de les voir réprimer leurs bâillements.

Il atteint enfin les bords du Pacifique, après avoir traversé les Etats-Unis, en chemin de fer, dans les pires conditions. Ses compagnons s'attendaient à sa mort d'un jour à l'autre. En Californie, il passe plusieurs mois lamentables. Pourtant, il résiste, il lutte, il espère, se rétablit et peut enfin épouser, le 19 mars 1880, celle à qui il avait failli faire le sacrifice de sa vie. Ce mariage assura son bonheur. Dans ses "Chant de voyage", il a peint ainsi sa femme:

Fidèle, bonne, vive, sincère,
Avec des yeux d'or où perle la rosée des buissons,
Franche comme l'acier, droite comme une lame,
Le grand Artiste
Fit ainsi ma compagne.

Une anecdote montrera de quel prix était pour lui l'opinion de sa femme. En 1885, il écrivait en trois jours "l'Etrange Histoire du docteur Jekyell. Il en était tout fiévreux. Il avait eu peu avant une hémorragie et on lui avait défendu toute agitation. Mme Stevenson, après une lecture, lui communiqua ses critiques par écrit pour lui éviter toute secousse. Un moment après, la clochette la rappelait. Stevenson lui montra du geste un petit tas de cendres : il avait brûlé le manuscrit. Il récrivit, selon les indications de sa femme, le roman, qui parut bientôt avec un succès considérable.

Davos, Royat, les bords du lac Saranac sur la frontière canadienne, le virent tour à tour. Un an avant de mourir, il écrit à George Meredith:

Pendant quatorze ans, je n'ai jamais eu un jour de bonne santé réelle... J'ai écrit au lit, j'ai écrit hors du lit, j'ai écrit après des hémorragies, j'ai écrit tout défaillant, et, pour avoir tenu si longtemps, il me semble que j'ai gagné ma gageure. Mais la bataille continue. J'étais né pour un combat; mon champ de bataille obscur et sans gloire devait être le lit et la fiole à potion.

En dépit de la maladie, ses belles œuvres se succèdent, notamment "Enlevé"! (1885) et le "Maître de Ballantroe (1889).

En 1890, sur le conseil des médecins, il quitta l'Europe sans retour pour des latitudes plus clémentes et fit pendant deux ans plusieurs croisières dans les archipels de l'Océanie, sur le "Casco", une petite goélette de soixante-dix tonneaux. Sa santé en fut raffermie au point qu'il décida de s'établir dans l'île de Samoa, où il monta une plantation. Il a dit, dans une lettre, le charme de cette vie errante :

Ce ciel, ces déplacements fréquents ces atterrissages à l'aube, des îles nouvelles pointant hors de la brume matinale, des ports inconnus ceints de forêts, les larmes passagères et répétées des "grains" et du rassac, l'intérêt pris à la vie indigène, toutes ces pages de ma vie me sont plus chères que n'importe quel poème.

Située à quelque 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans un merveilleux pays la maison de Stevenson à Samoa fut nommée Vailima, "les cinq rivières". Le romancier s'y installe avec sa famille. Il y mène une vie de travail et de loisirs. De cette époque datent ses livres consacrés "aux mers du sud"; Les "Marquises et les Paumotous", les "Gilbert" les "Veillées des îles" que nous ont fait connaître les fidèles traductions de Théo Varlet. Des blancs de la petite ville voisine. D'autres fois, des Anglais ou des Américains de distinction venaient réclamer l'hospitalité, car Stevenson était devenu célèbre.

Les indigènes, convertis pour la plupart au catholicisme, étaient pleins de respect pour Tusitala et Aolélé,—c'est ainsi qu'ils appelaient Robert Stevenson et sa femme. Tusitala signifie "le conteur d'histoires" et Aolélé veut dire belle comme un nuage qui vole".—On a répété longtemps là-bas le mot d'un haut chef samoan : "Qui fut une fois ami demeure toujours son ami." Stevenson, en effet, est de ceux qu'on ne quitte jamais qu'à regret, car, l'on admire en lui l'artiste, on aime l'homme encore davantage.

Sa vie devait anéantir brusquement, en plein labeur. Le 3 décembre 1894, au coucher du soleil, il sortait de son cabne de travail, causant gaiement avec sa femme. Soudain, il porta sa main à son front.

"Qu'est-ce que c'est?... Oh! n'ai-je pas un air étrange?"

Et il tomba sur ses genoux. Aussitôt il perdit connaissance, et expira peu après, malgré tous les soins. Pendant des heures, les Samoan arrivèrent par bandes, apportant des fleurs, et le chef du clan, agenouillé près du corps, entonna un "vocero".

"Je viens regarder pour la dernière fois la face de mon ami que je ne verrai plus jusqu'au jour où nous nous retrouverons devant Dieu !"

La tombe de Stevenson se trouve au sommet d'une des sauvages montagnes de Samoa, sous un buisson d'hibiscus. De là, on aperçoit l'île sa forêt vierge, coupée de précipices et de cascades, et l'océan bleu à l'infini. Le "voyageur dans la solitude de ce monde" avait lui-même préparé son épitaphe :

Sous le vaste ciel étoilé.
Creusez ma tombe. Que j'y repose !
Heureux j'ai vécu et heureux je meurs.
Voici les vers que vous graverez pour moi:

Il repose là même où il espéra d'être.
Chez lui, navigateur revenu de la mer,
Chez lui, chasseur rentré de la montagne.

MAROUSSIA.

SAUCE H.P.

Un condimens bien accueilli à chaque repas

ELLE ARPENTE LE PLANCHER DES HEURES DURANT TANT ELLE EST SUR LES NERFS

Partout où il y a des gens qui souffrent du dérangement des nerfs, ceux-ci trouveront dans les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs un remède qui rétablira l'équilibre de ces centres dérangés et ramènera le système nerveux ébranlé à un état parfait.

Mme W.-W. Aulthouse, Woodroum Ont., écrit. "Après avoir subi une dure attaque de bronchite, j'étais restée faible et épuisée; j'avais les nerfs tout ébranlés; je ne pouvais dormir la nuit, j'étais alors obligée de me lever et d'arpenter le plancher durant des heures.

"Après avoir pris une boîte de

PILULES MILBURN POUR LE COEUR ET LE NERF

je commençai à me mieux sentir, et à la suite de quelques autres boîtes je pouvais jouir de mon sommeil aussi bien que jamais auparavant. Je recommande toujours ces pilules à toutes mes amies."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands; préparées seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

COURCELLES

Mercredi, le 25 mars, avait lieu les funérailles de M. Georges Labbé, fils de Napoléon Labbé, décédé le 22 à l'âge de 20 ans.

Le service fut chanté, par M. le curé G.-O. Gosselin. A l'orgue, le chant fut fait par le chœur de chant

Les porteurs étaient M. Roméo Bégin, Gérard Bernier, Auguste Bolduc, Ulric Fortin, Albéric Bégin.

Suivaient le corps: son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Labbé, ses frères: MM. Gédéon, de Valley-Jonction, Aleide, Victor, Louis-Philippe; ses sœurs, Mme Eugène Goulet, de Montréal, Mlles Laura, Lucienne, aussi de Montréal, Mlles, Gabrielle, Cécile, Annette, et Simone; son oncle M. et Mme Stanislas Poulin, de Disraéli, M. et et Mme A. Bourque, de Valley-Jonction, M. et Mme Georges Garant, MM. G.-A. Tardif, P.-A. Royon, M. le Dr G.-A. Bélanger, M. E.-R. Pagé, M. et Mme Aurèle Bélanger, M. Napoléon Brousseau, V.-D. Gauthier, Ernest Bureau, M. Cyrille Labrecque, maire; MM. François Bernier, Emile Lessard, Hubert Bégin, Mme Alphonse Lapierre, M. Henri Lapierre, Hilaire Fortier, Mme Auguste Godbout, M. et Mme Charles Provost, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

De nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies furent déposés su la tombe du défunt.

Décès

Jeudi matin, nous avons appris la mort de M. Alfred Boissonnault, fils de M. Joseph Boissonnault, survenue mercredi à Hearst, Ont.

Baptêmes

M. et Mme Ovila Rouillard sont les heureux parents d'une fille baptisée, Marie-Réjane-Yolande; parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lacâsse de St-Evariste, oncle et tante de l'enfant.

USEZ DES

PILULES MORO

Vous qui digérez mal, vous qui, après chacun de vos repas, êtes incommodés par divers malaises, vous qui perdez des forces et travaillez difficilement, prenez des Pilules Moro. Nombre d'hommes ont bénéficié de leurs bons effets dans les cas suivants :

Epuisement	Maux de tête
Maux de reins	Rhumatisme
Douleurs d'estomac	Gaz et gonflement
Mauvaise digestion	Manque d'appétit

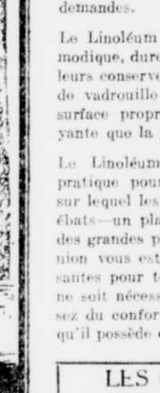

M. Ed. Delage.

M. Edouard Delage, 27, Emery, Biddeford, Maine, en parle dans les termes suivants : "Mon estomac ne fonctionnait pas bien, il n'acceptait qu'une nourriture choisie, et encore avais-je à souffrir de la digestion. J'avais des maux de tête, des douleurs de dos et des étourdissements. Je me sentais lourd et peu apte au travail. Chaque soir j'étais extrêmement fatigué parce que j'avais perdu beaucoup de force. J'ai un jour résolu de prendre des Pilules Moro que l'on m'avait recommandées. Dès les premières semaines du traitement je me suis trouvé l'estomac plus à l'aise, les aliments étaient mieux supportés, mes forces se sont peu à peu augmentées, enfin je me suis rétabli rapidement."

Les Pilules Moro sont en vente partout, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale MORO, 1556 rue Saint-Denis, Montréal

(LE No 272 N'EXISTANT PLUS)

"NOTRE MAGASIN EST LOUE A NOTRE VOISIN ET IL NOUS FAUDRA LE LIVRER AU COMMENCEMENT DE JUIN"

Nous ne pouvons encourir les frais énormes d'un déménagement et c'est pourquoi

NOTRE DEMENAGEMENT

se fera de notre Magasin à votre Résidence

Et pour atteindre ce but nous marquerons nos prix tellement bas que vous achèterez même si vous n'avez pas besoin de meubles.

$60,000.00 de MEUBLES

SACRIFIES SANS MERCI

FAUTEUIL fixe en chêne solide fumé, recouvert de tapisserie pour **$12.00**

FAUTEUIL Berçant en chêne solide fumé, recouverts de tapisserie, pour **$13.00**

FAUTEUIL fixe en chêne solide, fini doré et cuir solide pour **$18.00**

FAUTEUIL fixe Windsor, fini noyer pour **$10.00**

FAUTEUIL fixe en chêne solide fumé, recouvert en tapisserie pour **$16.00**

FAUTEUIL berçant en chêne solide fumé, recouvert en Tapisserie pour **$17.00**

FAUTEUIL berçant Windsor, fini noyer, pour **$10.50**

FAUTEUIL fixe Windsor, fini noyer pour **$8.00**

FAUTEUIL fixe en chêne solide, fini doré et cuir pour **$11.50**

AMEUBLEMENT CHESTERFIELD

Recouvert d'un riche mohair $230.00 pour

$175.00

MARCEAU & FILS

Marchands de Meubles - 121 RUE ST-JOSEPH

LE BON GOUT DANS LES COUVRE-PLANCHERS S'EXPRIME FACILEMENT

UN JOLI PLANCHER

DE COUT MODERE

Il y a une satisfaction surprenante de savoir que vous avez un joli plancher quand vous savez qu'il ne coûte pas cher. C'est là une des raisons pourquoi le Linoléum Dominion est si populaire. Il met à la disposition de tous la beauté dans les planchers.

Il y a des dessins qui conviennent pour chaque pièce dans des coloris attrayants. Un trait de lumière ici—couleurs diffuses là—enfin, un choix de dessins pour satisfaire tous les goûts et répondant à toutes les demandes.

Le Linoléum Dominion dont le prix est si modique, dure pendant des années. Les couleurs conservent leur éclat. Quelques coups de vadrouille ou de brosse conserveront sa surface propre et aussi brillante et attrayante que la jour où il a été posé.

Le Linoléum Dominion est un plancher pratique pour tous les jours—un plancher sur lequel les enfants peuvent prendre leurs ébats—un plancher qui défie les va-et-vient des grandes personnes. Le Linoléum Dominion vous est offert dans les largeurs suffisantes pour toute pièce ordinaire sans qu'il ne soit nécessaire d'y faire de joint. Jouissez du confort qu'il vous offre de la baueté qu'il possède et de l'économie qui en résulte.

LES CARPETTES EN LINOLEUM DOMINION

possèdent les mêmes avantages que le Linoléum Dominion. Leur beauté est admirée partout. Les carpettes en Linoléum Dominion sont de prix modique et étant d'un seul morceau, peuvent être facilement transportées d'une pièce à l'autre. Elles adhèrent parfaitement au plancher et ne se roulent pas ni ne se déchirent.

Tournez toujours le coin du Linoléum lorsque vous en achetez, et constatez le dos de fort canevas. C'est votre garantie de durée satisfaisante pour des années et des années. Le Linoléum Dominion et les Carpettes en Linoléum Dominion sont faits en Canada par les manufacturiers du fameux Linoléum Battleship Dominion.

DANS TOUS LES MAGASINS A RAYONS - D'AMEUBLEMENT et GENERAUX PARTOUT

DominionLinoleum

LINOLEUM DOMINION POUR TOUS VOS PLANCHERS

NOUS GARDONS LES CARPETTES ET PRELARTS DE LA DOMINION OILCLOTH

LE MAGASIN DE PRELARTS DE QUEBEC Enr.

81 RUE DU PONT - - - - Tél: 2-3769

LE PLUS BEL ASSORTIMENT EN VILLE

De l'EAU bouillie et filtrée — des SELS médicinaux purgatifs et effervescents — L'ESSENCE de CITRONS choisis de Sicile — du pur SUCRE de canne des Antilles, telle est la composition de la nouvelle

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

qui prévient et combat la Constipation.

EN VENTE PARTOUT EN BOUTEILLES DE 25c ET 35c.

Talleys pour Euchre gratis sur demande.

LES PRODUITS RIGA LIMITEE, MONTREAL.

MEDECINS EN MISSIOM

Les directeurs de la fondation Rockfeller ayant récemment invité les médecins hygiénistes de Québec à aller visiter le célèbre institut américain, MM. les docteurs Alphonse Lessard, chef du service provincial d'hygiène, E.-M.-A. Savard, inspecteur général d'hygiène, Odilon Leclerc, directeur du dispensaire anti-tuberculeux de Québec et de l'hôpital Laval, et M. Lafrenière, inspecteur d'hygiène, partiront mardi prochain pour New-York. Les délégués de la province de Québec passeront quelques semaines aux Etats-Unis et visiteront les principaux établissements d'hygiène de l'est américain.

L'on sait que le service provincial d'hygiène est à organiser actuellement plusieurs dispensaires dans les différents centres de la province. La visite aux Etats-Unis de MM. les docteurs Lessard, Leclerc, Savard et Lafrenière, sera donc des plus utile à la province et aux nombreux malades à qui ils prodiguent leurs soins quotidiens avec un dévouement qui méritent les meilleurs éloges.

Nous souhaitons bon voyage aux distingués représentants de notre province aux Etats-Unis.

GRIPPE

ET LES CAPSULES

CRESOBENE

Le microbe de la Grippe réside dans les fosses nasales, la gorge et les bronches. Pour se défendre victorieusement contre

Grippe	Laryngites	Bronchites	Rhumes
Catarrhe	Asthmes	Coqueluche	Tuberculose

il suffira de se rappeler les services rendus par les Capsules Crésobène lors de la dernière épidémie de grippe espagnole.

Les trois façons d'employer les Capsules Crésobène sont indiquées sur la circulaire jointe à chaque boîte. Il faudra la lire attentivement.

Ayez la prudence d'en avoir continuellement à la maison. Les voyageurs se trouveront bien d'en apporter avec eux afin d'en commencer l'emploi au moindre indice d'un rhume. Le malade éprouvera immédiatement une sensation de sécurité, tout comme s'il avait un médecin près de lui. En vente partout, 50 sous la boîte.

Compagnie des Capsules CRESOBENE, 1570 rue St-Denis, Montréal

Tél : 2-6958

Heures de bureau
8 à 12 a.m.
2 à 5 p.m.
7 à 8 p.m.

AVIS DE DEMENAGEMENT

Je donne avis à ma nombreuse clientèle que mon bureau de Limoilou a été transporté à

112 ST-JOSEPH
(PRES DE LA RUE DU PONT)

où je m'occuperai comme par le passé de la pratique générale de l'art dentaire.

Extraction, Ponts, Dentiers, Couronnes.

Tout travail exécuté avec soin et sans douleur.

Dr
EUG. BEAULIEU
CHIRURGIEN DENTISTE
112 ST-JOSEPH
PRES DE LA RUE DU PONT

LES PETITS
POIS "SOLEIL"
coûtent un peu plus
mais combien meilleurs
Essayez-les

DISTRIBUTEURS EN GROS
J.-B. RENAUD & CIE INC.
QUEBEC

LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre-Dame de Québec
Fondée en 1848

COFFRETS-SURETE A LOUER

Dans toutes nos succursales nous louons des coffrets-sûreté. Les prix sont de $3.00 par année ou plus selon la grandeur.

D'une construction moderne, et construits dans des voûtes bien protégées, ces coffrets sont presque indispensables pour la protection contre le vol, l'incendie ou la perte de titres, valeurs, bijoux, etc.

Demandez information au gérant.

12 bureaux à Québec et Lévis

NOUVELLES OUVRIERES

Lundi soir—Projet—Causerie—Politique britannique à l'égard des conseils syndicaux.

Lundi soir

Une assemblée ouverte du syndicat national des journaliers-manœuvres aura lieu, à 8 heures, lundi soir, au Secrétariat. Les membres connaîtront alors les ententes et décisions prises avec les entrepreneurs.

Projet

L'union nationale des journaliers s'affiliera peut-être prochainement au Conseil des métiers de la construction des syndicats nationaux. Des démarches vont être faites dans ce but.

Causerie

M. E.-V. Roy, de Lévis, président de l'association nationale des ingénieurs-stationnaires de Québec, a donné jeudi soir, à la Bourse du Travail, une causerie sur le système de chauffage à l'huile.

L'expérience qui est sienne et les études dans lesquelles il s'est spécialisé, M. Roy n'hésite pas, lorsqu'ils le lui demandent, à en faire bénéficier les ingénieurs-stationnaires, ses confrères. Il dut pour bien faire comprendre un sujet dont le développement est un continuel appel à la science des équations mathématiques et chimiques recourir à la craie et au tableau noir.

L'on commença à utiliser l'huile comme combustible, il y a environ dix ans. Elle se mit alors à rivaliser avec le charbon. Dans les grands établissements urbains et surtout dans la navigation maritime se popularisa depuis constamment son usage à cette fin.

Les résidents des centres industriels sont par le fait de l'emploi de l'huile comme combustible dans les manufactures débarrassés des épaisses fumées, jusque là inéluctable ennui. Ne sont-ils pas par contre contraints à familiariser leur odorat avec de peu agréables senteurs?

Dans la navigation maritime le chauffage à l'huile offre entre autres avantages, celui de requérir un moins nombreux personnel et d'affecter à la réception du fret les espaces assez vastes du navire qui servaient de soutes à charbon.

Le chauffage à l'huile comporte également des avantages dans les grandes pulperies.

Il représente partout une économie en ceci qu'on le fait cesser plus rapidement que le chauffage au charbon.

Les désavantages économiques de ce système sont peut-être la dépense, évitable avec le charbon, qu'il faut faire pour réchauffer l'huile et sûrement l'état plus favorable, à l'heure actuelle, des prix du charbon.

Un désavantage serait encore la différence, entre les unités de mesure américaine et canadienne.

Cette causerie de M. Roy fut très appréciée par tous.

Politique britannique à l'égard des conseils syndicaux

La "Ministry of Labour Gazette" britannique, dans son numéro de janvier 1925, publie la déclaration suivante indiquant la politique du gouvernement britannique à l'égard des conseils syndicaux, contenue dans la réponse du ministre du Travail à une interpellation, à la Chambre des Communes, le 16 décembre dernier:

Le gouvernement adhère au principe que le mal sérieux du "sweating" doit être empêché, et endosse l'opinion adoptée à l'unanimité par le comité d'enquête présidé par le lord Chancelier actuel, que le système des conseils syndicaux est nécessaire à cette fin. Le gouvernement est convaincu que ce principe, qui est celui contenu dans la loi de 1909, peut et doit être mis en vigueur, en vertu des lois existantes, sans aucun nouvel amendement, et il ne se propose pas de déposer de nouvelle loi. En en venant à cette désision, il se rappelle que, en ce qui concerne les conseils syndicaux fonctionnant actuellement en ce qui regarde les taux minima, un grand nombre des changements préconisés par le comité Cave peuvent être, et dans quelques cas ont été, adoptés sans législation. Pour ce qui concerne la création d'un mécanisme de district, cette question est de celles qui doivent être abordées avec précaution, et elle fait actuellement le sujet d'une étude sérieuse. Il ne s'agit pas ici, en somme d'une affaire exigeant une nouvelle législation pour mettre en pratique les conclusions du comité Cave. Pour ce qui concerne l'application des lois à de nouvelles industries, le gouvernement adoptera les principes qui ont été fortement recommandés par le comité Cave, en autant que: a) ils n'étendront l'application des lois à de nouvelles industries que lorsqu'il aura été clairement démontré par une enquête systématique que des conditions de "sweating" existent dans une industrie, et (b) alors, seulement après une enquête publique en vue d'examiner les faits et d'entendre les objections en cas de doute.

GRONDINES

Mercredi à 9 heures, en l'église des Grondines ont eu lieu les funérailles de Mme Samuel Guilbault, née Camille Trottier décédée lundi le 16, à l'âge de 84 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Paquet, curé de Parisville assisté de M. J.-H. Cinq-Mars curé des Grondines et de M. P. Bouillé, vicaire à St-Casimir. L'orgue était tenu par Mlle M. Portelance, organiste et le chœur, dirigé par M. Ch.-U. Laganière, a exécuté les chants suivants:

"Dies Irae" M. Jos Trottier de St-Casimir, "Domine Jesus Christe" M. Pierre Pagé de Montréal, "Crucifix de Faure" Mr. P. Lalonde, de Grondines.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Napoléon Trottier, Robert Trottier, Jos.-L. Trottier, Alfred Laganière, Emile Guilbault, Emile Houde. Une foule de parents et d'amis accompagnait les restes mortels, qui furent inhumés dans le terrain de la famille.

Elle laisse, pour déplorer sa perte, son époux M. Samuel Guilbault, 5 fils, Arthur, Ludger, Honoré, Clovis, de Montréal; Georges, de Masson; trois filles, Mmes Eph. Hamelin, de Grondines; Jos. Trottier, de St-Casimir; Pierre Pagé, de Montréal; 48 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants; 2 frères, MM. Cld. et Phil. Trottier, de Grondines; 2 sœurs, Mme Samuel Désy, de Montréal, et Mlle Véronique Trottier, de Grondines.

A la famille affligée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Notre bibliothèque paroissiale qui était fermée depuis quelques semaines, est maintenant réouverte aux paroissiens. M. le curé Cinq-Mrs a annoncé dimanche dernier, qu'après la réparation des anciens volumes, notre collection s'était enrichie de 103 volumes et que les bibliothécaires, Mme Chs-U. Laganière, Mlles Catherine Trottier et Blandine Hamelin étaient prêtes à recevoir les abonnements nouveaux.

Le "Mikula"

Le brise-glace "Mikula" a enfin brisé le pont de glace qui s'était formé sur le fleuve en face de notre paroisse. Grâce à son travail, les gens de Grondines et de Ste-Anne-de-la-Pérade n'ont plus à craindre les inondations qui faisaient tant de ravages sur leurs terres.

STE-CLAIRE

Va-et-vient

M. Henri Mercier de Ste-Hénédine, est allé, à la rencontre de son arrière, Mlle Valéda Moore, de Ste-Claire, pour le cachet de Ste-Hénédine. Mlle Moore est retournée à Québec, vendredi matin pour reprendre son ouvrage.

—M. Roméo Hébert, de Ste-Claire, est parti, mardi matin, le 24 pour Clarke-City.

—M. Paul Fournier, de Ste-Claire, est revenu de Lincoln, en ce moment il est chez son père, M. Laurent Fournier, cultivateur.

—M. Emile Chabot, de Ste-Claire, est revenu de Taratine, Maine, le 19 mars; pour le moment il est chez sa mère, Mme Vve Eloi Chabot.

EAST-ANGUS

Séance récréative

Les élèves de l'Académie St-Louis sous la direction des R.R. Frères de l'Instruction Chrétienne ont donné lundi soir le 23, une agréable soirée au profit de l'église. La salle paroissiale était remplie de spectateurs, aussi tous sont enthousiasmés d'une si belle séance, ce fut un réel succès aussi sommes-nous heureux d'offrir nos vives félicitations aux Révérends Frères et à leurs élèves. Un joli et intéressant programme fut rendu.

Prestidigitation	Fr. Brière
Discours du Rév. Frère Directeur.	
Le Singe de l'Enfant Volé	1 acte
Les Pastourelles	Chant
Le Singe.	2e acte

Chant O Canada

Le Singe de l'Enfant Volé

Marquis de Beauval	A. Laramée
Ruinard	H. Labbé
Guillen	R. DeMontigny
Giacom	A. DeGrâc
Flor, fils de Ruinard	A. Martineau
Marc, page	A. Roy
Henri	J. DeMontigny
Julien	N. Turcotte
Iago, singe	Paul-Henri Roy

Paysans: C. Boulanger, S. Jargeau, E. Drapeau, Audie Labarre.

Notes sociales

Mlle Alida Duquet, qui était en promenade depuis quelque temps, à Berlin, N.-H., est de retour, enchantée de son voyage.

—Mme Arthur Blais et ses fils, Paul-Aimé, Valésien et Marcel, de Berlin, N.-H., visitent les familles Duquet, Langelier, Bernier et Côté.

—Mme Gardner était à Sherbrooke dernièrement.

—Mlle Albina Deschamplain était de passage à St-Adolphe-de-Dudswell, visitant sa famille, ces jours derniers.

—M. Zéphirin Rousseau, était dans sa famille, à Cockshire, récemment.

—Mlle L. Pageau est partie pour l'hôpital St-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke, pour y subir une opération.

—M. Georges Willard, de Sherbrooke, était ici, visitant des amis.

—Mme (Dr) J.-A. Dufresne est aussi à l'hôpital St-Vincent-de-Paul pour y subir une opération.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

Crème -- Crème -- Crème

AVIS AUX CULTIVATEURS

Crème

Nous sommes acheteurs de crème

EXPEDIEZ TOUT DE SUITE

Nous payons les plus hauts prix du marché

PAIEMENTS: TOUS LES 15 JOURS

CIE LAITERIE LAVAL Enr.

237 4ième AVENUE

Limoilou :-: :-: :-: Québec

Crème

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ATTENDEZ, ATTENDEZ

LA GRANDE VENTE

LA PHARMACIE
W. BRUNET & CIE

est à préparer une VENTE telle que vous n'en avez jamais vu.
La plus grande qui ne s'est encore faite à Québec.
ELLE COMPRENDRA DES ARTICLES DE TOILETTE, les PARFUMS les plus populaires, Médicaments, Toniques, des Sirops de vente régulière.
TOUS CES ARTICLES SONT DE première QUALITE ET EN PARFAIT ORDRE.
NOTRE ANNONCE PARAITRA PROCHAINEMENT DANS LES JOURNAUX.

La pharmacie populaire W. BRUNET & CIE, 139 rue St-Joseph

"MON VRAI MAL c'était la constipation chronique, qui me donnait des boutons, de l'aené et de fréquents maux de tête... sceptique, je commençai à manger de la Levure Fleischmann. Puis—au bout d'un peu plus d'un mois—le miracle devint un fait établi: les boutons, les maux de tête étaient partis, l'aené disparaissait rapidement, et plus de constipation."

E.-H. Howard, Santa-Fe, N.-M.

Le Prix de la Santé

Moyennant quelques sous par jour des milliers de personnes ont retrouvé la fraîcheur, la vigueur de la jeunesse

CE n'est pas un "guérit-tout", ni une médecine en aucun sens—la Levure Fleischmann est simplement un remarquable aliment frais.

Les millions de minuscules plantes actives de levure qu'il y a dans chaque gâteau donnent de la vigueur au système tout entier. Elles aident à la digestion—éclaircissent la peau—chassent les poisons de la constipation. Là où les cathartiques ne donnent qu'un soulagement temporaire, la levure renforcit les muscles intestinaux et les rends sains et actifs. Et d'une journée à l'autre elle dégage de nouveaux approvisionnements d'énergie.

Qu'on en mange deux ou trois gâteaux par jour avant les repas sur des biscuits—dans du jus de fruit ou du lait—ou simplement tels quels.

"Pour la constipation spécialement, qu'on en fasse dissoudre un câteau dans l'eau chaude (pas bouillante) soit et inglée. Qu'on en achète plusieurs gâteaux à la fois—ils se garderont frais deux ou trois jours dans un endroit tempéré. Tous les épiciers ont la Levure Fleischmann. Commencez à en manger dès aujourd'hui!

Et permettez-nous de vous envoyer un exemplaire gratuit de notre dernière brochurette sur la Levure Source de Santé. Recherches Hygiéniques. Dept. 156, La Compagnie Fleischmann, 668 rue St-Urbain, Montréal, P.Q., Canada.

"JE SUIS UN HOMME DE PROFESSION, et j'avais souffert de constipation plusieurs années. . . Trois gâteaux de Levure Fleischmann par jour durant trois semaines, fut chez moi la cause d'une amélioration tellement incroyable que je persistai dans cette pratique. A l'heure actuelle ma digestion est parfaite."

(Orang-J. Keyes, New-Haven, Conn.

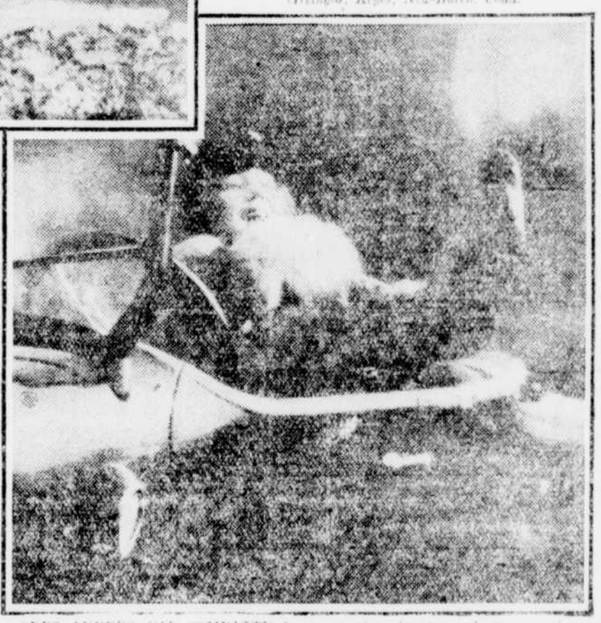

"DES ANNEES J'AI COMBATTU la constipation chronique. Je commençai à manger de la Levure simplement pour faire plaisir à une amie. Au bout de deux semaines, ma constipation chronique et mes gros maux de tête avaient commencé à disparaître. Aujourd'hui je suis absolument normale. Comme gardemalade surveillante au département d'hygiène d'une grande compagnie d'utilité, je trouve que la constipation est l'une des affections les plus communes. Je considère la levure comme le meilleur remède que je puisse conseiller pour la combattre."

Mlle Gayle Pond, G.-M.-E., Chicago, Ill.

CETTE FAMEUSE NOURRITURE donne du ton au système tout entier—elle chasse la constipation, les affections de peau, les désordres d'estomac.

(A droite)

"CE FUT UNE VIE FIEVREUSE, cette affaire de campagne avec tout son vacarme tumultueux, les repas avalés à la course et le maigre sommeil pris à la volée entre deux trains. Comme orateur de mon parti en 1920, je courus sans compter d'un bout à l'autre jusqu'au jour où une nature outragée exigea ses tributs. . . C'est alors que je fus à la recherche d'un fameux spécialiste à la magie quelconque qui fut: "*Levure Fleischmann, trois gâteaux par jour*". En deux semaines j'avais repris appétit, en six j'osais de nouveau envisager mon miroir avec des yeux clairs. Je ne sais plus ce que c'est que l'anémie et les affections de peau. Mes gâteau quotidien de levure est devenu un rite et un symbole d'une existence plus vitale."

Mlle Anna-B. Sayre, Bayswick, Me.

LA LEVURE FLEISCHMANN SE FAIT AU CANADA

SACRE-COEUR

Séance de confessions

Ce soir, immédiatement après la récitation du chapelet et des litanies de saint Joseph, on entendra les confessions. N'attendez pas à une heure tardive pour vous présenter.

Assemblée

Demain, à 2 heures, il y aura assemblée régulière des Enfans de Marie. Faites-vous un devoir d'assister aux réunions de la congrégation.

Instructions

Demain, à 2 h. 30 et le soir à 7 h. 30, seront données à la chapelle des Révds Frères de Saint-Roch, des instructions aux sourds-muets et aux sourdes-muettes.

Autre mortalité

Mercredi le 25 est décédé à l'âge de 77 ans sieur Eugène Gosselin, les funérailles ont eu lieu hier matin à Saint-Laurent I. O.

Le défunt était le père de Mme Augustre Blouin de cette paroisse.

Pensez-y

Les congréganistes qui n'ont pas encore payé leur contribution, sont priés de se présenter au secrétariat afin de régler leur cas. M. le secrétaire sera à leur disposition avant et après la messe de 7 heures.

Assistez-y nombreux

Tous les soirs, durant le carême, il y a office à l'église. Comme il ne reste plus que deux semaines avant la grande fête de Pâques, il ne faudrait pas que l'on remarque une assistance moins nombreuse à la prière du soir, loin de là vous devriez redoubler de ferveur durant ces dernières semaines, d'abord, pour plusieurs raisons, la première c'est que les instructions que l'on y donne doivent intéresser tous les paroissiens, la seconde que vous devez vous faire un devo d'assister aux offices qui ont lieu et cela, en esprit de pénitence afin de pouvoir parer ou expier tandis que vous êtes sur la terre, plus tard il ne sera plus temps, songez-y bien.

Ste-MONIQUE-de-NICOLET

Funérailles

Mardi le 7, eurent lieu les funérailles de M. Hubert Duguay, décédé à l'âge de 77 ans.

Le service fut chanté par M. le chanoine Auguste Beauchesne.

Les porteurs étaient: MM. Alcide Daneault, Napoléon Duva, Ernest Proulx, Joseph Guérin et Donald Ham J.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Hubert Duguay, née Pauline Laplante.

Cinq garçons et deux filles: MM. Elie, Joseph et Roméo Duguay, de Nicolet; Arthur Duguay, de Montréal; Alfred Duguay, de Thetford Sud; Mme Calixte Grondin (Octavie) de Montréal; Mme Nelson Neiderer (Eulalie), de Saint-Germain de Grantham.

Le deuil était conduit par M. et Mme Calixte Grondin, de Montréal, M. et Mme Nelson Neidere, de Saint-Germain, de Grantham

M Alfred Duguay, de Thetford-Sud: MM. Elie, Joseph et Roméo Duguay et leurs dames, de Nicolet. M. J.-Bpte Martel, de North-Adam, Mass, gendre M. Arthur Cartier, de La Visitation autre gendre.; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Aimé Laplante, de La Visitation; M. et Mme Fortunat Laplante, de Ste-Monique; neveux et nièces: M. et Mme George Richard, de Nicolet, Mlles Alvina Verville, Béatrix et Rita Laplante, Elizabeth-Houle MM. Emile Houle, Arthur Morin, Joseph, Henri Ephrem Laplante, de La Visitation; petits-enfant M. et Mme Albérie Morneau, de Ste-Monique, MM. Marcel et Roland Duguay, de Nicolet; Mlles Elveda et Laurette Duguay de Nicolet., Mlle Cécile Cartier, de La Visitation On remarquait aussi un grand nombre d'amis habitant la paroisse.

ST-JEAN-BAPTISTE

Neuvaine

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste sont en neuvaine depuis dimanche dernier.

Et à chaque soir, la vaste et superbe église paroissiale se remplit de fidèles anxieux d'entendre le R. Père Doucet, Barillec, de l'Ordre des Dominicains, qui en est l'éloquent prédicateur. Par les accents de sa voix chaude et sympathique, par l'élévation de sa pensée, par la persuasion de sa parole doctrinale, et l'éloquence de ses exposés le R. Père Barillec tient la nombreuse assistance sous le charme de son talent oratoire.

Captivant ainsi l'attention constante de son auditoire, le prédicateur jette une semence qui tombe dans des âmes bien préparées à la rendre féconde pour l'avenir.

Les Tablettes Zutoo

Produisent Trois Effets

—elles arrêtent le mal de tête en 20 minutes—elles font disparaître le rhume en une nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme.

Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

ST-FREDERIC

Va-et-vient

—M. Ph. Plante accompagné de sa jeune fille, Marthe se sont rendus à Black-Lake dimanche.

—M. Thomas Vachon, marchand, est allé à East-Broughton samedi dernier.

—M. Louis-Philippe Doyon est en voyage Québec pour affaire.

—MM. Alf. Roy, et Louis-P. Doyon étaient à Black-Lake, mardi pour affaires.

—Mlle Marie-Anna Doyon était de passage à St-Joseph, la semaine dernière.

Décès

M. Louis Gilbert est mort. Il était âgé de soixante-quinze ans. Ses funérailles ont eu lieu hier, le 24, en cette église.

Travaux

M. Jules-Aimé Plante a commencé les travaux de réparation à sa maison qui avait été incendiée, il y a quelque temps.

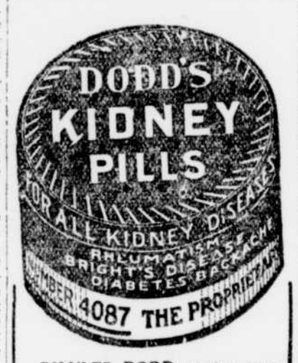

PILULES DODD contre toutes les maladies du rein, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats.

ST-LUDGER

De passage

—MM. William Durgin, David, Hawes employés de la compagnie américaine S. D. Warren, accompagnés de M. Emile Beaudoin étaient ces jours-ci de passage à St-Ludger et ont visité la famille de M. Elz. Fillion.

—M. Georges Lacroix, de St-Samuel, était chez son amie, Mlle Laura Bilodeau, dimanche le 22.

—M. Roméo Gendron, qui était à St-Ludger, le 22 mars, est retourné à Lac-Mégantic.

Soirée d'amis

—Dimanche le 22 eut lieu chez M. E. Fillion une petite soirée d'amis outre M. et Mme Fillion il y avait MM. William Durgain, David Hawes, E. Beaudoin, tous de Bingham Mlles Eva, Emilienne et Antoinette Fillion, Gertrude Létourneau, Alice Campeau, Emérentienne Bilodeau MM. Armand Bilodeau, Roméo Gendron de Lac-Mégantic, Jas. Bilodeau, Lucien Lapierre, Arthur Leclerc, Rosario Beaudoin, Edmond Beaudoin, Ferdinand Bizier, Armand Hallé, Rosaire Létourneau, Gérard Fillion.

M. E. Beaudoin, de Bingham nous fit entendre de petites chansons bien gaies, il y eut chant par les autres invités aussi, Mlle Eva Fillion fit les frais de la musique.

—Mlle Laura Bilodeau était chez son oncle, M. Adolphe Bilodeau, dimanche le 22.

—M. Louis Fecteau, qui était aux Etats-Unis depuis plusieurs mois, est revenu dans sa famille.

—M. Arthur Demers, qui a été employé comme cuisinier par la Cie John Breakey depuis novembre, est retourné dans sa famille, à Breakey, ville.

—La Cie John Breakey vient de terminer ses chantiers dans ses limites pour cet hiver, et se prépare à faire faire le flottage du bois dès que les rivières seront libres de glace.

—Sur notre dernier courrier, nous annoncions la maladie de Mme Yve Pierre Lapierre. Elle est décédée le 24. Nos sympathies à la famille en deuil.

CHARLESBOURG

Gravement malade

M. l'abbé A. Germain, chapelain du couvent, qui depuis quelques jours était indisposé a dû, lundi dernier, être transporté à l'hôpital, où son cas est considéré comme très grave. Cependant, nous entretenons l'espoir de le voir revenir à la santé, le plus tôt possible.

Départ

Dans quelques semaines, quelques jeunes gens de la paroisse (membres de la chorale St-Charles) nous donneront deux soirées dramatiques et musicales. La pièce intitulée "Départ pour la Californie" est une charmante comédie qui aura certainement du succès.

Course

Dimanche matin, à 5 heures 30, si la température et l'état des chemins le permettent, il y aura une course entre : Benvolata (Boutet), Verne Patchen (Giroux.) Spot Light (Dr Beaudet), Black Sun (Genest), Sunny J. Maho W. (Ecurie Bégin) Le départ s'effectuera de la route du Lac-Beauport et le vainqueur sera le gagnant d'unecoupe.

Exercice

Le mercredi, la Chorale St-Charles aura sa répétition habituelle à 7 h. 30, et la Fanfare à 8 h. 15.

Soirées à Loretteville

Lundi le 13 et mardi le 14 avril, deux grandes soirées seront données à Loretteville par des jeunes filles de l'endroit.

Ces jeunes filles interpréteront deux jolis opérettes, et il y aura duo de piano, chant et musique. Ces soirées seront très intéressantes. Le prix des cartes d'admission est de 35c, seulement et on peut s'en procurer en s'adressant au correspondant du Soleil à Charlesbourg, M. André Robitaille.

Il n'y a pas de Thé plus pur que le Délicieux "SALADA"

Sa fraicheur merveilleuse se dégage de chaque tasse qu'on en sert. Noir, Vert ou Mélangé. H615FR

ST-ROMUALD

Elections

A l'assemblée du 17 mars dernier les membres du "Cercle Dramatique St-Michel" changèrent quelque peu leurs officiers par le départ de leur dévoué président M. Joseph Bélanger.

Tels sont les résultats obtenus:

Président, M. Roméo Duquet.
Vice-président, M. Geo. Grenier.
Directeur, M. Paul-Albert Robitaille.
Sec.-corr., M. Maurice Slater.
Sec.-trésorier, M. Armand Vermette.
Conseillers, MM. Isaie Morency, Albert Laliberté.

Le Cercle compte actuellement 19 membres. Une grande pièce est en préparation. Nos félicitations.

Funérailles de feu Julien Lambert

Les funérailles de ce citoyen respectable ont eu lieu mercredi matin à l'église paroissiale. Un grand nombre de paroissiens ont rendu un dernier hommage à sa mémoire en assistant aux funérailles. Le défunt était âgé de 79 ans et 4 mois. Les porteurs étaient messieurs Thomas Fiset, Joseph Huard, Antoine Bérubé, Victor Letarte père et Louis Roberge.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, messieurs Georges, Julien et Xavier Lambert, par son frère, M. Xavier Lambert, de New-Liverpool, par ses petits fils, messieurs Alfred, Laurent et Maurice Lambert, enfants de M. Julien Lambert, MM. Honoré, Roland, Benoît et Donat Lambert, fils de M. Xavier Lambert, MM. Georges-Henri et Charles-Eugène Lambert, fils de M. Georges Lambert. M. Alphonse Couture, par ses neveux, MM. Ls-Gérard Lambert, Adolphe Robitaille et Alphonse Moreau.

Dans le cortège funèbre on remarquait MM. Dominique Desrochers, Joseph Thiboutot, Arthur Corriveau, Georges Wells, Honoré Emond, Joseph Paquet, Tancrède Boucher, Gaudiose Robitaille Joseph Bélanger, Joseph Letellier, Joseph Gilbert, Donat Carrier, Antonio Carrier, Idola Bérubé, Alcide Martineau, Xavier Martel, Wilfrid Vermette, Joseph de Montigny, Philippe Paquet, Pierre Cantin, Augustin Couture, Honoré Robitaille, Ovide Morency, L.-P. McGuire, Charles Ouellet, J.-A. Massicotte, Honoré Rochette, Roméo Roy, Lucien Rochette, le maire Kiely, MM. les conseillers Alphonse Toussaint et W.-J. Roberge, Joseph Garant, Edouard Fréchette, Louis Fréchette, Raoul Demers N. P., le Dr Villeneuve, Edouard Lambert, James Kiely, J.-F.-X. Joncas, Napoléon Joncas, Valère Langlois fils, J.-Bte Gosselin, Arthur Roberge, Léo Leclerc, Napoléon Desroches, Léon Dorval, Napoléon Sévigny, Alphonse Roberge, Joseph Martel le Dr Dumas et une foule d'autres dont nous n'avons pas pu nous procurer les noms.

Monsieur le curé Samson a présidé à la levée du corps et a chanté le service assisté de messieurs les abbés P. Gagnon et P.-E. Pelchat, comme diacre et sous-diacre. Monsieur l'abbé Houde et le R. P. Maillard ont célébré la sainte messe aux autels latéraux pendant la service funèbre.

Monsieur l'organiste Odilon Guay a joué la marche de Guilmant à l'arrivée du corps à l'église et la marche funèbre de Chopin à la sortie.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

Grand euchre

Notre journal a parlé hier du grand euchre que la fanfare de Saint-Romuald prépare à son profit et qui sera donné le 2 avril prochain dans la salle de l'exposition. Nous désirons revenir sur le sujet afin de bien faire comprendre au public qu'il est absolument nécessaire de bien encourager notre corps musical qui fait honneur à Saint-Romuald dans nos manifestations paroissiales et à l'étranger. Allons donc en foule à ce beau euchre dont le prix d'entrée est de 35 sous. Des prix nombreux sont à la disposition des personnes chanceuses aux cartes.

Feu M. J.-P. Kelly

Les funérailles de feu J.-P. Kiely ont eu lieu mardi dernier en l'église paroissiale au milieu d'une très grande foule de parents et d'amis de la famille.

Monsieur le curé Cyrille Samson a chanté le service funèbre après avoir présidé la levée du corps. Messieurs les abbés P. Gagnon et P.-E. Pelchat l'assistaient à l'autel. Durant le service des messes furent célébrés aux autels latéraux par le R. P. Maillard et monsieur l'abbé Houde.

Les porteurs étaient monsieur Raoul Demers, N.P., pour la croix et messieurs Jules Hallé, W.-J. Roberge, Wilfrid Roberge et L.-J. St-Hilaire.

Portaient le deuil du regretté défunt, MM. James Kiely, son père, son frère, le maire W.-J. Kiely ses beaux-frères Edgar Banville et Edmond Banville, de Sayabec, le Dr A.-V. Roy, député du comté au parlement provincial, MM. E.-L. Desjardins, de Lévis, Jas. McCready, de St-David, M. Villeneuve, de Québec, son oncle, M.-M. Kiely, Eddy Roberge, Fortunat Hamelin, Paul Roy.

Dans le nombreux cortège on remarquait messieurs A.-O. Barrette, L. C., Alphonse Hallé, pilote, L. McGuire, Gaston McCready, Wilfrid Vermette, W. Parsons, C.-E. Belzil, R. Villeneuve, Frs Ratté, G. Généreux, Alfred Gravel, G. Couture, le Dr E.-A. Villeneuve, J. A. Massicotte, W. Hethrington, J.-B. Martel, Alphonse Toussaint, P. Paquet, Jos. Garant, J.-P. Gosselin, Ch. Gingras, Léon Dorval, I. Morency, O. Morency, P. Cantin F.-X. Labrie, Augustin Couture, Jos. Couture, Art. Lamontagne, A. Huot, Alexandre Gravel, H. Robitaille, P. Gosselin, J. Gosselin, V. Langlois, J. Landry, M. Slater, Ls Martineau, P. Gingras, Frs Matte, Ed. Labrie, L. St-Laurent, J.-T. Lafontaine, P. Paquet, T. Cantin, A. Joncas, X. Proulx, J. McGuire, N. Martel, Ed. Pichette, A. Morency, J. Marcheterre, H. Ayotte, L. Lambert, Jos. Vallières, F.-A. Doyle, Paul Picard, Ed. Picard, Ls Lambert, Jos. Roy, Paul Leduc, A. Roy, F. Roy, J. Généreux, Nap. Lefebvre, T. Pouras, M. Bilodeau, Québec, T. Fiset, A. Gagnon, W. Grosleau, J.-E. Gingras, E. Bégin, H. Gagné, Dr Dumas Le Roberge, Nap. St-Hilaire, D. Brisebois, R. Roy, Frs Aubin, Nap. Desroches, A. Carrier, J.-B. Gosselin. Ls St-Hilaire, Alp. St-Hilaire, A. Huot, J. Thibouthot, O. Bergeron, et une foule d'autres dont nous n'avons pas pu nous procurer les noms.

Des offrandes de messes ont été faites par les personnes suivantes:

Offrandes de messes: Famille J.-A. Maranda, Montréal; Mlles Antoinette et Camille Lemieux, Montréal; famille Arc. Lefleur, Montréal; M. et Mme J.-A. Toussaint, M. L.-I. St-Hilaire, M. et Mme H. Dutil, une amie, M. James McCready, M. et Mme P.-X. Demers, M. et Mme Raoul Demers, M. et Mme H.-J. Roberge, M. et Mme C.-P. Marcoux, M. J.-Théodore Blouin, M. et Mme F. Hamelin, M. Louis St-Hilaire, M. et Mme J.-A. Joncas, M. et Mme Omer Roberge, Mlle Gurthy Nolan tous de St-Romuald, M. et Mme Ces. Bédard, St-Michel, M. et Mme C.-T. Hamelin, Québec, M. et Mme Ernest Lemieux, Québec.

Bouquets spirituels: Mlles Boire, Montréal; famille Ed. McCready, Montréal, M. et Mme J. Lamontagne, Montréal, M. et Mme A.-V. Roy, Lévis.

Sympathies: M. et Mme J.-L. Allard, St-Romuald; Mme Léo Allain, St-Romuald; famille J.-E. Gingras, St-Romuald; Mme J.-D. Pettigrew, Petit-Métis, M. et Mme Joseph Mathieu, Montréal; V. Bergeron, M. Dubois, Willerval; Ferland, Beauce; M. et Mme Jos. Banville.

Offrandes de fleurs: M. et Mme J.-E. Gagnon, Montréal; les familles Trottier d'Orchard, Montréal; famille D. Bouville Montréal.

Telegrammes de sympathies: M. et Mme Jos. Banville, Matane; M. et Mme Frs Simard, Matane; M. et Mme Thomas Nelsimard, Matane; Mlle Ida Côté, Matane; Mme E.-B. Pettigrew, Métis; N. J.-F. Banville, Detroit; M. C.-F. Déry, Rimouski; L.-M. Dumon, Detroit.

A la famille du regretté défunt notre journal offre ses plus vives sympathies.

Les Mères font l'Eloge des Pastilles Baby's Own

Mme L.-M. Brown, de Watton, N.-E. dit: "Je ne puis trop fortement recommander les Pastilles Babys Own. Je les ai trouvées excellentes pour les maladies des tout petits. Le témoignage de Mme Brown est le même que celui de milliers d'autres mères qui ont employé les Pastilles. Les employer une fois est une sûre garantie qu'on en gardera toujours à la maison, aussi longtemps qu'il y aura des bébés ou de jeunes enfants à prendre soin. Les Pastilles sont un doux mais complet laxatif—qui ne manque jamais de régler l'estomac et les intestins; soulager de la constipation et de l'indigestion; enrayer les rhumes et les fièvres bénignes et faciliter la dentition. De fait elles bannissent toutes les maladies bénignes dont souffrent les tout petits. Les pastilles sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

FEMMES MALADES

Madame Gaspard Dion

Je puis vous guérir

Je suis femme comme vous; alors je connais, comme vous, les maux et afflictions d'une femme. Le meilleur médecin au monde, à moins d'être femme, ne sait pas tout ce que nous traversons, dans la vie.

J'ai des milliers de certificats de femmes, jeunes et vieilles, à qui mes remèdes sûrs et efficaces ont rendu

La Joie et la Santé

J'ai arraché à des opérations, souvent dangereuses, des centaines de femmes malades qui trouvaient la vie lourde. Maintenant, elles disent bien haut leur bonheur de vivre, car la vie est belle quand on est en bonne santé.

ECRIVEZ-MOI PRIVEMENT — Décrivez vos malaises. Vos correspondances sont confidentielles et sacrées. Nos réponses vous diront quoi faire, pour sortir des ténèbres du désespoir et de l'accablement.

MADAME GASPARD DION, gérante générale
La Société Bienfaisante et Mutuelle des Femmes.
Dépt. 2 CHATEAU BON-AIR, ANCIENNE-LORETTE, comté de Québec. Tél: 2-0402 sonnez 15.
Entrevue personnelle tous les lundis de 10 heures du matin à 2 h. 30 de l'après-midi au No 694 rue St-Vallier, St-Sauveur, Québec.

LISEZ LES ANNONCES
Choisissez avec sagesse

CONFORT DE LA VUE

Bien des personnes jeunes ont besoin du secours de l'opticien mais, généralement, c'est l'avancement en âge qui affecte la vue.

En tout cas il est important d'avoir des verres convenant exactement à votre vue. Et nos opticiens diplômés, attachés à notre maison établie depuis 50 ans, sont qualifiés pour prendre votre vue sous leurs soins.

Nos examens sont gratis, nos prix sont toujours des plus bas.
Faites-vous-en une idée par les prix plus bas.

SPECIAL

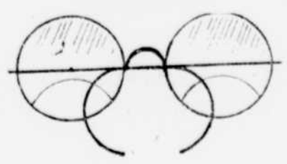

Verres Torie bombés double foyer invisible, même genre que le Kryptok.

$6 la paire

NOS PRIX

Nous avons des verres et lunettes depuis $2.00. Nous pouvons fournir les verres Torie (bombés), monture corne, côté câble pour $4. Monture or roulé avec verres, $3.50. Lunettes, lorgons, avec verres sphériques et étui pour $1.50.

Verres fumés 25 cents en montant

Prescriptions de médecins remplies avec précision. Bureau ouvert de 8 h. a.m. à 6 h. p.m., le samedi de 8 h. a.m. à 9 h. p.m.

P.-C. LACASSE Enr.

40 de la FABRIQUE, QUEBEC

VENTE MYSTERIEUSE

LA VOICI 4 Prix a Gagner !

CHEZ

CYRILLE DUQUET LTEE

4 PRIX

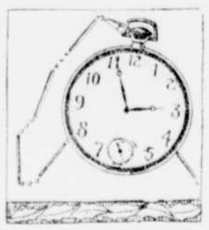

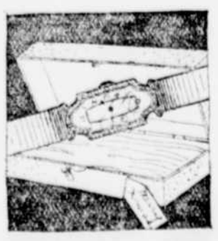

AUJOURD'HUI ET LUNDI

UNE PLEINE VITRINE DE PAQUETS A $1

Le nombre de ces paquets-surprise est limité et vous ferez bien de venir chercher le vôtre de bonne heure aujourd'hui ou lundi.

Nous garantissons que chaque paquet contient des articles de bijouterie et de fantaisie et que

$1

CHAQUE PAQUET VAUT DE $1 A $5

Vous êtes sûrs d'avoir un article de bijouterie ou de fantaisie valant de $1 à $5 et, en outre, vous courez la chance de gagner quatre riches prix.

VOYEZ NOS VITRINES

Quatre paquets qui sont disséminés parmi les autres, dans la vitrine, contiennent un coupon donnant droit à l'un des quatre magnifiques prix ci-dessous énumérés. Les prix ne seront décernés qu'après la vente, c'est-à-dire mardi.

LES PRIX A GAGNER

1.—Horloge grand-père d'une valeur de $95.00
2.—Un bague avec diamant.
3.—Une montre pour homme.
4.—Une montre-bracelet pour dame.

Jamais une vente aussi sensationnelle n'a été faite à Québec; pour un dollar vous aurez un paquet d'articles de bijouterie et de fantaisie de toutes sortes valant jusqu'à $5.00 et en plus vous pouvez être l'heureux gagnant d'un

MAGNIFIQUE PRIX

Hâtez-vous, la quantité des paquets-surprise est limitée et vous avez l'assurance d'en avoir pour votre argent

CYRILLE DUQUET LTEE

BIJOUTIERS

3 RUE ST-JEAN

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 45 am.; POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir; nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un caractère plus gros seront chargées 50c en plus de l'annonce suivant le tarif régulier.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

13 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 283 rue St-Joseph . . Tél: 2-2953
O. VEZINA & CIE. Enr., confiserie, 766 rue St-Vallier. Tél: 2-8154
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 12518 rue St-Vallier . . Tél: 2-1631
PHARMACIE F.-C. de LaCHEVROTIERE, 31 de la Canardière . . Tél: 2-0243
PHARMACIE J.-EDMOND DUBE, Croix de Malte, 152 St-Jean . . Tél: 2-0342
PHARMACIE A.-J. JOLICOEUR, 386 rue St-Jean. Tél: 2-5151
PHARMACIE J.-A.-HUGUES BERNIER, 321½ rue St-Joseph . . Tél: 2-2570
F.-X.-LEON DUBUC, 412 rue du Roi . . Tél: 2-7451w
J.-R. BOIVIN, restaurant, 211 de la Couronne . . Tél: 2-6641w
ROSAIRE PAGE, 116 avenue Lamontagne . . Tél: 2-6605J
ALEXANDRE DELISLE, 117 de la Couronne . . Tél: 2-2283
ARTHUR CHAMBERLAND, 16 ave. Berthiaume, St-François-d'Assise . . Tél: 2-5514w
LEO. BEAULIEU, épicier, 892 chemin Ste-Foye . . Tél: 2-4705w
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" TELEPHONE: 2-6800

Le Soleil est publié et imprimé aux Nos 99 et 92 côte de la Montagne, par "LE SOLEIL" Ltée), Henri Gagnon, directeur-gerant.

AGENTS

L'AGENCE DE SPECIALITES vous offre son nouveau catalogue gratis. Belle occasion de faire beaucoup d'argent. 100 articles intéressants. Ecrire à l'agence des spécialités 112 des Prairies, Québec. 16mrs-26fs-1

$20 de profit par jour à vendre aiguilles s'enfilant automatiquement, livrets d'aiguilles. Coûtent 3c-5c chacune; se vendent 25c. Trois échantillons 25c. Catalogue gratis. Needlebook Specialty Co., 601 Broadway, New-York. -1

COMMENCEZ UN COMMERCE de commandes par la poste. Voyez augmenter vos affaires. Coûte 5c—se vend par la poste 81. Renseignements gratis. F. Realine, Sixty West Washington, Chicago. 1

NOUVEL ARTICLE $1.00 se vend à 7 sur 10 ménagères, votre profit 65c. Morgan Mfg Co., 732 Como Bldg., Chicago. -1

AGENTS DEMANDES. Gros profits, vente facile. Ecrivez à Cecil Bélanger, Casier 9, Valleyfield, P. Q. -1

AGENTS.—Ouvertures pour quelques hommes de première valeur. Les Montres Studebaker chronomètres 21 pierres de qualité supérieure, se vendent maintenant de la fabrique au client moyennant épargne de 50%. Payements faciles. Annonces par tout le pays. Ressources considérables et réputation rendent les ventes faciles. Ecrire au long, mentionnant age, expérience, etc. Catalogue gratis. Salesmanager Studebaker Watch Company, Dept A 236, of Canada, Limited, Windsor, Ontario. -1

AGENTS POUR VENDRE savon et articles de toilette, etc., du Dr Bovel. Nous vous vendons un prix vous permettant de faire 100% de profits. Nos marchandises se vendent par agents depuis vingt ans, sont bien connues et en grande demande par tout le Canada. Ecrire pour renseignements et territoire. Bovel Manufacturing Co., Dept 22, Toronto. -1

AGENTS.—Vendez la laine à tricoter Donalda pour travailler à la main ou à la machine. Achetez-la de la plus grande maison de laine par la poste au Canada pour avoir les plus bas prix. Vous donnant un profit de 80 à 95c la livre. Nous donnons instructions pour tricoter et broches à tricoter gratis. Faites demander détails et carte-échantillons de quarante nuances. Donalda Mfg Co., Dept. 127, Toronto. -1

AGENT ne retardez pas, vendez notre paratonnerre, en cuivre "Prudentiel" approuvé, pas d'intermédiaire, direct de la manufacture, seul de ce genre, bonne commission payée, nous avons besoin d'un représentant dans toutes les localités du Dominion. S'adresser English Lake Mail Order B. Reg. ou à la "Prudentiel Lightning Rods Mfg. Lac-Frontière, comté Montmagny. 26mrs-52fs-1

AGENTS DEMANDES avec la ligne Watkins vous ferez de gros profits, et c'est la vraie saison pour commencer. 175 nécessités de familles. Territoire réservé. Expérience pas nécessaire. J.-R. Watkins Company, 379 rue Craig-Ouest, Montréal. 20mrs-26fs-1

SI VOUS VOULEZ faire de l'argent, et donner satisfaction à vos clients, vendez pour une compagnie de paratonnerre responsable, n'envoyez pas pour petits jobbers qui vous fourniront des paratonnerres inférieurs sans aucune garantie solvable. Security Lightning Rod Co., 220, 4e rue, Limoilou, Québec. aidfe-1an-1

AGENTS.—Hommes et femmes, vous pouvez facilement faire de $25.00 à $50.00 par semaine en vendant nos lignes nouvelles en caoutchouc et autres nécessités de famille. Ecrivez pour détails et territoire désiré. Standard Products, Co. 120 Ste-Catherine-Est, Montréal. 28fév-7-14-21-28mrs-4avr-1

AGENT NE RETARDEZ pas, vendez notre paratonnerre approuvé "Prudentiel" en cuivre, seul de ce genre, nous voulons un représentant dans toutes les localités de la province, bonne commission payée. S'adresser English Lake Order Business, Reg. Lac-Frontière, comté Montmagny, P. Q. 11mrs-52-fs-1

Ameublements à vendre

PRELARTS.—Vente de déménagement 80,000 verges de prélarts à des prix ridicules, positivement le plus bel assortiment de patrons nouveaux en ville. Nous vous donnerons satisfaction, demandez à ceux qui déjà ont acheté chez nous. Voyez au moins avant d'acheter. J.-Roméo Croteau, 42 St-Joseph. 12mrs-26fs-2

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES CHIENS COCKERS.—Jeunes chiennes Fox Terriers, beautés. Un couple de beaux Boston Terriers accouplés. Mâle 1½ an, Femelle 10 mois. Bon marché, Bureau du Charcoal, tél: 2-3320W, 94 St-Roch. 14-21-28mrs-4avr-3

CHIEN—loup blanc, âgé 2½ ans, doux et bien dompté, à vendre. S'adresser 17 rue Lacroix, Québec. 27mrs-3fs-3

CHIENS WOLFHOUND blanc, 7 mois, très doux, très bien dressé pour attelage, prix $30.00. 26 pouces hauteur, pesanteur 75 lbs. S'adresser 176 rue Flynn, Limoilou, tél: 2-5545F, ou 2-4655 entre 6 h. 30 à 7 h. 30 p. m. 27mrs-3fs-3

CHIENNE LOUP 2 ans Leader équipé avec harnais à vendre $40.00, pesanteur 65 lbs, très douce et bien dressée pour attelage. S'adresser 176 rue Flynn, Limoilou, tél: 2-5545F ou 2-4655 entre 6 h. 30 à 7 h. 30 p. m. 27mrs-3fs-3

CHIEN DANOIS 18 mois, poids 130 lbs, 33½ pouces hauteur, à vendre $75.00 avec harnais, voitures. Très doux et rendrait de grands services pour la saison du sucre. S'adresser 176 rue Flynn, Limoilon, tél: 2-5545F ou 2-4655 entre 6 h. 30 à 7 h. 30 du soir. 27mrs-3fs-3

BULL TERRIERS anglais blancs de pur sang, race enregistrée, qui e caniches de trois mois, une femelle de dix mois, une autre de dix-huit mois. Crochets Ancône crête simple. Aussi poulettes Ancône. George Beach, Bergerville, tél: 2-4098. 28mr-3fs-3

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES CHIENS de laine blanc, 11½ mois descendant de sujets d'exposition, très petits et à poil très long. Bon marché. M. G.-M. Henrichon, 71, de Avenue, Limoilon. 21-28mrs-4-11-18avr-3

SERINS Rollers $7.00 et plus. Serins Yorkshire pure. Serins mêlés $5.00 et plus. Femelles $1.00 et plus. Couple de Colombes $5.00, un jeune $1.00. Cages, couveuses et de luxe, nids patents. Graivelle spéciale 5c. Graines de choix. Os de morue. Préparation pour élever les jeunes. Une boîte de 25c équivaut 3 doz. oeufs. Bureau du Charcoal, 94 St-Roch. tél: 2-3320W. 9mars-26fs-3

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE bonnes conditions, remboursement facile, pas de commission. S'adresser à **"Le Prêt Hypothécaire"** 187 rue St-Joseph, Québec, tél: 2-1183. 26mars-6f-s6

ARGENT A PRETER sur hypothèque par différents montants. S'adresser à J.-A. Poulliot, N. P., 26 Massue, tél: 2-4893. 26mars-6f-s6

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville, à 6%. S'adresser Paul Grenier, N. P. Etude de feu Chs. Grenier, 47 Notre-Dame-des-Anges, tél: 2-2299. 28mrs-6fs-6

ARGENT A PRETER.—Plusieurs montants de $500.00 à $5,000.00 à prêter sur première hypothèque. S'adresser à J.-E. Fortier, N. P., 87 de l'Eglise, tél: 2-4496, 3926 s. 2. 25mrs-26fs-6

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE emprunter $5,000.00, 6%, 1ère hypothèque, sur jolie propriété, pas de rente terrain, notaires exclus. S'adresser J. P. Poste Restante bureau poste Candiac, Québec. 26mrs-6fs-7

ARTICLES DE MENAGE

MACHINE A COUDRE "Singer" neuves et usagées, $5.00 en montant. Ouvrage Hemstich, se la verge, boutons couverts, U. Frenet, 795 St-Vallier, tél: 2-5521. 24mar -26fs-8

ARTICLES DE MENAGE à vendre canapé, antique, noyer noir et cuir, chaises de salle à manger en chêne, table de cuisine, poêle de cuisine au charbon et à l'huile, poêle à gaz, réchaud à gaz pour eau chaude, à vendre à bon marché, 53 des Franciscains, tél: 6532. 28mrs-6fs-8

A VENDRE set de salon recouvert crin. S'adresser entre 7 et 8 h. soir au No 9 rue des Zouaves, 2e étage. 27mrs-2fs-8

POELE DE CUISINE chauffant bois et charbon, aussi machine à coudre, matelas de plumes, à vendre, le tout en parfait ordre. S'adresser 214 Richardson. 27mrs-6fs-8

A VENDRE PRIVEMENT magnifique piano, set de salon, tables, couchettes, vaisselles, verreries, peintures, ainsi que nombre d'autres articles nécessaires à tout chacun. Pour visiter veuillez téléphoner à l'avance. S'adresser J.-F. Bouribonnais, 1092 St-Vallier, Québec, tél: 2-5297. 21mrs-7fs-8

A VENDRE.—Poêle Happy Thought, divanette en tuiles, balançoire et lits d'enfants, rug, table de cuisine, coffres à outils, bon marché. 98 Montmagny. 25mrs-6fs-8

POELE A GAZ 2 ans d'usage, en très bonne condition, 5 feux, 3 grands fourneaux, ayant coûté $140.00, sera vendu très bon marché. S'adresser M. Riz, Bédard, commençant de chevaux, 335 St-Luc. 25mrs-6sf-8

AMEUBLEMENT A VENDRE, set de salle à manger en acajou, incrusté, set de chambre à coucher en noyer frisassen, incrusté, aussi set de chambre émaillé blanc avec garde-robe, carpe rug: Wilton, miroir, style Louis XV avec gravures françaises, rideaux et dentelles, soies. Tél: 2-1380. 20mrs-8fs-8

MACHINES A COUDRE "Singer" neuves ou usagées à vendues — conditions faciles chez P.-L. Frenette, 320 St-Jean, tél: 2-7483W. 7mrs-26fs-8

A VENDRE.—Set de boudoir en noyer noir, siège en cuir solide, cabinet de cuisine en chêne. S'adresser 38 Jérome. 25mrs-6fs-8

BEAU POELE EN FONTE 6 ronds, water front, 10 feuilles tuyau poli, à vendre bon marché, prenant logement chauffé. S'adresser 6 Pontgravé, tél: 2-8185W. 26mrs-6fs-8

UN POELE à gaz combiné gaz et charbon, en parfait ordre. S'adresser 17 St-Réal. 25mrs-6fs-8

MEUBLES A VENDRE à bon marché, sets de chambres, lits doubles et simples, chaises, petites tables, poêle à gaz. Visible de 10 à 5 h. S'adresser à 312 du Roi 25mrs-6fs-8

A VENDRE.—Set de salon de 5 morceaux, aussi cabinet d'argenterie et stand pour chapeaux, aussi carrosse de bébé. S'adresser 125 Montmagny, St-Malo. 26mrs-6fs-8

POELE A GAZ émaillé blanc, marque Gurney, tout neuf, à vendre pour cause de départ. Adressé 64 avenue Bougainville. 23mrs-6fs-8

CARROSSE DE BEBE en jonc crême n'a servi que 2 mois, à vendre bon marché. S'adresser à 94 Ste-Marguerite. 27mrs-2fs-8

A VENDRE.—Meubles et divers articles de ménage, poêle électrique, marmite norvégienne. S'adresser au No 61 Claire-Fontaine. 25mrs-6fs-8

TABLE DE CHESTERFIELD, à vendre, grandeur 60x18 en noyer noir solide, en bonne condition. Visible de 9 à 2 h. et 6 à 8 h. S'adresser 81½ St-Gabriel, tél: 2-5633J. 25mrs-6fs-8

COUCHETTE EN CUIVRE Spring "Bailer", bureau, chiffonnier, table à cartes antique, fauteuil noyer noir. Aussi grand miroir de salon plate glass, à vendre. S'adresser D. Belisle, 133 Richelieu. 24mars-6fs-8

MEUBLES A VENDRE.—Nous avons toutes sortes de meubles très peu usagés, tel que set de salon, boudoir, salle à manger, gramophone, bureaux, commodes, lits en fer et en cuivre, sommiers, matelas, table de cuisine, etc., etc. J.-E. Boisjoli, 600½ St-Vallier, tél: 2-7222. 26mrs-6fs-8

A VENDRE AMEUBLEMENT de chambre, en cerisier sculpté, ameublement de salle à diner complet en chêne solide, ameublement fumoir, garde-robe, carpettes (rugs), électroliers, table de cuisine, etc. Tél: 2-0975, 21½ Bourlamaque. 23mrs-6fs-8

ABANDON DES AFFAIRES à vendre ameublement de magasin comprenant 5 vitrines, balance Dayton neuve, etc., à très bas prix. S'adresser 121 Scott, tél: 2-3388. 23mrs-6fs-8

GLACIERE A VENDRE. S'adresser 414, 3e avenue. 28mrs-6fs-8

POELE A VENDRE gros poêle de cuisine "Cristal" bon marché. S'adresser 5e maison chemin Ste-Foy, passé le monument des Braves. Tél: 2-1795F. -8

BELLE OCCASION de se procurer 2 magnifiques rugs Axminster cause de départ. S'adresser à 109 rue Massue ou téléphoner H. Gagnon, 2-1240. 23mrs-6fs-8

CARPETTE WILTON 3x4½ en très bon ordre à vendre bon marché. S'adresser de 2 à 4 p. m. à 96 Lockwell. 24mrs-6

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE MAISON à louer, 6 chambres améliorations modernes, chauffé à l'eau chaude, gaz, lumière électrique, grande cave. Prix modéré, tél: 2-6205W.
26mars-6fs-48

RUE ST-CYRILLE 6 appartements, planchers bois dur, clair de tout, réparé à neuf. S'adresser 367 St-Cyrille, tél: 2-1818M. 25mrs-6fs-48

A LOUER.—2 logements, 8 chambres, clair chaud, électricité, cave. 1 logement de 2 chambres avec beaucoup de commodités. S'adresser à 243 Prince-Edouard.
25mrs-6fs-48

A LOUER.—Beau logement de 8 appartements avec chambre de bain. S'adresser au No 3 rue Grant, un autre logement de 4 appartements. S'adresser à 238 St-Vallier. 24mrs-6fs-48

APPARTEMENT A LOUER chauffé, de 5 chambres et chambre de bain, situé 9 Ste-Angèle. S'adresser au concierge, tél 2-4464F. 25mrs-6fs-48

BEAU LOGEMENT de 4 appartements, à louer à bon marché, bien éclairés, électricité, chauds, bons hangars, situés rue Massue. S'adresser à 227 Massue.
27mars-6fs-48

A LOUER.—Beaux logements, 6 et 8 chambres, propres, bains, eau chaude, rue Bousseau, en face école des Frères, près de l'église. S'adresser 243 des Fossés.
28mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 5 chambres, chambre de bain, gaz, électricité, balcon et cave, près du tramway. S'adresser 137½ la Canardière. 28mrs-6fs-48

2 LOGEMENTS à louer, 1 de 3 appartements, 1 autre de 4 appartements, aussi 2 chambres et cuisine, meublées, chauffées, éclairées, au mois, possession immédiate, pour 2 personnes, au No 95 St-Renard, près de l'église St-Malo.
28mrs-6fs-48

BOUGAINVILLE Nos 67-69. Logements 5 pièces plus chambres de bain, à louer, chauffés, gaz, clairs de neige. S'adresser No 242 St-Vallier, tél: 2-3797J
28mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 6 chambres, chambre de bain, 2e étage, très belle place. S'adresser Charlier A. Brousseau, tél: 2-3904 28mrs-26fs-48

LOGEMENT SITUE 805 St-Vallier, St-Sauveur. Grand logement de 9 chambres, chambre de bain, etc., possession 1er mai. S'adresser 42 côte Ste-Geneviève, tél: 2-2180W. 17mrs-26fs-48

LOGEMENT CHAUFFE 530, à louer, de 8 chambres y compris salle de bain au No 9 rue Victoria, Lévis. S'adresser au notaire J.-C. Jacques, édifice "Quebec Railway", téléphone bureau 2-1482, résidence 4437. 27mrs-12fs-48

A LOUER.—Plain-pied de 7 pièces, chauffé, gaz, électricité, situé 108 côte d'Abrahaun. Vue magnifique. Loyer $44. Pour détails s'adresser Dr Dion, 24 côte du Palais. 25mrs-6fs-48

34 RUE DES JARDINS, logement à louer, en face cathédrale anglaise, meublé, pour la saison d'été, 1er mai au 30 septembre, comprenant 6 chambres avec chambre de bain. S'adresser par tél: 2-0960M. 28mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER de 4 chambres, 3e étage, S'adresser à Roger Falardeau, boucher, 241 Hermine, tél: 2-7674. 24mrs-6fs-48

LOGEMENTS 6-7-8 chambres, coin avenue Cartier, St-Cyrille, plus chambre bain fini 1ère classe. 101 Crémazie, 83 avenue Cartier, tél: 4646 ou 2-2753. 24mrs-6fs-48

LOGEMENTS A LOUER avenue Bougainville, 14-16, 5 pièces chacun et chambre bain. Très beaux logements, chauds. S'adresser Albert Santerre, 44 Ste-Famille, tél: 2-8735. 28mrs-6fs-48

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 appartements plus chambre de bain, chauffé à eau chaude, grande cour à louer $25.00 par mois. situé 251 Richelieu. S'adresser 249 Richelieu. 28mrs-6fs-48

COIN ST-JEAN, Salaberry, 3 logements neufs, chauffés, toutes améliorations, chambre bain en tuile, bien ensoleillé, visible tout temps. Adj. Pouliot, 39 chemin Ste-Foy, tél: 2-3633.
24mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER.—Logemen, de 4 appartements à louer, de étage, pour cause de départ. $16.00 par mois. S'adresser à 191½ rue des Commissaires.
27mrs-6fs-48

LOGEMENT 7 CHAMBRES, chambre de bain, très bien chauffé, très propre au No 87 Sauvageau. S'adresser 28 Rienzi.
24mrs-6fs-48

A LOUER.—Plain-pied, 327 St-Cyrille, 7 pièces, compris chambre bain, plus chambre débarras, même plancher avec fournaise. S'adresser 325 St-Cyrille, tél: 6647. 28mrs-6fs-48

A LOUER MAGNIFIQUES logements plain-pied de 5 à 8 appartements, chauffés, très propre, modernes et confortables, chance exceptionnelle pour nouveaux mariés et autres. Possession immédiate si désiré. Autres plain-pied 6 et 7 appartements non chauffé, réparé à neuf. Pour visiter veuillez téléphoner d'avance. S'adresser J.-E. Bourbonnais 1092 rue St-Vallier, Québec, tél: 2-5292.
21mrs-7fs-48

LOGEMENT à louer, 8 chambres, cave, cour, etc. S'adresser Mlle Bilodeau, 86 Richelieu. 24mrs-6fs-48

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer. Usage téléphone. S'adresser à 218 Hermine. 23mrs-6fs-48

DEUX LOGEMENTS

DEUX LOGEMENTS à louer, un de quatre appartements et l'autre de six, situés dans St-Roch, sur la rue de la Reine. S'adresser à 225 rue de la Reine.
16mrs-26fs-48

2 LOGEMENTS RUE LOCKWELL 115-119 de 6-8 appartements, chambre de bain en plus, plancher en bois dur, chauffé par le propriétaire, le tout en bon ordre. Pour informations et permis de visiter s'adresser le jour 2-3214W, le soir 2-8214J 26mrs-6fs-48

2 PLAIN-PIED à louer, 6 chambres et chambre de bain, 60 et 62 rue Fraser, chauffé. S'adresser 155 rue Crémazie, tél: 6948. 23mrs-6fs-48

LOGEMENTS A LOUER 6 appartements 133-135-139-139½-141½, Crémazie, 25 St-Luc. S'adresser Léonce Trépanier, 116 Crémazie, tél: 6991 ou Ulric Trudel, 480 St-François, tél: 2-4372W.
21mrs-26fs-48

AVE. DES ERABLES, louer logement 7 chambres, foyer, chambre de bain, améliorations modernes. Visible 10 a.m. 6 pm. Pour informations s'adresser 151 avenue des Erables, tél: 2-4703J. 28fév-26fs-48

LOGEMENT A LOUER 4 grands appartements ainsi qu'une écurie à 5 places. S'adresser 156, 10e rue, Limoilou.
26mrs-3fs-48

LOGEMENTS A LOUER.—Logements de 4-5-6 chambres au Nos 11-15-17 et 25 rue Arago. S'adresser P.-E. Lachance, 83 Berthelot, tél: 2-1217. 23mrs-27fs-48

LOGEMENTS A LOUER 2-2es étages, bien ensoleillé, électricité, comprenant chacun 5 appartements et une autre petite chambre pouvant servir comme chambre de bain. S'adresser 180 rue St-Sauveur. 26mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER comprenant 4 chambres et chambre de bain, chauffé, situé près des tramways et de l'église, au numéro 929 chemin Ste-Foy, tél: le jor. 2-7987, le soir 2-0909 s. 21.
27mrs-26fs-48

LOGEMENT.—A louer un logement à 63 Ste-Anne, contenant 4 chambres, chauffé. S'adresser au No 59 Ste-Anne, tél: 2-7211W. 26mrs-26fs-48

LOGEMENT A LOUER chauffé ou non chauffé, 7 chambres plus chambre de bain, passage, plancher bois dur, gaz, électricité, très propre, belle vue. Pour informations s'adresser 4 avenue Cartier.
12mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 2e étage, 7 appartements, plus chambre bain, bien ensoleillé, persiennes, balcon, galerie, cave, jardin, très facile à chauffer, bonnes conditions. S'adresser sur les lieux, 29 boulevard des Alliés, St-François-d'Assises, tél: 2-3484M. 26mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER, chauffé, 6 chambres plus chambre de bain, 12 Bourgainville, 2e étage. S'adresser à J.-A. Pouliot, notaire, 26 Massue, tél: 2-4803.
23mrs-6fs-48

SAISON D'ETE POUR grande personne, 6 chambres, chambre de bain, améliorations modernes. Everell, tél: 2-3715 s. 4. 27mrs-2fs-48

BUADE No 57 Logement neuf, moderne à louer, 7 pièces chauffées, possession immédiatement ou 1er mai, en face de la Basilique. S'adresser sur les lieux.
14mrs-26fs-48

LOGEMENT A LOUER 15 rue Jeanne-d'Arc, 8 chambres plus chambre de bain, fournaise, lumière électrique, cour, hangar, améliorations. S'adresser J.-A. Beaudet, tél: 2-5410W. 27mrs-6fs-48

3e RUE LOGEMENT à louer, bien chauffé, 4 chambres plus chambre de bain. S'adresser 143, 3e rue, Limoilou, tél: 2-3606. 28mrs-2fs-48

A JACQUES-CARTIER maison seule de 4 pièces, 320 rue St-François. S'adresser 322 rue St-François, tél: 2-3088.
23mrs-6fs-48

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER au 1250½ St-Vallier, 4 grandes pièces, peinturées tapissées à neuf, pour petite famille. Possession 1er avril si désiré. S'adresser à 3 avenue Ste-Geneviève, Haut-ville.
2-8263J. 3fs 90

LOGEMENT A LOUER.—Un très beau logement de huit chambres et chambre de bain, fini à neuf, planchers en bois dur et de tuiles à la chambre de bain, possédant toutes les dernières améliorations situé au No 608 rue St-Jean. Un logement de cinq chambres et chambre de bain, chauffé, en parfait ordre, très propre, à louer soit meublé ou non situé au No 1, de Salaberry. Plusieurs cottages au Lac-Beauport, meublés et non meublés. S'adresser chez Lavigueur & Hutchison, tél: 2-0891.
25mars-6fs-48

BEAU LOGEMENT à louer de 3 chambres près du boulevard Langelier, très chaud avec toutes les commodités modernes. S'adresser à 202 Bayard, tél: 2-4976W. 28mrs-6fs-48

LOGEMENTS A LOUER 55 Grande-Allée, de 4-5-6 7 chambres, chauffés, bains, etc., réparés à neufs. S'adresser 208 avenue des Erables, app. 10 tél: 4558 2-7289. 28mrs-12fs-48

4 APPARTEMENTS de 8 pièces, à louer, à 46 rue Aberdeen, pour informations s'adresser sur les lieux à J.-H. Lemay ou L.-H. Peters Ltd. 10 rue Ste-Angèle. 28mrs-6fs-48

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE, plain-pied, de 4-6-7 chambres, autre logement chauffé, 5 chambres. Tous avec chambres de bain. 85 rue d'Aiguillon, tél: 2-7953. 28mrs-6fs-48

TRES BON MARCHE pour cause départ, logement 5 appartements, bien éclairé, galerie couverte, balcon, 3 garde-robes très chaud, à Limoilou, près des chars et du pont. Aussi ménage, piano, etc., à vendre. Belle chance pour jeunes ou futurs mariés. Ecrire casier 312 "Le Soleil". -48

RUE ST-SAUVEUR logement 4 appartements, près rue St-Vallier, bien chaud, pour l'hiver. $16.00 par mois. Aussi écurie à louer, 3 places. S'adresser à 19 St-Sauveur. 25mrs-6fs-48

BEAU GRAND LOGEMENT 6 appartements avec améliorations modernes, situé près de l'église St-Malo. S'adresser J.-A. Forgues, Caisse d'Economie, St-Malo, tél: 2-0659 ou 2-3019F
28mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER, 55 avenue Bigaouette, 6 chambres, chambre de bain comprise, chauffé ou non, gaz, électricité. S'adresser sur les lieux. A. Casgrain. 27mrs-6fs-48

BEAU LOGEMENT à louer rue St-Patrice, 92½, 6 chambres et bain, 1 autre de 4 chambres à St-Sauveur, et un beau set de boudoir à vendre. S'adresser 202 Bayard, tél: 2-4976W 25mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 6 chambres, gaz, lumière électrique, 2 autres de 4 chambres, gaz, lumière électique. S'adresser 149 Scott. S'adresser Mme Royer, tél: 2-4880W. 25mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER. S'adresser 289, 4e avenue, aussi commode à vendre, cause de départ. Achat de maison à la campagne. 28mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER, 118 avenue Maisonneuve, vis-à-vis rue de la Tour. 8 chambres, chambre de bain, toutes améliorations modernes. S'adresser 111 St-Cyrille, tél: 2-1721. 25mars-6fs-48

36 -AVE. JACQUES-CARTIER St-François-d'Assise, 3e étage à louer, magnifique point de vue, 6 chambres, pantry, chambre bain, eau chaude, 40 pieds carrés, partie cave, galerie avant et arrière, garage si désiré, améliorations modernes. 32 avenue Jacques-Cartier. 7mrs-12fs-48

LOGEMENT DE 8 pièces, chambre de bain, cave, hangar, cour, fournaise et autres améliorations modernes, au No 20 du Pont, tél: 2-2117J. 19mrs-26fs-48

LOGEMENT A LOUER avenue du Monument, Giffard. Deux minutes de la station. Magnifique terrasse faisant face au fleuve. 9 chambres avec chambre de bain, chauffé à l'eau chaude. Toutes les améliorations modernes. S'adresser à A.-E. Marois, 463 St-Vallier, tél: 2-2285.
19-21-24-26-28-31mrs-2-4-7-9-11-14avr-48

LOGEMENT A LOUER.—Magnifique logement de 8 pièces, y compris chambre de bain. Grande cour et hangar, garage attenant à la cour si besoin, en un mot améliorations modernes. S'adresser à 40 rue St-Gabriel. Téléphone de 8 h. a. m. à 6 h. p. m. 2-0851. 23mrs-6fs-48

RUE GAMELIN 12-14, 2 logements de 6 chambres, plus chambre de bain, cave, écurie, hangar, proximité des chars. Prix modéré. S'adresser 13 Ste-Angèle. tél: 2-4225 ou 2-4803. 24mrs-6fs-48

LOGEMENT 6 CHAMBRES, écurie, hangar et jardin. Aussi 5 pièces et chambre de bain, hangar, cave, garage. 1er plancher, à louer ou à vendre. S'adresser entre 2-4 h. 336, 4e avenue, Limoilou.
25mrs-6fs-48

BAS DE MAISON A LOUER 5 appartements, tout près usines St-Malo. S'adresser 13 rue Corinne. St-Malo.
25mrs-6fs-48

LOGEMENT MODERNE à louer, très bon ordre, avec grande chambre bain, galeries, cave, le plus beau centre de la Basse-Ville. Téléphoner 2-8262 ou 2-6764.
24mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER route Giffard, 8 appartements, deux minutes des chars, véranda, cave, grand terrain, électricité S'adresser à Jules Bouchard, St-Grégoire Montmoren-y, tél: 2-2120 s. 11.
24mars-6fs-48

6e RUE

2 LOGEMENTS à louer situés sur la 6e rue à Limoilou, comprenant 5 chambres plus chambre bain fini moderne. S'adresser André Gagnon, 29, 7e rue, tél: 2-6012W. 24mrs-6fs-48

PLAIN-PIED A LOUER chauffé, près du parlement, 6 appartements et chambre de bain, 252 Conroy. S'adresser 34 Conroy, tél: 2-2930W. 24mrs-26fs-48

LOGEMENTS A LOUER.—Deux logements à louer de 7 chambres, plus chambre de bain. Un bas et un 2e, fini à neuf. S'adresser le jour 145½, 5e rue, Limoilou, le soir 152, 8e avenue, tél: 2-6060W
26mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUEP moderne, 6 pièces, au No 10½ avenue Turnbull, S'adresser O. Fournier, 74 Scott, tél: 4820
6mrs-26fs-48

BEAU LOGEMENT à louer, 4 chambres, situé No 105 Lavigueur. S'adresser à Patrick Girgras, 81 rue St-Luc, tél: 2-3701. 26mars-6fs-48

MAGNIFIQUE LOGEMENT, 7 appartements, plus chambre de bain, plancher bois dur, foyer, nouvellement décoré, grande peinture artistique sur le mur, très chaud, prix $50.00 chauffé. S'adresser 116 Aberdeen, tél: 4778. 26mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER de 8 chambres, compris chambre de bain, gaz et lumière électrique. Pour informations s'adresser 92 St-Olivier. 25mrs-6fs-48

LOGEMENT A LOUER à Limoilou, de 4 et 5 appartements, situé à la 4e rue, près de l'église, aussi un garage. S'adresser 159, 4e rue, tél: 2-3715 sonner 3.
11mrs-26fs-48

LOGEMENT A LOUER 6 chambres chambre de bain, 2e étage, très belle place. S'adresser 40 avenue Jacques-Cartier, A. Brousseau, tél: 2-3904. 28fév-26fs-48

DEUX LOGEMENTS à louer, un de quatre appartements, et l'autre de six, situés dans St-Roch sur la rue de la Reine. S'adresser à 225 rue de la Reine.
16mrs-26fs-48

TRES BEAU LOGEMENT à louer, fini à neuf, chambre de bain, chauffé à eau chaude, améliorations modernes. No 56 rue Lockwell. 28-30-31mrs-1-2-3-4avr-48

A JACQUES-CARTIER, un bas de maison avec système de chauffage, coin rue St-François et St-Ambroise, coin numéro 55, tél: 2-2088. 27mars-6fs-48

BEAU GRAND LOGEMENT 6 appartements, moderne, chauffé, chambre de bain, situé 75½ Canardière, 2e étage. S'adresser 73½ Canardière, tél: 2-4583
28mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 166½ rue Richelieu, 4 chambres, avec trois beaux garde-robes. S'adresser 170 Richelieu. -48

LOGEMENT A LOUER 3 appartements, tout propre usines St-Malo. S'adresser 13 rue Corinne. St-Malo.
25mrs-6fs-48

LOGEMENT MODERNE à louer, très bon ordre, avec grande chambre bain, galeries, cave, le plus beau centre de la Basse-Ville. Téléphoner 2-8262 ou 2-6764.
24mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER route Giffard, 8 appartements, deux minutes des chars, véranda, cave, grand terrain, électricité S'adresser à Jules Bouchard, St-Grégoire Montmoren-y, tél: 2-2120 s. 11.
24mars-6fs-48

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE de 4 ou 5 appartements, dans un bas avec cour, dans St-Roch, Jacques-Cartier ou St-Sauveur. S'adresser par téléphone 2-7075W. 25mrs-6fs-49

LOGEMENT DEMANDE 4 chambres convenable pour tenir petite épicerie, dans n'importe quel quartier, mentionner prix du loyer. Joseph Girard, 23, 6e rue, St-François-d Assise. 26mrs-6fs-49

LOTS A VENDRE

LOTS A BATIR.—Lots à bâtir et maisons de toutes sortes, à vendre dans presque toutes les rues du quartier Montcalm - Belvédère, à des prix raisonnables toujours et à prix d'occasions souvent. Renseignez-vous, demandez notre liste de mars. La Cie d'Immeuble Belvédère, 126 avenue des Erables, tél: 4425.
24mrs-6fs-51

MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIES A VENDRE.—Toutes les machines et outils d'un atelier bien équipé pour faire de gros et petits ouvrages de mécanique aussi arbres de couche poulies, etc., etc. S'adresser à Théo. Dorval, 9 Belleau, Québec. 28mrs-3fs-53

BEURRERIE ET FROMAGERIE à vendre, située dans un beau village de la province, à Chambord, Lac-St-Jean. Installation moderne et neuve, à 2 milles de l'église. Reçoit 6,000 lbs de lait. Bon aqueduc, et électricité. Conditions de paiements faciles. Une partie comptant, partie à termes. Pour informations s'adresser à Armand Laganière, Chambord, Lac-St-Jean, P. Q. -58

MAGASINS A LOUER

A VENDRE.—Epicerie et restaurant avec stock et ameublement à vendre d'ici à quelques jours. Bonne occasion pour un prompt acheteur. S'adresser à 103 rue St-Bernard. 25mrs-12fs-54

BASSE-VILLE rue St-Paul, bâtisse en brique, 3 étages, usage privé ou autre. Peut servir pour magasin, entrepôt, bureau, let étage, libre maintenant, à louer ou à vendre. Tél: 2-6498M -54

A LOUER EN BLOC ou séparément, grand local, superficie totale quinze mille pieds, caves ciment, chauffage central, entrées sur trois rues, magasin occupé par G.-A. Vandry et Partridge Produits entrepôt brique, quatre étages, rues des Fossés, Grant et Octave. Elzéar Turcotte, B. P. 761, tél: 2-1288M. 27mrs-6fs-54

MAGASIN A LOUER coin Ste-Thérèse et Lafayette, très bon poste pour boucher ou épicier. S'adresser sur les lieux 183 rue Ste-Thérèse ou tél: 2-4125 28mrs-18fs-54

MAGNIFIQUE MAGASIN 3 grandes vitrines situé 1280 St-Vallier, grandeur 25x65, logement privé en haut du magasin 9 appartements, fournaise, 2 logements privés, 4 appartements, situé 29 rue Père-Arnaud, Parc St-Vallier. S'adresser J.-E. Rousseau, 108 Marie-de-l'Incarnation, tél: 2-3738F. 28mrs-6fs-54

MAGASIN MODERNE à louer, chauffé à Loretteville, centre des affaires. Place de manufactures. Spécialement pour tenir la marchandise sèche. S'adresser C. Auclair, Loretteville, tél: 68 s. 5. 27mrs-6fs-54

MAGASIN A VENDRE bon village, route nationale près manufacture, peu de concurrence, bonne grande bâtisse, bas prix avec ou sans stock. Cause départ. S'adresser M. J. Marquis, St-André, Kamouraska. 28mrs-6fs-54

ST-PIERRE et Sous-le-Fort, poste de commerce à louer. Bonnes conditions S'adresser à Paul Grenier, N. P., No 47 rue Notre-Dame-des-Anges, tél: 2-2299 28mrs-6fs-54

A LOUER ou à vendre magasin des plus modernes, comprenant 3 étages, rez-de-chaussée, pouvant servir à tout gérément si désiré, formant coin St-Joseph et boulevard Langelier, possession immédiate, chauffé ou non chauffé. S'adresser Ferd. Audet, 406 rue St-Joseph ou Josaphat, L'Ancienne-Lorette. 400 St-Joseph, tél: 2-9487, 2-2260. 13mrs-26fs-54

MAGASIN A LOUER avec maison 5 pièces, plus chambre de bain, situé au No 1249 St-Vallier. S'adresser par téléphone: 2-3550. 25mrs-6fs-54

ATELIER A LOUER à 45 St-Joachim, convenable pour mécanicien, menuisier peintre, etc., grandeur 25 x 50, possession immédiate. S'adresser A. Alte, 40 St-Jean. 24mars-6fs-54

2 MAGASINS A LOUER un avec logement privé, bien situé, un autre seul qui convient pour tout genre de commer, situé 161 chemin de la Canardière. Pour informations s'adresser 162, 4e avenue ou par téléphone: 2-7480W. 23mrs-6fs-54

MAGASIN A LOUER 803 St-Vallier, côté Caisse d'Economie, St-Sauveur, magasin, logement 4 chambres, cour, écurie avec sortie rue Chenier. Informations s'adresser 42 côte Ste-Geneviève, tél: 2-1580W. 26mrs-26fs-54

MAGASIN A LOUER No 335 rue St-Paul, en face de la gare du Pacifique, Achalandé par les voyageurs de tous les chemins de fer et navigation. A. Plamondon, 143 avenue des Erables, tél: 7435. 27mrs-6fs-54

MAGASINS A VENDRE

EXCELLENT POSTE de commerce à vendre, trente ans d'existence, clientèle faite et constante. Le meilleur poste de la ville pour la population flottante. Ecrire casier No 301, "Le Soleil". 25mrs-6fs-55

OCCASION EXCEPTIONNELLE magasin général clientèle établie depuis au deià 30 ans, très bon poste d'affaires. Une personne sérieuse, à vendre avec roulant Cause de vente: mortalité. Pour plus de renseignements s'adresser Vve F.-X. Dubois St-Jean, c. O., ou écrire casier 504, "Le Soleil". 25mrs-6fs-55

BOULANGERIE A VENDRE à 5 minutes de la station. Bonne maison et dépendances, voitures, cheval, etc. Bonne clientèle. Ecrire à casier 277 "Le Soleil". 25mrs-6fs-55

MAISONS A LOUER

A COURVILLE, à louer, maison huit appartements, chambre de bain, cave, planchers bois dur, fournaise à eau chaude, cinq minutes des chars. Tél: 2-7172J 18mrs-12fs-57

MAISON A LOUER No 1 Couillard, 6 pièces et chambre de bain, fournaise. Prix $45. S'adresser à W.-R. LaRue, notaire, 28 rue Ste-Anne. 27mrs-6fs-57

COTE DU PALAIS, No 26, maison à louer, 8 chambres et chambre de bain, hangar, cave, etc. S'adresser sur les lieux, 2, 4 ou 6 appartements. 24mrs-6fs-57

MAISON A LOUER Dauphine No 40, à la Haute-Ville, près du parlement, 10 appartements. Améliorations modernes. S'adresser au Dr Jules Mercier, 38 Dauphine, tél: 2-4657. 26mrs-6fs-57

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER à Loretteville, sept chambres plus chambre de bain, eau et lumière électrique. Près station et rivière. S'adresser D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm tél: jour 2-4032. 18mrs-12fs-57

COTTAGES D'ETE A LOUER. Plusieurs cottages à Boischatel, ameublement complet, électricité, poêle électrique, chambre, eau chaude, froide, grand jardin, droit batture pour bain, canotage. Situé ligne Quebec Railway, bon chemin automobile, tout confort désirable pour place d'été. P. W. Lugal, tél: 2-3619 ou 2-0273, Près du Quebec Golf Club. 26mrs-6fs-57

LACHEVROTIERE 96.—Maison à louer, près appartements Grande-Allée, 10 chambres, 2 chambres de bain, planchers bois dur, récemment réparée, grand jardin, garage. $100.00 par mois. Pour entendre visité sur appointement par téléphone 2-2946J. 24 mar -6fs-57

MAISON A LOUER à St-Romuald, $30.00 par mois, neuve et entièrement finie extérieur et intérieur avec terrain de 125 pieds par 100 pieds sur rue Lambert, en vue du fleuve et à un arpent du tramway. Trois chambres à coucher avec garde-robe, tous les planchers du bas en bois franc vernis, bain, w. c., lumière électrique, téléphone, galeries larges sur devant et côté, cave cimentée de 20x25, hangar de 30x16, attendu à cuisine. Propriétaire bâtira un garage privé si nécessaire pour locataire permanent, actuellement habité par M. Arthur Massicotte, gérant Banque Royale. S'adresser sur les lieux ou par téléphone Bell à No. 80, St-Romuald. 21-24-25-26-27-28mrs57

CAP-SANTE. Maison meublée à louer pour l'été, 8 appartements, eau, w. c., à 5 minutes de gare et fleuve. Terrasse, vue superbe. Grand terrain si loué à l'année. S'adresser Mme de Gouvenain numéro 55, tél: 2-2088. 27mars-6fs-48

BEAU GRAND LOGEMENT 6 appartements, moderne, chauffé, chambre de bain, situé 75½ Canardière, 2e étage. S'adresser 73½ Canardière, tél: 2-4583 28mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER 166½ rue Richelieu, 4 chambres, avec trois beaux garde-robes. S'adresser 170 Richelieu. -48

LOGEMENT A LOUER 3 appartements, tout propre usines St-Malo. S'adresser 13 rue Corinne. St-Malo.
25mrs-6fs-48

LOGEMENT MODERNE à louer, très bon ordre, avec grande chambre bain, galeries, cave, le plus beau centre de la Basse-Ville. Téléphoner 2-8262 ou 2-6764.
24mars-6fs-48

LOGEMENT A LOUER route Giffard, 8 appartements, deux minutes des chars, véranda, cave, grand terrain, électricité S'adresser à Jules Bouchard, St-Grégoire Montmoren-y, tél: 2-2120 s. 11.
24mars-6fs-48

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE de 4 ou 5 appartements, dans un bas avec cour, dans St-Roch, Jacques-Cartier ou St-Sauveur. S'adresser par téléphone 2-7075W. 25mrs-6fs-49

LOGEMENT DEMANDE 4 chambres convenable pour tenir petite épicerie, dans n'importe quel quartier, mentionner prix du loyer. Joseph Girard, 23, 6e rue, St-François-d Assise. 26mrs-6fs-49

LOTS A VENDRE

LOTS A BATIR.—Lots à bâtir et maisons de toutes sortes, à vendre dans presque toutes les rues du quartier Montcalm - Belvédère, à des prix raisonnables toujours et à prix d'occasions souvent. Renseignez-vous, demandez notre liste de mars. La Cie d'Immeuble Belvédère, 126 avenue des Erables, tél: 4425.
24mrs-6fs-51

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER à Loretteville, rang St-Claude, maison 5 appartements, garage, belle place d'été. S'adresser à Ernest Linteau, téléphone: 85 s. 4, Lorette-ville. 26mrs-6fs-57

MAISON A LOUER au bout se l'île 5 minutes du bateau, 8 appartements, large véranda, en partie meublée. Ecrire à casier 276, "Le Soleil". 23mrs-6fs-57

A LOUER maison de campagne à Laval, pour la saison d'été, consistant en deux camps à 100 pieds de distance l'un de l'autre, sur un grand terrain, situé sur le bord de la rivière Montmorency à une demi-heure d'auto de Québec. Une partie de l'ameublement à la disposition du locataire ainsi que garage et écurie. Prix pour la saison $150.00. S'adresser à J.-Adhémar Gagnon, 72 rue Ste-Ursule, tél: 2-8523 ou L.-P. Michaud, 4 rue Notre-Dame, tél: 2-2914. 23mrs-6fs-57

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE avec grand terrain, 2 logements de 7 chambres, bon marché, situé St-François-d Assise, 40 avenue Jacques-Cartier, tél: 2-3904. A. Brousseau. 9mrs-18fs-58

MAISON NEUVE à vendre de cinq logements, dans le centre de Jacques Cartier, rapportant $402.00 par année à échanger pour maison de deux ou trois logements à conditions faciles. S'adresser à 290 rue Richardson, 2e plancher. 28mrs-26fs-58

3e AVENUE, brique rustique, 3 logements de 6 chambres plus chambre bain eau chaude, plancher dur, intérieur fini moderne. O.-F. Boucher, à prompt acheteur, O.-F. Boucher, 37 St-Eustache. 27mrs-6fs-58

4e AVENUE 3,500 pds de terrain. 3 logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, plancher dur, hangar, etc., prix modéré. O.-F. Boucher, 37 St-Eustache. 27mrs-6fs-58

MAISON A VENDRE ou louer Charlesbourg, 10 chambres bain, fournaise, plancher bois dur, jardin, arbres fruitiers, garage, poulailler, 208 avenue des Erables, appart. 10, tél: 4558. 12prs-12fs-58

MAISON A VENDRE au 14-16 avenue Tourangeau, grand terrain, 2 logements $200.00 comptant, balance à 7% 5-10 ans. Prix $12,500. S'adresser 547 rue St-Jean, tél: 2-0789. 28mrs-26fs-58

MAISON A VENDRE, 2 magasins à louer, boutique 25-27 Sault-au-Matelot, Basse-Ville, pour 1er mai. S'adresser J.-E. Déry, 400 St-Vallier, St-Roch, tél: 2-5305, 2-5390. 27fév-30fs-58

MAISON A VENDRE pour cause de mortalité, règlement de succession, 37 St-Vallier, $3,000.00. S'adresser 203 rue St-Vallier, tél: 2-7040J. 23mrs-6fs-58

MAISON A VENDRE, No 22 chemin St-Louis, angle avenue Park, 9 pièces 3 chambres de bain, 2 cheminées, garage 6275. S'adresser à 599 rue St-Vallier, tél: 4mars-26fs-58

AVE. STE-GENEVIEVE

MAISON A VENDRE, 28 avenue Ste-Geneviève, sur le Cap, façade en pierre, 8 pièces et chambre de bain, fournaise, gaz et électricité, chauffage prend 4½ tonnes de charbon. Près terrasse, Château-Frontenac, Palais de Justice et Basilique. S'adresser à 56 rue St-Louis, tél: 2-7161W. 2mrs-26fs-58

AVE. DES ERABLES. Avenirs au-dessus de 3 logements rapportant $2,040 par année. Plus beaux logements de l'avenue des Erables. S'adresser à 151 avenue des Erables, tél: 2-0740. 28fév-26fs-58

PETITE-RIVIERE

MAISON A VENDRE située route Ste-Claire, près de la ligne des chars, maison de 2 logements 4 et 5 appartements, terrain de 30x80 pds, pas de rente, écurie, shed, hangar, maison toute lambrissée en tôle en bon ordre, 1-2 mille de la ville seulement, à vendre pour cause de santé, bon marché. S'adresser sur les lieux ou tél: 2-3615J. 23mrs-6fs-58

MAISONS DEMANDES

MAISON DEMANDEE.—On demande à acheter une propriété au faubourg St-Jean-Baptiste, rapportant des revenus. S'adresser 29½ rue Ste-Claire. 28mrs-6fs-59

ON DEMANDE à louer à la Haute-Ville, une maison de 15 à 20 pièces, pour maison de pension. Ecrire à 273 "Le Soleil". 23mrs-6fs-59

ON DEMANDE A ACHETER

BOIS DE PULPE.—Sommes acheteurs, pour expédition immédiate, bois de pulpe à la sève, épinette et sapin. Adressez-nous vos offres et enverrons nos représentant pour visiter. Northern Woodlands Limited, 180 rue St-Jacques, casier postal 215, Montréal. 28mrs-26fs-62

ANTIQUITES DEMANDEES

Désirerais acheter des vieux meubles tels que tables, chaises, miroirs et vaisselle, doivent être vieux de cent ans et plus. Adresse Caster 225, "Le Soleil". 7mrs-26fs-62

PERDUS

CHIEN PERDU AIRDALE portant licence 01043. Prière de le remener à Magloire Cauchon, 307½ Richardson. 27mrs-3fs-64

LORGNON ET BOITE perdus à St-Roch, passant rue Richelieu, Sutherland jusqu'au No 498 St-Jean. Remettre à 498 St-Jean. -64

PERDU. Poudrette en or, avec initiales M. L. perdue rue St-Jean ou rue St-Augustin. Remettre à 82 d'Aiguillon, Québec. 28mrs-6fs-64

PIANOS A VENDRE

A VENDRE.—Piano marque Américaine, un parfait ordre. S'adresser 227½ Châteauguay. 24mrs-6fs-69

UN PHONOGRAPHE cabinet en bon ordre, jouant tous les records, vendra pour $25.00 avec 20 sélections. Venez le voir 37 St-Joseph. 28mrs-6fs-66

GRAMOPHONE gros cabinet fini acajou à servi un mois seulement, payé $125, sacrifiera pour $45.00 avec les 40 sélections garanties. 42 St-Joseph. 28mrs-6fs-66

A VENDRE PIANO cottage de O. M. Wesser & Co. chaver de véritable ivoire. Vsible tous les jours de 12 à 2 h. ou de 5 à 9 h. S'adresser 41 Chevrière. 27mrs-2fs-69

PIANOLA.—A vendre magnifique pianola en acajou avec 68 morceaux de choix en bonne condition. S'adresser 48 Latourelle. 26mrs-6fs-69

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE. Cette maison double formant l'étroisième des rues Elgin et Ste-Angèle, avec entrée sur chaque rue, connue sous le No 6 rue Elgin et 7 rue Ste-Angèle. Pour conditions s'adresser à Sirois & Sirois, coin des rues Christie et Couillard, Québec. 18mrs-12fs-72

VILLA VICTORIA

Magnifique propriété connue sous le nom

POUR LES PAUVRES

UNE COLLECTE A DOMICILE, DIMANCHE MIDI, A LEVIS

Dimanche midi sera fait dans la ville de Lévis une collecte à domicile pour les pauvres.

Cette collecte est organisée par la Conférence de St-Vincent-de-Paul, dont les fonds sont pratiquement épuisés, et qui doit continuer à distribuer des secours à plusieurs nécessiteux jusqu'au mois de mai prochain, sans compter quelques vieillards qu'il lui faut secourir toute l'année.

Depuis l'automne dernier la Conférence a secouru 165 personnes, dont 70 adultes et 95 enfants, et a dépensé pour ses œuvres de charité pratiquement tout ce qu'elle avait. Sa caisse étant vide, elle demande l'aumône pour ses pauvres.

Nous espérons que les citoyens de Lévis seront généreux comme d'habitude.

Voici les noms des citoyens qui feront cette collecte dimanche dans les diverses rues de la ville:

VILLEMAY : Rue St-Georges de St-David à la rue Jeanne-d'Arc et les petites rues sur ce parcours.—MM. Emile Desrochers et Alfred Desrochers.

Villemay : Rue St-Georges, de la rue Jeanne-d'Arc à chez M. Cléophas Blouin, la rue Jeanne-d'Arc et les petites rues sur ce parcours.—MM. Georges Ramsay et Honoré-H. Lemieux.

Rue St-Georges : de chez M. Cléophas Blouin, à la rue St-Henri, la rue St-Henri et la petite rue qui va chez M. Anctil.—MM. J.-H. Carrier et Joseph Boulanger.

Rue St-Georges : de la rue St-Henri à la rue St-Onésime, rue Napoléon et le haut des rues St-Augustin et St-Edouard, et les petites rues sur ce parcours.—MM. Hubert Mercier et Henri Beauchemin.

Rue St-Georges : de la rue St-Onésime à la côte du Passage, rue Fréchette et les autres petites rues sur ce parcours.—MM. Eugène Gagnon et Rémi Lavallée.

Rue St-Georges : de la côte du Passage à la rue Samson, rue Dallaire et les petites rues sur ce parcours.—MM. Albert Shaienks et Joseph Couture.

Rue St-Georges, de la rue Samson jusqu'à Bienville.—MM. Georges Leblanc et Emile Thivierge.

Rue St-Rémi.—MM. Gaudiose Leveillé et Philéas Lemieux.

Avenue Mont-Marie, rues Perreault, Fortier, Gauthier, Blanchet et Lefrançois.—MM. Jos. Blais et J.-B.-A. Lachance.

Rue Sauvageau.—MM. Georges Côté et E. Crépault.

Rue Samson.—MM. Valère Fontaine et Lucien Labrecque.

Rue Chabot.—MM. Honoré Perreault et Lauréat Parent.

Rue Guenette.—MM. Barthélémi Pelletier et Jos. Bélanger.

Avenue Bégin et les petites rues sur ce parcours.—MM. C. Vaillancourt et Edgar Dubé.

Rue Carrier.—MM. Narcisse & Garneau et Odilon Cantin.

Rues St-Thomas, St-Etienne et Ste-Hélène.—MM. T. Bissonnette et Thommy Power.

Côtes Labadie et Davidson.—M. Télesphore Guérin.

Côte du Passage, de la côte Davidson à l'Avenue Bégin.—MM Théodore Michaud et Francis Lefebvre.

Côte du Passage, de l'Avenue Bégin à la rue St-Georges.—MM. Noel Lemieux et Amédée Jean.

Rue St-Louis.—MM. Joseph Dumont et Louis Perron.

Rue de l'Hospice, le bas de la rue St-Augustin et St-Edouard.—MM. Napoléon Lemay et Léonidas Bilodeau.

Rue St-Onésime.—MM. Rodolphe Tardif et Ludger Labrie.

Rue St-Antoine—MM. Philias Nolin et Maurice Carrier.

Rue Shaw.—Joseph Jacques et Charles-N. Maranda.

Rue Commerciale, judqu'à Bienville et l'avenue Laurier.—MM. Joseph Turgeon et Wilfrid Couture.

BIENVILLE, rue Fraser, jusqu'à la rue St-Jean.— MM. Napoléon Huard et Jos. Boutin.

Rue Déziel, de la rue St-Félix jusqu'au couvent, rue St-Jean, rue Fraser depuis la rue St-Jean jusqu'au couvent.—MM. Adolphe Arel et Napoléon Maranda.

Rue Déziel, à partir du couvent jusqu'au canton Labadie, le canton Labadie, les rues Després, Henry et Lacerte.—MM. F.-X. Pelchat et Arthur Latu'lippe.

Rues Victoria et St-Félix.—MM. Wilfrid Joncas et Lorenzo Bélanger.

Rue Wolfe, à partir de Bienville jusqu'à la rue St-Jean, et les petites rues sur ce parcours.—MM. Philibert Lévesque et René Roy.

Rue Wolfe, de la rue St-Jean à la Côte du Passage.—MM. Alphonse Gosselin et Joseph Roy.

Rues St-François, Ste Catherine et St-Jean.—MM. Napoléon Bégin et Charles Bégin.

Rues Gauvreau, St-Julien et Notre-Dame.—MM. J.-B. Lepage et Azarias Dorval.

L'assemblée des membres de la conférence de St-Vincent-de-Paul, qui d'ordinaire a lieu à 1 h. 30 p. m., sera tenue dimanche après-midi à 4 heures.

TADOUSSAC

Sur le fleuve

La goélette "Amédée-E", capt. Fredy Caron et le bateau "Breton", capt. E. Dallaire, sont partis pour Québec, le 23, où ils prendront des chargements pour Tadoussac et St-Siméon. Ces deux bâteaux partiront à quelques heures d'intervalles. A qui reviendra l'honneur d'arriver le premier et qui recevra la récompense promise ?

Secousse sismique

Le tremblement de terre s'est encore fait sentir samedi à 10 h. 30 a.m. et la secousse a été assez forte; depuis, quelques vibrations jusqu'à lundi matin, depuis nous nous demandons si c'est enfin fini.

Le traversier "L'Emérillon" a fait deux voyages, ces jours derniers à St-Etienne et franchi ainsi une distance de 12 milles pour traverser hommes, voitures et chevaux descendant des chantiers de Chicoutimi.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

TROIS-RIVIERES

Le pavage des rues

Notre département de la voirie aura à soumettre au conseil prochainement un important programme de pavages de rues dans notre ville. Une nombreuse requête de contribuables de l'avenue Laviolette, partie de la route Nationale, vient de demander à notre ville de paver sans plus de retard cette rue, l'une des principales de notre ville. D'après un estimé obtenu de la voirie municipale, le pavage de cette rue coûtera un peu plus de $12,000.

Une autre requête, présentée par les contribuables de la rue Ste-Geneviève, demande qu'on pave cette rue, cette année, depuis l'avenue Laviolette jusqu'à la rue Niverville.

Plusieurs autres projets importants de pavage sont aussi à l'étude Cependant quelques-uns devront être ajournés jusqu'après la pose des conduites d'eau de notre nouveau système d'aquedue.

Au tribunal

Une poursuite en dommages pour chute sur un trottoir a été prise contre la cité de Trois-Rivières par Edouard Morrissette. Il s'est blessé en glissant sur un trottoir en mauvais état de la rue Champflour. En vertu de l'article 5864, la ville a appelé en garantie la Communauté des Sœurs de la Charité, à qui incombe l'entretien de ce trottoir.

La réclamation de Edouard Morrissette est pour le montant de $199.00.

—Albert Marineau, 52 rue Ste-Marie, a donné avis à la ville qu'il la poursuivrait pour un accident dont il a été, le 26 février, victime, étant à son emploi. Il ne peut actuellement déterminer l'incapacité permanente partielle dont il souffre, mais à titre d'indemnité temporaire, il réclame de la ville la moitié de son salaire jusqu'au jour où il pourra reprendre le travail.

Ex-policier accusé de vol

Un ex-policier de notre ville est actuellement recherché par la police, sous l'accusation d'avoir volé, dans un hôtel de St-Michel-des-Saints, un paletot de chat sauvage de $400, durant la nuit du 7 au 9 février dernier. Un mandat de perquisition a permis au chef Vachon et au capitaine Cossette de retrouver le paletot de fourrure chez un frère de l'ex policier.

Cet ex-policier est activement recherché par la police locale et on s'attend à son arrestation prochaine.

Devant le recorder

Le recorder Lord a maintenu la poursuite de la cité contre Bonaventure Lemaire, livreur de pain de Dent Harrisson & Sons, arrêté pour avoir colporté du pain sans permis. Lemaire prétendait qu'il avait été arrêté illégalement et qu'en l'arrêtant on voulait atteindre Dent Harrison & Sons, qui ont demandé devant la Cour Supérieure du district de Trois-Rivières la nullité d'un récent règlement des licences en vertu duquel la ville de Trois-Rivières leur réclame une licence de $100.00, à titre de boulanger étranger. Le recorder, en outre de maintenir que la police a eu raison d'arrêter à vue Lemaire, a refusé d'admettre sa prétention que l'on aurait dû s'attaquer à Dent Harrison & Sons, parce qu'il livrait leur pain sans permis.

L'affaire Brouillette

Un bref de prohibition a été émané en cour supérieure, contre la cour du magistrat de district du comté de St-Maurice, N. Salhany, de Shawinigan-Falls, F.-X. Lacoursière, magistrat de Trois-Rivières, et Eugène Dumas, de Shawinigan Falls, sur requête de F.-X. Brouillette, de Shawinigan Falls.

Le 23 février, Brouillette a été poursuivi par Nassif Salhany, devant le magistrat à Shawinigan. Salhany voulait être mis en possession d'une clé pour un magasin loué par bail authentique. Le bail n'avait pas été produit avec l'action, mais plusieurs jours après seulement, avec le résultat que les procureurs de Brouillette s'objectèrent à l'inscription de la cause. La motion de Brouillette à cet effet fut rejetée par le tribunal. Le requérant revint à la charge et demanda, comme le bail n'avait pas été produit régulièrement, un délai de deux jours pour plaider, et cette fois encore, le magistrat rejeta la motion.

Dans les circonstances, Brouillette estime que le magistrat a outrepassé sa juridiction parce qu'il s'agirait dans l'espèce de matières pouvant affecter des droits futurs, et que Salhany n'aurait pas eu le droit de recourir par voie de saisie-revendication, vu qu'il n'était ni propriétaire, ni gagiste, ni dépositaire, ni usufruitier. Brouillette considère qu'il a le droit de porter cette cause à la Cour Supérieure qui aurait pu connaître de la cause en première instance, et qui doit, dans la circonstance, exercer son droit de contrôle et de surveillance sur la Cour du magistrat du comté de St-Maurice. Il se plaint de déni de justice qui lui causerait un grave préjudice et il demande la suspension des procédures devant le magistrat pour que ses griefs soient tranchés par la Cour Supérieure.

A la mémoire du juge Désy

Le Barreau du district des Trois-Rivières a rendu officiellement hommage à la mémoire de l'hon. juge Désy, à l'ouverture du terme de la Cour Supérieure, qui a eu lieu cette semaine, devant l'hon. juge Auguste Tessier, de Québec.

Le bâtonnier, Me Fortunat Lord, C. R., s'est fait le porte-parole de ses collègues en ces termes :

"Avant la reprise des travaux judiciaires, j'ai le devoir comme bâtonnier d'évoquer l'un de nos deuils. M. le juge Désy n'est plus. La mort est venue le prendre brusquement. Si nous savions malade notre magistrat, nous le croyions encore loin du fatal épilogue. Car il eut jusqu'à la dernière minute les renouvellements de la jeunesse, la volonté du lutteur. Jusqu'à la dernière minute, il voulut remplir son devoir. Il avait entendu une cause, le matin du jour où il tombait pour mourir. Il n'y a donc pas vaine métaphore à répéter qu'il est mort sur la brèche.

"M. le juge Désy laisse le souvenir d'un magistrat énergique, dévoué. Au cours de sa magistrature, il a promptement jugé des causes qui traînaient en longueur. Il a montré une acuité particulière d'esprit. Il les tranchait sur-le-champ, pas toujours pour le plaisir des deux parties, mais que faire ? Il était juge. Et une judicature comporte des devoirs impérieux. M. le juge Désy avait réussi, de concert avec son collègue senior, à déblayer les rôles, à sortir de l'ornière avocats et plaideurs. Ce qui, plus qu'on ne pense, fut une tâche méritoire.

"Tout est désormais fini M. le ce jour.

juge Désy sera vivement regretté. Le concours énorme du peuple qui a escorté sa dépouille mortelle a traduit notre regret dans l'angoisse. Le temps respectera toujours notre regret dans le souvenir".

M. le juge Tessier voulut joindre sa voix à celle du Barreau et dit : "M. le juge Désy a été enlevé à l'affection des siens en pleine jeunesse et en pleine vigueur. C'était un magistrat éminent, un citoyen intègre et un excellent chrétien. Feu le juge Désy était un compagnon d'armes,et les liens d'amitié qui nous unissaient n'ont été brisés que par son décès."

Les petites quilles

La plus grande activité continue à se manifester dans le monde des petites quilles aux Trois-Rivières. Presque tous les clubs de la Ligue de la cité en sont remus aux prises. Le St-Philippe a blanchi le C. P. R. et les employés civils ont pris deux parties contre le Laviolette. Le North Shore a perdu deux parties contre le Dollard et les Elans ont blanchi le Nouvelliste.

Voici les résultats de ces parties:

Le St-Philippe				
Langlois	118	120	134	372
Robert E.	91	120	103—	314
Robert W.	91	94	101—	286
Rocheleau	115	104	110—	337
Ouellette	101	128	110—	339
Le C. P. R.				
Verner	84	95		179
Lamarche			108—	108
Balleaux	110	116	91—	317
Fontaine	86	86	98—	270
Lacerte	108	118	100—	326
Lamarche E.	92	104	87—	283
	480	519	484—1483	
Le Laviollette				
Blais D.	97	122	96—	315
Lajoie	106	97	94—	297
Blais A.	80	98	76—	245
Poliquin	112	91	102—	305
Picard	96	124	142—362	
Les Employés Civils	491	523	510—1524	
Leroy	107	99	113—	319
Descoteaux	105	109	106—	320
Delisle	108	118	104—	330
Boucher	85	90	90—	265
Jourdain	91	101	131—	232
	496	517	544—1557	
Le North Shore				
Dupont	97	116	118—	331
Cloutier Q.	97	83	78—	264
Dussault	116	148	100—	364
Cloutier	102	82	76—	281
Goneau	97	94	89—	280
	509	523	482—152	
Le Dollard				
Decelles	116	110	122—	348
Berlinguet	93	83	93—	269
Kempt	84	109	98—	291
Panneton	127	110	114—	341
Rousseau	110	85	90—	285
	520	497	517—1534	
Les Elans				
Turcotte	89			89
Dumois		126	82—	208
Gervais	95	93	93—	281
Dumont	123	128	80—	331
Lacroix	99	105	125—	329
Marchand	136	101	101—	338
	542	553	481—1576	
Le Nouvelliste				
Bergeron	86	98	83—	267
Robert	93	95	79—	267
Héroux H.	87	109	104—	300
Gélinas	98	104	91—	293
Côté	111	113	102—	326
	475	519	459—1453	

NOS ANTIQUITES

Il se fait, depuis quelque temps, un mouvement honteux, dirigé par des étrangers sans scrupules, agissant dans l'ombre sans dévoiler leur nom et même payer la licence imposée aux vendeurs, qui consiste à enlever de notre province, toutes les antiquités qu'elle possède, pour les expédier en pays américain, et la quantité des meubles qui s'en vont ainsi est alarmante.

S'il faut en croire la rumeur, les israélites qui servent d'intermédiaires, s'acharnent à leur proie jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur but : Nous dépouiller de nos chose et meubles de façon originale et artistique, presque tous du gracieux style Louis XV, très en faveur ici sous la domination française. Nos meubles antiques ne se rattachent pas tous à une période bien définie, plusieurs sont sculptés dans une note fausse, s'approchant du Louis XIV, Louis XV ou Empire sans en avoir le caractère, et s'allient difficilement avec ceux de véritable style en leur donnant l'effet de meubles d'occasion.

Toutefois, ils ont une valeur intrinsèque, solides dans leur construction, d'un bois choisi et chose plus précieuse encore, ils rappellent tout un passé glorieux.

Dans son grand corps de noyer d'où part le mouvement régulier du balancier, sur sa face d'émail jaunie où se promènent encore les aiguilles, la vieille horloge reste toujours la vigilante et silencieuse chose, ayant sonné l'heure de la défaite, mais aussi celle des luttes héroïques, des victoires.

Pour offrir peut-être moins de confort que le lourd "Chesterfield" sans art et sans grâce, le canapé aux larges flancs de jadis d'un goût supérieur rehaussé de fines sculptures, s'harmonisait dans ses jolies courbes et son brocart fleuri, avec la crinoline de nos aieules.

Et les vastes lits à baldaquin ou à colonnes torses qu'égayaient les damas aux brillantes couleurs, abritaient avec combien de douceur, les nombreuses lignées de nos belles familles d'autrefois.

Gardons jalousement toutes ces reliques, il est si facile de leur donner un air de jeunesse avec les jolies brochés ou cretonne à la mode; ce serait un sacrilège de les vendre pour un prix peut-être plus élevé, mais encore peut-on dire, à des étrangers qui achètent tout fait, le talent et les précieuses choses d'un peuple ayant peiné, travaillé à un chelin o six sous par jour pour sculpter, polir, fabriquer entièrement à la ma n, ces meubles qui doivent rester chez nous, à titre de richesse nationale, au prix même de sacrifices.

MIA ISOLA

LE BANDIT AU MASQUE

Boston, 27.—Le voleur de boudoirs a été arrêté et ce qui plus est il aurait avoué être le vrai coupable. Le prisonnier a donné le nom de James-E. Walters et a dit être responsable de quatre des vols qui ont mis toutes les jeunes filles de Back Bay dans des transes. Cet homme, d'après les rapports du jour, s'introduisait dans les appartements des femmes seules, les pillait, les ligotait et passait une bonne partie de la veillée à leur raconter ses exploits.

Quand Walters a été arrêté il avait deux revolvers et un masque. S'il faut en croire la police l'accusé aurait été reconnu par une de ses victimes.

Depuis son premier vol, ce bandit avait jeté la consternation dans tout le quartier huppé de Boston surtout à Back Bay où était le siège de ses opérations. La police avait fait l'impossible pour lui mettre la main au collet mais n'y avait pas réussi avant

LA LOI DE FAILLITE

No 312-F

Dans l'affaire de **La Cie de TUYAUX de DRAINAGE LIMITEE,** L'Islet station, Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que mercredi, le 8 avril 1925, à 10 heures a.m., sera vendu à la porte de l'église de L'Islet, comté L'Islet, l'actif en cette affaire comme suit:

Un circuit de terre situé au premier rang de l'Islet, mesurant un arpent de front sur quatre arpents, plus ou moins, borné au nord par Amédée Dubé, sud, par le chemin de fer Intercolonial. Est, par Joseph Bélanger et Amédée Dubé ou représentants, ouest, par Charles Gagnon ou représentants, connu comme le lot numéro deux cent cinquante-six (256) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Islet.

Un autre terrain situé au nord du chemin de fer Intercolonial, contenant un arpent et huit pieds de largeur sur quatre arpents et trois quarts de longueur, le tout plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent cinquante sept (257) et la partie du numéro cinq cent soixante-cinq (565) situé au nord dudit chemin de fer, du cadastre officiel pour ladite paroisse de l'Islet avec bâtisses, machineries et outillage, le tout évalué à $100,000.00.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, les titres et certificats d'enregistrement peuvent être examinés à nos bureaux en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 20 paragraphe 4-A, B. C de la loi de faillite, qui équivaut à la vente par le shérif.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

GAGNON & CLOUTIER
syndics autorisés

Bureaux: 147 côte de la Montagne, Edifice Bossé, Québec.
Québec, 4 mars 1925.
7-10-14-19-21-24-28mars 1-4-6avr.

Vente à l'Encan

Dans l'affaire de **PHILIPPE-ALFRED NADEAU** 308 rue Morin, Québec
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 17 AVRIL 1925
A 11 HEURES A.M.

sera vendu à notre bureau, 101 rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Fonds de commerce.....$226.22
B.—Machineries et outillages.....962.00
C.—Roulant.....445.00
D.—Un terrain situé sur le côté nord de la rue Morin et étant connu et désigné sous le numéro mille neuf cen. cinquante-quatre (1954) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Sauveur de Québec, borné vers le nord par le numéro mille neuf cent soixante-trois (1963) sur le sud par la rue Morin, vers l'est par le numéro mille neuf cent cinquante-trois (1953) et vers l'ouest par le numéro mille neuf cent quarante-cinq (1955), mesurant quarante-deux pieds et huit pouces (42' 8") de largeur par soixante-trois (63') de profondeur mesure anglaise, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et sujet à une rente annuelle et constituée de $24.00 par année payable à l'Hôtel-Dieu-du-Précieux-Sang, le 29 novembre.
E.—Un terrain situé coin nord-est des rues Montmagny et Morin et étant connu et désigné comme le numéro mille neuf cent cinquante-huit (1958) sur les plans et dans les livres de renvois officiels du cadastre pour la paroisse de St-Sauveur en la cité de Québec; mesurant soixante-quatre pieds et quatre pouces (64' 4") sur la rue Montmagny, cinquante-deux pieds et quatre pouces (52' 4") dans la ligne qui le divise du lot No 1959, le tout sans garantie de mesure précise et mesure anglaise, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, ainsi que bouilloire, pasteurisateurs, homogénisateur et autres machineries servant à l'exploitation de la laiterie et sujet à une rente annuelle et constituée de $24.00 par année, payable à l'Hôtel-Dieu-du-Précieux-Sang le 29 novembre.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire est visible à notre bureau.

Le tout sera visible sur les lieux, jeudi, le 16 avril 1925.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 & 717 du C. P. C. et aussi à l'article 20, paragraphe 4 A, B. C, de la loi de faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER
syndics

Bureau: 101 rue St-Pierre,
Québec, le 10 mars 1925.
L.-J.-A. DEMERS & CIE, encanteurs.
2-28mars 4-11-14-16avril

Vente à l'Encan

à la résidence privée
448 rue du Roi
Mardi le 31 à 1 hre 30 p.m.

Nous vendons sans réserves, tous les bons meubles de ménage, tels que: piano cottage Brantford, caisse en bois de rose, Set de salon acajou, divan, étagère en rotin, statuettes en marbre et bronze, peintures et cadres, phonographe avec une grande quantité de records, carpette en velours toute neuve, table à cartes, grand miroir.

Ameublement de salle à manger, chaises en rotin et morris, rideaux, meubles de passages avec miroirs set de chambre en chêne et lit en cuivre, prélarts, verreries, poêle de cuisine (Happy Thought) et ustensiles.

Vente sans réserve.
Visible lundi le 23, de 2 h. 30 p. m. Vente le mardi à 1.30 p.m.
Par O. MARCEAU enregistrée
27-28mars.

Tél: Bur. 2-7513 : Rés. 2-4130-F
H. GROLEAU
Expert Comptable Licencié
Syndic Autorisé
111 rue St-Joseph, Québec

VENTE A L'ENCAN

LUNDI le 30 mars à 1.30 p.m.

De tout l'ameublement actuellement dans l'ancienne residence de Feu Chs Veilleux

No. 228 rue St-Laurent (LEVIS)

(Les tramways passent à la porte)

Nous avons reçu instruction de vendre sans réserve tout cet ameublement consistant en: Un très bon piano table, sofa antique en noyer, fauteuils, table de centre en noyer noir sculptée très antique gravures, buffet, table de salle à diner en noyer, chaises.

Ameublement de chambre à coucher en noyer noir, couchettes de fer, sommiers, matelas, oreillers, vaisselle, verrerie, argenterie, ustensiles de cuisine, poêle de cuisine (Happy Thought), moulin pour couper l'herbe, 100 pds de hose de 1-2 pouce, chaise de véranda, 5 tonnes en cisène de 90 gallons, un lot de bois de chauffage, etc., etc.

Visible le matin de la vente.

Tél: 2-1522 **L.-J.-A. DEMERS** Encanteur 27-28

La demande de chevaux se faisant de plus en plus grande à mes écuries, j'informe ma clientèle et le public en général, que je recevrai tous les lundis et mardis de chaque semaine deux chars de magnifiques chevaux pesant de 1100 à 1800 livres.

J'ai des chevaux de chantier et de bonnes juments pour cultivateurs et plusieurs de ces chevaux sont d'apparence et de forme à faire de gros travaux et de la voiture légère.

Je vends chaque cheval garanti par écrit et garanti aussi pour être vendu au plus bas prix du marché.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny, St-Sauveur, Québec.
Tél: 2-3590

Vente à l'Encan

par
Les Enchères Marceau Enr.
au No 317 rue St-Joseph
Lundi le 30 mars 1925 à 1.30 p. m.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'enchère tout l'ameublement de cette maison, consistant en ameublement de chambres à coucher en noyer noir et en chêne, lits en fer, matelas et matelas crin, lits plume, quantité de couvertures de lits tels que couvertes de laine, couvrepieds, drap, oreillers, garde-robe avec grand miroir, table de centre, chaises, tapis, prélart, vaisselles, verreries, et ustensiles de cuisine, un grand pavillon Union Jack, valeur $40.00.

Vente lundi le 30 mars 1925 à 1 h. 30 pm.

Visible le matin de la vente.

LES ENCHERES MARCEAU ENR.
Tél: 2-4862W
27-28mrs

Ayant les plus grandes écuries du Canada, il me fait plaisir d'annoncer à ma nombreuse clientèle et au public en général que je reçois toutes les semaines cent cinquante à 175 chevaux qui viennent direct des fermes d'Ontario, qui sont choisis par les meilleurs acheteurs du Canada, spécialement M. Thom. Slater. Ces chevaux sont dans les pesanteurs de 1000 à 1800 lbs. J'ai spécialité de juments pour cultivateur, chevaux de voiture légère et chevaux pouvant faire tout ouvrage général. Une spécialité de chevaux trotteurs. N'oubliez pas que tous ces chevaux sont vendus garantis par papier et je puis vous garantir qu'en achetant chez moi vous payez au moins $50.00 meilleur marché, chaque cheval qu'en n'importe quelle écurie du Canada. Pour vous en convaincre étudiez seulement le grand progrès qu'il y a dans mon commerce et venez visiter mes grandes écuries où votre visite est toujours sollicitée et où vous êtes certain d'avoir toujours entière satisfaction. Gardez toujours la bonne adresse.

M. ELZEAR BEDARD, commerçant de chevaux, coin des rues Aqueduc, St-Luc, Hermine et Kirouac St-Sauveur, Québec, tél: bureau 2-2969, taverne, 2-8088.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **CHARLES BEDARD**
Epicier, 185 rue Massue, Québec.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI LE 3 AVRIL 1925
A 11 HEURES A. M.

Sera vendu à notre bureau, 101 rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A.—Fonds de commerce.....$2,314.04
Ce fonds de commerce sera vendu à tant dans la plastre.
L'inventaire est visible à notre bureau.
Ce fonds de commerce est visible au magasin du Peuple, Scott-Jonction, mercredi, le 1er avril 1925.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER
liquidateurs

Bureau: 101 rue St-Pierre.
Québec, le 25 mars 1925.
26-27-28-30-31mars 1-2avr.

Vente à l'Encan

Nous avons reçu instruction de vendre par encan public,

VENDREDI, LE 3 AVRIL 1925
A 11 HEURES A. M.

à notre bureau, 101 rue St-Pierre, Québec, le fonds de commerce suivant, savoir:

A.—Fonds de commerce général évalué à.....$2,314.04
Ce fonds de commerce sera vendu à tant dans la plastre.
L'inventaire est visible à notre bureau.
Ce fonds de commerce est visible au magasin du Peuple, Scott-Jonction, mercredi, le 1er avril 1925.
Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER
liquidateurs

Bureau: 101 rue St-Pierre.
Québec, le 25 mars 1925.
26-27-28-30-31mars 1-2avr.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ADELARD-FIOLA BELLAVANCE**
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI LE 3 AVRIL 1925
A 11 HEURES A. M.

sera vendu l'actif, en cette affaire, comme suit:

A la porte de l'église de -Ste-Marie-de-Sayabec

A.—Une terre située en la paroisse de Ste-Marie-de-Sayabec étant la partie nord des lots connus et désignés sous les numéros seize et dix-sept (16 et 17) du cadastre officiel du douzième rang du canton McNider, contenant soixante arpents en superficie, plus ou moins, sans garantie de mesure précise et bornée au nord-ouest par le onzième rang au sud-est par le lac Malcolm et une ligne passant par le premier ponceau qui traverse la route au sud du frontau du onzième rang, au sud-ouest par le terrain de Charles St-Pierre et au sud-est par celui de Damase Caron, à une ligne tirée par arpenteur, tel que le tout est actuellement, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et sujet à une servitude de passage établie par acte devant le notaire M.-P. Laberge.
B.—Un lopin de terre mesurant environ vingt-cinq arpents en superficie, borné au nord au frontau du onzième rang, à l'est à la terre de Léon Lemieux ou représentant et au sud partie à la terre de ce dernier et partie au lac Marquis et à l'ouest à Joseph Beaulieu ou représentant, et étant partie des lots numéros dix-sept A dix-huit A (17-18A) du cadastre officiel du douzième rang du canton McNider, sauf à distraire la partie vendue avec bâtisses à Joseph-Napoléon Vaillancourt de St-Damase.
C.—Une autre terre située dans le douzième rang du canton McNider ayant une superficie de cinquante arpents, étant le lot numéro onze (11).

Sur la ferme en détail

D.—Cheval, vaches, voitures, harnais, instruments aratoires, etc.
E.—Récolte de foin, environ 1,500 bottes.
F.—Montant dû par Jos Vaillancourt, de St-Damase garanti par obligation.....$500.00

La vente se fera pour chaque item séparément, au plus haut enchérisseur pour les item A, B, C, E et F et en détail pour l'item D.

Les titres et certificat sont visibles à mon bureau.

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 20, paragraphe 4 A, B. C de la Loi de Faillite, qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

J.-P.-E. GAGNON
Syndic

Bureau: 44 rue Dalhousie
Bâtisse: Canada Steamship Lines Ltd
Québec, ce 26 février 1925.
28fév-7-14-21-28mrs-2avr.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **J.-LUCIEN LEMAY**
Marchand général, Ste-Emilie, comté Lotbinière, P. Q. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que J.-Lucien Lemay marchand général, de Ste-Emilie, comté Lotbinière, P. Q., a, le 23e jour de mars 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Améd. Robitaille, séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic, pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue à Québec, au greffe de la Loi de Faillite, au palais de justice, le 6ème jour d'avril 1925, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être produites entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains, dans les trente jours à compter du présent avis, passé lequel délai après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8, de l'article 37, de ladite loi, je distribuerai le produit de l'actif de la débitrice, entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont jau'ai eu alors avis.

Daté à Québec ce 28ème jour de mars 1925

LUCIEN CHAREST
Gardien

Bureau: 85 rue St-Pierre,
Edifice Dominion Express.
Québec.

VENTE A L'ENCAN

par L.-J.-A. Demers

mardi le 31 mars à 1 h. 30 p. m.

au No 7 rue Ste-Marie

Nous avons reçu instruction de vendre sans réserve tout ce mobilier consistant en: set de salon, divanette, bureau, chaise de bureau, clavigraphe (L.-C. Smith), buffet, tables, chaises.

Ameublement de chambre à coucher, bureaux, chiffonniers, couchette de fer, sommiers, matelas, lit de plume, service à toilette, poêle de cuisine (Treasure), vaisselle, tordeur, balais à roulette, etc.

Visible le matin de la vente.

L.-J.-A. DEMERS
Tél: 2-1522 **encanteur** 28-30mars

VENTE AU COMMERCE MERCREDI ET JEUDI

1er et 2 avril

NOUVEAUTES
CONFECTION
CHAUSSURES
PAPETERIE
ARTICLES
RELIGIEUX

Quantités de consignations pour cette vente importante.

Liste détaillée sur demande.

LES ENCHERES

BAILLARGEON

MONTREAL

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **JOHN MARTIN**
Boucher, Québec. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MARDI LE 31 MARS 1925
A 11 HEURES A. M.

Sera vendu au bureau de MM. Bédard & Bélangar, 101 rue St-Pierre, Québec, l'actif suivant en cette affaire:

A.—Crédits suivant liste..... $3,273.23
La liste des crédits est visible au bureau de MM. Bédard & Bélanger, 101 rue St-Pierre, Québec.
Conditions de paiement: **Argent comptant.**

J.-E. BEDARD
Syndic

Bureau: 101 rue St-Pierre
Québec, le 19 mars 1925

L.-J.-A. DEMERS & CIE
Encanteurs
20-21-25-28-30mrs

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **La Cie GAUDREAU & GAGNON,** marchands de nouveautés, Chicoutimi, P. Q. Cédants autorisés

Avis est par le présent donné que la Cie Gaudreau & Gagnon, marchands de nouveautés, de Chicoutimi, P. Q., a, le 19e jour de mars 1925, fait une cession autorisée de tous leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, et que l'honorable Amédée Robitaille, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens de débiteurs, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic, pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire, sera ten

NAISSANCES

AUDET dit LAPOINTE.—M. Albert Audet dit Lapointe représentant The Thomas Co. Ltd. et Nme Audet dit Lapointe, née Augustine Bourbeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 26 mars et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Aurore-Jacqueline, en l'église St-Dominique par le R. P. Martin, O. P. curé.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-J. Blondeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme E. Pelletier, garde.

CLAVET.—M. Delphis Clavet, tailleur et Mme Clavet, née Marie-Anna Fiset, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 et baptisé le 24, sous les prévoms de Joseph-Delphis-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Clavet, grand-oncle et grand tante de l'enfant. Porteuse, Mme Félix Fiset, grand'maman de l'enfant.

COTE.—M. Emile Côté et Mme Côté, née Yvonne Boiduc, un fils Joseph-Jean-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Charles Lapointe. Porteuse, garde Duberger.

GAUVIN—M. Elz. Gauvin et Mme Gauvin, née Léa Laroche, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 17 mars et baptisée le 18 mars, sous les prénoms de Emilienne Françoise.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile-J. Bérubé. Porteuse, Mme Vve Gabriel Lachance.

MILLER—M. Jos. Miller, et Mme Miller, née Léopoldine Turcotte, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée le 23 mars, sous les prénoms de Marie-Jeanne-Rita.

Parrain, M. Roméo Turcotte, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Jeanne Turcotte, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle E. Thériault.

MOREL—M. et Mme Philippe Morel font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Arthur-René-Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Brisebette, oncle et tante Porteuse, Mme Joseph Morel, tante.

NOLIN—M. Edouard Nolin et Mme Nolin, née Anne-Marie Bernier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, né le 24 mars et baptisée le 22, sous les prénoms de Marie-Françoise-Lucette.

Parrain, M. Xavier Nolin. Marraine, Mlle Narie Nolin, oncle et tante. Porteuse Mme Gédéon Beaudoin, grand'tante.

ROBITAILLE.—En l'église du Saint-Sacrement, le 19 mars a été baptisé Joseph-Colbert-Georges-Edouard enfant de M. J.-C. Robitaille et Mme Mme Robitaille, née Yvonne Lapointe.

L'enfant a eu pour parrain son oncle M. Paul Robitaille et pour marraine sa grand'mère Mme C. Robitaille. Porteuse, garde Dupuis.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BLOUIN.—Mardi, 31 mars à 7 h. 30, sera chanté à l'église de St-Romuald, le service anniversaire de feu M. Léo Blouin, fils de M. J.-P. Blouin. 27mars-3fs

CHABOT.—Lundi le 30 mars 1925, à 8 heures sera chanté en l'église de Saint-Coeur-de-Marie, le service anniversaire de David Chabot, fils de M. et Mme L.-G. Chabot. 27mrs-2fs

PARENT.—Mercredi le 1er avril 1925, à 8 heures en l'église de Saint-Malo, sera chanté le service anniversaire de dame veuve Joseph Parent, née Adelaïde Allaire, ex-surintendant du cimetière Saint-Charles. 28mrs-3fs

REMERCIEMENTS à Gemma Galgani, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. L. B. B.

REMERCIEMENTS.—M. et Mme Antonio Vézina remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant Rosaire, soit par visite ou assistance aux funérailles, à tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS pour sympathies. Nme Vve Edouard Parent, de Giffard, ainsi que sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors de la mort de son époux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, envoi de télégrammes ou en assistant aux funérailles, à tous un cordial merci.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GIRARD—A St-François-d'Assise, le 27 mars 1925, à l'âge de 48 ans, est décédé dame Philomène Ennis, épouse de M. Joseph Girard, compagnon machiniste.

Les funérailles auront lieu lundi le 30 mars à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 14, de rue à 8 h. 45 pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

GIROUX.—A Beauport, le 27 mars 1925, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédé sieur Elzéar Giroux, époux de dame Joséphine Bélanger.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No 14, rue Royale à 8 h. 45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière de cette paroisse.

GRENIER.—A St-Sauveur, le 26 mars 1925, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédé sieur J.-J. Grenier, agent d'assurance, époux de dame Rose-Délima Boucher.

Les funérailles auront lieu lundi le 30 mars à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No 23 rue De Villier, à 8 h. 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Il était le père de J.-L. Grenier, Utric Grenier, de Montréal, Edouard Grenier, Elzéar Grenier, de Mme veuve L.-P. Rainville et de Mme Pamphile Lajeunesse, Mme Alx. Gauvin, Eva et Marie-Rose Grenier. 27mars-2fs

JOBIN.—A Québec, le 26 mars 1925, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédé Joseph Jobin, jardinier chez les Sœurs de l'Espérance, époux de dame Philomène Lamonde.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures. Départ de la maison mortuaire No 312½ rue St-Olivier à 8 h. 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 27mars-2fs

LANGLAIS.—A Notre-Dame-de-Grâces, le 26 mars 1925, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédé sieur Alphonse Langlais, entrepreneur maçon, époux de dame Clara Desjardins.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No 94 rue Simal, à 8 h. 45 pour l'église de Notre-Dame-de-Grâces, et de là au cimetière St-Charles. 27mars-2fs

LEPINE—A Notre-Dame-de-Grâce, le 26 mars 1925, à l'âge de 8 mois est décédée Marie-Gertrude, enfant bien-aimée de Jos. Lépine, machiniste, et de dame Marie-Blanche Simard,

Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, 107 rue Victoria pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE PLON (PARIS)

Collection : Vies exemplaires, Vies héroïques.

COMTE J. DU PLESSIS : La vie héroïque de Jean du Plessis, commandant du Dixmude, 1892-1923, avec deux gravures hors-texte et deux cartes. — 1 beau vol. in-12, prix 10 francs.

GILBERT GILE-NICAUD : Le raid merveilleux de Pelletier-Doisy, Paris-Tokio en avion.— 1 vol. in-16 avec 63 photographies et cartes. Prix 8 francs.

Le recul dans le temps ou l'espace, ajoute, dit-on, au prestige de l'héroïsme et de la sainteté. Combien plus émouvant cependant leur contact direct, immédiat, et combien plus bienfaisant ! Etre le contemporain d'un Pelletier-Doisy, c'est une rencontre merveilleuse ; le suivre à travers l'espace est aussi passionnant que suivre les chevaliers de la Table-Ronde ou les compagnons de Roland.

Quant à son Jean du Plessis, on ne peut parler de lui qu'avec respect et tendresse. On claironnerait volontiers les prouesses du héros de Paris-Tokio. Les vertus profondes de celui qui commanda "le Dixmude" exigeraient un panégyrique plus discret à la fois et plus sublime. — Faute de fanfare retentissantes, faute de génie oratoire, nous apportons un simple témoignage. Les deux livres que vient de publier la maison Plon sont parmi les plus beaux qu'on puisse souhaiter. Ils passionneront les jeunesses, ils lui feront du bien ; et ils rajeuniront les autres.

Editions de la "Vraie France" (direction F. Roy) (1)

Deux nouveaux volumes de caractère très différent. **La Terre Neuve,** par Gaston Mercier, **Les Voleurs d'âmes,** par George Delamare. Dans le premier, un combattant qu'on avait cru mort, revient pour retrouver sa femme remariée et d'ailleurs malheureuse. L'indignation, la douleur l'éloignent d'abord de son foyer ruiné; puis l'amour de la terre, le sentiment d'un grand devoir civique à remplir; la pitié pour celle qu'une tâche trop lourde aurait comme forcée à chercher l'appui d'un homme, le ramènent chez lui.—Le sujet n'est peut-être pas très neuf; mais il est traité habilement, noblement aussi, et la lecture en est aussi saine qu'émouvante.

Les voleurs d'âmes ne conviennent peut-être pas aux imaginations trop jeunes ni aux sensibilités inquiètes. Mais pour qui ne craint pas le pathétique un peu mystérieux, un peu angoissant, c'est un livre de choix. Résumer ce roman serait le trahir. Il faux le lire, mais peut-être pas avant de se coucher.

On sait d'ailleurs que, dans leur robe gris-bleu, les livres de cette collection offrent un aspect charmant et que, reliés, ils coûtent 8 fr. 50. Voilà encore deux qualités appréciables.

(1) Paris, 92 2. Bonaparte.

A LA SORBONNE

Les cours de M. Ed. Montpetit sur le Canada

Nous donnons ci-après le sommaire des dix leçons sur le Canada français que M. Edouard Montpetit donnera à la Sorbonne.

Le territoire.—Terre française et terre canadienne.—Massif central et plateau laurentien.—Pyrénées et Apalaches ; Alpes et Rocheuses.—La vallée du Saint-Laurent. La prise de possession par les missionnaires et les découvreurs.

La colonisation française.—Marchands et grands seigneurs.—L'épopée mystique.—L'ancêtre.—La terre cultivée, défendue, obéie.—Nos titres de noblesse.

Le "siècle admirable".—La paroisse, le foyer, le champ.—L'industrie de famille.—Traditions françaises et sentiment canadien.—La révolte américaine.—Premier choc, première victoire.

La ruée.—Les migrations en masses.—La Grande-Bretagne, puis l'Europe se déplacent vers le Canada.—La lutte pour la vie.—La conquête pacifique.—"Maria Chapdelaine".

Les temps nouveaux.—L'exploitation des richesses.—La mer, la forêt.—Le blé de l'Est.—La découverte des fertilités de l'Ouest.—L'exploitation tardive du Plateau, les mines, la pulpe, les forces hydrauliques.—L'usine.

La liberté commerciale.—Le libre-échange anglais.—Les nouveaux marchés.—L'accord avec les Etats-Unis.—Le retour vers la Grande-Bretagne.—Le régime douanier de 1907.—Intérêts franco-acnadiens.

L'adaptation économique.—Les conséquences de l'essor industriel et commercial.—La fortune anglaise, ses raisons d'être.—La prétendue inaptitude des Canadiens français pour les affaires.—La propriété du sol.—Le bas de laine.—Les industries nationales.—Tradition et sens pratique.—

Le domaine intellectuel.—La tradition par l'école.—Formation anglaise, discipline française.—L'enseignement classique et l'enseignement utilitaire.—La défense et l'illustration de la culture française.—La pensée canadienne existe.

Le sentiment national.—Comment il s'est peu à peu formé.—Ce qu'il tend à devenir chez l'Anglo-canadien; ce qu'il est demeuré chez le Canadien français.—Une démonstration: la lutte contre l'enseignement du français.

L'Etat canadien.—Le rôle des Canadiens français dans sa formation.—Les progrès de l'autonomie.—La souveraineté.—Les problèmes internationaux issus de la guerre.Une influence française appéciable.

Paris, 28. (Par courrier)—Edouard Montpetit, docteur en droit, et secrétaire-général de l'Université de, Montréal est actuellement l'hôtel de la Sorbonne. M. Paul Appel recteur et président du conseil de l'Université de Paris et M. F. Brunot, doyen de la faculté des Lettres, l'ont invité à venir faire une série de conférences sur le Canada.

C'est une heureuse et très louable habitude de l'Université de Paris que celles d'inviter des universitaires étrangers à venir parler ici de leur pays. Et cela nous vaut de constantes introductions à la vie étrangère faite par des universitaires éminents.

M. Montpetit mérite certainement à tous les titres l'honneur qui lui échoit d'être le premier Canadien officiellement chargé d'une longue série de conférences à la Sorbonne. Il n'est pas inconnu des Parisiens et on se rappelle les remarquables leçons qu'il fit en 1913, à l'Edole des Sciences politiques.

M. Montpetit étant un spécialiste de l'économie financière et politique d'aucuns ont pu penser qu'il se bornerait à présenter le Canada sous ce seul aspect. Mais, fort de ce que l'on est en droit d'exiger de lui, il s'est imposé un sujet beaucoup plus complet et plus humain: Le Canada, de son évolution et de ses destinées.

M. Montpetit a fait son premier cours le 10 mars devant un auditoire très nombreux et sympathique. Présenté par M. Paul Appell en termes chaleureux et émus, il remercia la Sorbonne d'ouvrir si larges ses portes devant le Canada et remarqua que cela pouvait être interprété comme un "retour suprême du Canada vers la mère-patrie". Après quoi il entreprit de dresser une grande carte du territoire canadien, ce qu'il fit avec une clarté, une précision et une souplesse remarquables. Car personne ne fut gêné par l'absence de carte au mur et nous vîmes tout le Canada, montagnes, fleuves, rivières et jusqu'au climat, dessiné comme dans un immense cadre.

M. Montpetit a conquis son auditoire et a remporté un très gros succès.

L. P. M.

CONFIANCE EN L'AVENIR DU CANADA

Discours optimiste de M. E.-W. Beatty, à Toronto—Une blessure qu'il faut guérir

LE MAL

Toronto, 27.—M. E.-W. Beatty, président du Pacifique-Canadien, a parlé aujourd'hui à un banquet organisé pour commémorer le cinquantenaire de la Loge écossaise.

En réponse au toast porté en l'honneur du Canada, M. Beatty a appliqué ses remarques à l'avenir plutôt qu'au passé.

"En ce pays comme ailleurs, a-t-il dit., aussitôt que la masse du peuple réalise qu'il existe un mal à guérir et qu'elle se met consciencieusement à la tâche d'appliquer le remède, l'effort combiné qu'elle déploie fait sentir tôt ou tard son efficacité. Par le rayonnement de son bon sens et le travail accompli, une nation a vite fait de retourner à son état normal de prospérité commerciale et industrielle. Je n'ai aucune raison de soupçonner qu'il n'en sera pas de même au Canada."

Au cours de ses vingt-cinq années d'expériences légales en contact direct avec les questions de transport et les problèmes commerciaux du pays, M. Zeatty, ainsi qu'il le rappelle, a vu se commettre quelques erreurs, des tragédies se dérouler et s'achever de grandes enteprises. Des périodes alternatives d'expansion et d'affaiblissement ont démontré par le retour des choses qu'il fallait payer pour les extravagances et les excès de prodigalité. Mais en définitive la richesse actuelle et potentielle du Canada est d'une telle variété, le courage et la virilité de son peuple sont si grands qu'il n'est point permis de douter de l'avenir du pays.

Les difficultés rencontrées sur la route sont un stimulant, beaucoup plus qu'un obstacle lorsqu'il s'agit d'améliorer le sort de la communauté toute entière.

M. Beatty a caractérisé la situation nationale comme étant partiellement une "honorable cicatrice" et partiellement une "blessure" que l'on se serait faite volontairement.

"Nous avons, dit-il, des obligations dues à notre participation à la guerre, qui constitue l'une des pages les plus brillantes de notre testament, nous en avons d'autres qui proviennent de calculs erronés et du manque de jugement. Il importe que les unes et les autres ne soient point augmentées mais qu'elles soient, au contraire réduites par des moyens aussi faciles que possible, en y appliquant des principes de saine économie. Depuis la confédération, poursuit-il, la population du Canada s'est accrue de 3 millions à un peu plus de 9 millions. Entre 1910 et 1924, la production agricole du pays a augmenté de 170.5 p. c.

Entre 1910 et 1923, la production manufacturière s'est accrue dans la proportion de 131.2 p. c. et les produits forestiers de 1911 à 1922, ont pris un essor de 51.1 p. c. Tout cela indique le progrès mais de nombreux obstacles en ont entravé la marche. Nous avons besoin de plus d'habitants parce que nous ne pouvons compter sur notre richesse sans leur aide et nous sommes incapables d'amoindrir le fardeau de la taxe sans l'appoint du surplus de bras susceptibles de créer une production plus grande.

Le président du Pacifique a particulièrement insisté dans son discours sur la nécessité d'une plus grande immigration d'hommes et de capitaux étrangers.

LA CAMPAGNE DE L'ACHAT CHEZ NOUS

Trois-Rivières, 28.—(De notre cor.—La campagne en faveur des marchandises fabriquées au Canada recevra l'appui des manufacturiers de notre ville qui formeront un comité pour la promouvoir. Ils en sont venus à cette décision après un exposé par M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, des raisons qui ont motivé ailleurs l'organisation de ce mouvement.

Pour réussir une campagn de ce genre, on doit d'abord, selon M Beaubien, débuter par une enquête qui fera connaître les articles que nous achetons à l'étranger et les raisons pour lesquelles on n'achète pas les produits canadiens. Il faudrait ensuite faire une campagne auprès du marchand détaillant.

Il suggère la tenue d'expositions spéciales de produits canadiens. Il invite les manufacturiers de Trois-Rivières à se joindre aux marchands détaillants pour mener cette campagne.

M. P.-E. Joubert, président de la Chambre de Commerce de Montréal, suggéra des concours scolaires. Cette suggestion va être suivie à Montréal Son but sera de faire connaître aux écoliers l'importance d'acheter des articles fabriqués au Canada. "Il importe surtout, dit M. Joubert, de bien faire saisir cela aux jeunes filles, car c'est un fait admis que la femme fait quatre-vingt pour cent de tous les achats dans une famille."

Un tel concours scolaire aura pour résultat de créer une mentalité canadienne qui pourra aussi se faire sentir dans d'autres domaines.

M. W.-G.-E. Aird pose trois conditions au succès d'une campagne de ce genre. Il faut que l'article canadien soit de première qualité, que le marchand détaillant donne un service rapide et que l'on fasse connaître l'article au consommateur.

"Il faut, dit-il améliorer nos produits si nous voulons les vendre. Il faut produire ce qu'il y a de mieux, car le producteur canadien doit faire concurrence à ce que produisent de mieux les manufacturiers de l'étranger. C'est le seul moyen de réussir, étant donné que l'industrie est très peu protégée.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Protégez vos achats.

AU JEUNE BARREAU

C'est jeudi prochain que le juge Thibaudeau Rinfret donnera une intéressante conférence

LE SUJET

L'Association du Jeune Barreau de Québec donnera, jeudi prochain, à une heure, au Château-Frontenac, son troisième déjeuner-causerie. Me Valmore Bienvenu, substitut du procureur-général et président de l'Association, persévérant dans le choix heureux des conférenciers, a prié l'honorable Thibaudeau-Rinfret, juge de la cour suprême du du Canada, d'être l'hôte d'honneur en même temps que l'agréable causeur qui intéressera les membres du Barreau de la vieille capitale.

L'honorable M. Rinfret a pris pour sujet: "L'hon. Télesphore Fournier, juge de la cour suprême". La haute personnalité du conférencier, siégeant aupl us haut tribunal du Dominion, crée un intérêt considérable et il est déjà certain que jeudi prochain les convives seront plus nombreux que jamais au déjeuner de l'Association.

EN COUR D'APPEL

Les honorable juges Guérin, Rivard et Howard ont ouvert, ce matin, le terme de mars de la Cour d'Appel, division de trois juges. Nous donnons ci-après, la liste des causes de Québec et des districts ruraux qui seront entendues:

Arthur Tremblay vs Commission des Liqueurs, Chicoutimi, infraction à la loi des liqueurs.

Mme Picard Fleury vs Amédée Vachon, Beauce, sur le fond.

Davila Tanguay vs Sprague Motor Co., Beauce, accident du travail.

Cyprien Labonté vs Wm Vachon, Beauce, sur le fond.

L.-A. Gaudry vs Sa Majesté le roi, Québec, matière criminelle.

Jos. Samson vs Drolet & Al. Québec, interlocutoire.

Larue, Trudel & Al vs A. Dumais, Québec, matière de faillite.

Legaré Auto & Supply Co. Ltd, vs Choquette, Québec, sur le fond.

Canadian Pacific Co., vs P. Gingras, Québec, sur le fond.

Louis Bourgoin vs J.-P. Savard, Québec, sur le fond.

Edmond St-Amand vs Ed. Tanguay, Québec, sur le fond.

Lamontagne & Al, vs A.-E. Lortie, Québec, sur le fond.

LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Nous accusons réception avec remerciements d'une copie du dernier rapport que le bibliothécaire du Parlement M. Joseph Desjardins vient de déposer devant la législature

Ce rapport fait avec beaucoup de soin contient les règlements de la bibliothèque et une liste cataloguée de tousles livres qui y ont été reçus de janvier à décembre 1924, inclusivement. Dans le cours de cette année, note M. Desjardins dans ses remarques préliminaires: la Bibliothèque s'est enrichie de 1873 volumes et de 1445 brochures qui forment en tout 2018 volumes. Ces nouvelles acquisitions comprennent les matières suivantes —Religion, 19 volume; Beaux-Arts, 19 volumes; Sciences et Arts, 80 volumes et 1 brochure; Belles Lettres, 74 volumes et 3 brochures; Romans, 101 volumes; Sciences Historiques, 100 volumes et 1 brochure; Biographies 34 volumes; Canada, 176 volumes et 92 brochures; Etat-Unis, 32 volumes; Droit Etranger 434 volumes et 7 brochures; Droit canadien, 104 voumes; Economie Politique, 52 volumes et 2 brochures; Documentation Parlementaires, 456 volumes et 1320 brochures; Périodiques, 138 volumes et 10 brochures; Guerre Européenne, 54 volumes et 9 brochures: 2018 volumes.

Si l'on tient compte des revues, magazines et journaux reliés dans l'année, ce nombre s'élève à 2208 volumes.

En ajoutant ce dernier nombre aux volumes que comprend déjà la Bibliothèque, on arrive au chiffre total de 133,779 Molues.

Et M. Desjardins poursuit:

"La classification du précieux cadeau fait à la Bibliothèque par l'hon. M. Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes du Canada, est assez avancée pour en dire un mot aujourd'hui. Ce cadeau, comme nous l'avons déjà dit, se compose d'environ 30,000 pièces d'extraits de journaux, revues et autres, recueillis par Sir Jetté, pendant quarante ans de sa vie, touchant l'histoire, la littérature, l'économie politique, la politique, les beaux-arts, etc., au Canada et à l'étranger. Pour donner une idée de sa valeur, il me suffira d'en citer un seul cas: Ceux qui s'occupent d'Histoire du Canada, se rappellent encore ce que la "Presse" de Montréal publiait, il y a environ 25 ans, sous le titre "Notes et Souvenirs" signés par "Ignotus". Chacun remarqua la profonde érudition et le style de celui qui tenait alors la plume sous ce pseudonyme. On s'aperçut, dès les premiers articles, qu'il appartenait à la grande école historique contemporaine, illustrée par les Thierry, les Guizot, les Michelet, les Macaulay, les Parkman, les Garneau et autres, et qui est l'une des gloire littéraires du 19e siècles."

Le Bibliothécaire se fait un plaisir et un devoir de remercier encore une fois l'honorable M. Lemieux pour avoir fait ce beau don.

DERNIERES VICTIMES

Strasbourg, Alsace, 28.—(P.C.)—L'on apporta, à la surface, hier après-midi, les dernières victimes du désastre survenu, jeudi, à la mine de Merlebach, en Lorraine.

Quatre-vingt-deux hommes occupaient l'ascenseur à quatre étages les remontant à la surface, leur journée finie, lorsque celui-ci fit un plongeon de cinq cents pieds.

La première équipe de secours trouva au fond de l'abîme de cinq cents pieds de profondeur où avaient été aussi soudainement précipités ces malheureux quarante-sept morts.

Trente-cinq d'entre ces mineurs souffraient de sérieuses blessures. Depuis quatre autret mortalités sont survenues.

L'ascenseur dont les soutiens se sont ainsi brisés était nouveau.

On l'utilisait depuis deux mois pour monter du charbon et cet accident est arrivé précisément la première fois qu'on lui fit prendre un chargement de passagers.

Un examen a fait constater que ce terrible accident est dû au fait que l'on n'attacha pas à l'autre extrémité du câble un second ascenseur pour servir de contre-poids.

NOUVEL HOPITAL

Il s'ouvrira au commencement de mai et sera dirigé par les Drs St-Amant et Jules Vallée

SPECIALITE

Aux premiers jours de mai s'ouvrira, en notre ville, un hôpital dont les soins seront particulièrement consacrés aux maladies relatives à la maternité.

Ses fondateurs sont deux brillants représentants de la science médicale française chez nous, MM. les docteurs Jules Vallée, assistant-coroner du district de Québec, et Georges St-Amant.

Tous deux ont poursuivi dans la Ville-Lumière de consciencieuses études couronnées par des succès particulièrement flatteurs.

Ils ouvriront leur hôpital à 1136 rue St-Vallier.

MM. les docteurs Vallée et St-Amant soigneront aussi à cette nouvelle fondation toutes les autres maladies de la pauvre humanité.

Nous leur souhaitons le succès qu'ils sont dignes d'avoir.

EN MALAISIE

Il est absolument nécessaire, écrit M. A.-B. Muddiman, Commissaire du Commerce à Singapore, que les manufacturiers canadiens désirant une part du commerce de cette région envoient des catalogues et des échantillons. Il faut au moins une demi-douzaine de catalogues, avec si possible, les escomptes et les prix e.a.t Singapour, Java, Head-Porte (Batavia et Sourabaya), Médan (Sumatra), et Bangkok (Siam). Les manufactures canadiennes n'envoyant que des catalogues ont été victimes de grands retards dans les cas où leurs marchandises étaient de nature à être absorbées immédiatement par les marchés de la Malaisie. Il est bon de rappeler que vu l'immense étendue de ce territoire avec au moins cinq ports de première importance en différents pays, cet office peut difficilement travailler d'une manière efficace avec un seul catalogue. Un coup d'œil sur la carte montre les distances entre trois ports tels que Sourabaya, Singapour et Bangkok. Avec une demi-douzaine de catalogues, il est possible d'approcher simultanément le commerce de Malaya, Siam, et les Indes hollandaises. Les manufacturiers intéressés sont priés d'adresser des catalogues au bureau du Commissaire du Commerce à Singapour. Sur réception de chaque catalogue d'une firme nouvelle, ce bureau écrit un rapport sur les perspectives et même établit un contact avec un importateur.

LES CONDITIONS EN JAMAIQUE

Kingston, Jamaique, 23 février 1925.—Vu les pluies d'il y a quelques mois, la production des principales cultures du pays a meilleures apparence et la fermeté du marché du rhum est particulièrement encourageante pour les planteurs et les exportateurs, écrit F.-L. Casserly, office du Commissaire du Commerce. Un ou deux planteurs qui avaient l'habitude de vendre leur canne aux fabriques du voisinage ont décidé de se livrer à la distillation du rhum et de ne plus s'occuper de la fabrication du sucre. Il n'y a là rien de surprennant en face de la faiblesse de prix du sucre.

Pour avoir une idée de la contraction du commerce de la colonie causée par la sécheresse de 1923-24, il suffit de comparer les importations et les exportations de 1923 avec celles de 1924. En 1924, les importations ont été de L4.827,074 au lieu de L5.281,078 en 1923, et les exportations, de L3.074.042 au lieu de L4.288,494 en 1923. La construction d'une usine à sucre d'une capacité de 10,000 tonnes dans la paroisse de Saint-Thomas, est assez avancée, et il en est de même du barrage Hermitage, dont les entrepreneurs sont Armstrong, Whitworth & Company, Limited. La Jamaica Public Service Company, Limited, une compagnie canadienne possédant et exploitant un système de tramways et d'éclairage électrique dans Kingston et les banlieus, vient de terminer les travaux de réparation des dommages causés à son grand conduit par les pluies d'il y a quelques mois. Les autorités municipales ont accordé à une fabrique bien connue d'Angleterre le contrat pour le 30 milles de tuyaux de grès devant servir à l'extension des égouts.

C'EST DECIDE

Washington, 28.—(P. C.)— La Commission de Commerce munie du pouvoir de décider ce qui est à l'avantage des états américains, a décidé, hier, de faire disparaître du réseau ferroviaire de la république étoilée les quatre-vingt dix-huit milles de chemin de fer du parcours Détroit, Bay City et circuit de l'Ouest.

L'ART MUSICAL

New-York, 28 (P. C.)—Sir Hugh Allan, le "maestro" anglais, le directeur de l'art musical, à Oxford et du collège Royal de Musique d'Angleterre, était ici, hier sur le "Mauretania".

L'objectif de son voyage est d'étudier ce qu'est l'art musical au Canada.

LE "VOLEUR DE BOUDOIR"

Il est arrêté par la police, grâce au flair de détective d'une femme de cette ville—Son nom est Frank Walters—Il est âgé de 28 ans et, d'après la police, il aurait fait des aveux complets

A BOSTON

Boston, 28.—James-E. Walters, alias Frank Stevens, natif de Richmond, Virg., accusé d'être le "voleur de boudoir", qui a terrorisé des femmes du quartier de Back Bay, à Worcester et Providence, a été capturé par la police à South Boston.

La police déclare qu'il a avoué des vols simples et à main armée commis au détriment de femmes et dont il était accusé.

Walters, qui était recherché depuis plusieurs mois a été capturé grâce à l'habileté de détective d'une femme de South Boston. Elle vit son portrait dans les journaux reconnut l'homme comme étant un de ceux qui avaient demeuré dans son voisinage et elle en informa la police sans retard. Walters se rendit sans résistance à l'arrivée de la police.

Deux revolvers et un masque furent trouvés dans sa chambre. Le butin découvert prouve qu'il a commis des vols au cours des deux derniers jours, dit la police.

Le soi-disant voleur de boudoir qui attachait ses victimes au pied de leurs lits, pillait leurs appartements et écrivait avec du savon sur les murs de leur toilette, les mots "Loup Solitaire", était ci-devant un employé à l'hôpital de l'Etat, à l'hôpital de la marine, à Brooklyn, N.-Y.

Walters, qui est âgé de 29 ans, a admis à la police qu'il a suivi un cours à l'école de correspondance pour détectives et empreintes digitales.

Des empreintes digitales trouvées sur une bouteille de Ginger Ale dans l'appartement d'une de ses victimes, ont conduit à son arrestation. Les empreintes digitales ont été comparées avec celles en record ici et trouvées être celles de Walters, qui avait été précédemment arrêté sous une accusation de vol.

D'après la police, Walters a avoué qu'il avait pénétré avec effraction dans les appartements de Mlle Martha Briggs, de Mlle Bessie Kelly, de Mlle Agnes Prescott et du lieutenant Arthur Mize, tous de Back Bay.

A la suite de son arrestation, Walters a été conduit aux quartiers-généraux de la police et interrogé par l'inspecteur en chef, John McGarr.

La femme de Walters, qui était Mlle Irene Scott, âgée de 19 ans, une jeune fille du New-Hampshire, s'est évanouie quand elle a vu la police grimper jusqu'à la fenêtre de Walters. Elle a déclaré qu'elle avait rencontré son mari à un bal, que ce fut le coup de foudre et qu'ils furent mariés le 31 janvier dernier. Elle ignorait ses vols, dit-elle.

Walters a déclaré qu'il était à New-York pendant que la police de cette ville le recherchait. Il essaya de retirer un revolver d'un tiroir de bureau sous prétexte d'y prendre un faux-col.

"Oui, je suis le 'Loup Solitaire', aurait déclaré Walters d'après ce que dit la police. Si j'avais eu ce revolver, je vous aurais tué vous tous les 'cops'. Je suis revenu de New-York la nuit dernière et je projetais la plus grosse tâche de ma carrière pour ce soir."

Walters se vanta qu'il aurait pu tuer quelques-uns des officiers 'raideurs' mais qu'il résis a à la tentation à cause de sa femme, de sa belle-soeur et de sa petite nièce.

'Je vous ai vus quand vous cerniez la maison', aurait dit Walters d'après la police. 'J'étais au lit, j'attendis du bruit à l'extérieur je soulevai les rideaux et je vis ce qu'il allait m'arriver. J'aurais pu vous tuer tous, mais je ne l'ai pas voulu à cause des autres personnes qui étaient dans la maison.

Walters s'est comparé à Gerald Chapman, dont le procès se poursuit actuellement devant le tribunal criminel de Hartford, mais 'c'est un meilleur homme que moi, a remarqué Walters, d'après la police.

Un automobile volé venant de Westboro a été trouvé à l'extérieur de la maison sur la rue Wendell à South Boston, près de la maison où demeurait Walters. La police ne croit pas l'histoire racontée par Walters qu'il était à New-York et en est revenu la nuit dernière : elle croit plutôt qu'il était dans les environs de Worcester et est revenu ici avec l'automobile volé. Un manteau de fourrure trouvé dans sa chambre, est un indice, selon la police, qu'il a commis un vol.

Mlles Briggs, Mlle Prescott et Mlle Catherine Devoll, trois des victimes du "voleur de boudoir" l'ont désigné dans une rangée d'hommes aux quartiers-généraux de la police comme l'homme qui les attaquées dans leurs appartements.

Le procureur de district Thomas C. O'Brien a annoncé que si Walter décide de plaider coupable quand i compara tra cet après-midi devant le juge Bishop de la Cour Supérieure il demandera une sentence à vie, autrement la cause du "loup solitaire" sera continuée et il lui faudra confronter une accumulation d'accusations.

Boston, 28, I. N. S.—Voici quelques-uns des crimes dont est accusé le "voleur de boudoir".

Le 10 janvier—Baillonne Mlle Bessie Kelley, l'attache à son lit, pille son appartement et y passe la nuit.

Le 16 janvier.—Baillonne Mlle Agnès-E. Prescott et Mlle Catherine Devoll, met leur appartement au pillage; prend un souper de minuit et parle de ses exploits avec les deux jeunes filles.

Le 17 janvier—Le lieutenant Arthur Mize est la victime d'un vol dan soo appartement, dont l'auteur est un bandit masqué.

Le 6 février—Il baillonne Mlle Martha Briggs, lui fait prendre une potion narcotique et pille son appartement.

Devant la cour, cet après-midi, James-E. Walters, arrêté comme étant le "voleur de boudoir" a été accusé de vols avec effraction, d'attaques, de menaces avec un revolver et de vols de vêtements et de bijoux.

TESTAMENT GOMPERS

La veuve du chef ouvrier ne contestera pas ses dernières volontés—Quarante sommations

A COMPARAITRE

Washington, 27.— Mme Gertrude Gompers, veuve de Samuel Gompers a l'intention de retirer son objection au testament de feu son époux, Samuel Gompers, quand la cause s'instruira en cour de circuit.

Ceci permettra l'admission du testament en cours des tutelles, et la disposition de la succession entre les héritiers sans contestation. La nouvelle de la décision de Mme Gompers a été annoncée hier soir par Alvin-L. Newmyer, l'avocat de Samuel-J. Gompers, fils du chef travailliste.

Peu avant sa mort, M. Gompers fit un second testament dans lequel il lui accordait la plus forte partie de la succession. D'après le code du District de Columbia, le minimum requis pour la veuve est un tiers de la propriété personnelle et les deux quinzièmes de la propriété.

L'avocat de Mme Gompers a nié que les époux étaient séparés avant la mort de M. Gompers. En décembre dernier, Mme Gompers ne voulut pas que M. Gompers enregistre son second testament en cour des tutelles, parce qu'elle disait que quelqu'un l'avait trop influencé. La propriété de M. Gompers est évaluée à près de $50,000.

DANS LES INDES HOLLANDAISES

M. A. B. Muddiman, Commissaire du Commerce à Singapour, cite les remarques suivantes du rapport de l'agent commercial britannique à Batavia sur la situation économique dans les Indes Orientales néerlandaises:

Une revision de l'article 393 des pénalités de la loi des marques de commerce dit que "toute personne important dans les Indes néerlandaises des marchandises portant une marque qui soit une imitation d'un nom ou d'une marque à laquelle une autre personne a droit légalement, ou qui soit une imitation d'une marque quelconque déjà enregistrée, jusqu'à quelque point que ce soit, et offre ces marchandises en vente, sera passible de 18 semaines d'emprisonnement ou d'une amende n'excédant pas 600 florins". Cette rédaction de la loi devrait rendre facile la condamnation des personnes se servant illégalement d'une marque de commerce.

Un point de la loi des marques de commerce qui était sujet à contestation a été réglé définitivement par une récente décision de la Cour Suprême de Sourabaya, qui a décidé que, pour l'

ON FELICITE LE GOUVERNEMENT FEDERAL DE SON BUDGET

Il ne contient rien de sensationnel ou d'extraordinaire, mais il donne bien la situation du pays, déclare M. Carroll, un député de la Nouvelle-Ecosse

UN ELOGE DE SIR HENRY THORNTON

Ottawa, Ont., 28.—(De notre corr.)—Après une semaine de discussion sur le budget, un esprit curieux, avide de déclarations contradictoires, pourrait faire une intéressante collection de choses amusantes. Les fermiers qui sont opposés au tarif critiquent le gouvernement qui impose un droit de 50 sous sur la houille de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ouest, alors que les droits par les années passées étaient un peu moins élevés. Les députés intéressés félicitent le gouvernement de cette attitude courageuse mais les fermiers condamnent toute augmentation au tarif. M. Carroll, député du Cap-Breton, met les fermiers au pied du mur en donnant lecture de lettres et télégrammes du premier ministre de l'Alberta approuvant la politique actuelle du gouvernement.

M. Hocken pose au critique financier et découvre que le Canada n'a pas un surplus, mais que tout compte fait la dette nationale est augmentée d'au moins 105 millions au cours de 1924. Le premier critique conservateur a découvert une augmentation de la dette, mais rien de comparable à la découverte de M. Hocken. Hier, M. Forke croyait avoir trouvé une légère augmentation de la dette, mais rien d'aussi renversant que M Hocken. Nous ne sommes pas encore rendus à la fin du débat, de sorte que nous pouvons nous résigner à en entendre de belles.

LA SEANCE

Une voix de la Nouvelle-Ecosse s'est fait entendre, approuvant le budget, au commencement de l'après-midi. Les électeurs de ma province, dit M. Caroll, sont heureux de savoir que le gouvernement a administré les affaires du pays avec sagesse et efficacité. Je tiens à féliciter l'hon. M. Robb, d'avoir présenté un budget modéré, en homme d'affaire qu'il est. Le budget ne contient rien de sensationnel ou d'extraordinaire, mais il donne bien la situation du pays.

Je suis d'avis, dit le député du Cap-Breton, qu'il est utile de nommer une commission du tarif, mais le gouvernement est sage de conserver le contrôle des changements qu'il sera à propos de faire. Cette commission agira comme conseil, mais le gouvernement doit prendre l'initiative des modifications à faire. Ainsi, les changements de droits sur la houille sont une excellente chose pour notre province, dit M. Carroll. En 1913, la Nouvelle-Ecosse vendait pour $6,164,000, tandis que l'an dernier le montant total des ventes n'était que de $4,448,000. Les vaisseaux de la Canada Steamship furent réquisitionnés par le gouvernement durant la guerre et notre marché passe petit à petit aux mains des Américains.

Dans l'opinion de M. Carroll, les propriétaires de mines au Canada exploitent dans des conditions très désavantageuses, comparé à ceux des Etats-Unis. A mesure qu'ils creusent, ils s'avancent de plus en plus loin sous le lit de la mer. Ils doivent maintenir des pompes et il est coûteux de transporter le charbon à la surface. Aux Etats-Unis, dans certains états, on mine la montagne et toutes les difficultés mentionnées plus haut n'existent pas. Il y a un autre point qu'il faut placer devant l'opinion publique, c'est la contrebande du charbon. Comme le charbon qui sort des mines paye un droit de 53 sous la tonne et que le charbon criblé ne paie que 14 sous la tonne, il transportait le charbon en deux compartiments, quitte à le mêler une fois arrivé au port de déchargement.

M. Kelner.—E t-il possible que l'on mélange ainsi la houille ?

M. Carroll.—Tout le monde connait cette pratique. C'est ce que je fais moi-même, je mêle mon charbon dans ma cave et cela fait un excellent combustible.

L'orateur croit que les fermiers sont mal inspirés s'ils protestent contre ce droit de 50 sous la tonne de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Comme je l'ai fait remarquer plus haut, dit-il, il existe un droit de 53 sous la tonne sur le charbon sortant de la mine et de 14 sous sur le charbon criblé. Nous proposons de faire disparaître cette anomalie et d'imposer un droit de 50 sous la tonne sur toute houille de provenance étrangère.

Le gouvernement de l'Alberta nous appuie et même le gouvernement n'est pas allé aussi loin que les autorités de cette province demandaient. Au lieu d'accorder 53 sous, il n'accorde que 50 sous la tonne de droit.

N. Carroll est d'avis que divers services officiels pourraient venir en aide aux populations rurales, dans une plus grande mesure qu'à l'heure actuelle. Il propose d'améliorer le service de livraison rurale et demande au ministre de l'agriculture de faire tout en son pouvoir pour rendre la vie agréable sur la terre.

On parle de secession, qu'avons-nous âgagner ? Rien à gagner et tout à perdre déclare l'orateur au milieu des applaudissements de la chambre. Il invite les Canadiens à s'unir afin de développer chez notre population un sentiment national large, généreux et profondément patriotique. C'est encore le meilleur moyen de garder nos sujets chez nous.

M. H.-C. Hocken, député de Toronto, critique tout d'abord la manière employée par le ministre des finances pour arriver à démontrer un surplus dans les opérations de l'année. Il prétend qu'il n'existe pas de surplus dans les opérations de l'année. Il prétend qu'il n'existe pas de surplus, mais après un examen de tous les chiffres un déficit, une augmentation de la dette nationale au montant de 105 millions, en incluant les avances ou garanties aux chemins de fer de l'Etat.

Il trouve que les impôts sont trop nombreux. Dans Ontario, les hommes d'affaires ont dix pimôts différents à payer, en tenant compte des impôts municipaux et provinciaux. Il est en faveur d'impôts plus élevés sur les légumes et les fruits, afin de protéger les marchés. Des hommes d'Etat clairvoyants imposeraient en plus un embargo complet sur l'exportation de l'énergie électrique.

M. A.-E. MacLean, député de l'Ile-du-Prince-Edouard, félicite le gouvernement de son budget. Il est vrai qu'il ne contient pas de changements radicaux, dans un sens ou dans l'autre, mais il est une indication que la politique tarifaire actuelle du gouvernement est bonne et favorable aux diverses parties du pays.

Il examine les divers griefs des provinces maritimes et déclare que ce qu'elles veulent, ce sont des facilités de transport et des débouchés pour leurs produits.

M. MacLean félicite le gouvernement d'avoir trouvé un homme de la valeur de sir Henry Thornton pour réorganiser les chemins de fer de l'Etat. Sa Majesté George V recevant un jour plusieurs Canadiens leur disait qu'ils avaient fait une précieuse acquisition dans la personne de sir Henry Thornton.

MacLean croit que les Canadiens n'ont rien à craindre de la part d'un gouvernement dirigé par le très honorable Mackenzie-King. Notre premier ministre jouit de la confiance du pays et son gouvernement de même. Toute l'énergie de nos hommes d'Etat tend à diminuer les dépenses énormes au moment où les conservateurs ont quitté le pouvoir, ils s'efforcent d'équilibrer le budget et de créer des conditions favorables au développement de nos immenses ressources nationales.

M. R.-J. Woods, fermier d'Onario, trouve que le gouvernement ne va pas assez loin dans la voie des réductions au tarif. D'autre part, il consacre une bonne partie de son discours à critiquer ce qu'il considère des dépenses inutiles. Ainsi, dans son opinion, le gouvernement accorde trop d'argent pour la construction, le réparation et l'entretien des quais. Il voudrait encore réduire s'il est possible, les dépenses de la gendarmerie à cheval. Il trouve que le service de l'auditeur général est trop coûteux. Il est opposé à la nomination de certains employés, sans passer par la commission de service civil.

M. H.-A. Fortier, député de Labelle, l'un des bons orateurs de la chambre prononce un excellent discours en français. Il félicite la gouvernement de sa politique modérée et surtout de son rapport financier clair et précis.

Représentant d'un beau comté rural, il déclare que la grande culture, les bons prix reçus pour le blé, dans l'Ouest, sont encourageants, mais le meilleur gage de la prospérité agricole, c'est le succès de l'industrie laitière. Il est heureux que les hommes d'Etat de Québec aient compris cette vérité, il y a un quart de siècle. Il cite les progrès rapides accomplis dans son comté.

M. Fortier est en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis. Nous produisons plus que nous pouvons consommer. Il nous faut un marché. Il est à notre porte, mais l'entrée nous en est fermée pour le moment.

La dette nationale est considérable, mais il n'y a pas lieu de s'alarmer. La politique du gouvernement en matière d'immigration est bonne. Elle est saine. Nous désirons des immigrants anglais et aussi des divers pays d'Europe, mais nous exigeons à bon droit l'examen au port d'embarquement. L'immigration doit être strictement contrôlée. M. Fortier est en faveur du rapatriment des Canadiens qui désirent revenir au pays. Il demande au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour les établir sur la terre.

AMENDEMENT A LA LOI DES LIQUEURS

L'hon. J. Nicol vient de donner avis d'un bill, amendant la loi des liqueurs de la province de façon à permettre de servir le vin et la bière dans n'importe quelle salle à diner de n'importe quel hôtel et cela sans un permis spécial. C'est l'amendement principal que soumet le trésorier de la province. Mais comme le bill n'est pas encore imprimé, il est possible que d'autres amendements soient insérés aux dernières heures de la session. Comme la législature, vraisemblablement, ne sera pas prorogée avant la fin de la semaine prochaine, on aura le temps d'étudier la question plus longuement.

JURIDICTION DE LA COUR SUPERIEURE

Cette cour a-t-elle contrôle en matière criminelle sur le recorder de Québec?

POINT INTERESSANT

Dans le courant de septembre dernier, un citoyen de cette ville était amené devant le Recorder Desrivières, sous l'infraction d'avoir conduit son auto en état d'ivresse et après enquête, il fut condamné à $100.00 d'amende et les frais, et à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

L'accusé, après sa condamnation, demanda et obtint d'un juge de la Cour Supérieure un bref de Certiorari par lequel il demandait que le jugement du Recorder Desrivières soit cassé et annulé, parce que celui-ci aurait excédé sa juridiction en condamnant à l'amende et à la prison, pour une première offense, en condamnant pour paiement des frais et enfin parce que le Code Criminel contenait une disposition punissant de l'amende ou des frais celui qui conduisait son auto en état d'ivresse. Le requérant demandait que, pour ces raisons, il soit libéré.

L'intimé lia contestation sur le dit bref et prétendit que les procédures avaient été prises sous la loi des véhicules automobiles, que la condamnation était dans les limites des pouvoirs et de la juridiction du Recorder, et que, à tout événement, la preuve démontrant que l'infraction avait été commise, le juge de la Cour Supérieure ne pouvait pas conclure à un acquittement.

Dans un jugement très long et très élaboré, Son Honneur le juge Gibsone se prononçait, hier matin, et déclarait que la Cour Supérieure avait entière juridiction de contrôle sur les cours inférieures en matière criminelle aussi bien qu'en matière civile, et c., de façon générale et plus spécialement en rapport avec les brefs de certiorari.

Le savant juge a étudié, aux fins de cette juridiction, tous les statuts depuis 1794 jusqu'à nos jours, afin de déterminer exactement la nature et l'étendue du droit de contrôle de notre Cour Supérieure en la matière.

Analysant la preuve faite devant le recorder DesRivières, il l'a trouvée plus que suffisante pour asseoir une condamnation, mais, cependant, il différa d'opinion avec le recorder DesRivières sur la question de savoir si la plainte avait été prise sous l'empire du droit criminel, ou sous celle de la Loi des Véhicules Automobiles. Il se basa pour donner cette opinion sur le fait qu'à la face d'une des procédures devant le recorder les mots suivants étaient imprimés: "Procédure sous la partie 15 du Droit Criminel", et malgré les conclusions du jugement du recorder qui condamnait à l'amende, suivant les dispositions de la Loi des Véhicules Automobiles, il décida que la procédure avait été prise sous le statut fédéral (Droit Criminel) et au lieu de condamner le requérant à $100. d'amende, le condamna à 10 jours de prison.

En conséquence, il annula cette partie du jugement du recorder DesRivières, par laquelle l'accusé était condamné à $100 d'amende et les frais et la remplaça par une condamnation à 10 jours de prison.

Le recorder DesRivières était représenté par Mtre Lactare Roy.

TRAVERSE CONDAMNEE

x (De notre corr.)

Trois-Rivières, 27.—La traverse sur le fleuve, en face de la ville, entre les deux rives conduisant à Ste-Angèle et à St-Grégoire a été condamnée ce matin par l'ingénieur de la cité, M. C.-E. Gélinas. Il y a fait poser des barrières du côté de Trois-Rivières ainsi que des affiches déclarant la traverse fermée à la circulation. Il y a de quinze à dix-huit pouces d'eau sur l'abordage. Les cultivateurs de la rive sud continuent cependant à traverser à leurs risques.

Chronique parlementaire

AU PAYS D'EVANGELINE

"Pas de taxe cette année sur la gazoline", déclare l'hon. M. Veniot—Le premier ministre veut protéger les cultivateurs et les pêcheurs—L'hon. M. Rand présente deux intéressants projets de loi dont l'un garantit un héritage à la veuve que le mari n'avantage pas dans son testament et dont l'autre protège jsqu'à l'âge de 16 ans les enfants sans parents

PAS DE SEANCE VENDREDI

Fredericton, N.-B., 28.—(De notre envoyé spécial.)—La taxe sur la gazoline ne sera pas imposée cette année. Telle est la déclaration formelle que l'hon. M. P.-J. Veniot, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a faite, hier, au représentant du "Soleil", au cours d'une entrevue qu'il a bien voulu lui accorder.

"Le gouvernement a longuement étudié cette question", expliqua le premier ministre. "Nous sommes en faveur d'une taxe sur la gazoline, mais avant de l'imposer nous voulons trouver un système grâce auquel nous pourrons exempter de l'impôt l'essence dont se servent les pêcheurs pour leurs bateaux de même que celle que consomment les tracteurs et les divers engins des fermiers. "A ce propos", continua le chef du gouvernement, "on a suggéré l'imposition d'une taxe dont le montant serait remboursé à ceux dont la gazoline aurait servi à autre chose qu'au fonctionnement d'une automobile. Un autre système a été suggéré. Il consiste à exempter de la taxe les personnes qui auront droit à ce privilège du moment qu'elles pourront prouver, au moyen d'un affidavit produit au moment de l'achat, l'usage qu'elles entendent faire de leur gazoline."

On voit, par cette déclaration de l'hon. M. Veniot, que le gouvernement n'entend pas agir à la légère, dans cette affaire. Le premier ministre, tout en reconnaissant que cet impôt constituerait une nouvelle source de revenus pour la province, ne veut pas que les pêcheurs et les fermiers qui se servent de la gazoline pour actionner leurs embarcations ou leurs instruments aratoires soient obligés de payer la taxe sur l'essence qu'ils achètent. Ceux qui peuvent se payer le luxe d'une automobile ont généralement les moyens de verser dans le trésor de l'Etat une légère contribution sur la gazoline qu'ils consomment.

L'hon. M. Veniot a déclaré que le jour où on aura trouvé un moyen pour exempter les fermiers et les pêcheurs de la taxe, celle-ci sera mise en force. Il ajouta que, à tout événement, cette mesure ne sera pas imposée cette année.

Le représentant du "Soleil" demanda alors au premier ministre si l'imposition de la taxe sur la gazoline aurait pour effet de diminuer le coût des licences pour les automobiles. Le chef du gouvernement répondit qu'il croyait que tel serait le résultat.

On assure que la cité de Saint-Jean a l'intention de présenter un bill qui lui permettrait d'imposer une taxe de deux sous sur chaque gallon de gazoline vendu dans les limites de la cité ou délivré par des marchands de l'extérieur à des citoyens de Saint-Jean. Le bill est déjà imprimé et sera tout probablement déposé devant la Chambre ces jours-ci par M. W.-E. Scully.

x
x x

L'Assemblée législative a siégé environ une heure, jeudi après-midi. On procéda d'abord à la lecture d'une série de bills qui furent adoptés sans objections de la part des membres de la droite ou de la gauche. Puis, M. R.-T. Hayes (Saint-Jean) donna lecture du rapport du comité des Corporations dont il est le président. Ce comité avait siégé l'avant-midi de ce même jour. M. Hayes déclara que le bill No 13 relatif à l'évaluation des propriétés de la Compagnie du Pacifique-Canadien, dans la paroisse de McAdam, comté de York, avait été étudié par le Comité qui le recommandait à la Chambre. M. J.-D. McKenna, président du Comité des règlements, donna lecture du rapport de la dernière séance de son comité.

On passa ensuite aux interpelations. Celles-ci occupèrent a Chambre pendant vingt-cinq minutes. L'hon. M. Veniot répondit à toutes les questions de la Gauche. De nouvelles interpellations furent ensuite déposées sur la table du greffier. Elles tombent en avalanche, ces interpellations. Plusieurs ne sont que la répétition d'autres questions faites l'année dernière et auxquelles le gouvernement a déjà répondu.

M. Richards, député de York, demanda au premier ministre quand serait distribué le rapport de la Commission Hydraulique du Nouveau-Brunswick. L'hon. M. Veniot répondit que ce rapport serait déposé à la Chambre la semaine prochaine, mardi probablement.

Douze projets de loi ont été introduits, au cours de la séance. Les plus importants de ces projets ont été présentés par l'hon. M. Rand, procureur général de la province. L'un se rapporte aux enfants illégitimes. Jusqu'ici, le père d'un fils ou d'une fille naturels était obligé, par la cour, de payer la somme de $200.00 et les frais et devait ensuite pourvoir à la subsistance de son enfant jusqu'à ce que celui-ci ait atteint l'âge de 7 ans. En vertu de la nouvelle loi, la clause relative au versement de la somme précitée est abolie mais l'auteur présumé d'un enfant illégitime est obligé de subvenir à ses besoins jusqu'à l'âge de 16 ans.

Un autre projet de loi présenté par le procureur général de la province a trait aux successions. D'après la loi actuelle, lorsqu'un homme meurt sans testament, sa veuve hérite du tiers de ses biens personnels s'il a des enfants et ces derniers se partagent les deux autres tiers. Si le défunt n'a pas d'enfants la veuve reçoit la moitié des biens et le plus proche parent du mari prend l'autre partie. Jusqu'à aujourd'hui, un homme pouvait laisser toute sa fortune à d'autres personnes qu'à sa femme. Maintenant avec la nouvelle mesure que vient de proposer l'hon. M. Rand, la veuve à laquelle l'époux n'aurait rien laissé et aurait légué tous ses biens à ses enfants ou à d'autres, peut réclamer et recevoir la part qu'elle aurait eue si son mari était mort sans testament.

L'hon. M. Rand a aussi présenté un bill pour amender la loi des Grandes Routes. Jusqu'ici, les dates auxquelles ces routes seraient fermées à la circulation, au printemps, n'étaient pas précisées. Dans le bill que vient d'introduire le procureur général, il est dit que les grandes artères provinciales seront closes aux véhicules-moteur à partir du 15 mars au 20 mai, à moins d'une permission spéciale de l'ingénieur en chef des routes ou du ministre des travaux publics. Exception est faite, cependant, pour les médecins, les membres du clergé et les conducteurs d'ambulance, en tant que ces personnes voyagent pour exercer leur ministère.

A 4 h. 35, l'hon. M. Veniot se leva et proposa l'ajournement de la Chambre à mardi prochain, le 31. Les membres de l'Assemblée Législative sont partis pour leurs comtés dès jeudi soir et il n'y a pas eu de séance vendredi.

Dix nouveaux projets de loi ont été présentés à la Chambre, mercredi dernier. Le premier a pour patron M. Fred-W. Smith, député de Carleton. Il pourvoit à donner à la ville de Hartland l'autorisation d'emprunter une somme n'excédant pas $9,000 aux fins de rembourser des débentures émises par les commissaires du village de Hartland. Le second, déposé par M. C.-D. Richards (York), demande que la loi des écoles de 1922 soit amendée. Le chef de l'opposition veut porter de $80,000 à $100,000 la somme que le Conseil municipal de Fredericton peut préveler pour fins scolaires. M. R.-T. Hayes (St-Jean) a présenté un bill pour amender la loi relative à l'évaluation dans la cité de Saint-Jean. L'hon. M. Veniot a déposé un projet de loi se rapportant à la perception des taxes dans la ville de Bathurst. M. J.-M. Flewelling (Charlotte) a présenté un bill qui permettra à la ville de St-Stephen d'émettre des débentures pour une somme totale de quinze mille dollars, remboursable dans vingt ans. L'argent provenant de la vente de ces débentures devra servir à défrayer le coût d'amélioration de certaines rues et servira à construire des trottoirs. M. E.-A. Reilly a déposé un projet de loi relatif à l'impôt sur les compagnies de messageries et de télégraphes dans la ville de Moncton. Le député de cette division électorale a aussi introduit un autre projet de loi demandant que la ville de Moncton soit autorisée à acheter un terrain et à y construire un poste de police qui devra en même temps servir de tribunal judiciaire. Le terrain et la bâtisse ne devront pas coûter plus de $25,000. Le Conseil de Ville aura aussi le droit de disposer de certaines propriétés qu'il détient dans les limites de la ville. Le même député a présenté un autre projet de loi permettant à la ville de Moncton d'émettre des débentures au montant de $133,000. M. John-S. Martin a déposé un projet de loi dont l'objet est de permettre à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chatham de vendre et d'hypothéquer les terres et les propriétés de la corporation du diocèse de Chatham.

Le dernier bill présenté à la Chambre se rapporte à l'Union des Eglises protestantes. Cette question a déjà soulevé un gros débat, à l'Assemblée législative, l'année dernière, lorsque l'Union fut votée. Il appert que, cette année, la discussion va reprendre. L'Association de l'Eglise Presbytérienne du Canada veut faire amender la Loi passée en 1924. L'hon. Dr W.-E. Foster (Charlotte) a présenté dans ce but, jeudi, un projet de loi autorisant les congrégations presbytériennes du Nouveau-Brunswick à voter sur l'Union avant le mois de juin prochain. Actuellement, d'après la loi passée lors de la dernière session, ces congrégations ne doivent voter qu'après la proclamation de l'Acte Fédéral qui doit venir en force le 10 juin prochain.

On assure que les partisans de l'Union vont s'opposer fortement à l'amendement que l'on veut faire passer pour changer les disposition de la loi adoptée l'an dernier.

CONCORDAT CONCLU ENTRE LE SAINT-SIEGE ET LA POLOGNE

Résumé du texte du Concordat signé le 10 février 1925 entre le Saint-Siège et la Pologne— Ce qu'en dit le Messager Polonais de Varsovie

Le Concordat qui vient d'être conclu entre le Saint-Siège et la Pologne régularise une situation qui depuis les premiers jours de l'existence de l'Etat polonais demandait à être mise en ordre. Comme dans tous les autres domaines de la vie nationale la Pologne subissait dans le domaine de sa vie religieuse les conséquences de sa trop longue division et était régie par trois législations différentes dont aucune, en réalité, ne correspondait à ses besoins et lui avit été imposée par un des Etats copartageants. Nous ne parlerons plus de la Russie et de la Prusse dont la politique anti-catholique est suffisamment connue; mais, même l'Autriche avec sa politique josephinienne et les conséquences que celle-ci entrainait, était parvenue à vicier les conditions de la vie religieuse de la nation lui imposant des conceptions qui lui étaient étrangères et poursuivant des buts qui non seulement n'étaient pas les siens mais souvent lui étaient contraires. Les restrictions apportées à la vie religieuse des catholiques en Russie, les conquêtes du Kulturkampf en Prusse étaient dirigées sinon exclusivement, du moins en majeure partie contre la Pologne et amenaient de profondes perturbations dans sa vie religieuse y introduisant au détriment de celle-ci la politique et les élements de la lutte nationale.

Si pendant la domination ennemie cette immixion de la politique dans le domaine religieux et vice-versa apporta souvent un appoint considérable et décisif dans la lutte de la nation pour son indépendance, après la libération du territoire national la situation respective de l'Eglise dans les différentes parties de l'Etat n'était pas faite pour favoriser la consolidation intérieure dont la nation avait tant besoin. Il devenait évident, que les restrictions apportées à la vie religieuse du pays libéré, par les anciens occupants, devenaient caduques, mais l'abrogation de ces restrictions sans l'établissement d'un nouvel ordre de choses, entrainait évidemment le chaos, aussi nuisible pour les intérêts de l'Eglise que pour ceux de la nation. Une réglementation de la situation s'imposait.

Cette règlementation s'imposait encore à un autre point de vue. Différentes provinces de la Pologne nouvelle avaient fait partie de diocèses qui étaient restés au pouvoir des occupants. C'est ainsi que les provinces orientales ayant appartenu aux gouvernements russes de Minsk et de Volhynie appartenaient aux diocèses de Minsk et de Jitomir, dont les chefs-lieux étaient restés au pouvoir des Soviets. Tandis que certaines paroisses du diocèse de Wilno étaient aux pouvoirs de la Lithuanie, d'autres, appartenant au diocèse de Kowno avaient passé la Poigne : il en était de même pour le diocèse de Seiny, partagé presque à parties égales entre la Pologne et la Lithuanie. D'autre part, la Silésie de Cieszyn (Teschen) et la Haute Silésie appartenaient au diocèse allemand de Breslau ; les districts, réunis à la Pologne, du Spisz et de l'Orawa faisaient partie d'un diocèse Tchécoslovaque. Tout cela augmentait le chaos et compliquait les relations de voisinage. Les Soviets n'avaient-ils pas trouvé bon d'affirmer que le gouvernement polonais se servait du clergé catholique des provinces limitrophes pour en faire des agents de sa politique en Russie? et la Lithuanie ne profitait-elle pas de sa situation religieuse pour s'ingérer dans le affaires intérieures de la Pologne ?

Le concordat met fin à cette situation équivoque. Il unifie la vie religieuse de la nation à l'intérieur, il régularise définitivement la question des paroisses frontières. Conclu sous le haut patronage de Sa Sainteté Pie XI "il papa polacco", comme l'appellent les Italiens et qui joint à une profonde connaissance de notre vie nationale, acquise pendant son séjour à Varsovie, une bienveillance jamais démentie et vraiment paternelle pour la Pologne, le concordat actuel est empreint d'un libéralisme exceptionnel et tend à la création d'une Eglise libre dans un Etat libre, en assurant une collaboration bienveillante des deux côtés.

(Suite à la page 7)

PLANCHERS EN BOIS DUR

Merisier clair, No 1 et No 2, séché à la chaufferie et bien préparé. Prix raisonnable.

O. CHALIFOUR Inc.

QUEBEC

Bois, Moulures, Portes, Châssis, Etc.

AUX VOYAGEURS

AVIS D'ASSEMBLEE

Les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc., sont priés de prendre avis qu'une assemblée générale aura lieu ce soir, à 8 heures, aux salles du cercle, 384 rue Saint-Jean.

D'importants sujets seront traités au cours de cette assemblée c'est pourquoi les membres devront s'efforcer d'être présents.

Après les délibérations ils auront l'avantage d'entendre le lieut. col. G.-E. Marquis, chef du bureau des statistiques de la province de Québec, au cours d'une causerie sur l'Exposition Industrielle de la province de Québec.

Par ordre,

J.-ALB. MARIER, secrétaire

AVIS

Assemblée importante des Vétérans à la salle du recorder, lundi soir.

EUCHRE DES EMPLOYES DE MAGASINS

Grand Euchre Anniversaire du Syndicat Nat. et Cath. des Employés de Magasins, Salle Berthelot

LUNDI 30 MARS

Les billets se vendent avec rapidité et nous conseillons de ne pas attendre au dernier jour car l'an passé au-delà de 200 personnes n'ont pu s'en procurer.

Cartes en vente chez Jos. Hunt, tabaconiste, rue St-Jean.

26-27-28-30

A VENDRE

Bon poste pour Médecin

situé 160, 3e avenue, Limoilou, 3 loyers avec dépendance, gros revenu un loyer possession immédiate. S'adresser sur les lieux, tél: 2-1064W, soir ou 2-3770 jour.

PIANOS

Des avantages sans précédent vous sont offerts pour vous procurer un piano

POUR PAQUES

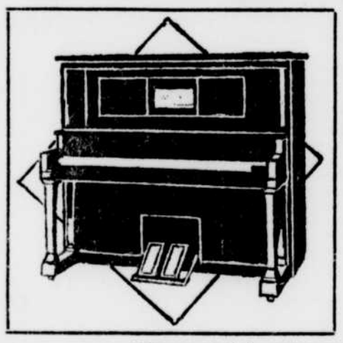

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous continuerons jusqu'à Pâques notre grande vente de la "Semaine du Piano" avec des prix extraordinaires, afin d'écouler le plus grand assortiment de pianos et de pianos automatiques des meilleures marques connues.

Il y a un piano pour toutes les bourses pendant cette vente

Considérez ces quelques offres

Le piano automatique de la célèbre marque KARN possédant toutes les dernières améliorations offert pour

$589.00

Payable $15 par mois.

Le magnifique piano automatique "Saint-Saens" transpositeur, fini en acajou, sonorité des plus exquises. Valant $850, d'ici à Pâques, offert pour

$639.00

Avec 15 rouleaux et un banc de duo

Le superbe piano Colonial, portant notre marque, d'un fini des plus riches, monture complète en métal, trois pédales, caisse d'acajou, une sonorité artistique. Une valeur régulière de $475, pour d'ici à Pâques.

$349.00

Payable $10 par mois.

Hâtez-vous de vous rendre à l'un de nos magasins pour faire votre choix.

Notre assortiment est complet.

Nous n'employons ni agent ni solliciteur. Nous faisons bénéficier le client des commissions à payer.

LAVIGUEUR & HUTCHISON

81 RUE ST-JEAN — 54 RUE ST-JOSEPH

Tél: 2-2579

CONCERT-CAUSERIE

Nous donnons ci-après le programme du concert-causerie qui sera donné le lundi, 30 mars prochain, à la salle paroissiale par la section St-François-d'Assises de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

La soirée, qui est donnée sous le distingué patronage de M. Simon Lapointe, président-général de la société, et de l'abbé A.-A. Godbout, aumônier de la section, commencera à 8 heures.

I

O CANADA — Lavallée
Chanté par: Mlle Simone Guillemette et M. Antonio Painchaud.

II

JOSEPH — Melhul
Chanté par M. Roméo Faguy

III

MADRIGAL — Mendhelson
Chanté par Mlle Simone Guillemette et M. Antonio Painchaud.

IV

LES DEUX SERENADES — Léoncavallo
Chanté par M. Roméo Faguy

V

LA LECON DE NOS MONUMENTS
(Première partie)
(a) de Cartier à Champlain et Laval.
Causerie par Mtre Léo Pelland

VI

Sérénade — Schubert
Sérénade — Schubert
Les pêcheurs de perles — Biset
Chanté par Mlle Simone Guillemette

VII

Vision fugitive — Massenet
Le Son du Cor — Flégier
Chanté par M. Antonio Painchaud

VIII

Le Crucifix — Faure
Chanté par Mlle Simone Guillemette et M. Antonio Painchaud

XI

La Leçon de Nos Monuments (suite)
(b) Hommes de guerre et hommes d'état.
Causerie par Me Léo Pelland

Une Minute Trop Tard — Vernon
OPERETTE

Arsène — Roland Huard
Anténor — Paul Feete

XI

O Canada — Dieu Sauve le Roi
Au piano : Mlle Germaine Bédard

LES TROIS EXPOSITIONS

Trois-Rivières, 27. (De notre correspondant).—Nos industriels ont donné leur adhésion définitive au projet d'une participation collective aux expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec. En s'engageant à participer aux deux dernières expositions, nos manufacturiers assurent à notre exposition le concours des manufacturiers de Sherbrooke et Québec ainsi que du groupe d'exposants industriels, non seulement de notre province mais encore de l'Ontario et même de la Colombie-Britannique qui se sont engagés à prendre part à ce groupe de trois expositions.

A Trois-Rivières, la Commission de l'exposition accorde l'espace nécessaire pratiquement au prix coûtant; à Sherbrooke, les industriels ont obtenu une réduction de cinquante pour cent; Québec donnera une réduction de vingt-cinq pour cent. On escompte que dix grandes industries de l'extérieur seront au nombre des exposants ici.

Afin de favoriser cette participation des industriels aux trois expositions, les compagnies de chemin de fer ont accordé un demi-tarif sur le transport des exhibits.